This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

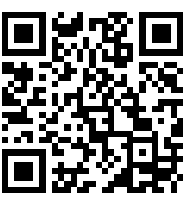

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Hoch bruch
1897
802c
R44
v. 9

REVUE

DES PYRÉNÉES

ET

DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

LIBRARY
NOV 14 1960
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IX — 1897

TOULOUSE
Adresser les demandes d'abonnement & toutes les communications au Directeur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse.

TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45. — FOIX, Gadrat.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME IX — 1897

Pages

Articles originaux. — Desdevises du Dézert, professeur à la Faculté des lettres de Clermont : Madrid au XVIIIe siècle..... 1

Frank : Dernier voyage de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, avec sa fille, Jeanne d'Albret, aux bains de Cauterets (1549), trois épîtres en vers inconnues, étude critique & historique (*suite & fin*)..... 32

Baron Desazars : L'Art paradoxal à Toulouse..... 77

Ernest Roschach, archiviste de la ville de Toulouse : Abrégé de l'histoire de Languedoc..... 113, 270, 345, 461, 508

Doublet, professeur agrégé au Lycée de Nice : La mort et l'autopsie du marquis Jean-Pierre Gaston de Foix-Rabat (1671)..... 140

Abbé Cau-Durban : État du Mas-d'Azil après les guerres de religion..... 149

G. Jourdanne, félibre majoral, maître ès jeux de l'Académie des Jeux Floraux : Cosas de España..... 209

Abbé Douais, professeur à l'Institut catholique : Palissot et Castillon, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse..... 225

P. de Casteran, membre résidant de la Société archéologique du midi de la France : Traités internationaux de lies et passeries conclus entre les hautes vallées *frontalières* des Pyrénées centrales..... 253

Abbé J. Lestrade : « Le Triomphe de Joseph » et « le Déluge », par Hilaire Pader, peintre toulousain du dix-septième siècle..... 321

Paul de Castéras, conseiller à la Cour d'appel : Le conventionnel Vadier & ses collègues de la représentation de l'Ariège..... 322

Baron Desazars : Le Félibrige et son nouvel historien..... 401

E. Mérimée, professeur à l'Université de Toulouse : Un Professeur d'espagnol à Toulouse en 1620..... 413

Abbé C. Julien, curé de la Dalbade : L'Église & le Clocher de la Dalbade au seizième siècle, d'après des documents inédits..... 427

G. Doublet, professeur au lycée de Nice, ancien membre de l'École d'Athènes : Les Testaments de Georges, baron de Foix-Rabat, & de sa veuve Jeanne de Durfort (1600 & 1622)..... 452

Digitized by Google

Abbé Douais, membre honoraire de la Société archéologique du Midi : Testament de Guillaume de Catel..... 497
G. Jourdanne, félibre majoral : Chronique félibréenne..... 538
Messines, président de la Société des sciences morales de Seine-&-Oise : Jasmin..... 555

Variétés. — Notre Midi à la réunion des Sociétés savantes..... 170
J. de Lahondès : Les Pyrénées à l'Opéra : Messidor. — La vallée de Bethmale..... 182
Bourciez : Les Contes populaires de Gascogne au cours de l'Université de Bordeaux..... 365
J. de Lahondès : Le Plan en relief des Pyrénées..... 377
Ant. Benoist, doyen de la Faculté des lettres : Échos de l'Université de Toulouse..... 474
Baillaud, directeur de l'Observatoire : Ce que l'on fait à l'Observatoire de Toulouse..... 584
Henri Bourget. Le temps de demain à Toulouse..... 588
L'hôtel d'Assézat, palais des Académies..... 593
Abbé Julien : Nouvelles indications sur Jean Talhant dit Manceau, sculpteur toulousain..... 595
Les Canaux du Midi sont libres..... 598

Bibliographie pyrénéenne et méridionale. — A. Lacroix : Les transformations endomorphiques du magma granitique de la haute Ariège au contact des calcaires..... 98
F. Garrigou : La matière organique de l'eau minérale de Tulle-Haut, commune de Thil (Haute-Garonne)..... 101
P. de Fontenille : Compte de recette & de despances du vénérable chapitre de l'esglise cathedrale Sainct-Estienne de Caors..... 106
A. Combes : Recherches sur les anciens poids et mesures du Quercy..... 107
Marius Esparseil : Régime minéral du département de l'Aude..... 108
— Description du terrain salicifère de Fourtou & Sougraigne (Aude)..... 109
J. P. Cros-Mayrevieille : Histoire du comte & de la vicomté de Carcassonne. (C. r. par M. G. Jourdanne)..... 189
Elias Zerolo : Legajo de Varios. (C. r. par le comte de Saint-Saud)..... 194
Arthur Osona : Guia itinerario de toto la regio del Valles. (C. r. par le même)..... 195
Léon Flot : Les Cétacés fossiles de l'Aquitaine..... 196
L. Braud : Trois siecles de l'histoire de Languedoc. (C. r. par C. A.)..... 197
H. Marcaillou d'Aymeric : Excursion dans les Pyrenées franco-espagnoles. C. r. par E. C.)..... 197
Henri de France : Les Divertissements de nos pères. (C. r. par E. C.)..... 198
Édouard Rabaud : L'École primaire dans la commune de Montauban avant & apres 1789. (C. r. par Émile Cartailhac)..... 283
Jules Bel : Les Plantes médicinales du midi de la France. (C. r. par E. C.). 288
Émile Dario : Histoire du collège de Moissac..... 382
Ed. Valette : L'Enseignement primaire dans le canton de Mazamet..... 384
Pierre Vidal : Notice sur la vie et les travaux de J.-B. Alart..... 386
H. Marcaillou d'Aymeric : Premiere ascension au pic de Serrere..... 389
Maurice Gourdon : Quelques courses en 1896..... 389
Abbé Vialettes : Sigles figulins sur les poteries trouvées dans l'Aveyron & la Lozère..... 390
Combes : Notice sur la collection ornithologique du Museum de Perpignan. 391
E. Durègne : Dunes primitives & forêts antiques de la côte de Gascogne.... 485

Digitized by Google

Abbé Lestrade : Les Huguenots en Comminges, d'après les papiers des États conservés à Muret..... 488
Abbé Aragon : Histoire de Saint-Julia de Gras-Capou (Haute-Garonne)..... 490
Raoul Lafagette : Symphonies pyrénéennes. (C. r. par M. A. Benoist.)..... 600
G. Sicard : Essai sur la spéléologie de l'Aude. (C. r. par E. C.)..... 603
Marius Esparseil : Étude des bassins houillers de la partie orientale de l'Aude. (C. r. par E. C.)..... 604
Eugène Camoreyt : Études de géographie historique..... 605
Hippolyte Cabanes : La Chasse aux bisets & aux ramiers dans le Comminges & le Couserans. (C. r. par E. C.)..... 606
Boletin bibliographico español..... 611

Pages volantes vieilles ou neuves. — Une Lettre de Blanqui sur l'Espagne..... 290
Une Note de M. G. Hanotaux sur Toulouse..... 291
Une Lettre du représentant du peuple Gatien-Arnoult..... 393

Nouvelles et faits divers. — Pisciculture, concours de l'Académie de Bordeaux. — Concours de la Société archéologique du midi de la France. — Facilité des signaux optiques dans les montagnes. — Emmanuel Arago..... 110
Les Langues orientales & l'Académie de Bordeaux. — Le Tribut des Andorrans au gouvernement français. — Les Basques en Californie. — Les Mulets espagnols sont français. — Le Phylloxera en Espagne. — Le Déboisement frénétique. — Mort de MM. d'Abbadie & de Mas-Latrie..... 202
Hommage à Frédéric Laforgue, de Quarante (Hérault), initiateur du soufrage des vignes contre l'oïdium (1852), par M. de Rey-Pailhade. — A la mémoire du botaniste Duchartre. — École nationale de commerce à Montpellier. — Réglementation de la culture de la vigne au dix-huitième siècle. — Oscillations de la mer à Barcelone. — La pêche à Toulouse au seizième siècle. — Le repeuplement des eaux. — La météorologie toulousaine à l'Académie des sciences de Toulouse..... 294
La Carte magnétique du midi toulousain. — La Fontaine monumentale de Tarbes. — Singulière restauration de nos monuments anciens, &c..... 396
Les fondateurs de l'Observatoire du Pic-du-Midi. — L'Industrie minérale dans le département de l'Ariège en 1897. — Un Chef-d'œuvre retrouvé : la Vierge de Roncevaux. — Les Peintres-verriers d'Auch. — Une Nouvelle pile romaine en Gascogne. — Le procès de l'Observatoire Abbadie contre le chemin de fer..... 491
Un Conte basque. — Pierre Loti abandonne la Bidassoa. — Mort tragique d'un Basque président de République. — M. Pouvillon honoré par l'Académie française. — Les Pierres à écuelles ou à cupules dans l'Aude. 612

Néerologie : M. le chanoine Dulac..... 400

Digitized by Google

Digitized by Google

Vol. 9

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE
DES
PYRÉNÉES
FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IX
1897, 1re LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement..... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'Abonnement & toutes les Communications au Directeur de la REVUE, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
FOIX, Gadrat. — BORDEAUX, Féret & Fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

La REVUE DES PYRÉNÉES publiera dans ses prochaines livraisons un

ABRÉGÉ

de l'HISTOIRE DE LANGUEDOC

Par M. Ernest ROSCHACH

et

de précieux DOCUMENTS INÉDITS

sur P.-P. RIQUET et son œuvre.

Digitized by Google

TOULOUSE : HOTEL D'ASSEZAT, 1555

Palais des Académies et Sociétés savantes.

Digitized by Google

Photo Collection Cl. LASSALLE, Toulouse

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

L'ESPAGNE DE L'ANCIEN RÉGIME

MADRID AU XVIIIe SIÈCLE

Progrès de Madrid au dix-huitième siècle. — Madrid n'a dû qu'à sa situation centrale d'être choisi par Ximenès & par Philippe II pour devenir la capitale de l'Espagne. Il a conservé longtemps le caractère d'une création artificielle, & n'a été qu'une capitale administrative.

Les rois de la maison d'Autriche songèrent peu à embellir la ville, & malgré les louanges hyperboliques des auteurs castillans du dix-septième siècle [1], Madrid n'était à cette époque qu'une ville laide, mal bâtie & mal entretenue.

Philippe IV avait déterminé en 1625 le périmètre de la ville & l'avait entourée d'un mur de terre battue qui subsista en partie jusqu'en 1861. On conserve à l'ayuntamiento un plan figuratif de la ville dressé en 1656 par D. Pedro Texeira. Les principales voies de la ville moderne s'y reconnaissent déjà, mais l'intérieur est rempli de jardins & de terrains vagues qui se sont peu à peu couverts de maisons.

Madrid n'avait qu'un seul monument, l'Alcazar royal, vaste palais de forme quadrangulaire bâti par Charles-Quint. Sa façade principale, composée d'un rez-de-chaussée & de deux étages percés de trente-cinq fenêtres à balcons dorés, était flanquée aux angles de pavillons carrés; au centre, un

1. *Solo Madrid es corte.* — *Donde esta Madrid calla el mundo.*

Digitized by Google

avant-corps, exhaussé d'un troisième étage, portait à son sommet un colossal bas-relief représentant l'écu des armes impériales. A l'intérieur, deux belles cours entourées d'arcades donnaient du jour aux appartements du palais. Les contemporains vantent la magnificence de la salle des gardes, du salon des ambassadeurs, de la salle des fêtes, longue de 170 pieds sur 30 de largeur. Toutes ces salles étaient ornées à profusion de tableaux & de statues. Philippe IV avait payé 500,000 doubles un Jésus au jardin des Oliviers de Michel-Ange[1]. Le garde-meuble renfermait huit cents tentures de tapisserie, beaucoup plus belles que celles de la couronne de France[2]. On ne saurait énumérer toutes les richesses renfermées dans le trésor & dans la salle d'armes[3]. Cependant, malgré son éblouissante richesse, le palais était triste & sombre & avait quelque chose de l'aspect sévère d'un couvent. Tout le rez-de-chaussée était occupé par les bureaux de l'administration générale du royaume (*despacho universal*). Là, sous des voûtes enfumées appelées les grottes (*las covachuelas*), travaillaient en silence, à la lumière des flambeaux, les bureaucrates castillans, les gens de la grotte (*covachuelistas*), mystérieux agents de l'autorité royale. Dans le palais étaient installés les Conseils d'Etat, de Castille, d'Aragon, d'Italie, des Flandres, de Portugal, des Indes, des Ordres, de la Guerre & des Finances. Cinq cents chambres suffisaient à peine à loger les gens de la suite du roi.

Au pied du palais s'étendait la ville, maussade & sordide. Les plus belles maisons avaient l'air de forteresses rébarbatives; la plupart étaient d'aspect misérable, & la raison en est fort curieuse. Lorsque la Cour était venue s'établir à Madrid, le roi avait mis le logement de ses officiers à la charge des propriétaires les plus aisés. Cette obligation s'était transformée avec le temps en un impôt de 50 % sur la valeur des

1. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 159.

2. Gramont, *Mémoires*. (Coll. Michaud & Poujoulat, t. XXXI.)

3. Mesonero Romanos, *op. cit.*, I, p. 157. — On citait parmi les raretés conservées au palais des « cornes de licorne » évaluées à plus d'un million de réaux.

Digitized by Google

loyers[1], qui n'était perçu que sur les maisons de belle apparence. Les propriétaires de majorats ou les couvents, qui possédaient presque tous les terrains à bâtir de Madrid, avaient imaginé, pour se soustraire à l'impôt (*regalia de aposento*), de ne bâtir que des masures de 300 à 1,000 pieds carrés, qu'on appelait maisons à la malice (*casas a la malicia*) & qui formaient encore, en 1800, les deux tiers de Madrid. La plus petite maison de la ville, appelée la maison aux cinq tuiles, n'avait que 180 pieds superficiels[2].

Les rues étaient étroites, tortueuses & sombres, sans alignement, sans nivellement; leur saleté était le sujet d'inépuisables plaisanteries. La moitié des rues n'étaient que des cloaques, l'autre moitié était pavée de petits cailloux pointus, soigneusement placés la pointe en haut. Les maisons n'avaient ni égouts, ni gouttières, on jetait les ordures & les eaux ménagères par les fenêtres, en criant seulement « *agua va!* » pour prévenir les passants; on élevait au milieu de la rue des monceaux de fumier que les balayeurs enlevaient seulement deux fois par semaine. A la moindre averse, la poussière nauséabonde qui couvrait le sol se changeait en un horrible bourbier où pataugeaient les piétons, éclaboussés par les chariots à roues pleines des paysans & par les carrosses des seigneurs. Les vrais maîtres des rues de Madrid étaient les pourceaux du couvent de Saint-Antoine-Abbé. Placés sous la protection de la Cour & de la Chambre de Castille, ces animaux erraient librement par les rues, défonçaient l'empierrement, remuaient la fange avec leur groin, ou bien, pris tout à coup de terreur panique, s'enfuyaient en grognant, galopaient dans la boue liquide & se jetaient dans les jambes des passants. La nuit venue, il était imprudent de se hasarder dans les rues sans guide ou sans litière, ou sans être bien armé; on trouvait souvent des cadavres de gens assassinés jusque devant la porte de la prison de Cour. Les dames qui allaient en soirée se faisaient voiturer en chaise & précéder de laquais porteurs de lanternes (*hachas de viento*). Les rues n'avaient pas d'autre

1. *Nov. Rec.*, III, xv, 1.
2. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 89.

Digitized by Google

éclairage que les lumières brillant devant quelque image de la Vierge ou les méchants lumignons que les propriétaires consciencieux accrochaient au balcon du premier étage[1].

Madrid manquait d'eau. Quelques fontaines publiques versaient seules un mince filet d'eau dans les cruches des ménagères ou les tonnelets des aguadors galiciens. Au moindre incendie, tout un bloc de maisons (*manzana*) y passait, parce que les *seringues* de la ville, seules pompes alors en usage, étaient presque toujours hors de service.

Les marchés consistaient en pauvres échoppes rangées le long de certaines rues & sur certaines places. Il y en avait place *de la Cebada*, *plaza Mayor*, place *Anton Martin*, au haut de la rue Fuencarral; on appelait ce dernier « le filet de Saint-Louis » (*la red de San Luis*), parce qu'il était près de l'église de Saint-Louis, & entouré d'un treillis en fil de fer[2]. Il y avait des étaux de boucher jusque dans la rue d'Alcala[3]. Des marchands des fritures installaient leurs fourneaux (*bodegones de puntapiés*) au coin des rues les plus fréquentées. L'approvisionnement des marchés était si défectueux qu'on faisait venir les œufs jusque de France.

Les routes qui conduisaient à la ville étaient mauvaises & mal entretenues; deux ponts de pierre seulement traversaient le Manzanarès. A la porte d'Atocha, des dépôts de décombres qui prenaient les proportions de vraies montagnes réduisaient presque à rien la largeur du chemin royal. Il n'y avait point d'avenues percées pour monter aisément à la ville haute.

Les Madrilènes n'avaient pour se promener que les prairies basses du Manzanarès & le vieux Prado.

C'est dans ce fâcheux état que Philippe V trouva sa capitale, & il se passa encore bien des années avant qu'on essayât de remédier au mal.

Le premier projet d'amélioration date de 1746. L'auteur proposait d'amener à Madrid les eaux du Jarama, de creuser

1. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, pp. 89-97. — Sepulveda, *Madrid viejo*, p. 29.
2. *Id.*, *ibid.*, II, p. 130.
3. *Diario de Madrid*, 10 avril 1806.

Digitized by Google

un canal de Madrid à Aranjuez, de planter des promenades autour de la ville, de construire au-dessus de la rue Basse de Ségovie un pont qui unirait les quartiers hauts du Palais & de Saint-François. Il indiquait aussi certaines mesures de police, mais gâtait son plan par l'idée malencontreuse de fortifier Madrid[1]. Rien ne fut fait alors, & les projets ne furent repris qu'en 1761 par l'ingénieur Sabatini.

C'est au marquis de Squillace (*Esquilache*) que revient l'honneur d'avoir commencé les réformes. Il fit nettoyer les rues, il y fit placer cinq mille réverbères & organisa une police sérieuse[2]. Mais il eut le tort de recourir au monopole pour approvisionner Madrid de pain, d'huile, de savon & de lait; une hausse imprévue se produisit sur toutes ces denrées de première nécessité. Esquilache fut bientôt haï du peuple, & quand il voulut réformer le costume en 1766, une émeute formidable éclata contre lui. Les Madrilènes portaient un chapeau de feutre à larges bords rabattus & une cape très ample dont un pan se relevait sur une épaule. Sous un ciel aussi variable que celui de Madrid, ce costume avait l'avantage de défendre à la fois du froid & du soleil, & il est si bien adapté au climat qu'il est encore porté aujourd'hui par la majorité de la populatiou. Mais les filous, les voleurs, les escarpes défiaient sous la cape & le chapeau à larges bords toutes les recherches de la police. Le ministre voulut agir à la Pierre-le-Grand, relever les chapeaux & couper les capes[3]; mais les « *manolos* » n'étaient pas des mougiks, le peuple se souleva, se battit, se fit tuer pour la cape & le chapeau. Charles III crut sa couronne menacée, revint précipitamment à Madrid & fit sa paix avec son peuple en signant l'exil d'Esquilache.

Madrid faillit payer cher sa révolte. Le roi songea à se fixer à Séville ou à Valence; Tanucci le détermina, par des rai-

1. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 98.

2. Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 560.

3. *Nov. Rec.*, III, XIX, 13 (10 mars 1766). On rappelait dans l'édit les ordonnances précédentes de 1716, 1719, 1723, 1729, 1737, 1740 & 1745.

Digitized by Google

sons d'ordre financier, à renoncer à ce dessein[1]. Madrid resta capitale, mais le roi nomma Gouverneur du Conseil de Castille le comte d'Aranda, qui reprit avec plus de prudence les projets d'Esquilache, & réussit là où l'Italien avait échoué. Pour dégoûter les gens de porter le chapeau *Chambergo*[2], il le fit prendre au bourreau, & dès lors la mode commença de s'en perdre[3]. Tous les fonctionnaires adoptèrent le tricorne (*sombrero de tres picos*); les élégants les imitèrent, & peu à peu le chapeau séditieux passa pour mal porté. Aranda purgea la ville des fainéants & des vagabonds qui la troublaient, lui donna une garnison permanente, une police active & une nouvelle administration[4].

En 1798, les veilleurs de nuit furent installés à Madrid[5].

En 1802, la ville fut divisée en dix quartiers placés chacun sous la surveillance d'un alcalde *de Casa y Corte*[6].

Godoy commença à porter le marteau sur les masures & les maisons borgnes; il obligea les propriétaires de majorats & les couvents à vendre leurs terrains[7], & Madrid se transforma assez rapidement.

Le beau plan de D. Tomas Lopez (1785) témoigne des grands progrès accomplis dès le règne de Charles III. Il restait cependant encore beaucoup à faire. Madrid gardait un air

1. Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, t. II, p. 84.

2. Ainsi appelé du régiment de Chamberga, créé par Charles II. — De Séjournant, *Dictionnaire espagnol-français*.

3. Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, t. IV, p. 571.

4. *Id.*, *idid.*, V, p. 111.

5. *Nov. Rec.*, III, XIX, 3 (6-9 déc. 1798).

6. Voici les noms des dix quartiers. — Plaza, Palacio, Afligidos, Maravillas, Barquillo, Nuevo de S. Martin, S. Geronimo, Avapies, Nuevo de San Isidro, S. Francisco. — *Nov. Rec.*, III, XXI, 12.

7. Les terrains à bâtir se payaient déjà 1 réal 1/2 le pied carré aux portes de la ville, 12 réaux à la Puerta del Sol, 88 réaux Plaza Mayor. — Mesonero Romanos, I, p. 88. — La transformation eût été beaucoup plus rapide sans les lenteurs de l'administration. On ne pouvait bâtir sans une permission de l'ayuntamiento qui mettait deux ans à l'accorder. — *Archives de la ville de Madrid*. Registre des délibérations de l'ayuntamiento, 1804.

Digitized by Google

campagnard (*villanesco*) peu digne d'une capitale[1]. Un soldat français nous le dépeint en 1809 comme « une ville très digne d'être visitée, où tout est bien, convenable & digne, mais où rien n'excède l'ordinaire, ne fixe l'attention du voyageur ou ne l'étonne par la grandeur des proportions[2]. » Et c'est encore aujourd'hui l'impression que produit cette ville, propre & bien percée, mais pauvre en monuments & dénuée de pittoresque.

Il faut convenir aussi que Charles III & Charles IV poussèrent trop loin la sollicitude pour la propreté & le bon ordre. Ces souverains méticuleux voulurent soumettre les Madrilènes à une vie presque aussi monotone que celle qu'ils menaient eux-mêmes. Charles III comparait ses sujets à des enfants qui pleurent quand on veut les débarbouiller; il ressemblait de son côté à ces parents ennuyeux qui ont toujours quelque chose à blâmer ou à défendre, & qui empêchent tout jeu, sous prétexte que les enfants vont se salir ou se déchirer.

Un faiseur de projets voulait immatriculer tous les employés du roi, tous les commerçants, tous les journaliers & tous les artisans; forcer les propriétaires à donner chaque année la liste de leurs locataires, exiger un passe-port de tous les allants & venants. Il s'étonnait qu'il y eût des douanes pour les marchandises & qu'il n'y en eût pas pour les hommes[3].

Cet esprit de réglementation à outrance était celui du roi & des ministres. La loi voulait apprendre aux charpentiers à dresser leurs échafaudages[4] & aux propriétaires à tendre les stores extérieurs de leurs maisons[5].

On ne saurait se faire une idée du nombre incroyable des choses défendues à Madrid. Il était défendu d'aller par les rues dans un carrosse à six mules, d'avoir des postillons vêtus de casaques courtes, de galoper, de trotter trop vite, d'avoir un cocher âgé de moins de dix-sept ans[6], de former des voitures

1. Mesonero Romanos, t. I, p. 108.
2. Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 34.
3. *Archives générales d'Alcalà de Henarès*, *Estado*, leg. 3,559.
4. *Nov. Rec.*, III, XIX, 5 (1778-1782).
5. *Ibid*, III, XIX, 6 (1784).
6. *Ibid*, III, XIX, 23 (1789).

Digitized by Google

en file[1], d'avoir plus de deux laquais[2]. Défense aux revendeurs & regrattiers d'attendre les paysans dans les rues & d'entrer avant midi au marché[3]. Défense aux marchands de salades & de légumes d'avoir de l'eau pour les laver[4]. Ordre aux marchands de morue de changer souvent l'eau de leurs baquets. Défense de jeter cette eau à la rue[5]. Ordonnances royales sur la manière de vendre les cardons[6], sur les ventes de meubles & de vieux habits[7], sur les revendeuses de suif, qui doivent être au nombre de trente-deux seulement pour tout Madrid, être veuves, & âgées d'au moins quarante ans[8]. Défense d'établir dans la ville des fabriques de sparterie, des fours à plâtre ou à briques, des teintureries & toutes autres usines exigeant l'emploi du combustible[9].

La police des auberges & des cafés est des plus sévères. Il est interdit d'y fumer, d'y lire les gazettes & papiers publics, d'y avoir des conversations immorales, d'y parler politique, d'y faire des personnalités, d'y jouer aux cartes, au jaquet ou au billard. Ce dernier jeu est jeu royal, on peut y jouer dans certaines maisons moyennant rétribution & sous la surveillance personnelle du fermier du roi[10].

Les cabarets autorisés par la *Sala de Alcaldes de Casa y Corte* doivent rester toujours ouverts sans qu'il soit permis d'en garnir la porte même d'un voile en étoffe; on n'y vend que du vin & des fritures; défense d'y servir des ragoûts ou même de la viande bouillie. Tout jeu de dés ou de cartes, permis ou prohibé, y est défendu. On n'y recevra ni femmes, ni ivrognes, & les jours de travail, ni employés, ni ouvriers, ni apprentis. La taverne n'aura qu'une issue[11]. Les logeurs don-

1. *Nov. Rec.*, III, XIX, 24 (1792).
2. *Ibid.*, VI, XIV, 14 (1723-29).
3. *Ibid.*, III, XVII, 15 (1739-74).
4. *Ibid.*, III, XVII, 18 (1792).
5. *Ibid.*, III, XIX, 1 (note 2).
6. *Ibid.*, III, XVII, 19 (1803).
7. *Ibid.*, III, XIX, 28 & 29 (1799-1702).
8. *Ibid.*, III, XVII, (1787).
9. *Ibid.*, III XIX, 8, 9 & 10 (1803).
10. *Ibid.*, III, XIX, 26 (1791).
11. *Ibid.*, III, XVII, 13 (1795).

Digitized by Google

nent à la police le nom de toutes les personnes qui descendent chez eux. Il est défendu de loger personne, même par charité, sans en avertir le juge de quartier[1].

On croirait, à lire les ordonnances de police, que l'ordre moral n'était pas moins protégé que l'ordre matériel. Les blasphèmes, les jurements, les grossièretés sont punis de la prison[2]. Il est défendu aux lavandières du Manzanarès d'interpeller les passants, de faire des gestes obscènes ou de s'attrouper autour des bourgeois paisibles[3]. Il est défendu de siffler au passage les femmes vêtues de basquines violettes[4]. Les filles qui seraient assez osées pour fréquenter les promenades publiques doivent être conduites à la *Galera*[5]. Les oisifs, toujours en quête de nouvelles & occupés à arpenter les places & les rues, seront arrêtés comme vagabonds[6].

Cependant les voyageurs qui ont visité Madrid au début du dix-neuvième siècle sont très loin de le peindre comme le séjour d'élection de la vertu. C'est qu'il est plus facile de faire des lois que de changer les mœurs, & que tout défendre équivaut presque à tout permettre. Le monde officiel espagnol était grave & maussade, & s'entendait presque aussi bien que notre Louis XIII à s'ennuyer; mais le peuple aimait la joie, les fêtes bruyantes & tumultueuses. Le roi avait beau défendre aux jeunes filles de s'habiller en « reines de mai[7] », il avait beau prohiber les bals masqués de « la bonne nuit » de Noël[8], interdire les confetti pendant le carnaval[9], les feux de joie, les pétards, les fusées & les coups de fusil pendant toute l'année[10]; il avait beau défendre aux Asturiens de danser la *danza prima* au Prado del Corrégidor[11] & frapper de 100 du-

1. *Nov. Rec.*, III, XIX, 25 & 27 (1788, 1796, 1799, 1801).
2. *Ibid.*, III, XIX, 14 (1789). — XII, XXV, 10 (1803).
3. *Ibid.*, III, XIX, 14 (1790).
4. *Ibid.*, III, XIX, 19 (1802).
5. *Auto acordado du Conseil*, 24 mai 1704.
6. *Ibid.*, III, XIX, 12 (1766).
7. *Nov. Rec.*, III, XIX, 15 (1769-1770-1789).
8. *Ibid.*, III, XIX, 20 (1797).
9. *Ibid.*, III, XIX, 21 (1799).
10. *Ibid.*, VII, XXIII, 3, 4, 5 (1744-1804).
11. *Ibid.*, III, XIX, 18 (1803).

Digitized by Google

cats d'amende les maîtres à danser qui réuniraient des élèves des deux sexes, ou les particuliers qui donneraient une soirée ailleurs qu'en leur maison[1], le Madrilène se moquait des ordonnances & courait au plaisir en dépit des juges & des sergents. Tout ce que le roi pouvait en obtenir était un peu plus d'hypocrisie, mais le diable n'y perdait rien.

Madrid à la fin du dix-huitième siècle.

Madrid comptait en 1787 156,272 habitants & une garnison de 8,000 à 10,000 hommes[2]. L'enceinte, de forme rectangulaire, mesurait environ 2 lieues de circuit. On comptait dans la ville 15 portes, 506 rues, 42 places, 7,398 maisons, 133 églises, couvents, collèges, séminaires & hôpitaux, 65 édifices publics & 17 fontaines[3].

La ville était entourée de promenades qui étaient loin d'être entretenues avec le même soin qu'aujourd'hui. Seuls, le Prado & la promenade des Récollets, commençaient à ressembler aux boulevards d'une grande capitale. Quelques larges rues, comme la Calle Mayor, les rues d'Alcala, d'Atocha, de San Géronimo offraient aux promeneurs leurs chaussées pavées, bordées de trottoirs dallés[4]. La Plaza Mayor, entourée de constructions régulières était encore le théâtre des grandes fêtes municipales, mais l'incendie de 1790 la détruisit presque entièrement. La Puerta del Sol, où aboutissaient les sept rues de Correos, Mayor, de l'Arenal, de Preciados, de la Montera, d'Alcala & de San Geronimo, marquait à peu près le centre de la ville. Elle ne présentait pas alors l'aspect élégant qu'elle a aujourd'hui ; cependant l'hôtel des postes (1768), la petite église de *Buen Suceso* & une curieuse fontaine lui donnaient déjà un certain cachet architectural. C'était le rendez-vous des flâneurs & des petits maîtres qui y venaient se chauffer au soleil, prendre une prise (*sorber un polvo*), apprendre les nouvelles, conter leurs aventures, fumer un cigare, montrer leur toilette,

1. *Nov. Rec.*, III, XIX, 17 (1790).
2. *Censo* de 1787.
3. De Laborde, *Itinéraire descriptif*, III, p. 101.
4. De Langle, *Voyage en Espagne*, I, p. 175.

Digitized by Google

& attendre le dernier son de la messe de deux heures pour voir les élégantes entrer à l'église de *Buen Suceso*. Les vendredis de carême, les prédicateurs en plein vent y évangélisaient les Asturiens & les Galiciens pendant que les voleurs coupaient les bourses des naïfs auditeurs. Un carrefour voisin de la rue du Lion était fréquenté surtout par les comédiens; le peuple l'appelait *El mentidero de los representantes*. Presque tous les gens de théâtre demeuraient aux alentours : rues des Jardins, de l'Amour-de-Dieu, de Saint-Jean, de Sainte-Marie, de Francos & de Cantaranas[1].

Les quartiers hauts étaient habités par la noblesse & la bourgeoisie. Les quartiers bas de l'Avapies, du Rastro, de l'Inclusa & des Ambassadeurs étaient la demeure des classes populaires & la forteresse de la *manoleria*.

Toutes les rues de Madrid portaient un nom inscrit sur les murs à chaque carrefour; mais on avait suivi pour le numérotage des maisons un système fort compliqué qui rendait très difficile l'indication d'une adresse à Madrid. On ne numérotait pas chaque rue, mais chaque bloc de maisons (*manzana*). Une rue un peu longue présentait souvent un grand nombre de numéros semblables; il fallait, pour trouver une adresse, connaître le nom de la rue, le numéro du bloc où se trouvait la maison & le numéro de la maison dans ce même bloc. On disait, par exemple . « Venez me voir chez moi, rue Sainte-Isabelle, bloc 24, n° 5. » C'était, pour les étrangers surtout, une cause fréquente de confusions inextricables[2].

Madrid n'est point encore une ville monumentale. Le Palais-Neuf a remplacé le vieil Alcazar de Charles-Quint & est, à vrai dire, le seul monument grandiose de Madrid ; cependant les Bourbons furent de grands bâtisseurs & élevèrent quelques constructions assez élégantes[3].

Au début du dix-huitième siècle régnait encore en Espagne

1. Mesonero Romanos, *El antiguo Mad.*, II, pp. 25-111. — Sepulveda, *Madrid viejo pass.*

2. Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 163.

3. *Constructions de Philippe V :* Pont de Tolède, séminaire des nobles, théâtre des Caños del Peral, du Prince & de la Croix, églises de San

Digitized by Google

le style emphatique & lourd auquel l'architecte Churriguerra a laissé son nom (*estilo churriguerresco*). C'est dans ce style que furent bâtis les édifices publics construits sous Philippe V. On en voit encore les traces évidentes dans le monastère des Filles nobles de Saint-François-de-Sales (*Salesas Reales*) construit sous Ferdinand VI par ordre du roi, & de sa femme, la reine Barbara de Portugal. Cet immense édifice coûta 80 millions de réaux & parut bien cher aux contemporains : « Reine barbare, disait-on, œuvre barbare & barbare gaspillage[1] ! » Il est certain que cet immense bâtiment de briques & de pierres n'a rien de monumental, mais l'église révèle au moins quelque invention chez l'architecte & la richesse exagérée de sa décoration vaut mieux, à tout prendre, que la sécheresse & la pauvreté du style pseudo-classique. Les constructions de Charles III sont correctes & présentent d'assez heureuses proportions; le musée du Prado élève le long de la promenade une façade d'un bon dessin, l'hôtel des douanes a bien la simplicité qui convient à un édifice de ce genre, la fontaine Cybèle est un morceau passable de sculpture ornementale, la porte d'Alcala ne manque pas d'une certaine originalité, mais la note générale est vraiment celle de la médiocrité au point de vue de l'art. Madrid est bien inférieur à Tolède, à Saragosse, à Séville, à Valence & à cent autres cités de l'Espagne. On chercherait vainement une belle église dans cette capitale des Rois catholiques. Saint-Isidore, Saint-François-le-Grand & l'église du no-

Cayetano & de San Tomas, Hospice, fabrique de tapis. Fontaines de la Puerta del Sol & de la place Anton Martin.

Constructions de Ferdinand VI : Magasin à blé, hôpital général, écoles, monastère des Salesas Reales.

Constructions de Charles III . Le musée du Prado, la douane, les portes d'Alcala & de San Vicente, le couvent de San Francisco el Grande, l'observatoire astronomique, les écuries du palais, les fabriques royales d'orfèvrerie, de tapis & de porcelaine (*la China*), les fontaines du Prado.

Constructions de Charles IV : Manufacture des tabacs, couvent de San Gil, dépôt hydrographique, les *Salesas Nuevas*, les palais de Liria, de Buena Vista, du duc de Villahermosa, l'hôtel des Gremios & du Nuevo Rezado. — Mesonero Romanos, t. I, pp. 83-109.

1. De Laborde, *Itinéraire descriptif,* III, p. 123.

Digitized by Google

viciat des jésuites, qui sont les plus remarquables, n'attireraient pas l'attention dans une ville un peu riche en belles œuvres d'architecture. Les bienfaiteurs des églises ont éparpillé leurs ressources. Madrid a cent chapelles & n'a pas une seule église vraiment majestueuse. La dévotion castillane a couvert d'or & de marbres précieux les murs de ces sanctuaires étroits & mesquins; l'art y a peu gagné. Le corps de saint Isidore repose dans une châsse où il entre pour 17,647 réaux d'argent[1], l'autel de l'église des jésuites vient de Rome, il est tout de marbre & de bronze[2], mais mieux vaudrait moins d'opulence & plus de grandeur.

Le charme & l'attrait que Madrid ne pouvait demander à la beauté de ses monuments, il l'empruntait aux qualités de sa population. Purifié, nettoyé, rendu habitable par Charles III, Madrid était dès la fin du siècle dernier une des cités les plus animées de l'Europe.

Ni très industrielle ni très commerçante, la ville était peuplée de seigneurs, de fonctionnaires & de leurs nombreux domestiques, tous gens vivant de leurs revenus, de leurs traitements ou de leurs gages, sans inquiétude du lendemain, insouciants & d'aussi franche humeur que le permet la gravité castillane. Un monde de plaideurs & de solliciteurs, d'oisifs & d'étrangers assurait au petit commerce une clientèle sans cesse renaissante[3]. Rien n'était plus affairé, plus mélangé, plus pittoresque que cette population flottante attirée à Madrid par le plaisir ou les affaires, & qui ne s'y hasardait autant que possible que la bourse bien garnie.

La vie madrilène était simple & frugale, & partant peu coûteuse. La valeur moyenne des loyers à Madrid était de 1,504 réaux par maison[4]. Les beaux appartements étaient rares & assez courus pour que les juges *de casa y corte* se fussent fait attribuer le privilège d'occuper par préférence les maisons qui se trouveraient à louer dans les quartiers dont la

1. De Laborde, *Itinéraire descriptif*, III, p. 146.
2. Mesonero Romanos, t. I, p. 193.
3. Coxe, l'*Espagne sous les Bourbons*, III, p. 326.
4. Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v° *alquileres de casas*.

Digitized by Google

surveillance leur était dévolue [1]. Les petites locations étaient extrêmement nombreuses; on pouvait avoir une chambre meublée dans une rue de second ordre pour 45, 40, 36 & même 28 réaux par mois. Il y avait beaucoup de petits logements pour monsieur ou dame seule, avec ou sans service [2]. Le loyer se payait par semestre & toujours d'avance [3].

Les maisons n'avaient qu'un mobilier très sommaire. L'Espagnol vit peu chez lui & n'a pas le culte de la maison comme les peuples du Nord, que le climat contraint à vivre de la vie domestique les trois quarts de l'année. Rien n'était plus simple à l'ordinaire qu'un intérieur madrilène. Les murs étaient le plus souvent blanchis à la chaux, quoique l'on commençât à la fin du siècle à connaître les papiers peints; on les ornait de petites gravures de piété, de bulles d'indulgence, de petits miroirs enchâssés dans des cadres de bois doré de style rocaille (*cornucopias*), de statuettes, parfois très remarquables, de la Vierge ou des saints nationaux. Les jeunes filles aimaient avoir dans un coin de la maison un petit autel dédié à *Maria Santissima*, orné de fleurs en papier, de chandeliers, de vases en porcelaine & de chapelets. Le plancher, composé de larges & épaisses planches de châtaignier mal rabotées, disparaissait l'hiver sous une natte de sparterie à bordure rouge ou verte. Les lits étaient bas & maigres, les chaises étaient de forme rustique & recouvertes de paille tressée. On avait aussi de raides fauteuils en bois tendu de cuir, qu'on appelait chaises de Russie ou chaises de moine (*sillas de Moscovia*, *sillas de frayle*). Une table massive complétait l'ameublement. Dans les maisons riches, on voyait encore quelques vieux buffets de chêne sculpté, quelques cabinets en ébène incrusté d'écaille ou d'ivoire niellé, quelques consoles en bois doré ou naturel artistement fouillés; mais c'était un luxe rare, les gentilshommes eux-mêmes ne gardant que ceux de leurs meubles précieux qui étaient grevés de majorat. On avait pour s'éclairer un haut chandelier de métal, dont la tige

1. *Nov. Rec.*, X, x (1792).
2. Diario de Madrid, 1806.
3. *Nov. Rec.*, X, x, 8.

Digitized by Google

creuse était remplie d'huile dans laquelle trempait une mèche (*belon*). Il n'y avait guère de cheminées que dans les cuisines. Dans les jours froids, un bassin de cuivre posé sur un cercle de bois était rempli de braise & répandait un peu de chaleur dans l'appartement; on se rassemblait autour pour causer, & on jetait sur la cendre chaude quelques pincées de fleurs de lavande pour parfumer l'air. Quelques petits draps ornés de dentelle de fil, d'étroites serviettes frangées aux deux extrémités remplissaient la petite armoire de la maîtresse de la maison [1].

La Madrilène n'était pas plus difficile pour sa table que pour son logement : « Depuis que le premier Espagnol a mis le pot-au-feu, dit Fernand Caballero, aucun n'a su manger autre chose. » Un petit morceau de bœuf maigre, une poule étique, du saucisson, des choux, des carottes, des pois chiches bouillis ensemble, voilà le fin régal du bon Castillan, le plat national par excellence. Mais on ne met pas le *puchero* tous les jours; on se contente bien souvent à moins : « J'entrai, nous dit le marquis de Langle, dans une bonne maison de Madrid; j'y trouvai quatre personnes. On allait dîner, on venait de s'asseoir, tout était servi; il n'y avait qu'un œuf & quatre pommes sur la table [2]. » Quatre personnes pouvaient vivre facilement pour 28 réaux par semaine. La viande de bœuf de première qualité se vendait 21 cuartos (2 réaux 5/8) la livre, le saindoux 26 cuartos, un pain de gruau (*panecillo de flor*) coûtait 20 cuartos [3]. Du mouton frais ou salé, bouilli avec des oignons ou des pois, formait la nourriture ordinaire du peuple; les plus pauvres vivaient de fruits, de piments, de tomates, de melons d'eau & de pommes de terre. L'eau pure ou acidulée avec quelques tranches de citron (*agua con limon*) faisait la boisson journalière; le vin était un luxe inconnu sur un grand nombre de tables.

Les auberges de Madrid avaient eu pendant longtemps la plus fâcheuse réputation; les propriétaires de garnis clandestins

1. Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 34.
2. De Langle, *Voyage en Espagne*, II, p. 17.
3. *Diario de Madrid*, 1806.

Digitized by Google

(*posadas secretas*) nourrissaient si succinctement leurs clients que ceux-ci se hâtaient après dîner d'aller avaler une soupe à la porte d'un couvent[1]. Les étrangers surtout ne tarissaient pas en plaintes, ce qui se conçoit aisément quand on songe qu'un Français d'appétit raisonnable passait à Madrid pour un ogre & pour un ivrogne. A la fin du siècle, Madrid avait déjà quelques auberges passables, comme la *Fontaine d'Or*, la *Croix de Malte*, *Saint-Sébastien*, l'*Hôtel de l'Ange* & l'*Hôtel des Lions*. Un repas composé d'un ragoût, une perdrix & une portion de châtaignes sèches coûtait 5 réaux sans vin & 6 réaux avec du vin d'Arganda[2]. Les premiers hôtels ne prenaient que 12 réaux par repas. Le premier secrétaire de l'ambassade de France & toute sa famille ne dépensaient en 1796 que 50 livres par jour[3].

Tout à fait indifférent au confort domestique, l'Espagnol attachait, au contraire, une grande importance à sa toilette. Les hommes s'en montraient même plus curieux que les femmes, car celles-ci adoptaient souvent par dévotion des costumes presque monastiques, ou recouvraient leurs robes d'une longue jupe noire unie, la basquine, de l'aspect le moins gracieux.

Si l'on en croyait les sermonnaires & les satiriques, la fureur de la mode aurait dépassé toutes les bornes en Espagne. Sempere y Guarinos, auteur d'une histoire du luxe en Espagne, accuse Ferdinand VII & la reine Barbe d'avoir donné le signal du luxe dans les vêtements. « La reine, dit-il, aimait les plaisirs, & le ministère favorisa les fabriques de tissus d'or & d'argent, les manufactures d'étoffes fines de soie & de laine[4]. » Les hommes commencèrent alors à se vêtir d'habits de couleur, les femmes raccourcirent leurs jupes, & il leur fallut des bas de soie & des souliers à la mode. On porta des mouchoirs brodés, des jabots de gaze, des bas en duvet de

1. Sepulveda, *Madrid viéjo*, p. 29.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 26.
3. *Archives des affaires étrangères de Paris* (*Espagne*), t. 639, f° 197.
4. Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, II, p. 166.

Digitized by Google

cygne, des résilles de fil d'or; les chapeaux affectèrent toutes les formes & toutes les coûleurs[1].

Charles III, qui s'habillait comme un châtelain de village, déplorait toutes ces folies. Il essaya, en 1766, une réforme du costume masculin; on sait comment elle fut accueillie. Le 23 mars 1767, quelques malintentionnés firent accroire aux marchandes d'herbes de Madrid qu'on allait leur couper leurs tresses, & leur retirer leurs épingles & les boucles de leurs souliers; l'émeute faillit recommencer. Les pauvres *verduleras* se mirent à pleurer lamentablement, & de crainte de pire, Aranda fit aussitôt démentir ce bruit ridicule[2]. Charles III n'en persévérait pas moins dans ses idées de réforme. Le 15 février 1788, Florida-Blanca lui transmit une pétition demandant le prompt établissement d'une loi somptuaire. Le roi la trouva si bien motivée qu'il la fit imprimer, & qu'il demanda à la junte d'Etat s'il ne serait pas à propos d'instituer « un concours avec prix de 1,000 réaux pour l'auteur du meilleur projet d'un costume national[3]. » Ce dessein bizarre fut combattu respectueusement par la junte, & la mort du roi, survenue bientôt après, fit abandonner la chose.

Sans tomber dans les exagérations des moralistes, on doit reconnaître que le luxe du costume prit un très grand développement en Espagne dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Les beaux cartons de tapisserie peints par Goya nous donnent la physionomie exacte de la société madrilène vers 1780. On y voit clairement deux tendances bien tranchées : les uns ont adopté purement & simplement le costume français, les autres ont gardé le costume national légèrement modifié. Des premiers, il y a peu de chose à dire : ce sont des personnages officiels, des gens en place ou des excentriques qui copient avec plus ou moins de bonheur les modes de Versailles, & ne savent presque jamais nouer leur cravate ou porter leur perruque[4]. Les seconds sont beaucoup plus intéressants pour les amateurs de pittoresque. Le costume des hom-

1. M. Fernandez, *La hacienda de nuestros abuelos*, p. 275.
2. Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III°*, II, p. 114.
3. M. Fernandez, *La hacienda de nuestros abuelos*, p. 276.
4. Voir *la Noce de village* & *le Jeu de la cuchara* de Goya.

Digitized by Google

mes est réellement très gracieux & très seyant. Les *Vendanges* de Goya nous montrent un jeune seigneur recevant des mains d'une vendangeuse une hottée de raisins. Il porte la culotte ornée sur le côté d'une ruche de rubans, sa veste courte s'ouvre sur une chemise à plis flottants, ses cheveux longs sont enfermés dans une résille. La cape & le chapeau chambergo sont toujours à la mode pour la promenade, mais on commence à retrousser par-devant le bord du chapeau, comme on le voit dans *la Promenade Andalouse* & dans *le Rendez-vous*. La cape est moins ample qu'autrefois; elle est souvent ornée d'un biais de soie ou d'un galon. Les femmes n'ont ni rouge ni mouche, & ne surchargent pas leur tête d'un ridicule édifice comme font les Françaises de la même époque. L'habillement est simple & gracieux, la jupe n'est ni étriquée ni démésurément élargie, elle ne ressemble ni à un éteignoir ni à une cloche; elle dégage le pied chaussé d'un soulier pointu, brodé & orné d'une large boucle d'argent. Le corsage de couleur plus sombre fait valoir la taille, un fichu de batiste croisé sur la poitrine rappelle la « chapelle » de nos Arlésiennes. Quelques femmes portent aussi la veste andalouse à épaulettes de passementerie. Presque toutes portent la mantille & toutes ont l'éventail à la main[1].

Sous Charles IV, l'imitation française fait des progrès, le petit-maître (*el petimetre*) de Madrid le dispute en ridicule à l'incroyable de Paris. — « Boucle énorme & petit soulier, bas blanc & lustré, sans chaussette, culotte venant à la rigueur jusqu'au genou, habit vert anglais & point à bon marché, magnifiques boutons à portraits, gilet blanc brodé en chaînette, toupet bien frisé, courte queue, taille remontée jusque sous les bras. Avec cela & des revers de broderie fine, un grand chapeau pelucheux, une cravate qui couvre le cou d'un flot de mousseline, des eaux de senteur, du râpé, une cape d'écarlate, pas mal d'aplomb & beaucoup d'argent, avec tout cela est petit-maître qui en a bien envie[2]. »

1. Voir *la Promenade andalouse*, *l'Ombrelle*, *la Balançoire*, *le Cavalier & la Dame*, *les Laveuses*, *la Bouquetière*, parmi les cartons de Prado de Goya.

2. Cité par Duro, *Historia de Zamora*, III, p. 510.

Digitized by Google

Le petit maître manquait d'originalité. Le véritable élégant espagnol s'appelait *currutaco*. N'entrait point qui voulait dans l'ordre de la *currutaqueria*. Quoique les règles fussent partout les mêmes, que le currutaco de Madrid eût les mêmes opinions, lût les mêmes livres & usât des mêmes phrases que le currutaco de Mexico, il s'en fallait de beaucoup qu'il n'y eût aucune différence entre l'élégant de province & celui de la capitale. Tels currutacos de Séville ou de Valence n'étaient plus à Madrid que des pirracas, c'est-à-dire des élégants de second ordre, des bellâtres. Le currutaco se piquait d'être une créature éthérée : « Sa délicate, menue & déliée machine ne se soutenait qu'à l'aide de jus, d'esprits, d'essences, de conserves, de bonbons & de liqueurs; il avalait, il suçait, il buvait, il savourait; il ne mangeait jamais. » Le currutaco cultivait quatre sciences profondes dont la connaissance lui assurait une supériorité éclatante sur tout le reste des humains : la *ciencia toeletaria* le guidait dans le choix de ses habits, la *ciencia umbelaria* lui enseignait à bien porter son chapeau, la *ciencia miroaria* lui apprenait à consulter son miroir, la *ciencia incedaria* lui donnait une démarche d'une inimitable distinction : « Voyez le Prado un jour de fête, il est rempli d'une foule immense. Toutes ces personnes vont & viennent, s'agitent de côté & d'autre; mais combien peu marchent par principes, combien peu possèdent à fond la *ciencia incedaria*? Voici qu'un homme naturellement bien doué, & instruit dans les règles & les préceptes de l'art, traverse le salon (du Prado) d'un bout à l'autre. Les connaisseurs admirent, les profanes s'étonnent, car tel est l'effet du mérite qu'il se découvre même à l'ignorance. La promenade de cet homme est citée comme un prodige, & dans son genre, elle est comparable à un des plus beaux passages d'Homère ou de Virgile. » Pour arriver à cette science suprême, le currutaco s'exerçait à domicile, marchant pendant deux heures devant son miroir, avec des entraves aux pieds. Le bel air était de paraître à la Puerta del Sol entre une heure & deux heures, de s'y arrêter quelques instants, de dire à haute voix quelques mots de français ou d'italien & de disparaître comme par enchantement. A la nuit, le currucato se rendait au Prado & y faisait quelques tours,

Digitized by Google

« affalé sur son cheval comme un Anglais », ou menant son cabriolet à bride abattue[1]. S'il consentait à vous parler, c'était en faisant la moue (*el ɣorongo*). Il parlait un langage raffiné, inintelligible au vulgaire. S'il demandait la permission d'allumer son cigare, il disait : « Votre Grâce daignera-t-elle bien me communiquer ses ardeurs fumassières pour rassasier mon impudique appétit? » Et la personne interpellée répondait : « Votre Grâce sait parfaitement que je garde le coffret de ses ordres dans la valise de mon obéissance[2]. »

Les femmes ne furent pas les dernières à abandonner le costume national; elles adoptèrent les modes grecques & romaines qui faisaient fureur à Paris, & sauf la coiffure, la duchesse d'Albe, telle que nous l'a peinte Goya, aurait pu se promener au jardin des Tuileries aussi bien qu'au Retiro.

La jeunesse dorée de Madrid n'avait pas le monopole de l'élégance. Le peuple avait aussi son dandysme. Dans les bas quartiers de la ville vivait toute une population de cordonniers, de taverniers, de bouchers, de carrossiers, de marchands de fer, de marchands de vieux papiers, de chiffonniers & de maquignons. Il y avait là « des Sévillans de Triana, de la Macarena & du Compas, des gens de la campagne de Valence & de Murcie, des gars de la Manteria de Valladolid. Il en venait des Percheles & des îles de Riazan de Malaga, de l'Azoguejo de Ségovie, de la Olivera de Valence, des Tendillas de Grenade, du Potro de Cordoue, des Ventillas de Tolède, & de cent autres points de la carte picaresque de l'Espagne. » Tous ces aventuriers mêlés au peuple de Madrid joyeux & plein de bon sens, finirent par donner naissance au *manolo*, type composite où se retrouvaient la grâce & la jactance andalouse, la vivacité valencienne, le sérieux & la grandiloquence castillane. Le manolo, c'est le vrai fils de Madrid, arrogant & loyal, téméraire & indolent, sarcastique & à moitié révolutionnaire, dédaignant la fortune & se riant du malheur, mélange de fatalisme oriental, de vanité, de paresse & de valeur espagnoles[3].

1. *Libro de Moda*, Madrid, 1796.
2. Sepulveda, *Madrid viejo*, p. 111.
3. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, II, pp. 25-33.

Digitized by Google

Il faisait beau voir les dimanches & jours de fêtes les manolos & leurs compagnes sortir de la rue « du Baiser », de la rue « du Nard fleuri », de la rue « des Puces », de la rue « Va-t'en-au-diable », de la rue « Sors-si-tu-peux[1] », & se répandre en groupes bruyants sur les promenades ou monter à la Romeria de San Isidro. Le manolo portait la culotte étroite, le petit gilet, la casaque à manches; ses cheveux tombaient dans une résille de soie; son chapeau rond, de nuance claire, haut, pointu & bien lustré, lui donnait un air de seigneur. Il se promenait fièrement la baguette à la main & le couteau à la ceinture. La manola était bien plus belle avec son pied menu, son bas blanc, sa jupe courte garnie d'un large volant, sa veste brodée, sa mantille étroite, sa lourde natte de cheveux noirs bien relevés par un peigne d'écaille[2].

Les manolos, qui prirent plus tard le nom de *majos*, formaient un peuple à part, ignare, violent, débauché, intolérant, ennemi juré des étrangers, mais jaloux de son indépendance, frondeur incorrigible, patriote enthousiaste, cent fois plus vivant & plus intéressant que le noble ou le scribe hébétés par l'air de la cour.

Fêtes & divertissements publics.

Les mœurs casanières des rois d'Espagne rendaient les fêtes officielles extrêmement rares à Madrid. Les jours de gala à la cour on ornait les édifices publics de tentures de velours rouge,

1. *Calles del Beso, del Nardo florido, de las Pulgas, de Enhoramala vayas, de Sal si puedes.* — Sepulveda, *Madrid viejo,* p. 357.

2. Deux figurines en porcelaine du Retiro, conservées au secrétariat de l'Ayuntamiento de Madrid, représentent le Manolo & la Manola. La femme porte une jupe olive, serrée sur les hanches & descendant jusqu'à mi-jambe, un corsage décolleté & à manches courtes, couvert de broderies, une écharpe rouge & une mantille.

Le même type, un peu modifié, se trouve dans la *Maja echada* de Goya, à l'Académie de San Fernando. La maja est vêtue d'une longue robe blanche; elle porte une veste jaune brodée de noir & une ceinture rose.

Cf. *Coleccion de trages de España*, gravée par Devère. — Bibl. nationale de Paris, dép. des Estampes, Espagne (costumes & mœurs).

Digitized by Google

de temps à autre on illuminait la ville, où l'on tirait un feu d'artifice; il fallait une occasion bien exceptionnelle pour que Madrid fût réellement en fête. Une des plus belles cérémonies publiques que l'on puisse citer fut l'entrée de Charles III dans sa capitale le 13 juillet 1760. Le cortège royal, précédé du corps des hallebardiers & des gardes flamande, espagnole & italienne, comprenait vingt-trois carrosses de gala, sans compter les voitures des dames d'honneur de la reine & le splendide carrosse d'argent de LL. MM. L'Ayuntamiento avait élevé quatre arcs de triomphe dans les principales rues de la ville, une grande décoration avec perspective entre l'église Sainte-Marie & le palais des Conseils, un grand salon décoré de colonnes dans la cour des bureaux du palais. Dans la *calle Plateria*, les orfèvres avaient bâti un pavillon carré, flanqué de tourelles & décoré de vitrines, où ils avaient exposé leurs plus belles pièces d'orfèvrerie & leurs plus beaux joyaux. Les greffiers & les notaires avaient orné les fontaines de la ville. Le soir, il y eut feu d'artifice & illumination de la Plaza Mayor. Le lendemain, 14 juillet, la troupe espagnole du Colysée donna une représentation de l'opéra : *Le plus beau triomphe d'Alcide*, avec saynètes & divertissements. Le 15 juillet eut lieu une course de taureaux où figurèrent quatre champions nobles (*cavalleros en plaza*) suivis chacun de cent laquais vêtus de bleu, de vert, d'incarnat & de jaune paille. Quatre grands d'Espagne avaient fait les frais de cette splendide course. Le 16 juillet, dernier jour des fêtes, les petits corps de métier (*gremios menores*) envoyèrent au Retiro une troupe formée de quatre cent quarante-deux figurants, accompagnés de quatre cent quarante-deux laquais porteurs de torches. Les acteurs figuraient une troupe de guerriers vêtus à l'ancienne mode d'Espagne. Une députation des corporations vint débiter au roi un respectueux compliment en vers, & la compagnie exécuta ensuite une danse militaire avec épée & boucliers. Les faiseurs de complaintes popularisèrent dans une série de compositions, d'un goût détestable d'ailleurs, le souvenir de ces fêtes extraordinaires [1].

1. Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III°*, t. I, p. 269.

Digitized by Google

Les véritables fêtes nationales à Madrid étaient les fêtes religieuses; la nuit de Noël, la « bonne nuit », comme on l'appelait, la Semaine sainte, la Fête-Dieu, la fête de saint Isidore laboureur mettaient toute la population en émoi & en joie.

En temps ordinaire, les Madrilènes savaient encore, malgré les ordonnances de police, satisfaire leur amour inné du mouvement & du plaisir.

La grande distraction des Madrilènes était la promenade. Les rues où ne roulaient ni haquets ni fardiers étaient parcourues par des calèches (*calesas*), des coupés (*calesines*), des coches (*galeras*), des chars à bancs (*tartanas*), des cabriolets (*birlochos*)[1], attelés de mules plus ou moins fringantes, mais toujours ornées de pompons & de grelots. Le soir, de riches attelages, de belles mules tondues sur le dos amenaient au Prado les carrosses aristocratiques. On se promenait aussi à cheval; les cavaliers passaient tout droits & comme rivés à leur selle[2]. On se promenait surtout à pied, & rien n'était plus pittoresque que ce grand « salon » planté d'arbres, traversé en tous sens par une foule joyeuse & parée. Au son de l'*Angelus*, tous les promeneurs s'arrêtaient comme paralysés & récitaient une courte prière[3]. Mais quand la nuit tombait, des groupes de filles s'assemblaient sous les arbres & sur les bancs; on eût dit qu'il en sortait de terre, tant leur foule se faisait épaisse & pressante[4]. De temps à autre, les gardes du corps envahissaient le Prado, & recrutaient de gré ou de force des spectateurs pour le théâtre du Retiro où il avait plu à la reine Marie-Louise d'aller voir la comédie[5].

Mais si les courtisans ne suffisaient pas à remplir la salle, si Charles IV avait menacé de jeter les comédiens par les fenê-

1. *Nov. Rec.*, III, XIX, pp. 23 & 24.
2. Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 34.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 41.
4. De Langle, *Voyage en Espagne*, II, p. 174. L'obscurité des rues favorisait la débauche. Un Espagnol du siècle dernier avoue lui-même que Madrid était lamentable à cet égard. — *Nuestra corte esta en este vicio lastimosa.* — Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 92.
5. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, II, p. 174.

Digitized by Google

tres, le peuple adorait les représentations dramatiques, & les rois avaient dû donner satisfaction à ce goût national. Philippe V reconnut solennellement, par acte du 19 septembre 1653, la légitimité des comédies « exécutées avec la décence convenable, en évitant tout désordre & toute obscénité[1]. » En 1753, Ferdinand VI réorganisa l'administration des théâtres de Madrid[2], & en 1787 Charles III lui-même donna un règlement général pour la police des théâtres[3].

Au commencement du dix-huitième siècle, Madrid n'avait pas encore de salles de spectacle. On donnait les représentations dans les cours des auberges; les pièces étaient détestables, les acteurs ne valaient pas mieux, & les spectateurs, bruyants & mal élevés, portaient le scandale à son comble[4]. » En 1708, un Italien appelé Francisco Bartoli obtint de la municipalité la permission de construire un théâtre sur l'emplacement du « lavoir du poirier » (*los caños del peral*) & la ville devint propriétaire de la salle en 1713. On y joua la comédie italienne jusqu'en 1737[5]. Le 31 mai de cette même année, un ordre royal enjoignit au marquis de Montealto, corrégidor de Madrid, d'avoir à livrer le théâtre à la compagnie d'opéra italien dirigée par le marquis Annibal Deodato Scoti[6]. La reine Elisabeth Farnèse avait désiré entendre des opéras réguliers, & s'emparait du seul théâtre qui existât à Madrid. Mais les *Caños del peral* étaient fort loin du Retiro; la reine fit agrandir le théâtre du palais, & la salle fut inaugurée en 1747 par une représentation de *La clémence de Titus*, de Métastase. Le théâtre des *Caños del peral*, après être resté longtemps fermé, servit aux bals masqués; on y jouait aussi l'opéra italien[7] & la comédie espagnole; on y donnait des concerts spirituels pendant le Carême[8].

1. Pellicer, *Tratado historico sobre el origen de la comedia*, I, p. 279.
2. Amador de los Rios, *Historia de Madrid*, IV, p. 211.
3. Saldoni, *Diccionario de los musicos españoles*, IV, p. 403.
4. Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, II, p. 168.
5. Pellicer, *op. cit.*, I, p. 265.
6. Pellicer, *op. cit.*, I, p. 269.
7. Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, III, p. 356.
8. Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, II, p. 178.

Digitized by Google

Lorsque la reine confisqua le théâtre des *Caños del peral*, les amateurs de comédie espagnole firent bâtir en 1737 le théâtre de la rue de la Croix (*teatro de la Cruz*)[1], qui fut inauguré en 1743 & a subsisté jusqu'en 1861. En 1745, une seconde salle fut bâtie rue du Prince (*teatro del Principe*)[2], & fut reconstruite en 1806 après un incendie. Ces deux théâtres restèrent consacrés aux représentations espagnoles.

Les théâtres de Madrid présentaient quelques particularités curieuses d'installation. En mémoire du temps où le spectacle se donnait dans une cour d'auberge, le parterre s'appelait la cour (*patio*); quelques rangs de stalles, placés entre le parterre & la scène, s'appelaient *lunetas*. Au-dessus du parterre régnait une galerie semi-circulaire; la partie qui faisait face à la scène s'appelait la *cazuela*. Les ordonnances de police voulaient que les femmes vinssent au théâtre à visage découvert, & que la cazuela fût fermée par un treillage (*barandilla*)[3]; mais les ordonnances n'étaient pas observées; il n'y avait pas de treillage à la *cazuela*, & les femmes, à demi-cachées dans leurs mantilles, faisaient l'effet d'un chœur de religieuses[4]. Les prolongements de la galerie, de chaque côté de la *cazuela*, s'appelaient les gradins (*gradas*); ordinairement réservés aux hommes, ils pouvaient être ouverts aux femmes en cas d'affluence extraordinaire. Au-dessus de la cazuela régnaient deux rangs de loges qu'on appelait les chambres (*aposentos*), parce qu'elles représentaient les fenêtres des chambres d'auberge d'où l'on assistait autrefois au spectacle. Au-dessus des loges existait une sorte d'amphithéâtre couvert, réservé aux ecclésiastiques & aux gens graves qui voulaient voir la comédie sans se donner eux-mêmes en spectacle : c'était la *Tertulia*. On lui avait donné ce nom sous Philippe IV, parce que Tertullien était alors à la mode dans le monde des prédicateurs qui l'appelaient le triple Cicéron (*ter-Tulio*). On désigna alors les hôtes de la galerie supérieure du théâtre par le sobriquet de *Tertuliantes*, & le mot de *Tertulia*, d'abord appliqué à une

1. Bloc 214 du plan de Tomas Lopez.
2. Bloc 216.
3. Règlement de 1787, § 8.
4. Bourgoing, *Nouveau voyage en Espagne*, II, p. 361.

Digitized by Google

partie du théâtre, finit par désigner aussi toute espèce de réunion mondaine [1].

La saison théâtrale commençait à Pâques & durait toute l'année jusqu'au premier jour de Carême. Les directeurs des deux théâtres de la Croix & du Prince s'entendaient pour avoir chacun une troupe de valeur à peu près égale. En 1797, le seigneur Francisco Ramos, directeur du théâtre du Prince, présentait au public neuf artistes femmes pour le chant & la déclamation, douze jeunes premiers (*gàlánes*), deux pères nobles (*barbas*), deux comiques (*graciosos*) & un petit vieux (*vejete*). Le seigneur Luis Navarro, directeur du théâtre de la Croix, avait dans sa troupe huit femmes, dix jeunes premiers, deux pères nobles, deux comiques & un petit vieux [2]. Non seulement les deux troupes avaient une composition identique, mais certains acteurs de l'une devaient remplacer ceux de l'autre en cas de maladie. Madrid avait donc plutôt deux salles de spectacle que deux théâtres différents.

Pendant longtemps le théâtre s'était ressenti de son origine populaire & l'aspect des salles avait gardé l'air d'une sorte de foire. Jusqu'en 1763 on gardait son chapeau sur sa tête, on fumait le cigare ou la pipe dans les entr'actes, on interpellait les acteurs, on criait après les femmes des loges & de la *caɀuela*. Peu à peu ces abus s'atténuèrent, mais le public resta toujours très libre; un théâtre espagnol n'eut jamais l'air froid & guindé qu'avait un théâtre français au beau temps des tragédies classiques. Les habitués des théâtres de la Croix & du Prince formèrent deux coteries rivales & se désignaient réciproquement sous les sobriquets de Polonais (*Polacos*) & de Saucissons (*choriɀos*) [3]. On applaudissait avec frénésie, on sifflait avec rage. Le parterre restait l'interprète incorruptible & intransigeant du goût national, & c'est sans doute à son opposition persistante qu'est dû l'échec du classicisme français en Espagne. Les voyageurs français s'indignent souvent des prétentions de ces critiques populaires

1. Pellicer, *Tratado sobre el origen de la comedia*, I, p. 203.
2. *Diario de Zaragoɀa*, 23 mars 1797.
3. De Langle, *Voyage en Espagne*, I. p. 78.

Digitized by Google

« qui se montrent aussi difficiles que s'ils en avaient le droit[1] »; mais ils reconnaissent que ces portefaix en haillons suivent la pièce avec une attention soutenue, la comprennent d'un bout à l'autre, sans se perdre jamais dans le dédale de l'intrigue la plus compliquée, sans jamais manquer de souligner le détail gracieux ou mal venu. On peut ne pas aimer l'art qui passionnait le parterre, mais on ne peut refuser au parterre de l'avoir compris & de s'y être fanatiquement intéressé.

L'art dramatique traversait alors en Espagne une crise redoutable. Entre l'école française, froide & peu goûtée, & l'école espagnole, qui ne donnait plus que des pièces informes, l'Inquisition & la censure avaient beau jeu pour proscrire par centaines les drames & les comédies. Le *Nouveau Théâtre espagnol* (Madrid, 1800-1801, 5 vol in-8°) donne une liste de plus de six cents pièces interdites[2]. Aussi bien n'est-ce pas dans les grandes pièces qu'il faut chercher les meilleures productions de la littérature dramatique du dix-huitième siècle; c'est dans ces petits actes appelés « entremets » qui coupaient le spectacle; c'est dans les *saynetes*, dans les *tonadillas*, petites scènes déclamées ou chantées, qu'on retrouve le tableau le plus vivant & le plus curieux de la vie nationale. Rien n'a égalé dans ce genre le théâtre de Ramon de la Cruz; l'auteur nous donne lui-même la raison de son succès : « Ceux qui se sont promenés au pré de Saint-Isidore le jour de la fête du saint, ceux qui ont vu le quartier du Rastro à l'heure du matin, la Plaza Mayor la veille de Noël, le Vieux-Prado à la nuit, ceux qui ont veillé pendant les nuits de la Saint-Jean & de la Saint-Pierre, tous ceux qui se promènent par oisiveté, par vice ou par mode, en un mot tous ceux qui ont vu mes saynètes dans leur courte durée de vingt-cinq minutes diront s'ils ne sont pas oui ou non la copie de ce qu'ont vu leurs yeux & de ce qu'ont entendu leurs oreilles, si le plan n'est pas oui ou non bien adapté au terrain qu'ils ont parcouru, & si les tableaux ne représentent pas l'histoire de notre siècle[3]. »

1. Bourgoing, *Nouveau voyage*, II, p. 361.
2. Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, III, p. 378.
3. Ramon de la Cruz (édition de 1786-91).

Digitized by Google

Le peuple applaudissait avec transport ces petits chefs-d'œuvre de réalisme si profondément empreints de l'esprit madrilène, & telle était la souplesse des acteurs, la fidélité du rendu, le naturel inimitable du jeu que bien souvent les spectateurs reconnaissaient & nommaient les originaux qui avaient involontairement posé devant le poète [1].

Le goût du théâtre s'alliait chez les Madrilènes à l'amour de la musique & de la danse. Les professeurs de guitare pullulaient à Madrid & la danse était une véritable passion. On dansait sur les places, dans les rues, dans les carrefours, entre amis (*tertulias*), dans les bals publics (*verbenas*) & dans les théâtres. Aranda avait même autorisé les bals masqués, en dépit de l'Inquisition. On dansait la contredanse anglaise & française, la ronde, la valse, la pastourelle, la gavotte, la polonaise, l'allemande, le boléro, le zorongo, le menuet, le menuet-menestra, mêlé de boléro, de zorongo & d'allemande, le menuet alemandado, le menuet afandangado, le menuet de Bonaparte, le menuet de Robespierre, le menuet écossais, le menuet congo, la guaracha, le trésillo, l'entre-trois, le passe-pied, la contredanse galopée, la valse sautée, la valse de l'évanouissement. Dans chaque bal, un grand maître des cérémonies (*el bastonero*) conduisait la danse. Le grand art était pour lui de mener vivement les danseurs, — si l'on casse le bras à sa danseuse on en prend une autre, — & de ne pas laisser finir le bal avant sept heures du matin. On variait à l'infini les figures de danse. Une des plus originales s'appelait la Puerta del Sol : « Quatre couples figuraient les angles des rues qui donnent sur la place. A un signal donné d'autres couples débouchaient en courant entre les premiers, se promenaient sur la place sans se bousculer réciproquement, & au cri de : *Fuera! fuera!* reprenaient en hâte la première rue devant laquelle ils se trouvaient. » Dans les bals populaires on dansait la contredanse des maris, dont la deuxième figure représentait une course de taureaux. A la fin de la danse, une farandole générale, appelée « la danse du mulet », entraînait dans un galop effréné tous les hommes & toutes les femmes,

1. Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III°*, t. IV, p. 373.

Digitized by Google

fussent-elles vieilles, laides, manchottes, bossues, boiteuses même. Les danseurs intrépides avaient le plus grand succès auprès des jeunes filles : — « Qu'ils sont drôles, disaient-elles, qu'ils sont amusants! — Avez-vous vu avec quelle grâce il a fait le sarsé, l's noué, l'à force de bras, le moulin à vent, la cigale, l'arc du palais, le pont de Ségovie & le saloir! — Quel contredansiste! — Il vaut un Pérou! — Vrai! mes enfants, nous sommes bien heureuses d'être nées dans ces temps-ci & non dans ces âges antiques où les femmes vivaient soumises à des grognons si maussades'! »

Sempere y Guarinos a essayé de dresser le budget du plaisir à Madrid (1787) & pense que les Madrilènes dépensaient bon an mal an 5 millions de réaux pour se divertir[2]. Le théâtre compte pour près de moitié (2,186,790 réaux) dans ce total; les courses de taureaux n'y comptent que pour moins de trois dixièmes (1,442,257)[3]. Ce genre de spectacle, dont nous parlerons en étudiant la vie des villes de province, était mal vu du gouvernement & n'excitait pas non plus à Madrid le même enthousiasme que dans les provinces méridionales. Un détail qui prouve combien le théâtre était populaire est l'indulgente bienveillance de la population à l'égard des comédiens. Bien loin d'être excommuniés comme en France, les gens de théâtre formaient une confrérie placée sous le patronage de Notre-Dame de la Neuvaine & du Très-Saint-Christ de la Pitié. Ils avaient une chapelle particulière dans l'église paroissiale de Saint-Sébastien & y célébraient les offices de la Semaine

1. *Libro de moda*, p. XII-XVIII. — *Diario de Madrid*, 21 mars 1806. — M. Fernandez, *la Hacienda de nuestros Abuelos*, p. 275.

2. Recettes des théâtres du Prince & de la Croix, 1,442,857 rs — Théâtre des Caños del Peral (1re saison d'opéra), 379,430 rs; concerts de carême, 2e saison d'opéra, théâtre des funambules, ombres chinoises, Guignols, bals par souscription, soirées particulières, parties de campagne, &c.), en tout 5 millions de réaux. Sempère y Guarinos, *Historia del lujo*, t. II, p. 178.

3. Le cirque de Madrid, bâti en dehors de la Porte d'Alcala, appartenait à l'hôpital général; les représentations se donnaient au bénéfice des pauvres; on y produisait aussi devant le public des funambules & des équilibristes. — *Diario de Madrid*, 26 avril 1806.

Digitized by Google

Sainte par des concerts de musique religieuse[1]. Le goût des *autos* ne s'était pas tout à fait perdu; on représentait le 13 avril 1806 un drame sacré en trois parties, intituté : l'*Adoration du veau d'or ou la révolte des Israélites;* l'affiche promettait une décoration splendide, des effets d'eaux naturelles, on devait voir l'armée de Pharaon noyée dans la mer[2].

Le plaisir était en somme la grande affaire des Madrilènes, & les scandales de la Cour sous Charles IV les amusèrent plus qu'ils ne les émurent. Cependant, ce fut précisément à cette époque que l'esprit public commença de s'éveiller à Madrid. Dès 1790, la Cour s'effrayait de la propagande révolutionnaire; on bannit de la ville tous les gens sans emploi : « ce qui était, dit l'ambassadeur russe Zinowiew, une manière convenable de renvoyer quantité de Français radoteurs, effrontés et bavards[3]. » Mais dès la première nuit, le peuple lacéra une partie des affiches officielles & souilla l'autre d'ordures. En 1794, les prêtres & les moines tonnaient encore contre les Français, les appelaient « organes du démon & ennemis de Dieu »; mais beaucoup de gens éclairés commençaient à se rallier aux idées françaises, & Godoy avait dû organiser tout un système d'espionnage & d'intimidation pour comprimer le mouvement[4]. La rentrée des ministres français à Madrid après la paix de Bâle fut accueillie avec de vraies démonstrations d'enthousiasme. Les petits enfants considéraient avec terreur les hommes à cocarde tricolore, les *Raou Ro*, comme ils les appelaient, en imitant le bruit du tambour[5]; mais la foule envahissait la cour de l'hôtel où était descendu Pérignon, & criait sous ses fenêtres : « Vive la liberté[6] ! » Des femmes lui firent souhaiter la bienvenue, beaucoup d'officiers contre lesquels il avait combattu ou qu'il avait faits prisonniers venaient lui témoigner leur estime &

1. *Diario de Madrid*, vendredi saint, 4 avril 1806.
2. *Ibid.*, 25 mars 1806.
3. Tratcheswky, *l'Espagne à l'époque de la Révolution française* (*Revue historique*, t. XXXI, p. 30).
4. *Archives des affaires étrangères de Paris*, *Espagne*, t. 637, f° 17.
5. *Ibid.*, t. 649, f° 152.
6. *Ibid.*, t. 639, f° 296.

Digitized by Google

leur amitié[1]. Les prêtres eux-mêmes commençaient à se défier des émigrés : « De trente mensonges qu'ils nous font, disait l'un d'eux, nous n'en croyons plus qu'un[2]. » L'agitation libérale continua jusqu'en 1808[3] pour aboutir à la grande explosion de colère qui renversa Godoy & donna le premier coup à l'antique édifice de la monarchie catholique. Madrid allait devenir le centre de la vie politique de l'Espagne[4].

G. DESDEVISES DU DÉZERT,

Professeur à la Faculté des lettres de Clermont.

1. *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 639, f° 491.
2. *Ibid.*, t. 639, f° 153.
3. *Ibid.*, t. 658, pièce 14.
4. Extrait de *l'Espagne de l'ancien régime. — La Société*. Paris, 1897, in-8°. Lecène & Oudin.

Digitized by Google

DERNIER VOYAGE DE LA REINE DE NAVARRE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

SŒUR DE FRANÇOIS Ier

AVEC SA FILLE JEANNE D'ALBRET

AUX BAINS DE CAUTERETS (1549)

TROIS ÉPITRES EN VERS

INCONNUES DES HISTORIENS DE CES DEUX PRINCESSES ET DES ÉDITEURS DE LEURS ŒUVRES

ÉTUDE CRITIQUE ET HISTORIQUE

VII.

L'entrevue de Bayonne, préparée de longue main entre Charles IX & Philippe II, qui se déroba & se fit représenter par sa femme Elisabeth, fille de Catherine de Médicis & sœur du roi de France, avec l'assistance de ses ambassadeurs, eut pour prélude une visite des provinces de l'Est, du Sud-Est & du Midi (Champagne — avec une pointe & un arrêt convenus en Lorraine [1] — Bourgogne [2], Dauphiné, Provence, Lan-

1. Ce voyage, inspiré par le parti de Guise, mais suspect aux princes du sang, au parti huguenot & au connétable de Montmorency lui-même, avait pour but ostensible d'assister, à Bar-le-Duc, au baptême de Henri, premier fils du duc de Lorraine; les parrains furent Charles IX & Philippe II (représenté par le comte de Mansfeld).

2. A Mâcon, la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, rejoignit la Cour; à Roussillon (Dauphiné), elle s'en séparait, mais laissait son fils Henri auprès du roi de France, sous la garde loyale de Montmorency (F. de Crue, *ouvr. cité*, chap. XIX).

Digitized by Google

guedoc & Gascogne) par Charles IX, la reine-mère & toute leur Cour.

Partis de Paris dès le lundi 24 Janvier 1564, (1563 v. st.), & de Fontainebleau, le 13 Mars, après un séjour de six semaines, ils atteignirent Valence-en-Dauphiné le 23 Août, & ils en repartaient le 2 Septembre au soir. Ce fut pendant la halte de Valence, qu'on apprit l'accident survenu à la reine Elisabeth, dont une fausse-couche avait mis la vie en danger. Elle entra en convalescence vers la mi-Septembre. Jusqu'au 11 Janvier 1565, les tergiversations continuaient touchant l'idée d'une entrevue politique; on l'admit alors en principe. Fin Janvier, le lieu — Bayonne — était fixé, & Catherine, en remerciant Philippe II de lui envoyer sa femme *là*, exprimait l'espoir de le voir lui aussi, peu « après » [1].

Entre Valence & Toulouse, les grandes étapes furent Montélimar, Avignon, Aix-en-Provence, Brignoles, Hyères, Toulon, Marseille, Arles, Nimes, Aiguesmortes, Montpellier, Agde, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary. Le 31 Janvier, coucher sans cérémonie à Toulouse, où l'entrée solennelle se fit le lendemain & où le roi tint « sa Cour de Parlement » le 8 Février.

La Cour séjourna dans Toulouse tout le mois de Février & dix-huit jours pleins du mois de Mars; elle n'en repartit que le 19 Mars au matin. Dans l'intervalle, en Mars, le bruit avait couru d'une grossesse d'Elisabeth, l'empêchant de faire le voyage projeté; il fut démenti, & l'on reçut avis qu'elle serait à Valladolid avant la fin du mois.

Voici les principales étapes de la Cour de France depuis Toulouse :

19 Mars 1565. — Départ de cette ville.

20 Mars. — Passage du Tarn, entrée à Montauban.

21 Mars. — Coucher à Moissac, au pays d'Agénois.

23-26 Mars. — Entrée & séjour à Agen.

27 Mars. — Dîner au Port-Sainte-Marie; coucher à Aiguillon.

28 & 29 Mars. — Séjour à Marmande.

1. V. Comte H. de La Ferrière : *étude citée*.

Digitized by Google

29-31 Mars. — Séjour à la Réole. — Le 31, coucher à Cadillac.

1er Avril 1565 (dimanche) : dîner à Cadillac; puis on s'embarque sur la Garonne, pour aller coucher sans cérémonie à Bordeaux.

Les derniers déplacements du roi, du vendredi 23 Mars au 1er Avril, eurent lieu dans « un beau batteau que les Capitoulx de Toulouse luy firent faire », au dire d'Abel Jouan. (Le 28 Mars, un courrier envoyé par le duc d'Albe annonçait que la reine d'Espagne passerait la Semaine-Sainte à Valladolid & que de là elle gagnerait Burgos, le lendemain ou surlendemain de Pâques, fête qui tombait le 22 Avril [1]).

Le roi, arrivé dans Bordeaux, y passa la journée du lendemain 2 Avril, puis s'en fut, du 3 au 8, habiter le château de Thouars, près de la ville, en attendant que le beau temps permît son entrée solennelle : celle-ci eut lieu le 9 Avril.

Du 9 Avril au 3 Mai 1565 : séjour du roi & de la Cour à Bordeaux. — (Le 12 Avril [2], le roi tient son lit de justice au Palais. — Le 19, une lettre de Thomas Smith, envoyé anglais, parle de la réception brillante faite par la reine-mère, le 18, au comte d'Egmont & au jeune prince de Parme, revenant d'Espagne en Flandres, & rapporte qu'elle leur exprima le désir de voir Philippe II à Bayonne. — D'autres lettres portent que, par contre-partie, elle célébra pompeusement la Saint-Georges, 23 Avril) [3].

3 Mai [4]. — Le roi & la Cour quittent Bordeaux.

4 Mai, dîner & coucher à Langon.

5 Mai. — Entrée, dîner & coucher à Bazas, où, le 6, le roi & la Cour ont le spectacle d'une course de taureaux.

7 Mai. — On passe la rivière de Ciron « sur le pont de Boullas... lieu qui fait la séparation de France & des terres de

1. Comte H. de La Ferrière : *étude citée*.

2. M. B. de Puchesse se trompe en écrivant dans son Etude précitée (V. mon chap. II : « *Le 12 avril*, la Cour quitte Bordeaux. »

3. V. baron K de Lettenhove : *ouvr. cité*, chap. VII-XI, pour ces faits & pour l'entrevue ultérieure. — Cf. Abel Jouan sur ce passage.

4. Date d'Abel Jouan. — Le comte H. de la Ferrière dit : « le 2. »

Digitized by Google

Navarre » (A Jouan). Dîner & coucher à Captieux « au commencement des landes de Bordeaux. »

8 Mai. — On entre « ès landes ». — Dîner au hameau de la Traverse, coucher à Roquefort.

9 Mai. — Continuation de la traversée des Landes. — Dîner & coucher à Mont-de-Marsan, où l'on séjourne quinze jours.

24 Mai. — Départ & reprise du voyage par les Landes; dîner à Meilhan, coucher à Tartas.

28 Mai. — Départ & dîner à Pontonx. — Sortie des Landes & entrée à Dax.

29 Mai. — Dîner à Saubusse; puis, après dîner, embarquement sur l'Adour, pour aller coucher à Bayonne. (Le roi y demeura *incognito* avec sa mère & la Cour jusqu'au 3 Juin, pendant que Catherine de Médicis vaquait aux préparatifs de l'entrée solennelle & s'abouchait, le 31 Mai, avec l'ambassadeur d'Espagne, Alava, installé dans un vaste hôtel. Une lettre d'Alava, de ce jour, note qu'elle s'y rendit déguisée, à la brune, interrogea ses serviteurs & lui laissa un message. — Le 1er Juin, *fête de l'Ascension*[1], Alava, averti que Catherine ira à la cathédrale, se trouve sur son passage & l'entretient du bruit, courant alors, d'un projet de réception d'une ambassade turque par le roi Charles IX[2].)

3 Juin. — Le roi s'embarque & remonte le fleuve pour aller dîner à La Honce, « petite abbaye cachée en un bois », & revient en bateau, descend au bout du pont en « un théâtre » d'où il passe la revue des compagnies de la ville, puis fait son entrée officielle « qui fut fort belle. » — Des inscriptions en vers ornaient quatre tableaux « separez en quatre endroicts », en l'honneur du roi & de sa famille. (A. Jouan.)

8 Juin. — Pendant le séjour de Bayonne, Alava reçoit des

1. L'année précédente, le roi, sa mère & la Cour avaient célébré l'*Ascension*, au sortir des fêtes de Bar-le-Duc, le jeudi 11 mai 1564, à Gondrecourt.

2. Voir baron K. de Lettenhove : ouvrage cité, *ibid.*, p. 243, &, pour la suite des indications concernant l'*entrevue de Bayonne* & l'*ambassade turque*, pp. 247-255, concurremment avec le comte H. de la Ferrière & Abel Jouan.

Digitized by Google

lettres de Philippe II déclinant l'invitation d'assister *lui-même* aux conférences de Bayonne. Instruit par Alava des négociations de Catherine avec les Turcs[1], il part de Valladolid pour Madrid, après avoir mis comme conseiller auprès de sa femme Elisabeth, chargée de le suppléer en France, son ministre de confiance, le duc d'Albe.

9 Juin. — Le duc d'Orléans, frère du roi[2], va, en brillante compagnie, « *au devant de la Royne d'Espaigne*, leur sœur, *iusques à dix lieuës dans Espaigne, près Thoulouzette.* » (A. Jouan.)

12 Juin. — Charles IX & Catherine de Médicis, avertis qu'Elisabeth doit partir d'Irun le lendemain après dîner, se rendent au-devant d'elle & couchent à Saint-Jean-de-Luz.

14 juin[3]. — Ils vont, « bien accompagnez des Princes & grands Seigneurs de France, » (A. Jouan[4]) l'attendre à Hendaye au bord de la rivière qui sépare les deux royaumes (la Bidassoa). Elle entre « au batteau du Roy » au milieu de la rivière; puis, après une collation sous la feuillée qu'il avait fait dresser sur la rive française, elle & Catherine, avec lui, s'en vont coucher à Saint-Jean-de-Luz.

15 Juin[3]. — Tous, avec le duc d'Albe & la troupe espa-

1. Le 1er Juin, Alava apprend indirectement que le baron de la Garde est arrivé à Bordeaux pour y attendre un ambassadeur turc récemment débarqué. En effet, depuis quelques jours, on avait informé de Marseille la reine-mère que cet ambassadeur, un Polonais, venait d'être accueilli avec égards, & qu'on le faisait accompagner par le consul français d'Alger, en prévenant M. de Joyeuse de le bien traiter en Languedoc & de le conduire jusqu'au roi avec sa suite de cinquante Turcs & l'escorte fournie par le comte de Tende, gouverneur de la Provence. *Un peu avant la venue de la reine Elisabeth*, le consul d'Alger prévenait Catherine *de l'arrivée de l'ambassade turque à Dax*. Elle se hâta de répondre qu'on y restât jusqu'à nouvel ordre.

2. Edouard-Alexandre, qui prit ensuite le nom de Henri, le titre de duc d'Anjou, & devint le roi de France Henri III.

3. Dates d'Abel Jouan, suivi par le baron K. de Lettenhove. — Le comte H. de la Ferrière, à tort, dit : 13 & 14 *Juin*.

4. C'est-à-dire « avec le Connétable & toute la Cour, *sauf la reine de Navarre & le prince de Condé, que Philippe II n'avait pas voulu admettre.* » (F. de Crue, *ouvr. & chap. cités*.)

Digitized by Google

gnole, repartent pour Bayonne, où la reine d'Espagne fait son entrée aux flambeaux vers les neuf heures du soir. (M. Ed. Frémy inscrit ici la date fantastique du 14 *Mai!*)

Du 15 Juin au 2 Juillet : — Séjour d'Elisabeth à Bayonne. — Fêtes & politique mêlées. — Le 23 juin, souper & gala de nuit somptueux dans une île de l'Adour, avec spectacle d'une pastorale, travestissements, danses, illuminations féeriques. — Tournoi de Bayonne, le 25 Juin; puis, combats « en salle » & « comédies. » (Plusieurs conférences entre Catherine de Médicis & le duc d'Albe; une dernière, le 30 Juin, où figurent Charles II, Catherine, Elisabeth, le duc d'Albe, don Juan Manrique, le duc d'Orléans, le connétable de Montmorency, les cardinaux de Guise & de Bourbon, le duc de Montpensier, le maréchal de Bourdillon. Après cette conférence définitive & la remise d'un écrit de Philippe II, les dispositions hésitantes du roi & de sa mère semblent changées[1].)

18 Juin. — Entrevue secrète de Charles IX avec l'envoyé turc. — Par lettre du 12 Juin, le consul d'Alger avait insisté sur la nécessité de recevoir au plus tôt l'envoyé de Soliman, au moins en audience secrète. Il offrait de l'amener *incognito* à Bayonne. Charles IX & Catherine préférèrent lui donner rendez-vous hors de la ville, au couvent de Saint-Bernard-lez-Bayonne[2]. Alava dit l'ambassadeur turc très fâché *de ce qu'on était resté si longtemps sans lui donner audience*, & ajoute

1. Catherine, prodigue de démonstrations orthodoxes comme de promesses conciliantes envers les Réformés, continuait son jeu de bascule favori : dans l'été de 1564, elle restreignait, par l'édit de Roussillon, les libertés protestantes, après avoir évincé les Huguenots de Lyon & poursuivi de ses tracasseries Jeanne d'Albret & la duchesse Renée de Ferrare; mais, en Novembre, elle négociait le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Angleterre; pendant le séjour de Toulouse elle renouvelait le fameux contrat du 12 Mars 1563, l'Edit de pacification d'Amboise contenant Catholiques & Réformés; entre Bordeaux & Mont-de-Marsan, elle avait encore déclaré publiquement qu'on le maintiendrait. (Lettre de Smith, du 5 Mai.) — Voir F. de Crue & baron K. de Lettenhove : *ibid.*

2. Abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, que le comte H. de la Ferrière nomme, par erreur, Saint-Léonard, dans *l'Entrevue de Bayonne.*

Digitized by Google

qu'il a fait deux ou trois fois mine de vouloir s'en aller, que le roi & la reine mère sont partis *hier* — 18 Juin — *à une lieue & demie d'ici* pour le recevoir [1]. (Il ne pouvait donc, bien que M. B. de La Grèze allègue à l'appui de ce conte un manuscrit indéterminé [2], avoir été déjà reçu *à Tarbes* par le roi & par sa mère, ce qui aurait eu lieu forcément du 4 au 11 Juin, *avant l'entrée en France de la reine Élisabeth*. On remarquera, d'ailleurs, que dans l'itinéraire du roi & de la Cour la ligne du voyage décrit une courbe au-dessus des États pyrénéens de la Maison de Navarre (comté de Foix, comté de Comminges, Bigorre & Tarbes, Béarn & Pau, Navarre française). En ces régions, la maison de Navarre était maîtresse [3]. M. F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, dans sa belle Notice historique & archéologique : *Château de Foix* [4], rappelle que le jeune roi de Navarre, notre futur Henri IV, vint « dans son pays de Foix » en 1565. De Lescazes, un vieil historiographe local, dit « que le roy de France, Charles IX, faisant la ronde de plusieurs provinces, estant arrivé à Tolose, Henri IV [5] roy de Navarre, comte de Foix, *suivant la Cour royale*, prit occasion d'aller voir le pays de son comté, *selon la recommandation à luy faite de la part de sa mère* [6], & ayant

1. Comte H. de la Ferrière, *étude citée*.

2. « Charles IX, *d'après un manuscrit*, passa à Tarbes *en* 1565 & y reçut la visite d'un ambassadeur turc. *Le roi se rendait à Bayonne, où il était attendu par sa sœur la reine d'Espagne.* » (Chap. IX, p. 127, de l'*Hist. religieuse de la Bigorre*, Paris, Hachette, 1863, in-12). Que de contradictions avec la vérité!

3. Le Roussillon seul lui échappait, dépendant de l'Espagne; c'est de ce côté que la Cour de France descendit le plus au Sud. Abel Jouan note, mardi 8 Janvier 1565, qu'on atteint Leucate (où l'on dîne), « belle forteresse *& dernière place de France, à 4 lieuës de Perpignan.* »

4. *Revue des Pyrénées*, t. VIII, pp. 68-121. 1896.

5. *Henri IV, roi de France*, plus tard; mais il faudrait dire *Henri III de Navarre*.

6. Henri de Navarre, né à la fin de 1553, était si jeune lors de ce voyage, qu'il était en cela *mené* absolument par sa mère. Il aurait toutefois joué un rôle plein d'initiative & de hardiesse rare pour son âge, si, comme l'avance un historien, répété par le baron K. de Lettenhove, se retrouvant avec la Cour de France, lors de l'entrevue de Bayonne, il s'était glissé inaperçu dans le cabinet de la reine mère pour y sur-

Digitized by Google

fait son entrée avec magnificence à Foix... se retira tout après dans Pamiès & Mazères, *où les exercices des Huguenots estoient pratiquez & où aussi il fit publiquement prescher par ses ministres liberté de conscience* [1]. » Catherine, qui n'avait pas encore pris une attitude résolument hostile contre les Huguenots, mais qui se targuait de son catholicisme auprès des Espagnols, eût craint sans doute, par une visite intempestive dans ces contrées, où Jeanne d'Albret prêtait force au protestantisme, d'y soulever des troubles fâcheux pour sa politique mi-partie, ou même d'y risquer gros jeu pour elle, le roi son fils & leur entourage. (Si Catherine de Médicis accompagna Henri de Navarre, plus tard, sur la fin de Février 1578, dans ce même comté de Foix, elle y venait en de tout autres circonstances, comme belle-mère, avec sa fille Marguerite de Valois, mariée au roi Henri, & les dames de leur Cour.)

2 Juillet 1565. — Élisabeth quitte Bayonne. Ce jour-là, Catherine répond au duc d'Albe « de la gaillarde détermination de son fils en tout ce qu'on lui demande [2]. » — Abel Jouan dit : « La Royne d'Espaigne demeura *dix sept jours à Bayonne*, & le Roy y demeura trente trois jours, *puis partirent tous ensemble* le Lundy deuxiesme jour de Juillet » pour aller coucher à Saint-Jean-de-Luz.

3 Juillet. — Après dîner, le roi, sa mère & tous les Espagnols partent *ensemble* pour reconduire la reine Élisabeth jusqu'au bord de la Bidassoa. Charles IX s'en fut coucher à Saint-Jean-de-Luz. « *Et la Royne sa mère passa la rivière pour aller coucher avec la Royne sa fille au village de Heron* » (Irun), d'où elle « *s'en retourna le lendemain... coucher à Sainct Jehan de Luz*. Et monsieur d'Orléans retourna conduire la dicte Royne d'Espaigne *jusques à Sergouse* (Saragosse), *qui est une*

prendre les conseils meurtriers du duc d'Albe. (Mathieu, t. I. p. 283).

1. « *Le Memorial historique... des troubles & ce qui est arrivé diversement de plus remarquable dans le Païs de Foix & Diocèse de Pamiers* » (1490-1640), par Jean Jaques de Lescazes, Prestre, jadis Curé de Foix, &c. A Tolose, par Arnaud Colomiez, Imprim. ordin. du Roy & de l'Université. — MDC.XLIV. » (Réimpr. à Foix, 1891, v^e Pomiès, in-8°). P. 68.

2. Baron K. de Lettenhove : *ouvr. cit.* p. 255.

Digitized by Google

ville quinze lieuës en Espaigne, duquel lieu il fut de retour à Sainct Jehan de Luz, où le Roy l'attendoit... » & séjourna jusqu'au 11 Juillet. (Abel Jouan.)

11 Juillet. — Départ du roi & de sa Cour par Biarritz, pour Bayonne, où ils couchent.

12 Juillet. — Départ de Bayonne ; coucher à Bidache.

13 Juillet. — Dîner & souper audit lieu ; coucher à Peyrehorade.

14 Juillet. — Dîner & coucher à Dax (séjour).

17 Juillet. — Départ de Dax, dîner & coucher à Tartas.

18 Juillet. — Dîner & coucher à Mont-de-Marsan (séjour).

23 Juillet. — Départ de Mont-de-Marsan, dîner & coucher à Cazères.

24 Juillet. — Dîner & coucher à Nogaro. — 25 Juillet, dîner & coucher à Eauze.

26 Juillet. — Dîner & coucher à Montréal. — 27 Juillet, entrée, dîner & coucher à Condom.

28 Juillet. — Entrée, dîner & coucher à Nérac, *où se tenait la Cour de Navarre*, & où l'on tâcha de ramener Jeanne d'Albret au catholicisme [1].

1er Août. — Départ de Nérac.

Puis le roi & sa Cour, remontant vers Paris en zig-zag, quittent l'Agénois, traversent le Périgord, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou, le pays de Nantes, l'Anjou, la Touraine, le Berry, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Nivernais, la Bourgogne, la Champagne, la Brie & l'Ile-de-France. Cette longue promenade royale parmi les provinces de France se terminait le 1er Mai 1566, où le roi, parti de Saint-Maur-les-Fossés, s'en venait dîner « au logis de Madame du Perron, faubourg sainct Honoré-lez-Paris. » (A. Jouan).

Maintenant, tirons la conclusion de ces données.

Au cours de ce voyage, particulièrement dans la zone où le roi & la Cour sont proches des Pyrénées (de Toulouse à Bayonne), entre fin Janvier & la mi-Juillet 1565, Charles IX & Catherine de Médicis *ne cessent d'être ensemble ;* &, durant la période où Élisabeth est en France (14 Juin-3 Juillet) & où

1. V. abbé Monlezun, *ouvr. cité*, t. V, p. 307.

Digitized by Google

s'encadre *l'entrevue de Bayonne*, le roi, la reine-mère & sa fille Élisabeth ne se quittent pas; ni avant, ni après cette date, la reine d'Espagne ne s'écarte de l'itinéraire soigneusement tracé d'avance, tant en France qu'en Espagne, selon un programme réglé & sous l'escorte officielle. Nul moyen, par conséquent, d'intercaler dans ce réseau enveloppant de journées, d'abord une *fugue* aux bains de Cauterets — *avec séjour*, puis *invitation au roi d'Espagne* — de Catherine & de sa fille (dans les termes de notre Épître de Cauterets), ensuite *là*, une séparation entre elles, *avec correspondance en vers*, la reine-mère demeurant *seule* & sa fille retournant vers le mari absent, *qu'elle ne peut rejoindre!* Or, Élisabeth, que sa mère Catherine reconduisit jusqu'en Espagne, rejoignit parfaitement son mari Philippe II au Bosc-de-Ségovie, où il l'attendait[1].

La mention de la fête de l'*Ascension*, relevée par moi dans l'Épître de Cauterets, complète la démonstration, puisque Catherine la célébrait *à Bayonne* le 1er juin 1565, *treize jours avant l'arrivée de sa fille*, tandis que dans notre Épître, *mère & fille sont réunies aux bains de Cauterets* « ce jour d'*Assention* », auquel on ne peut assigner, d'après les concordances les plus strictes, que la date du 31 Mai 1549.

L'examen comparatif des Épîtres suivantes avec la série des événements historiques parachèvera le récit de cet épisode familial.

VIII.

L'Épître IV du manuscrit 883 (Épître II de l'édition A. Lefranc) est de la reine Marguerite & nous apprend que Jeanne d'Albret est partie, au grand chagrin de sa mère. Elles n'ont pas pleuré tant qu'elles se sont vues, & le ciel, comme pour se conformer au vouloir de cet adieu contenu,

> Le ciel ne s'est à *pleurer* consenty[2].

1. En outre, Elisabeth avait perdu son père, Henri II, *en* 1559; or, dans les Epîtres postérieures, on voit que la princesse devait accomplir ce voyage *en compagnie de son père*, ce qui était le cas de Jeanne d'Albret, mais nullement de la reine d'Espagne.

2. Cf. une expression analogue dans un conte populaire de l'Allemagne, recueilli par les frères Grimm, *Petit Frère & petite Sœur* : « Ils

Digitized by Google

Mais une fois la fille si chère disparue, les pleurs & cris de l'isolée ont comme appelé une tempête de pluie, grêle, vents & tonnerre : pauvre soulagement au cœur de Marguerite ! Elle va tenter de se consoler en Dieu, avec la pensée toujours présente de sa fille.

L'Epître V du manuscrit 883 (Epître III de l'édition A. Lefranc), écrite par Jeanne, exprime les mêmes idées que celle de sa mère. Maintenant aussi elle pleure, alors qu'au départ ses yeux, « craignant trop de larmes espandre », ont maîtrisé sa bouche, « luy deffendant le pleurer & l'adieu. » Que peut-elle en cette séparation, hormis d'exhaler ses regrets & d'assurer sa mère de son respectueux dévouement ? Certes, elle se promet « l'agréable plaisance *de reveoir ung mary.* » Mais quoi, dit-elle,

> Mais quoy ! mon cœur encores trop marry
> Ne la veult poinct avoir ne recepvoir.

Elle n'aura de cesse qu'elle soit retournée bientôt vers sa mère, non pas seule, mais en compagnie de tous les siens, avec la joie

> *D'ensemble veoir pere, mere* & *mary.*

M. Ed. Frémy s'écrie là-dessus : « Toujours la même faute du copiste ! » Car le mot *père* le gêne pour son Elisabeth de France, dont le *père*, Henri II, était mort en 1559, six ans avant l'*entrevue de Bayonne*[1]. Pour nous, la chose est simple, *père*, *mère* & *mari* (Henri d'Albret, la reine Marguerite & Antoine de Bourbon) étant vivants avec Jeanne d'Albret.

marchèrent tout le jour par des prairies, des champs & des chemins pierreux, & *quand il pleuvait*, la petite sœur disait : « Dieu & nos « cœurs *pleurent ensemble.* » (*Contes allemands du temps passé*, extraits des recueils des frères Grimm & de Simrock, Bechstein, &c., trad. par F. Frank & E. Alsleben ; 3e édit., Paris, 1892.) — V. plus loin Commentaire des Epîtres VI & VII.

1. Voir ci-après, au sujet de l'Ep. IX, ce qu'il en dit très malencontreusement.

Digitized by Google

Relevons ici ce terme, qui revient perpétuellement dans l'œuvre de Marguerite :

Au Tout-Puissant qui est *la vraye Amour.*

Amour divin[1] dont elle ramène la flamme & le nom jusque dans les effusions de l'amour profane, comme dans l'expression citée plus loin : « *Voz cueurs... unys par vraye amour*[2]. »

L'Epître VI du manuscrit 883 (Epître V de l'édition A. Lefranc) est de la reine Marguerite. La première lettre reçue de sa fille vient d'arracher aux yeux de la mère les pleurs qu'elle s'était défendus. Que sa fille ne la rende pas plus folle de chagrin par sa propre tristesse ; c'est assez de la tempête du ciel — elle y revient — sympathisant avec sa peine. Elle préfère se reporter aux termes par lesquels la voyageuse énonce de si doux espoirs de retour. Jusque-là elle vivra contente, pourvu que Jeanne ait obtenu ce qu'elle attend :

C'est de reveoir celluy qu'aymer debvez,
Ce que bien faire, à mon gré, vous sçavez.
Et aussy tost que vostre œil & son œil
S'assembleront, je n'aurai plus de dueil,
Car *de vos cueurs, je les tiens tant unys*
Par vraye amour & de vertu garniz,
Que ce n'est qu'ung...

Marguerite proclame elle-même le mutuel amour de sa fille & de son gendre, &, pour ne pas effaroucher cet amour, elle ne demande qu'une place discrète dans leur intimité. En ter-

1. Voir ci-après, au sujet de l'Ep. IX, le commentaire de ce mot & du mot *vertu*, employés par Marguerite.

2. Cf. aussi (*Marguerites de la Marguerite*, t. IV de mon édit., pp. 38, 39) ce langage de la « quatriesme Dame » dans le poème : *Les quatre Dames & les quatre Gentilzhommes :*

« J'ay observé *de vraye amour la loy*,

& :

« Au moins sera mon povre cœur content
« De *vray Amour* soustenir tant & tant. »

Digitized by Google

mes touchants, elle dit qu'elle veut « loger » son cœur tout près de leurs deux cœurs, sans jamais « les garder l'un l'autre d'aprocher », ne rêvant que de servir entre eux « d'un lien ferme & cher. » Il ressort, en outre, de ces vers que Jeanne, partie de Cauterets, n'avait pu rejoindre encore son mari. — Retenons cela.

L'Epître VII du manuscrit 883 (Epître IV de l'édition A. Lefranc) est de Jeanne; elle procède par rappels symétriques des paroles de sa mère. Celle-ci, dans l'Epître IV de notre manuscrit, met en scène le ciel, les vents, &c.; Jeanne de même. Ce retard, puis cet accord du ciel qui *pleut* & de l'œil qui *pleure*, se retrouve ici[1]. La mère disait :

A mes haults crys s'accorda le tonnerre.

La fille dit :

Les haults souspirs de mon dueil *importable.*

Et ce dernier mot, qui est aussi dans l'Epître V du manuscrit[2] : « adieu... *importable* », provient du vocabulaire usuel de sa mère. — Elle conte comment l'adieu fut pourtant allégé par un *Dieu gard* dont elle se souvint & qui suspendit ses pleurs. Mais, « hier au soir », l'absence de sa mère émut en elle des plaintes auxquelles Dieu voulut faire correspondre la désolation des astres & du ciel. Ici, une inspiration gracieuse :

Le vent cueillit, pour vous les transporter,
Les haults souspirs de mon dueil importable.
Voilà comment j'euz le ciel favorable,
Ayant voulu le vent prompt & léger,
En me servant, *vous estre messager*,
Faisant oyr mes plainctz à vostre oreille.

Pour consoler sa mère & se consoler, elle ne se borne point à espérer le *Dieu gard* du retour; pour empêcher le mal phy-

1. Voir ci-dessus le commentaire des Epîtres IV & VI du msc. 883.
2. Epître III de l'édit. A. Lefranc.

Digitized by Google

sique de lui assombrir davantage l'esprit, elle prie Dieu de la guérir & de lui donner de longs jours :

Me faire *veoir vostre centiesme année.*

De cette Epître on peut conclure, aux mélancolies de Jeanne, qu'elle est toujours privée de son mari comme de sa mère. Il semble aussi, à voir ces lettres se répondre coup sur coup, que Jeanne, par cas de force majeure, ne voyage pas très vite.

L'Epître VIII du manuscrit 883 (& de l'édition A. Lefranc), écrite par la reine, montre que Jeanne d'Albret se trouve encore loin de l'époux désiré :

Ceydant au soir en repoz sommeiller,
Amour me vint tout soudain esveiller
Disant : « Escriptz & prens la plume en main,
Sans t'excuser ny attendre à demain.
Prendre ne peult ta fille en passience
Ceste trop longue & fascheuse sillence.
Je luy respondz quasi tout en dormant :
J'ay tant escript que je n'ay argument
Pour bien escrire. » Il me respond : *Ne cesse*
Jusques à ce que la pauvre princesse
Soit jointe au bien que tant elle désire.

Voilà, au naturel, la tant *écrivante* & *parlante* Marguerite, la *Parlamente* de l'*Heptaméron*. Mais elle n'est plus maintenant dans les montagnes; certains détails nous le prouvent :

Je me levay.....
Du papier pris, & ma plume ay dressée,
Et en l'allée auprès de ma fenestre
Me pourmenay, pour plus à mon ayse estre.

Le rude Cauterets d'alors n'avait point de commode *allée ;* il n'y existait que des sentiers de chèvre. — Poursuivons. Elle

Digitized by Google

entend un grand bruit de vent « sortant & *de fueille & de fruict* » :

> Et à leur son *les petites fontaines*
> Ont respondu, comme esgales en peynes;
> Avecques eulx *la voix de la ryviere*
> Unie estoit, *par si doulce maniere*
> *Que j'oyois bien leur amoureuse voix.*

Ce joli tableau de lieux familiers & riants, en contraste avec la sauvagerie du site & du Gave de Cauterets, ne peut désigner que Pau & son Gave apaisé, ou Nérac & sa Baïse, avec leurs fontaines & leurs jardins bien-aimés. Ici, il s'agit assurément de Pau, où le séjour de la reine est constaté en Août[1].

Elle détache son « couvre chef », sa cape à la béarnaise, pour mieux entendre. Tous ces lieux, tous ces objets qui ont connu la beauté & la vertu de la princesse, crient : *Hélas! hélas! hélas!* en déplorant la perte de sa présence, & la mère s'écrie aussi :

> ..... Hélas! mon Dieu,
> Ramene tost en ce desolé lieu
> Celle que tant ciel & terre regrette
> Et que reveoir incessamment souhaitte.

L'Epître IX du manuscrit 883 (Ep. VI de l'édit de A. Lefranc), encore de la reine de Navarre, clôt logiquement & chronologiquement la correspondance, telle que la contient notre manuscrit[2]. Elle va nous fournir des détails en rapport avec la plus historique réalité. Une observation s'impose ici : c'est qu'entre ses deux Epîtres consécutives, la

1. Henri d'Albret & Marguerite passaient pour y avoir créé *les plus beaux jardinages* de l'Europe; on y voyait des eaux vives, une *fontaine des Fées*, des ombrages touffus où les rossignols ne se plaisaient pas moins que dans le parc d'Alençon. (Voir B. de La Grèze, *Le château de Pau*, &c. (ouvrage cité, 5e édit., pp. 391 & suiv.).

2. Mais il en est une de Jeanne (l'Epître VII de l'édit. A. Lefranc) qui doit être placée la dernière, puisqu'elle est la réplique finale de la fille aux tendresses *passionnées* de la mère. (Voir ci-après.)

Digitized by Google

reine avait dû recevoir, en simple prose, des nouvelles de Jeanne lui indiquant un contre-temps, qu'elle n'aura pas eu la patience de mettre en vers. Il faut admettre que la correspondance versifiée, écho des sentiments de chacune, ne suffisait pas pour les détails positifs, & que chaque Epître poétique était doublée d'un billet en prose plus instructif.

Les premiers vers de l'Epître IX exhalent le chagrin de la reine qui, s'étant résignée, dans l'espoir que la princesse reverrait *son mari* & que *son père* l'accompagnerait durant ce voyage vers l'époux éloigné, est reprise de tristesse en constatant le contraire :

> Si vostre tant regretté de partir
> S'est faict de moy à force consentir,
> Me remonstrant *le grant plaisir qu'avoir*
> *Vous espere*ʒ *de vostre mary veoir*.....

& si je pensais *qu'avec vous vostre pere*

> *Deust achever ce voiage prospere*,

il n'en est plus ainsi, « maintenant que le contraire veoy »

> Et que *je suis sans vous*, & *vous sans moy*,
> *Vous sans mary*, *sans pere ne sans guide*[1].

Comme sa fille, Marguerite éprouve une « douleur *non pareille* » ; mais elle n'aura pas moins de courage, & ce lui est un devoir de se contraindre, pour goûter seule

> L'amer morceau de ceste departie.

1. M. Ed. Frémy dit en note : « Ce mot *pere* ne peut être qu'une faute du copiste qui aurait dû écrire *frere* & non *pere*, ainsi qu'il le fait à trois reprises dans le cours de cette pièce, *Henri II étant mort en* 1559, *avant le départ d'Elisabeth pour l'Espagne.* » — Eh! il s'agit bien de Henri II & d'Elisabeth! Quelle semonce au pauvre copiste, coupable d'exactitude! Tout cela, pour n'avoir pas reconnu le *père*, Henri d'Albret; la *mère*, Marguerite d'Angoulême; la *fille*, Jeanne de Navarre, & le *mari* de celle-ci, Antoine de Bourbon-Vendôme, ce qui est, dans le texte & dans l'histoire, si limpide!

Digitized by Google

Elle s'accuse d'avoir laissé si fort paraître cet excès de « *passion* » maternelle qu'elle eût dû comprimer, au lieu d'en faire « la désolation » de sa fille[1]. C'est offenser Dieu, dit-elle, que de crier « ceste nostre tristesse. » Mieux vaut l'implorer pour la fin de l'absence douloureuse :

Doncques pour vous, ma fille, je le prie,
Et du profond de mon cueur je luy crie,
Le suppliant *vous estre pere & mere*,
Mary, *amy*, & qu'en ung temps prospere
Veulle changer *cestuy remply d'ennuys*.

Elle revient sur l'idée exprimée ci-dessus, que Jeanne en ce moment est *seule*, *privée de tous les siens*. Derechef, elle implore le Dieu omnipotent de lui rendre *sa fille* & *son gendre* à la fois :

Je le requiers, de par son crucifix,
Qu'avec ma fille il renvoye mon filz
Et que *tous deux* en santé plains de joye,
Avant mourir, de ces deux yeulx revoye.

1. Le vers où elle jette ce *confiteor* presque repentant de sa *forte passion* est mal ponctué & corrigé dans l'édition A. Lefranc. Il convient de lire :

« Faut-il qu'ainsi ta fille tu consolle (s),
« Diminuant ta *forte passion*? »

C'est-à-dire : est-ce ainsi que tu remplis le devoir de consoler ta fille en atténuant ta douleur excessive? — Et non :

« Faut-il qu'ainsi ta fille tu consolles?
« Diminuant ta forte passion,
« Donner luy veulx la desolation... »

Cf., dans les *Marguerites de la Marguerite* (t. IV de mon édit., p. 44) ces expressions de la « quatriesme Dame », dans le poème : *Les quatre Dames & les quatre Gentilzhommes* :

« Vivant..... *de douleur violente.* »

Et :

« Icy se tait celle que trop tourmente
Passion forte. »

Digitized by Google

Dans l'*Epître de Cauterets*, elle souhaitait les revoir *avant sa mort* avec un bel enfant qui la rendrait grand'mère. Sa peine est telle, qu'elle n'énonce plus qu'un vœu : *les revoir ensemble*, de ces deux pauvres yeux d'où tant de larmes ont coulé!

En passant, remarquez l'expression :

> Or *vivez donc*, & *vertu vive en vous*,
> Et *en nous deux vive le Tout en tous!*

Vous y reconnaîtrez une de ses plus constantes devises. Cette *vertu*, c'est la *vérité* selon son cœur, la *vérité en Dieu, la vérité nue* qui, par anagramme, devient, pour Bonaventure des Periers, — jadis son féal serviteur & son poète inspiré, — la *vertu née* & « incarnée » en elle, comme une « cinquiesme vertu cardinale » :

> *Vive Vertu* vivant en ceste vie
> ..... *Vertu née*
> De nostre temps, *divine & incarnée*[1].

& qu'il faut rapprocher du *vray amour* chanté par Marguerite & loué *dans elle* par une épitaphe extraite d'un manuscrit de la Biblothèque nationale[2] :

> Car *son esprit* estant en ces bas lieulx
> *Par foy ravy & conduict dans les cyeulx*
> Où il alloit *le vray amour suyvant*,
> *Eust de ce corps si peu de soing & cure*
> *Qu'il le laissa mesmes dès son vivant*
> *Ung vray tombeau & vive sepulture.*

Redite presque textuelle de l'invocation de Rabelais en tête de son *Tiers livre*, publié du vivant de la reine (1546) :

1. Voir mon édition de l'*Heptaméron* (t. III, appendice III, p. 415). — J'y cite, p. 398, aussi ces deux vers de Marguerite tirés du *Miroir de l'âme pécheresse* (Prologue) :

> « Mais priez Dieu, plein de bonté naïve,
> « *Qu'en vostre cueur il plante la Foy vive.* »

2. Le Roux de Lincy, *ouvrage cité* (t. I, Appendice I, § XII). — Voir ci-dessus un passage de mon commmentaire sur l'Ep. V, au sujet de ce *vray amour*, tant divin que profane, l'un étant comme l'image & comme l'avant-coureur de l'autre.

Digitized by Google

Esprit abstraict, ravy & ecstatic,
Qui frequentant les cieulx, ton origine,
As delaissé ton hoste & domestic,
Ton corps concords.....
Sans sentement & comme en Apathie :
Vouldrois tu poinct faire quelque sortie
De ton manoir divin, perpétuel?

L'Epître X de la série (Ep. VII de l'édition A. Lefranc, manquant au manuscrit 883) est la dernière de Jeanne d'Albret & ne saurait précéder celle dont je viens de parler, car elle en est la réplique évidente pour le passage où la reine se taxe de *passion* excessive. Jeanne lui répond : — Oui, l'amour tourmente ce qu'il aime,

Amour ne peult, selon son naturel,
Se desmontrer autre que très cruel[1].

Confessons cela comme une fatalité :

Or si vous voullez dire *l'affection*
De pere & filz estre sans passion,
Je dis que non...

En d'autres termes : — Quoi! voudriez-vous prétendre *qu'entre père & fils* (& par conséquent, *mère & fille*)[2] tout dût être *sans passion?* Non, certes! Je le sais par expérience! — Et plus bas, venant de renouveler l'expression de ses regrets, elle s'en accuse toutefois comme d'une faute, son rôle étant de ménager sa mère surchargée d'épreuves :

Mais quoy! Je faulx par trop d'affection,
Car vostre mal *est forte passion!*
N'a plus besoing qu'elle soit augmentée,
Et trop plus a Madame tourmentée.

Jeanne prend donc le parti d'étouffer sa peine & de ranimer le courage de la reine. Mais les vers du milieu de l'Epî-

1. Réplique aux aveux de la reine, que « *vray amour* ne se sçait pas bien faindre » & que le sien, malgré elle, torture sa fille.

2. *Pere* & *filz*, mis là pour la mesure du vers, signifient évidemment, au sens général : *parents & enfants.*

Digitized by Google

tre nous montrent qu'elle est toujours dans l'ennui de son isolement. Elle était, en partant, soutenue par l'espoir de revoir sa mère « en bref tens », après qu'elle aurait rejoint son mari ; mais elle croit n'avoir « faict que songe » en se voyant « frustrée du plaisir » où s'élançait son « principal désir. » Elle incrimine

Les *jours trop longs* & les *fascheuses nuictz*.

Elle se remémore les temps exempts de souci, en face du *présent* qui l'accable :

Et le present me monstre triste face.

Mais que sert d'accroître les peines de sa mère? Elle-même n'en souffrira pas moins! Elle veut secouer sa tristesse, &, s'armant de la sagesse des vieux proverbes, elle répète « qu'après temps pluvieux »,

Le cler soleil se monstre en sa beaulté;

qu'enfin sa mère doit l'en croire, car

Vraiment un fol conseille bien un saige,

& puis, qu'« en ung mois ung bon contentement »

Faict oblier cent mil ans de tourment.

Là-dessus se termine cet échange de pensées & de sentiments, sous forme de vers qui sont parfois de la poésie.

Retombons de là dans la prose de l'histoire, & notons les concordances rigoureuses.

On se souvient qu'Antoine de Bourbon, invité par Henri II aux cérémonies de son entrée solennelle dans Paris, « ne se mit en route que vers le mois de Mai » 1549, & que « Jeanne d'Albret demeura à Pau[1] », d'où elle rejoignit sa mère aux bains de Cauterets[2]. Voici, après les indications de nos Epîtres, la suite conforme des événements :

1. Voir ci-dessus, chap. IV.
2. Voir ci-dessus, chap. V.

Digitized by Google

« Les fêtes, dit le baron de Ruble[1], commencèrent le 10 *Juin* par le couronnement de Catherine de Médicis dans l'église de Saint-Denis[2]. » Il est donc tout simple que, *le 31 Mai, jour de l'Ascension*, — Antoine étant parti de Pau depuis quelque temps déjà, — sa femme se trouve auprès de la reine Marguerite, & que celle-ci écrive de Cauterets au duc de Vendôme, l'adjurant, tant pour elle-même qu'au nom de sa fille, de revenir *là* après les fêtes royales. Mais « *dès le 28 Juin*, Antoine avait quitté la Cour » & gagné Roissy, près Pontoise, d'où il écrit à Jeanne :

« *Je me vois* (je m'en vais) *à La Fère, chez nous, pour attendre en bonne dévotion de vos nouvelles.* Je n'eusse pensé jamais vous aymer tant que je fois. *Je delibere bien, ung aultre fois, quand je feré long voyage, de vous avoir tousjours avecques moy*, car tout seul je m'ennuye. Sependant, ma mye, j'acostreré la mayson, *en atendant que je sache sy viendrés ou non.* Je vous prie, conplésés au Roy nostre père le plus que vous pourés. *S'il a envye que je retourne là, mandés-le moy, & je ne fauldré incontinent partir pour l'aller trouver, ou, s'il veult que vous en veniez, partés & le plus tost que vous pourés, & faites la meilleure diligence quy vous sera possible.* Je ne m'ezcuseray plus sur le tournay pour aller au devant de vous, *car j'ay achevé & m'en voys icy, suyvant la prommesse que je vous fitz au partir de Pau pour aller chés nous*[3]... »

Dans cette lettre, le duc Antoine de Bourbon ne tient compte que des désirs & des convenances de son beau-père; de la reine Marguerite, qui l'appelait tant & tant, ni mention ni souci. Il semble pourtant répondre indirectement aux compliments de celle-ci, sur son humeur galante & les séductions de sa personne, par une protestation en règle, vers la fin de la lettre; toutes les dames de la Cour lui sont devenues *laides & facheuses :* « Je ne sçay, dit-il, sy c'est le doulx vent qui vient de Béarn qui en est cause », mais rien de plus vrai, & sa

1. *Antoine de Bourbon & Jeanne d'Albret*, t. Ier, p. 24.

2. Le 18 Juin, entrée de la reine dans Paris; le 23, début des tournois où Henri II & Antoine firent merveilles.

3. Baron A. de Ruble, *ouvrage cité*, t. I, p. 26, & marquis de Rochambeau, *ouvrage cité*, p. 17.

Digitized by Google

femme Jeanne saura — de ceux même qui avaient coutume de l'avertir quand il faisait *mal* — le *bien* qu'il fait « à ceste heure. »

On voit que si la bonne reine Marguerite espérait un peu le retour d'Antoine *auprès d'elle*, Jeanne attendait plutôt un appel de son mari, qui ne fût d'ailleurs revenu que *vers & pour Henri d'Albret.* — Cet appel conjugal eut lieu en Juillet, comme il appert de ce qui suit :

Le duc ordonne à La Fère l'état de sa maison (12 Juillet) : « *Vers cette même époque, au mois de Juillet, Jeanne s'était mise en route pour rejoindre son mari*[1]. » Le rejoignit-elle? Nos Epîtres disent que non ; l'histoire le dit aussi. Son père devait la reconduire à la Cour de France, & Antoine aller au-devant d'elle jusqu'à Poitiers ou Cognac ; mais, en route, elle reçut avis d'un contre-temps (une expédition du roi Henri II contre les Anglais, pour la reprise de Boulogne). Antoine, obligé de suivre le roi, & dont la mère habitait La Flèche, mande à Jeanne de s'y retirer d'abord, puis de se rendre, si elle le désire, à La Fère, où était, on le sait, leur *chés nous*[2].

De là, dans nos Epîtres, ce départ empressé vers le mari, — malgré le regret de quitter une mère telle que Marguerite & si malade, — puis, ces déclarations *d'ennui en route* & *d'isolement prolongé.* Jeanne devait retrouver son mari : *elle ne le retrouve pas.* Elle devait avoir la compagnie d'un père : *son père lui manque*, le voyage de Paris n'ayant plus de but

1. Baron de Ruble : *ouvr. cité*, t. I, chap. I.

2. Cette lettre, écrite de Mouchy, 8 Août, dit : « Ma mie, je n'ay eu loisir, depuis que je suis party d'avecques vous, vous faire entendre de mes nouvelles, pour la haste que j'avois de venir trouver le Roy... & sommes ce matin party pour aller faire nostre voiage... » Cependant, il lui envoie le cardinal son frère pour la garder de s'ennuyer, en attendant qu'il revienne « bien tost »; il ajoute : « & non si tost que je le desire. » Sa mère souhaite fort que Jeanne la rejoigne à La Flèche, pendant qu'Antoine sera « dehors. » Il lui conseille d'accéder à ce vœu mais sans se croire tenue de rester *là*, si elle s'en lasse. (Voir marquis de Rochambeau, *ouvrage cité.*) — « Le roi se mit en campagne le 8 Août & arriva au camp le 23, accompagné des princes de sa maison, *parmi lesquels était Antoine de Bourbon.* » (Baron de Ruble, *ibid.*)

Digitized by Google

pour lui par l'absence de la Cour. Il faut que Jeanne rejoigne, *seule* avec ses gens, le but, complètement changé, de son voyage, avec la certitude pénible de ne pas rencontrer Antoine chez la duchesse douairière de Vendôme ni chez eux[1].

Conclusion : Jeanne d'Albret passa la fin de Mai 1549 & le mois de Juin entier auprès de sa mère aux bains de Cauterets, — ce qu'on ignorait — pour en repartir, au milieu de Juillet, sur l'appel de son mari, jusqu'à la rencontre duquel son père devait lui faire la conduite; mais le roi de Navarre, sur un contre-avis d'Antoine de Bourbon, rentra chez lui, & Jeanne poursuivit sa route mélancoliquement, n'ayant avec elle personne de sa famille. C'est *alors* que s'échangèrent les lettres en vers des deux princesses, mère & fille, les premières en Juillet, les dernières en Août.

IX.

En dehors de cette correspondance, la série publiée par M. A. Lefranc, contient encore trois pièces.

La première, « *Epistre... au Roy de France Henri II* » ne nous intéresse ici que par ces vers :

1° Les jours mauvais & *les fascheuses nuictz*,

thème copié par Jeanne d'Albret dans une de ses Epîtres précitées (p. 51) :

Les jours trop longs & *les fascheuses nuitcz*;

2° Plus loin :

Tant qu'il sembloit que n'eussions *qu'une vie*,
Ung corps, ung cœur, ung vouloir, une envye[2].

La seconde pièce, adressée « *au prothenoter d'Arte* (Orthe), *Abbé de sainct Sever*[3] », à propos d'une maladie de ce serviteur fidèle de la reine de Navarre, qui fut chargé de mis-

1. Voir le commentaire des Epîtres VI, VIII, IX, X, ci-dessus.

2. Voir plus haut, fin du chapitre VI, & ci-aprés, plusieurs expressions toutes pareilles.

3. La Xe dans l'édit. A. Lefranc & dans le msc. 24298.

Digitized by Google

sions diplomatiques[1], n'est qu'une causerie affectueuse & badine, étrangère aux sentiments & aux choses servant de thème aux Epitres citées ou analysées ci-dessus.

Mais la troisième pièce[2], « *Epistre de la Royne de Navarre à Madame L'abbesse de Fontevrault* », reprend l'idée maîtresse du « vray amour » traitée par Marguerite avec sa fille Jeanne. Il est donc probable qu'elle fut écrite, comme leur correspondance intime, dans la dernière partie de l'année 1549.

L'abbesse y reçoit l'hommage d'un sermon éloquent sur cet Amour céleste & créateur :

> *Le seul Amour* qui n'a bandeau ni arc,

& qui, selon Marguerite, lui remplit le cœur d'une amour reflétée :

> *De sa divine amour* & vive flame.

Voilà, lui dit-elle,

> Le vray pasteur de vostre petit parc

& le principe en vous de tant de vertus :

> C'est ce qui peult tout bon esprit induire
> *A vous aymer en Dieu & Dieu en vous.*

Voilà, bien plus que « le parentaige », le trait d'union entre les deux princesses; car il faut savoir

> .....de quel lien
> *Deux cueurs en ung* sont au souverain Bien
> Parfaictement adjoinctz.....
> *Tel est ce feu* par sa vertu très grande,
> Que qui le sent autre bien ne demande.

Tel est

> *Ce vray amour* qui à rien n'est soubjet
> Et de tout bien est matiere & subjet.
> . . . . . .
> Voilà l'amour dont suys à vous lyée.
> . . . . . .

1. Voir Génin : *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, t. I & II.
2. La IXe de l'édit. de A. Lefranc, mais la VIIe du msc. 24298, où elle figure entre une Epître de la reine & une de sa fille.

Digitized by Google

N'*ayans nous deux qu'un frere, amy & pere,*
Qu'un Dieu, qu'un Christ qui dedans nous opere.
Mais plus *ce Dieu d'amour* nous aymerons,
Plus nostre amour en luy estimerons,
Et plus aurons d'envye & de desir
De recouvrer ensemble le loisir
De conferer de ceste amour divine.

Aussi, s'écrie la reine :

Moy qui me voy, maulgré mon cueur, bannye
De vostre tant honneste compaignie.
. . . . . .
Cest amour là nous contrainct vous escrire
Et ne laisser corps ny esprit oysif
Pour se monstrer amour vray & nayf,
En vous priant par pareil sentiment
Chanter bien hault : *Dieu est amour vrayment,*
Et amour Dieu, qui rend niepce & tante
Deux cueurs en ung & chascune contante.

Rien de plus net que ce résumé de la doctrine de notre princesse : *Dieu est amour vrayment*, & *amour Dieu*. Il confirme tous nos commentaires antérieurs.

M. A. Lefranc met en note : « Cette lettre est adressée, selon toute évidence, à Louise de Bourbon, fille de François de Bourbon & de Marie de Luxembourg, & *par conséquent tante d'Antoine de Bourbon, époux de Jeanne d'Albret*[1]. Elle prit le voile en 1510 à Fontevrault, fut élue abbesse en 1533, & gouverna le célèbre monastère jusqu'en 1575. C'était une femme remarquable, d'une grande élévation de sentiments[2]. »

1. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, père d'Antoine, était le frère aîné de Louise.

2. Successivement abbesse d'Origny, de Sainte-Croix de Poitiers & de Fontevrault, elle avait eu pour devancières dans ce couvent ses deux tantes, sœurs de son père François de Bourbon-Vendôme : Renée, abbesse avant elle, & Charlotte, femme d'Engilbert de Clèves, duc de Nevers, qui prit le voile après la mort de son mari (fin 1506). — Génin (*ouvr. cité*, t. I, pp. 452, 453) reproduit une requête de Louise de Bourbon au cupide Anne de Montmorency « mon nepveu », qui retenait un « legs de pension viagère *dont il y a beaucoup de arérayges* », fait « à certaines filles et religieuses de céans » par « *madame de Nevers, ma tante, seur Charlotte de Bourbon, religieuse de ce lieu.* » Ladite lettre, datée du 28 octobre, est rapportée par Génin à l'an 1549, ce qui suppose-

Digitized by Google

Oui, le mariage ici rappelé faisait *de Jeanne d'Albret*, — mais non de sa mère, la reine Marguerite, — *la nièce* de l'abbesse Louise de Bourbon. Et pourtant, les mots de la fin de l'Épître, *niepce & tante*, désignent certes Marguerite & l'abbesse. L'explication de « ce parentaige » *pour la reine elle-même* doit donc être cherchée ailleurs.

Marguerite d'Angoulême se rattachait aux Bourbons diversement, soit par simple alliance, soit par lien de parenté réelle ou *consanguinité*.

Ainsi, l'on sait que Charles de Bourbon, duc de Vendôme, père d'Antoine — le gendre de Marguerite — avait épousé Françoise d'Alençon, sœur du duc Charles, premier mari de Marguerite, ce qui unissait indirectement les deux familles, & *par conséquent Marguerite d'Angoulême & Louise de Bourbon, sœur de Charles de Vendôme*, chacune d'elles étant belle-sœur de Françoise d'Alençon.

En outre, François de Bourbon, frère de Charles & de Louise, était devenu, en 1535, le mari d'Adrienne d'Estouteville, sous les auspices de Marguerite, reine de Navarre depuis 1527. Or, « il y avait eu, à la fin du siècle précédent, *un mariage entre un sieur d'Estouteville & une demoiselle Louise d'Albret*. Cela établissait entre Mme d'Estouteville & la reine de Navarre une sorte de demi-parenté[1]. » C'est en faveur de ce François de Bourbon, comte de Saint-Paul, & de sa femme, que François Ier érigea la baronnie d'Estouteville en duché. (Veuve dès 1545, la duchesse d'Estouteville ne mourut

rait vingt-neuf ans de pension viagère, Charlotte ayant cessé de vivre en 1520! Génin se trompe, du reste, en voyant dans la signataire une « pauvre religieuse » & la légataire en question, tandis qu'elle agit *au nom des légataires* privées de leur dû, afin de n'en être pas obérée *comme abbesse*. Elle signe avec la courtoisie ultra-déférente d'alors : « Vostre bonne tante *à vous obeyr* »; mais le style est péremptoire & pressant : « Et si seray fort aise que ladicte dame defuncte *soit obeye en l'execution de son testament, pour son acquit & le vostre.* » Renée de Bourbon résigna en sa faveur les fonctions d'abbesse & mourut bientôt après (22 octobre-8 novembre 1533). Louise fut mise en possession de l'abbaye par procuration (2 juin 1534), mais sacrée seulement le 9 janvier 1535 par son frère Louis, cardinal de Bourbon, archevêque de Sens.

1. Génin, *ouvr. cité*, t. I, p. 285.

Digitized by Google

qu'en 1560.) Déjà en 1368 une Marguerite de Bourbon, fille du duc Louis II (branche aînée), était mariée au vicomte de Tartas, Arnaud Amanieu, *sire d'Albret*[1]. Enfin, par une bizarre complication, Charles, bâtard de Bourbon, qui fut la tige des Bourbon-Lavedan, *cousins irréguliers*, *mais très authentiques*, *de la reine Marguerite*, se trouvait être le fils naturel de Jean II, duc de Bourbon & d'Auvergne, connétable de France, & *de Louise d'Albret*, *dame d'Estouteville*[2]. — Voilà plusieurs nœuds de famille, & l'on conçoit que les étroites relations de Marguerite avec Louise de Bourbon & tous les Bourbon-Vendôme, issus de la branche aînée par les Bourbon-La-Marche, ne dataient pas du mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon en 1548.

Mais voici mieux encore : entre Louise de Bourbon ou sa race & la reine Marguerite, en dehors des alliances plus ou moins proches & des bâtardises, il existait bien ce lien de *sang* qu'elle signale en ses vers :

> L'homme charnel *voiant le parentaige*
> *D'entre nous deux*, dira son vieulx langaige :
> *C'est que le sang me contrainct desirer*
> *Vostre presence*[3].....

1. Voir Génin, *ibid.*; Dussieux, *Généalogie de la Maison de Bourbon* (Paris, Lecoffre, 1869), p. 4, & le P. Anselme, t. I et VI.

2. Jean II eut une sœur cadette, Marguerite, qui, devenue duchesse de Savoie, fut *la mère de Louise de Savoie & l'aïeule de Marguerite d'Angoulême & de François Ier*. Louise de Savoie & le bâtard Charles étaient donc cousins germains, & le fils du bâtard Charles, Jean ou Gensane de Bourbon, vicomte de Lavedan, était *cousin issu de germain* du roi François Ier & de la reine Marguerite; ce qui explique suffisamment pourquoi celle-ci affectionnait particulièrement le vicomte Gensane, nommé dans ses lettres, souvent employé par elle, & qu'elle maria en 1539 avec sa jeune favorite, Françoise de Silly (fille de la *dame de Longray*, une des devisantes de l'*Heptaméron*, dont j'ai démasqué la personnalité cachée sous le nom de *Longarine*), après la mort de Frédéric d'Almenesches, son premier époux (fils de l'*Infant de Navarre*, grand-oncle d'Henri d'Albret). — Voir le P. Anselme, *Hist. généalogique*, t. I; Génin, *ouvr. cité*, t. I, pp. 389, 391 & 458; baron de Ruble, *Le mariage de Jeanne d'Albret*, p. 100 (note), & mon édition de l'*Heptaméron*, t. I (Introd., pp. CLXVI-CLXVIII).

3. Ep. IX précitée de l'édition A. Lefranc.

Digitized by Google

Le tableau ci-après fait ressortir clairement leur cousinage[1] :

AUTEUR COMMUN :

1. Louis Ier, duc de Bourbon (m. 1341).

Branche aînée.	*Branches cadettes.*
2. Pierre Ier, duc de Bourbon (m. 1356).	— Jacques Ier, comte de la Marche (m. 1361).
3. Louis II, dº (m. 1410).	— Jean Ier, comte de la Marche & de Vendôme (m. 1393).
4. Jean Ier, duc de Bourbon & d'Auvergne (m. 1433).	— Louis de Bourbon, comte de Vendôme (m. 1446).
5. Charles Ier, dº (m. 1456)	— Jean II, dº (m. 1477).
6. Margnerite de Bourbon (m. 1483), mariée en 1472 au duc de Savoie, Philippe II[1].	— François, comte de Vendôme, de Saint-Paul, &c. (m. 1495)
7. *Louise de Savoie* (m. 1531), mariée en 1488 au comte Charles d'Angoulême, mort en 1496 (ramage de Valois-Orléans).	— *Charles de Vendôme* (m. 1537), époux, en 1513, de Françoise d'Alençon, morte en 1550[2].
8. *Marguerite d'Angoulême* (m. 1549), épouse *en premières noces* du duc Charles d'Alençon (m. 1525), & *en secondes noces* (1527) du roi de Navarre Henri d'Albret.	— *Antoine, duc de Vendôme*, puis roi de Navarre, prince de Béarn, &c. (m. 1562); époux, en 1548, de Jeanne d'Albret, fille de Marguerite d'Angoulême & de son second mari, héritière de Navarre par la mort d'Henri d'Albret (1555).

1. Elle avait pour frères Jean II & Pierre II, derniers ducs de Bourbon & d'Auvergne, de la branche aînée, fils & héritiers de Charles Ier.

2. Parmi les frères & sœurs de Charles de Bourbon, noter . — *François, comte de Saint-Paul, puis duc d'Estouteville* (m. 1545); — *Louise de Bourbon* (m. 1575).

1. V. L. Dussieux. *ouvr. cité*, Ire partie, chap. I à III.

Digitized by Google

La race de Bourbon-Albret, qui monta sur le trône de France avec Henri IV, fils d'Antoine de Bourbon-Vendôme, était doublement *de Bourbon*, & par Antoine lui-même, *issu d'une branche cadette*, de mâle en mâle, & par l'ascendance féminine de Jeanne d'Albret, de Marguerite d'Angoulême & de Louise de Savoie, *issues de la branche aînée de Bourbon*, comme cette race était, par ailleurs, *de Valois-Orléans*, en raison de l'ascendance masculine de Charles d'Angoulême, père de François Ier & de sa sœur Marguerite.

Pour revenir au cousinage de celle-ci avec *Charles*, duc de Vendôme, *François*, comte de Saint-Paul, & *Louise de Bourbon*, comme la reine de Navarre était plus éloignée qu'eux de l'auteur commun — un degré au-dessous — elle pouvait les dire *ses oncle & tante*, par vieil usage de courtoisie & par extension de la *mode de Bretagne* suivant laquelle le cousin germain ou la cousine germaine du père ou de la mère prend cette qualification.

Le mariage Bourbon-Estouteville en 1535 ne fit que resserrer ces liens, & comme Louise de Bourbon avait reçu peu auparavant le titre d'abbesse de Fontevrault, notre Marguerite eut d'autant plus occasion de la visiter en parente & de lui demander hospitalité dans ce lieu où l'une de ses belles-sœurs portait le voile entre 1527 & 1531[1]. — Quand la reine de

1. Abbesse de la Sainte-Trinité de Caen après la mort d'Isabelle de Bourbon (Juillet 1531), elle y serait décédée en Novembre 1532. — V. Le Roux de Lincy, *ouvr. cité* (t. II, pp. 447-448); le *Gallia christiana* (t. XI, col. 285 & 436) & Génin, *ouvr. cité* (t. I, p. 37 de sa Notice). Elle se nommait *Catherine*, selon le *Gallia christiana*, le P. Anselme & Génin, — *Madeleine*, selon Le Roux de Lincy qui reporte Catherine ailleurs & absorbe en elle *Quitterie* (même nom sous une autre forme) titrée par le *Gallia* comme abbesse de Montivilliers dès 1528, vivante en 1536. Mais si, dans l'*Heptaméron* (Nouv XXII) de la reine de Navarre, il est parlé *distinctement* « des abbesses de Montivilliers & de Caen, ses belles sœurs », dans ses *Lettres* (t. I) écrites d'Argentan & de Caen (1534), elle dit, page 290 : « J'ay trouvé icy à mon retour *madame Katerine*, *ma sœur*, que je menay icy pour la guérir... me pressant de retourner en son monastère », & p. 291 : « Parquoy *m'en estois venue à Caen voir madame Katerine.* » Ceci tranche la question : l'abbesse de Caen, l'ancienne religieuse de Fontevrault, est bien

Digitized by Google

Navarre (Février 1546) se sépara de François Ier, « en quittant le roi elle alla visiter sa fille au Plessiz-lez-Tours, puis, *après avoir donné quelques jours à la retraite dans l'abbaye de Fontevrault*, elle regagna son pays de Béarn [1]. » Parmi les secours & les subventions consignés au registre de Jehan de Frotté, on relève en 1541 l'entretien des filles du sieur de la Motte, « religieuses *à Fontevrault* & Beaumont [2]. »

La reine Marguerite se trouvait là en pays de connaissance & de famille, & plus d'une joie passée y revivait pour elle, aux heures d'isolement & de souvenir.

Il n'est donc pas étonnant que sa pensée l'y ramenât en cette année 1549 où, ayant vu repartir sa fille, puis habité *le château de Pau jusqu'à la fin du mois d'Août*, elle abandonna l'administration de ses biens pour se retirer *au château d'Odos en Bigorre*, & s'y recueillir, avant de mourir, dans le quatrième mois de cette retraite vouée aux regrets & aux tristes méditations de sa vie déclinante, hors de la présence de son mari, de sa fille & de son gendre, malgré tant de vœux de réunion avec celle-ci & Antoine de Bourbon, près du moment suprême !

X.

L'ouvrage de M. de Ruble nous renseigne sur tous ces personnages. J'ajouterai quelques traits intéressants.

Tandis qu'Henri d'Albret continuait ses menées contre l'Espagne, Jeanne & Antoine se tenaient au loin. Antoine,

Catherine, & la vingt-huitième abbesse de Montivilliers ne saurait être que la *Madeleine* du P. Anselme, & non *Quitterie*, la « Quiteria » du *Gallia christiana*, doublet de Catherine. De plus, celle-ci, abbesse de Caen, n'était pas morte *en* 1532, puisque la reine Marguerite la certifie vivante *en* 1534. D'autre part, l'abbesse qui lui succéda — Marguerite Valois, noble normande — *n'apparaît pas avant* 1539. Donc le *Gallia* doit avoir ici embrouillé les dates, non moins que les noms & les titres.

1. Comte H. de La Ferrière-Percy, *Marguerite d'Angoulême*, &c., ouvr. cité, pp. 95, 96.

2. *Ibid.*, p. 51.

Digitized by Google

après avoir quitté subitement & mystérieusement l'armée de Boulogne en Septembre, au moment où Henri d'Albret opérait des mouvements de troupes en Béarn & préparait un coup de main par mer contre les Impériaux, avait pu se diriger, selon moi, vers le Midi *par le Lyonnais;* je crois relever un indice *ad hoc* en certain incident littéraire qui se rattache aux noms de ce prince & de la reine Marguerite.

Marguerite, quoique de plus en plus faible & plongée dans ses spéculations mystiques, restait fidèle aux goûts de toute sa vie & recevait les hommages accoutumés de ses clients, poètes ou artistes. Pendant que le duc de Vendôme revenait de Boulogne, Antoine du Moulin, « Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre », ainsi qu'il s'intitulait, bien qu'attaché depuis 1544 aux impressions du grand imprimeur-libraire de Lyon, Jean de Tournes, publiait chez celui-ci une superbe édition des œuvres de « maistre Jean le Maire de Belges » : *Les Illustrations de Gaule & singularitez de Troye*, etc. », avec une Épître liminaire de sa façon : « *A tres illustre, tres haut & tres vertueulx Prince, monseigneur Antoine de Bourbon Duc de Vendosme* », datée « de Lyon, *ce dernier jour de Septembre MDXLIX* », où Du Moulin rappelait les mérites & les poésies de la reine Marguerite, belle-mère du duc, la grâce qu'elle lui avait faite de l'inscrire au nombre de ses serviteurs, & lui offrait, ainsi qu'au duc lui-même, ce fruit de ses labeurs, en témoignage de dévouement & de respect[1]. Ne faut-il pas voir dans cette Dédicace au duc Antoine l'initiative de Marguerite, par une attention délicate envers ce gendre qu'elle voulait se concilier par tous les moyens?

Peu après, le roi de France, désapprouvant le zèle intempestif d'Henri d'Albret, lui écrivait le 15 Octobre, de Folembray, pour l'empêcher de troubler, par une malencontreuse diversion, les opérations heureuses du siège de Boulogne, & lui renouveler l'invitation de venir le rejoindre, ce qui probablement arrêta net le duc Antoine dans ses velléités d'action commune avec le roi de Navarre.

1. Voir *Ant. du Moulin... Étude biographique & littéraire,* par A. Cartier & Ad. Chenevière — Bibliographie. (Paris, A. Colin, 1896, in-8°.)

Digitized by Google

Pour Marguerite, les Epîtres précitées prouvent clairement que, si elle était au château de Pau le 31 Août 1549, & si elle y donnait un dernier ordre — ce que consigne le registre de J. de Frotté & rien de plus — avant de céder au mal & de délaisser la direction de ses affaires, elle avait employé l'intervalle de *Mai-Juin-Juillet* — sur lequel son registre ne dit rien — aux bains de Cauterets. Jeanne ayant quitté les eaux après la mi-Juillet, on peut croire que la reine Marguerite regagna Pau vers la fin de ce mois, & qu'elle y passa conséquemment tout le mois d'Août. De là elle s'en fut chercher un repos complet au château d'*Odos en Bigorre*, un de ses domaines préférés depuis quelques années, & si proche de Tarbes qu'il fait aujourd'hui partie du canton Sud de la ville. Brantôme dit, en sa série *Des Dames* [1], qu'elle s'en alla au château d'*Audaus en Béarn* [2], & son diligent éditeur, M. Ludovic Lalanne, adopte cette version, en se fondant sans doute sur les souvenirs que tenait Brantôme de sa mère Anne de Vivonne & de son aïeule Louise de Daillon, dames d'honneur de la reine de Navarre. Mais Brantôme, quoique renseigné dans l'ensemble & pour force anecdotes & traits de mœurs, est si souvent inexact dans le détail des choses, qu'il semble hasardeux de le suivre ici, quand il existe de si bonnes raisons de garder l'opinion accréditée au sujet de l'endroit où s'enferma la reine Marguerite. Il écrit simplement, & sans insister, sans même avoir l'air de connaître au juste la date de la mort de Marguerite d'Angoulême : « Elle mourut *en Béarn*, *au chasteau d'Audaus*, au moys de Décembre, l'an 1549. » Brantôme, auquel ce nom rappelait un personnage connu de la Cour de Navarre, Arnaud de Gontaut, *seigneur d'Audaux*, estafette d'Antoine de Bourbon, favori de Jeanne d'Albret, sénéchal de Béarn [3], & qui se représentait de préférence la reine Margue-

1. Voir *Œuvres complètes de P. de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, édit. de la Société de l'hist. de France, par M. Lud. Lalanne, t. VIII, p. 123.

2. « *Audaux*, dans les Basses-Pyrénées, arrondissement d'Orthez, & non *Odos en Bigorre*... La phrase de Brantôme ne laisse aucun doute à cet égard. (Voir *Ibid.*, note.)

3. Voir *Lettres d'Ant. de Bourbon & de Jehanne d'Albret*, édit. de la

Digitized by Google

rite dans ses États béarnais, aura cru, sans autre réflexion ni vérification, qu'il s'agissait de ce lieu. Le sire d'Audaux, mari de Jeanne, — fille de Frédéric de Foix, grand écuyer de Navarre, — tint en effet un rôle important dans l'entourage des souverains du Béarn & principalement de Jeanne d'Albret. « Il fut, dit Bordenave, lieutenant du Roy au païs de Béarn [1]. » Mais, si fidèle serviteur que Marguerite pût le considérer, on ne conçoit guère que la reine, trop fatiguée, trop malade pour supporter le séjour de Pau, avec le poids des affaires, *auprès de son mari*, & voulant s'isoler de tous, excepté de ses plus indispensables familiers, eût choisi de s'établir *chez autrui*, au lieu de s'installer *chez elle*, dans cet Odos en Bigorre où elle se préparait une retraite depuis plusieurs années [2], sur le chemin direct de Saint-Savin & de Cauterets, où la reine devait espérer retourner au printemps de 1550. Là, presque dans sa cité de Tarbes, capitale de la Bigorre, elle voisinait au besoin, depuis 1542, avec l'évêque Louis de Castelnau, son protégé, allié aux Gramont [3] & partisan de ses tendances religieuses.

Société de l'hist. de France, par le marquis de Rochambeau. Table, art. *Audaus* & p. 137 (note).

1. *Hist. de Béarn & de Navarre*, par Nicolas de Bordenave (1517-1572), édit. de la Société de l'hist. de France (veuve J. Renouard, 1873, in-8°). Voir la Table, art. *Audaux*, & p. 110, note. — Il est désigné là sous le prénom d'*Armand*.

2. « Le 1er octobre (1542) nous la retrouvons dans le château de Pau ; *c'est de là qu'elle donne l'ordre de réparer sa maison d'Odos en Bigorre, récemment acquise, & d'y faire alentour quelques plantations.* » (Comte H. de La Ferrière-Percy, *ouvrage cité*, p. 53.) — Le même auteur raconte (p. 137) qu'après août 1549 « elle était venue habiter *sa maison d'Odos en Bigorre.* »

3. Quels sont, du temps de la reine Marguerite, ai-je dit en mon *Étude d'histoire pyrénéenne*, les évêques de Tarbes ? « C'est Gabriel de Gramont, 1524-1534, cardinal en 1531, écrivain & homme d'Etat, négociateur, avec Marguerite, du traité de délivrance de François Ier en 1525 ; ce sont ses neveux, Antoine & Louis de Castelnau de Tursan, *sous l'égide desquels la doctrine de G. Roussel s'introduisit dans le pays.* » (On sait que c'était une espèce de luthéranisme mitigé.) — Antoine de Castelnau, fils de Louis, seigneur de Castelnau-en-Tursan, & de Suzanne de Gramont, successeur de Gabriel de Gramont (1534-1539), avait

Digitized by Google

Et puis, tandis que nulle part elle ne parle d'*Audaux en Béarn*, elle cite, dans une des dernières Nouvelles de l'*Heptaméron* qu'elle ait écrites (Nouv. LXIX), son Odos : « *Au chasteau d'Odoz en Bigorre* [1]... »; & cette Nouvelle vient presque aussitôt après celle (Nouv. LXVI) qui commence ainsi : « L'année que *Monsieur de Vendosme espousa la princesse de Navarre... les Roy & Royne, leur pere & mere, s'en allèrent en Guyenne avecq eulx*, etc. » Ceci se passait vers le début de l'année 1549. (Marguerite compte selon l'ancien style, les premiers mois *avant Pâques*, comme continuation de l'an 1548.) C'est donc après avoir composé & classé cette histoire *de* 1549 que Marguerite en rédige une autre : « *Au chasteau d'Odoz en Bigorre*, &c. », comme si le château qu'elle habite lui remémorait l'anecdote.

Enfin, tandis que l'*Audaux* béarnais (canton actuel de Navarrenx), sur le Gave d'Oloron, s'écartant de Pau vers l'Ouest, ne l'eût menée vers rien — puisque la route des Eaux-Bonnes & des Eaux-Chaudes est bien plus bas, au Sud-Est — l'*Odos bigourdan*, comme la terrasse de Pau, mais avec plus d'intimité,

eu pour maître le docte Jean de Boyssone, docteur régent & professeur de Droit de l'Université de Toulouse, protecteur d'Étienne Dolet & ami de Rabelais, emprisonné & menacé du bûcher — où avait péri Jean Caturce — par l'Inquisition de Toulouse, 1532-1533. (Voir sir R. C. Christie, *Etienne Dolet... sa vie & sa mort*. Paris, Fischbacher, 1886, in-8°, — ch. v, p. 81, &c.) — Son frère Louis de Castelnau, évêque de Tarbes après lui, « était dévoué à Marguerite de Valois, *qui vint finir ses jours dans son diocèse, au château d'Odos*. » (B. de La Grèze, *Hist. religieuse de la Bigorre*, ouvr. cité, p. 126.) L. de Castelnau serait mort, selon l'article du *Gallia Christiana*, juste le 1er septembre 1549; mais on n'y cite point d'acte concernant *la vacance du siège épiscopal* avant le 10 avril 1552, & M. B. de La Grèze place le décès du prélat *en* 1551. On doit plutôt l'en croire que le *Gallia Christiana*, qui ne paraît pas très sûr de sa date, relatée, y est-il dit avec circonspection, *d'après nos tablettes*, « ex schedis nostris », & qui, d'ailleurs, omet de spécifier — entre les deux frères Antoine & Louis — *un évêque intermédiaire*, Jean Dumont, découvert par M. B. de La Grèze, & en fonctions dès 1539.

1. Elle écrit *Odoz* & non *Audos*, comme Le Roux de Lincy, qui dit en son *Introduction* (Vie privée de Marg. d'Angoulême) : *Audos en Bigorre* », comme par une sorte de compromis avec l'*Audaux en Béarn* de Brantôme.

Digitized by Google

lui laissait voir en ligne horizontale, striée de pics altiers, la chaîne grandiose de ses chères Pyrénées.

M. Paul Perret, dans une page très jolie & très vraie de son ouvrage *Les Pyrénées françaises*[1], montre le site lui-même & l'harmonie de ce site avec l'état d'âme de la reine Marguerite. Achevant la description de Tarbes par le tableau de l'Hippodrome, il s'exprime de la sorte : « C'est le premier du Midi, l'un des premiers de France, & sûrement le mieux encadré : *les monts forment la toile de fond.* Tout près, vous rencontrerez le village de Laloubère. *Montez encore, vous atteindrez le dernier coteau du chaînon qui s'avance au-dessus de la plaine; là est Odos.* En 1549, Marguerite de Navarre y mourut. En 1547, elle avait perdu son frère & « son dieu » François Ier... Marguerite avait dû céder à la force en mariant sa fille unique, cette Jeanne d'Albret si rude, si pédante, qui avait des manières viriles & une âme de sectaire, & qui lui ressemblait si peu. Le mari, c'était Antoine de Bourbon, un grand prince qui... n'avait pas reçu son lot de cervelle humaine. Privée désormais & désabusée de tout, l'aimable reine quitta son château de Pau, qu'elle avait fort embelli, & vint s'enfermer à Odos. *De ce promontoire qui portait le château, la vue sur les monts est bien plus saisissante qu'elle ne l'est d'en bas; les plans se détachent & la masse s'anime. La pauvre reine malade avait donc le plaisir des yeux;* elle essayait de penser, d'étudier & d'écrire; mais il lui fallait un double aliment, & la moitié seulement de cette âme curieuse & tendre était encore satisfaite; l'autre moitié se consumait de langueur & de regrets : *elle n'avait plus personne à aimer.* Rapidement elle s'éteignit. »

Il aurait fallu dire : — *elle n'avait plus personne qui l'aimât*, alors qu'elle tâchait d'aimer encore & d'être aimée. Souvenons-nous de son mari avec qui, volontiers, elle ne fût jamais retournée en 1548, & de sa fille qui ne tenait compte de sa mère[2].

Quand elle se détourna du monde pour se cloîtrer là, Nérac même & sa *Garenne*, au bord fleuri de la Baïse, ne la tentaient plus, & elle avait cessé d'espérer le retour si ardemment im-

1. Paris, Oudin, 1884, gr. in-8° illustré (t. III, p. 31).
2. Voir ci-dessus, chap. Ier.

Digitized by Google

ploré de celle que retenait au loin l'amour d'un époux jeune & frivole.

En sortant de Tarbes, on gagne Odos par une route départementale « qui coupe en deux parties l'ancien domaine de la reine de Navarre. Elle traverse le village... jadis... groupé au pied du château » sis à droite, aujourd'hui entièrement disparu, & « laisse à gauche l'église, qui fut la chapelle, & les restes des jardins... refaits au dix-septième siècle. » De ces jardins classiques une charmille subsiste, où « rien ne rappelle plus Marguerite [1]. » Mais l'horizon des Pyrénées évoque pour nous, inaltérablement, le souvenir de la noble reine au cœur si profond de femme & de poète!

Lorsque Marguerite expira, le 21 Décembre 1549, elle souffrait d'un refroidissement qu'elle avait pris en contemplant la comète où la crédulité générale voyait un prodige en rapport avec la mort récente du pape Paul III (10 Novembre). La bouche lui vint de travers & son médecin Escuranis la fit coucher. Dans une Epitaphe de la reine, datée de 1549 [2] & ne figurant pas parmi les pièces du recueil intitulé le *Tombeau de la Royne de Navarre* [3], je relève cette allusion biblique & mystique au phénomène de la comète :

> Aussy pour vray, lorsque l'esprit partit
> Hors de ce corps qui fut tant charitable,

1. « Odos fut habité longtemps par ses nouveaux seigneurs, de la maison de Lassalle, à qui Henri IV avait donné en fief ce morceau de l'héritage de son aïeule, en leur imposant une redevance bien légère, celle d'un épervier à chaque mutation de vassal ou de seigneur. » (Paul Perret, *ibid.*, p. 32.)

2. Voir *Bibl. nat.*, mss. franç. 1522 & 24,298. — Le Roux de Lincy, dans son Edit. de l'*Heptaméron* (T. 1er, Appendice I, § IX) reproduit, d'après le premier de ces mss., le texte de l'Epitaphe, dont l'auteur est, selon toute évidence, celui qui inscrivit son nom en tête dudit msc. : *Philander*, c'est-à-dire *Guillaume Philander* ou *Philandrier*, natif de Châtillon-sur-Seine, mort à Toulouse (1505-1565), érudit illustre, commentateur de Quintilien & de Vitruve, architecte de haute valeur, émule des Sébastien Serlio & des Bramante, ami de Rabelais, commensal du cardinal Georges d'Armagnac, & protégé de la reine de Navarre, qui se fit prêtre & devint archidiacre de la cathédrale de Rodez.

3. Paris, Vincent Sertenas, 1551, pet. in-8°.

Digitized by Google

Le ciel sacré en deux se départit,
Par quoy l'on veit une chose admirable :
Car Dieu ainsy que ung feu espoventable
Dessus le dos eut de descendre envie,
Pour celle avoir qui luy fut agreable
Autant ou mieulx que Henoc, Jehan ou Helye.

Brantôme déclare avoir ouï tenir par sa mère un propos d'après lequel Marguerite, avertie de sa fin prochaine, aurait trouvé ce mot « *fort amer* » ne se jugeant point « tant surannée qu'elle ne pust encore bien vivre quelques années ». Il se trompait, ou sa mère n'avait pas bien compris les paroles prononcées par Marguerite, non pour attester ses terreurs ou ses répugnances devant l'image de la mort, mais pour relever la confiance & arrêter les pleurs de ceux qui la soignaient : « Son courage ne faiblit pas », dit le comte H. de la Ferrière-Percy, plus juste que Brantôme & Le Roux de Lincy — induit en erreur par lui — « elle eut des paroles d'encouragement pour tous ses serviteurs qui fondaient en larmes[1]. » Certes, Marguerite, philosophiquement & pieusement curieuse de l'*au delà*, se préoccupait de la mort. Le digne Charles de Sainte-Marthe rapporte que, dans cette période ultime, elle vit en songe « une très belle femme tenante en sa main une couronne de toute sorte de fleurs, qu'elle luy monstroit, & luy disoit que bien tost elle en seroit couronnée.[2] » Est-ce là de la peur, ou n'est-ce pas, bien plutôt, une aspiration au Ciel qu'elle espérait, comme le proclament & l'ensemble de sa vie, & l'ensemble de son œuvre, & par-dessus tout ses dernières poésies spirituelles[3] ? Dans une épitaphe latine, reproduite par le comte H. de la Ferrière-Percy[4], on lit que les médecins,

1. *Marguerite d'Angoulême*, ouvr. cité, pp. 137, 138.

2. *Oraison funèbre*, p. 104. Voir Le Roux de Lincy, ouvr. cité : *Introd.* (Vie privée de Marguerite d'Angoulême.)

3. Voir comte H. de la Ferrière-Percy, ouvr. cité, pp. 136, 137, & les *Marguerites de la Marguerite des Princesses* (Chansons spirituelles, &c).

4. Voir *ibid.*, pp. 137, 138, en note.

Digitized by Google

quoique des meilleurs, n'avaient pas prévu sa mort, & qu'elle-même n'y croyait pas :

Nec se crediderat tam breviter mori,
Verum se incolumem suis
Regina impavido pectore dixerat.

Mais la fin révèle que, plus réellement, *elle disait n'y pas croire, la reine au cœur intrépide*, pour rassurer les siens.

« Un cordelier, frère *Gilles Caillau*, l'assista dans ses derniers moments & lui administra l'extrême-onction. » Qu'inférer de là ? Rien de catégorique au sujet des opinions religieuses, si controversées, de la reine de Navarre. Ce confesseur, Caillau, était un obscur cordelier, mais peut-être un de ses affidés & confidents, si *Louis Caillau* ne fait qu'un avec frère *Gilles*, ou si l'un fut le parent de l'autre [1]. On sait que ce diocèse était déjà travaillé par la Réforme. On sait que là, comme aux pays de Pau et de Nérac, comme par tout lieu propice, mais avec plus d'autorité sur ses propres domaines, Marguerite se comportait en patronne des *nouveautés* hétérodoxes, des *prêches* & des *comédies* semi-édifiantes, semi-satiriques, où, dans l'asile de son palais, s'évertuaient & Gérard Roussel & le fameux carme de Tarbes, Solon, acharné contre la *gent papiste* [2]. Mais, contradictoirement, on sait que la reine Marguerite, malgré sa large tolérance, malgré ses complaisances même pour ces doctrines, ses essais de messe simplifiée *en sept points* & ses hardiesses de langage, n'avait jamais *abjuré* ostensiblement & définitivement, comme le fit plus tard

1. Voir *ibid.*, p. 138. — L'auteur note, d'après le registre de J. de Frotté, que « frère *Louis Caillau* » Franciscain, fut chargé d'une mission par la reine en 1546. — L'assertion concernant *Gilles Caillau* provient d'ailleurs de Florimond de Rœmond, cet hérétique rentré dans le giron du catholicisme, auteur d'un livre curieux, mais très partial : « *L'histoire de la naissance, progrez & decadence de l'heresie de ce siècle...* » (Voir chap. IV.) Paris, 1605, & Rouen, J.-B. Berthelin, 1623, in-4°.

2. Voir p. 65, ci-dessus, & B. de La Grèze : *Histoire religieuse de la Bigorre*, ouvr. cité, & *le Château de Pau & le Béarn*, (5e édition, chap. V, pp. 112 & suiv., d'après Florimond de Rœmond, etc. — Voir l'ouvr. cité de celui-ci, ch. III.)

Digitized by Google

sa fille Jeanne d'Albret, les rites & pratiques du catholicisme[1]. L'essentiel pour elle c'était ce *for intérieur* où réside la *vertu vive*, le *vrai amour* qu'elle ne cessa d'exalter[2]; ce *for intérieur* qui échappe aux formules & au cérémonial du culte. Il serait donc téméraire de rien préjuger sur cette attitude extérieure de la *Marguerite des Princesses*, — plus soucieuse de Dieu que des Eglises — quant au secret subtil de son âme, si ce n'est qu'elle paraît y avoir fondu ainsi qu'en un creuset, au feu du mysticisme, toutes les dissemblances du christianisme.

Henri d'Albret, tiraillé entre ses divers intérêts & les invitations du roi de France, était enfin parti pour Paris vers le mi-

1. Aussi le pape Paul IV qualifie-il Jeanne de « *fille pire que sa mère* ». (Lettre de Babou, évêque d'Angoulême, ambassadeur à Rome, 17 Août 1559, citée par le baron de Ruble : *Ant. de Bourbon & Jeanne d'Albret*, t. II, ch. VI.) Mais le mot du pape ne prouve guère en faveur de l'orthodoxie de la reine Marguerite. MM. A. Cartier & Ad. Chenevière, parlant, d'après M. Buisson (*Séb. Castellion*, Paris, 1892, t. I, p. 51) des humanistes français de la Renaissance qui ne furent *ni catholiques ni luthériens* — ajoutons : *ni calvinistes* — disent en excellents termes : « *A l'exemple de Marguerite d'Angoulême, leur inspiratrice & leur modèle*, ils auraient voulu simplement la renaissance de la religion comme celle des lettres, la *reformatio intra ecclesiam*, le double triomphe de la piété & de la science, des classiques & de l'*Evangile*, les paroles du Christ, comme celles d'Homère, de Virgile & de Platon, *rendues à leur pureté primitive & mises à la portée de tous.* » (Voir *Ant. du Moulin*, ouvr. cité, p. 24.) N'est-ce point justement le contraire de la doctrine catholique & l'équivalent, pour les orthodoxes, de toutes les hérésies *étiquetées*? Florimond de Rœmond écrit de Gérard Roussel : « ... & *se disoit tousjours Catholique*, protestant par ses lettres & par ses propos *qu'il n'estoit ny Lutheriste ny Zuinglien, mais Rousseliste* ». Et il ajoute, non sans logique : « Il est loisible à chacun *de bastir une religion de sa teste, l'alonger & l'acourcir à son pied...* S'il est permis à Roussel, pourquoy non à Calvin? S'il est loisible à Calvin, pourquoy non à Servet? Chacun voudra tenir ses advantages, *forger sa Religion...* » (Ouvr. cité, chap. III.) Voilà, en somme, le cas de Marguerite d'Angoulême, cas d'hérésie *latent*, qu'on eût bien su atteindre, si elle n'eût possédé, avec le titre de reine, celui de sœur de François Ier, & condition suspecte qui ne la rendait pas plus acceptable pour Calvin que Roussel lui-même, puisqu'elle n'était, en fin de compte, la brebis d'aucun troupeau.

2. Voir pp. 43, 49, 50, 55, 56 ci-dessus.

Digitized by Google

lieu de Décembre — du 10 au 18 [1] — afin de soutenir en Parlement un procès de succession (la succession de Claude de Foix, épouse de Charles de Luxembourg, seigneur de Martigues, décédée sans enfants, dont il revendiquait en partie l'héritage.) Il n'avait pas encore atteint le terme du voyage, quand la reine Marguerite tomba dangereusement malade. Aussitôt il rebroussa chemin, mais il ne put arriver pour recevoir le dernier soupir de la reine [2].

Il lui fit faire des funérailles pompeuses (10 Février 1550) dans l'église de Lescar ; après quoi il reprit son voyage de Paris.

La duchesse douairière de Vendôme s'éteignait le 14 Septembre 1550.

Un an après la mort de la reine Marguerite, sa fille devenait grosse, & en 1551, au cours de la campagne de Picardie, où Antoine & elle s'aimaient si fort [3], — conformément aux vers que nous avons commentés, — Jeanne d'Albret accouchait à Coucy (21 Septembre) de son fils aîné, le duc de Beaumont. Ce fils, que la reine de Navarre eût embrassé avec un tel bonheur, fut enlevé prématurément le 20 Août 1553. Pour sa deuxième grossesse, Jeanne alla accoucher en Béarn. Le second fils qu'elle mit au monde, à Pau, le 14 Décembre 1553 [4], devait être notre Henri IV. Un troisième fils, le comte de Marle, né le 19 février 1555, ne vécut guère.

1. Baron A. de Ruble, ouvr. cité, p. 35. — Le 15 me semble la date extrême; car la maladie finale de Marguerite dura huit jours, selon Brantôme; or, Henri d'Albret n'en savait rien lors de son départ, & la reine était morte le 21.

2. Baron de Ruble : *ibid.*

3. Voir baron de Ruble, *ouvr. cité.* t. Ier, ch. Ier.

4. Date fixée par M. B. de La Grèze. (*Le Château de Pau*, etc., ouvr. cité, pp. 176, 177) d'après le registre de l'évêque d'Oloron & le texte primitif de l'acte de naissance. Le baron de Ruble, non seulement dans son livre *Antoine de Bourbon & Jeanne d'Albret* (t. Ier, p. 79, note), mais dans un mémoire spécial (Appendice III, pp. 379-380, du t. Ier de son édition de l'*Hist. universelle* d'Agrippa d'Aubigné, publié en 1886), adopte cette date de naissance & en corrobore l'exactitude par d'irréfutables arguments. C'est donc par suite d'une faute d'impression que dans un autre endroit (*Mémoires & Poésies de Jeanne d'Albret*, ouvr.

Digitized by Google

Le futur Henri IV fut baptisé, le 6 Mars 1554, « dans la chapelle du château (de Pau) sur des fonts baptismaux en argent », par le cardinal Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, mandé exprès comme un allié, un obligé & un fidèle de la famille [1]. Il n'était revenu de Rome — où on l'avait envoyé auprès du Pape (1547) — qu'en Juillet 1550, après la mort de la reine Marguerite, son assidue protectrice. Mais Jeanne d'Albret put se rappeler qu'avant son départ de 1547, il apportait confidentiellement aux roi & reine de Navarre les premières propositions d'Henri II pour le mariage d'Antoine de Bourbon avec leur fille [2].

XI.

Ce tribut d'éclaircissements & de renseignements, complétés par l'histoire & la complétant parfois, n'est pas le seul dont le manuscrit 883 puisse nous offrir le profit.

J'ai dit qu'il contenait d'autres pièces de vers portant la marque de Marguerite d'Angoulême. Je laisse de côté, pour l'instant, les menues pièces dans lesquelles il y aurait lieu de faire un triage délicat & difficile, mais nécessaire pour tous ces manuscrits composites du seizième siècle, — comme ceux dont usa Aimé Champollion-Figeac[3], — afin de déterminer

cité, p. 4, note 2) renvoyant le lecteur audit Appendice du t. Ier de l'*Hist. universelle*, on lit : « 13 *décembre* 1553. »

1. Voir baron A. de Ruble, *Ant. de Bourbon & Jeanne d'Albret*, t. Ier, p. 82. — La date du baptême est controversée. « Palma Cayet dit *le propre jour des Rois*. L'évêque d'Oloron dit *le 6 Mars* » (baron de Ruble, *ibid.*).

2. V. Baron de Ruble : *Le mariage de Jeanne d'Albret*, pp. 239, 240.

3. Voir *Poésies du roi François Ier, de Louise de Savoie & de Marguerite de Navarre*, &c. (ouvr. cité, chap. VI ci-dessus.) — Voir d'autres manuscrits encore énumérés par Le Roux de Lincy, dans son édition de l'*Heptaméron* (t. I, *Appendices II & III*). Ces manuscrits, tous inégaux, presque tous défectueux ou suspects en quelque façon, *même lorsqu'ils renferment ou semblent renfermer exclusivement des œuvres de la reine Marguerite*, — & dont un seul au plus mérite la rubrique citée par Le Roux de Lincy : « Manuscrit ...*écrit de l'ordre de cette princesse par un*

Digitized by Google

la part *certaine* ou *probable* de la reine de Navarre. Mais, au milieu du groupe des *Epîtres* qui viennent d'être examinées & qui émanent d'elle & de sa fille (sauf une de quelqu'un de leur entourage) s'encadrent deux poèmes plus étendus qui, par leur titre ou par leur sujet, & par leur style avec ses archaïsmes, trahissent expressément sa manière :

1° Entre les Epîtres I & II du manuscrit 883 se trouvent *Quatre epistres escriptes par quatre damoyselles à quatre gentilz hommes de diverses affections*, avec une *Responce* masculine pour chacune (fos 13-20), qui rappellent immédiatement le poème des *Marguerites de la Marguerite*, intitulé : *Les quatre Dames & les quatre Gentilzhommes*[1]. Ce sont des variations différentes sur les mêmes thèmes. Paulin Paris[2] dit : « Je pense que ces Epîtres sont des fruits de l'oisiveté de la maison de France... dans les premières années du règne de Charles IX. *La poésie en est lâche & mal châtiée. Il paroît que ces Dames, comme cela s'étoit pratiqué entre Louise de Savoie, Marguerite de Navarre & François Ier, se divertissoient à rimer leurs lettres*, & c'est à ce goût que nous devons dans ce volume plusieurs Epîtres de Catherine de Médicis & de sa fille. » On sait maintenant ce qu'il faut croire de cette dernière assertion. L'époque assignée aux *Quatre Epistres* pré-

de ses secrétaires », — ne sont trop souvent que des recueils disparates formés de pièces d'auteurs divers, dont il est malaisé parfois d'établir les parts respectives. Pour le recueil des *Nouvelles*, qui deviendra l'*Heptaméron*, tantôt ce recueil, — plus d'une fois incomplet, — reste isolé, tantôt il est accompagné de poésies de la reine de Navarre ou de vers anonymes. Pour les *Poésies*, tantôt il y manque telle pièce des *Marguerites de la Marguerite*, mais il s'y trouve des pièces de la reine omises dans ce livre, ou des pièces d'origine douteuse ; tantôt elles sont mélangées avec des vers de François Ier, de sa mère ou de ses maîtresses. Bref, en bien des cas, une sélection s'impose d'après un minutieux examen, & les juges les plus experts ont de quoi hésiter, çà & là, avant de se prononcer sur une attribution définitive.

1. Voir mon édition de l'*Heptaméron* (t. III, *Appendice III*, pp. 473-475, & *Notes & Eclaircissements*, pp. 516-528.)

2. *Ouvrage cité*, analyse dudit manuscrit.

Digitized by Google

citées ne convient pas davantage pour cette poésie plus négligée que celle du temps & du règne littéraire de Ronsard, & Marguerite d'Angoulême doit revendiquer ici non la qualité de *modèle*, mais celle d'*auteur*. Le poème des *Marguerites de la Marguerite* est moins symétrique; les Epîtres des quatre Dames s'y suivent toutes, puis celles des quatre Gentilshommes, tandis que dans le poème du manuscrit 883, chaque Epître féminine est suivie de la réplique du Gentilhomme en cause. De plus, dans le groupe d'Epîtres des *Marguerites de la Marguerite*, celles de deux Dames n'ont pas leur contrepartie chez les Gentilshommes; la seconde & la troisième Dame seules paraissent avoir un lien d'amour avec les second & quatrième galants. Mais l'allure & le ton, & le tour des vers, & le tour des phrases, ont, comme les sentiments, un air de famille extraordinaire. Ainsi, dans le poème de notre manuscrit, « la première (Dame) *cherche de retyrer* (de ramener) *son amy qui l'a laissée*, & dict » :

Mon corps lassé, en ce fascheux sejour,
De la longueur & grand chaleur du jour,
Chercheoit repos, lequel trouver ne peult,
Car mon espoir endurer ne le veult,
Me remectant par tropt la souvenance
De vostre longue & *ennuyeuse* absence.

La quatrième Dame du poème des *Marguerites de la Marguerite* ne se repent pas de son amour honnête, *quoique son ami n'en ait cure & ne s'en souvienne même pas;* mais elle voudrait mourir :

O quel ennuy, quelle peine & douleur!
Quel désespoir! quel desplaisant malheur
Qui m'a contraint perdre force & couleur,
Vie & puissance!
. . . . . .
Car cœur & corps desseichent mes douleurs...

Le gentilhomme qui répond aux soupirs de la première Dame (poème du msc. 883) dit :

Si ma douleur je pouvois bien escripre...

Digitized by Google

Et la seconde Dame du poème des *Marguerites de la Marguerite* :

> Las, *oseray je ou escrire ou parler*
> Du grand *ennuy* que tant je veux celer?

Le même galant (msc. 883, *ibid.*) formule ce vers :

> De mon *ennuy & forte passion.*

On n'aura pas oublié l'emploi de cette expression, appartenant au vocabulaire habituel de la reine de Navarre, dans les Épîtres de 1549[1].

Rien ne serait plus intéressant qu'un parallèle détaillé concernant ces deux séries, chacune de huit Épîtres fictives.

2° Après l'Epître II du manuscrit 883[2], & avant les Chansons précédant l'Epître III (*Epître de Cauterets*), on voit (fos 22-26) une sorte de *Comédie* sans titre[3], — qui rappelle également une *Comédie* des *Marguerites de la Marguerite* ayant pour titre : *Deux filles, deux mariées, la vieille, le vieillard & les quatre hommes*, — & que Paulin Paris désigne ainsi : « Petite pièce dramatique *entre la femme à la recherche d'un cœur fidèle, quatre filles & un homme.* Cet homme & la quatrième fille sont jugés dignes de la récompense » des cœurs fidèles. Dans la pièce des *Marguerites de la Marguerite*, la dispute roule sur le *pour* & le *contre* de l'amour, ses charmes, ses querelles, ses défaillances, ses jalousies, sa durée éphémère, ses longs souvenirs. Ce sont problèmes analogues traités avec un pareil mélange d'inspiration ingénue & de psychologie ingénieuse.

1. V. chap. VIII ci-dessus.
2. Commençant ainsi :

   « Deux jours y a qu'à Pau avons nouvelles... »

3. Commençant par ce vers :

   « Mil ans y a que je suis vaguabonde. »

Digitized by Google

Ces pièces dramatisées du manuscrit où j'ai puisé ne peuvent être que l'œuvre de la reine de Navarre, & en les signalant ici, après les trois Epîtres analysées ci-dessus, je me propose d'ajouter au cycle de ses Poèmes d'amour & de ses Comédies ou Moralités deux morceaux d'une réelle valeur.

Le Roux de Lincy, pour ne parler que des Comédies, avait reproduit le *Malade* & l'*Inquisiteur*, alors inédits; M. A. Lefranc nous donne les deux *Comédies pieuses* de 1547-1548. J'apporte une autre *Moralité* & une sorte de *Débat d'amour*[1] ou de galanterie poétique.

La gerbe finale des *Marguerites*, vraiment échappées de la main de l'exquise princesse, n'est pas faite, mais elle se fait par l'effort progressif de tous, & je serai heureux d'y avoir contribué pour ma part.

Félix FRANK,

Membre de la Société d'Histoire littéraire de la France.

1. Je reprends ce titre, qui fut celui du poème dénommé *La Coche* dans les *Marguerites de la Marguerite*. (V. Le Roux de Lincy, *ouvr. cité*, t. I, *Appendice* III, § IV.)

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Digitized by Google

L'ART PARADOXAL

A TOULOUSE

Depuis une vingtaine d'années, l'Art plastique tend à se modifier en France dans les idées comme dans les formes. Il suit les évolutions de la jeune Littérature, tout en y ajoutant ses caractères particuliers, plus variés peut-être & plus sensibles.

Cet art n'a pas encore reçu de nom générique définitif. On le qualifie le plus souvent d'art « nouveau », « indépendant », « décadent », « fin de siècle », — tous qualificatifs qui ne déterminent aucun de ses caractères typiques. D'autres l'appellent « littéraire », « philosophique », « subjectif », & ces qualificatifs précisent ses tendances sans mieux renseigner sur ses véritables caractères. Nous avons préféré le désigner sous le vocable plus large d'art « paradoxal », soit qu'il se borne au paradoxe proprement dit, soit qu'il se manifeste par l'opposition, la négation, la singularité ou l'incohérence, car ce terme imprécis, mais caractéristique, permet de grouper d'une façon générale & typique les nombreuses écoles qui se sont produites avec les programmes les plus divers dans les principes & les manières les plus différentes dans l'exécution.

En province, on connaît peu — ou pas du tout — les théories de l'Art paradoxal, telles qu'elles se sont manifestées dans certains milieux parisiens. Avant de parler de ceux qui les pratiquent à Toulouse, il convient d'en retracer brièvement les origines pour se rendre compte de leurs fondements & de leurs tendances, de leurs progrès & de leur situation actuelle, de leur valeur intrinsèque & de leurs chances d'avenir.

Digitized by Google

I.

Jusqu'au commencement de ce siècle, l'Art plastique était resté fidèle aux traditions léguées par la Renaissance. On ne pratiquait que l'art constitué par Léonard de Vinci, agrandi par Michel-Ange & définitivement fixé par Raphaël. C'est à peine si nos artistes français l'avaient modifié suivant leurs goûts raffinés & leur esprit délicat, lorsque la Révolution & l'Empire vinrent, avec David, lui imposer de nouveau les formes classiques de l'art gréco-romain. Mais cette réaction dura peu, & les élèves eux-mêmes de David, tels que Gros, Girodet et plusieurs autres ne tardèrent pas à abandonner l'Antiquité pour peindre la « vie moderne » & le « drame historique. »

Au Classicisme solennel & poncif, au style « pompier » succéda le Romantisme, qui ne fit que retourner les données classiques & substituer l'artifice de la couleur à la correction des formes. Il débuta vers 1820 par des sujets chevaleresques & des toiles à panaches, & s'affirma dans l'atelier de Pierre Guérin avec ses élèves Géricault, Eugène Delacroix, Champmartin, Sigalon, Ary Scheffer, Léon Coignet, Henriquel-Dupont. En vain Paul Delaroche essaya d'unir les deux écoles en joignant la prétendue vérité d'évocation des Romantiques à la soi-disant noblesse classique, & en fondant l'école de « l'Eclectisme ». Les uns & les autres ne tardèrent pas à succomber sous les coups des artistes qu'ils avaient émancipés & qui abandonnèrent successivement les formules académiques pour n'écouter que les impulsions de leur tempérament.

Cette évolution fut l'œuvre des paysagistes de 1830. Paul Huet, Camille Flers, Cabat la commencèrent; mais ils ne furent que des précurseurs. Théodore Rousseau inaugura véritablement le paysage moderne en ajoutant aux sentiments & aux moyens d'expression des Hollandais ses investigations inédites & ses émotions personnelles. Corot y ajouta les « valeurs » & « l'enveloppe ». Enfin, Courbet édifia l'école

Digitized by Google

« réaliste », basée sur l'étude intrinsèque & exclusive de la Nature.

Ainsi encouragés à s'affranchir de toute école & de toute règle académique, les artistes ne s'arrêtèrent plus dans cette voie d'émancipation. Le Réalisme resta quelque temps triomphant avec Courbet; mais il finit par se perdre dans le Naturalisme en voulant ne se préoccuper que du fait brutal sans en noter la répercussion, en répudiant comme néfaste l'intervention de l'esprit & comme inutile le contrôle du goût.

Une réaction était fatale. En effet, l'imitation de la Nature est insuffisante pour faire véritablement œuvre d'art. Copier la Nature sans rechercher de préférence ce qu'elle a de beau, c'est confondre l'Art avec le métier. Représenter le laid, le difforme, le monstrueux, c'est méconnaître le but que se propose l'Art, car il doit surtout procurer des plaisirs nobles & élevés. Bacon a défini l'Art : *Homo additus Naturæ*, c'est-à-dire la représentation de la Nature avec l'interprétation de l'Homme. Il n'y a donc pas d'œuvre d'art sans sélection & sans transformation idéaliste. Tel est l'avis des Naturalistes eux-mêmes, car leur protagoniste le plus autorisé, M. Emile Zola, a dit positivement dans le *Roman expérimental* que l'œuvre d'art consistait en « un coin de la création vue à travers un tempérament. » Dans ces conditions, l'Art est la synthèse de deux âmes, celle de l'Artiste & celle de la Nature, ce qu'on a appelé « l'âme paternelle » & « l'âme maternelle. »

D'autre part, la couleur est inépuisable dans ses combinaisons. Et de cette constatation est né l'*Impressionnisme*, c'est-à-dire l'art de peindre la Nature « selon l'état du ciel, l'angle de la vision, l'heure du soir, le calme ou l'agitation de l'atmosphère », sans reculer devant aucun de ses aspects. Ainsi, « l'Impressionniste voit qu'au soleil les ombres portées sur la neige sont bleues : il peint sans hésiter des ombres bleues. Certains terrains argileux des campagnes revêtent des apparences lilas : l'Impressionniste peint des paysages lilas. Par le soleil d'été, aux reflets du feuillage vert, la peau & le vêtement prennent une teinte violette : l'Impressionniste peint des personnages sous bois violets. » Mais il n'a pas suffi aux Impressionnistes d'une orientation nouvelle pour la couleur. Ils ont voulu y

Digitized by Google

ajouter des procédés particuliers, & ils ont inventé le *Pointillisme*, c'est-à-dire le morcellement de la couleur par des taches justaposées à l'aide de points arrondis en forme de lentilles ou de pastilles, d'où leur nom de « Lentillistes » ou de « Pastillistes. » D'autres ont usé de virgules en forme de bacilles & ont été appelés « Virgulistes. » Certains, enfin, se sont servi de carrés, de losanges & d'autres formes plus ou moins géométriques, qui ont surtout le défaut d'être des procédés, alors que la Nature n'en a point, & qui ont, en outre, le grand inconvénient d'étonner le regard, de déformer les objets, de détruire les vrais colorations en les exagérant outre mesure ou en les atténuant au point de les rendre livides & sans valeur.

Aux débuts de l'Impressionnisme, nous trouvons des initiateurs comme MM. Claude Monet, Camille Pissarro & Auguste Renoir. Mais le plus célèbre de tous fut Edouard Manet, qui a été le premier à bannir de ses tableaux les ombres opaques, à juxtaposer sur la toile les tons clairs & tranchés, à peindre en pleine lumière par masse & par taches. On lui « doit la liberté de la couleur. »

Fils de Manet, les Impressionnistes firent de nouveaux progrès avec l'art japonais, qui leur fut révélé à la suite de la grande révolution de 1867 ouvrant le Daï Nippon aux Européens. Ses produits devinrent l'objet d'une vogue générale. Le Japonisme entra dans nos mœurs, dans nos goûts, dans notre industrie, & nos artistes y trouvèrent un véritable rajeunissement d'inspirations & de procédés.

L'art japonais a, en effet, des caractères très particuliers qui touchent tout à la fois à la forme, au coloris & aux matières employées. Ce qui le caractérise au point de vue de la forme, c'est la simplification des indications réduites à l'essentiel, la puissance d'expressivité des traits, de la silhouette, l'extrême habileté des artistes à rendre la réalité comme le rêve. Passionnés pour la lumière, véritables adorateurs du soleil, les artistes japonais excellent à rendre les phénomènes lumineux, à saisir la valeur des ambiances, à noter les claires harmonies. Leur imagination défie les conceptions les plus hardies, les plus inattendues, mais sans rien sacrifier à la mesure ni au goût. Ils savent enfin user de tout pour le plaisir des yeux

Digitized by Google

comme pour la satisfaction de la pensée, de la faune & de la fleur, de la nature organique comme de la nature inorganique.

L'influence japonaise a été d'autant plus grande en France qu'on était fatigué du Naturalisme qui avait réduit la Littérature & l'Art à une simple sténographie, & qu'elle venait raviver l'imagination, affiner la vision, enrichir la palette de tons plus clairs & plus variés. Tout en restant réalistes, les Impressionnistes devinrent des « Intellectuels » au même titre que les Renaissants. M. Puvis de Chavannes y ajouta l'*Idéalisme*, qui avait déjà inspiré ses compatriotes lyonnais Orsel & Hippolyte Flandrin, & qui les avait fait unir, dans leurs compositions religieuses, la noblesse de la statuaire grecque à l'expression chaste & pure du sentiment chrétien du temps des Catacombes. Mais sa vision l'a surtout porté aux généralisations, aux synthèses, à l'évocation des spectacles inspirés par le temps, le lieu & le sujet qui constituent l'histoire de l'Humanité. Ses tableaux sont pleins d'une gravité calme & douce provoquant à la méditation intérieure, & d'où ressort une saine philosophie. Comme dans ceux de Poussin, la campagne se développe à l'infini dans l'intermittence rythmée des groupes. Mais les allégories de M. Puvis de Chavannes sont toutes différentes : elles ne sont empruntées ni à l'histoire ni à la mythologie; elles sont toutes abstraites & symboliques. Aussi ses tableaux réalisent-ils par excellence la définition de l'Art par Proudhon : « Une représentation idéaliste de la nature & de nous-même en vue du perfectionnement physique & moral de notre espèce. »

Les théories esthétiques de Richard Wagner & celles des « Décadents » n'ont pas peu contribué à faire progresser la peinture idéaliste & à la faire arriver jusqu'au « Symbolisme », en haine de l'art expérimental & matérialiste. On a, en effet, soutenu que la peinture était, par destination & par essence, un art purement décoratif & que, dès lors, il lui suffisait de demander à la Nature un simple motif de composition, « à peine de quoi s'objectiver. » Par suite, elle doit être, comme la Musique, & avec la même imprécision, « une paraphrase ou un procédé évocatif », & l'artiste, pour nous ouvrir son cœur & son

Digitized by Google

cerveau, a été proclamé libre de travailler à sa guise suivant son caprice & son inspiration. « Quitte à se casser le cou comme Icare, il doit pouvoir quitter le sol boueux où patauge la sotte présomption du siècle, se baigner un peu dans l'éther, explorer le ciel des Idées, la sphère des Symboles. » Et par « Symbole », on entend un signe, c'est-à-dire un objet destiné à représenter un autre objet ou une pensée simple, compréhensible, destinée à représenter une autre pensée plus complexe & d'une perception plus ardue.

Certains artistes ne se sont pas contentés du symbolisme païen; ils ont voulu s'abstraire dans les actes de foi catholique; mais les uns se sont voués au *Mysticisme* pur, tandis que les autres se sont fait *Socialistes chrétiens*, & leurs façons de néo-christianisme se manifestent aujourd'hui un peu partout, dans les Salons des Champs-Elysées ou du Champ-de-Mars, à Paris, comme dans les Salons de la Rose + Croix, & jusque dans le cabaret du Chat-Noir.

D'autres, enfin, se réclament théoriquement & pratiquement de la « tradition » des primitifs de toutes les écoles, des maîtres de toutes les époques & de tous les pays où l'Art n'a pas été « souillé par les sacrilèges désirs du Réalisme & de l'Illusionisme ». Ils se déclarent les fils directs des grands imagiers mythologiques de l'Assyrie, de l'Egypte, de la Grèce de l'époque royale, des descendants des Florentins du quatorzième siècle, des Allemands du quinzième, des gothiques du Moyen-Age. Ce sont les *Néo-traditionnistes*. En se rapprochant ainsi des maîtres primitifs, ils ont la prétention de se conformer aux véritables traditions de l'Art, qu'ils déclarent être la simplicité de la composition d'abord, l'équilibre des lignes ensuite, enfin la préciosité de la couleur.

Dans ces circonstances, les écoles paradoxales actuelles se rapprochent comme impressionnistes d'Edouard Manet, comme symbolistes de M. Puvis de Chavannes, comme mystiques des Pré-raphaélistes anglais, comme synthétistes des artistes japonais, comme néo-traditionnistes des artistes gothiques & byzantins. Leurs principaux caractères sont tantôt le Modernisme & tantôt l'Archaïsme, tantôt le Naturisme & tantôt la déformation de la Nature, pour s'en tenir à une conception

Digitized by Google

toute imaginative & à une exécution imaginative elle aussi, afin de mieux caractériser & de faire prédominer avec plus d'autorité le caractère moral & le sentiment artistique, tantôt l'idéisme païen ou religieux, tantôt la forme médiévale ou nipponaise.

Quant à leurs modes de peinture, ils varient à l'infini, abandonnant le bitume, le chrome & le « jus de réglisse » pour le violet, le mauve & le lilas, d'où leurs noms de *Violettistes*, substituant aux empâtements de naguère les teintes lisses & claires, d'où leur nom de *Clairistes*, tantôt exaltant la couleur, d'où leur nom de *Luminaristes*, & tantôt, au contraire, l'atténuant, d'où leurs noms d'*Effacites* & d'*Intentionnistes*.

Partant, plus d'écoles, plus d'académie, plus de discipline réglant & dirigeant les artistes dans une œuvre commune, caractéristique d'une époque ou d'un temps. Chacun s'est érigé en maître absolu de toute réalité, suivant ses goûts & son instinct. Et l'Art est tombé dans une mêlée confuse de théories singulières & de pratiques bizarres, sans que rien encore indique d'une façon formelle le but définitif qu'il atteindra.

II.

Ce courant artistique s'est étendu jusqu'à Toulouse, mais dans des proportions assez restreintes. Ce qui caractérise les artistes toulousains, c'est avant tout la science du dessin & la préoccupation de la forme jointes à un naturalisme exact & mouvementé. Leur art est académique, & par conséquent classique, tout en étant réaliste. Ils n'ont pas cessé de se souvenir des enseignements traditionnels de Chalette, des de Troy, des Rivalz & de Subleyras, pour ne citer que les principaux maîtres toulousains du dix-septième & du dix-huitième siècles, qui ont fait, dans notre siècle, des peintres comme Gros, Roques & Ingres. Ils sont arrivés jusqu'au Romantisme avec Garipuy, Cot, M. Jean-Paul Laurens, M. Benjamin Constant & M. André Rixens; mais, d'une façon habituelle, ils ne sont guère allés au delà. Si les paysagistes eux-mêmes ne sont pas restés fidèles aux paysages de style noble comme ceux de Va-

Digitized by Google

lenciennes, ni aux paysages de style bourgeois comme ceux de Théodore Richard, de Joseph Latour, de Brascassat, c'est à peine s'ils se sont laissé tenter par l'exemple des Naturalistes, tels que Théodore Rousseau, des Idéistes, tels que Corot, &, à plus forte raison, des Impressionnistes, tels que MM. Signac, Sisley ou Seurat.

C'est l'école mystique d'Orsel & d'Hippolyte Flandrin qui a commencé à modifier sensiblement l'esprit & le mode de peinture des artistes toulousains & à leur inculquer la distinction des formes & le raffinement des attitudes qui leur faisaient souvent défaut. Cette transformation était tout indiquée dans une cité & dans une région qui comptent tant d'églises & tant de couvents à décorer de sujets religieux & symboliques. L'école d'Orsel & de Flandrin, comme celle d'Overbeck & de Cornélius, restait d'ailleurs fidèle, sur plusieurs points, à la tradition académique des Renaissants, qu'elle se bornait à épurer en unissant l'austérité chrétienne à la vérité expressive & à la grâce tranquille, & en donnant à ses personnages des types de l'idée morale qu'ils devaient représenter.

Des artistes toulousains, ROMAIN CAZES fut le premier à marcher dans la voie tracée par Orsel & perfectionnée par Hippolyte Flandrin, dont il était le camarade à l'atelier d'Ingres. Originaire de Saint-Béat, il s'était fait distinguer dès 1836 par ses compositions religieuses pleines d'élévation & de sérénité. En 1839, il obtenait une médaille de troisième classe au Salon de Paris avec son *Christ sur la montagne*. Et, depuis, il n'a pas cessé de peindre des scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testaments ou de décorer des églises. Il y a joint des portraits remarquables par leur caractère de vérité, tout en excluant la banalité.

Ce n'est pas seulement à Paris qu'il a longtemps exercé son pinceau dans les églises du Jésu & de Saint-François-Xavier, ainsi que dans l'église Notre-Dame de Clignancourt, c'est aussi dans notre région pyrénéenne. Il commença, vers 1854, par les peintures murales de l'établissement thermal de Bagnères-de-Luchon, & il continua, en 1865, par les peintures murales de l'église de cette station balnéaire où il représenta les *Litanies de la sainte Vierge*, le *Couronnement de la Vierge* & la

Digitized by Google

Divine liturgie. Sa manière ressemble beaucoup à celle de Flandrin. C'est la même ordonnance grave & pondérée pour la composition, le même mode d'exécution, un mode sobre, dans des notes claires, mais sans éclat, plutôt pâles & attendries. L'expression qui en ressort est calme & douce, avec un charme particulier d'onction, de grâce & de poésie. La couleur est plus vive dans le tableau qui décore l'église de la Madeleine, à Albi. Il représente Marie de Magdala écoutant avec extase, derrière le tronc d'un palmier, le Christ prêchant à la foule. La belle pécheresse est seule au premier plan, & son visage comme son corps sont dans l'ombre produite par l'arbre, tandis que la silhouette du Christ se détache en pleine lumière, mais au second plan, sur l'horizon délicat d'un ciel chaud et ambré.

L'œuvre de Romain Cazes a été considérable. Depuis 1836 jusqu'en 1870, il n'est guère de Salon de Paris où il n'ait exposé. On peut voir encore de ses peintures murales à Oloron (Basses-Pyrénées), où il a décoré l'église Sainte-Croix de grandes compositions, telles que le *Jugement dernier*, le *Portement de croix*, la *Mise au tombeau*, le *Purgatoire*, etc. On lui doit, enfin, dans la région du Sud-Ouest la chapelle du chœur de l'église Notre-Dame, à Bordeaux.

Romain Cazes a laissé un disciple qui continue ses méthodes & reste fidèle à ses enseignements. M. B. BERNARD a pour l'œuvre de son maître un véritable respect, &, tout naturellement, il a été appelé naguère à restaurer les peintures éprouvées par les émanations humides & sulfureuses de l'établissement thermal de Bagnères-de-Luchon. C'est avec un soin pieux qu'il y a touché, c'est-à-dire sans rien changer à leur effet primitif. On peut en juger surtout par celles qui décorent la salle des Pas-Perdus & qui représentent la *Médecine s'appuyant sur la Chimie*, tandis que d'un côté se trouvent l'*Architecture consultant la Médecine pour l'édification du plan de l'Etablissement*, &, de l'autre, *la Géologie désignant l'endroit où gisent les sources sulfureuses*.

Après Romain Cazes est venu M. BERNARD BÉNEZET, dont l'imagination était plus vive, la main plus alerte, la couleur plus dense. Ses débuts semblaient faire présager un peintre romantique plein de fougue dans la composition & de vigueur

Digitized by Google

dans la couleur. Tel était son morceau de concours, qui le fit envoyer à Paris, en 1858, comme pensionnaire de la ville de Toulouse. Mais bientôt son pinceau s'assagit en se consacrant à la peinture religieuse. La plupart des églises de Toulouse sont remplies de ses œuvres, notamment celles de Saint-Etienne, Saint-Sernin, & surtout du Taur, de la Daurade & Saint-Nicolas. On peut en voir également à l'église du couvent de La Drèche, près d'Albi. Il a dessiné, enfin, une foule de cartons qui ont été exécutés par d'autres peintres dans plusieurs sanctuaires de France.

Erudit des mieux informés, en même temps que dessinateur hors de pair, M. Bernard Bénezet compose ses tableaux avec un sentiment archaïque très exact, n'excluant pas l'imagination la plus ingénieuse. Il excelle dans les grandes compositions hiératiques qui résument toute une vie de saint, comme la vaste frise de la *Mort de saint Sernin*, placée au-dessus du maître-autel de l'église du Taur, ou qui retracent l'histoire des principales institutions toulousaines, comme dans la belle galerie du château des Verrières, au faubourg des Minimes. Il aime surtout les sujets symboliques, soit religieux comme ceux de la Daurade où Constantin & Charlemagne reçoivent des mains de la Vierge les insignes de leur domination sur le monde, soit historiques comme ceux du Théâtre du Capitole, représentant d'un côté le Beau plastique sous la figure de la Belle Paule, entourée des peintres & sculpteurs toulousains les plus célèbres, & de l'autre côte le Beau idéal sous la figure de Clémence Isaure présidant la pléiade des littérateurs & des musiciens toulousains. Sa manière rappelle parfois celle de Baudry. Toutefois, dans les sujets religieux, il est tout à fait personnel. On peut en juger surtout par sa peinture murale de la *Mort de saint Joseph*, ornant une des chapelles de l'église du Taur. Elle rappelle les fresques des Catacombes par son ordonnance simple, son sentiment élevé, ses formes pures & élégantes. Toutefois la couleur est plus vive, plus accentuée, & l'effet diffère sensiblement de celui des peintures d'Hippolyte Flandrin & de Romain Cazes. On y sent davantage le naturalisme académique des Renaissants.

La maladie n'a pas permis à M. Bernard Bénezet de terminer

Digitized by Google

la dernière des six grandes peintures murales qui décorent l'église Saint-Nicolas & qui garnissent tous les pourtours de la nef. On peut néanmoins apprécier à sa juste valeur cette œuvre considérable par l'étendue comme par le mérite. C'est bien l'école toulousaine qu'elle accuse, fille de Chalette & légitime héritière d'Antoine Rivalz. Les scènes sont composées avec le même soin habile, le dessin a cette même correction savante, l'idée la même portée élevée. Il y a de plus cette onction religieuse & ce sentiment intime qui font trop souvent défaut aux Renaissants & qui rappellent le style gréco-latin purifié & idéalisé par les chrétiens des Catacombes.

Nous devons, enfin, citer dans cette catégorie des peintres muraux, M. ALEXANDRE SERRES. Son œuvre est déjà nombreuse & son pinceau s'est exercé un peu partout, à Toulouse & aux environs, même jusqu'en Amérique, mais nulle part d'une façon plus considérable que dans l'église des Jésuites, rue des Fleurs, où il a décoré la plupart des chapelles. Ce qui domine chez M. Alexandre Serres, c'est la facilité de la composition & l'éclat de la couleur. Il procède de l'école romantique & traite ses sujets en décorateur sans véritable profondeur dans la pensée & sans grande variété dans les modes d'exécution, mais non sans habileté & sans agrément.

Avec M. CASIMIR DESTREM nous entrons dans une voie nouvelle qui ne ressemble en rien à celle des Grecs, des Latins & des Renaissants, & par conséquent des Classiques & des Romantiques. Il avait commencé par des scènes rustiques d'un naturalisme exact, telles que la *Fête de Saint-Roch*, qu'on peut voir au Musée de Toulouse. Puis il est passé à l'anecdote historique, à la façon de Dévéria & de Tony Johannot, & son *Jean Calas* obtint en 1879 une troisième médaille au Salon de Paris. Mais, peu à peu, il a renoncé à la traduction exacte de la réalité, & il s'est mis à « interpréter » la nature de la façon la plus idéale, la plus symbolique même. Dès lors, son dessin se synthétise, sa composition se simplifie, sa couleur devient claire & lisse, & sa manière rappelle celle des Pré-Raphaélistes anglais, mais avec plus d'onction, de grâce & de sentiment. Ce n'est pas un réaliste à la façon de Millais ou de Hunt ; il se rapproche davantage de Dante-Gabriel Rossetti

Digitized by Google

par son idéalisme un peu vague & un peu flottant. Ses compositions y gagnent un charme pénétrant & deviennent un mélange de réalité & de fiction plein de poésie & de grâce, qu'il traite un sujet mythologique comme *Prométhée enchaîné*, un sujet symbolique comme *le Voyageur*, ou un sujet nettement religieux comme l'*Atelier de saint Joseph*. Ses œuvres respirent le calme, la paix, le recueillement qui rassérènent l'âme & lui ouvrent l'infini de la méditation & du rêve.

M. Henri Rachou ajoute à l'Idéisme & au Symbolisme des procédés synthétiques qui rappellent ceux des Japonais. De tous nos peintres toulousains, c'est bien celui qui a le plus sacrifié au puvisme par ses modulations mineures dans la couleur. Mais il n'en est pas moins classique dans la composition de ses tableaux, en même temps que romantique, parfois, dans la couleur, soit qu'il peigne un sujet historique comme son *Etienne Marcel* ou son *saint Martin*, ou de simples études, comme ses jeunes filles laurées à la mode florentine des Quattrocentistes, soit qu'il retrace une anecdote du jour, comme la *Décoration de la sœur Tivollier*, soit qu'il représente des fleurs délicates, des tortues massives ou tout autre sujet emprunté à la flore ou à la faune, soit qu'il exécute un portrait comme celui de Mlle Yarz, d'une facture si sobre & d'un effet si pénétrant. Sa manière tient le milieu entre les enseignements d'Ingres, dont il rappelle la science académique & la composition soignée, & les méthodes d'Hokousaï, dont il imite les procédés synthétiques en réduisant la forme des objets à leur silhouette essentielle & caractéristique. C'est, de plus, un « effaciste », à la façon de M. Puvis de Chavannes, &, parfois, sa couleur devient froide, farineuse, alors qu'elle pourrait avoir la chaleur des Romantiques, ainsi qu'en témoigne sa *Méditation*, que l'Etat vient de donner à notre Musée, & qui s'inspire du cloître des Augustins, au milieu duquel circule un moine pensif & solitaire, sans en donner une représentation exacte dans les détails comme dans l'effet. Ainsi le veut, sans doute, le système préconçu de « déformation idéale » que professe M. Henri Rachon. Reste à savoir si la réalité n'est pas supérieure à la conception qu'il s'est faite.

Digitized by Google

Nous progressons plus que jamais dans l'Art paradoxal avec M. HENRI MARTIN. C'est d'ailleurs celui de nos peintres toulousains qui est allé le plus loin dans les modes de compréhension des sujets comme dans leurs modes d'exécution. Chercheur très personnel, très original, très tourmenté même par l'obsession d'un idéal particulier, il n'a pu encore parvenir à satisfaire tout le monde, & peut-être à se satisfaire lui-même.

On se rappelle le triomphe qu'il obtint au Salon de Paris dès sa prime jeunesse avec son tableau de *Francesca & Paolo*, aujourd'hui au Musée de Carcassonne, d'une allure si hardie, d'une couleur si chaude, d'une facture si vibrante. Virgile a conduit le Dante au bord du Styx, &, de la fournaise ardente qui flambe au fond des abîmes, vient de surgir le groupe absolument nu de Francesca & de Paolo. Le Dante a interpellé Francesca de Rimini au milieu de son vol à travers les ténèbres de l'Enfer, & celle-ci retient de la main Paolo Malatesta pour suspendre un instant leur course aérienne & répondre au poète florentin. Eugène Delacroix n'aurait pas mieux conçu la scène au point de vue pittoresque, &, dans tous les cas, il n'aurait pas imaginé des effets de lumière plus curieux & plus sensationnels. Ce début faisait présager un nouveau maître pour l'école romantique, dans la note gaie & ensoleillée de M. Benjamin Constant, plutôt que dans la note dramatique & sombre de M. Jean-Paul Laurens, dont il était pourtant l'élève. Mais, tout à coup, M. Henri Martin changea de manière & passa de l'école néo-romantique à l'école des Idéalistes & des Symbolistes.

Il affirma sa nouvelle manière au Salon de Paris de 1891 avec une grande toile intitulée : *Chacun sa chimère*, inspirée d'une phrase suggestive des *Poèmes en prose* de Baudelaire, qui se souvenait lui-même du Dante : « Ils allaient avec la physionomie résignée de ceux condamnés à espérer toûjours. » Le peintre montrait, sous le jour pâle de l'aube, dans une vaste plaine rocailleuse & stérile, une longue procession de fanatiques de tout âge & de toutes conditions, hommes, femmes, enfants, vieillards, des guerriers, des moines, des philosophes, des artistes, des vierges, des mères, courant les yeux

Digitized by Google

fermés à la poursuite de leur rêve. En tête, marche un jeune homme nu, portant une statuette de la Victoire; à côté, un franciscain, la tête encapuchonnée, les yeux en extase; derrière, une sorte d'Hercule, dont une ribaude fardée au rire bestial a lié les mains de guirlandes fleuries & de faveurs multicolores, & est montée à califourchon sur ses épaules; un autre homme traîne, attachée à son crâne qu'elle a épuisé, une bête surnaturelle, immonde; plus loin, une femme souffreteuse qui allaite son enfant, & ainsi de suite. Tous ces fils de Caïn, victimes des passions nobles ou honteuses, du vice, du devoir ou de l'espérance, s'avancent, d'un pas accablé, vers un but invisible, comme poussés par une force irrésistible, & marchent pêle-mêle, sans se soucier de leurs voisins, conduits par une Gloire & une Foi aux grandes ailes.

La conception est laborieuse, la composition médiocrement ordonnée, la facture anormale. L'impression, quand même, fut grande, car la pensée était d'un ordre élevé & l'exécution au-dessus des banalités courantes. La critique fut unanime à applaudir à l'effort. Mais la médaille du Salon fut refusée à M. Henri Martin & fut attribuée à un autre Toulousain, M. Gervais, dont l'œuvre, très curieuse aussi, *Les Saintes Maries,* était dans des données moins nouvelles, moins paradoxales, & restait fidèle à la tradition romantique tout en se rapprochant des données plus modernes.

Il en fut de même en 1892 avec l'*Homme entre le Vice & la Vertu.* Ce tableau vient d'être donné par l'Etat à la ville de Toulouse, & nous pouvons en juger d'autant mieux qu'il a été placé dans la vaste salle du Musée, réservée aux artistes toulousains. En un désert sablonneux, hérissé çà & là de quelques chardons piquants & de rares herbes malingres, le Pécheur nu, misérable, honteux, abêti & ruiné par les excès de toute sorte, fuit devant un groupe de femmes dévêtues ou couvertes d'oripeaux étranges, qui le poursuivent en gambadant & cherchent à le retenir en lui offrant leur corps appétissant & en multipliant les séductions fascinatrices du plaisir & de la joie. La nuit tombe & les clartés roses du paysage s'attendrissent de nuances violettantes. A l'horizon lointain, la lune montre son orbe pâle se détachant à peine sur un ciel

Digitized by Google

gris, couleur de perle. Devant le Pécheur, marche une femme rasant le sol, comme prête à s'envoler vers le ciel. Elle est drapée dans une roble blanche de pur lin qui la fait ressembler à un être immatériel. Sa tête, ceinte d'une couronne d'épines & enclose dans de chastes voiles transparents, est illuminée par les derniers rayons du soleil mourant, tandis que ses vêtements sont déjà assombris par l'ombre bleuissante. Son visage est sévère, mais beau. C'est l'austère Vertu. Elle indique au Pécheur la nouvelle voie à suivre, la voie du salut. Et le Pécheur, comme hypnotisé, mais hésitant & trébuchant dans cette marche inhabituée, difficile, finit par se décider, ainsi que l'a dit Alfred de Musset :

A suivre la Vertu qui lui sembla plus belle.

Nul sujet n'était plus téméraire à traiter & ne pouvait tomber plus facilement dans la banalité ou l'extravagance. Avec un artiste moins avisé, les ribaudes à peine vêtues de gazes transparentes ou surchargées d'oripeaux criards pouvaient se transformer en vulgaires ballerines d'opéra ou en grossières reines de carnaval. M. Henri Martin a assurément évité ce double écueil; mais son œuvre n'en est pas moins étrange & déconcertante comme conception & comme exécution. Elle produisit cette impression lors de sa première apparition au Salon de Paris. Il en a été surtout ainsi à Toulouse, où l'on est encore moins habitué aux nouvelles méthodes paradoxales. Quoi qu'il en soit, ce tableau s'impose à l'attention par son importance & sa valeur. La critique parisienne n'hésita pas à le reconnaître, & ses juges les plus sévères ne purent s'empêcher de le déclarer. « M. Henri Martin a une âme de poète & des yeux de peintre », a dit la *Revue des Deux-Mondes*, par l'organe de M. Georges Lafenestre. « Il y a dans le grand paysage désert aux ondulations lentes & monotones une vibration large & douce de lumière, une harmonie d'enveloppe qui sont d'un peintre délicat & subtil », a écrit de son côté M. André Michel dans le *Journal des Débats*. Pour M. Raoul Pochon, un poète doublé d'un artiste, c'était « l'œuvre la plus importante de la salle, & peut-être même du Salon tout entier... On

Digitized by Google

pourra chicaner M. Henri Martin, ajoute-t-il, sur son ordonnance & sur la *manière* de sa couleur, on ne saurait contester le caractère élevé de l'inspiration & la sincérité parfaite de l'auteur. »

Cette sincérité est évidente & elle procède d'une conviction profonde & raisonnée. Elle est de nature à faire pardonner à M. Henri Martin ses visions exceptionnelles & ses méthodes anormales. Mais nous regretterions qu'elle le conduisît à des aberrations inadmissibles, car il est merveilleusement doué comme imagination, & son habileté d'exécution n'est pas moins remarquable. En tout cas, ce ne sont ni les critiques, ni les insuccès qui l'arrêteront dans sa marche vers l'Idéal. Il ne cessera pas de poursuivre ses recherches avec une tenace persévérance. Son Symbolisme s'est un peu atténué, mais non son mode de peindre. Plus que jamais il use de la manière granulée & virgulée, dont les hâchures s'amalgament à distance, mais font de près un effet peu agréable. Comme dans les aquarelles, M. Henri Martin laisse transparaître, à travers les zébrures de la touche, le blanc de céruse de la toile. Si le procédé est contestable pour les tableaux de chevalet, on ne saurait nier qu'il ne produise de bons effets dans les panneaux décoratifs destinés à être vus de loin. On a pu en juger par les toiles que M. Henri Martin a exécutées pour l'Hôtel de ville de Paris, & on pourra s'en convaincre prochainement par l'idéal plafond qu'un de nos plus grands maîtres en formes plastiques, M. Falguière, a peint pour la salle des Illustres du Capitole de Toulouse & où il a représenté l'apothéose de Clémence Isaure. Il convient surtout aux paysages que M. Henri Martin aime à exécuter comme passe-temps, mais qui constituent pour lui autant d'études documentaires pleines d'enseignements pour varier sa palette. Nous l'avons vu s'appliquer d'une façon merveilleuse aux couchers de soleil & aux levers de lune, aux clartés d'aube naissante & aux pâleurs mourantes du crépuscule, c'est-à-dire à ces heures indécises où la Nature s'empreint de poésie douce & mélancolique & où les personnages se mêlent au paysage dans une harmonie vague & confuse pleine de rêverie.

Ce parti-pris « d'effacisme » dans la couleur, ce défaut de

Digitized by Google

construction nette dans les corps & de formes définies dans les attitudes ont été vivement critiquées comme nuisant à la clarté, des idées & à la signification des symboles. A cet égard, M. Henri Martin ne suit pas plus la tradition Pré-Raphaélite que celle des Renaissants. Lorsqu'un poète comme Dante ou Pétrarque, lorsqu'un peintre comme Boticelli, Michel-Ange ou Rubens voulaient rendre quelque allégorie, ils mettaient d'autant plus de précision, de plasticité, de coloration dans la transcription de leurs visions que leur conception était plus profonde, plus obscure ou plus ténue : ils croyaient ainsi rendre leur pensée d'autant plus sensible que les apparences qui la traduisaient étaient plus conformes à la réalité. Or, c'est ce que n'admettent point les nouvelles écoles artistiques, pas plus que les nouvelles écoles littéraires. Elles prétendent laisser à la peinture comme à la poésie cette imprécision qu'a la musique & se borner à fournir à l'imagination des motifs d'évocation, de réflexion & de méditation qui élèvent l'esprit & saisissent l'âme en leur suggérant toute espèce de pensées nobles & élevées, sans leur en imposer aucune brutalement & exclusivement. Elles veulent associer le public à leur œuvre esthétique & en faire un convive idéal au banquet de leurs rêves.

M. Henri Martin excelle dans le portrait. Mais, là encore, il apporte des modes de conception & des façons de peindre si particulières qu'il est rarement apprécié suivant son talent & ses mérites. Son horreur des banalités convenues, son impatience à subir les formules usées, sa préoccupation de chercher & de trouver une manière en rapport avec ses conceptions idéales & avec ses visions de la nature sont autant de raisons pour déconcerter « le Philistin. » Il n'en a pas moins de nombreux imitateurs sans avoir de véritables élèves.

C'est ainsi que M. EUGÈNE LECOINDRE, M. SÉVERIN DUOLÉ & M. HENRI GÉRARD essayent de l'imiter, surtout pour leurs paysages, & il en est de même de M. & Mme JEAN DIFFRE & de M. JOSEPH DES ESSARS pour leurs tableaux de genre. Quant à M. GUILBERT, il l'a parfois pastiché de la façon la plus heureuse, & tel de ses portraits, entre autres celui de M. *Gilbert de Sévérac*, peut être considéré comme une œuvre supérieure que

Digitized by Google

M. Henri Martin lui-même ne se refuserait point à signer.

Devons-nous classer M. GEORGES CASTEX parmi les peintres paradoxaux? Nous ne le croyons pas, malgré son imagination ingénieuse & ses recherches picturales parfois anormales. C'est avant tout un dessinateur habile que ses sanguines ont mis particulièrement en relief. Il connaît toutes les magies de la couleur & il en use pour les effets les plus pittoresques, par exemple dans sa *Fuite en Égypte*. Il excelle dans l'anecdote qu'il sait conter avec verve & peindre avec esprit, témoin sa toile de la *Porte d'Henri IV*, dans la cour centrale du Capitole. Il a parfois des idées poétiques qui vous transportent dans les milieux les plus éthérés; mais c'est surtout un naturiste convaincu, &, s'il confine parfois le paradoxe, il ne tombe jamais dans la recherche de l'inexpressible & de l'impicturable.

M. JOSEPH GRANIÉ tend, au contraire, à s'isoler dans une manière toute idéale en dehors des formules actuelles. Il avait commencé par peindre des scènes naturalistes, rurales ou militaires, à la façon précise & délicate des vieux Flamands, mais avec une note moderniste très accentuée. Il y avait joint des portraits très fins à la manière des Clouet, de Jehan Foucquet & de Jehan Perréal, dit « Jean de Paris ». Il a continué par des enluminures à la façon des Persans où la noblesse des idées & la perfection du dessin s'accordent avec l'habileté décorative & la précision délicate des miniaturistes du quinzième siècle : telles ses illustrations du *Livre de Job* avec les gloses de Renan, sa couverture pour la *Chanson de Néos* de M. Robert Scheffer & ses enluminures pour l'*Ecriture des Anges* de M. Camille Mauclair. Le voici, maintenant, qui s'inspire d'Holbein, d'Albert Dürer, de Cranach surtout, soit qu'il se serve de mine de plomb ou de sanguine, rehaussées de discrets éclairs d'or, pour interpréter ses têtes d'une psychologie si intense, où s'affirme le souci de rester simple sans se borner à une écriture sommaire, comme pour son *Portrait d'Yvette Guilbert*, soit qu'il peigne de délicates & lumineuses études, comme sa *Mater dolorosa*, si particulièrement remarquée au Salon de Paris de 1895.

A côté des peintres proprement dits, toute une légion de

Digitized by Google

jeunes « ymagiers » est en train de se former, qui nous promet les plus curieuses investigations dans l'art spécial qu'ils cultivent. Ce sont tantôt des affiches qu'ils illustrent, comme M. MARIUS JOGNARELLI, tantôt des légendes de saints ou des gestes chevaleresques dont ils se font les « historiayres », comme M. CHARLES PEZEU; tantôt des poésies héroïques ou des proses délicates qu'ils commentent par l'image, comme MM. ANTOINE DE CAUNE & ÉLIE CLAVEL. Et, dans ces diverses œuvres qu'ils enjolivent de toute espèce de « torneures, florisseures & champisseures », ainsi qu'on disait au Moyen-Age, ils font preuve d'une imagination singulièrement précieuse, délicate, élevée, qui attire les yeux autant qu'elle charme l'esprit.

Si de la peinture & du dessin nous passons à la statuaire, nous voyons peu de sculpteurs toulousains enclins à adopter les erreiments des écoles paradoxales. Ils sont trop imbus des leçons de l'École & des visions de la Nature pour se laisser séduire par l'Idéisme & le Symbolisme. M. JEAN RIVIÈRE est peut-être le seul qui se soit épris tout à la fois du Byzantinisme, comme dans son médaillon polychrôme de *Thèodora*, & du Médiévisme, comme dans son médaillon-étain de *Jeanne d'Arc*. Le premier est purement décoratif & sans grande valeur artistique; mais le second se distingue par une conception archaïque d'une note plus intéressante, en même temps que par une facture plus simple & plus habile.

— Il vient d'y joindre un portrait de femme tout-à-fait « moderne », en médaillon également, qui annonce une curieuse application de l'art byzantin et médiéval à l'actualité contemporaine, en même temps que le mélange singulier de la peinture paradoxale à l'art sculptural.

Le danger de ce genre de composition est d'être très limité par le nombre des sujets. Les artistes qui s'y adonnent risquent fort d'éprouver la mésaventure de ce jeune littérateur, mort prématurément, Jules Tellier, auquel le Hâvre vient d'élever un buste, & qui s'écriait mélancoliquement dans ses *Notes* de Tristam Noel, sorte d'auto-biographie qu'il traça, paraît-il, aux environs de sa vingt-troisième année : « Je n'atteindrai pas l'idéal & je ne puis me retourner vers le réel.

Digitized by Google

Avez-vous vu se débattre les crabes tombés sur le dos? Ils agitent désespérément les pattes sans pouvoir se redresser & contemplent avec effarement le ciel lointain qui n'est pas fait pour eux? »

III.

Serait-ce le dernier mot que nous devrions prononcer après cette rapide étude consacrée à l'Art paradoxal? Nous ne le croyons pas, en dépit des psychiatres élevés aux diverses écoles française de Charcot, de Morel & de Magnan, italienne de Césare Lombroso & allemande de Max Nordau. Nous ne saurions attribuer exclusivement au surmenage & à la dégénérescence, comme ils le prétendent, cette résurrection idéaliste qui caractérise les nouvelles générations littéraires & artistiques de notre temps, & même ces excès de Mysticisme & de Symbolisme constatés chez beaucoup de ceux qui affectent le culte de Wagner, de Tolstoï, de Péladan ou de Maeterling.

L'Homme a besoin de développer incessamment ses facultés créatrices, de perfectionner ses connaissances acquises, de rechercher partout le Bien & le Beau. Si ce n'est à chaque génération, du moins après une certaine série de générations, il éprouve le besoin d'acquérir de nouvelles visions du Beau & de chercher des modes d'expression conformes à ces visions. De là ces transformations incessantes qui se sont manifestées dans toutes les branches de la Littérature & de l'Art.

Le dix-neuvième siècle nous offre un exemple caractéristique de ces transformations avec ces nombreuses écoles tour à tour classiques, romantiques, réalistes, & naturalistes. Voici venir, maintenant, les écoles impressionnistes, naturistes, idéistes & symbolistes : laissons-leur la place qu'elles demandent au soleil de la liberté intellectuelle & artistique, & attendons patiemment qu'elles nous révèlent une forme nouvelle du Beau. On ne saurait désespérer de l'avenir quand on voit tant d'émules jeunes & ardents combattre pour la cause de l'Art sous toutes ses formes. N'est-ce pas au milieu des luttes poli-

Digitized by Google

tiques les plus aiguës que l'art grec s'est successivement transformé pour aboutir à la perfection classique que nous ont transmise les grandes époques de Pisistrate, de Périclès & d'Alexandre?

Les nouveaux enseignements idéalistes qui se multiplient de toutes parts seront particulièrement précieux pour Toulouse, dont les artistes sont généralement enclins à se contenter d'un classicisme trop académique ou d'un naturalisme trop vulgaire. Elle les conduira à hausser leur pensée & à donner à leurs conceptions plastiques plus de grandeur, de noblesse & de distinction. Elle les forcera enfin à varier leur palette & à user des tonalités claires qui ont pour résultat non seulement d'égayer une peinture, mais encore d'habituer l'esprit & la main à plus de délicatesse, d'élévation & de goût dans la représentation des réalités de la Nature comme des évocations de l'Ame.

Baron DESAZARS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Les transformations endomorphiques du magma granitique de la haute Ariège, au contact des calcaires. Note de M. A. LACROIX, à l'Académie des Sciences.

L'exploration de l'arête montagneuse séparant la vallée de l'Ariège des ravins aboutissant au ruisseau de Mijanès m'a permis d'observer de remarquables phénomènes de contact, apportant des faits d'un ordre général sur l'histoire des magmas granitiques.

A l'est du pic de Braceil en Orlu, le granite du Quérigut se trouve en contact avec une puissante série sédimentaire, allant du cambrien au permocarbonifère, d'après M. Roussel. Cette série est formée par des schistes au milieu desquels se trouvent d'épaisses bandes calcaires. La mise en place du granite s'est effectuée suivant un mode fréquent : le long de la ligne de contact s'observent tous les types de feldspathisation & d'injection décrits par M. Michel-Lévy ; sur de vastes surfaces, la digestion des schistes par le granite a été si parfaite qu'il serait difficile de démêler la réelle origine de la roche granitogneissique ainsi produite, si l'on ne rencontrait çà & là, au milieu d'elle, des paquets d'enclaves ou même des îlots de schistes imparfaitement modifiés, orientés comme les schistes du contact, & présentant les mêmes phénomènes métamorphiques.

Le but de cette Note est d'exposer les résultats principaux [1]

1. Ils seront développés dans un prochain *Bulletin du Service de la Carte géologique de France.*

Digitized by Google

de l'étude des modifications subies par le granite au contact des calcaires qui, après digestion des schistes au milieu desquels ils étaient primitivement disposés, ont été entourés de toutes parts par le granite. Ces calcaires ont été profondément métamorphisés, marmorisés, chargés de grenat, d'idocrase, &c., localement transformés en cornéennes des plus variées. Ils ont été, en outre, très corrodés par le magma granitique; leur épaisseur est, par place, très réduite & même, en plusieurs points, leur continuité a été interrompue; leurs lambeaux se trouvent alors au milieu du granite, & de même que les îlots schisteux dont il a été question plus haut, ils restent encore orientés comme la masse principale.

Au contact de ces calcaires, le granite présente des modifications considérables : il perd ses grands cristaux porphyroïdes de microcline, se charge de hornblende; puis les éléments colorés augmentent : la roche prend l'apparence d'une *diorite micacée;* enfin, les éléments blancs disparaissent de la roche compacte, devenue très dense, ne paraît plus constituée que par de la hornblende & du mica. Il n'y a aucun doute que toutes ces roches ne soient des transformations du granite; elles forment une auréole continue & constante au calcaire; les types non feldspathiques ne s'observent que là où les calcaires ont été le plus réduits, & particulièrement là où leur continuité a été interrompue.

Toutes ces roches passent les unes aux autres, tantôt sur un affleurement de plusieurs centaines de mètres & tantôt sur quelques mètres seulement. L'étude stratigraphique ne permet pas un seul instant de supposer qu'il s'agisse de roches éruptives originellement différentes & de production successive.

L'examen microscopique d'un très grand nombre d'échantillons m'a permis de suivre pas à pas les transformations du *granite* & d'établir la chaîne d'une absolue continuité qui le conduit à une *péridotite* à *hornblende*. Le premier stade de l'évolution consiste dans l'apparition de la hornblende, la disparition progressive de l'orthose & du quartz; ce dernier prend souvent une structure microgranitique dans les *diorites micacées quartzifères;* puis la basicité *moyenne* des plagioclases augmente, le quartz disparaît; les *diorites micacées* ainsi produites

Digitized by Google

prennent peu à peu la structure ophitique : quand de grands cristaux porphyroïdes de hornblende se produisent, ils englobent tous les autres éléments. La disparition progressive des feldspaths conduit à des roches à grands éléments, des *hornblendites;* celles-ci, une fois dépourvues de plagioclases, se chargent parfois d'olivine, qui apparaît même à l'œil nu dans des plages poécilitiques de hornblende atteignant 8 centimètres; la roche est devenue une *péridotite à hornblende.* Dans trois gisements seulement, la diorite micacée présente une évolution différente; elle se charge d'enstatite avec ou sans olivine, elle devient par suite une *norite à amphibole, biotite, olivine,* &c.

Toutes ces roches endomorphisées présentent un air de famille; l'amphibole y est d'une façon constante associée, & souvent géométriquement, avec une biotite; c'est une hornblende verte, brune ou blonde, généralement presque incolore en lames minces. Les plagioclases sont rarement homogènes; on trouve parmi eux tous les types de la série, depuis les oligoclases jusqu'aux anorthites. Les individus zonés sont presque la règle. Les variations de basicité d'une zone à une autre, les phénomènes de corrosion intense & de cicatrisation, identiques à ceux des feldspaths enclavés dans les roches volcaniques, indiquent à eux seuls combien ont été grandes les variations de composition du magma granitique pendant le cours de sa cristallisation.

En résumé, mes observations montrent avec évidence qu'*un magma granitique peut, avant sa consolidation définitive, absorber des quantités considérables d'assises sédimentaires qui, par leur influence chimique, transforment sa composition d'une façon assez radicale pour donner naissance à une série de types pétrographiques tels que* granite amphibolique, diorite quartzifère, diorite micacée, norite avec ou sans olivine, hornblendite & même péridotite, *c'est-à-dire pour lui faire parcourir la série presque complète des roches éruptives grenues.*

Les gisements de la haute Ariège présentent ces phénomènes avec une intensité grandiose.

Ces observations apportent une confirmation aux idées émises par M. Michel-Lévy sur les relations d'origine probables

Digitized by Google

des diorites et du granite qui, dans le Beaujolais & en Auvergne, sont associés aux cornes vertes précambriennes.

La matière organique de l'eau minérale de Tulle-Haut, commune de Thil (Haute-Garonne), — Note de M. F. GARRIGOU à l'Académie des sciences.

On s'est fort peu occupé jusqu'à ce jour de la séparation des diverses matières organiques que les eaux minérales tiennent en solution. Nous pensons être le seul qui ayons signalé (en dehors des acides acétique, butyrique, ulmique, &c.), des matières organiques, alcaloïdiques & acides déjà connus dans les sources médicinales.

Nous tenons à faire connaître à l'Académie une série de réactions qui démontrent nettement l'existence d'une matière alcaloïdique dans une source nouvelle, la source du *Bas-du-Champ*, à Thil (Haute-Garonne), en attendant que notre préparateur, M. Ch. Poisson, publie un travail détaillé sur cette eau.

Nous avons évaporé 30 litres d'eau de Thil, de manière à les réduire à 100 c. c. environ, en employant notre méthode du vide, les appareils distillatoires étant constitués par un alambic de verre & un réfrigérant de platine. Après cette concentration, nous avons adopté le mode de traitement suivant :

1° Addition au concentré de 10 c. c. d'acide sulfurique au $\frac{1}{5}$, & digestion durant trois heures à 50° ;

2° Filtration sur de la mousse de verre, évaporation jusqu'à consistance un peu épaisse ;

3° Agitation avec de l'ammoniaque liquide & chauffage pendant une heure à 40° ;

4° Epuisement de ce mélange à la benzine, puis décantation & filtration de la benzine ;

5° Evaporation de cette solution dans le vide, ou mieux à l'air à l'abri des poussières ;

6° Nouveau lavage du liquide mère avec divers dissolvants : alcool amylique, chloroforme, éther, térébenthine, &c., & concentration des liqueurs à basse température.

Digitized by Google

Voici les réactions obtenues avec ces extraits de l'eau de Thil :

A. — *Traitement par la benzine (milieu alcalin).*

Iodure double de potassium & de mercure.	Précipité blanc jaunâtre.
Réactif de Frœhde.....	Rien.
Phosphomolybdate de sodium.....	Précipité jaune.
Iode en solution dans iodure de potassium.	Précipité rouge foncé, dichroïque.
Réactif d'Erdmann.....	Rien.
Acide iodique.....	Louche blanc.
Réactif de Dragendorff.....	Précipité rouge.
Réactif de Nessler.....	Précipité orangé faible.

B. — *Traitement par l'alcool amylique (milieu alcalin).*

Iodure double de potassium & de mercure.	Précipité jaune verdâtre.
Réactif de Frœhde.....	Précipité blanchi soluble dans un excès.
Phosphomolybdate de soude.....	Précipité jaune.
Iode en solution dans l'iodure de potassium.	Précipité rouge foncé, dichroïque.
Réactif d'Erdmann.....	Précipité soluble dans excès.
Acide iodique.....	Louche blanc soluble dans excès.
Réactif de Dragendorff.....	Précipité rouge.
Réactif de Nessler.....	Précipité couleur coing.

C. — *Traitement à la térébenthine.*

On a eu de très légers précipités avec plusieurs des réactifs précédents.

Avec l'iode en solution dans l'iodure de potassium.	Précip. rouge, non dichroïque.
Avec l'iodure de bismuth.....	Précipité rouge.
Avec l'acide iodique, les réactifs Nessler & Erdmann.	Rien.

D. — *Traitement de la liqueur-mère épuisée par les dissolvants.*

Cette liqueur, après avoir été évaporée à sec à une basse température dans le vide, a été reprise par de l'acide sulfurique dilué, & traitée par les divers réactifs des alcaloïdes déjà mentionnés.

Digitized by Google

Voici les résultats obtenus sur les portions solubles dans la benzine :

Iodure de potassium & de mercure.....	Précipité couleur coing.
Réactif de Frœdhe.....	Léger trouble.
Iode en solution dans l'iodure de potassium.	Précipité brun rougeâtre foncé.
Tannin.....	» »
Réactif d'Erdmann.....	Léger trouble.
Acide iodique.....	»
Iodure de bismuth.....	Précipité brun rouge, dichroïque.
Réactif de Nessler.....	Précipité rouge orange.
Phosphomolybdate de soude.....	Précipité vert.

Telles sont les réactions qui démontrent, plus nettement que nous n'avions pu le faire dans aucune autre eau minérale, la présence d'un alcaloïde organique dans l'eau de Tulle-Haut.

Nous ajouterons, pour terminer, que ces eaux sont fort riches en métaux, & dénotent des relations profondes & intimes avec les terrains anciens, chose fort intéressante, vu leur situation au centre du bassin sous-pyrénéen.

16 novembre.

L. GREIL : **Livre de main** des DU POUGET, 1522-1598, pp. 5-36. (*Bull. Soc. des Etudes du Lot*, t. XX, Cahors.)

C'est la description & chronique des choses advenues depuis l'an 1522 jusqu'à l'an 1598 écrite par deux Cadurciens, Jean du Pouget d'abord & ensuite Jean du Pouget, son petit-fils, qui ont relaté pour toutes ces années ce qui se passait sous leurs yeux, ou ce qu'ils apprenaient par le commun bruit. Tous deux étaient « licentiés en toutz droicts & advoucats au Présidiol », on ne trouve pourtant ni correction ni érudition dans leur écrit. Néanmoins, dans leur livre revit non seulement la famille des auteurs, mais encore toute une ville, toute une époque. Bien des faits particuliers que l'histoire générale fait rarement passer à la postérité sont mentionnés dans ces pages ; le journal local y est mené de front avec le récit des événements du royaume.

La chronique scandaleuse n'en est pas absente ; les notes météorologiques & agricoles y abondent. Pas un mot, chose étrange, des plus illustres écrivains quercynois de l'époque,

Digitized by Google

Marot & autres. Pas un mot de la Saint-Barthélemy. Mais amples détails sur le massacre des protestants à Cahors, dans la maison d'Auriole en 1561, & sur le siège de la ville en 1580. Ce manuscrit offre, en outre, un intérêt philologique, parce que les rédacteurs ont pris dans les expressions locales les termes de leur langue. M. L. Greil, l'éditeur, nous le donne pour ce motif très exactement. C'est d'abord : 1° un extrait qu'avait fait Jean du Pouget du « vieulx libre de feu Barthelemy Claretie, marchand de Caors mengonier » (du patois *mengounier*, celui qui vend au détail & de seconde main); 2° puis des articles concernant Cahors; 3° enfin, la partie principale : s'ensuit la description & chronique, &c. Voici deux passages pris au hasard dans ce manuscrit précieux :

1522.

« Le vendredy dernier d'octobre, entre dix & onze heures du matin, M. Paul de Careto, evesque de Caors, de la mayson du marquis de Syme en Italie, abbé de Bonnacombe en Rouergue, où avoit esté consacré quinse iours devant, fist son entrée solempnelle à Caors. Auquel, le iour de devant, messieurs de l'Université de Caors avec grand triomphe lui apportarent le bonnet doctoural à la borde de Quercy [1] où estoit venu pour disner & coucher. A lad. entrée estoit première la procession de toutes les églises & couvens de Caors, après marchoit l'Université tenent la main droite & les officiers du roy à main senestre, faysant la cue avec le recteur de l'Université, le lieutenant à faulte de juge mage, & après par ordre, un docteur avec un conseilhier, après estoint les consuls, après lesquels venoient M. de Caors, auquel le seigneur de Cessac faysoit du laquays à la main droite despuys le pont St-Georges, en pourpoin teste nue jambes & pied nu, par hommage, sauf que led. s^r evesque le contraignit chausser le soulier seulement [2], estant accompaigné led. evesque de l'evesque de Roudès,

1. Une métairie, située dans la commune du Montat, près Cahors.

2. Cet ancien hommage a duré jusqu'au dix-septième siècle. En compensation de cette corvée singulière le comte de Cessac avait droit à la vaisselle dont on se servait pour le repas donné à l'arrivée de l'évêque à l'évêché.

Digitized by Google

de beaucoup d'abbés, gentilshommes, & autres gens de qualité, avec grand triomphe. Et en ceste anné second décembre, Charles d'Austriche, roy d'Espaignie & empereur, entra en France par Bourdeauux, pour espouzer dame, ... de France, filhie. . . . . & demeura à Paris jusques après les roys[1], où avait grand triomphe. *Erat res maudita* parcequ'il y avait quatre roys ensemble: Francoys, roy de France, Charles d'Austriche roy d'Espaignie & empereur, Henry roy de Navarre, & le roy d'Escosse, après les roys led. empereur, avec grand trein qu'il print de France, alla à Gand en Flandres; où ne pouvoit aller sans passer en France, occasion de quoy les gantoys estoint rebelles contre luy, faysantz refus de lui payer les tailhies & autres tribus, *sed intravit ut vulpes & ut leo* les traita de mille maulz, faysant fuir toutz les principaux. »

1545.

« En ce temps à Gordon, avoit un régent parisien qui avoit soubz sa charge cent ou six vingtz escouliers de bonnes maysons, mais un soir estantz au lict la mayson senfonsa & tua toutz, que feust un cas pitoyable. Le mardy 27e dud. moys feust bruslé à Valendres[2] à feu de fagot, Pierre Cassan, faux monoyeur, fils à feu Rigal qu'avoit esté bouly en huyle au trépadou par avant; mais led. Pierre estant pour lors clerc tonsuré, jeune garson, feust remis à l'official pour la tonsure, & après eschallé[3] par la court dudit official. Febvrier pluvieulx sans froit. Mars pluvieulx, & bien que de ce temps d'Auvernhie, Picardie, Champagnie & d'autres lieux ayant eu deffaliance de toutz vivres, tant petitz que grandz vinssent à Caors où y avoit de provisions suffizamment despuys sinq ou six ans au moyen des marchants arratiers[4] des bénéfices, & jacoit que par eau, d'Entraygues en eussent apporté de Caors grande

1. Après le jour de l'épiphanie appelée fête des Rois.

2. Quartier avoisinant le pont de Valentré, le superbe pont du quatorzième siècle, qui est un des plus beaux ornements de la ville de Cahors.

3. Mis au pilori.

4. Avides de bénéfices.

Digitized by Google

quantité de bled, ne se vandit pour pasques que 24 ou 25 soulz la carte. Sy en avoint apporté ceux d'Entraygues pour la nourriture du pays d'Auvernhie despuis nouel jusques à pasques, de Caors par le port du pont neuf, plus de 40 mille cartes, les bladiers & portiers [1] rapportants. En caresme se vandoint les harangz tant blancz que noirs huict deniers piesse, merlus deux soulz, merlusse seitze deniers, huyle d'olive deux soulz six deniers, vin bon marché. Le 21e mars moureust Mr Géraud de Palot, procureur du roy à Gordon, fils à Mr Pierre de Palot procureur du roy en Quercy, eagé de vingt ans, sçavant & morigéré, regretté de toutz. Apvril tempéré. Pour lors se leva une secte de gens nommés lutériens, à une ville appellée Cabrières, du cartié d'Avignon & sinq petites lieues de là, où dressarent grande armée contre les catholiques, contre lesquels marcha le présidant d'Ayx nommé Mr de Fontz, fils, de Gramat en Quercy, avec grand puyssance, accompaigné des gens & d'artilherie d'Avignion, auxquelz soubdainement le roy envoya pour leur donner secours le cappitaine Poulin, avec de gros canons & d'arthilerie moyenne, mais les lutériens se mirent en deffance dans Cabrières & faulsit canouner la ville & les avoir par assault à la bresche des canons eux faysantz résistance, & plusieurs aultres lieux & villages que furent toutz comme led. Cabrières mis a sac, tués tant homme que fammes de six ans en sus. May, juing, secs & sans pluye. Le lundy avant la veilhie St-Jehan Baptiste, à Thoulouze, devant la grande observance, feust refaict & refondu le grand horologe du palays. *Anno presente* députté commissayre par la court Mr Roberty conseilhie. »

P. DE FONTENILLE : **Compte de recette et de despances du vénérable chapitre de l'esglise cathédralle Sainct-Estienne de Caors.** (*Bull. Soc. des Etudes du Lot*, t. XIX & XX, Cahors.)

Ces comptes sont des documents d'une grande utilité pour l'histoire locale. Le travail de M. P. de Fontenille a consisté à les éclairer par une très grande quantité de notes, œuvre de

1. Bladiers, marchands de blés. Portiers, les porteurs, les voituriers qui en portaient.

Digitized by Google

patiente érudition. Cette publication, pas n'est besoin de le dire, n'est pas plus que la précédente susceptible d'analyse.

A. COMBES, **Recherches sur les anciens poids et mesures du Quercy.** (*Bul. Soc. des Etudes du Lot*, tt. XIX & XX. Cahors.)

De tout ce qui se rapporte à notre ancienne province, il n'est guère rien de moins connu que les poids & mesures dont se servaient nos pères. La plupart des historiens n'en parlent pas ; d'autres en disent fort peu de chose & d'ailleurs se copient les uns les autres. Cette insuffisance de renseignements rend souvent difficile l'appréciation des étendues de terre, par exemple, des poids ou des dimensions de certains objets mentionnés dans les vieux actes ou dans les écrivains d'autrefois.

On a l'habitude, en pareil cas, de recourir à la *Métrologie* de Duc-Lachapelle, ouvrage très estimable & très complet en ce qui concerne les poids & mesures quercynois de la fin du dix-huitième siècle ; mais c'est à tort que l'on croit pouvoir appliquer à toutes les époques indistinctement les renseignements puisés dans ce livre, car les valeurs des poids & mesures n'étaient pas fixées jadis comme elles le sont aujourd'hui & subissaient de rapides & profonds changements.

Un des plus anciens membres de la très estimable Société des Etudes du Lot, M. A. Combes, en s'aidant des renseignements de plusieurs érudits & archivistes, dans un mémoire très complet, passe en revue l'état des anciennes mesures dans le Quercy, la juridiction sur les poids & mesures, les faux poids & les fausses mesures, les travaux des auteurs depuis le siècle dernier. Pourquoi ne nous donne-t-il pas les figures des poids inscrits, des mesures de capacité ? E. C.

LOUIS CHARTIER, **Noms patois des champignons de la région de l'Aude.** (*Bul. Soc. d'Etudes de l'Aude*, t. VI, 1896, Carcassonne.)

Ce mémoire n'est pas long, une quinzaine de pages ; il n'intéresse ni la science ni l'histoire, mais c'est une œuvre intéressante. Il n'y a pas longtemps que s'est répandue l'étude des cryptogames. Aux grands ouvrages des Bulliard, Cook, Gillet, Lucand, se sont ajoutés les manuels des Wünsche, Pourquignon, Quelet, Moyen, Acloque, Constantin & Dufour, & tout

Digitized by Google

récemment celui de E. Pée-Laby, spécial aux environs de Toulouse & des meilleurs.

Longtemps on osa ramasser à peine quelques ceps ou quelques roussillous. On sait aujourd'hui que la plupart des champignons forment une très bonne nourriture & beaucoup sont excellents.

En attendant de pouvoir publier une flore cryptogamique de l'Aude, pour laquelle feu MM. Regnier & Maurel ont laissé de précieuses notes, M. Chartier a mis au net la partie de leurs observations concernant les noms patois des champignons. Les espèces comestibles en général, plus de deux cent cinquante, ce qui est fort surprenant pour des gens n'ayant que la tradition orale, sont dénommées par le paysan de la montagne Noire ou des Corbières. C'est à peine s'il a nommé vingt-cinq des autres, & encore il donne quelquefois le même nom à une espèce vénéneuse. Il y a aussi des vocables qui s'appliquent chacun à des espèces au fond bien distinctes. Les appellations patoises peuvent donc être la cause de déplorables erreurs & ne peuvent être utiles pour la détermination des espèces. E. C.

MARIUS ESPARSEIL, **Régime minéral du département de l'Aude.** (4e partie. *Bul. Soc. Etudes scientifiques de l'Aude*, t. VII, 1896, Carcassonne.

L'auteur n'est pas un professeur de géologie mais un architecte. Son travail est un relevé de tous les gîtes du département avec l'historique de leur découverte, &, s'il y a lieu, de leur exploitation. Souvent il est amené par son plan à écrire des notices fort intéressantes; par exemple dans cette quatrième partie consacrée au plomb, à l'argent, à l'antimoine, à l'étain, au cobalt, au bismuth. Nous voyons qu'il a dû remonter très haut dans le Moyen-Age pour raconter l'histoire des mines de plomb qui, connues déjà des anciens, étaient en pleine prospérité au douzième siècle. Dans l'exposé de leur situation actuelle, M. Esparseil nous dit que cent quatre-vingt-cinq mines étaient exploités en 1863. La suppression des droits sur les minerais étrangers a réduit le chiffre à cinquante-quatre, qui emploient 7,447 mineurs, & avec les industries accessoires

Digitized by Google

60,000 personnes qui seraient sans moyen d'existence en cas d'arrêt probable & prochain.

Elles fournirent en 1885 90,000 tonnes; en 1894 seulement 16,000! La consommation française exige 50,000 tonnes, l'Aude pourrait à lui seul, on le voit, les fournir aisément. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tous les développements économiques très précis & très étudiés de son ouvrage. E. C.

MARIUS ESPARSEIL, **Description du terrain salicifère de Fourtou et Sougraigne** (Aude). (*Bull. Soc. d'Etudes de l'Aude*, t. VII, 1896, Carcassonne.)

Ce terrain est à 7 kilomètres sud-est des bains de Rennes & à 3 kilomètres environ du pic de Bugarach. Les sources y sont assez abondantes pour donner naissance à la rivière dite de Sals qui se jette dans l'Aude à Couiza. Le pays est recouvert d'une végétation assez vigoureuse; il présente néanmoins un aspect sauvage digne d'attirer le touriste ou l'artiste à la recherche de motifs de paysages. On se procurait de l'eau salée de Sougraigne jusqu'à Caudies, point éloigné des sources de plus de 150 kilomètres. Leur degré de salure a souvent varié; il a sensiblement augmenté en même temps que le débit des eaux après le tremblement de terre du 18 juillet 1824. Sur plus de trente kilomètres la Sals vit entièrement périr son poisson. M. Esparseil donne une notice complète des sources, de leur utilisation, & comme elles peuvent produire par vingt-quatre heures 44,860 kil. de sel marin, soit une valeur de 86,570 francs par an auxquels il faut ajouter la valeur de la soude & autres produits dérivés, il demande que l'on cesse de les négliger comme on l'a fait jusqu'ici. En terminant, M. Esparseil se plaint de la diminution des minéralogistes. A ce point de vue, tous les hommes compétents déplorent la décadence de notre pays. Partout ailleurs la géologie est en honneur & rend ses multiples & grands services. E. C.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Pisciculture. — Concours de l'Académie de Bordeaux.

Un des membres les plus regrettés de l'Académie, M. Fauré, voulant donner un dernier témoignage de l'intérêt qu'il avait toujours porté à ses travaux, a, par son testament en date du 30 mars 1868, pris la disposition suivante :

« Je donne & lègue à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Bordeaux, à laquelle je m'honore d'appartenir, un coupon de 50 fr. de rente 3 % pour fonder un prix de 300 francs à décerner tous les six ans au meilleur mémoire sur une question posée par l'Académie, intéressant le bien-être de la population peu aisée de notre ville. L'Académie sera seule appelée à juger de la valeur de ces Mémoires. »

L'Académie met au concours la rédaction d'un mémoire sur la question suivante : « Recherches sur l'élevage & l'alimentation des alevins de poisson d'eau douce. » Le prix, d'une valeur de 300 francs, sera décerné, s'il y a lieu, en 1898. »

Concours de la Société archéologique du Midi de la France.

La Société archéologique du midi de la France a mis au concours pour 1897 les sujets suivants :

1° *Histoire de Toulouse.*

La longueur de l'ouvrage ne devra pas dépasser 300 pages in-12 format Charpentier. Il devra être dégagé dans le texte de l'appareil ordinaire de l'érudition ; mais les notes donneront à chaque page les précisions nécessaires aux érudits.

2° *Résumé des découvertes archéologiques faites dans le pays toulousain depuis le commencement de notre siècle* (1800 à 1892) ;

3° *Les coutumes du Rouergue ;*

4° *Les châteaux de briques du pays toulousain.*

Le prix qui porte le nom de son fondateur, M. de Clausade, mort président de la Société archéologique, est d'une valeur de 300 francs.

En outre, un prix de 200 francs & des médailles pourront être accordés, chaque année, aux auteurs qui adresseront des travaux inédits sur des matières qui font l'objet des études de la Société.

La Société décerne aussi des prix d'encouragement aux personnes qui lui signalent & lui adressent des objets anciens : *chartes, manuscrits, inscriptions, monnaies, médailles, poids, peintures, sculptures, dessins,*

Digitized by Google

plans, meubles, vases, armes, haches de pierre, bijoux, &c., ou qui lui en transmettent des descriptions détaillées, accompagnées de figures.

Les ouvrages imprimés dans l'année relatifs à l'archéologie peuvent obtenir les prix réservés ou des encouragements.

Ces encouragements consistent en médailles de bronze, d'argent ou de vermeil.

Tous les envois doivent être adressés *franco* au siège de la Société, au Capitole, avant le 1er mai de chaque année.

Facilité des signaux optiques dans les montagnes.

Une question préoccupe depuis longtemps les alpinistes, celle de pouvoir communiquer d'une sommité avec la vallée, ou entre eux, de sommet à sommet. Un membre du Club alpin de Glaris, dans une conférence, a rendu compte des essais faits dans ce but par les troupes du Gothard. Un des principaux engins dont elles se servent est un triangle dont les différentes positions indiquent 28 lettres, 10 chiffres & 3 signes de ponctuation. De petits corps de troupes dont sont formés les clubistes ne peuvent se charger d'un pareil appareil.

On dut donc simplifier & faire des signaux avec des parapluies rouges ou blancs, puis on en vint à un simple drapeau de jour & une lanterne la nuit. Les signaux ne consistent plus à indiquer par un changement de position une lettre, mais avec des mouvements rapides ou lents on imite les points & les traits de l'alphabet télégraphique système Morse, qui n'est pas difficile à apprendre. En outre, on a encore simplifié en réduisant les signaux à dix-neuf, ce qui peut se faire sans inconvénients pour le sens.

Emmanuel Arago.

M. Emmanuel Arago vient de mourir dans un âge fort avancé, car il avait quatre-vingt-quatre ans passés. C'est au commencement de ce siècle que la famille Arago, originaire des Pyrénées-Orientales, se dispersa, quelques-uns de ses membres venant à Paris, & les autres émigrant en Amérique, selon la coutume des Pyrénéens. Les Arago étaient cinq ou six frères, & bien qu'ils aient joué tous des rôles politiques, il n'en est pas un qui n'ait eu une notoriété marquée dans la carrière qu'il avait embrassée. Deux ou trois des frères Arago ayant émigré au Mexique, entrèrent dans l'armée de ce pays, arrivèrent à de hautes situations militaires, & périrent de mort violente au cours des guerres & des révolutions intestines de l'Etat mexicain.

L'un d'eux fut fusillé, croit-on, & il en est même un qui disparut sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu. Les Arago demeurés en France furent tous les trois des hommes de mérite dont le souvenir est resté très vivant. L'un, Jacques Arago, fut officier de marine & voyageur. Devenu aveugle, il publia des récits attachants de ses explorations & un volume intitulé : *Souvenirs d'un aveugle*, qui obtint un très vif

Digitized by Google

succès. Un autre fut Etienne Arago, qui parvint à une grande vieillesse & mourut, il n'y a pas très longtemps, conservateur du musée du Luxembourg. Celui-ci avait touché à tout. C'était un critique d'art très compétent & un vaudevilliste extrêmement fécond. Il avait été même un moment directeur du théâtre du Vaudeville, & l'on raconte qu'en 1830 il arma un groupe d'insurgés avec les fusils qui servaient aux figurants de cette scène pour jouer je ne sais quelle pièce militaire. Quoi qu'il en soit de cette aventure, Etienne Arago eut un rôle très actif dans le parti républicain sous le règne de Louis-Philippe, notamment quand il s'agit de faire évader de Sainte-Pélagie un certain nombre de républicains qui devaient passer en jugement & parmi lesquels se trouvait Godefroy Cavaignac, le frère du général qui fut dictateur après les journées de Juin. Le troisième des frères Arago fut l'illustre savant dont la gloire européenne n'a pas besoin d'être rappelée. Emmanuel Arago, qui vient de mourir, était le fils unique de l'ancien directeur de l'Observatoire de Paris.

Il était entré dans le barreau, & ce fut un avocat remarquable, bien qu'il n'ait plaidé le plus ordinairement que des procès politiques. Parmi ceux-ci, le plus éclatant fut le procès de Berezoswky. Arago plaida ce procès comme Jules Favre avait plaidé celui d'Orsini, c'est-à-dire en défendant son client au nom du principe des nationalités qui avait armé sa main. Arago avait pris part à la Révolution de 1848. Rentré dans la vie privée après le coup d'Etat de décembre, & devenu membre du Corps législatif, il fut compris, au 4 Septembre, parmi les membres du gouvernement de la Défense nationale. Le département des Pyrénées-Orientales l'avait constamment choisi pour le représenter soit à la Chambre, soit au Sénat. De plus, Arago avait été envoyé à Berne comme ambassadeur de France. Il resta de longues années dans ce poste, où il avait admirablement réussi. De mœurs très simples, mais en même temps très affable & très courtois, notre ambassadeur était devenu tout à fait populaire en Suisse, & l'excellente situation qu'il s'y était créée lui avait permis de rendre, à différentes reprises, des services très appréciés. Quand le grand âge vint, & peut-être aussi à la suite de quelques difficultés survenues avec le ministère des affaires étrangères, Arago donna sa démission & revint prendre sa place au Sénat.

Après la mort de Carnot il fut porté plus qu'il ne se porta lui-même comme candidat à la présidence de la République. — Ce fut le dernier acte de sa carrière politique, & il s'est éteint doucement entouré de l'estime universelle à laquelle lui donnaient droit son inébranlable fidélité à ses convictions, son mérite personnel & la constante honnêteté de sa vie.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 5717

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges,** ou *viâ* **Figeac-Limoges).**

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges** ou *viâ* **Figeac-Limoges).**

DURÉE DE VALIDITÉ : **30 JOURS**

PRIX DES BILLETS : 1re CLASSE, **163** FR. **50**. — 2e CLASSE, **122** FR. **50**

La durée de ces différents Billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des Billets **Aller et Retour** de 1re et 2e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

SAISON 1897

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du **1er Mai au 31 Octobre**, il est délivré à toutes les gares du réseau des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits**, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet (Sainte-Marguerite), **Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes** (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), **Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon** (Belle-Isle-en-Mer), **Lorient** (Port-Louis, Larmor), **Quimperlé** (Pouldu), **Concarneau** (Beg-Meil, Fouesnant), **Quimper** (Bénodet), **Pont-l'Abbé** (Langoz, Loctudy), **Douarnenez, Châteaulin** (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de **40 °/o** en 1re classe, de **35 °/o** en 2e classe et de **30 °/o** en 3e classe.

La durée de validité de ces Billets **(33 jours)** peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de **10** jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à **10 °/o** du prix du Billet.

Exceptionnellement :

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de **Saint-Nazaire** (inclus) au **Croisic** et à **Guérande** inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre **Nantes** et **Saint-Nazaire**, dans les bateaux de la *Compagnie de la Basse-Loire*.

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà de **Vannes** vers **Auray** aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : **Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden** et **Quimper**.

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de **Vannes** est autorisé à s'arrêter à **Questembert** à l'*aller* et à repartir de ce point au *retour*.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'*aller* ou au *retour*, pendant 48 heures, soit à **Nantes**, soit en deçà.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires comportent une réduction de **20 °/o** sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare trois jours avant celui du départ.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE ET DANS LE LIMOUSIN

Avec arrêt facultatif à toutes les Gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre, du *1er Juin au 30 Septembre*, des billets d'**EXCURSION EN AUVERGNE** et dans le **LIMOUSIN**, valables pendant 30 jours, au départ des gares dénommées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comportant les itinéraires **A**, **B** et **C**, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire **A** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains du Mont-Dore et de la Bourboule), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges** (par **Tulle, Brive** et **Saint-Yrieix**, ou par **Eymoutiers**), **Vierzon**;

2° Le parcours, aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est **Vierzon** pour les points de départ **Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers** et **Nantes**; **Saint-Sulpice-Laurière**, pour le point de départ **Poitiers**; **Limoges-Bénédictins**, pour le point de départ **Angoulême**; **Brive**, pour les points de départ **Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse.**

ITINÉRAIRE B

L'Itinéraire **B** comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à **Vierzon**;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**), **Vierzon.**

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire **C** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**);

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est **Limoges-Bénédictins**, pour les points de départ **Poitiers** et **Angoulême**; **Brive**, pour les points de départ **Bordeaux** et **Périgueux**; **Capdenac**, pour les points de départ **Agen, Montauban** et **Toulouse.**

PRIX DES BILLETS

GARES DE DÉPART	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
PARIS	98 »	73 »	120 »	90 »	» »	» »
ORLEANS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
BLOIS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
TOURS	91 »	68 »	113 »	85 »	» »	» »
LE MANS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
ANGERS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
NANTES	113 »	87 »	133 »	104 »	» »	» »
POITIERS	91 »	68 »	» »	» »	91 »	68 »
ANGOULEME	91 »	68 »	» »	» »	86 »	64 »
PERIGUEUX	86 »	64 »	» »	» »	81 »	60 »
BORDEAUX	98 »	73 »	» »	» »	98 »	73 »
AGEN	98 »	73 »	» »	» »	91 »	68 »
MONTAUBAN	98 »	73 »	» »	» »	86 »	64 »
TOULOUSE	103 »	77 »	» »	» »	91 »	68 »

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/o du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire, des Billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, aux prix réduits du Tarif G. V. n° 2.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le Chemin de fer.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des Bords de la Loire

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la Ligne de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **86** FRANCS. — 2e CLASSE, **63** FRANCS

DURÉE : **30 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic-Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre **Nantes** et **Saint-Nazaire** peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de la validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **54** FRANCS — 2e CLASSE **41** FRANCS

DURÉE : **15 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré, à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. no 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

A Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie

ET A TOUTES LES GARES ET STATIONS DU RÉSEAU D'ORLÉANS

Pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du :

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

AVIS AUX FUMEURS

Si vous voulez prévenir et combattre tous les accidents occasionnés par le **Tabac,** prenez les **Pastilles antinicotiques** du docteur TEULIÈRE, indispensables aux Fumeurs.

Prix de la boîte : 0 fr. 60 ; par la poste : 0 fr. 70

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, Toulouse

ON TROUVE

dans la même pharmacie les préparations antinicotiques suivantes :

VIN ANTINICOTIQUE

SIROP ANTINICOTIQUE

ET LIQUEUR ANTINICOTIQUE

VIN RECONSTITUANT

DU DOCTEUR TEULIÈRE

à l'Essence de viande, au Quinquina, à la Coca et au lacto-phosphate de chaux.

Nous avons fait préparer, d'après une méthode tout à fait spéciale, un extrait de viande absolument inaltérable et tellement privée de toutes les parties fibreuses de la chair, que nous n'avons pas hésité à lui donner le nom **d'essence de viande.**

Unie aux éléments de **quinquina,** de la **coca du Pérou** et du **lacto-phosphaté de chaux,** cette **essence de viande** nous a permis de donner la formule d'un vin d'une tonicité exceptionnelle, et qui répare promptement les forces des anémiques, des convalescents et des enfants chétifs et sans appétit.

Prix de la Bouteille : 5 fr.

Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs 75

VENTE EN GROS :

Phamacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, 9, TOULOUSE

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[e])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, Place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et sont débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE.**

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard**, à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

HENRI SUDAN

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

VENTE DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue Valade, 38, à Toulouse.*

Digitized by Google

N° 25.

Communiqué à titre de renseignement.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SÉJOUR en BRETAGNE

BILLETS A PRIX RÉDUITS

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les voyages à la mer, délivrera, à partir de la **Veille de la Fête des Rameaux**, les billets « Bains de Mer », de 33 jours, qui n'étaient délivrés, autrefois, que du **1er Mai** au 31 octobre, pour les plages desservies par ses lignes :

Saint-Nazaire,
Pornichet (Sainte-Marguerite),
Escoublac-la-Baule,
Le Pouliguen,
Batz,
Le Croisic,
Guérande,
Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz),
Plouharnel-Carnac,
Saint-Pierre-Quiberon,
Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer),
Lorient (Port-Louis, Larmor),
Quimperlé (Pouldu),
Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant),
Quimper (Bénodet),
Pont l'Abbé (Langoz, Loctudy),
Douarnenez,
Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Les voyageurs, mettant à profit les fêtes de Pâques, pourront ainsi se reposer sur les bords de l'Océan et jouir tout à la fois du calme et de la délicieuse température de la Côte bretonne, dès les premiers beaux jours.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNEES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs; Secrétaire de la Rédaction : Émile Cartailhac.

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 1re LIVRAISON DE 1897

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Madrid au XVIIIe siècle, par M. Desdevises du Dezert, professeur à la Faculté des lettres de Clermont 1

Dernier voyage de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, avec sa fille, Jeanne d'Albret, aux bains de Cauterets (1549), trois épîtres en vers inconnues, étude critique et historique, par M. Frank (*suite et fin*) 32

L'Art paradoxal à Toulouse, par M. le baron Desazars 77

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE ET MÉRIDIONALE.

A. Lacroix. Les transformations endomorphiques du magma granitique de la haute Ariège, au contact des calcaires 98

F. Garrigou. La matière organique de l'eau minérale de Tulle-Haut, commune de Thil (Haute-Garonne) 101

P. de Fontenille : Compte de recette & de despances du venérable chapitre de l'esglise cathédrale Sainct-Estienne de Caors 106

A. Combes. Recherches sur les anciens poids et mesures du Quercy 107

Marius Esparseil. Regime minéral du departement de l'Aude 108

Marius Esparseil. Description du terrain salicitère de Fourtou & Sougraigne (Aude) 109

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Pisciculture, concours de l'Académie de Bordeaux. — Concours de la Société archéologique du Midi de la France. — Facilité des signaux optiques dans les montagnes. — Emmanuel Arago 110

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 5717

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE
DES
PYRÉNÉES
FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IX.
1897, 2e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement..... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'Abonnement & toutes les Communications au Directeur de la REVUE, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
FOIX, Gadrat. — BORDEAUX, Féret & Fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

G. DESDEVISES DU DEZERT

Professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand.

L'ESPAGNE DE L'ANCIEN RÉGIME

LA SOCIÉTÉ

PARIS, librairie LECÈNE & Cᵉ, 15, rue de Cluny.

Un volume de XXXII-294 pages in-8°.

Docteur Félix GARRIGOU

Chargé de cours (Hydrologie) à la Faculté de Médecine & de Pharmacie de Toulouse.

SYNTHÈSE HYDROLOGIQUE

THÉRAPEUTIQUE & CLINIQUE HYDROBALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

PARIS, RUEFF, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain.

Deux volumes de 238 & 528 pages in-8°.

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LANGUEDOC

I.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Etendue. — Limites. — Physionomie générale de la contrée. Rivières & montagnes.

I. *Origine du nom.* — Le nom de *Languedoc* a été employé pour la première fois à la fin du treizième siècle, sous le règne de Philippe le Bel, pour désigner l'ensemble des pays méridionaux récemment annexés au domaine de la couronne. Ce nom était déjà vulgairement usité comme synonyme de langue provençale, parce que les peuples de cet idiome disaient *oc* pour *oui;* par opposition, le nom de *langue d'oil* ou langue d'*oui* était donné au dialecte du nord, qui est devenu la langue française.

II. *Limites.* — Les limites du pays de Languedoc ou, comme on a dit par ellipse, du Languedoc, ont varié jusqu'au règne de Louis XI. Depuis cette époque, la province a formé un polygone irrégulier dont la plus grande dimension est orientée de l'est à l'ouest & dont les flancs s'appuient aux montagnes de l'Auvergne & du Forez, au Rhône, à la Méditerranée, aux Pyrénées & à la Garonne. Le Rhône la séparait du Dauphiné & de la Provence; la Garonne, de la Gascogne; elle était bornée au nord par l'Auvergne, le Rouergue & le Forez; à l'ouest, par la Guienne; au sud, par le Roussillon,

Digitized by Google

& formait la frontière de France du côté de l'Espagne sur une étendue de 8 à 9 kilomètres.

Ce n'était pas une région naturelle, mais une agrégation politique de territoires. Plusieurs siècles de vie commune & d'unité administrative font oublier ces défectuosités de configuration topographique.

III. *Départements actuels.* — Les départements formés en tout ou en partie de l'ancien Languedoc sont : la Haute-Garonne, le Tarn-&-Garonne, le Tarn, la Lozère, la Haute-Loire, l'Ardèche, le Gard, l'Hérault, l'Aude & l'Ariège, avec une faible portion des Pyrénées-Orientales.

IV. *Physionomie générale de la contrée.* — Les territoires du Languedoc, de caractères très variés, appartiennent à trois régions naturelles parfaitement distinctes. A l'ouest sont les plaines étendues & fertiles, encadrées de collines ondulées, par où la Garonne & ses affluents, l'Ariège & le Tarn, dégagés de l'étreinte des montagnes, s'écoulent vers l'Océan, rongeant leurs berges terreuses, couvrant ou découvrant leurs grèves, selon le caprice des crues, bordées de plantations de peupliers, d'oseraies, de grandes prairies. C'est surtout le pays du blé & du maïs. avec quelques vestiges très amoindris d'anciennes forêts qui couvraient presque entièrement, aux époques les plus reculées de notre histoire, la place des terres défrichées.

Au sud-est, tournées vers l'orient & vers la mer qu'elles embrassent en quart de cercle, s'étendent des plaines basses légèrement inclinées depuis le pied des Cévennes & des Corbières jusqu'aux plages tristes, ardentes, dénudées, dont les étangs découpent les bords. C'est le pays du soleil, c'est aussi celui du vent, dont les violences fréquentes impriment aux troncs d'arbres une inclinaison uniforme. Dans cette région, le paysage n'offre plus les croupes molles & les grâces tempérées du haut Languedoc; certaines portions rocheuses, creusées de torrents, éclairées d'une vive lumière, éveillent dans l'esprit du voyageur le souvenir de la Judée.

Les cours d'eau, nés trop près de la mer pour avoir le temps de s'alimenter d'affluents, ne s'y étalent point en nappes & n'y décrivent point de méandres : un été un peu chaud les

Digitized by Google

met presque à sec; mais il suffit d'une forte pluie ou d'une fonte de neiges déterminée par le vent du Sud, pour que des masses d'eaux énormes arrivent avec la rapidité de la foudre & bouleversent le lit de cailloux roulés qui témoigne de leur passage. Cette zone du littoral, que les Languedociens désignent sous le nom de Pays-Bas, cultive l'olivier, le figuier, le grenadier, surtout la vigne, & produit des vins excellents qui font la principale richesse du terroir, & qui, depuis la facilité des charrois & la liberté des exportations, donnent lieu à un commerce international des plus actifs.

La région des montagnes occupe tout le nord-est de la province. Là commence le royaume des châtaigniers, des chênes, des diverses essences forestières de haute futaie, avec quelques champs de seigle & d'autres maigres cultures. Des prairies d'une verdure admirable tapissent les vallées, où les grandes ombres des croupes & la filtration perpétuelle des sources entretiennent la fraîcheur. Sur le bord méridional de ces terrasses, qui limitent l'horizon du Languedoc dans une étendue considérable, des plantes plus frileuses parviennent à croître, & la vigne se hasarde sur les gradins inférieurs favorablement orientés.

Cette région est le grand laboratoire naturel où s'amoncellent pendant l'hiver les réserves de neige qui, fondues aux premiers rayons du soleil, s'écoulent par mille rigoles vers tous les points de l'horizon. On y trouve rapprochées, dans l'espace de quelques lieues, les sources de l'Allier, de la Loire, de l'Ardèche, du Gardon, du Tarn & du Lot.

V. *Rivières.* — Toutes les rivières de Languedoc ont deux origines : la chaîne des Pyrénées ou celle des Cévennes & ses prolongements. Elles ont aussi deux fins : la Méditerranée où elles arrivent soit directement, soit en se jetant dans le Rhône, & l'Océan où les entraînent la Garonne & la Loire.

La Garonne recueille à la fois en Languedoc des eaux venant des Pyrénées centrales ou des Corbières & du flanc septentrional de la Montagne-Noire; dans le premier cas se trouve l'Ariège, grossie du grand Hers; dans le second, le Tarn, grossi de l'Aveyron & de l'Agout.

Digitized by Google

Les eaux du flanc nord des Cévennes vont à l'Allier & à la Loire.

Les eaux des Pyrénées centrales vont à la Méditerranée par l'Aude ; celles des Cévennes méridionales à la même mer par l'Orb, l'Hérault & le Lez ; celles des Cévennes orientales au Rhône par l'Ardèche, le Chassezac & le Gardon.

Ainsi, la province se trouve partagée très inégalement entre trois grands bassins, ceux du Rhône, de la Garonne & de la Loire, & plusieurs petits bassins côtiers, ceux de l'Aude, de l'Orb, de l'Hérault, du Lez, du Vistre.

VI. *Les Causses.* — Entre les montagnes de formation primitive du Tarn & du Gard s'étendent, de Lodève à Mende. de vastes massifs de terrains calcaires, modelés en plateaux élevés, d'un ton gris clair, que l'on désigne dans le pays sous le nom de *Causses* & qui sont traversés de loin en loin par des vallées profondes dues aux fractures des couches supérieures. La plupart de ces vallées ont des parois escarpées dont l'ascension ne peut se faire que par de vrais escaliers taillés dans le roc. Ces vallées sont à sec pendant la majeure partie de l'année, & les eaux qui s'y fraient un passage sont impuissantes à tempérer l'aridité des Causses dont l'aspect monotone est d'une grande tristesse. Ces plateaux sont à peu près déserts, & c'est à peine si, de distance en distance, quelques cabanes trahissent les rares oasis de marnes schisteuses noires qui, en retenant les eaux de pluie, permettent aux sources de se produire & rendent possible la culture des herbages. Les plateaux des *Causses* n'ont point de prairies & sont seulement couverts de plantes fines & aromatiques dont les troupeaux font leur nourriture.

La surface des Causses présente, sur plusieurs points, des entonnoirs où les eaux s'engouffrent pour aller alimenter les sources aux flancs des vallées.

VII. *Montagnes volcaniques du Vivarais.* — Les cônes ou dômes volcaniques du Vivarais, isolés par leurs formes & leur couleur des terrains au milieu desquels ils s'élèvent, donnent une physionomie des plus curieuses au bassin de l'Ardèche & y témoignent, d'une manière sensible, des puissantes révolutions qui en ont autrefois bouleversé le sol.

Digitized by Google

Le plateau calcaire des *Coirons*, couvert de basalte, figure une île taillée à pic, dont les promontoires séparent les vallées, avec des alignements d'imposantes colonnades, flanquées de tours noires qui commandent au loin la plaine.

II.

TEMPS ANTÉRIEURS A LA CONQUÊTE ROMAINE.

Peuples primitifs. — Celtes. — Fédérations diverses. — Colonies grecques. — Passage d'Annibal.

I. *Peuples primitifs.* — Il serait oiseux de chercher à refaire l'histoire des plus anciennes populations de la contrée. L'histoire ne se soutient que par des témoignages écrits & des traditions. De traditions authentiques, il ne reste plus de trace, & quant aux témoignages écrits, datant seulement des auteurs grecs & romains, ils ne jettent aucune lumière précise sur ces époques reculées. L'erreur d'Hérodote qui, quatre cents ans seulement avant Jésus-Christ, prenait les Pyrénées pour une ville & y plaçait les sources du Danube, montre assez dans quelle ignorance vivaient les hommes les plus éclairés du monde antique sur la configuration de notre sol & avec quelle défiance on doit accueillir leurs récits.

Les seuls vestiges qui nous restent des peuplades innomées établies dans la région sont ces objets de parure faits de coquillages & de minéraux, ces silex taillés en forme de couteaux, de haches, de scies, de poinçons, de pointes de flèches; ces aiguilles grossières destinées à façonner des vêtements de peaux de bêtes, que l'on découvre journellement & que la science interroge avec une avide curiosité. C'est en général sur des positions fortifiées par la nature, à la rencontre de deux vallées ou dans des cavernes d'accès difficile, que ces hommes, encore si mal armés pour soutenir la lutte contre les éléments & les bêtes fauves, établissaient leur résidence. Nous ne savons rien de leur nom, des tribus qu'ils formaient, ni des événements auxquels ils furent mêlés, pas plus que nous ne connaîtrons

Digitized by Google

jamais l'histoire des obscures peuplades océaniennes avant leurs rapports avec les navigateurs européens.

II. *Celtes.* — Au milieu de ces populations primitives arrivèrent, à une époque indéterminée, les grandes émigrations de l'Asie centrale, constituées en société hiérarchique, divisées en castes, comme dans l'Inde; celle des prêtres ou druides occupant la première place & celle des guerriers la seconde. Connaissant l'agriculture, l'exploitation des mines & le travail des métaux, ces nouveaux venus, qui occupèrent tout le territoire compris entre la Manche & la Méditerranée, furent connus des auteurs grecs sous le nom de Celtes; les Romains les ont appelés Gaulois; & l'érudition n'a pas encore décidé s'il faut accepter ces termes comme synonymes ou bien y voir la désignation de tribus différentes, superposées l'une à l'autre dans le cours des siècles.

Du reste, Celtes ou Gaulois, aucun des traits dont les écrivains classiques ont caractérisé ces peuples, ne se rapporte expressément au territoire du Languedoc. C'est à des époques relativement modernes qu'on a localisé dans des cantons particuliers de ce pays, certains épisodes des grandes expéditions guerrières faites par les Gaulois en Italie, en Grèce & en Orient. Mais l'histoire positive n'a pas d'éléments d'informations pour retrouver, dans ces vastes déplacements de peuples, la part exacte qui peut revenir aux habitants du bassin supérieur de la Garonne, des sources de la Loire & du versant Méditerranéen des Cévennes.

Les anciens avaient eux-mêmes si peu de données ethnographiques sur les Gaulois transalpins, que pour les classer, ils employaient à peu près exclusivement des dénominations fondées sur des détails de costume, appelant Gaule chevelue les pays situés au nord du Rhône & des Cévennes ainsi qu'à l'ouest de la Garonne, & Gaule à braies ou à pantalons, *Gallia braccata*, le reste du territoire actuel de la France, dont la province de Languedoc forme la partie orientale.

III. *Volces, Tectosages & Arécomiques.* — Ce sont des observations du même ordre qui valurent aux Volces occidentaux, établis entre l'Hérault & la Garonne, le nom de Tectosages, c'est-à-dire gens couverts de sayons ou de sarreaux. Les autres

Digitized by Google

Volces, fixés entre l'Hérault & le Rhône, s'appelaient Arécomiques. Quant au mot de Volce, il n'est guère plus expressif, & signifie seulement *peuple*, comme on le dit encore aujourd'hui en allemand (*Volk*).

Les principales villes des Volces occidentaux étaient Toulouse, Carcassonne, Béziers, Lodève.

Les Volces orientaux ou Arécomiques, dont les possessions s'étendaient sur les côtes de la Méditerranée, outre la ville de Nimes, comptaient vingt-quatre bourgs ou villages compris dans une même confédération.

IV. *Autres peuplades.* — Quelques autres tribus, portant des dénominations distinctes, étaient installées dans le reste du pays; une seule d'entr'elles appartenait, comme les Volces, à la Gaule à braies; ce sont les *Helviens* qui occupaient, au nord de l'Ardèche, le territoire compris entre les montagnes & le Rhône, appelé plus tard Vivarais, du nom de Viviers qui en fut la seconde capitale, après la destruction de la ville d'Albe par les Barbares. (Ardèche.)

Les *Vellaves*, qui ont laissé leur nom au Vélay, étaient établis à l'est des Cévennes, dans le bassin supérieur de la Loire, au milieu de la région volcanique. Ils avaient pour chef-lieu la ville aujourd'hui perdue de *Ruessio*. (Haute-Loire.)

Les *Gabales*, d'où le Gévaudan tire son nom, habitaient aux sources du Tarn & du Lot; l'Allier les séparait des Vellaves. (Lozère.)

Enfin le souvenir des *Albienses* revit dans le pays d'Albigeois, dont la capitale est mentionnée, avec le titre de cité, dans les Notices de l'Empire romain. Au temps de César, ces trois derniers peuples se trouvaient soumis à la grande confédération des Arvernes. (Tarn.)

V. *Colonies grecques.* — La civilisation grecque a été apportée dans le pays par les navigateurs phocéens qui fondèrent Marseille. Agde fut un de leurs postes avancés. Pline parle d'une autre colonie grecque, du nom d'Héraclée, qui était déjà détruite de son temps & qui s'élevait autrefois près d'une embouchure du Rhône.

Les plus anciens monuments qui nous restent des Volces, leurs monnaies, conservées en assez grand nombre dans les col-

Digitized by Google

lections, portent des marques évidentes de l'influence grecque; elles offrent invariablement des types empruntés aux monnaies des villes maritimes du monde hellénique; un des plus fréquents est la tête de divinité, accompagnée de deux poissons, qui figure sur les drachmes de Syracuse.

Les établissements des Carthaginois en Espagne amenèrent aussi de fréquents rapports commerciaux entre les marchands phéniciens & les peuples de la côte. Les monnaies inscrites de caractères tyriens n'y sont pas rares.

VI. *Passage d'Annibal.* — Le premier grand fait historique auquel se trouve associé le souvenir des Volces est le passage des bandes carthaginoises, conduites d'Espagne par Annibal à la conquête de l'Italie. Ce général entra en Gaule par le Roussillon, avec cinquante mille fantassins, neuf mille chevaux & trente-sept éléphants. A la nouvelle de son approche qui avait jeté l'inquiétude dans le pays volce, des troupes armées s'assemblèrent dans les environs de Perpignan. Annibal leur envoya des parlementaires chargés de présents & obtint le libre passage à condition de s'abstenir de toute sorte d'hostilité & de ne point exiger de contribution de guerre, ainsi qu'il avait fait en Espagne. Il longea la côte jusqu'aux embouchures du Rhône; traversant les bassins de l'Aude, de l'Orb, de l'Hérault & les divers cours d'eau qui se versent dans les étangs; arrivé au bord du grand fleuve, à quatre journées de marche de la mer, il apprit que Scipion y était mouillé aux bouches du Rhône, avec une flottille pour disputer le passage. Les populations riveraines avaient émigré sur le bord opposé & se préparaient à la résistance. Annibal répandit beaucoup d'argent, rassembla un nombre considérable d'embarcations, en fit creuser d'autres dans des troncs d'arbres, &, dans l'espace de deux jours, fut en état de passer l'eau. Mais comme l'hostilité des Volces émigrés pouvait rendre l'entreprise périlleuse, il fit marcher Hannon, avec un détachement d'auxiliaires espagnols, sous la conduite des guides gaulois. Cette colonne remonta le Rhône, le franchit & redescendant ensuite par la rive gauche, jusqu'à la hauteur du camp d'Annibal, tomba sur les masses gauloises & assura le succès de l'opération. L'armée carthaginoise continua son che-

Digitized by Google

min vers le confluent de l'Isère pour atteindre la chaîne des Alpes (218 av. J.-C.)

III.

DOMINATION ROMAINE.

Première occupation du pays. — Narbonne & Toulouse. — Les proconsuls. — Nimes. — Romanisation du pays. — Prédication de l'Evangile.

I. *Première occupation du pays par les légions.* — L'heureux succès des guerres puniques ayant livré l'Espagne aux Romains, ils voulurent bientôt se donner un chemin de terre ferme qui reliât la Péninsule à leur Empire continental; aussi, après avoir réduit en province la rive gauche du Rhône, ils ne tardèrent pas à franchir cette barrière naturelle & s'étendirent jusqu'aux Pyrénées, occupant tout le territoire compris entre le rideau des Cévennes & la Méditerranée. L'absence de toute espèce de lien politique & de sentiment national entre les divers peuples établis dans ce vaste hémicycle où les influences de la civilisation grecque, montant de la mer, avaient depuis longtemps altéré la vigueur antique, facilita cette conquête, dont les épisodes sont demeurés inconnus.

Ce fut le proconsul Cneius Domitius qui, après la grande victoire remportée par Quintus Fabius, au confluent de l'Isère & du Rhône, sur les contingents des Arvernes, des Rutènes & des Allobroges, effectua l'annexion du pays des Volces (120 av. J.-C.)

II. *Voie Domitienne.* — Un des premiers soins que se donnèrent les vainqueurs, après la soumission du pays, rattaché d'abord au gouvernement de la Gaule cisalpine sous le nom collectif de province des Gaules, fut d'assurer aux légions une communication directe avec l'Espagne, par la construction d'une grande route militaire, qui fut nommée *Voie domitienne* & qui, franchissant le Rhône au-dessous d'Arles & passant par Nimes, Béziers, Narbonne, Salses, suivit à distance tout le contour de la côte.

Digitized by Google

III. *Fondation de Narbonne* (118). — Le Sénat se préoccupa bientôt de garantir, par un établissement solide, la possession des nouvelles conquêtes. On choisit aux bouches de l'Aude, à peu près à mi-chemin entre le Rhône & les Pyrénées, la position de Narbonne, ancienne ville indigène, pour y jeter une de ces fortes colonies de citoyens romains, qui devaient changer la langue, les lois & les mœurs des peuples vaincus. L'illustre orateur Lucius Crassus, qui avait éloquemment soutenu devant le Sénat le projet de colonisation, fut chargé de conduire les émigrants en qualité de chef des triumvirs & de présider au partage des terres. Narbonne devint ainsi comme une sentinelle avancée de la République, au milieu des populations gauloises & prit un développement rapide. Au bout de quelques années, ce foyer romain de commerce & de transactions avait si activement rayonné dans tout le pays que l'usage de la langue latine y était général. Avec les colons qui la transformèrent, Narbonne reçut le titre de métropole de la Gaule transalpine, constituée depuis cette époque en gouvernement particulier sous le nom de Gaule narbonnaise. Bientôt de somptueuses constructions s'y élevèrent & y rappelèrent aux Quirites les magnificences des sept collines; il y eut un Capitole, un Amphithéâtre, des Temples, des Cirques, un palais, des Arcs de triomphe, ornés de sculptures.

IV. *Pillage de Toulouse.* — Le territoire de la cité de Narbonne s'étendait à peu près du côté de l'ouest jusqu'à la ligne de partage des eaux du bassin de l'Aude, où commençait la cité des Tolosates, en grande partie converte de forêts. Comme le but primitif des Romains avait été de couvrir fortement la route d'Espagne, & que n'ayant pas de cartes du pays, ils en ignoraient absolument la configuration dans la direction du nord, ils ne songèrent pas d'abord à étendre leurs possessions dans la Gaule chevelue, & se contentèrent de conclure des traités d'alliance avec les Tolosates & de placer quelques postes militaires dans les positions importantes. Une de ces garnisons occupait Toulouse, bâtie à cette époque sur les coteaux qui commandent la Garonne, un peu en aval du confluent de l'Ariège, lorsque la défaite du consul Cassius Longinus par les Cimbres compromit gravement la situation des Romains en

Digitized by Google

Gaule. Les chefs de l'invasion barbare qui venaient de pénétrer dans le pays par les Alpes helvétiques, entrèrent en rapport avec les Tolosates qui firent la garnison prisonnière. Mais Toulouse, comme la plupart des cités gauloises, où dominaient de puissantes aristocraties, était divisée en factions. Un parti noua des intelligences avec le consul Q. Servilius Cépion, nouveau gouverneur de la province, & lui livra la ville, par surprise, pendant la nuit. Le consul la fit piller par ses troupes. Il y avait auprès de Toulouse des étangs sacrés, alimentés par les grandes crues de la Garonne, où la superstition des peuples enfouissait des lingots d'or & d'argent en l'honneur d'une divinité mystérieuse que les Romains assimilèrent à leur Apollon. La spoliation des divers lieux de culte donna beaucoup de matières précieuses destinées au trésor de la République. Mais le convoi qui emportait ce riche butin fut enlevé par des gens apostés sur la route de Marseille, & l'opinion accusa le consul d'avoir lui-même organisé ce brigandage. Ses insuccès ultérieurs & la mauvaise fortune de ceux que l'on accusait d'avoir été ses complices, donnèrent lieu au dicton antique de « l'*or de Toulouse* » pris comme type de bénéfices qui portent malheur.

La grande victoire des Cimbres alliés aux Ambrons sur les forces combinées de Cépion & de son collègue Mallius acheva de mettre en péril la domination romaine dans la Gaule transalpine.

V. *Commandement de Marius.* — Le consul Caïus Marius, qui venait de se couvrir de gloire en Afrique par la défaite de Jugurtha, obtint, sans tirer au sort, après les honneurs du triomphe, le commandement de la province romaine des Gaules. Il trouva les peuples ébranlés dans leur soumission & très impressionnés par les succès des Cimbres; mais sa fermeté coupa court aux projets de révolte.

Sylla, son lieutenant, marcha contre les Tectosages qui avaient pris les armes, sous la conduite de Copillus; il s'empara de la personne de ce chef & reçut la soumission du pays.

La victoire décisive de Marius sur les Cimbres acheva d'asseoir la domination romaine & assura définitivement la soumission du pays. (102 avant J.-C.)

Digitized by Google

VI. *Guerre de Sertorius.* — La province se trouva directement mêlée à la guerre civile que Sertorius, gouverneur romain de l'Espagne, compris dans les proscriptions de Sylla, soutenait au-delà des Pyrénées. Le pays ne cessa d'être foulé par le passage des armées que la République envoyait contre Sertorius; elle dut même, à plusieurs reprises, fournir des contingents & des subsides; le proconsul Lépide, qui y commandait, s'étant prononcé pour son collègue d'Espagne, entraîna plusieurs peuples dans le mouvement. Les Volces Arécomiques & les Helviens, qui avaient pris une part active à ces troubles, en furent punis par Pompée qui distribua une partie de leurs terres aux Marseillais, en récompense de leur concours.

Narbonne fut quelque temps investie par des bandes soulevées; mais Fonteius, lieutenant de Pompée, en fit lever le siège.

VII. *Exactions des proconsuls.* — L'administration romaine fut très dure pour la province. Outre les nécessités politiques qui obligeaient Rome à tirer de ses nouvelles possessions beaucoup d'argent & beaucoup de soldats, l'avidité des gouverneurs qui, pour la plupart, voyaient dans ces hautes charges un moyen de refaire leur fortune ébréchée par le luxe de leur existence & par la brigue des suffrages populaires, acheva de ruiner les populations indigènes & les mit entièrement à la discrétion de leurs vainqueurs. Le proconsulat de Fonteius est resté célèbre par le souvenir de ses violentes exactions. Les plaintes de la province contre ce gouverneur donnèrent lieu à un grand procès devant le Sénat, où Cicéron plaida la cause de Fonteius.

VIII. *Conquête de la Gaule chevelue* (58-50 avant J.-C.). — Lorsque Jules César entreprit la conquête des Gaules, la Narbonnaise, complètement pacifiée, ne tenta aucun mouvement en faveur des fédérations indépendantes; Narbonne, Carcassonne, Toulouse fournirent même de forts contingents de cavalerie à Publius Crassus, chargé de soumettre les peuples de l'Aquitaine dont la Garonne formait la limite naturelle. Du reste, la légion de l'Alouette, très favorisée de César, était exclusivement composée de Gaulois. Quant à la partie du Languedoc, qui n'appartenait pas à l'ancienne province

Digitized by Google

romaine, c'est-à-dire le Gévaudan, le Vélai & l'Albigeois, ses hommes de guerre servaient avec les Arvernes sous les ordres de Vercingétorix & prirent part à l'héroïque défense d'Alésia. La conquête achevée, César alla recevoir la soumission des peuples de l'Aquitaine & tint quelque temps son quartier général à Narbonne où il effectua la constitution de la Gaule chevelue en province romaine.

IX. *Guerre civile.* — César avait beaucoup fait pour rattacher les Gaulois à sa cause personnelle en les introduisant dans le Sénat & en leur accordant divers privilèges, violemment critiqués des vieux Romains; aussi la Narbonnaise se trouva-t-elle engagée dans les guerres civiles qui désolèrent les dernières années de la République. Antoine séjourna longtemps à Narbonne, où les vétérans de la dixième légion avaient été installés pour renforcer la colonie. Lépide y résida aussi & fit prononcer toute la province en faveur d'Antoine.

X. *Colonie de Nimes.* — Un des actes les plus importants d'Auguste, devenu maître du monde, pour consolider la puissance romaine dans la Narbonnaise, fut l'établissement d'une colonie à Nimes où s'élevèrent bientôt de majestueux édifices. Les portes antiques, le temple corinthien connu sous le nom de Maison carrée, l'Amphithéâtre, destiné aux combats de bêtes fauves, attestent encore la magnificence de cette ville où la douceur du climat & la richesse du sol attirèrent beaucoup de familles romaines d'Italie.

XI. *Administration impériale.* — Il y eut encore quelques troubles dans la Narbonnaise pendant le proconsulat du grand orateur Valerius Messala, qui remporta divers avantages dans les bassins de l'Aude & de la Garonne & dans le voisinage des Pyrénées. Lorsque Auguste partagea l'administration des provinces de l'empire avec le Sénat, il se réserva la Narbonnaise, ainsi que tout le reste des Gaules, à cause de la nécessité d'y entretenir des troupes. Il modifia d'ailleurs les circonscriptions territoriales, érigea en trois provinces distinctes la Belgique, la Celtique & l'Aquitaine dont César n'avait fait qu'une seule province, fit perdre à la Celtique son nom national pour lui donner celui de Lyonnaise, & en détacha, entre autres territoires, ceux du Vélay, du Gévaudan & de

Digitized by Google

l'Albigeois qui furent annexés à l'Aquitaine. L'ancienne province prit alors définitivement le nom de Narbonnaise. Auguste réunit à Narbonne l'assemblée générale du pays & y prescrivit le dénombrement des personnes & des biens dans les conquêtes de César, afin de régler le cens & le tribut individuel. Le réseau des voies romaines, solidement construites en chaussées, avec dallage cimenté, commença de relier entre elles toutes les villes importantes. Nimes, Narbonne, Toulouse furent les principaux nœuds de ces grands chemins qui suivaient les vallées dans des positions avantageuses & appuyés sur des postes échelonnés, bordés de colonnes milliaires marquant les distances, mettaient la province en communication avec les débouchés de l'Espagne, de l'Aquitaine & de la Celtique. L'ami d'Auguste, Agrippa, contribua puissamment à l'extension de ces travaux.

XII. *Romanisation du pays.* — Le géographe grec, Strabon, contemporain de Tibère, nous apprend qu'à cette époque (14-37 de J.-C.) la civilisation romaine était parfaitement acclimatée dans la Narbonnaise, que l'usage du latin y était général, qu'on y cultivait les sciences & les arts. Il vante le port de Narbonne comme le plus commerçant des Gaules, l'organisation républicaine de la cité de Nimes, le développement de l'agriculture & du négoce à Toulouse, & place Béziers au quatrième rang des villes de la province.

Divers personnages, originaires de la Narbonnaise, parvinrent à la célébrité, soit dans la littérature, soit dans les charges politiques. Nous citerons Vatienus Montanus, de Narbonne, cité par Tacite comme un des meilleurs esprits de son temps, l'orateur Domitius Afer, de Nimes, dont les succès d'éloquence excitèrent la jalousie de Caligula, & Statius Ursulus, de Toulouse, rhéteur, estimé au temps de Néron; Antonius Primus, chef d'une légion de Pannonie, & principal auteur de l'élévation de Vaspasien à l'empire, était aussi né à Toulouse.

XIII. *Transformations religieuses.* — L'influence grecque avait déjà modifié les anciens cultes locaux de la Narbonnaise en identifiant aux dieux du pays les dieux helléniques dont les caractères offraient quelque analogie. A la suite de la grande

Digitized by Google

confusion qui suivit le démembrement de l'empire d'Alexandre, diverses religions orientales vinrent encore compliquer ce panthéon, & la conquête romaine, généralisant le système d'assimilation des dieux barbares pratiqué par les Grecs, multiplia dans toute la contrée les temples & les enceintes sacrées où Isis, Mithra, la Grande Déesse partageaient avec Jupiter, Apollon, Mars ou Minerve les hommages & les offrandes des populations. Il y avait aussi dans les campagnes une foule de cultes particuliers rendus à des divinités purement locales, dont les autels votifs existent encore dans les musées. C'étaient ou bien des héros transformés en dieux par l'imagination populaire, ou bien des puissances de la nature que l'on cherchait à désarmer. Nimes honorait comme son patron le dieu *Nemausus*, & *Circius*, le vent de *Cers* ou du Nord-Ouest, qui souffle furieusement sur le pays narbonnais, eut l'honneur de se voir édifier un temple par les soins d'Auguste.

XIV. *Prédication de l'Évangile.* — On n'a pas de données certaines sur l'époque où la doctrine évangélique fut prêchée pour la première fois aux peuples de la Narbonnaise ; mais l'état de civilisation avancée qui régnait dans leurs villes & la communication intime où elles étaient avec la métropole du monde, donnent lieu de croire que ce grand mouvement religieux suivit d'assez près la diffusion du nouveau culte en Italie.

Quoi qu'il en soit, c'est seulement au troisième siècle de notre ère que les chrétiens de la Narbonnaise reçurent une première organisation ecclésiastique. Ils eurent pour apôtres deux des sept évêques qui, selon Grégoire de Tours, se partagèrent, sous l'empire de Philippe l'Arabe, la conquête spirituelle des Gaules.

Saint Paul fonda l'église de Narbonne & saint Saturnin celle de Toulouse.

Les circonscriptions territoriales des églises chrétiennes se calquèrent sur les anciennes divisions des cités, chacune d'elles ayant à sa tête un évêque dont le siège était fixé dans la ville capitale. Avec la marche des temps, cette concordance fut altérée par la création d'évêchés nouveaux ; & des places qui n'a-

Digitized by Google

vaient que le titre de château dans les Notices de l'Empire devinrent villes épiscopales. La plupart des églises de Languedoc font remonter leur origine à l'un de ces pieux confesseurs qui donnèrent leur sang pour leur foi durant le cours de diverses persécutions & qui continuèrent, à travers toutes les provinces, la tradition des Catacombes. Après avoir été pendant des siècles une association mystérieuse, organisée malgré les édits & les bourreaux, & liant entre eux les hommes de toute naissance & de toute origine, dans un sentiment commun de fraternité, de dévouement au prochain, de confiance en la justice éternelle, le christianisme put enfin s'épanouir au grand jour, sous l'empire de Constantin. Quant aux cultes antiques, dont les néophytes brisaient les idoles & renversaient les autels, ils conservèrent longtemps encore, grâce à la superstition des peuples, une influence occulte en dehors des grandes lignes de communications. Les habitants des pays boisés, des montagnes, des plateaux solitaires gardèrent, avec le souvenir des anciens dieux, certaines pratiques de piété naïve envers les sommets, les vieux arbres, & les fontaines. Dans la seconde moitié du sixième siècle, les montagnards du Gévaudan allaient jeter encore, en guise d'offrande, au fond d'un étang sacré, des étoffes, des vêtements, des toisons entières, du pain, de la cire & des fromages fabriqués dans leurs bergeries. Pour déraciner ces vieilles pratiques & changer l'objet du pèlerinage en le sanctifiant, l'évêque établit au bord de l'étang une chapelle en l'honneur de saint Hilaire de Poitiers.

XV. *Morcellement de la Narbonnaise.* — Un premier démembrement de la Narbonnaise avait eu lieu, dans le courant du troisième siècle, par la constitution de la Viennoise, en province distincte, comprenant, outre la rive gauche du Rhône, le pays des Helviens (Vivarais). Plus tard la Viennoise fut amoindrie & ce qui restait de la province primitive divisé en deux, sous le nom de Narbonnaise première, à droite du Rhône, avec Narbonne pour métropole, & de Narbonnaise seconde, sur l'autre rive, ayant pour capitale la première colonie romaine des Gaules, Aix.

Digitized by Google

IV.

LES GRANDES INVASIONS.

Etablissement des Wisigoths. — Royaume de Toulouse. — Conquête de Clovis. — Septimanie. — Domination arabe. — Campagnes de Charles Martel & de Pépin.

I. *Les Wisigoths.* — Les Wisigoths ou Goths de l'Ouest, fraction occidentale de la grande famille gothique établie sur la rive gauche du Danube, dans la Hongrie & la Turquie d'Europe actuelle, ayant forcé les limites de l'Empire, sous la conduite d'Alaric, s'étaient promenés en vainqueurs à travers la Thrace, la Pannonie & la Grèce ; & après des alternatives de succès & de défaite, avaient fini par piller Rome & s'étendre jusqu'à l'extrême pointe de la Calabre. Alaric mourut dans le cours de cette expédition & fut remplacé par son beau-frère Ataulphe.

Ce nouveau chef passa les Alpes en 412 & pénétra dans les Gaules. Il emmenait captive, à sa suite, la Romaine Placidie, fille de l'empereur Honorius.

Il profita des guerres civiles qu'avaient allumées dans le pays plusieurs prétendants à l'Empire, qu'on appelait les tyrans des Gaules, arriva devant Narbonne, au moment où la population de cette métropole était livrée tout entière aux soins des vendanges, & y pénétra sans difficulté, puis il poussa jusqu'à Toulouse & s'en rendit maître. Tout en poursuivant ces conquêtes, il entretenait des négociations avec Honorius qui se résigna enfin à lui donner la main de sa sœur & à conclure avec lui un traité de paix.

Le mariage eut lieu à Narbonne ; cinquante guerriers, vêtus de soie, offrirent à la princesse deux grands bassins, remplis de sous d'or, de pierreries & de bijoux : c'étaient les trophées du pillage de Rome.

Ataulphe mourut en Espagne, sous le poignard d'un assassin.

Digitized by Google

III. *Cessions de terres aux Wisigoths* (419).— Sigeric, successeur d'Ataulphe, n'ayant régné que sept jours, fut remplacé par Wallia qui se mit d'abord avec ses troupes au service de l'Empire, combattit en cette qualité les Alains, les Suèves & les Vandales; il repassa ensuite les Pyrénées & obtint, en 419, par un accord conclu avec le Patrice Constance, lieutenant de l'Empereur, la cession de territoires étendus entre Toulouse & l'Océan. Ce fut le premier noyau du royaume des Wisigoths, dont Toulouse demeura la capitale pendant quatre-vingt-huit ans.

Les bandes redoutables qui n'avaient cessé de guerroyer dans tout l'Occident, depuis l'invasion d'Ataulphe, songèrent alors à prendre des demeures fixes & se répandirent dans les pays concédés. Leur premier soin fut de procéder au partage des terres. Elles s'en réservèrent les deux tiers & laissèrent le reste aux anciens propriétaires gallo-romains, spoliation qui ruina la plupart des familles indigènes.

Arrivant sans autre organisation que celle du commandement militaire, les Wisigoths ne songèrent point à détruire les moules administratifs existant dans le pays, mais à se les approprier. Ils respectèrent les circonscriptions territoriales & les principaux rouages du système romain pour l'assiette des impôts & la levée des hommes. Un comte wisigoth prit dans chaque ville importante, chef-lieu de cité, la place que le gouverneur romain occupait autrefois dans une province entière.

Comme les autres barbares, les Wisigoths entendirent d'abord demeurer à l'écart au milieu des populations parmi lesquelles le hasard de la guerre les avait fixés; ils continuèrent à se régir entre eux par leurs lois germaniques, laissant aux anciens provinciaux l'usage de la législation romaine.

IV. *Bréviaire d'Alaric* (506). — Les habitants gallo-romains des provinces méridionales ayant conservé l'usage des lois de l'empire, compilées dans le code Théodosien, Alaric II, pour simplifier l'usage de ces lois & pour éclaircir les difficultés d'interprétation qui s'y présentaient, chargea le comte Goïarich & plusieurs jurisconsultes renommés de rédiger un commentaire de ce recueil, où chaque loi était expliquée. Ce commentaire, approuvé dans une assemblée générale, où

Digitized by Google

avaient été convoqués les évêques & les notables du pays, prit nom de Bréviaire d'Alaric & fut promulgué à Toulouse en février 506; l'usage en fut imposé à tous les juges du royaume de Toulouse, sous peine de mort & de confiscation de leurs biens.

La loi romaine des Wisigoths confirmait la constitution des empereurs Valentinien & Valens, de 365, prohibant, sous peine de mort, le mariage entre les Provinciaux & les Barbares. Cette mesure prise en vue d'empêcher l'infiltration du sang barbare parmi les habitants de l'empire, se trouva ainsi retournée contre les Romains & eut pour but de maintenir, en l'isolant, la pureté de la race conquérante.

C'est, du reste, par le Bréviaire d'Alaric, que le droit romain a été sauvé pendant des siècles, avant l'introduction en Occident des lois de Justinien.

V. *Bataille de Vouillé* (506). — Clovis, convoitant les riches domaines de la Septimanie & fort de l'antipathie que la majorité catholique des habitants éprouvait à l'égard de la royauté arienne, envahit brusquement le Poitou.

Alaric lui présenta la bataille à Vouillé, sur le Clain, avec un corps de Wisigoths & de Gallo-Romains auxiliaires. Il fut vaincu & périt dans la mêlée. Avec lui finissait le royaume fondé par Théodoric.

VI. *Invasion de Clovis.* — Après le désastre de Vouillé, les restes de l'armée des Wisigoths se dispersèrent dans les places fortes; les grands du royaume se réunirent à Narbonne, & ils y proclamèrent Gésalic, frère du vaincu de Vouillé, son fils Amalaric n'ayant pas plus de quatre ou cinq ans.

Pendant que Thierry, frère du roi franc, envahissait le Quercy, le Rouergue & l'Albigeois, Clovis marcha sur Toulouse d'où les Wisigoths avaient emporté déjà le trésor royal, riche des dépouilles du monde romain, dans la citadelle de Carcassonne. Toulouse, où les catholiques dominaient, n'opposa point de résistance.

Carcassonne, défendue par sa forte assiette sur un plateau & par ses murailles, ne put être forcée; mais Thierry, après avoir conquis l'Auvergne, s'étant réuni aux forces de Gondebaud, roi des Bourguignons, s'empara de plusieurs places dans

Digitized by Google

le Bas-Languedoc. Gésalic, à la suite d'une bataille perdue, passa les Pyrénées.

Les Bourguignons assiégèrent Narbonne, la prirent & la pillèrent.

Clovis, désespérant de réduire Carcassonne qui le retenait depuis plusieurs mois au pied de ses murailles, se replia sur Toulouse, d'où il emporta toutes les richesses que les Wisigoths n'avaient pu prendre, & alla se saisir d'Angoulême où leur dernière garnison fut passée au fil de l'épée.

VII. *Défaite des Francs sous Carcassonne* (588). — Reccarède, roi wisigoth, qui résidait en Espagne, s'étant converti au catholicisme, plusieurs seigneurs ariens, à l'instigation d'un évêque de cette secte établi à Narbonne, projetèrent de se rendre indépendants & appelèrent les Francs à leur aide. Didier, duc de Toulouse, commandant au nom du roi Gontran, profita de l'occasion pour mettre le siège devant Carcassonne. Averti du double danger qui le menaçait, Reccarède fit marcher un corps de troupes qui soumit d'abord les rebelles & battit ensuite les Francs sous Carcassonne. Le duc Didier, s'étant laissé prendre aux stratagèmes d'une fausse attaque & d'une feinte retraite, après avoir inutilement fatigué & désorganisé son armée par une poursuite sans objet, fut enveloppé par les Wisigoths & trouva la mort dans le combat.

VIII. *Invasion des Gascons.* — Les Gascons occupaient les montagnes de la Navarre, de l'Aragon & du Guipuscoa, sur le versant méridional des Pyrénées, passaient fréquemment cette barrière & promenaient leurs ravages dans toutes les vallées parallèles qui descendent vers la Garonne. En 587, ils s'avancèrent jusqu'aux portes de Toulouse d'où le nouveau duc Austrovalde les repoussa, avec l'aide des milices locales. Les hardis montagnards, que leur légèreté à la course rendaient insaisissables, réussirent pourtant à regagner leurs repaires avec leur butin & leurs prisonniers.

IX. *Divisions du pays.* — A la fin du septième & au commencement du huitième siècle, le pays de Languedoc se trouvait ainsi partagé inégalement entre les Francs & les Goths, ceux-ci, possédant tous les territoires qui comprennent le

Digitized by Google

bassin de l'Aude & la rive gauche du Rhône. On donnait alors à cette contrée le nom de Gothie.

On y distinguait des habitants appartenant à six races différentes : les Gallo-Romains, que l'on désignait simplement sous le nom de Romains, les Wisigoths, les Francs, les Juifs, les Syriens & les Grecs; ces derniers, appelés en Occident par le commerce, se trouvaient en grand nombre dans les villes maritimes, & particulièrement dans les ports de Narbonne & d'Agde.

X. *Conciles d'Espagne.* — Le roi Reccarède, fondateur de la monarchie héréditaire chez les Wisigoths & le premier de leurs souverains qui s'entoura d'un appareil royal, profita de la pacification de ses Etats pour en régulariser l'organisation.

Il convoqua à Tolède, en mai 589, un concile général des évêques de son obéissance, qui fut présidé par l'évêque de Mérida comme doyen des métropolitains. L'archevêque de Narbonne, les évêques de Béziers, d'Elne, de Carcassonne, d'Agde & Lodève, y siégèrent en personne, ceux de Maguelonne & de Nimes s'y firent représenter.

Ce concile proscrivit l'arianisme, règla divers points de discipline ecclésiastique & ordonna des mesures pour détruire certains vestiges d'idolâtrie qui se perpétuaient encore dans la contrée.

Il fut décidé que nul hérétique ne serait admis aux charges civiles & militaires, que chaque année, au mois de novembre, des conciles provinciaux seraient tenus sous la présidence de chaque métropolitain, que les juges séculiers & autres magistrats y assisteraient, & que les évêques exerceraient un droit de surveillance & d'inspection sur les fonctionnaires de tout ordre & rendraient compte au prince de leur conduite.

Ce fut en vertu de ces règlements que les évêques de Gothie s'assemblèrent à Narbonne. Ils rendirent des ordonnances contre les sorciers, défendirent de chômer la fête de Jupiter le jeudi, ainsi que cela se pratiquait encore dans quelques quartiers, par fidélité aux traditions payennes.

XI. *Domination franque.* — La partie du Languedoc soumise aux Francs traversa de grandes péripéties par suite des déchirements de la dynastie mérovingienne.

Digitized by Google

A la mort de Childebert, l'Albigeois, le Gévaudan, le Vélai & l'Uzège, appartinrent au roi d'Austrasie Théodebert, le Toulousain & le Vivarais au roi de Bourgogne Thierry.

Lorsque Clotaire, roi de Neustrie, se fut débarrassé de tous ses neveux, ces divers pays passèrent sous sa domination (613).

XII. *Royaume franc de Toulouse* (630). — Clotaire II laissait deux fils, Dagobert & Charibert. Le premier eut d'abord toute la succession paternelle dans son intégrité; mais le second, fils de la reine Bérétrude, ayant élevé des réclamations, un traité intervint au mois d'avril 630 : Dagobert cédait à son frère le Toulousain, le Querci, l'Agenais, le Périgord, la Saintonge & toute la rive gauche de la Garonne jusqu'aux Pyrénées.

Charibert établit sa résidence à Toulouse & releva le titre de royaume de Toulouse qui n'existait plus depuis Clovis. Le pays toulousain qui lui avait été donné était la province ecclésiastique de Toulouse (diocèses de Toulouse, Lombez, Rieux, Pamiers, Mirepoix, Saint-Papoul, Lavaur, Montauban).

L'Albigeois, le Gévaudan, le Vélai, le Vivarais & l'Uzège demeurèrent à Dagobert.

Le pays de Languedoc se trouvait donc partagé entre trois royaumes : celui de Dagobert, celui de Charibert & celui des Wisigoths. La mort de Charibert & le meurtre de son frère Chilpéric permirent à Dagobert d'annexer le royaume de Toulouse à ses Etats.

XIII. *Expédition en Espagne.* — Un seigneur wisigoth, nommé Sisenand, ayant formé le projet de détrôner Suintila, obtint le secours du roi Dagobert qui fit marcher sur l'Aragon les milices du Toulousain. Suintila fut, en effet, déposé à Sarragosse. Son successeur avait promis au roi franc un magnifique bassin d'or donné par Aétius au roi Thorismond & qui passait pour être la merveille du trésor des Wisigoths. Cette pièce fut, en effet, délivrée aux ambassadeurs de Dagobert; mais quand ils furent en route, une troupe apostée leur enleva ce précieux objet, que la vanité nationale ne pouvait se résoudre à voir passer en mains étrangères. Dagobert se fit donner deux cent mille sols d'or d'indemnité.

Digitized by Google

Le quatrième Concile de Tolède (633) où siégeaient les évêques de Narbonne, Béziers, Lodève & Nimes, confirma l'élévation au trône de Sisenand, soumit les églises de la Gaule gothique au rite des églises d'Espagne, & prohiba, comme entachées de paganisme, les réjouissances du premier janvier.

XIV. *Invasion arabe* (719). — Les Arabes étaient maîtres de l'Espagne depuis neuf ans, lorsque El Samah, gouverneur de ce pays au nom des Califes, pénétra dans la Narbonnaise en forçant les passages du Roussillon.

Il vint d'abord camper devant Narbonne & l'investit. L'antique métropole avait abrité dans ses murailles non seulement toutes les populations avoisinantes, mais un grand nombre de Goths d'Espagne que l'invasion avait refoulés. Narbonne fut prise, ses défenseurs passés au fil de l'épée & des troupes de femmes & d'enfants emmenées captives. Une forte garnison arabe occupa la ville pendant que El Samah soumettait à ses armes les bassins de l'Aude, de l'Hérault, de l'Orb, du Gardon & poussait jusqu'au Rhône, aux Cévennes & aux limites du Toulousain.

Les califes soumirent le pays au même régime que l'Espagne, prirent une partie des terres, en réservèrent une portion pour le fisc & donnèrent l'autre à leurs guerriers, soumirent les chrétiens à un tribut, mais leur laissèrent, à ce prix, l'usage de leurs lois & le libre exercice de leur culte.

Les villes capitales continuèrent d'être régies par des comtes, & les autres par des vicaires ou viguiers, comme au temps des rois goths, mais sous l'autorité des émirs.

XV. *Siège de Toulouse* (721). — Après des tentatives inutiles pour passer le Rhône, El Samah tourna ses efforts du côté de l'Occident & vint mettre le siège devant Toulouse. L'armée arabe était pourvue d'un puissant matériel de guerre; tout ce que la mécanique du temps avait inventé pour l'attaque des places fut mis en œuvre; de leurs lignes de circonvallation les assiégeants balayaient incessamment les murailles avec les pierres de leurs frondes

L'arrivée d'une armée de secours, conduite par le duc d'Aquitaine Eudes, mit fin aux angoisses des Toulousains. Une

Digitized by Google

grande bataille fut livrée le long de la voie romaine de Toulouse à Narbonne, que les historiens arabes ont surnommée depuis la *Chaussée des Martyrs*, en mémoire du sang musulman qui y fut versé. El Samah périt dans l'action.

Cette journée mémorable eut pour résultat l'évacuation momentanée d'une grande partie du territoire conquis depuis deux ans par les Sarrasins.

XVI. *Nouvelles incursions* (725). — Bien que les débris de l'armée d'El Samah eussent été rejetés, dit-on, jusqu'en Espagne, le pays fut encore exposé à diverses incursions. La région comprise entre Carcassonne & Nimes retomba au pouvoir des Arabes, dont un des chefs, Mounouz, épousa la fille du duc d'Aquitaine. Cet émir travaillait à se rendre indépendant des califes de Cordoue; mais sa conspiration fut découverte : Abd-el-Rahman marcha contre lui, le surprit dans la petite ville de Puycerda, au cœur des monts de Cerdagne, où il s'était réfugié; Mounouz se donna la mort en se précipitant du haut d'une roche; sa femme fut envoyée à Damas.

Abd-el-Rahman, suivant le versant espagnol des Pyrénées jusqu'en Navarre, y passa les cols & se jeta dans les vallées de Gascogne sans y rencontrer de résistance. Il dévasta la rive gauche de la Garonne, s'empara de Bordeaux, franchit la Dordogne, battit le duc d'Aquitaine & alla brûler l'église de Saint-Hilaire dans les faubourgs de Poitiers.

C'est alors que Charles Martel, duc d'Austrasie, avec une forte armée levée dans ses terres & dans les royaumes de Neustrie & de Bourgogne arrêta brusquement la conquête arabe. Abd-el-Rhaman resta sur le champ de bataille de Poitiers, au mois d'octobre 732.

L'invasion recula vers les Pyrénées en désolant sur son passage les vallées du Lot, du Tarn & de la Garonne; mais toute la partie orientale de la Narbonnaise demeura sous la domination musulmane.

XVII. *Campagne de Charles Martel.* — En 737, Charles Martel entraîna ses bandes franques & bourguignones à travers la Narbonnaise. Après s'être emparé d'Avignon, où la garnison sarrazine fut exterminée, il parcourut comme un torrent les diocèses d'Uzès, Nimes, Maguelonne, Agde & Béziers, & vint

Digitized by Google

mettre le siège devant Narbonne. Il éleva des travaux sur les deux rives de l'Aude en aval de la ville afin d'arrêter les secours qui viendraient par eau. C'est en effet de ce côté que les assiégeants furent menacés. Le gouverneur arabe d'Espagne avait fait partir en toute hâte une escadre avec des troupes de débarquement qui tentèrent inutilement d'aborder les bouches de l'Aude & allèrent atterrir à quelque distance au sud de Narbonne. Elles prirent une bonne position non loin des étangs, entre Sigean & Villesalse, sous les premiers contreforts des Corbières; mais Charles Martel, quittant ses lignes d'investissement, courut au-devant de l'ennemi sans lui laisser le temps de se reconnaître & le mit en déroute : l'émir fut tué dans le combat & beaucoup de Sarrazins, en essayant de gagner leurs vaisseaux à la nage furent noyés dans l'étang, où les Francs, montés sur des barques s'étaient jetés à leur poursuite & les criblèrent de flèches. Malgré ce succès, le siège n'aboutit pas & Charles, laissant quelques forces pour maintenir le blocus & affamer la place, dut décamper & reprendre la route du Rhône. En repassant sous Béziers, il en rasa les murailles & brûla les faubourgs, usa des mêmes procédées à l'égard d'Agde & détruisit, de fond en comble, la petite ville de Maguelonne, située dans une île de l'étang de Mauguio, dont les Sarrazins avaient fait un nid de pirates redouté de tout le pays. Cette ville, dont l'évêque & le chapitre s'étaient retirés à Substantion, fut rétablie trois cents ans plus tard.

Pendant cette même retraite, les Francs renversèrent les magnifiques portes antiques de Nimes & mirent le feu à l'amphithéâtre dont les arcades défièrent l'incendie. Ils retournèrent en France chargés de dépouilles & traînant à leur suite, outre les captifs musulmans, plusieurs otages chrétiens.

XVIII. *Etat de la Septimanie.* — Le rapide passage de Charles Martel n'avait été qu'une aggravation de maux pour la population méridionale & n'eut pas sérieusement affaibli la domination arabe, sans les divisions qui se mirent dans les troupes des califes. L'invasion musulmane avait entraîné avec elle une foule de tribus d'origine, de langue & de religion différentes. Les Berbères d'Afrique se plaignirent de n'être pas traités après la conquête avec autant de faveur que les Arabes, &

Digitized by Google

bientôt des factions se formèrent, qui affaiblirent d'autant les garnisons des pays occupés. Ainsi Abd-el-Rahman, commandant de Narbonne, alla pousser une pointe avec toutes ses troupes jusqu'en Andalousie, pour y venger la mort d'un visir. Le calife de Damas était trop loin pour faire respecter son autorité & les rivalités militaires se produisirent sur tous les points.

Les chrétiens de la Narbonaise, comme ceux des Asturies profitèrent de ces querelles intimes pour s'affranchir partiellement; les Arabes de Narbonne s'étaient bien ressaisis de Nimes & des villes voisines, après le départ des Francs; mais les affaires d'Espagne dégarnirent peu à peu ces diverses places, & les Goths recouvrèrent une partie du pouvoir qui échappait aux Musulmans. Béziers, Nimes, le diocèse de Maguelonne, sans atteindre à l'indépendance, eurent alors des comtes particuliers de race indigène. Lorsque les populations chrétiennes des Pyrénées occupèrent les passages & en défendirent l'approche aux colonnes envoyées par les califes, la Narbonaise se trouva complètement coupée du gouvernement d'Espagne & les révoltes se multiplièrent. Un seigneur goth, nommé Ansemond, réussit à se faire un petit Etat des pays de Nimes, d'Agde, de Maguelonne & de Béziers, & le duc Waïffre d'Aquitaine put hasarder impunément une incursion jusqu'aux portes de Narbonne.

XIX. *Campagne de Pépin* (752). — Pépin qui venait d'obtenir du pape le titre de roi, & qui substituait sa race à la dynastie mérovingienne, profita du désarroi des Arabes pour se porter au Bas-Languedoc, à la tête d'une armée. Les comtes goths lui ouvrirent leurs villes. Il prit possession de Nimes, d'Agde, de Béziers & de Maguelonne & commença de ravager les environs de Narbonne dont il en treprit le siège. Ce siège fut interrompu à cause de la guerre d'Aquitaine & transformé en blocus, pendant que les Francs dévastaient le Toulousain & l'Albigeois. Des expéditions lointaines contre les Saxons & les Lombards empêchèrent pendant plusieurs années le succès des opérations du Septimanie. Des insurrections locales compromirent même la domination franque sur quelques points.

Digitized by Google

XX. *Délivrance de Narbonne* (759). — L'émir de Cordoue Abd-el-Rahman avait envoyé une armée pour faire cesser le blocus de Narbonne qui durait toujours fort étroitement. Cette armée fut surprise dans les montagnes & ne put les traverser. Alors la population chrétienne de Narbonne, qui était enfermée depuis sept ans dans ses murailles avec la garnison arabe, fut travaillée mystérieusenent par des émissaires de Pépin & réussit à lui livrer la place. Les postes musulmans furent égorgés par surprise & les portes ouvertes. Ainsi tomba le dernier boulevard de la puissance des califes sur le versant septentrional des Pyrénées. Pépin rétablit l'ancienne administration, répara les dommages que les Églises avaient soufferts pendant la conquête arabe & donna aux archevêques de Narbonne la moitié de cette ville avec ses tours & la moitié des droits domaniaux que les comtes y prenaient au nom du roi.

ROSCHACH.

Digitized by Google

LA MORT ET L'AUTOPSIE

DU

MARQUIS JEAN-PIERRE-GASTON DE FOIX-RABAT

(1671)

Nous avons entrepris de faire connaître l'histoire d'une des branches de la maison de Foix[1], les Foix-Rabat, & ce sont quelques pages de ce travail que nous détachons bien avant que notre publication soit arrivée aux Foix-Rabat du dix-septième siècle. Il s'agit de la mort & de l'autopsie d'un des plus typiques : Jean-Pierre-Gaston de Foix, marquis de Rabat[2].

On le connaît déjà suffisammment par l'*Histoire de Languedoc*[3]; on a lu le récit du coup de main qu'il tenta sur l'évêché de Rieux & de l'insulte qu'il fit à Monseigneur Jean-Louis de Bertier; nous parlerons ailleurs de ses démêlés avec ses vassaux de Massat & ses parents d'Arnave, de son duel avec le chevalier de Gondrin, de son incarcération à la Concier-

1. Le tome VI du *Bull. de la Soc. Ariég.*, en cours d'impression, vient de donner ce que j'ai consacré aux origines *légendaires* des Foix-Rabat; ce qui concerne leurs origines *probables* est sous presse dans la même publication.

2. Fils aîné de Henri-Gaston de Foix, qui avait reçu de Louis XIII le titre de *comte* de Rabat & était mort en juin 1658, il aurait dû porter depuis 1658 le titre de *comte*; celui de *marquis*, qu'il avait du vivant de son père, est une de ces appellations où se complaisait la vanité de la noblesse d'alors.

3. *Hist. de Lang.*, éd. Privat, t. XIII, pp. 4 & 5, 245 & 246.

Digitized by Google

gerie de Toulouse, de son mariage. M. Roschach a brillamment tracé le portrait de ce personnage, « l'un des rares représentants de la féodalité turbulente à l'avènement de Louis XIV[1]. Fier de ses aïeux dont il conservait les portraits dans son château de Fornex[2], gardant encore autour de lui un assez grand appareil militaire, ayant capitaine & compagnie d'arquebusiers qui le saluaient aux grands jours par des décharges de mousqueterie à l'entrée de ses avenues; hardi chasseur, buveur non moins intrépide, ce gentilhomme se trouvait en guerre ouverte avec tout son voisinage & exerçait dans le pays une autorité sans contrôle. » M. Roschach en parle surtout d'après les lettres de Froidour à Héricourt[3], conservées à la Bibliothèque municipale de Toulouse[4]. On y voit le marquis chevauchant « avec des gentilshommes de belle taille & bien faits ». Il est, en 1667, âgé de quarante-cinq ou cinquante ans, déjà grisonnant, encore de bonne taille, gros sans excès, assez bien fait de visage, mais « fort desbauché & grand yvrongne », ajoute l'envoyé de Colbert. Au surplus, « un des plus francs gascons », qui n'a à la bouche que la gloire de la maison de Foix & son blason. Pour lui, Louis XIV est un « usurpateur »; son village de Mauvesin[5], « meschant hameau où il n'y a que quelques restes d'un petit chasteau qui ne sert plus qu'à nicher les hiboux », le marquis de Rabat déclare que c'est une principauté indépendante. Il affirme qu'il a le droit de battre monnaie, que la maison de Foix est toujours souveraine, qu'il est libre de qualifier de « marauds, coquins, fripons » tous ceux qui lui déplaisent, & de leur dire « un torrent d'injures » impunément. Nous ne revenons pas

1. Roschach, *Etud. hist. sur le Langued.*, pp. 253 & 254. Nous lui empruntons les lignes qui suivent.

2. Fornex, ainsi que Massat & Arnave, appartient aujourd'hui au département de l'Ariège.

3. Voir *Hist. de Lang.*, éd. Privat, t. XIII, pp. 254 & 467; J. de Lahondès, *Ann. de Pamiers*, t. II, p. 197; Roschach, journal *l'Aigle* de juin 1866; J. de Lahondès, *Bull. de la Soc. Ariég.*, t. I, pp. 251 & suiv., 283 & suiv.

4. Ms. 643 : je l'ai consulté grâce à l'obligeance bien connue de M. Massip, conservateur de la Bibliothèque.

5. Aujourd'hui Mauvesin de Sainte-Croix (Ariège).

Digitized by Google

ici sur tout ce qui a été écrit sur son château de Fornex, sur les cinquante mousquetaires qu'il y entretenait, sur les plats de cinquante perdreaux qu'il y servait, sur les *Métamorphoses d'Ovide* qu'on y voyait « de peinture fort grossière & en un mot tholosaine », sur les portraits des Foix-Rabat, les blasons, &c... J'emprunte encore aux lettres de Froidour quelques traits qui complètent la curieuse physionomie du marquis : il se déplace « avec un grand train & une grande escorte de noblesse » boit sec, fume beaucoup, parle haut.

Après avoir été l'un des plus originaux des Foix-Rabat du dix-septième siècle, il mourut en 1671. Ce que je veux faire connaître ici, c'est une lettre adressée par un médecin, nommé Galateau, au maréchal d'Albret, lieutenant général en Guyenne[1]. Ce mémoire a pour objet les causes de la mort du célèbre marquis & les réflexions que cet événement avait, paraît-il, provoquées dans le public. Si l'on se souvient que le marquis était, quatre ans auparavant, un gros homme « fort desbauché & grand yvrongne », aimant le perdreau & le vin, & que César-Phébus d'Albret[2] était le cousin germain du marquis de Rabat, on ne jugera pas inutile l'analyse de cette épître du savant Galateau. On sait que, lors de la dernière maladie du cardinal Mazarin, quatre de ses médecins n'avaient pu s'accorder sur le mal qui l'emportait : l'un s'en prenait à la rate, un autre au foie, un troisième au poumon & le quatrième à « un abcès dans le mésentère. Ne voilà pas d'habiles gens ! Ce sont les fourberies ordinaires des empiriques & des médecins de cour », s'écrie Guy-Patin dans la lettre où il en parle. Galateau n'est pas mieux fixé sur ce qui a fait mourir le marquis de Rabat; mais il pérore à grand renforts de citations — je les note au fur & à mesure — d'Hippocrate, de

1. Signalée dans le P. Lelong (III, 32043), elle est imprimée à Bordeaux en 1672 & publiée chez le libraire G. de La Court. Je l'ai lue dernièrement à la Bibliothèque nationale.

2. D'abord connu sous le nom de Miossens, favori d'Anne d'Autriche & de Mazarin, amant de Ninon, il avait été fait maréchal en 1654. Brillant & fastueux, il a été loué par Saint-Evremont. D'autres l'ont raillé, surtout parce qu'il se trouvait mal à la vue d'une tête de porc.

Digitized by Google

Sénèque, de Porphyre[1], de Néron, de Cicéron, de Tragus[2], d'Anaxagore, de Van Helmont[3], de Dioscoride[4], de Scaliger, de Cardan[5], d'Aldrouand[6], d'Ambrosin[7], d'Isidore[8], d'Elien, de Mathéole[9], de Brassavolus[10], de Galien, d'Aristote « au livre IV de ses *Météores* », de Pline, de Théophraste, de Nicander « en ses *Géorgiques*[11] », de Ionxston[12], de Booht[13],

1. Porphyre est un des philosophes de l'école d'Alexandrie.

2. *Tragus*, forme latinisée de *Tragos* qui en grec veut dire *bouc*. On sait qu'à la Renaissance les gens doctes aimaient à traduire en grec leur nom qu'ils jugeaient un peu banal : ainsi Schwarzerd est devenu Mélanchton, & Hausschein Œcolampade. Il en est de même pour Jérôme Bock, originaire de Heidesbach, dans le Palatinat (1498-1554), & l'un des pères de la botanique.

3. De Bruxelles (1577-1644), célèbre médecin qui se jeta dans l'hermétisme & les sciences occultes : c'est lui qui a démontré l'existence des gaz.

4. Dioscoride, médecin grec de Cilicie, a laissé un ouvrage sur la botanique, dont une partie, relative aux poisons, n'est peut-être pas de lui.

5. Jérôme Cardan, de Pavie (1501-76), mathématicien, chimiste & médecin, auteur d'un *De subtilitate* où il attaquait Aristote, d'un *Eloge de la goutte*, d'un *Panégyrique de Néron*, &c.

6. Ulysse Aldrovandi, de Bologne (1522-1605), auteur d'une *Histoire naturelle* où l'on remarque surtout la gravure représentant l'Hippopotame.

7. Il s'agit ou de Bartolomeo Ambrosini, de Bologne (1588-1657), élève & successeur d'Aldrovandi, ou de son frère Giacinto (1605-72) qui le remplaça à son tour. C'étaient deux botanistes.

8. Isidore de Séville.

9. Il s'agit de Pierre-André Matthiole, ou Mattioli, de Sienne (1500-77), premier médecin de l'empereur Maximilien II, & dont les *Commentarii in sex libros Dioscoridis* ont été longtemps appréciés.

10. Antonius-Musa Brassavola, de Ferrare (1500-70), médecin de Léon X & de Clément VII, & patron de l'ellébore noir.

11. Nicander, de Colophon, médecin du roi Attale & poète, a laissé aussi deux poèmes sur les poisons & les bêtes venimeuses.

12. Jean Jonston, de Sambter, près Posen (1603-75), auteur de divers ouvrages, dont une *Histoire naturelle des animaux*.

13. Il s'agit ou de Gérard Boot (1604-50), qui fut médecin de Charles Ier d'Angleterre, ou de son frère Arnold (1606-50), qui fut médecin du comte de Leicester, vice-roi d'Irlande, tous deux originaires de Gorcum, — ou d'Aselme-Boèce de Boodt, originaire de Bruges (1550-1632), médecin de l'empereur Rodolphe II.

Digitized by Google

de Borel[1], de Libanius, de Bartholin[2], de « l'illustre M. Charas[3] », de Varton, de Columbus[4], de Riolan[5], de « M. Descartes » & « du sieur de la Forge[6] »; il y a même une épigramme d'Euripide, « rapportée par Eparchides[7]. » Avec tant de références, on peut s'attendre à une savante autopsie : le premier médecin de Louis XIII n'avait-il pas composé « un poème médical & anatomique sur la maladie, la mort & la vie (*sic*) de la duchesse de Mercœur[8]. » Ce Gascon, disciple

1. Pierre Borel, de Castres (1620-89), médecin.

2. Thomas Bartholin, de Copenhague (1619-80), professeur à la Faculté de cette ville, avait étudié à Paris & était l'un des correspondants de Guy-Patin. Il a laissé de nombreux ouvrages. C'est lui qui prétendit que le foie ne servait à rien & composa même l'épitaphe de cet organe. Sur cet original, voir Maurice Raynaud, *Médecins au temps de Molière*, Paris, Hachette, 1863, p. 164.

3. « L'illustre M. Charas » (Moïse), natif d'Uzès (1618-98), médecin & pharmacien, démonstrateur de chimie au Jardin du Roi, écrivit notamment une *Pharmacopée royale, galénique & chimique* qui fut traduite dans toutes les langues, même, dit-on, en chinois. S'il fut l'un des derniers sectateurs de la polypharmacie arabe, il est le premier qui ait préparé la thériaque à Paris.

4. Realdo Colombo, de Crémone, disciple & successeur de Vésale, fut un des bons anatomistes du seizième siècle. On cite ses travaux sur les mouvements du cœur.

5. Fils d'un médecin qui, né à Amiens en 1539, avait été doyen de la Faculté de Paris en 1586 & était mort en 1605, Jean Riolan fut plus célèbre que son père. Il naquit à Paris en 1577 & mourut en 1657; ce fut le médecin de Marie de Médicis. Professeur royal d'anatomie & de botanique en 1613, c'est Riolan qui fit établir en 1627 le jardin de botanique (aujourd'hui Jardin des Plantes). Riolan prit fait au célèbre épisode des grands ossements trouvés en 1613 dans le Dauphiné. Alors que certains y voyaient ceux d'un géant ou de Tentobochus, roi des Cimbres & des Teutons, il publia une *Gigantomachie pour répondre à la Gigantostéologie* de Habicot, & dit que c'était le squelette d'un éléphant, animal alors inconnu en Europe. Riolan combattit la doctrine de la circulation du sang. (Raynaud, *l. c.*, p. 300.)

6. Louis de Laforge, né à Saumur, publia en 1664 le *Traité de l'homme*, de Descartes.

7. S'agit-il d'Antonios Eparkhos, de Corfou, poète grec du seizième siècle, qui vint à Paris & y offrit à François Ier un recueil de pièces inédites d'anciens poètes grecs?

8. Voir Raynaud, *l. c.*, p. 143, note 4.

Digitized by Google

de saint Luc ou plutôt de saint Come, & qui a l'air moins d'un médecin que d'un chirurgien, a donc été chargé par le maréchal de le renseigner sur la fin de son cousin germain, sur les causes qui ont amené « une mort aussi surprenante », sur l'autopsie du marquis de Rabat.

Il est superflu, dit-il, d'insister « sur le détail d'une dissection que la graisse excessive a rendue fort embarrassée. » La tête offre « l'épuisement de toute sorte d'humeurs & une sécheresse aussi terrible qu'extraordinaire dans une personne aussi grasse & qui n'avoit pas plus de cinquante ans... Pas une goutte d'eau dans le cerveau. » Même sécheresse dans la poitrine : les cartilages du sternum étaient « uniformes aux côtes, tant ils approchoient de la nature de l'os », & les poumons, « qui gémissoient sous une si dure captivité, noirastres. » L'estomac & les intestins étaient encore pis : « les boyaux enflammez, l'estomac peint d'une couleur rouge, livide & noire sur la membrane intérieure, à la réserve de trois places blanches de la grandeur d'une pièce de 30 sols, qui marquoient la mesure des ulcères creusés par l'érosion des humeurs » ; encore ne les vit-on « qu'après avoir vuidé l'estomach de quelques champignons & truffes dont on a accoustumé de parsemer les bisques. »

Le marquis a-t-il été empoisonné? Est-il mort d'apoplexie, & quelle aurait été la cause de celle-ci? Galateau conclut à l'empoisonnement par les champignons : « ils nageoient insolemment, mesme après la mort, dans son estomach, pour se faire remarquer les autheurs & les complices d'une si sanglante tragédie; l'estomach & les boyaux sont ulcérés & gangrenés, de toutes parts il y a des marques engravées de ce terrible venin, & l'auteur[1] de ce crime, par une cruauté inouye, devient le spectateur & le témoin de toutes les malheureuses suites.» Sans doute le marquis est mort assoupi & a perdu subitement la voix, la parole, le mouvement & tout sentiment. Cela tient « à la sympathie de l'estomach avec le cerveau; les vapeurs malignes des champignons se sont esle-

1. Il s'agit du champignon.

Digitized by Google

vées dans le cerveau; les parties volatiles du Rossolis[1] leur ont fourni des ailes; cet enragé venin enflamme l'estomach & ventre, glace le cerveau & l'assoupit par ses pavots.» Suit une tartine sur les champignons, « que quelques-uns des anciens ont nommé le siège des crapaux, les œufs & les mains des diables ». Malgré leurs belles couleurs, « leur malice paroit »; ils ont la forme de bouclier, « pour montrer le caractère de la guerre qu'ils ont jurée contre nous, comme l'aconit marque, par la forme d'un casque qui se trouve dans ses fleurs, l'inimitié mortelle qu'elle a contre l'homme. » Les théologiens ont comparé le champignon & le péché. Si l'on coupe en petits morceaux l'écorce d'un peuplier blanc & noir & si on les jette dans le fumier, il y naît des champignons, « dernière planche du naufrage de l'arbre ou, pour mieux dire encore, dernier soupir d'une âme végétative »; si l'on jette sur du fumier de cheval l'eau où les champignons ont bouilli, quatre jours après il y en a de nouveaux. Puis de longues phrases sur les chimistes & sur la térébenthine qui, « après une préparation de six semaines, laisse voir au fond d'un mortier ou d'une cornue les images d'une forêt de sapins »; sur le sel, les atomes des plantes pourries, la pierre de Naples que les uns appellent *Lyncurium*, que d'autres trouvent dans toute l'Allemagne, sur les rives du Borysthène, près de Luxembourg, sur l'urine du lynx, ses propriétés & celles de l'ambre qui, dit-on, en résulte. Le savant homme revient aux champignons, parle de l'Agaric « qui n'est ny froid, ny humide », de ceux qui sont « engendrés par les ordures du cerf & nommés *poivrés* »; il rappelle que beaucoup de gourmets font prudemment tremper les champignons dans le vinaigre, le poivre & le sel.

1. Le rossolis (ou rosolio) est une liqueur, encore fabriquée à Zara & à Turin, & qu'on avait ainsi nommée « rosée du soleil », à cause de sa prétendue excellence. Le *Journal de la santé de Louis XIV* nous apprend que le rossolis du roi se composait d'eau-de-vie faite avec du vin d'Espagne, dans laquelle on faisait infuser des semences d'anet, d'anis, de carotte, de chenevis, de coriandre & de fenouil, à quoi l'on ajoutait du sucre candi dissous dans de l'eau de camomille & cuit en consistance de sirop. Le marquis de Rabat semble avoir aimé ce « ratafia de roses », comme on nommait encore cette liqueur.

Digitized by Google

Suivant lui, les plus inoffensifs deviennent vénéneux, s'ils poussent près d'un chêne, d'un pin, d'un cyprès, d'un olivier, d'un sycomore, si les serpents ou crapeaux les infectent de leur haleine ou de leurs ordures. Le marquis de Rabat semble mort d'apoplexie, n'ayant eu ni soif, ni nausée, ni défaillance; mais les Espagnols n'appellent-ils pas les champignons « *strangladors* à cause de la force maligne qu'ils ont d'estrangler le monde après avoir troué l'estomac & les boyaux enflammés & gangrenés. » La force des champignons surpasse celle de l'opium; &c... Bref, le médecin assure au maréchal d'Albret que les apoplexies se multiplient « depuis l'usage licencieux de l'eau-de-vie, du rossolis, du populo[1], du chocolat[2] & autres liqueurs pénétrantes »; que l'usage des truffes a quelque chose de fort redoutable, « car elles ne naissent que parmi les orages & les tempestes & sont nommées les filles du tonnerre & les mères de la foudre. » Pour conclure, le marquis de Rabat, « qui a mérité les regrets de toute la France », est mort empoisonné par les champignons & truffes dont il se nourrissait d'une manière excessive.

Telle est la conclusion des quatre-vingt-cinq pages in-12 que le docte Galateau a composées pour le maréchal César-Phébus d'Albret. Le gros marquis, que Froidour avait jugé « fort desbauché & grand yvrongne », était mort d'une indigestion de champignons & de truffes. Mais alors on ne parlait que d'em-

1. Le *populo* était une liqueur de table dont Guy-Patin parle dans une de ses lettres. Peut-être le marquis de Rabat en abusait-il, comme du rossolis, du chocolat & des truffes.

2. Le chocolat, qualifié de « liqueur pénétrante », étonne; mais on sait qu'il avait été rapporté du Mexique par les Espagnols & ne fut connu en France que, selon les uns, sous Louis XIII, parce qu'il avait été prescrit à Richelieu « pour les vapeurs de sa rate », selon d'autres, après le mariage de Louis XIV. Si l'on se reporte à un dictionnaire (par ex. celui de Larousse), on y voit que les théologiens avaient condamné le chocolat en 1616 comme étant « un agent damnable des nécromants & des sorciers »; que le P. Brancaccio reçut en 1664 le chapeau de cardinal pour son *De usu & potu chocolatae*, ouvrage dans lequel il soutient que cette boisson ne rompt pas le jeûne; que Mme de Sévigné n'aimait pas moins que le pauvre marquis de Rabat le chocolat que le docte Galateau condamne.

Digitized by Google

poisonnements; il y avait peu de temps que Henriette d'Angleterre s'était crue victime d'un attentat criminel [1], & le marquis pouvait passer pour avoir succombé à un semblable crime, étant donné le peu de sympathies qu'avait su se concilier le gros tyranneau de Fornex & de Mauvezin.

Georges DOUBLET.

Nice, mai 1897.

1. On sait que Saint-Simon a considérablement accrédité la version du crime, que son savant éditeur, M. de Boislisle, la regarde comme une légende peu vraisemblable, mais que le poison a joué un grand rôle sous Louis XIV.

Digitized by Google

ÉTAT DU MAS-D'AZIL

APRÈS LES GUERRES DE RELIGION

Les doctrines de la Réforme ne pouvaient qu'acquérir une puissante influence sur les populations si impressionnables du midi de la France. On venait leur offrir l'affranchissement de la raison, l'indépendance des vieilles autorités, la guerre aux abus & surtout « l'attrait de la nouveauté », selon le mot célèbre de Frédéric le Grand. C'était plus qu'il n'en fallait pour appeler à soi une multitude d'esprits inquiets, de consciences troublées, d'hommes désireux d'aventures & de changement religieux ou politique.

C'est dans les vallées de l'Ariège surtout que ces doctrines devaient trouver un terrain favorable. Là étaient encore, à côté de leurs vieux monuments & respirant les fières traditions de la race gauloise, les fils indomptés de ces hommes qui avaient sauvé leur indépendance à l'abri de leurs forêts & de leurs montagnes. Là vivaient épars, mais tenaces dans leurs préjugés, quelques débris des sectes vaudoises qui gardaient avec leurs anciennes croyances les rancunes de la défaite & l'espoir d'une revanche. « L'indépendance native de ces populations écouta volontiers les cris de la liberté[1] »; aussi la voix des nouveaux apôtres trouva un écho sympathique & retentissant dans une grande partie des populations ariégeoises. Il se produisit un de ces mouvements violents qui couvrit le pays

1. *Annales de Pamiers*, J. de Lahondès, t. I, p. 450.

Digitized by Google

de ruines morales & matérielles ; & aucune de ces autorités que le peuple cherche aux heures de trouble ne se leva pour diriger les aspirations nouvelles vers un but utile & pacifique.

Les sièges épiscopaux de Toulouse & de Pamiers étaient occupés, l'un par Odet de Châtillon & l'autre par Jean de Barbanson qui, tous deux, embrassèrent le parti de Calvin.

Les prêtres, au milieu des divisions & des désordres dont ils étaient les témoins de la part des évêques, n'ayant d'ailleurs reçu qu'une insuffisante formation ecclésiastique, vivaient sans vertus & sans prestige au milieu de leurs populations; les religieux avaient perdu, dans le soin des choses du siècle, l'esprit de leur vocation & les seigneurs qui tenaient en main le glaive de la puissance temporelle étaient disposés à le tourner contre l'Église qui souvent leur disputait les honneurs & les bénéfices du pouvoir. C'était donc le désarroi le plus complet & l'heure était propice pour un bouleversement. Les audacieux vinrent pour réformer, disaient-ils, cette société qui n'avait plus de guide dans nos contrées; ils vinrent « au nom de la dignité humaine » & sous la protection du pouvoir féodal.

Marguerite, reine de Navarre, leur fit gracieux accueil & leur permit « de faire le prêche dans sa cour », puis les autorisa à propager le nouvel enseignement dans ses Etats de Béarn & de Foix. Sa fille Jeanne, dont on a si justement dit « qu'elle n'avait de femme que le sexe », enhardit les novateurs par son adhésion publique à leur religion.

S'appuyant sur les nombreux éléments d'action qu'ils trouvèrent dans les mécontents, les ambitieux, les inconstants des vallées de l'Ariège & de l'Arize, ils eurent promptement formé autour d'eux un groupe d'hommes ardents, prêts à soutenir par la violence & les armes leurs prédications. En 1557, dit Lescazes[1], les huguenots du Carla, de Gabre, de Sabarat & du Mas-d'Azil se sentirent assez forts pour commencer cette longue lutte fratricide qui ne devait pas durer moins de soixante & dix ans.

Nous écririons une des pages les plus sombres de notre his-

1. *Mémorial*, p. 59.

Digitized by Google

toire ariégeoise si nous dressions le bilan des ruines amoncelées, dans nos villes & nos campagnes, par le passage de ces diverses bandes d'hommes sans honneur & sans pitié qui, sous le masque de la religion, satisfaisaient leurs plus vils instincts. Il nous faudrait dépeindre ces scènes lamentables qui durent accompagner l'incendie de Vicdessos, Tarascon, Montgaillard, Le Peyrat, Vira, Villeneuve & le Vernet; représenter la fureur de ces énergumènes qui s'attaquaient à de timides femmes & à des hommes d'oraison qui ne demandaient qu'à être oubliés dans le silence de leurs cloîtres. Ils furent chassés de leurs retraites, quelques-uns massacrés impitoyablement, & les antiques abbayes de Boulbonne, Saint-Volusien de Foix, Saint-Antonin de Pamiers, Salenques, Mas-d'Azil, pillées, brûlées, détruites jusqu'aux fondements; puis ce sont les villes de Pamiers, Mazères, Saverdun, Foix, Tarascon, prises & reprises d'assaut, subissant aujourd'hui toutes les vexations d'un impitoyable vainqueur &, demain, les représailles non moins cruelles du vaincu qui prend sa revanche. Ces malheureuses cités voient à diverses reprises leurs maisons, leurs églises, leurs monastères & établissements de charité incendiés, saccagés, leurs habitants égorgés, leurs donjons & remparts démolis. Plus de transactions commerciales, plus de sécurité sur les routes; les marchés sont désertés, l'industrie éteinte; partout la division, les sombres complots, le désir de la vengeance; un silence de mort règne sur les villes & les champs, & le sommeil de ces tristes populations n'est hanté que de sanglantes images, de douloureux souvenirs & de ces sinistres figures qu'ils ont vu passer, les Daudon, Rohan, Durban, Mirepoix, Themines.

Mais il ne rentre pas dans notre plan de raconter les diverses phases de cette horrible guerre. Ces « épouvantables esmotions & lugubres événements[1] » ont été retracés en détail par des chroniqueurs & les historiens contemporains[2]; nous nous dispensons de refaire ce douloureux récit.

1. *Mémorial historique* de J.-J. Lescazes, p. 59.

2. *Histoire des comtes de Foix*, Olhagaray. — *Annales*, Mgr de Sponde. — *Histoire générale de Languedoc*, Dom Devic & Vaissete. — *Mémo-*

Digitized by Google

Nous nous proposons seulement, à l'aide de documents inédits, de faire connaître la déplorable situation où se trouvait la ville du Mas-d'Azil après les guerres de religion. Ce tableau complètera ainsi les divers travaux historiques qui ont été publiés sur ce pays tant éprouvé, dans cette fatale période où les deux plus inexorables passions qui se puissent partager le cœur humain, le fanatisme religieux & la fureur du lucre, causèrent de si terribles désastres.

Les documents inédits dont nous disposons sont :

1° Le procès-verbal de visite faite par Monseigneur Jean-Louis de Bertier, évêque de Rieux, à la paroisse du Mas-d'Azil, 22 avril 1635[1].

2° Le procès-verbal de la visite épiscopale faite à la même paroisse par Monseigneur Antoine-François de Bertier, neveu du précédent, le 27 octobre 1665[2].

3° Un mémoire de M. Tournier, secrétaire de M. de Bezons, intendant du Languedoc[3].

Nous n'extrairons de ces deux procès-verbaux épiscopaux que les renseignements qui viendraient compléter ou confirmer le rapport de M. Tournier, nous réservant de mettre tout entier sous les yeux de nos lecteurs le document le plus important, l'œuvre du secrétaire de l'intendant du Languedoc.

La persécution avait été si violente au Mas-d'Azil, qu'en 1635, le curé déclare à l'évêque[4] qu'il n'a que cent trente-trois communiants qui demeurent à la campagne & dans le district de la dite paroisse, « n'y ayant qu'un habitant catholique dans la ville, qu'un seul qui reçoit tous les jours de mauvais traitements de la part des habitants qui sont de la R. P. R.

rial historique, J.-J. Lescazes. — *Comtes de Foix*, Castillon d'Aspet. — *Histoire du pays de Foix*, Pezet. — *Annales de Pamiers*, J. de Lahondès. — *Histoire de Saverdun*, Barrière-Flavy. — *Bulletin de la Société Ariégeoise*, t. III, t. IV, t. V.

1. *Archives de la Haute-Garonne.* Fonds de Rieux. Registre n° 5, pp. 418-421.

2. *Archives de l'Ariège.* Fonds du Mas-d'Azil, L n° 7.

3. *Archives de l'Ariège.* Fonds du Mas-d'Azil, L n° 4.

4. Procès-verbal du 22 avril 1635.

Digitized by Google

en hayne de sa conversion. » L'évêque désirant voir le lieu où était jadis bâtie la célèbre abbaye bénédictine fondée au huitième ou neuvième siècle, se transporta à la porte d'Albret & constata que des particuliers y avaient déjà élevé des maisons & « usurpé plusieurs jardins dans l'enceinte & clôture des vieilles mazures du dict monastère que nous avons trouvé, dit le prélat, estre de très grande estandue & remarqué où estoient anciennement les esglises & lieux réservés. »

Il voit ensuite le temple des protestants « qui avoit esté basty de la despouilhe du monastère & sur le fonds de l'abbaye. » C'était « un grand vaisseau bien basty & propre pour faire une esglise. »

Les catholiques n'ayant point d'édifice sacré depuis la démolition de l'église abbatiale par les huguenots, célébraient l'office divin dans une salle de l'hôpital ; les malades & les pauvres logés sous cette salle « malicieusement faisaient de grands bruits pour troubler l'office & allument de grands feux qui jettent des fumées puantes qui infectent la dite salle. »

Dans cette chapelle improvisée, un misérable autel de bois pour tout ornement & un antipendium « de camelot & fort uzé » si grand était ce dénuement que l'évêque ajoute que « si nous n'eussions point porté notre chappelle, nous n'eussions pu y célébrer, avec la décence requise, ny ayant qu'un calice d'estain fort vieux, une nappe, deux chandeliers de bois, une chasuble & une croix de bois pour les processions. L'autel était protégé par un petit ciel de bois pour destourner l'eau qui tombe du couvert du toit qui est tout ouvert. A défaut de fonts baptismaux, on baptize sur un plat en terre. »

A côté des ruines matérielles, les ruines morales. Les habitants du Mas-d'Azil n'observent aucune religion depuis qu'ils ont renoncé au catholicisme ; ils ne respectent même pas les édits du roi « travaillant tous les jours de festes chômables & bien souvent les dimanches. »

Les religieux eux-mêmes confessent « qu'ils n'observent & ne gardent aucun vœu de religion & qu'ils logent en pension dans les maisons particulières de la ville séparément, nous ayant advoué franchement qu'ils ne vivoient & ne pouvoient vivre en religieux pour n'avoir ny esglise, ny cloistre, ny dor-

Digitized by Google

toir, ny réfectoire, ny chappitre, ny aucun lieu régulier, ny même pour estre payés entièrement de leur pension monacales quoyqu'elles soient trop petites. »

Trente ans plus tard, la situation était la même dans cette malheureuse ville[1]. Le nouvel évêque Antoine-François de Bertier trouve le service divin encore installé dans la même salle d'hôpital où règne le plus absolu dénuement. Tous les symboles extérieurs de foi avaient été enlevés, les croix avaient été arrachées; les huguenots s'étaient emparés de la cloche des catholiques pour en orner leur temple, avaient usurpé les jardins voisins de l'hospice & gardaient dans leurs archives privées les livres terriers & tous autres titres appartenant à la communauté. Un progrès cependant, un progrès consolant, fut remarqué par le prélat visiteur : c'est que le nombre des catholiques avait augmenté. On comptait déjà trois cents catholiques, & dans la ville, vingt-sept familles appartenant au même culte. Il y avait là un gage de retour de ces âmes égarées qui rentreront surtout en grand nombre au giron de l'Église, dans quelques années, quand surviendra la révocation de l'Édit de Nantes.

Nous complétons ce tableau à peine esquissé dans ses grandes lignes par la relation suivante que nos lecteurs liront, je l'espère, avec le plus grand intérêt[2].

1. Procès-verbal de visite épiscopale du 27 octobre 1665.

2. Un autre procès-verbal de visite du même évêque, du 19 octobre 1633, nous décrit la malheureuse situation des paroisses voisines du Mas à la fin des guerres civiles[1].

Saint-Félix-des-Salenques. « Nous avons trouvé l'esglise de cette parroisse toute ruinée, sans aucun couvert, mise en ce piteux estat par les huguenots lors des premières guerres, tous les parroissiens estant dispersés & en diverses mettairies ny ayant que trois ou quatre catholiques. »

Les Bordes. « L'église n'a qu'un appentis de trois cannes de long & dix-huit pans de large, le tout fait en meschant bois & ouvert de tous côtés. L'autel est en très piteux estat, construit de terre & de quelques cailloux parmi. Au-dessus, deux petits chandeliers de bois, quelques images de papier dont les couleurs sont effacées & une croix de letton

1. *Archives départementales de la Haute-Garonne.* Fonds de Rieux. Registre n° 5, p. 97.

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR LES CATHOLIQUES DU MAS-D'AZIL[1]

1. L'abbaye du Mas-d'Azil ayant esté démolie jusques aux fondements[2] par ceux de la R. P. R.[3], l'église paroissiale, qui n'estoit que celle de l'abbaye, fut aussi entièrement ruinée; de

que le sieur curé dit estre de Campagne. Il n'y a point de fonts baptismaux, se servant d'un plat qu'on emporte. »

Sabarat. « Avons trouvé l'esglise ancienne toute ruinée, ny ayant qu'un appentis & fort bas au fonds des maseures de la dite église ancienne où est encore le cloître presque tout entier. Avons trouvé un autel basty de cailloux & de sable avec une pierre au milieu par nous consacrée, non enchâssée, sans nappes ny devant. Nous avons trouvé une escuelle de terre dans le trou qui est dans la paroi de la dite église, qui n'est ny pavée ny couverte d'aucun toict. Il y a quarante catholiques, grands & petits. »

Reynaude. « L'église de Reynaude feust desmolie par les huguenots; les murailhes & maseures existent encore. »

Camarade. « Nous n'avons trouvé que quelques vieilles maseures du bastiment de l'église qui a estée ruinée & desmolie pendant les troubles par les huguenots du dict Camarade. »

1. Ces mémoires me paraissent avoir été rédigés dans les premiers mois de l'année 1665. Mgr de Bertier, évêque de Rieux, en prit connaissance lors de sa visite épiscopale au Mas-d'Azil, le 27 octobre 1665. Son secrétaire, dans une note, dit que ces mémoires sont de la main de M. Tournier, secrétaire de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Tournier reçut de l'assemblée des Etats de Montpellier en 1667-1668, 600 livres « pour services rendus à la foi », en recueillant les plaintes des catholiques contre les huguenots.

Histoire générale de Languedoc, édit. Privat, Toulouse; t. XIII, page 429.

2. C'est en 1560 qu'eut lieu la destruction de l'abbaye du Mas-d'Azil.

3. « Religion Prétendue Réformée », c'est sous cette dénomination que le roi Henri III voulut, en son édit de Blois, que fût désigné le calvinisme.

En 1600 & en 1623, le roi convoqua des commissaires pour rétablir les religieux dans leurs anciennes possessions. Un arrêt du Parlement de Toulouse du 11 décembre 1602 portait qu'ils devaient être réintégrés dans leurs abbayes « moyennant reconstruction & appropriation

Digitized by Google

sorte que les catholiques ayant esté restablis par ordre du Roy[1], on leur assigna l'hospital pour faire le service divin. Les religieux & le curé font tous ensemble le service dans la salle dudit hospital. Cette salle a environ quinze cannes de longueur & cinq ou six de largeur. L'autel est dressé dans un coin assez obscur. Les fenestres sont sans vitres & sans chassis. Il n'y a ni lambris ni plancher au-dessus, de sorte qu'on voit le toit & le jour à travers quasi partout. Le dessous de cette salle est occupé par le sergent de la ville qui est huguenot. Le plancher qui est entre deux est tout entr'ouvert & tout usé, de manière que la fumée entre dans l'église & la remplit quelquefoix si fort qu'on n'y scauroit rester; aussy est-elle si noire de la fumée qui y est presque toujours qu'il n'y a point d'estable ni d'escurie plus salle.

2. Sur les fonds de l'abbaye on a élevé quelque peu de muraille pour faire une église, mais depuis seize ans ou environ cet ouvrage reste interrompu, M. l'abbé du Mas ne prenant aucun soin de bastir pour loger le bon Dieu & pour donner quelque logement aux religieux[2].

3. Les huguenots, avant le restabiissement des catholiques, avaient fait leur cimetière sur les fons de l'abbaye. Les catholiques en demandèrent la moitié par grâce, lorsqu'ils furent restablis, ce qui leur fut refusé par les huguenots qui ne leur en donnèrent enfin que la quatrième partie & dans le plus mauvais & plus chétif quartier & ils gardèrent les trois autres portions pour eux & encore menaçaient-ils de temps en temps les catholiques de leur oster cette petite partie. Le Sr Recteur

indispensable » (Inventaire des *Archives de la Haute-Garonne*, série B. 206). Mais le mauvais vouloir des huguenots retarda l'exécution des ordres du roi & des arrêts de la Cour de Toulouse jusqu'à la fin de l'année 1629, « la sainte messe & aultres offices divins y estait célebrez cette année, sans aucun trouble ny empeschement », dit de Lescazes. *Mémorial*, p. 162.

1. Le procès-verbal de visite de Mgr de Bertier en 1635 confirme tous les détails donnés par Tournier sur le misérable état des catholiques & de leur culte.

2. Le travail de reconstruction de l'église ayant repris, elle fut ouverte au culte en 1673.

Digitized by Google

leur fit intimer, il y a trois mois ou environ, les derniers règlements faits par Sa Majesté à Vincennes, octobre 1663, qui ordonnent que les huguenots rendront aux catholiques les cimetières qui sont sur les fonds d'église de quelle manière qu'ils les aient occupés; mais les huguenots du Mas-d'Azil n'ont fait aucun estat de cet ordre du Roy & ensevelissent à leur ordinaire les morts dans ce cimetière.

4. Il y a une annexe dans la paroisse du Mas-d'Azil qui s'appelle Raynaude. L'église fut démolie par les huguenots pendant les guerres[1]; le cimetière est encore occupé par les huguenots qui sont si impudents que d'ensevelir ceux de leur religion pesle-mesle avec les catholiques & les uns sur les autres.

5. Ceux de la religion P. R. se servirent d'une partie des matériaux de l'abbaye & ancienne église pour bastir leur temple qui est très beau & fort grand. Il n'est pas à plus de trente pas de l'église où l'on fait aujourd'hui le service divin de manière que le chant des Pseaumes cause beaucoup de distractions & incommode extrêmement les prestres surtout quand ils sont à l'autel. Ces deux raisons demandent que le dit temple soit démoli ou remis entre les mains des catholiques qui en pourront faire une fort belle église. Nous pourrions ajouter pour une troisième raison de la démolition de ce temple que il a été basti longtemps après l'Edit de Nantes. Cela se prouve par l'inscription qui est gravée sur la porte 1610, qui est douze ou treize ans après l'Edit. Cela se prouve encore par des témoins oculaires qui l'ont vu bastir. M. de Vic, sacristain de la communauté des Religieux du Mas-d'Azil, l'a vu bastir & plusieurs autres gentilshommes & prestres du voisinage[2]. A cette démolition du temple on pourrait ajouter la privation de tout droit d'exercice de la R. P. R. dans le dit

1. Voir *Bulletin de la Société Ariégeoise*, 5e vol. p. 343.

2. Le 22 avril 1682, Etienne de Malenfant, juge mage, lieutenant civil à Pamiers, se rendit au Mas-d'Azil pour faire exécuter un arrêt du Conseil d'Etat qui ordonnait la destruction du temple qui ne se trouvait pas à cent pas de distance de l'église catholique. Rousselet, curé au Mas, & Bourdin, ministre de la R. P. R., furent mandés pour exposer leurs arguments en faveur du maintien ou du déplacement du

Digitized by Google

lieu, car ils n'en ont aucun[1], & d'ailleurs M. l'abbé du Mas estant seigneur du lieu il pourrait les empêcher d'y faire aucun exercice.

6. Il y a des catholiques fort vieux dans le Mas-d'Azil & autres environs qui ont vu le clocher de l'abbaye sur pied, où il y avait une cloche, mais quelques huguenots mutins ruinèrent un jour le clocher, & estant abattu, ils brisèrent la cloche & la partagèrent entre eux. Quand M. de Montagne, conseiller au présidial de Montpellier, fut envoyé par le roy au Mas-d'Azil pour faire desmolir les fortifications[2], il y avoit une petite tour près de l'hospital où il pendait une cloche dont les

temple. Bourdin prétendait que la distance devait être prise de la chapelle des Bénédictins où s'était fait le service paroissial. Rousselet, au contraire, soutenait que le mesurage devait se faire de l'église de l'hôpital qui avait toujours été utilisée pour le service paroissial sauf une interruption forcée de 1673 à 1681, période pendant laquelle on avait fait des réparations.

Les allégations de Bourdin n'eurent aucun succès, car le mesurage ne donna de l'église de l'hôpital que 29 pas & 93 de la chapelle des religieux. N'étant à la distance légale d'aucun des sanctuaires catholiques, le juge mage en ordonna la destruction. La reconstruction du nouveau temple sur une pièce de terre devait être faite dans le délai de six mois. On voit que la décision du juge mage ne fut pas exécutée, puisqu'en 1665 le temple était encore debout à la même place. Voir *Bulletin de la Soc. Ariègeoise*, t. V, p. 359.

1. Tournier s'appuyait évidemment ici pour interdire l'exercice du culte réformé aux habitants du Mas-d'Azil sur l'article IV de l'Édit de Nantes qui ne l'autorisait que « es villes & lieux où il a esté par eux (les réformés) establi & faict publiquement es années 1596 & 1597 »; mais à ce défaut de titre officiel, les Réformés du Mas pouvaient invoquer la tolérance & une sorte d'argument de prescription puisqu'ils faisaient l'office dans leur temple depuis 1610. La décision du juge mage de Pamiers que nous avons vue plus haut semble d'ailleurs une sorte de reconnaissance légale de leur droit puisqu'il les autorise à rebâtir leur temple.

2. Le décret de démolition des murailles & tour du Mas, signé par Louis XIV le 30 juin 1633, ne fut réellement mis en exécution qu'en l'année 1636. C'est un marchand de Montesquieu-Volvestre, Jean Escatch, qui, sous la surveillance de M. de Montagne, fut chargé de ce travail de démolition.

Fonds du Mas-d'Azil. *Archives de l'Ariège*, liasse B.

Digitized by Google

catholiques se servaient quelquefois pour appeler à la messe; le sieur curé qui est présentement m'a dit qu'il l'avoit sonnée souvent. Le sieur de Montagne ordonna que cette cloche serait remise aux mains des catholiques, après avoir fait démolir la dite tour. Mais les huguenots s'en saisirent & quelque temps après la firent refondre & l'ont pendue au clocher de leur temple où elle est encore présentement. Cecy se prouve, comme j'ai dit, par des témoins & par l'ordonnance qui est entre les mains du sieur curé du Mas. Les catholiques n'ont qu'une petite cloche dont ils se servent, qu'ils ont achetée à leurs despens.

7. Le sieur curé du Mas-d'Azil qui devrait avoir une maison presbytérale joignant l'église a esté obligé jusques à présent d'en louer une, tantôt dans un quartier de ville, tantôt dans un autre, à ses despens. Il est maintenant résolu de mettre la communauté en instance & d'obliger les habitants de lui bastir une maison.

De l'estat de la communauté & du conseil politique.

1. Dans le verbal des commissaires qui furent envoyés par le Roy, l'an 1632, sçavoir M. de Rabaudy, conseiller au Parlement, & M. Descoubiac, conseiller en la Chambre de Castres, il est porté que, dans la ville du Mas, il y aura quatre consuls : le premier & le troisième catholiques & les deux autres de la R. P. R.; que le conseil politique sera composé de quarante-huit membres conseillers politiques : vingt-quatre catholiques & autant de la R. P. R.; qu'il y aura deux syndics : l'un catholique & l'autre huguenot; deux greffiers, &c. J'en ai leu un extrait en bonne & deue forme.

2. Le Mas-d'Azil est tout rempli d'huguenots. Il y en a un bon nombre qui sont puissants & riches; les catholiques sont en très petit nombre. Il n'y en a que quatre ou cinq qui ayent maison dans la ville; le plus considérable est un tailleur & le quatrième est le porcher de la ville qui a encore beaucoup de peine à se maintenir dans sa charge. Il n'y en a que deux qui entrent au conseil dans la ville, le tailleur &

Digitized by Google

un maçon. Il est vrai que depuis quelque temps le sieur curé fait entrer son neveu qui est un jeune homme qu'il tient auprès de lui. Il serait fort important de faire réduire le conseil à un plus petit nombre, si on ne peut pas en chasser activement les huguenots. Quand on convoque le conseil, on ne fait sonner ni cloche ni trompète ; on se contente d'envoyer le sergent chez ceux qui sont au gré des huguenots & ils sont les maîtres absolus dans toutes les assemblées à cause qu'il y a dix huguenots pour un catholique & ils n'opinent jamais à voix égale.

3. Quoique par les arrêts du conseil & règlement de Sa Majesté toutes les charges uniques doivent être remplies par les catholiques, dans le Mas-d'Azil le greffier & secrétaire de la ville nommé Lenglade est huguenot & tous fort bien gagés aux despans de la communauté. Et tout ce qui est plus insuportable que tout cella, le procureur du roy est huguenot, ce qui fait que jamais aucun ordre du Roy en faveur des catholiques n'y est exécuté, que les boutiques y sont ouvertes les jours de festes & les boucheries les jours d'abstinence, qu'on y chante les pseaumes hors du temple, qu'on travaille les jours de festes par les rues. Feu Monseigneur de Rieux[1] avait fait en sorte que M. de Tourreil, procureur général, s'estoit résolu de faire son substitut dans le Mas, un certain Decamps de Labastide de Besplas, & avait même cité Doumenc qui est le procureur du Roy, huguenot ; depuis, l'affaire a demeuré en l'estat à cause de la maladie & de la mort de feu Monseigneur de Rieux. Les catholiques n'ont dans le Mas ni notaire, ni greffier, ni advocat, ni juge, & quand on les assommerait tous ils seraient incapables de dresser le moindre procès-verbal. Les consuls catholiques ont voulu quelquefois prendre un assesseur catholique de Labastide ou de quelque autre lieu, mais les huguenots s'y sont toujours opposés & empeschent qu'on n'ayt point fait d'assesseur parce qu'il n'y a point d'huguenot qui en puisse être dans le Mas, faute de grade.

1. Jean-Louis de Bertier, qui avait succédé à son oncle sur le siège épiscopal de Rieux, en 1620, mort à Paris après s'être démis de son évêché, le 7 juin 1652.

Digitized by Google

3. Les huguenots, pour empescher que les cathoiiques ne pussent establir un régent dans la ville pour apprendre les lettres aux enfants, tant des catholiques que de ceux de la R. P. R., suivant les édicts & règlements, tiennent, en leur particulier, des pédagogues pour lesquels on ne cottize rien, mais entre eux ils les gagent & par ce moyen ils empeschent l'establissement d'un catholique & le bien qui en pourrait venir. Il serait bon d'avoir quelque ordonnance de Messieurs les Commissaires pour establir un régent catholique au Mas, car ni les gentilshommes voisins ni les pauvres catholiques de la ville & des environs ne peuvent rien faire apprendre à leurs enfants à moins que de les envoyer chez ces pédagoques huguenots, ce que Monseigneur de Rieux leur a justement défendu, sous peine d'excommunication.

Biens d'église usurpés par les huguenots.

1. Les plus belles maisons du Mas-d'Azil sont basties de matériaux de l'abbaye, monastère & ancienne église. Cela se prouve évidemment par le rapport qu'on en peut faire, par les piliers du cloistre qui restent tout entiers. M. de Thou a un pigeonnier près de la ville où l'on voit encore des piliers du cloistre; & dans quelques jardins des huguenots on en trouve un grand nombre. S'il y avait un abbé qui eût un peu de zèle, il pourrait avoir le temple pour en faire une église & il pourrait loger ses religieux aux despans de ces huguenots usurpateurs sans qu'il leur en coustât presque rien [1].

2. Joignant les fossés de la ville, il y a quatre ou cinq belles pièces de terre dans le meilleur fonds de ce pays-là, très revenantes, nobles & quittes de toutes charges mesmes des dixmes qui appartiennent à M. l'abbé du Mas-d'Azil, mais elles ont été usurpées du temps des guerres de religion & elles sont possédées encore par des huguenots, sçavoir, par Mes-

1. Joseph de Montpezat de Carbon était évêque de Saint-Papoul quand il fut appelé au siège de Toulouse, le 22 novembre 1674. « Il garda la commende du Mas pendant sept ans, disent les Bénédictins. »

Digitized by Google

sieurs de Serres, Langlois, Lavaur & Montfalcon. Ils disent que ces terres leur ont esté engagées pour le temporel, moyennant une somme de cinq cens escus, ce qui ne paraît pas, & quand cela serait, ces terres valent plus de mille escus. De plus, quoique ces huguenots soient tous roturiers, ils jouissent de ces terres avec les mêmes privilèges que s'ils estoient abbés, car ils ne payent en taille ni censive, ni dixmes... S'il y avoit un abbé un peu zélé, il ne souffrirait pas par un abus estrange que ces terres deumeurassent ainsi destachées de l'abbaye & entre les mains des huguenots.

3. Quoique la place, où les fortifications estoient, appartienne à l'abbé, comme seigneur, elle est occupée par les huguenots ou bien abandonnée en friche. Il y en a qui ont esté si impudens que d'en bastir des maisons. Le sieur Goty en jouit d'une partie qu'il prétend lui avoir esté donnée par le Roy & mesmes il y a un endroit joignant sa maison où elles n'ont pas esté abattues, dont il se sert. Sur le fonds où estaient l'abbaye & l'église, on y fait un passage aussi public que la rue, & quand on a voulu planter des croix, on les a ostées la nuit.

4. Le sieur abbé du Mas-d'Azil a toujours perceu avec le curé la primice, le carnelage, la dixme du foin, de la laine, des noix & mesmes des herbes potagères. Mais M. l'évesque de Saint-Papoul, qui n'estoit alors qu'abbé de Carbon [1], ayant eu quelque affaire un peu fascheuse, donna le droit, moyennant la somme de cinq ou six cents escus à ce que l'on dit. D'autres disent qu'il céda le droit pour le sixième des pauvres. Quoi qu'il en soit, les huguenots eurent quelque transaction fabriquée sous la cheminée passée entre le sieur abbé & eux qui leur cédoit ce droit & les huguenots la firent confirmer par arrest du Parlement de Toulouse. Le sieur Duros, curé du Mas, se voyant privé de son troisième de carnelage, primice, &c., se pourveut au Parlement contre cet arrest, & il obtint deux arrests qui cassent la transaction & l'arrest qui la confirmait. Mais *propter metum hæreticorum*, l'affaire a demeuré en l'estat, & il n'a jamais osé faire exécu-

1. J. de Montpezat de Carbon, dont nous avons déjà parlé.

Digitized by Google

ter ces arrests, de peur, comme il m'a raconté, que les huguenots ne l'ensevelissent une nuit sous les ruines de sa maison par une mine dont ils le menaçoient. Depuis cette cession ou tolérance du sieur abbé, on ne lève plus, dans le Mas, ni primice, ni carnelage, ni foin, ni laine, de manière que ce sont les riches qui profitent de ce droit non pas les pauvres, en faveur desquels ils disent que l'abbé a donné ce droit. Pour les linets, le consistoire afferme chaque année la dixme à cent livres ou cinquante escus, & avec cela il paye les gages de l'entonneur des pseaumes qu'ils appellent faussement le diacre. Quelle honte!

5. Depuis que les catholiques ont esté restablis dans le Mas-d'Azil, ils ont esté contraints par la plus horrible persécution qu'on puisse s'imaginer de payer les gages des ministres, en cottisant huit cents livres chaque année pour deux ministres qu'il y a, & cette somme estoit repartie aussi bien sur les catholiques que sur les huguenots, levée & payée plus exactement que les deniers du Roy. Le sieur curé a fait de temps en temps quelque instance ou opposition; mais nonobstant tout cela, les pauvres catholiques ont esté toujours sous cette tyrannie. Il n'y a qu'un an ou environ que cela ne se fait plus, & on cessa seulement d'imposer sur les catholiques après le retour de Monseigneur de Rieux de Paris. Il seroit important que le sindic du pays ou Monsieur le Procureur général du Roy demandât restitution de toutes ces sommes avec despans & l'amende contre les huguenots qui par un mespris estrange des édits & arrests ont fait une volerie si horrible.

6. Il y a un ministre dans le Mas-d'Azil, nommé Bourdin, qui habite dans une maison noble & quitte de toutes charges, qui est obit. La communauté qui lui donne quatre cents livres par an pour ses gages lui a donné cette maison & l'en laisse jouir noblement; &, pour cela, il lui tient en compte dix escus en tant moins de ses gages, M. Daspet, religieux du Mas a la fondation de cet obit, mais il n'a pas le courage de mettre en instance les huguenots & d'assigner le dit ministre en délaissement; cette maison est près de l'hospital où se fait le service divin. Les religieux du Mas laissent encore jouir aux

Digitized by Google

huguenots plusieurs pièces de terre, prés & vignes aux environs de la ville, qui appartiennent aux dits religieux; quelques-uns ne le savent que par tradition, les autres en ont de fort bons titres; mais comme ils voyent que M. l'Abbé n'entreprend rien, ils n'osent pas remuer.

7. Quelque temps après l'exécution de la Commission qui réunit les catholiques dans le Mas, les huguenots, prévoyant que les ecclésiastiques & autres catholiques pourroient tirer des lumières des vieux cadastres pour biens d'église par eux usurpés, ils firent un nouveau livre terrier, & ont depuis tellement supprimé les vieux cadastres qui découvraient les obits & terres d'église, qu'ils ne sont plus visibles qu'aux Messieurs du Consistoire. Il est pourtant vrai que M. Langlois en a deux fort vieux dans son cabinet. Lenglade, greffier & notaire de la ville, en a un troisième, & le sieur de Montfalcon en a un autre qui est fort vieux. Il serait fort important de les retirer adroitement si on pouvoit, & même par force, car ceux de la Religion ne peuvent pas se défendre de les exhiber, parce que, comme j'ai remarqué, le verbal de Messieurs les Commissaires dit que ceux de la Religion leur présentèrent le vieux livre terrier & que lesdits sieurs Commissaires le leur remirent entre les mains, de quoy le verbal demeure chargé, de sorte que l'on pourroit les obliger par amende à les remettre. Pour les autres vieux papiers & documents de la ville, ils sont tous enfermés dans le temple, dans une petite chambre où sont les archives du Consistoire.

8. Quand l'hérésie s'introduisit au Mas-d'Azil, les religieux, voyant que cet orage allait fondre sur eux & sur le trésor de l'église, le sacristain remit entre les mains de l'aïeul de Barricave, qui est aujourd'hui ministre dans le Mas, tous les cahiers, vases sacrés, ornements & autres choses de l'église. Le dit Barricave s'en chargea par vœu & donna un billet de garde au dit sacristain; mais depuis, s'estant fait huguenot, il vendit les vases sacrés & en acheta quelques métairies que son petit-fils, qui est ministre, possède. Feu Grillon, prieur, avoit le reçeu en main, & il y a des gens au Mas qui l'ont lu, entre autres M. de Vic, religieux, & on croit que ledit Grillon, par une lâcheté unique, remit entre les mains de feu Barricave,

Digitized by Google

qui était fort de ses amis, le billet de garde. J'ay adjouté ce mémoire, quoyque je le voie assez inutile, pour faire voir le ravage qu'a fait l'hérésie; & comme presque tous ceux qui ont du pain à manger dans le Mas ne sont devenus riches que du débris de l'église, sans parler de l'aveuglement de ce prieur, s'il est vrai qu'il ait rendu le receu comme on le croit, car, en effet, ni son neveu, qui est aujourd'hui prieur, ni aucun autre religieux ne scait qu'est-ce qu'il est devenu.

De l'Hospital du Mas-d'Azil.

1. Durant les guerres de religion, les huguenots prirent tant de soin de faire perdre les papiers concernant l'église de l'hospital que l'on ne peut trouver ni fondation, ni titre, ni biens qui appartiennent au dit hospital, de sorte que c'est un hospital estabi sans aucun revenu, si on croit les huguenots. Il n'y a ni lit, ni chambre, ni paille pour faire coucher les pauvres, ni un denier de rente pour leur donner. Il est pourtant assuré que les bastiments de l'hospital, qui est assez beau, n'a jamais esté fait sans que les fondateurs ayent laissé quelque sorte de revenu pour l'entretenir en bon estat, pour y pouvoir loger les pauvres & pour leur pouvoir donner quelque chose ou pour pouvoir soulager leur misère au moins en passant.

2. Joignant l'hospital, il y a un jardin qui est assez beau & commode qui appartient au dit hospital où les pèlerins & autres passans avoient au moins le plaisir d'aller se pourvoir & y cueillir quelque herbe potagère, tandis que le dernier gardien dudit hospital qui était catholique vescut. Mais depuis quelque temps, les huguenots enviant aux pauvres ce petit jardin qui est la seule possession qui leur restait, ont par une entreprise diabolique vendu le jardin à un certain M. Sentenac, huguenot, fils à M. Falenty du Mas, & il en jouit depuis quelques années.

3. Tous les légats & autres aumônes qui se font en faveur des pauvres du Mas-d'Azil, sont à la disposition du Consistoire. Les catholiques n'y ont aucune part. Il y a des légats de

Digitized by Google

mille livres laissés aux pauvres de la dite ville, mais les pauvres catholiques ne peuvent rien prétendre. Pour empescher cet abus, il seroit important d'avoir une ordonnance de Messieurs les Commissaires qui enjoignit à ceux de la R. P. R. de remettre un extrait des légats laissés aux pauvres entre les mains des catholiques & de créer deux sindics des pauvres, l'un catholique & l'autre de la Religion, pour avoir le soin de lever & de distribuer les revenus aux pauvres & d'en rendre compte aux magistrats ou consuls, chaque année.

Bien à faire dans le Mas-d'Azil pour la gloire de Dieu, le salut des âmes.

Le même désordre qui donna entrée à l'héresie au Mas l'y entretient encore aujourd'hui. La tradition du lieu porte qu'un certain religieux nommé Mindrac, qui estoit camérier, commença le premier d'enseigner les erreurs de Calvin & de prêcher contre le curé du lieu. Il sortit ensuite du cloistre pour aller débaucher une religieuse de Salenques, quelque temps après il fut tué misérablement à Camarade[1]. Les religieux qui sont à présent dans le Mas sont la plupart vitieux, ignorans, chasseurs, cabaretiers, joueurs, &c., ce qui cause un extrême plaisir aux huguenots & scandalise les pauvres catholiques. D'ailleurs, la division qui règne entre eux & la mauvaise intelligence du curé avec eux désole tout & fait un grand obstacle au bien. Cela fait voir la nécessité qu'il y a d'introduire la réforme dans cette communauté, qui se rendrait par ce moyen très considérable, car elle comprend treize religieux qui ont des pensions assez bonnes & il y en a un bon nombre qui ont des prieurés annexés à leur charge, de manière que les religieux ont en tout 6,000 livr. de rante ou d'avantage, sans compter les biens usurpés ou aliénés ou qu'ils laissent perdre par leur négligence, comme présentement le camérier laisse perdre le prieuré d'Azils, dans Urgel, sur les fron-

1. Le village de Camarade soutint trois sièges : 1574, 1615 & 1625; nous ignorons dans lequel de ces trois sièges périt le malheureux Mindrac.

Digitized by Google

tières d'Espagne, qui est annexé à sa charge. Il y a quelque temps que l'évêque de Saint-Papoul, abbé du Mas, se chargea de faire revenir ce prieuré & prit même les titres & mémoires du camérier ; mais il n'y a rien fait, l'affaire est encore devant l'official d'Urgel. Si les Bénédictins de Toulouse avoient ce zèle de la maison de Dieu, ils pourroient s'establir commodément dans ce lieu, car les religieux qui y sont présentement sont presque tous disposés à leur céder pour se retirer chez eux, pour y manger doucement leur pension, & ils seroient bien aises d'estre deschargés de faire l'office & de résider au Mas ; par ce moyen, on chasserait le scandale, on restablirait le sanctuaire de Jésus-Christ sur les ruines du temple de Vénus, comme disait saint Bernard, & le bon exemple des Réformés édifieroit les catholiques, attireroit les huguenots, & osteroit la division qui gaste tout.

2. Si ce moyen là ne peut réussir, il seroit pour le moins aussi avantageux pour la gloire de Dieu & le salut des âmes que Monseigneur l'évêque de Rieux fût abbé du Mas-d'Azil ; il serait alors seigneur spirituel & temporel, & outre qu'il augmenteroit par moitié les revenus de cette abbaye, qui vaut toutes les années trois mille livres & vingt pipes de vin, toutes charges payées ; il establiroit un juge dans la ville qui auroit soin de ses revenus & pairoit les consuls ; & ce juge seroit assesseur & soutiendroit les catholiques qui n'osent seulement pas parler dans le conseil. Le dit seigneur disposeroit de toutes les cures des environs qui dépendent de l'abbaye du Mas & qui sont ordinairement occupées par des gens ignorants, qui par leur mauvais exemple dissipent tout, comme il ne seroit que trop à présent, si nous en exceptons un ou deux. Les moyens d'augmenter les revenus de l'abbaye sont : les directes ou censives que l'abbé tire du Mas, les Bordes, Sabarat, Camarade, Clermont & autres lieux que le seigneur abbé laisse perdre misérablement. Retirer les terres & vignes usurpées, — prendre les fossés & les places ou estoient les murailles & fortifications, oster aux huguenots la dixme, & remestre les choses en l'estat qu'elles estoient avant l'abbé de Carbon, en percevant la primice, dîmes du foin, de la laine, de noix & le carnelage qui est un revenu très considérable.

Digitized by Google

3. Il en est du Mas-d'Azil & des lieux circonvoisins comme des pays septentrionaux qui, estant extrêmement reculés & n'estant visités que rarement par le soleil, sont froids & infertiles & les habitants y deviennent stupides & grossiers. De mesme les catholiques du Mas-d'Azil qui n'ont jamais pour la plupart vu leur évèque, sont froids & tout sauvages, car, depuis cent ans il n'y a eu qu'une visite, que feu Monseigneur de Rieux fit, il y a trente & un ans [1], pour le rétablissement des catholiques. Ce n'est pas que le pauvre peuple qui reste catholique dans le quartier ne soit pas fort sincère dans sa foy, mais comme il ne voit rien de beau ni d'esclatant que parmi les huguenots & qu'il ne voit ni zèle ni charité dans son parti, il devient froid & se rebute...

4. Il y a dans la paroisse du Mas-d'Azil trois cents catholiques ou environ, suivant le dénombrement du sieur curé [2]; je suis bien assuré qu'à ces festes de Noël y a eu du moins cent communions. Il serait très important que Mgr de Rieux ordonnat au sieur curé de tenir un vicaire qui fut homme de bon exemple, qui scut bien administrer les sacrements & surtout faire la doctrine, à quoy le dit curé ne peut guère s'appliquer à l'âge où il est & ayant la difficulté qu'il a de se faire entendre en parlant. Il y a une annexe [3] où le sieur curé fait semblant de vouloir faire rebastir une église parce que, dit-il, presque tous les parroissiens catholiques sont vers ce quartier là; mais il seroit à propos de le dispenser de cette peine jusqu'à ce que Dieu ait augmenté son troupeau, & cependant luy enjoindre de tenir un vicaire, car, lorsqu'il s'absente, il ne reste au Mas que les religieux qui ne savent ni ne peuvent administrer les sacrements. Il seroit encore nécessaire de séparer le dit curé des religieux, remettre les religieux dans l'église de l'ab-

1. Cette visite eut lieu, d'après le procès-verbal que nous avons, le 22 avril 1635.

2. Depuis l'année 1633 le nombre des catholiques avait considérablement augmenté puisque le curé du Mas déclare, à cette date, que « il n'y avait que cent trente-trois communiants. »

3. Reynaude.

Digitized by Google

baye qui est en estat d'estre bientôt couverte [1] & laisser l'église de la paroisse dans le lieu où elle est, en ostant le plancher & se servant de toute la salle. Ce sera une des jolies églises qui soient dans le diocèse & il y pourra toujours tenir quinze cents personnes ou davantage. On peut placer l'autel au bout & au milieu, non pas dans un coin obscur, & faire une petite sacristie derrière l'autel. Toutes ces opérations qui rendraient très belle & très commode l'église pour la paroisse ne sauroient couster plus de deux cents livres. Si le curé est séparé des religieux, les fonctions paroissiales se feront mieux, car de la façon que cella se fait présentement, le chapitre empesche le curé de rien faire & tous ensemble ne font presque rien. »

Nous avons cru devoir reproduire intégralement ce document sans aucun retranchement, malgré la vivacité d'expression que parfois on y rencontre. Ecrit sur les lieux où les faits racontés s'étaient passés, il traduit fidèlement l'impression de l'auteur qui souvent recueillait de la bouche des témoins leurs sentiments personnels avec leur récit. Telles qu'elles sont, ces pages ont un vrai intérêt historique que ne diminue pas la saveur de la forme qui assurément eût été modifiée par l'écrivain, s'il eût destiné son œuvre au public.

L'abbé D. CAU-DURBAN.

1. L'édifice s'acheva péniblement & ce n'est qu'en 1673 que les religieux y firent l'office divin.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

NOTRE MIDI A LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Il convient de rappeler le nom du fondateur des Congrès en France, M. Arcisse de Caumont. C'est un des hommes qui ont le mieux servi dans notre siècle le développement des études scientifiques & littéraires. Peu après 1830, il avait créé les Congrès scientifiques qui se tenaient dans les départements & eurent pendant quarante ans un grand succès. L'Association française pour l'avancement des sciences tua les Congrès scientifiques, dont l'éclat d'ailleurs avait baissé à la mort de M. de Caumont.

Ce savant avait créé aussi le Congrès annuel des Sociétés savantes à Paris. Les deux œuvres se complétaient ainsi admirablement. Le succès des réunions, rue Bonaparte, fut considérable, si bien que le Gouvernement, vers 1855, sentit le besoin de ne pas laisser prospérer une œuvre indépendante, & il créa une œuvre identique & destinée à lui faire concurrence. M. de Caumont & ses amis durent renoncer à une lutte par trop inégale.

Le Congrès officiel des Sociétés savantes s'est continué sans incidents depuis cette époque, & dans ces dernières années il accuse une sérieuse activité. Les communications apportées par les érudits de la province sont nombreuses & généralement intéressantes. Quelques-unes offrent une valeur supérieure & résument de longs travaux.

Nous allons citer celles qui appartiennent à notre Midi; mais auparavant nous devons dire un mot du discours de M. Léopold DELISLE, l'éminent administrateur de la bibliothèque nationale qui présidait la séance d'ouverture, toutes

Digitized by Google

sections réunies. Il a couvert de fleurs les Sociétés savantes; il a loué en passant, & il a bien fait, les dépouillements Bibliographiques dont leurs publications sont aujourd'hui l'objet de la part du Comité qui fait ainsi mieux saisir leur importance. Il a naturellement insisté sur le rôle des Sociétés pour la conservation & la mise en lumière des textes qui sont le plus solide fondement de notre histoire.

« Elles ont merveilleusement compris que, pour elles, rien n'était plus noble & plus utile que de faire sortir de l'oubli & de sauver à tout jamais des pages sur lesquelles la société des siècles passés a laissé son empreinte & son image, & c'est par centaines que se comptent aujourd'hui les volumes où vous avez publié, analysé & commenté des cartulaires, des correspondances, des coutumes, des registres de déliberations & de jugements, des comptes, des pouillés ecclésiastiques, des rôles de fiefs, des chroniques, des mémoires & des livres de raison, de vieux poèmes & ce qui subsiste des traditions, des chants & des parlers populaires. Comment ne pas vous féliciter de cette direction imprimée à vos travaux?

« Je crois être l'interprète de l'Administration supérieure en disant, à l'ouverture du Congrès, combien elle est heureuse de voir si bien employer les publications entreprises ou encouragées par elle, auxquelles vous avez pris une part active, pour porter à la connaissance du public lettré les trésors amassés dans nos dépôts publics & libéralement mis à la disposition de tous les travailleurs.

« Maintenant, en effet, vous avez entre les mains des inventaires pour vous guider dans les dédales des archives nationales & de plusieurs des archives ministérielles. L'œuvre de l'Inventaire sommaire des Archives départementales, communales & hospitalières se poursuit avec une régularité exemplaire, sous une direction qui, tout en maintenant dans ses grandes lignes l'uniformité du plan primitif, n'hésite pas à accepter & même à prescrire les améliorations suggérées par l'expérience ou justifiées par des circonstances particulières.

« La collection des catalogues raisonnés ou abrégés des manuscrits de toutes les bibliothèques de Paris & des départements n'offrira bientôt plus la moindre lacune.

Digitized by Google

« Les livres imprimés au quinzième siècle, dont la plupart sont aussi précieux que des manuscrits, ont été patiemment recherchés dans toutes nos bibliothèques, dans les plus grandes comme dans les plus modestes, pour être l'objet d'un catalogue général, dont l'apparition du premier volume est, en ce moment même, salué comme un événement notable dans l'histoire de la bibliographie des incunables.

« Vous comprendrez encore, Messieurs, mon empressement à vous faire part d'une nouvelle à laquelle aucun de vous ne saurait être indifférent. Ce n'est pas à cet auditoire qu'il faut apprendre que la Bibliothèque nationale est l'établissement français dans lequel se conserve le plus grand nombre de publications anciennes & modernes, imprimées en France & à l'étranger. La rédaction du catalogue alphabétique de toutes ces publications est terminé depuis un an, & M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu autoriser, à titre d'essai, l'impression d'un volume. Aujourd'hui même, ceux d'entre vous qui entreront dans notre salle de travail y pourront voir en bonnes feuilles ou en épreuves un exemplaire complet du tome Ier du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Il comprend 11,069 articles, depuis le mot AACHS jusqu'au mot ALBYVILLE. Mais nous avons aujourd'hui sur les rayons bien près de trois millions de volumes ou de brochures, & le nombre des articles du catalogue (articles principaux & articles de rappel) ne devra guère s'élever à moins de deux millions. Avant d'arriver au terme, il reste donc une longue route à parcourir & bien des obstacles à surmonter. Vous pouvez nous aider, Messieurs, à accomplir cette lourde tâche. C'est à vous, en effet, qu'il appartient d'apprécier & de faire apprécier l'utilité d'une entreprise qui mériterait vos suffrages quand elle ne devrait avoir pour résultat que d'offrir un inventaire de la majeure & meilleure partie des produits des presses françaises depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours.

« Vous réussirez, n'en doutons pas, à faire comprendre qu'il faut faciliter à tous les hommes d'étude l'usage des trésors bibliographes, à la formation desquels tant de générations ont silencieusement travaillé depuis quatre siècles. Le jour où

Digitized by Google

cette verité sera reconnue, les Pouvoirs publics s'empresseront de nous mettre à même de pousser activement & de conduire à bonne fin une publication tant de fois réclamée & promise, qui rendra d'immenses services aux lettres & fera grand honneur au pays. »

Les communications sur le Midi ont été les suivantes :

M. BERTHELÉ, membre de l'Académie des Sciences & Lettres de Montpellier : *Les Instructions au clergé du diocèse de Mende & les Constitutions synodales de Guillaume Durand le « Spéculateur », d'après le manuscrit de Cessenon (Hérault).*

Ce manuscrit, découvert par M. Berthelé, est un recueil de règlements & de conseils à l'usage du clergé de Mende. La date de l'œuvre doit être cherchée entre 1292 & 1312. Mende n'a eu dans cet intervalle que deux évêques : Guillaume Durand, le « Spéculateur », & son neveu. Le renvoi fait dans le document à un traité du premier ne permet pas de l'attribuer à son successeur, mais à lui-même. C'est évidemment un exemplaire d'un ouvrage perdu du grand jurisconsulte.

Le manuscrit de Cessenon contient de nombreuses additions marginales, des ratures & des surcharges qui prouvent que l'œuvre de Guillaume a été revisée & améliorée soit par un de ses successeurs, soit probablement par l'auteur même.

Ce document renferme deux parties, les Instructions & les Constitutions, dont l'analyse démontre l'importance de la découverte faite par M. Berthelé.

M. le Président (M. Ulysse CHEVALIER) fait observer, à propos de cette communication, que le *Pontificale* de Guillaume Durand, conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 733 du fonds latin, prouve que cet ouvrage exclut de son contenu les rites des sacrements dont l'administration n'est pas spécialement réservée à l'évêque, & cela *quia de illis in constitutionibus synodalibus diximus.* Malgré sa célébrité comme canoniste & liturgiste, Durand n'a fait l'objet d'aucune étude spéciale. Il serait à désirer que le manuscrit découvert par M. Berthelé fût l'occasion d'une monographie dont les éléments sont d'ailleurs fort nombreux. .

Digitized by Google

M. Alexandre NICOLAÏ, secrétaire général de la Société archéologique de Bordeaux, fait une communication verbale sur une *image populaire de saint Jacques, dix-huitième siècle.* Cette image, grossièrement coloriée, à la manière naïve des anciennes images d'Épinal, est sortie dans la première moitié du dix-huitième siècle des presses de Le Tourmi, imagier d'Orléans. Trois couleurs l'enluminent : bleu, jaune, vieux rouge. Format : 35 centimètres de haut sur 32. Elle est encadrée d'une complainte à Mgr Saint-Jacques, que chantaient les pèlerins en cours de route; au bas est une très courte oraison dévote à saint Jacques.

Mgr Saint-Jacques est représenté debout, coiffé du feutre noir à larges bords, orné d'une coquille dite de Saint-Jacques (*pecten jacobæus*) entre deux clous croisés; de la dextre, il tient le bourdon avec la gourde, qui est une petite calebasse à deux renflements; de la main gauche, un grand livre ouvert. Il est vêtu d'un manteau bleu doublé en jaune, jeté sur une robe monacale flammée de rouge par places; ses pieds sont deschaussés avec une simple semelle retenue par des liens au-dessus des chevilles.

A ses pieds sont agenouillés deux pèlerins, tête nue; ils ont la pèlerine garnie de coquilles de *pecten* & de l'autre l'emblème relevé sur le chapeau du saint.

En haut, de part & d'autre de saint Jacques, est figurée une légende miraculeuse. Un pèlerin & sa femme, à leur retour de Compostelle, retrouvent en vie leur fils innocent que le juge de saint Dominique avait fait pendre, & sur le gibet, le coq, qui affirma le miracle de saint Jacques, chante clair.

Cette gravure & l'itinéraire qui l'accompagne montrent que malgré les ordonnances restrictives de Louis XIV & de Louis XV les pèlerinages se faisaient encore couramment & sa dévotion n'était pas tombée en désuétude. Des documents authentiques nous montrent, d'ailleurs le prieuré de Saint-James de Bordeaux hospitalisant encore une moyenne de soixante à soixante-dix pèlerins malades par an pendant la deuxième moitié du dix-huitième siècle.

L'image de saint Jacques, qui est très rare, ne paraît pas encore avoir été signalée.

Digitized by Google

Il n'en est pas de même du « Cantique spirituel » qui est la *Grande chanson de saint Jacques;* la plus longue, la plus populaire de toutes & la première du recueil des *six chansons de saint Jacques* imprimées à Troyes le 7 août 1768 & publiées à nouveau par M. A. Socard dans ses *Noëls & Cantiques.*

L'itinéraire qu'elle donne est celui tant de fois décrit & étudié de Paris à Compostelle.

M. J.-F. BLADÉ, correspondant de l'Institut, lit un mémoire sur *les grands fiefs de la Gascogne.*

Dans cette région, il distingue d'abord la *Gascogne toulousaine,* trop restreinte par Oïhénart. M. Bladé démontre que cette expression géographique doit s'étendre à tous les territoires de son domaine soumises à l'autorité des comtes de Toulouse & de leurs ayants droit, c'est-à-dire aux châtellenies de Muret & de Samatan, aux jugeries de Verdun, de Rivière & de Rieux, aux vicomtés de Gimoës & de Terride, au comté de l'Isle-Jourdain, à la portion de la vicomté de Fezensaguet sise sur la rive gauche de l'Arrats, à l'Agenais, à la vicomté de Lomagne & au Fimarcon, son appendice, à la vicomté d'Auvillars & au comté d'Astarac.

Passant ensuite à la *Gascogne ducale*, M. Bladé montre que, durant toute son existence, le duché de Gascogne releva des rois de Navarre. Il comprenait d'abord le comté de Bordeaux, le comté des Gascons & celui de Fezensac. Laissant de côté le Bordelais, M. Bladé nous montre le comté des Gascons englobant le Bazadais, l'Albret primitif, les vicomtés de Tartas, Marsan, Tursan, Gabardan, Marenne, Dax, Orthez, le pays de Born & autres terres. Il expose ensuite les démembrements du comté de Fezensac (deux fois réduit) en comtés de Fezensac (avec l'Eauzan), d'Armagnac (avec le pays de Rivière-Basse), vicomté de Fezensaguet & comté de Gaure. La vicomté de Magnoac & le comté de Pardiac sont des démembrements de l'Astarac.

M. Bladé s'explique enfin sur la *Gascogne Pyrénéenne*, sur laquelle s'exerça longtemps & plus particulièrement l'autorité des rois de Navarre. Cette région comprenait le vicomté de

Digitized by Google

Couserans, les comtés de Comminges, d'Aure, de Bigorre, les vicomtés de Nébouzan, de Béarn, de Soule, la Basse-Navarre & la vicomté de Labourd..

M. PASQUIER, archiviste de la Haute-Garonne, fournit des renseignements précis au sujet des archives & de l'*Administration des eaux & forêts à Toulouse*. Elles sont conservées au Palais de Justice avec celle de l'ancien Parlement; elles forment deux sections : la première comprend les documents qui ont été produits de 1668 à 1671, lors de la réformation forestière dirigée par M. de Froidour.

On y trouve les registres contenant les arrêts rendus par la Commission de réformation : les titres justificatifs qui furent versés aux débats & visés dans les arrêts sont renfermés dans des sacs numérotés. Il existe un répertoire de cette collection où l'on a dressé la nomenclature de toutes les pièces.

La seconde section, rangée dans une salle spéciale, se compose des registres & des liasses provenant de la juridiction de la *Table de marbre* & des maîtrises inférieures. Il existe également un répertoire pour cette section, qui a un caractère purement judiciaire ou administratif.

Ce n'est pas seulement pour l'administration forestière que les fonds constitués par M. de Froidour présentent de l'intérêt; ils sont très précieux aussi pour l'histoire régionale du Languedoc & de la Gascogne. En effet, pour faire valoir leurs droits & combattre ceux de leurs rivaux, les parties produisaient des chartes de coutumes municipales, des accords féodaux entre seigneurs & vassaux.

Dans l'exposé des arrêts, M. de Froidour a donné un état descriptif des forêts qui étaient en cause. On peut ainsi se rendre compte de ce qu'étaient les forêts du Midi au dix-septième siècle & établir une comparaison avec la situation à notre époque, si on en juge par ce qui existe en particulier dans les vallées de l'Ariège & du Salat. On constate que, depuis Louis XIV, il y a plutôt aggravation qu'amélioration dans l'état forestier. Ainsi, dans le département de l'Ariège, avant les traités de commerce, soixante-deux forges à la Catalane étaient en plein exercice, épuisant les forêts pour leur

Digitized by Google

entretien; aujourd'hui les forges sont éteintes, mais l'industrie pastorale s'est développée au grand détriment des montagnes boisées.

Les arrêts rendus par M. de Froidour intéressent l'administration, l'histoire, le droit, l'économie politique; ils n'ont jamais été étudiés dans leur ensemble, il n'en a été publié qu'un nombre très restreint. En 1891, à Bordeaux, lors du Congrès de l'Association pyrénéenne, un vœu fut émis pour que ce recueil fût l'objet d'une étude, &, s'il y avait lieu, d'une publication plus ou moins complète, suivant l'importance des actes.

M. de Froidour a été en somme un administrateur de premier ordre; jusqu'à présent on ne lui avait consacré que des travaux sommaires; mais depuis quelques années on lui rend meilleure justice. L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse a mis son éloge au concours. M. Paul de Castéran a remporté un prix, &, tout récemment, le testament du réformateur des eaux & forêts, a été retrouvé aux archives départementales de de la Haute-Garonne.

M. l'abbé François MARSAN, de la Société Ramond, communique le dossier des documents qu'il a pu recueillir sur la *météorologie ancienne dans les Hautes-Pyrénées & dans les régions voisines*.. Les renseignements donnés par les livres de raison, les registres des notaires & des paroisses, les comptes consulaires, les fonds des intendances lui ont déjà livré une masse énorme de renseignements pour une période de trois siècles, 1441-1789. (Une partie de ces notes a été publiée dans la *Revue des Pyrénées*.)

M. Émile BELLOC, du Club alpin français & de l'Association pyrénéenne, résume les observations & les expériences qu'il a faites récemment pour étudier *l'hydrographie des vallées supérieures en Catalogne & en Aragon & les cours d'eau qui donnent naissance à la Garonne*.

L'auteur de cette communication s'attache particulièrement à démontrer, avec preuves à l'appui, que les sources de la vallée de l'Artiga-Telin, où se trouvent les *Goueils de Jouèou*

Digitized by Google

ne sont pas formés par les eaux du pic d'Aneto, qui se perdent dans le *Trou du Toro*, comme on l'a prétendu jusqu'ici.

La vieille légende a donc fait son temps. Du reste, quand même la réalité des faits n'eût pas infirmé l'ancienne version, dit encore M. Emile Belloc, ce phénomène géologique temporaire ne pourrait être considéré que comme un accident sans valeur. Que la gigantesque muraille formant le Trou du Toro vienne à s'effronder, ce qui arrivera fatalement tôt ou tard, ce gouffre subitement comblé, n'absorbe plus les eaux & les flots redevenus libres reprennent leur cours naturel vers l'Esera, c'est-à-dire du côté de la Méditerranée.

De l'enquête très soigneusement faite qui a suivi cette mémorable expérience, il résulte que, durant cette journée, personne n'a rien vu d'anormal, pas plus aux Goueils de Jouèou qu'autre part, dans la vallée de l'Artiga Telin, bien qu'une énorme quantité de matière colorantes ait été déversée dans le Trou du Toro.

Des nombreux témoignages recueillis, il résulte donc que la masse liquide qui disparaît sous la montagne, au Trou du Toro, n'a rien de commun avec celle qui s'échappe des Goueils de Jouèou.

M. l'abbé DOUAIS, de la Société archéologique du Midi de la France, présente & commente les *Règlements des Messageries toulousaines aux seizième et dix-septième siècles* (1588-1629) qu'il a retrouvés dans les archives notariales de Toulouse.

Le premier document relatif à cette curieuse & intéressante organisation établie, à la demande de la Bourse des marchands, en concurrence avec les postes royales & sous l'autorité des capitouls, est de l'année 1588 & comprend douze articles.

Sont officiellement reconnus : 1° un « ordinaire » pour Paris, partant de quinze jours en quinze jours & se chargeant des lettres, dépêches & paquets déposés au bureau. Taxe pour les lettres & dépêches : « huict soulz pour once. » L' « ordinaire » portait, au retour, les lettres, dépêches & paquets de Paris pour Toulouse. Pour l'aller comme pour le retour, il mettait quinze jours en été & seize jours en hiver; 2° un

Digitized by Google

« ordinaire » pour Lyon, partant de même tous les quinze jours, & mettant huit jours pour aller & huit jours pour revenir. Taxe pour les lettres : « six soulz par once »; 3° un « ordinaire » pour Bordeaux, partant aussi tous les quinze jours & devant faire le trajet en cinq jours. Taxe des lettres : « quatre soulz par once. »

Le « messager » faisait la distribution des lettres à Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse & *vice versa*. Le port était à la charge du destinataire. Au bureau de Toulouse correspondait un bureau à Paris, Lyon & Bordeaux, ayant à sa tête un chef responsable, pouvant seul faire les paquets au départ & les recevoir au retour avant la distribution. Le « messager » prenait un « état » des lettres & paquets, & devait rapporter sa feuille signée. L' « ordinaire » de Toulouse pour Paris, Lyon & Bordeaux comprenait quatorze « messagers ». Il n'était pas subventionné & était placé sous le patronage de « monseigneur l'archange sainct Gabriel ». Le revenu du port des lettres & paquets, ainsi que de toutes commissions comme articles d'argent, lettres de change, échéances, &c., reçues devant notaire, était partagé entre les « messagers. »

Le second règlement, daté de 1629, contient vingt-trois articles & présente quelques améliorations : 1° l' « ordinaire » pour Paris part tous les lundis; il met, à cheval, quatre jours en été & six jours en hiver; 2° l' « ordinaire » pour Lyon, partant deux fois par mois, le 3 & le 18; vingt-cinq jours, aller, retour & séjour. Il peut, s'il lui convient, faire le trajet à pied; 3° l' « ordinaire » pour Marseille, qui fut créé à cette époque, partait deux fois par mois, le 10 & le 25. Vingt jours, aller, séjour & retour. Il peut faire le trajet à cheval ou à pied, comme il lui convient; 4° l' « ordinaire » pour Bordeaux partait le 1er & le 15 de chaque mois. Douze jours, aller, séjour & retour. L' « ordinaire » de Paris partit un peu plus tard deux fois la semaine. Tous les départs avaient lieu à sept heures du matin. Les « messagers », au nombre de douze, n'étaient admis que sur caution. Le règlement de 1629, qui distingua le service des marchandises & des voyageurs d'avec celui des lettres, s'efforça de rendre ce dernier service le plus rapide possible.

Digitized by Google

Au dix-septième siècle, comme le prouve un assez grand nombre de pièces détachées, le réseau des Messageries toulousaines, qui se servit de la navigation sur la Garonne jusqu'à Bordeaux & le canal du Languedoc jusqu'à Cette, s'étendait aux principales villes du Languedoc.

L' « ordinaire », qui avait des stations prévues, laissait les lettres à destination & prenait les lettres pour les autres stations.

A la fin du dix-septième siècle, & par suite de la réfection des routes, ces Messageries finirent par se fondre dans le bureau des postes royales, mais non toutefois complètement, car la concurrence exista, bien qu'affaiblie, jusqu'à la Révolution.

Enfin, dans le procès-verbal de la section des beaux-arts, où l'on possède à fond le talent de mettre en bonne lumière les plus modestes communications, nous trouvons le passage suivant :

« Le génie vit d'observation. La nature l'inspire & limite du même coup le champ de son activité. Le mémoire intitulé : *Les Collections & l'atelier d'Ingres*, par M. Jules MOMMÉJA, membre non résidant du Comité à Montauban, nous permet de suivre le peintre de *Stratonice* dans l'étude réfléchie non seulement de la nature proprement dite, mais d'un marbre, d'une terre cuite, d'un moulage, que sais-je encore? du plus modeste document. Il y a plaisir à suivre M. Momméja dans ses commentaires à propos de chaque objet provenant de la demeure du maître. Il connaît si bien son modèle! En voulez-vous une preuve entre mille? Le musée de Montauban a reçu d'Ingres une statue antique représentant l'*Amour tenant son arc*. Ce marbre, confisqué par les ordres de Bonaparte à la fin du dernier siècle, avait pris place au Louvre antérieurement à 1806. En ce temps-là, Pierre Bouillon, qui, sans doute, eut d'instinct le pressentiment de 1815, se préoccupait de dessiner & de graver les antiques du Louvre. Il s'était adjoint des auxiliaires, & Ingres, prix de Rome, qui attendait à Paris qu'on lui ouvrît les portes de la villa Médicis, fut enrôlé par Bouillon. Il dessina le marbre de l'*Amour*, dont la

Digitized by Google

planche parut dans le Musée Bouillon. L'heure des revendications ne tarda point à sonner, & notre antique fut rendu à son ancien possesseur, un capitaine anglais, assure-t-on. Mais celui-ci décéda & ses héritiers mirent un jour ses collections à l'encan. Ingres, de retour à Paris, déjà célèbre, intercéda près de l'Administration pour que le marbre de l'ancien musée Napoléon rentrât au Louvre. On ne l'écouta point. C'est alors qu'il acheta pour son propre compte le délicieux *Amour*, aujourd'hui au musée de Montauban. Les historiens du maître avaient négligé de nous apprendre ces détails. De même, la genèse du dessin d'Ingres, d'après la *Mort de Saphyre*, de Raphaël, placé par le peintre dans un cadre luxueux, de l'invention de Baltard, ne nous était pas connue. Mais M. Momméja m'interdit de reproduire son mémoire sans lui verser des droits d'auteur. »

Digitized by Google

LES PYRÉNÉES A L'OPÉRA

1° **MESSIDOR**, drame lyrique en quatre actes & cinq tableaux, poème de Émile Zola, musique de Alfred Bruneau.

Suivant une antique légende pyrénéenne (que M. Zola a sans doute rêvée), l'Enfant-Jésus lui-même versait de ses mains les paillettes d'or roulées jadis par les eaux de l'Ariège. Au fond d'une grotte magnifique, haute comme une cathédrale, le divin Sauveur était assis sur les genoux de sa mère; sans cesse il laissait tomber la poudre éclatante qu'emportaient aussitôt les sources claires jaillies du rocher. C'est précisément dans ce milieu fantastique, sorte de pendant mystique au Venusberg; que nous sommes introduits au lever du rideau. Un long ballet se déroule, allégorisant à la fois la puissance néfaste & les bienfaits de l'Or. Deux peuples de danseuses se disputent la possession du précieux métal & s'exterminent en vain. Lorsque les ballérines s'affaissent de toutes parts, brisées, vaincues, l'Or, personnifié par Mlle Robin, s'émeut enfin & descend de son roc. Sur une phrase large & soutenue que chante le cor, il mime sa douleur. De groupe en groupe, il console les blessés, &, tandis que les thèmes des troupes rivales se confondent avec celui de l'Or, la danse reprend pour symboliser en une apothéose sereine le culte de la force & de la beauté.

Après ce prologue, nous sommes dans une pauvre chaumière, bâtie de gros blocs de marbre au fond de l'aride vallée de Bethmale. La triste demeure est habitée par la veuve Véronique, dont le mari a été assassiné, & par son fils Guillaume : « Mère, dit celui-ci en rentrant, j'ai la poitrine en feu, le sang finirait par jaillir de la peau. » Sous un soleil brûlant, le pauvre garçon a remué les champs stériles. Jadis, il ramassait l'or dans l'Ariège; mais un cousin, Gaspard, en établissant une usine en amont du torrent, a détourné les eaux à son profit & ruiné le pays. De laveur d'or, Guillaume est devenu laboureur.. Les autres n'ont pu l'imiter, & la misère

Digitized by Google

est générale dans la contrée. Aussi l'ouvrier Mathias, qui entre en ce moment, annoncé par un appel de cor, nous apprend que le village entier est prêt à se soulever pour détruire l'usine. C'est alors que mère Véronique, raconte aux deux hommes la *légende de l'Or*. Cette page a inspiré très heureusement M. Bruneau, & c'est sur un doux accompagnement de harpes & de violons en sourdine qu'est brodé le tissu vocal, d'un dessin très simple & très noble. « Si quelqu'un pénétrait dans la grotte mystérieuse, nous apprend Véronique, tout s'écroulerait au fond de la terre, & nos ruisseaux ne rouleraient plus d'or! »

A ce moment passe devant la chaumière l'usinier Gaspard, soutenant sa fille Hélène défaillante; les routes brûlent & la petite se trouve mal. Mais Véronique, qui soupçonne Gaspard d'être le meurtrier de son mari, refuse par trois fois de donner à boire à la jeune fille. Guillaume n'est pas aussi cruel; il aime Hélène, du reste, & c'est avec empressement qu'il désobéit à sa mère. Tandis que la fille de Gaspard boit l'eau fraîche, l'orchestre fait entendre un thème, celui du breuvage d'amour, sans doute, — d'un très grand charme. Cette scène, remarquablement traitée au point de vue musical, s'achève dans un mouvement très passionné. Hélène & son père partis, le motif du breuvage reparaît, tandis que Guillaume avoue à Véronique que la fille de l'usinier lui est nécessaire « comme le soleil à la vie. » « Malheureux, répond-elle, Gaspard est l'assassin de ton père! » Et l'acte se termine sur les menaces de Véronique à Guillaume, soutenues par un puissant déploiement d'orchestre.

Nous voici à l'automne. Guillaume s'est rendu dans son champ pour l'ensemencer une dernière fois. Il y rencontre un berger très symbolique qui lui parle des nuages qu'il voit passer au-dessus de sa tête. Musicalement, c'est encore là un des endroits les mieux venus de la partition & M. Renaud a admirablement fait valoir la belle phrase onctueuse & souple que M. Bruneau confie au pasteur. Hélène entre ensuite en scène. Petit duo d'amour, dans lequel ce musicien réalise ce prodige de faire chanter en même temps les deux personnages sur des paroles totalement différentes. Hélène repousse Guil-

Digitized by Google

laume, car « l'or les sépare », & notre amoureux se lamente, quand pénètrent sur la scène des ouvriers, des ouvrières, tous le travailleurs du pays, enfin, qui se sont donné rendez-vous à cette place pour « examiner les mesures à prendre. » Ici commence une scène qui rapelle à la fois l'un des tableaux d'*Au delà des forces humaines,* le second acte de la *Jacquerie* & la bénédiction des poignards des *Huguenots*. Mathias, l'anarchiste, & le berger conciliateur prennent tour à tour la parole. A la fin, on décide d'aller détruire l'usine de Gaspard ; mais Véronique demande à la foule de patienter encore. Elle ira dans la montagne, cherchera le chemin de la grotte enchantée, &, par sa seule apparition, fera crouler la cathédrale d'or ! Le peuple se retire, &, resté seul en scène, Guillaume entonne un superbe hymne : « Semence auguste, blé nourrisseur », qui vaut au ténor Alvarez un rappel triomphal.

Le troisième acte nous montre, reproduite par un décor superbe, l'usine du père Gaspard, avec son immense roue qui fonctionne au lever du rideau. Dans le fond, un paysage de rochers & de sapins que sillonne une cascade « à la Ruysdael. » Les événements se précipitent. Les « sans-travail » envahissent l'usine, conduits par Guillaume & l'excitateur Mathias. Ils vont tout briser, quand Hélène se jette au-devant d'eux. Guillaume hésite ; Mathias n'a point de faiblesse : « A l'œuvre ! » crie-t-il. La foule se rue sur la machine, mais un formidable fracas d'avalanche retentit & Véronique apparaît hagarde, échevelée. Elle est entrée dans la cathédrale d'or & tout s'est englouti dans un coup de tonnerre, quand on l'a vue. Dieu a fait justice. Une roche s'est écroulée, l'usine est morte, le travail mécanique est tué...

Délicieux décor pour le dernier acte. Nous sommes au printemps, l'horizon s'illumine d'un soleil radieux & la moisson blonde couvre tout le pays. L'Ariège ne charrie plus l'or, mais les ruisseaux ont inondé le sol calciné, & la semence de Guillaume a germé en épis éclatants ; le blé auguste, « nourrisseur des hommes », a remplacé le métal corrupteur & maudit. Le fils de Véronique, pourtant, n'est pas complètemeut heureux ; il aime toujours Hélène, bien qu'elle soit tout à fait ruinée ; — mais il ne peut l'épouser, à cause du terrible soupçon que

Digitized by Google

Véronique fait peser sur Gaspard. Comme on apprend ensuite que c'est l'anarchiste Mathias qui a tué jadis le père de Guillaume, rien ne s'oppose plus à l'union des enfants, &, tandis que défile dans le fond de la scène la procession des Rogations, les jeunes gens jurent de s'aimer éternellement. Beaucoup de bonnes choses encore, au point de vue musical, dans ce dernier acte, surtout l'ensemble final, dominé par les psaumes que chantent les enfants de chœur & terminé par la bénédiction du prêtre.

2° La vallée de Bethmale.

A propos de cette œuvre que l'Opéra a montée avec beacoup de soin & dont les interprètes sont de premier ordre, M. Jules de Lahondès, un des collaborateurs de notre Revue, a écrit dans le *Messager de Toulouse* l'article suivant :

« La chaîne entière des Pyrénées défile sur la scène de l'Opéra. Après le *Val d'Andorre* sont apparus la *Maladetta* & *Guernica*, & voici maintenant la vallée de Bethmale avec *Messidor*.

« Elle méritait de se révéler aux Parisiens avec toutes les séductions de la poésie, &, par une fantaisie étrange, M. Zola a écrit en prose son libretto. Notre langue déjà peu musicale, assourdie par de nombreuses syllabes muettes, n'est pas assez riche en sonorités pour négliger le secours de la rime. Les esthètes actuels qui la remplacent par de vagues assonances ou tentent même de la supprimer, détruisent absolument le langage poétique en le privant de son unique caractère. Combien plus cette pauvreté prosodique est redoutable pour les musiciens & les chanteurs! Il appartiendra à l'intuition si artistique du critique théâtral du *Messager* de discuter cette innovation avec son autorité reconnue, lorsque *Messidor* arrivera au Capitole. Mais on sait déjà que l'effet produit n'est pas encourageant. Que les musiciens, peintres & poètes se retiennent sur la pente où la mode les fait glisser, car c'est celle de l'art ennuyeux.

« La vallée de Bethmale, l'une des plus pittoresque des

Digitized by Google

Pyrénées par l'harmonie de ses verts pâturages & de ses forêts avec les crêtes rocheuses des hautes cimes qui les encadrent, attire surtout la curiosité du touriste & aussi de l'ethnographe par la singularité du costume de ses habitants. Il est inutile, à Toulouse, de décrire celui des femmes que l'on voit au Jardin-Royal, déployant ses colorations vives & gaies sur les nourrices fort à la mode depuis quelques années. Celui des hommes n'est pas moins brillant. La calotte rouge & bleue rehaussée de paillettes de soie & d'or, le tricot blanc & chamarré d'arabesques, la culotte étroite retenue au-dessus du genou par un gros bouton jaune qui la relie aux guêtres, le sabot à pointe recourbée, souvent orné d'élégants rinceaux que dessinent des clous de cuivre, forment un ensemble qui est une fête pour les yeux. On peut aussi le voir à Toulouse sur un groupe du musée Labit & aussi au musée du Trocadéro. Mais c'est en plein soleil, sur la montagne, avec les mouvements prestes & libres du berger ou du chasseur qu'il déploie surtout la richesse de sa couleur & l'originalité de ses formes. Car c'est le costume journalier, &, chose étrange, le costume des jours de fête est plus sévère.

« Ces vêtements singuliers que l'on ne retrouve plus ailleurs, la peau très blanche des Bethmalaises, les mœurs & les coutumes particulières de la vallée portaient à imaginer une origine étrangère. Les uns, frappés de quelques analogies, faisaient venir les Bethmalais de la Norvège, d'autres de la Suisse, d'autres encore, s'appuyant sur un passage des *Commentaires* de César mal interprété, &, sur une apparente conformité de nom avec un village voisin, de la Saintonge.

« Il est certain que l'on peut trouver des races fort diverses dans les montagnes qui, de tous les temps, ont offert un refuge aux populations persécutées ou pourchassées. Mais les vallées profondes & isolées, celles surtout dont la pauvreté n'a pas tenté les envahisseurs, ont pu conserver les races pures indigènes avec leurs usages primitifs. C'est peut-être l'explication la plus simple des tableaux piquants qui se déroulent devant le touriste, quand il passe devant les chaumières aux toits d'ardoise, où les groupes de familles se réunissent sur le pas des portes après le travail. D'autres vallées pyrénéennes,

Digitized by Google

la vallée voisine de Massat, par exemple, ou celle d'Ossau, en Béarn, ont gardé aussi des tribus d'un type très caractérisé, avec des costumes spéciaux. La coiffure des femmes de Massat, si elle n'offre pas l'éclat multicolore du bandeau rouge bordé de velours noir des Bethmalaises sur leur cornette blanche, montre peut-être plus de style & fait penser au klaft des sphynx d'Égypte.

« Les Bethmalais n'ont pas de langage particulier & parlent le gascon, comme tous les habitants du Saint-Gironnais. Mais quelques montagnes, torrents ou lieux-dits ont conservé, de même que dans toutes les Pyrénées, des traces de la langue indigène de la contrée avant l'invasion romaine, la langue ibérienne, dans cette vallée.

« Quelques lundistes parisiens se sont égarés dans les sentiers lointains de la vallée de Bethmale. Les uns, apprenant qu'elle est comprise dans le département de l'Ariège, ont cru que c'était l'Ariège elle-même qui coulait au milieu d'elle. Elle en est bien loin, & les gouttes d'eau du torrent de Balamet qui la traverse ne viennent se joindre qu'à Pinsaguel avec celles de la rivière qui a donné son nom au département. Elles se jettent d'abord dans le Lez, qui s'unit au Salat à Saint-Girons. Les deux vallées, qui ont formé en 1791 la nouvelle circonscription administrative, sont aussi séparées par la topographie que par la langue.

« D'autres n'ont pu croire que des costumes aussi pittoresques soient encore portés, & les ont attribués à l'imagination du metteur en scène. Ils lui ont même reproché d'avoir supposé une fidélité à la tradition aussi invraisemblable, & de n'avoir pas eu le courage, puisque l'opéra de *Messidor* innovait avec la prose, de montrer des ouvriers en révolte avec la blouse & la vareuse.

« Oui, ô Parisiens, il y encore en France des vallées profondes où l'on s'habille autrement que sur les boulevards.

« Le ruisseau de Bethmale roule-t-il toujours de l'or, comme le dit le nouvel opéra? L'Ariège, le Salat aussi, avant qu'il ait reçu les eaux du Lez, en déposent encore sur le sable de leurs rives, lorsque leurs flots torrentiels se calment en arrivant dans les plaines. Mais les anciens orpailleurs ne prennent plus la

Digitized by Google

peine de le recueillir, parce qu'une longue journée de travail minutieux ne leur donnerait qu'un résultat inférieur à celui qu'ils peuvent gagner autrement avec leurs bras, à peine vingt ou trente sous.

« D'où vient ce métal prestigieux qui, jusqu'ici, a toujours jalousement caché son origine, & qui ne se montre qu'en parcelles entraînées par les torrents de montagne?

« Les Bethmalais ne demandent guère leur pauvre vie qu'à leurs troupeaux.

« Ils sont fidèles à leur vallée superbe que domine au Sud-Est la pyramide d'une des reines des Pyrénées, la cime du mont Vallier; à leurs deux sanctuaires d'Ayet & d'Arrien qu'ils se plaisent à embellir malgré leur pauvreté; à leurs usages qu'ils observent surtout dans les heures solennelles de la naissance, du mariage & de la mort. S'ils quittent pour quelque gain éventuel le pays aimé, ils y reviennent bientôt. Soyez assuré que la nourrice du Jardin-Royal ne pense dans ses longues stations sur les bancs verts qu'aux piécettes qu'elle rapportera à la maisonnette ouverte au soleil sous son toit aigu, au petit champ de blé noir ou à l'angle de pré à l'herbe épaisse qu'elle achètera, plus sûrement que Perrette, avec le prix de son lait.

« Toutes, cependant, retournent-elles à Bethmale? Un de mes souvenirs les plus douloureux m'est resté d'un passage à la gare il y a quelques années. J'aperçus, assises sur un banc, avec leur chatoyant costume, cinq ou six Bethmalaises, confuses & effarées au milieu de la foule, comme des biches prises au piège. Je m'approchai de mes compatriotes pour leur demander où elles allaient. Elles ne surent où n'osèrent pas répondre; elles ne le savaient peut-être pas elles-mêmes. Mais un jeune drôle, à mine louche, qui les conduisait & qu'elles regardaient en tremblant, balbutia le mot de café, & je compris qu'il les entraînait, pour attirer la clientèle, dans quelque brasserie du Bas-Languedoc. Celles-là sont-elles revenues? »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

J.-P. CROS-MAYREVIEILLE. — **Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne.** — Carcassonne, Gabelle, 1896, in-8°.

Par les soins pieux de ses fils, le second volume de l'histoire consacrée par J.-P. Cros-Mayrevieille au comté & à la vicomté de Carcassonne vient d'être publié. L'ouvrage est désormais complet, car ce second volume se termine au moment où les derniers représentants de la famille des Trencavel s'effacent devant le roi de France. C'est l'époque où la vieille acropole carcassonnaise, après avoir été la demeure d'une des plus puissantes familles féodales du Midi, se résigne à n'être plus que le chef-lieu administratif d'une sénéchaussée provinciale.

La première partie de l'œuvre de Cros-Mayrevieille parut en 1846; la seconde paraît en 1896. Un demi-siècle sépare donc les deux publications. Est-ce une coquetterie de Messieurs Cros-Mayrevieille fils que ce cinquantenaire aussi exactement célébré? C'est possible. En tout cas, outre que l'idée serait respectable par suite du sentiment filial qu'elle dénoterait, elle sert aussi à montrer que ce qui est offert à l'appréciation du public est bien l'œuvre même de l'auteur.

En effet, lorsque J.-P. Cros-Mayrevieille mourut, en 1876, il laissait son second volume non seulement entièrement achevé, mais encore imprimé à moitié. Il faut donc, pour l'apprécier exactement, l'examiner non point comme on le ferait d'un livre conçu & publié de nos jours, mais en se reportant à l'état des connaissances historiques telles qu'elles étaient il y a cinquante ans. A cette date, Henri Martin, Michelet, Augustin Thierry, s'ils n'étaient pas tout à fait des débutants, n'avaient

Digitized by Google

point achevé leur œuvre, & voici déjà que sous la poussée d'une école récente, profitant des travaux de sa devancière, serrant ainsi de plus près la synthèse & l'analyse des faits historiques, cette génération de la première moitié du siècle est, à certains égards, un peu en recul. Deux noms peuvent nous servir à établir la distance parcourue. Il est certain que l'éminent Paulin Paris fut un esprit distingué & qu'il a beaucoup contribué à l'avancement des études relatives aux littératures du Moyen-Age; cependant son fils, M. Gaston Paris, l'a dépassé & a porté ces études à un niveau plus élevé qu'il ne le fut jamais.

J.-P. Cros-Mayrevieille doit donc être considéré de nos jours comme un véritable *précurseur*, & il le fut dans cette histoire de Carcassonne pour laquelle bien des matériaux ont été remués par lui.

Dom Devic & Dom Vaissete n'ont guère fait que délayer l'histoire ecclésiastique & civile de mon aïeul Bougès, dont l'œuvre[1] est un modèle de cette érudition patiente coutumière aux Bénédictins & aux Augustins de la seconde moitié du dix-huitième siècle, mais dont la faiblesse s'accentue tous les jours au regard des découvertes de l'épigraphie romaine & de la paléographie du Moyen-Age. D'autre part, si la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc* renferme des notes parfois lumineuses, elles sont souvent difficiles à découvrir dans l'immensité de l'œuvre.

Le second volume de J.-P. Cros-Mayrevieille commence au moment où, avec Bernard Aton, vers la fin du onzième siècle, s'établit la dynastie des Trencavel. Ce fait historique important concorde avec un autre plus important encore, la création, ou plutôt la consécration définitive du pouvoir consulaire à Carcassonne. L'historien les expose avec beaucoup de netteté & de précision; nul doute que, s'il eût vécu de notre temps, il eût rattaché les incidents mouvementés de cette période, ainsi que de celle qui marqua le règne de Trencavel, à ce grand mouvement communal quelque peu étudié pour le Nord mais à peine soupçonné encore pour le Midi.

1. Paris, Gandouin, 1741.

Digitized by Google

L'épisode des hérétiques albigeois & les incidents de la Croisade nous touchent moins, non pas qu'ils ne soient bien traités, mais c'est de l'histoire générale, & bien des travaux ont paru là-dessus. Néanmoins, nous remarquons que l'auteur a étudié d'une façon particulière le siège de Carcassonne par les croisés, ainsi que la fin obscure de Raymond Roger. La restauration fugitive des Trencavel tient tout un chapitre qui n'est pas des moins intéressants, & la conclusion a lieu, comme nous l'avons déjà dit, sur la réunion définitive de la vicomté à la couronne de France.

Nous étions curieux de prendre connaissance de ce livre, car, en outre de l'intérêt que nous portons à tout ce qu'a écrit son auteur, nous nous demandions quel parti il avait tiré d'un document dont la publication, faite dès 1849, dans le premier volume des *Mémoires de la Société des Arts de Carcassonne*, avait excité certaines réserves de la part de M. Paul Meyer. Aussi bien, l'occasion est bonne pour serrer un peu cette question.

Ce serait mal connaître Cros-Mayrevieille de penser que son *Histoire de la vicomté de Carcassonne* est son unique titre à la reconnaissance de ses concitoyens. Sans parler de ses efforts pour faire commencer la restauration de la Cité de Carcassonne & de la découverte (qui est bien à lui) de la chapelle de Radulphe, il a beaucoup travaillé. Son petit livre si substantiel sur les *Monuments de Carcassonne*, ses mémoires d'histoire ou d'archéologie en sont la preuve. Tous ses ouvrages portent la marque de sa méthode patiente, de son soin méticuleux & de sa sincérité. Nous avons pu nous convaincre personnellement qu'il ne reculait devant rien pour contrôler l'exactitude des documents qu'il mettait en œuvre ou dont il entreprenait la publication. Or, il a été le premier à publier sur le droit féodal de Carcassonne certains documents importants.

Et d'abord les coutumes latines : *Consuetudines & libertates Carcasone*. Qu'elles soient authentiques, cela ne saurait présenter nul doute. Leur authenticité est certifiée d'abord par Giraud (*Essai sur l'Histoire du Droit français au Moyen-Age*, t. I, aux pièces justificatives), en second lieu, par Mahul (*Car-*

Digitized by Google

tulaire, t. V, p. 315). Ce document, on ne saurait trop le redire, est très précieux, & Cros-Mayrevieille l'a publié le premier.

Mais il l'a fait suivre d'une version en langue romane, & c'est cette version qui a excité la réprobation de M. Paul Meyer (*Romania*, t. XVIII). Avec l'autorité qui s'attache à son nom, l'éminent romaniste a soutenu que ce document était apocryphe, que sa langue n'était pas véritablement celle de Carcassonne, enfin que ces coutumes romanes étaient les coutumes de Montpellier puisqu'elles figuraient dans le Petit Thalamus de cette ville.

Le fait serait-il vrai qu'il serait sans grande importance; & en supposant que le document fût reconnu non exact, on n'y perdrait qu'une chose : un échantillon de la langue romane, ce qui serait peu. A supposer que Cros-Mayrevieille eût été trompé par un copiste infidèle & désireux de gagner quelques honoraires, il est vraiment singulier que deux hommes de la valeur de Giraud & de Mahul se soient également laissés égarer. Mais la coutume romane est la traduction de la coutume latine & celle-ci n'est pas contestée[1]; si la première est vraie, le fond de la seconde doit l'être aussi.

Nous voulons bien admettre avec M. Meyer que les différences linguistiques soient assez faciles à saisir, au treizième siècle (alors que la langue d'oc n'était pas encore tombée au fourmillement dialectologique de nos jours), pour qu'on puisse sans hésiter attribuer tel texte à Carcassonne & tel autre à Montpellier; il n'en reste pas moins ce fait positif que si, de deux textes semblables, l'un est reconnu authentique, l'autre doit l'être aussi. Mais en 1204 & 1205, époque où furent rédigées les coutumes latines de Montpellier, un fait considérable s'était passé : le vicomte de Carcassonne Raymond Roger, sous l'inspiration du roi Pierre d'Aragon, avait, deux ans auparavant, épousé la fille de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier. Les relations étroites de Carcassonne & de Montpellier, ou pour mieux dire entre toutes les villes méridionales de

1. Comme, inversement, la latine peut aussi être la traduction de la romane.

Digitized by Google

Toulouse à Nimes, la civilisation uniforme qui régnait en ce pays, étaient autant d'éléments destinés à accentuer la marche vers l'unification du droit municipal qu'on constate à cette époque, tendance qui fut arrêtée par le cataclysme de la croisade. Ainsi s'explique la ressemblance des coutumes de Carcassonne avec celles de Montpellier, & ce n'est vraisemblablement pas seulement dans le duché de France que les villes se prêtèrent leurs coutumes pour les copier[1].

Il est fâcheux, sans doute, que Cros-Mayrevieille n'ait pas toujours indiqué les sources où il puisait les documents publiés par lui dans les *Mémoires de la Société des Arts & Sciences de Carcassonne*. Mais des plus importants l'origine a été retrouvée, grâce surtout aux indications que Cros-Mayrevieille lui-même fournissait obligeamment à Mahul. Celle du document roman se retrouvera un jour ou l'autre, &, pour terminer, nous appelons l'attention sur le passage où Mahul, qui certainement a eu connaissance exacte de ce point obscur, compare ce document à son frère latin[2]. On verra qu'il ne doute pas plus de l'authenticité de l'un que de l'autre.

Et pour en revenir à notre point de départ, nous constaterons que l'auteur se contente dans son livre de signaler, à leur époque, la rédaction des coutumes de Carcassonne sans insister ni sur l'un ni sur l'autre des deux textes, renvoyant ainsi soit à sa publication des mémoires de la Société de Carcassonne, soit aux documents imprimés dans le Cartulaire de Mahul.

En somme, ce livre, examiné comme il doit l'être dans la perspective d'une distance demi-séculaire, est fort intéressant & très nourri. Il n'est pas accompagné de l'énorme appareil scientifique qui surcharge aujourd'hui tant d'études historiques; mais des plus volumineuses de celles publiées de nos jours, qui pourrait prévoir le sort dans cinquante ans?

G. JOURDANNE.

1. V. Giraud (*Hist. du Dr. fr.* aux pièces justif. 5).
2. *Loc. cit.*

Digitized by Google

Elías Zerolo. — **Legajo de Varios.** Paris, Garnier hermano, 1897. — In-12° de VII-420 pages.

M. Zerolo, correspondant des Sociétés de géographie de Madrid & de Lisbonne, membre de celles de Paris & de Belgique, vient d'avoir l'heureuse idée de réunir en un volume plusieurs de ses œuvres, parues en feuilletons, en prologues, ou sous forme d'articles de journaux. Il a ajouté, au début, une étude magistrale inédite sur Bartolomé Cairasco de Figueroa, enfant des Canaries, le créateur, au quatorzième siècle, du vers dit : *esdrújulo*. (Ce mot castillan indique que ce n'est pas l'avant-dernière sillabe qui est accentuée, mais celle qui la précède, & qui doit être toujours surmontée d'un accent, comme dans *drú* du mot *esdrújulo*.) Cette étude est une vraie conférence sur la littérature & la poésie espagnoles, sur les poètes nés aux Canaries, sur Gonzalès de Bobadilla, l'ennemi de Cervantès (ce qui fut en partie cause de sa célébrité). Vient ensuite un article d'une centaine de pages, comme le précédent, sur *La Lengua, la Academia y los Académicos*. L'auteur y déplore que les Espagnols ne connaissent guère leur grammaire, ni leur orthographe « cuando tan fácil y racional. » Il fait une critique assez justifiée des expressions modernes, internationales, pourrais-je dire, qui se glissent maintenant dans toutes les langues ; puis il donne une liste de mots & d'expressions usités aux Canaries & qui manquent dans les dictionnaires officiels.

Usurpaciones de Inglaterra en la Guyana Venezolana, tel est le titre tout d'actualité du troisième numéro du livre. M. Zerolo montre qu'il connaît parfaitement cette question qui a soulevé, il y a quelques mois, un gros nuage entre les Etats-Unis & l'Angleterre, & que la perfide Albion a agi, là comme ailleurs, avec une déloyauté flagrante. Que dirai-je de la note consacrée à notre cher secrétaire général de la Société de géographie de Paris, le sympathique M. Maunoir? Elle n'est pas trop élogieuse, car elle ne saurait trop l'être. Est glissée ensuite, à propos d'un voyage aux *Iles Fortunées*, une critique, un peu forcée peut-être, des écrivains ou voyageurs français qui parlent ou ont parlé légèrement de l'Espagne, tels que Madame d'Aulnoy (& non *d'Aulnay* : elle semble cepen-

Digitized by Google

dant bien connaître sa *Cour* de Madrid), tels que l'incomparable Théophile Gautier, que Dumas (je lui abandonne ce dernier)... Que l'auteur me permette de lui dire que dans mes voyages j'ai parfois entendu des étrangers, des Espagnols même, parler de la France avec une légèreté incroyable, ne la jugeant que par le Jardin-de-Paris ou les Folies-Bergères, dont la composition cosmopolite suffirait seule à détruire l'argument tiré de ces lieux de plaisir.

La fin du volume renferme des biographies consacrées aux Heredia, Cubains de naissance, écrivains distingués, l'un dans notre langue, & à Ramon de Campoamor; puis de charmantes nouvelles, suivies d'un *index* alphabétique facilitant les recherches des critiques & des littérateurs qui ne manqueront pas, j'en suis convaincu, d'apprécier l'ouvrage de Don Elias Zerolo. St SAUD.

Arthur OSONA. — **Guia itineraria de tota la regió del Vallès, dividida en 254 itineraris**, Barcelona; Estampa Altés, 1897. — 3 pesetas 50 c.

M. Osona, infatigable touriste catalan, auteur de nombreux *Guides* de Catalogne, vient de faire paraître un intéressant *Itinéraire* de la région du Vallès, c'est-à-dire de la contrée montagneuse qui se dresse au nord de Barcelone. Le Vallès, riche en beaux paysages, en vues pittoresques, en monuments des anciens âges, avait été étudié par M. Maspons y Labros, président du *Centre excursionista de Catalunya*, dont M. Osona est un des membres les plus distingués; mais il attendait son metteur en scène — si je puis ainsi parler. — D. Arturo Osona a su faire pour cette contrée ce qui était nécessaire, afin de permettre au touriste, à l'archéologue, au géologue & au botaniste, au peintre même, de la parcourir avec fruit, sans perte de temps & sans fausses manœuvres. Pour la première fois — & c'est une très heureuse innovation — des cartes accompagnent le *Guide :* l'une est la reproduction d'une partie de celle de France dite du *Dépôt des Fortifications*, donnant les provinces de Barcelone & de Gérone; l'autre est une amplification pour le Vallès de la première, par le colonel Prudent. St S.

Digitized by Google

LÉON FLOT. — **Les Cétacés fossiles de l'Aquitaine.** (*Mém. Soc. géol. de France*, 3e série, t. XXIV, p. 270 & pl., 1896.)

M. Léon Flot a étudié un grand nombre d'ossements de Cétacés fossiles qui ont été recueillis à Oro, près Dax, & à Mont-de-Marsan par M. Dubalen, pharmacien & conservateur du Musée d'histoire naturelle de cette dernière localité.

Les échantillons trouvés à Oro étaient dans une marne grise à *Cardita Jouanneti* & à Clypéastres. Ils consistent en vertèbres cervicales, dorsales, lombaires, caudales de Balénoptères de petite taille; une mandibule appartenant à une Baleine (*Balaenula balaenopsis* Van Beneden); un atlas de *Squalodon Grateloupi;* une caisse tympanique d'une Balénoptère voisine de *Plesiocetus dubius* Van Ben., un fragment de rocher avec quelques osselets en place.

Dans le calcaire helvétien de Mont-de-Marsan, à *Cardita Jouanneti,* on a rencontré, avec un certain nombre de vertèbres, les pièces suivantes : une caisse tympanique gauche de Mégaptère, en très bon état, & une plus roulée; la région pariéto-temporale gauche d'une Balénoptère plus petite que les espèces actuelles; la même région appartenant à un individu ou à une espèce plus petite; une molaire supérieure de *Zeuglodon cetoides;* un important fragment d'humérus appartenant à un Sirénien voisin de *Halitherium fossile* Gervais; enfin la région postérieure gauche du crâne d'un animal nouveau, présentant quelque parenté avec les Siréniens.

M. Flot fait remarquer que ces terrains des Landes qui ont déjà fourni, pour l'histoire des Cétacés, un grand nombre de documents intéressants, semblent recéler encore certaines espèces inconnues. Ce fait a d'autant plus d'importance que d'après certaines données empruntées aux récentes découvertes, nous pourrions peut-être trouver, dans l'étude des fossiles de cette région, de précieux renseignements sur la phylogénie des Cétacés.

Digitized by Google

L. BRAUD : **Trois siècles de l'histoire de Languedoc. — In-12 de 128 pages. En vente chez tous les libraires, à Toulouse. 1897.**

Dans une pittoresque préface toute à l'honneur de la *lin-guo Ramoundino* & du génie méridional, *Louis Ariste* présente ce petit ouvrage au public. C'est un petit livre moyenageusement illustré par M. Lavilledieu, jeune artiste déjà très loué, & écrit pour vulgariser l'histoire de la guerre des albigeois.

La lutte du Catharisme contre la Papauté, l'invasion du Midi par les croisés du Nord & les malheurs des derniers comtes de Toulouse y sont racontés avec beaucoup de couleur & d'éloquence, mais à un point de vue bien exclusif.

On ne saurait trop le regretter, car il est aussi alerte qu'intéressant, & emprunte un intérêt tout particulier à l'exposition du rôle joué par les masses populaires dans un drame dont on ne connaissait encore que les principaux acteurs. C. A.

H. MARCAILHOU D'AYMERIC : **Excursion dans les Pyrénées franco-espagnoles de Salau à Luchon par le val d'Aran,** pp. 151-172 du *Bulletin de la Société Ramond*, 31e année. 1896.

Ils ne sont pas nombreux les Ariégeois qui font des excursions dans leur montagne ; on compte sur les doigts d'une main ceux qui sont en mesure de nous les raconter. Dans l'Europe centrale, dans les Alpes de la Suisse & de l'Autriche, l'élan est général ; les jeunes gens, entraînés par l'exemple des anciens, sont passionnés pour l'alpinisme. Ils reçoivent d'ailleurs sur les choses de la nature une instruction supérieure à celle que nos programmes d'enseignement secondaire déterminent.

Nos sections du Club alpin bien lentement progressent ; elles ne comptent presque pas de membres dans les Pyrénées, le massif central, les Cévennes, la Montagne Noire, &c. Visiter son pays ne plaît pas au Français !

M. H. Marcaillou d'Aymeric, tout en étant fort dévoué à une laborieuse profession, trouve le moyen de continuer ses explorations botaniques de l'Ariège & des régions voisines. Il donne ainsi un exemple qui répond à bien des objections. En

Digitized by Google

juin dernier, il décida de franchir les monts franco-espagnols qui séparent le port de Salau de Bagnères-de-Luchon pour en étudier la topographie & la flore printanière ; l'excursion dura trois jours & s'effectua sans encombre, mais avec ces petites difficultés & ces embarras qui doublent le plaisir de la marche & du voyage.

Le récit de M. Marcailhou est absolument chronologique ; chaque pas en avant du savant touriste est noté à son heure & décrit. Les listes des plantes rencontrées alternent avec les descriptions pittoresques & topographiques les détails archéologiques. Tout cela est impossible à résumer, mais on le lit avec plaisir, & les touristes futurs auront un guide parfait.

Le val d'Aran possède déjà toute une littérature ; le mémoire de M. H. Marcailhou est, malgré sa brièveté, un des meilleurs qui lui ont été consacrés : *facta non verba*. C'est vraiment dommage que la pauvreté, j'allais dire la misère, de nos sociétés savantes les plus distinguées, — telles que la Société Ramond, — ne permette pas d'illustrer leurs volumes de quelques dessins & photographies lorsqu'une si belle occasion se rencontre. E. C.

HENRI DE FRANCE : **les Divertissements de nos pères.** *Recueil de l'Académie des sciences & belles-lettres de Tarn-&-Garonne*, 2e série, t. XI.

L'Académie de Montauban, fondée en 1809, a publié plus de cinquante volumes. Elle a donc droit à notre estime. C'est un cercle littéraire modeste & limité, assez dédaigneux de l'actualité, cultivant sans bruit un peu l'histoire & beaucoup la poésie. La vie exhubérante de sa voisine la Société archéologique fait ressortir le calme de l'Académie. Elle distribue tous les ans aux poètes de France & de Navarre un certain nombre de mentions honorables, quelques rares médailles de bronze ou d'argent, & de temps en temps une médaille d'or, car à cette Académie comme à bien d'autres en province, les corps élus ont supprimé les subventions, afin d'apprendre aux Français à mettre la main à la poche, ce qui n'est guère dans leurs habitudes & leur paraît vraiment pénible.

Dans le volume du *Recueil* que nous venons de recevoir,

Digitized by Google

deux articles seulement offrent un durable intérêt : l'un de Édouard Forestié sur *le bon vieux temps*, que nous retrouverons plus tard, & l'autre de M. Henri de France sur *les divertissements de nos pères*, qui mérite de nous retenir un instant.

Il y a plusieurs années que l'auteur réunit des notes à ce sujet, & ce n'est pas la première communication qu'il fait à l'Académie. Il s'est ainsi appliqué à remettre en mémoire quelques-uns des passe-temps de la société de notre ville depuis la fin du seizième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième. Cette fois, il s'attache particulièrement au théâtre de Montauban. C'est, en somme, une notice historique. Ce n'est qu'en 1740 que commença à germer l'idée d'avoir une salle spécialement destinée aux spectacles dramatiques, comiques ou musicaux. Il n'y avait alors à Paris que la Comédie-Française & l'Opéra; donc, Montauban n'était pas en retard, bien au contraire. C'était d'ailleurs, au dire du maire & premier consul de 1760, dans le texte de sa déclaration à cet effet, une des villes les plus considérables du royaume. C'est surtout le duc de Richelieu, gouverneur de Guyenne, qui favorisa le théâtre de Montauban. Agé de soixante-douze ans, grand seigneur, d'un esprit fort libéral, ami & correspondant intime de Voltaire, il adorait les arts & surtout les artistes..., les dames s'entend. Sa protection & son zèle se font sentir à cet égard jusqu'à la Révolution.

M. de France énumère une foule de faits curieux & instructifs sur l'inventaire du théâtre à diverses dates, le nom des comédiens, le sujet des pièces, l'heure du spectacle, l'éclairage de la salle, les procès de la troupe, les bals du carnaval, le droit des pauvres, les entrées de faveur & les petits profits du concierge.

Tout serait à citer! On en jugera par un extrait. M. Lescalopier, intendant de Montauban, eut à soutenir une formidable accusation. Quoiqu'on l'ignore généralement en France, il y avait alors une justice puissante sachant frapper les coupables si haut placés qu'ils fussent. Ce n'est que de notre temps qu'un préfet est supérieur aux cours d'assises. Lescalopier fut accusé d'avoir commis des malversations sans nombre & des abus de pouvoir. Il fut néanmoins tout simplement

Digitized by Google

comme aujourd'hui, changé de poste. Il passa de Montauban à Tours en 1756.

Mais quel était un des griefs qu'on avait contre lui?

Il avait voulu éclairer les rues de Montauban à l'imitation de Paris! & voici une page du dossier d'accusation : « Dirons-nous que M. Lescalopier peut avoir eu en vue de procurer dans Montauban plus de sûreté pendant la nuit quand il a fait placer des lanternes dans les rues? Mais quelque bonne intention qu'on veuille lui supposer, l'entreprise en est-elle moins condamnable?

« N'est-ce pas être tombé dans le ridicule de celui qui mettait la petite ville de Montauban en comparaison avec la capitale du monde?

« Rien, sans doute, de plus avantageux dans une grande ville que de l'éclairer pendant la nuit; mais rien de plus superflu, on peut dire de plus déplacé, dans une ville de province peu considérable.

« Le luxe & la molesse qui font prolonger bien avant dans la nuit les plaisirs de la soirée, & fort tard sur le repos de la nuit, sont les seules causes qui aient introduit cet usage, vraiment utile, dans les villes où les plaisirs, l'emportant sur les affaires, oblige celles-ci même de se prêter aux heures qu'il leur fixe & recule les repas du soir à une heure qu'on appelait anciennement indue. Nos pères ignoraient cette méthode de convertir le jour en nuit & la nuit en jour.

« Quelles n'ont pas été les suites de ce renversement? On se couchait de bonne heure dans les temps dont nous parlons... On ne doit regarder ni comme nécessaire ni comme utile pour le bien public, au moins dans les provinces, l'établissement des lanternes. » (*Charges du procès de M. Lescalopier*, 123-125, 1756.)

Voilà! Il y avait vingt-quatre ans que l'intendant Lescalopier avait allumé les lanternes! Sans doute, MM. les Officiers de la Cour des aydes de Montauban y voyaient clair, puisque les lumières du soir, comme ils le prédisaient, ont amené l'accroissement de l'immoralité dans toutes les classes de la société. Mais enfin les municipaux & habitants étaient complices de l'intendant, car ils faisaient des sacrifices pour augmenter

Digitized by Google

l'éclairage & même pour adopter dès 1774 « les lanternes à l'huile fabriquées à Lyon, afin d'éclairer le dessous des couverts pendant dix heures. »

L'éclairage de la salle de spectacle se faisait au moyen de chandelles & « de bougies. » La fonction de moucheur de chandelles attirait à son titulaire une foule de moqueries & de quolibets qui rendaient son service fort désagréable. Malheur à lui s'il lui arrivait d'éteindre une chandelle en la mouchant; le public, mis en joie, s'écriait : « Le diable mouche sa mère! » & la représentation se trouvait interrompue.

A Montauban, les lanternes étaient fournies par le directeur, la ville ne voulant entrer pour rien dans les dépenses d'exploitation. Les comédiens étaient chargés de l'entretien de l'éclairge, & ils restaient responsables des dégradations qui pouvaient être commises à l'immeuble de la communauté. En outre, ils payaient un droit par chaque représentation.

Les représentations en 1779 se donnaient un jour entre autre; les entr'actes étaient fort courts, puisqu'il n'y avait presque aucun changement de décors.

C'est en partie par le théâtre que la Révolution fut préparée. M. de France nous le montre en rappelant les sous-titres des pièces dramatiques de Voltaire, Marmontel & autres qu'on ne manquait pas de mettre en évidence. On allait jusqu'à introduire au théâtre, à titre gratuit, des adolescents du collège des jésuites pour saper l'enseignement des maîtres, de l'évêque & de son clergé.

On récolta ce qu'on avait semé. Emile C.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Les langues orientales et l'Académie de Bordeaux.

L'Académie de Bordeaux, dans sa séance du 4 mars, a délibéré au sujet de la création d'une chaire de langues orientales à la Faculté de cette ville. Voici l'extrait du procès-verbal :

« M. Jullian lit un mémoire sur l'*Histoire de l'orientalisme à Bordeaux*. Il montre que, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, la philologie orientale a eu dans notre ville des représentants dans l'enseignement & la science. En 1592, création d'un cours d'hébreu au collège de Guyenne; au dix-septième siècle, lectures d'hébreu au collège de la Madeleine; au dix-huitième siècle, travaux de Bellet & de Pacareau sur la philologie & l'archéologie orientales; au dix-neuvième siècle, livres de Lacour sur l'égyptologie & les Eloïm; études de Largeteau au Grand Séminaire; cours de Ladonne à la Faculté des Lettres; collections égyptiennes de Godard; enseignement de la Faculté de Théologie. Aujourd'hui, notre haut enseignement n'a plus de chaire d'orientalisme. Toutes les Universités étrangères ont la leur. Strasbourg a huit maîtres de langues orientales; Bordeaux, qui a 2,200 étudiants (Strasbourg n'en a que 1,100), n'en possède pas un seul.

« A la suite de cette lecture, l'Académie exprime le regret que l'enseignement public des langues & de l'archéologie orientale ne soit plus représenté dans notre ville. Elle émet le vœu qu'il puisse l'être un jour, & décide que ce vœu sera transmis à M. le Recteur de l'Université de Bordeaux. »

Le tribut des Andorrans au Gouvernement français.

La *questia* est le tribut que les Andorrans ont à payer au gouvernement français & à l'évêque d'Urgel, leurs deux suzerains. Aux termes des Paréages de 1278, l'évêque avait le droit de lever sur l'Andorre un tribut qui ne pouvait excéder deux mille sous maguelonniens. Les comtes de Foix, de leur côté, pouvaient lever sur le pays, l'année suivante, une contribution à leur bon plaisir, & ainsi d'année en année.

Digitized by Google

Plus tard, le tribut ou *questia* payé à la mitre d'Urgel fut fixé à 480 francs par an.

En France, en 1793, les agents de la République française refusèrent, comme entaché de féodalité, le tribut accoutumé. Le décret du 27 mars 1806, qui rétablit entre les vallées d'Andorre & la France « les anciens rapports d'administration, de police & de commerce », déclare qu'il sera nommé un viguier français & fixe à 950 francs le tribut que les Andorrans devront payer à la France qui leur garantit, en échange, certaines immunités douanières.

Actuellement, les Andorrans apportent à l'évêque de la Seo-d'Urgel 960 francs, les années *paires*. La France reçoit, les années *impaires*, un tribut double de celui de l'évêque d'Urgel, soit 1,920 francs, à raison de 960 francs par an. C'est cette somme qui a été versée, jeudi 22 avril, au Trésor français par les délégués andorrans.

En outre, les trois délégués chargés d'apporter la *questia* au préfet des Pyrénées-Orientales, délégué permanent de la France en Andorre, doivent renouveler entre les mains de ce dernier le serment de fidélité au nom des vallées d'Andorre.

On possède à Perpignan, dans les archives départemenlales, le procès-verbal de la prestation de serment des Andorrans reçue par le duc d'Epernay, au nom de Henri IV. Les délégués, à genoux, juraient sur l'Évangile fidélité & obéissance au souverain français.

Le cérémonial est moins compliqué de nos jours.

Contrairement à l'habitude, les délégués andorrans n'avaient pas revêtu le grand habit de cérémonie pourtant si pittorasque (culottes courtes, grand manteau noir, épée & bicorne) qu'ils portaient encore en ces dernières années.

Enfin, M. Edmond Robert, préfet des Pyrénées-Orientales, délégué permanent de la France en Andorre, avait dispensé les Andorrans de se mettre à genoux.

Le viguier français, M. Charles Romeu, assistait à la cérémonie du renouvellement du serment de fidélité.

Les Basques en Californie.

Les Béarnais, mais surtout les Basques, ont l'esprit d'aventure & se montrent fort enclins à l'émigration, espérant trouver au delà des mers une fortune rapide, & partout où ils se trouvent, nos compatriotes se groupent dans des associations fraternelles & amicales.

A ce titre, nous devons signaler la Société de secours mutuels *la Ligue d'Henri IV*, qui s'est formée à San Francisco (Californie) & qui compte à sa deuxième année d'existence quatre cent quatre membres.

Le banquet a eu lieu le 28 mars dernier, & M. Bergerot, secrétaire, après avoir fait l'exposé de la situation, a annoncé que le Conseil d'administration de *la Ligue* avait, à la réunion du 9 février, décidé de

Digitized by Google

décerner à M. P.-B. Bergès le titre de président honoraire de la société, & à lui offrir un diplôme d'honneur & un médaillon.

Le diplôme est un chef-d'œuvre magnifique dû au talent artistique d'un membre de *la Ligue*, M. Jules Godart Il est surmonté d'un portrait du patron de la Société & contient, en outre, dans son cadre modeste, une belle aquarelle du château d'Henri IV & une vue du Gave de Pau & des environs du château prise en aval du pont de Jurançon.

Le médaillon, fait par M. Liébert, est embelli d'un côté par un beau diamant & de l'autre par un buste d'Henri IV. A l'intérieur, il porte l'inscription commémorative.

La diminution du poisson.

On lit dans la *Feuille d'informations* du Ministère de l'Agriculture :

« Les 27,000 cours d'eau qui sillonnent notre territoire, les lacs, étangs & réservoirs qui occupent en France plusieurs milliers de kilomètres carrés, produisent-ils du poisson en rapport avec le colossal volume d'eau qu'ils roulent ou emmagasinent? Le doute n'est pas possible à cet égard : de toutes parts, on se plaint de la disparition générale du poisson dans nos rivières. »

Parmi les causes générales de cet état de choses, il faut compter l'accroissement de la navigation fluviale, les travaux accomplis pour l'alimentation des canaux & le déboisement, qui facilite l'évacuation trop rapide des eaux de pluie.

Le poisson ne disparaît pas encore, mais on le poursuit avec plus d'activité, & si la pisciculture, par ses procédés embryogéniques, n'était pas venue à la rescousse, le dépeuplement serait déjà général.

Les mulets Espagnols sont... Français.

Le département des Deux-Sèvres, les environs de Melle surtout, possèdent les mulets les plus résistants & les plus célèbres du monde entier. Toute l'Espagne classique, avec ses mules empanachées, est tributaire de la plaine poitevine. Les équipages pittoresques qui sont la joie des amateurs de couleur locale en Castille & en Andalousie sont de pure race française. Tous les maquignons espagnols connaissent le Poitou, beaucoup d'entre eux estiment davantage Melle ou Niort que Paris ou Bordeaux. Il y a quatre ans, pendant un séjour à Niort, on me présenta à l'un de ces marchands de mulets, vêtu d'une veste courte & d'un chapeau rond :

— C'est un président de République, me dit mon cicerone, le professeur d'agriculture des Deux-Sèvres.

Et comme je regardais mon homme avec étonnement, il ajouta :

— C'est le viguier d'Andorre.

En effet, ce premier magistrat de la petite République faisait un

Digitized by Google

commerce considérable de mulets & de mules. Les Andorrans prennent une part importante dans ce mouvement spécial d'affaires entre la France & l'Espagne, mais ils sont naturellement moins nombreux que les autres Ibères.

Le mulet du Poitou est donc l'objet d'un grand trafic, les animaux sont enlevés au fur & à mesure de leur production pour être envoyés de l'autre côté des Pyrénées. Le Poitou & la Gascogne fournissent de 15 à 18,000 mules par an à l'Espagne. Les mulets peu prisés dans ce dernier pays, sont acquis par les pays du Sud-Est où ces bêtes puissantes conduisent les charrois sur les routes montueuses.

Le phylloxera en Espagne.

La feuille d'informations du ministère de l'agriculture donne des détails sur les ravages causés en Espagne par le phylloxera, & sur les mesures prises pour y remédier sur divers points.

La province de Lérida a opposé jusqu'à ce jour une assez forte résistance à l'invasion phylloxérique. Dans le nord de cette contrée, les terrains montagneux & agrestes ont été épargnés; dans le midi, au contraire, la plaine vaste & fertile est à l'heure actuelle plus ou moins contaminée; le centre de la province, dont le rendement vinicole était & est encore le plus élevé, est à son tour depuis deux ou trois ans à peu près complètement envahi, & cette année les taches phylloxériques se sont étendues avec une grande rapidité aux environs de Lérida.

D'nne façon générale, aucune mesure n'a été prise pour enrayer le fléau. Quelques cépages américains plantés sur différents points ont cependant donné de bons résultats.

Les anciennes vignes, qui occupaient autrefois une surface de 40,000 hectares dans la province de Gérone, ont été toutes anéanties. La reconstitution des vignobles en plants américains, commencée un peu avant 1893, n'a pas augmenté depuis trois ans; elle est aujourd'hui d'un peu plus de 5,000 hectares. Il faut attribuer cet état de choses à la baisse continue du cours des vins, qui n'a cessé de s'accentuer en Espagne depuis la revision des tarifs douaniers jusqu'en 1895.

Dans la province de Barcelone, sur les 130,000 hectares environ dont se composait l'ancien vignoble de la province, il n'en reste plus aujourd'hui que 5,000, qui sont eux-mêmes contaminés & menacés de destruction. Ils sont situés le long du littoral & ils n'ont qu'une étendue très réduite du côté de l'intérieur.

La défense des vieilles plantations par les insecticides a été peu appliquée & diminue d'année en année. Aucune reconstitution n'a été tentée dans les sables, l'application des insecticides étant trop coûteuse & la nature des terrains ne se prêtant pas à l'immersion. Au contraire, la plantation de cépages américains & le greffage avec les

Digitized by Google

vignes du pays ont pris & prennent chaque jour un développement prodigieux, malgré le travail & les frais qu'ils entraînent. On compte actnellement 40,000 hectares environ de vignes nouvellement replantées. Ce système donne dans cette province de très bons résultats, & l'on espère que dans un délai de quelques années la production du vin atteindra les chiffres antérieurs.

Le déboisement frénétique.

Quand nous disions, à qui voulait l'entendre, que l'on déboisait trop! M. V. Urbain, le savant chimiste & répétiteur à l'École centrale, vient de publier une très intéressante note à ce sujet, dans un volume de l'encyclopédie Léauté, intitulé : « Les Succédanés du chiffon. « Pendant le cours de l'année 1895, dit-il, on a constaté que la France & l'Angleterre avaient manufacturé plus de 400,000 tonnes de pâte chimique, avec des bois importés de Suède & Norvège.

Ce chiffre doit attirer l'attention des économistes, car il représente le rendement en cellulose des pins ou des sapins, âgés de trente ans au moins.

Un pin de trente-cinq à quarante ans de belle venue ne cube pas plus d'un mètre cube. Lorsqu'il aura été ébranché, écorcé, &c., il ne pourra donc former plus de 150 kilogrammes de pâte mécanique, propre à la papeterie.

Il en résulte qu'un journal à grand tirage absorbe, à lui tout seul, une centaine d'arbres par numéro, en attribuant à son papier, moitié de la pâte de bois chimique & moitié de la pâte de bois mécanique. Dans un demi-siècle, toutes les forêts d'Europe auront été fauchées et... imprimées à fond; le bocage sera sans aucun mystère & les rossignols de muraille seront le dernier souvenir de leur poétique espèce. Ajoutons, pour terminer au point de vue statistique, que la consommation du papier, dans le monde entier, a atteint, en 1895, 1,500,000,000 de kilogrammes, toujours d'après M. Urbain. Le chiffon est devenu une rareté, & il faut recourir à la paille, à l'alfa, à l'aloès & à l'ortie.

Mort de M. d'Abbadie.

M. d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences pour la section de géographie & de navigation, & du Bureau des longitudes, est mort à Paris, dans son domicile, rue du Bac, 120, avant d'avoir accompli sa quatre-vingt-septième année.

M. Antoine-Thomson d'Abbadie était né à Dublin, le 3 janvier 1810, d'une famille des Basses-Pyrénées, établie momentanément en Irlande & qui rentra en France au commencement de 1813.

En 1835, M. Antoine d'Abbadie se rendit au Brésil avec une mission de l'Académie des sciences. A la fin de l'année suivante, il vint retrouver son frère à Alexandrie, & tous deux entreprirent un voyage d'exploration en Ethiopie.

Digitized by Google

Ils séjournèrent de 1837 à 1845 & de 1845 à 1848 dans le pays des Gallas, où les retrouva leur frère Charles, accouru pour les rechercher sur le bruit de leur mort répandu en Europe.

Les observations de MM. Antoine & Armand d'Abbadie relativement aux sources du Nil, à l'ethnographie & à la linguistique, présentent un haut intérêt. Les plus importantes ont été tirées du *Bulletin de la Société de géographie* & publiées en 1849 avec ce titre : « Notes sur le haut fleuve Blanc. »

Antoine d'Abbadie fut fait chevalier de la Légion d'honneur le même jour que son frère Armand (27 septembre 1850).

Il fut élu par l'Académie des sciences le 22 avril 1867, & nommé membre du Bureau des longitudes le 9 août 1878.

C'est lui qui fut chargé d'aller observer à Saint-Domingue le passage de Vénus sur le soleil, le 15 octobre 1882, &, malgré son grand âge, il réussit pleinement dans cette entreprise qui fut particulièrement difficile & dangereuse.

Ses principaux ouvrages sont : « Géodésie d'une partie de la haute « Etiopie, Observations relatives à la physique du globe au Brésil & « en Etiopie, & un Dictionnaire de la langue amharriena (l'Amhara « est une province d'Abyssinie). »

Aux termes d'une donation entre vifs, en date du mois de janvier 1896, à la mort de Mme d'Abbadie, l'Académie des sciences entrera en possession de la fortune des deux époux, la propriété d'Abbadie qui est située près d'Hendaye & un capital produisant une rente de 40,000 fr., à la condition de confectionner en cinquante ans un catalogue de 500,000 étoiles.

A la séance de l'Académie des sciences du 27 janvier 1896, M. Cornu, qui occupait le fauteuil de la présidence, adressant au savant les remerciements de la Compagnie, s'exprime ainsi :

« L'Académie veillera à l'observation scrupuleuse des travaux préparés dans votre observatoire d'Abbadie, en particulier à l'exécution de ce grand catalogue d'étoiles commencé par vos soins & des études sur la direction de l'intensité de la gravité focale. »

En même temps, il remettait à M. d'Abbadie une médaille portant d'un côté l'image du grand Arago, de l'autre la mention de la donation faite & les remerciements de la Compagnie.

Le corps a été transporté à la gare d'Orléans & de là dirigé sur Hendaye, puis sur le château d'Abbadie (Basses-Pyrénées), où a eu lieu l'inhumation.

Mort de M. de Mas-Latrie.

M. de Mas-Latrie était né à Castelnaudary (Aude), le 9 août 1815. Après avoir fait son droit à Paris, il suivit les cours de l'École des Chartes, de 1835 à 1838, &, en 1841, il reçut du ministre de la guerre la mission de recueillir des documents sur les relations des chrétiens &

Digitized by Google

des Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen-Age. Il voyagea pendant quatre ans en Italie, en Sicile & en Espagne, & publia à son retour le résultat de ses recherches.

En 1849, il remporta un prix de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres sur cette question : « Écrire l'histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan. » Quatre ans plus tard, il devint secrétaire-trésorier de l'École des Chartes, puis répétiteur général & enfin sous-directeur des études.

Appelé plus tard aux fonctions de chef de section législative & judiciaire aux Archives nationales, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres en 1865. Il avait obtenu auparavant plusieurs distinctions académiques : un prix en 1853, une médaille au concours des antiquités nationales en 1850, le premier & deuxième prix Gaubert en 1862 & 1876. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1851 & officier depuis 1879.

M. de Mas-Latrie avait publié un grand nombre de mémoires, lettres, rapports, articles, insérés dans des revues spéciales.

Ses principaux ouvrages sont : « Chronique historique des papes, des « Conciles généraux & des Conciles des Gaules, 1841 ; Histoire de l'île « de Chypre sous les Lusignan, 1852-1861 ; Traités de paix & de com- « merce concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de « l'Afrique septentrionale au Moyen-Age, 1865 ; Du droit de marque « & du droit de représailles au Moyen-Age, 1867 ; Histoire de France, « continuation de l'œuvre d'Anquetil, depuis la mort de Louis XVI « jusqu'en 1837 ; Dictionnaire de statistique religieuse, &c. »

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 5845

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées. et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges, ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30 JOURS**

PRIX DES BILLETS : 1re CLASSE, **163** FR. **50**. — 2e CLASSE, **122** FR. **50**

La durée de ces différents Billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des Billets **Aller** et **Retour** de 1re et 2e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

SAISON 1897

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du **1er Mai au 31 Octobre**, il est délivré à toutes les gares du réseau des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits**, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet (Sainte-Marguerite), **Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes** (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), **Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon** (Belle-Isle-en-Mer), **Lorient** (Port-Louis, Larmor), **Quimperlé** (Pouldu), **Concarneau** (Beg-Meil, Fouesnant), **Quimper** (Bénodet), **Pont-l'Abbé** (Langoz, Loctudy), **Douarnenez, Châteaulin** (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de **40 °/o** en 1re classe, de **35 °/o** en 2e classe et de **30 °/o** en 3e classe.

La durée de validité de ces Billets **(33 jours)** peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de **10** jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à **10 °/o** du prix du Billet.

Exceptionnellement :

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de **Saint-Nazaire** (inclus) au **Croisic** et à **Guérande** inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre **Nantes** et **Saint-Nazaire**, dans les bateaux de la *Compagnie de la Basse-Loire*.

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà de **Vannes** vers **Auray** aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : **Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden** et **Quimper**.

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de **Vannes** est autorisé à s'arrêter à **Questembert** à l'*aller* et à repartir de ce point au *retour*.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'*aller* ou au *retour*, pendant 48 heures, soit à **Nantes**, soit en deçà.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires comportent une réduction de **20 °/o** sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare trois jours avant celui du départ.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE ET DANS LE LIMOUSIN

Avec arrêt facultatif à toutes les Gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre, du *1er Juin au 30 Septembre*, des billets d'**EXCURSION EN AUVERGNE** et dans le **LIMOUSIN**, valables pendant 30 jours, au départ des gares dénommées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comportant les itinéraires **A**, **B** et **C**, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire **A** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains du Mont-Dore et de la Bourboule), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges** (par **Tulle, Brive** et **Saint-Yrieix**, ou par **Eymoutiers**), **Vierzon** ;

2° Le parcours, aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est **Vierzon** pour les points de départ **Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers** et **Nantes** ; **Saint-Sulpice-Laurière**, pour le point de départ **Poitiers** ; **Limoges-Bénédictins**, pour le point de départ **Angoulême** ; **Brive**, pour les points de départ **Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse.**

ITINÉRAIRE B

L'Itinéraire **B** comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à **Vierzon** ;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**), **Vierzon.**

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire **C** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**) ;

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est **Limoges-Bénédictins**, pour les points de départ **Poitiers** et **Angoulême** ; **Brive**, pour les points de départ **Bordeaux** et **Périgueux** ; **Capdenac**, pour les points de départ **Agen, Montauban** et **Toulouse.**

PRIX DES BILLETS

GARES DE DÉPART	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
PARIS	98 »	73 »	120 »	90 »	» »	» »
ORLEANS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
BLOIS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
TOURS	91 »	68 »	113 »	85 »	» »	» »
LE MANS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
ANGERS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
NANTES	113 »	87 »	133 »	104 »	» »	» »
POITIERS	91 »	68 »	» »	» »	91 »	68 »
ANGOULEME	91 »	68 »	» »	» »	86 »	64 »
PERIGUEUX	86 »	64 »	» »	» »	81 »	60 »
BORDEAUX	98 »	73 »	» »	» »	98 »	73 »
AGEN	98 »	73 »	» »	» »	91 »	68 »
MONTAUBAN	98 »	73 »	» »	» »	86 »	64 »
TOULOUSE	103 »	77 »	» »	» »	91 »	68 »

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/o du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire, des Billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, aux prix réduits du Tarif G. V. n° 2.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le Chemin de fer.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des Bords de la Loire

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la Ligne de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **86** FRANCS. — 2e CLASSE, **63** FRANCS

DURÉE : **30 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic-Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre **Nantes** et **Saint-Nazaire** peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de la validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **54** FRANCS — 2e CLASSE **41** FRANCS

DURÉE : **15 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré, à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. nº 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

A Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie

ET A TOUTES LES GARES ET STATIONS DU RÉSEAU D'ORLÉANS

Pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du :

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65. — TOULOUSE

Digitized by Google

AVIS AUX FUMEURS

Si vous voulez prévenir et combattre tous les accidents occasionnés par le **Tabac**, prenez les **Pastilles antinicotiques** du docteur TEULIÈRE, indispensables aux Fumeurs.

Prix de la boîte : 0 fr. 60 ; par la poste : 0 fr. 70

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, Toulouse

ON TROUVE

dans la même pharmacie les préparations antinicotiques suivantes :

VIN ANTINICOTIQUE

SIROP ANTINICOTIQUE

ET LIQUEUR ANTINICOTIQUE

VIN RECONSTITUANT

DU DOCTEUR TEULIÈRE

à l'Essence de viande, au Quinquina, à la Coca et au lacto-phosphate de chaux.

Nous avons fait préparer, d'après une méthode tout à fait spéciale, un extrait de viande absolument inaltérable et tellement privée de toutes les parties fibreuses de la chair, que nous n'avons pas hésité à lui donner le nom **d'essence de viande**.

Unie aux éléments de **quinquina**, de la **coca du Pérou** et du **lacto-phosphaté de chaux**, cette **essence de viande** nous a permis de donner la formule d'un vin d'une tonicité exceptionnelle, et qui répare promptement les forces des anémiques, des convalescents et des enfants chétifs et sans appétit.

Prix de la Bouteille : 5 fr.

Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs 75

VENTE EN GROS :

Phamacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, 9, TOULOUSE

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions

Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE

St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[é])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, Place du Capitole, à Toulouse.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et sont débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE**.

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard**, à Toulouse et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

HENRI SUDAN

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

VENTE DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue Valade, 38, à Toulouse.*

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

RUE DES TOURNEURS, 45, TOULOUSE.

FLORE

ANALYTIQUE ET DESCRIPTIVE

DES

CRYPTOGAMES CELLULAIRES

(MOUSSES, HÉPATIQUES, CHAMPIGNONS, LICHENS, ALGUES)

DES ENVIRONS DE TOULOUSE

TABLEAUX DICHOTOMIQUES

POUR LA DÉTERMINATION FACILE DES ESPÈCES

PAR

E. PÉE-LABY

DOCTEUR ÈS SCIENCES NATURELLES

Chef des Travaux de Botanique à la Faculté des Sciences de Toulouse

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences de Toulouse (Grand-Prix d'Histoire naturelle), Honoré d'une subvention du Ministère de l'Instruction publique, d'une souscription du Conseil général de la Haute-Garonne et du Conseil municipal de la ville de Toulouse.

Un volume in-8° de 262 pages. — Prix : 6 fr.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRENEES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs; Secrétaire de la Rédaction : Émile Cartailhac.

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 2e LIVRAISON DE 1897

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Abrégé de l'Histoire de Languedoc, par M. Ernest Roschach, archiviste de la ville de Toulouse..... 113

La mort et l'autopsie du marquis Jean-Pierre Gaston de Foix-Rabat (1671), par M. Doublet, professeur agrégé au Lycée de Nice.. 140

Etat du Mas d'Azil après les guerres de religion, par M. l'abbé Cau-Durban..... 149

VARIÉTÉS

Notre Midi à la réunion des Sociétés savantes..... 170

Les Pyrénées à l'Opéra : Messidor. — La vallée de Bethmale, par M. J. de Lahondès..... 182

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE.

J.-P. Cros-Mayrevieille. Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne. (C. r. par M. G. Jourdanne)..... 189

Elias Zerolo. Legajo de Varios. (C. r. par le comte de Saint-Saud)..... 194

Arthur Osona. Guia itinerario de toto la regio del Valles. (C. r. par le même)..... 195

Léon Flot. Les cetaces fossiles de l'Aquitaine..... 196

L. Braud. Trois siecles de l'histoire de Languedoc. (C. r. par C. A.)..... 197

H. Marcailhou d'Aymeric. Excursion dans les Pyrenées franco-espagnoles. (C. r. par E. C.)..... 197

Henri de France. Les divertissements de nos péres. (C. r. par E. C.)..... 198

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Les langues orientales et l'Académie de Bordeaux. — Le tribut des Andorrans au gouvernement français. — Les Basques en Californie. — Les mulets espagnols sont français. — Le phylloxera en Espagne. — Le déboisement frenetique. — Mort de MM. d'Abbadie et de Mas-Latrie..... 202

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE
DES
PYRÉNÉES
FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IX
1897, 3e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement..... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'Abonnement & toutes les Communications au Directeur de la REVUE, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
FOIX, Gadrat. — BORDEAUX, Féret & Fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE DU FÉLIBRIGE

PAR GASTON JOURDANNE

Depuis longtemps le besoin se faisait sentir d'un livre présentant un tableau d'ensemble des débuts et de l'expansion de l'idée félibréenne. Beaucoup de personnes, en effet, en sont encore à se poser ces questions : Qu'est le Félibrige ? qu'a-t-il fait ? où veut-il en venir ? Toutes ces questions sont traitées dans le présent ouvrage. Plus de 300 félibres y sont cités avec la mention de leurs œuvres. Dans une partie spéciale intitulée : *Notes et Documents*, ont pris place des renseignements curieux sur les *Troubaires*, les *Patoisants*, les Fêtes félibréennes, le *Félibrige à l'étranger*, etc., qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Enfin 25 portraits hors texte en font un recueil des plus précieux (300 pages environ, format in-8°).

Cet ouvrage de grand luxe a été tiré à un très petit nombre d'exemplaires :

200 sur papier simili-japon.....	7 fr. 50
80 sur papier de Hollande.....	10 »
20 sur papier de Hollande, grande marge.	20 »

Une grande partie de l'édition est déjà souscrite par des libraires de Paris et de l'étranger. Le présent avis est destiné à prévenir les félibres de l'apparition de l'ouvrage. Ceux qui voudront le recevoir sont priés d'envoyer, dans le plus bref délai, le montant de leur souscription à M. Achille ROUQUET, aux bureaux de la *Revue méridionale*, rue Victor-Hugo, 3, Carcassonne, car les prix de l'ouvrage seront prochainement majorés.

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

COSAS DE ESPAÑA

Il n'est pas toujours facile, en voyage, de sortir des chemins battus. Aux uns, le manque de connaissance du dialecte impose un obstacle infranchissable, aux autres, c'est le défaut de temps. Ceux-ci ne connaissent personne dans le pays, & ce n'est pas avec les *cicerones* embusqués au coin d'un monument, ni avec les indications, plus ou moins archéologiques, d'un *Guide Joanne* qu'on peut se rendre compte du caractère individuel d'un peuple.

Lorsque des savants comme M. Desdevizes du Désert ou M. Mérimée parcourent une région, leur seul objectif est la reconstitution d'un ancien état de mœurs ou le côté spécial d'une littérature. Il en résulte d'excellents travaux, mais d'une nature toute particulière, qui ne touchent point à l'état des esprits tel qu'il existe actuellement. Et toujours subsiste ce point d'interrogation : que pense l'Espagne contemporaine? Est-elle en train de se perfectionner & de suivre la progression imposée aux nations modernes sous peine de déchoir?

Je n'ai pas la prétention d'apporter la réponse à ces questions. Mais j'ai eu la bonne fortune de voir récemment d'assez près quelques-uns des personnages les plus importants de ce pays; je veux essayer de me rappeler leurs conversations d'une part, mes impressions personnelles de l'autre.

Entre temps, j'ai eu des données sur des coutumes qui ten-

Digitized by Google

dent à disparaître, sur des usages locaux peu connus en Espagne même.

Il y aura sans doute, en ce pêle-mêle de notes, des détails qui jureront d'être rapprochés. Peu m'importe. Peut-être certains de ces coups de crayon offriront quelque intérêt, comme (toute proportion gardée) ces esquisses de Goya où se révèle une société effacée.

Cosas de España les appellerai-je, car ce mot embrasse tout : courses de taureaux, *funciones* religieuses, état d'esprit social, discussions sur la forme de gouvernement. Je préviens donc qu'on va trouver de tout ici, & dans le plus grand désordre, mais uniquement ce qui est relatif à l'Espagne actuelle.

De la forme gouvernementale.

Elle est généralement acceptée, & il faut faire justice de la légende d'après laquelle les partis politiques se sont chevaleresquement inclinés devant cette Régence féminine qui protège un Roi de dix ans. Ce que l'Espagne veut, ce n'est pas tant la dynastie des Bourbons (nous le montrerons plus loin) que la tranquillité. C'est très résolument, mais avec beaucoup de sens pratique qu'elle s'abrite sous le couvert d'une monarchie constitutionnelle. Derrière le Roi il y a un conseil de ministres, des fonctionnaires, un ordre de choses établi; pas n'est besoin d'aller au delà. A la suite des ministres, ou à leur tête, comme on voudra, il y a le Congrès des députés & le Sénat. Tout cela administre d'une façon, en somme, assez libérale, fait marcher le *char de l'Etat* (avec quelques abus qui sentent le vieux régime arbitraire séculairement imposé), mais, en définitive, le système constitutionnel est à peu près appliqué; il y a des changements de ministère, il n'y a plus ni révolutions ni *pronunciamientos*. Canovas est à la tête des monarchistes conservateurs, Sagasta dirige les monarchistes libéraux. Quand l'un sort du pouvoir, l'autre y rentre; & il y a une tendance marquée à ne plus, comme jadis, bouleverser l'administration de fond en comble, parce que le ministère est changé. Que faut-il de plus, pour le fonctionnement rela-

Digitized by Google

tivement correct de la machine gouvernementale, que l'évolution de ces *whigs* & de ces *tories* dans un pays qui, depuis 1812, a pataugé du *rey netto* à l'anarchie complète, qui a subi toutes les crises où un peuple peut passer : la royauté absolue, la dictature militaire, le gouvernement des *camarillas*, &, brochant sur le tout, la guerre civile dans toute son horreur?

Le personnel politique est généralement fort distingué. Sauf aux généraux, & encore beaucoup d'entre eux sont des savants, on ne pardonne point à quiconque veut jouer un rôle dans son pays de n'avoir pas une haute culture intellectuelle. Canovas n'est point un vulgaire politicien; c'est un lettré éminent, un critique d'art des plus compétents; Victor Balaguer, à ce point de vue, est hors ligne, & nous reprendrons autre part ce qui le concerne; Zorilla, Castelar sont assez appréciés pour que nous n'y insistions pas. Pi y Margall n'est pas un inconnu pour ceux qui se sont occupés de philosophie sociale.

Un homme fort distingué me demandait à mon retour : « Que pense-t-on, là-bas, de la France? » La vérité est qu'on n'en pense rien du tout, pas plus qu'on ne se préoccupe des autres nations européennes. Collectionnez les journaux qui se *crient* à la *Puerta del Sol*, rue d'Alcala ou rue Mayor, vers les six heures du soir; vous y verrez des détails sur la *Cour*, sur le monde parlementaire, sur les théâtres, sur les courses de *toros* & par-dessus tout sur les Philippines ou Cuba, mais de politique étrangère peu ou point. *Heraldo, Liberal, Imparcial*, quelles que soient leurs tendances, s'inquiètent peu de ce qui se passe hors de chez eux. Et, en somme, cela se comprend; qu'ont-ils à faire en Europe? Leur situation géographique les a placés au bout du monde, si je peux m'exprimer ainsi, & leur terre est assez riche pour les nourrir, eux & quelques millions d'habitants de plus, s'ils avaient la chance de les avoir.

Digitized by Google

De la terre & de la population.

Mais voilà précisément le problème ; il faudrait à la terre d'Espagne des travailleurs plus nombreux, & le malheur des événements veut qu'au lieu de les attacher au sol, la circonscription prenne les jeunes hommes, sitôt formés, pour les envoyer à Cuba ou aux Philippines. On parle de 150,000 ainsi expédiés en moins de trois ans.

Je ne conteste pas que ces possessions ne soient deux joyaux coloniaux hors ligne, débris, au reste, bien infimes du plus bel empire colonial que jamais posséda une nation européenne. L'amour-propre, le point d'honneur font aux Espagnols un devoir de maintenir le drapeau de la métropole. Mais s'il est permis de disserter sur des événements futurs, on peut prévoir deux choses :

1° Les Philippines resteront une possession espagnole ;

2° Cuba échappera à l'Espagne. Non qu'elle devienne américaine, comme certains l'ont dit. Les Cubains se serviront de l'Amérique pour se libérer de l'Espagne, & ils y arriveront. Macéo est mort ; il sera remplacé, car il n'y a plus d'hommes indispensables ou nécessaires. Cuba deviendra cubaine, c'est-à-dire autonome ; voilà le fin fond, la raison d'être de tous ces mouvements. Ni Campos ni Weyler ne pourront arrêter l'évolution, qui durera plus ou moins de temps, qui sera plus ou moins douloureuse, mais qui est fatale.

L'Espagne se doit à elle-même de succomber avec honneur à Cuba. Mais une fois cela fait, une fois l'honneur du drapeau dégagé, elle doit se renfermer dans la contemplation de *son intérieur.*

Elle doit d'abord refaire sa population, ce qui n'est pas un mince problème, car on court des heures entières, en chemin de fer, sans voir même une maison. *Despoblados!* terres dépeuplées, & aussi terres incultes, voilà le vrai mal dont souffre ce peuple.

On peut comparer l'expulsion des Maures avec celle qui fut le résultat de la révocation de l'Edit de Nantes. Je mets en fait

Digitized by Google

qu'on ne saura jamais ce que cette inique révocation a coûté à la France; mais après plusieurs siècles, on peut apprécier ce que l'expulsion musulmane a coûté à l'Espagne.

Qu'ils le veuillent ou non, les Espagnols sont les descendants des Maures; le côté original de leur art leur vient de ces ancêtres, & il n'y a vraiment pas de quoi en rougir, car la civilisation orientale fut bien en avance, du neuvième au treizième siècle, sur la civilisation catholique. Le catholicisme de Philippe II, son inquisition, enfin son système de gouvernement (je laisse à Léo Taxil les variations plus ou moins inédites sur Torquemada & ses auto-la-fé), ont appauvri l'Espagne pour des siècles.

La Révolution qui supprima les couvents en Espagne savait parfaitement ce qu'elle faisait. Sans les moines, les esprits les plus éclairés auraient parfaitement accepté la dynastie napoléonienne. Je ne dis pas que tout y fût parfait; mais, en somme, Joseph Bonaparte valait bien ce pleutre qui se nommait Ferdinand VII & remercia le peuple qui lui avait conservé sa fidélité à travers les plus terribles épreuves, en lui infligeant le gouvernement le plus abominable qui se puisse imaginer, comme système arriéré, comme absolutisme personnel. Joseph Bonaparte eût peut-être été emporté en 1815, mais au moins eût-il fait pénétrer en ce pays quelques effluves du vent régénérateur des libertés modernes.

Quoi qu'il en soit, l'Espagne devra, le plus tôt possible, se renfermer en elle-même. Son sol est d'une admirable fertilité. C'est une chose curieuse, lorsqu'on va, par exemple, de Saragosse à Pampelune, de voir, d'un côté, l'aridité la plus irritante, de l'autre, la fécondité la plus luxuriante, & tout cela, parce que l'Èbre, sur son passage, fait naître la verdure. L'*Espagne meurt de soif;* ces immenses plaines, que brûle le soleil, pourraient, avec quelques irrigations, devenir des greniers d'abondance. Or, les irrigations sont la plus intelligente application agricole que les Maures aient faite dans leur conquête. On n'a qu'à parcourir le Roussillon, la Catalogne, les *huertas* de Valence & de Grenade, terres de prodigieux & d'admirable rapport, pour se convaincre que la Péninsule ibérique eût été & fût demeurée le pays le plus riche d'Europe

Digitized by Google

si elle avait, au lieu d'expulser les Maures, continué à mettre en pratique les procédés d'agriculture (& les autres) qu'ils lui ont enseignés. N'a-t-elle pas pour cela d'admirables fleuves, l'Èbre, le Guadalaviar, le Guadalquivir, la Guadiana, le Tage, le Douro? L'Espagne, sillonnée de canaux, se transfigurerait; elle a le soleil, elle pourrait avoir l'eau. Notez qu'elle possède pour cette œuvre de régénération (le mot n'est pas trop fort) un facteur tout-puissant, les merveilleuses qualités de sa race agricole, sobre au plus haut degré & d'une incomparable vaillance au travail. Tous les propriétaires français qui l'ont vue à l'œuvre s'accorderont à cet égard.

Et son gouvernement doit d'autant plus ardemment s'atteler à cette besogne que le phylloxera, poursuivant son tour d'Europe, a, depuis un temps appréciable, franchi les Pyrénées & que sa présence ne peut plus être niée.

Des classes sociales.

On a dit qu'au temps de Napoléon Ier & même jusqu'à la Révolution de 1868, l'Espagne se composait d'une classe (aristocratie ou bourgeoisie supérieure) relativement éclairée, & d'une masse moutonnante sans aucune culture, proie exclusive des fanatiques du passé. Ce devait être vrai. L'empreinte cléricale & absolutiste était si séculairement profonde qu'elle ne pouvait être extirpée du jour au lendemain.

Mais les chemins de fer (si lentement qu'ils marchent), le télégraphe, le téléphone commencent à faire leur œuvre *tras los montes* comme partout ailleurs. Les voyageurs de commerce, que Gambetta prisait si fort comme véhicules des idées modernes, commencent à devenir une quantité non négligeable. De simples confiseurs sont députés aux Cortès. En somme, la classe secondaire, agissante, mouvementée, relativement instruite (celle qui domine en France pourrait-on dire) commence à faire sentir son influence. C'est celle qui, hier encore, était du peuple, qui porte avec elle des idées un peu étroites d'exclusivisme bourgeois, mais forme la réserve profonde d'une nation. C'est celle avec laquelle gouvernements, aristocratie de

Digitized by Google

naissance & de talent, sont obligés de composer. Que donnera-t-elle? La question n'est pas là. L'essentiel est qu'elle se forme pour le pays que nous examinons. Peut-être galvanisera-t-elle ce peuple des campagnes qui, lui, en est encore au temps de Ferdinant VII, des processions & des miracles.

Car l'aristocratie de naissance paraît, là-bas, aussi profondément atteinte que sur les bords de la Seine. Pour quelques familles qui ont conservé une fortune en rapport avec leur blason, que d'autres sont descendues! Elles se réfugient dans l'armée, dans la diplomatie, fort peu dans l'Église; mais tous ces débouchés finiront par devenir insuffisants, même avec les emplois de cour qui sont cependant nombreux.

Comme la royauté n'a que peu ou point cessé de subsister en Espagne, & qu'un des principaux privilèges royaux est de faire des nobles, d'assez nombreux anoblissements ont comblé les vides survenus dans l'ancienne aristocratie. Tout le monde a plus ou moins entendu parler des ducs de Valence, de Rianzarès, de la Torre, de la Victoire, du comte de Reus, & de bien d'autres dont l'élévation est presque récente.

Et puisque nous sommes sur cette question des titres nobiliaires, constatons qu'en la monarchique Espagne on est autrement sévère qu'en la France républicaine. En France, lorsqu'un père de famille est, par exemple, marquis, chacun de ses fils, suivant l'ordre de naissance, s'intitule comte, vicomte ou baron, ce qui est, au reste, absolument contraire aux principes héraldiques, car un marquis n'est pas comte & son titre est indivisible. Dans les familles espagnoles, l'aîné seul hérite du titre, les autres enfants portent simplement le nom patronymique. Ainsi, des fils du duc de la Torre, l'aîné seul serait duc, les autres seraient messieurs Serrano tout court.

Autre chose. Pour prendre le titre de son père, le fils aîné doit verser certains droits au Trésor. J'ai connu un jeune attaché d'ambassade qui possède un des titres les plus retentissant d'Espagne; son défaut de fortune l'oblige à s'appeler M. X... tout simplement. Il est invité à la Cour, la Régente l'appelle: « Mon cher Comte », mais c'est courtoisie pure & il ne peut relever un titre qui lui donnerait droit à une couronne fermée.

Digitized by Google

On voit aussi les Dangeau qui ont pour mission de raconter dans la presse les faits & gestes de la Cour s'étendre avec complaisance sur les grands-cordons ou autres insignes portés par tel ou tel dignitaire. Mais dans la rue, au théâtre & même dans le monde, à moins que ce ne soit en une soirée de grand gala, vous ne verrez jamais un Espagnol porter ses décorations.

A côté de grandes fortunes territoriales, débris des anciennes splendeurs nobiliaires, la grande industrie, le haut commerce, la Banque commencent à faire leur apparition. Evidemment, nous ne prétendons point que cette aristocratie financière ait des idées bien démocratiques, mais, par la force même des choses, elle doit avoir des aspirations plus modernes que celles qui ont cours dans les salons des ducs de Medina-Celi ou de Villahermosa.

J'ai dit que le peuple en était encore à l'état de masse moutonnante & arriérée; je crois que cela dépend beaucoup des régions & que l'instruction est fort inégalement développée. Je ne dirai pas que l'extension de la presse soit un criterium absolu pour juger du degré de l'instruction populaire, mais on peut admettre qu'elle puisse servir de présomption. Or, dans les plus petits centres j'ai constaté l'existence de journaux locaux, certains assez bien rédigés; & tandis que j'ai rarement vu des paysannes françaises lisant le journal, j'ai vu, à diverses reprises, des paysannes espagnoles lisant le leur, ce qui prouvait au moins qu'elles savaient lire. Et quand les femmes savent lire, on peut croire que les hommes savent aussi.

Au reste, la popularité de la presse en Espagne s'explique par le vieil esprit causeur & discuteur qu'on a, de tout temps, observé en ce pays. C'est une erreur de penser que l'Espagnol vit absorbé dans la contemplation de la fumée de sa cigarette & ne s'anime qu'aux courses de taureaux. Ce peuple vit très en dehors, fréquente volontiers les lieux publics, &, dans ces endroits, on parle, on échange des idées, parfois avec une vivacité toute méridionale. D'autre part, que cette vivacité aille jusqu'aux coups de couteaux, qui, s'il fallait en croire certains récits, seraient la conclusion habituelle de ces conversations, c'est là un vieux cliché qu'il faut mettre au rang des accessoires usés.

Digitized by Google

Des Courses de taureaux.

Pour tant qu'en aient dit les voyageurs retour d'Espagne, on ne saurait se faire une idée, lorsqu'on n'en a pas été soi-même témoin, du fanatisme qui fascine les Espagnols pour ce genre de sport. Dans les classes élevées, on affecte, devant les étrangers, un léger scepticisme, & volontiers on sourit de cet engouement; mais suivez ces gens, cultivés, instruits, éduqués à l'européenne, allez avec eux à la *Plaza de Toros*, vous verrez qu'ils ne pourront résister au plaisir d'applaudir frénétiquement une bonne *estocade* de Mazzantini, de Fuentès ou de Bombita.

Un fait dont j'ai été témoin. J'avais été, à déjeuner, l'hôte d'un sénateur, actuellement président du *Conseil des Philippines*. Une importante réunion devait avoir lieu au *Ministario de Ultramar* (Ministère des Colonies). Je l'accompagnai au ministère, où je devais prendre congé de lui, mais il n'y avait personne. C'était jour de *corrida*. Tout le monde, ministres & autres, était allé à la *Plaza de Toros;* le conseil ne put avoir lieu, & dès lors, nous continuâmes notre promenade.

On ne s'attend point, n'est-ce pas, à ce que je refasse la description, tant de fois faite, d'une course de taureaux. Je me permettrai seulement de dire que celles auxquelles il m'a été donné d'assister ne ressemblent aucunement à celles qu'on voit en France. A cet égard, on ne saurait le contester, tout l'intérêt consiste dans la vigueur & dans la férocité du taureau. Or, les taureaux des courses espagnoles diffèrent de ceux des courses nimoises ou perpignannaises autant qu'un chat diffère d'un tigre. Un taureau qui, à Madrid, éventre à lui seul sept à huit chevaux, qui soulève d'un coup de corne cheval & *picador*, pour le brandir en l'air comme nous ferions d'une paire de gants ou d'un chapeau, c'est chose habituelle. En France, le cas n'est pas fréquent, car on n'y sert guère que des taureaux trop jeunes (*novillos*) ou fourbus. Les taureaux des courses espagnoles seraient parfaitement capables de se battre contre des lions; au reste, l'essai en a été fait il n'y a

Digitized by Google

pas longtemps. Le lion fut, en deux temps & trois mouvements, embroché par le taureau ; on a soutenu, il est vrai, que la lutte n'était pas égale, car si le taureau était parfaitement sauvage, le lion était un vulgaire pensionnaire de ménagerie. En resumé, l'expérience n'a pas paru concluante ; nul doute qu'elle ne soit recommencée un de ces quatre matins.

Quoi qu'il en soit, il semble avéré que l'art tauromachique est en décadence, d'après ce que disent les vieux amateurs (*aficionados*). Il paraît, en effet, que ce qui est actuellement un métier, une simple entreprise commerciale, était, en d'autres temps, un sport pratiqué par les plus hautes classes. Au lieu des professionnels qui tuent le taureau pour de l'argent, c'était la noblesse d'épée qui, pour l'honneur, descendait dans l'arène. Au lieu d'être organisées par des entrepreneurs de spectacles, les *cuadrillas* (réunion des personnages qui ont un rôle dans le drame : *matadores*, *banderilleros*, *picadores*, *chulos*, *&c.*) étaient à la solde d'un grand d'Espagne. Au lieu des maigres rosses, bonnes pour l'équarrissage, que fournit l'*impresario*, le noble personnage qui avait l'honneur d'être chef d'une *cuadrilla* donnait les plus beaux chevaux de son écurie, lesquels étaient montés par les hommes les plus distingués ; tel ce colonel qui, il y a trente ans à peine, avait conquis comme *picador* une renommée méritée. Au moment de la course, chaque grand d'Espagne présentait sa *cuadrilla* à Sa Majesté le Roi, & celui-ci devait l'agréer.

Au reste, le Roi lui-même figurait dans la course, non dans une loge élevée, comme de nos jours, mais assis sur son trône dans l'arène même. Il avait devant lui plusieurs rangées de hallebardiers, de telle sorte que, si le taureau s'approchait, la première rangée s'agenouillait, la seconde s'inclinait un peu plus haut, de façon qu'un véritable mur d'acier protégeait la Majesté Royale.

Enfin, la *corrida* n'avait pas lieu dans un édifice spécialement construit à cet effet ; elle se déroulait sur la place centrale, & l'on comprend dès lors pourquoi les places espagnoles sont si exactement fermées aux quatre extrémités.

Envisagées ainsi dans leurs précédents historiques, on

Digitized by Google

s'explique non seulement la persistance des courses de taureaux, mais encore l'intérêt passionné dont elles sont l'objet. Dans les landaus armoriés qui défilent après la *funcion*, à Madrid, dans la rue d'Alcala, le long du *Prado* ou du *Paseo de Recoletos*, on reconnaîtrait les descendants de ceux qui s'illustrèrent en ces jeux comme dans les combats contre les Maures. Le Cid lui-même n'est-il pas descendu dans l'arène pour tuer son taureau? Et comme à côté des nobles il y avait aussi des gens du peuple venant faire preuve de courage & d'agilité, le populaire aime ces divertissements, comme il aime toutes les luttes où se montrent la vaillance, le mépris du danger, la force corporelle. Nous n'avons guère le droit de les blâmer, nous Français, car nous avons pu voir, au temps des guerres napoléoniennes, ce dont est capable un peuple patriote habitué à ne redouter ni les dangers ni la mort.

L'origine aristocratique de la fonction des *toreros* explique également le privilège qu'ils ont conservé de pouvoir se présenter devant le Roi avec leur costume professionnel, alors que l'étiquette est aussi sévère à la cour d'Espagne qu'au temps de Philippe V.

La dernière course de taureaux qui ait eu lieu à Madrid, sur la *Plaza Mayor*, en conformité des vieux usages, fut célébrée, en 1846, lors du mariage de l'infante Louise, sœur de la reine Isabelle, avec le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe. Alexandre Dumas y assista, comme il le raconte dans ses impressions de voyage : *De Paris à Cadix*.

D'après un vieux cliché, si le *torero* tue convenablement le taureau on l'applaudit, mais si le taureau porte un mauvais coup à l'homme on crie *bravo toro!* J'ai été témoin de deux accidents : en l'un, un *banderillero* eut une côte enfoncé ; en l'autre, la *prima espada* fut roulée par l'animal furieux. Je n'ai vu en ces occasions se produire que des marques d'intérêt & de compassion pour les victimes ; lors du second accident, lorsqu'il fut constaté que la *prima espada* en était quitte pour être légèrement froissée, on lui fit une véritable ovation, & le taureau ne fut nullement applaudi, au contraire. Il est bon de détruire une légende absolument injurieuse pour le caractère espagnol.

Digitized by Google

Des funciones de la Semaine-Sainte.

Extérieurement, au moins, l'Espagne est restée très catholique. Je crois bien qu'elle l'est aussi, quelque peu, intérieurement, car j'ai vu beaucoup d'hommes assister aux offices, & si le public ne s'y intéressait pas, les journaux, même ceux qui sont assez indifférents en matière religieuse, ne mentionneraient pas aussi exactement la liste des cérémonies religieuses & des prédicateurs en vogue. Quoi qu'il en soit, certaines villes se sont créé une véritable notoriété par le développement qu'elles donnent à leurs *funciones*.

(On sait, disons-le en passant, que le mot *funcion* exprime une représentation publique de quelque genre qu'elle soit, cérémonie religieuse, représentation théâtrale, cortège extérieur, courses de taureaux, &c.)

A quelques variantes près, les *funciones* de la Semaine-Sainte consistent dans l'exhibition de groupes représentant la Passion du Christ. Ces groupes se composent de personnages en bois sculpté, dont certains sont d'incontestables chefs-d'œuvre. Ils sont généralement de grandeur naturelle, un certain nombre de personnages, les madones surtout, ont une véritable garde-robe, tout comme une personne vivante. Des reines, d'ailleurs, pourraient envier celle de certaines madones espagnoles; par exemple celle de Notre-Dame de Tolède qui vaut, dit-on, plusieurs millions.

Lorqu'on parle, à l'étranger, des cérémonies de la Semaine-Sainte en Espagne, le nom de Séville se présente aussitôt, & il semble qu'elles y soient les plus belles de toutes; mais celles de Zamore les égalent, si elles ne les dépassent, par le nombre & la beauté des groupes offerts à l'admiration des touristes ou à la piété des fidèles. Comme elles sont fort peu connues nous en dirons quelques mots.

Le dimanche des Rameaux, on expose : 1° *La Cène* (œuvre antique); 2° *le Jardin des Oliviers* (œuvre d'Alvarez & Martinez) ; 3° *le Christ à la colonne* (œuvre assez ancienne); 4° *Jésus de Nazareth* (œuvre moderne); 5° *la Croix;* 6° *la Vierge de la Soledad.*

Digitized by Google

Le Vendredi-Saint, il y a trois cérémonies. Le matin sont exposés : 1° *Jésus au Calvaire;* 2° *Jésus succombant sous la Croix* (très beau morceau de sculpture inspiré à Ramon Alvarez par le *Spasimo* de Raphaël); 3° *Sainte Véronique;* 4° *Jésus dépouillé de ses vêtements;* 5° *le Crucifiement* (par Alvarez); 6° *l'Agonie;* 7° *la Vierge de la Soledad.*

Dans l'après-midi : 1° *Sainte Madeleine;* 2° *le Calvaire,* vulgairement appelé *Longinos* (c'est avec le Crucifiement & le Spasimo une des meilleures œuvres d'Alvarez); 3° *la Descente de Croix* d'Alvarez; 4° *la Descente de Croix* de Benlliure; 5° *le Saint-Sépulcre;* 6° *la Vierge de la Soledad.*

Le soir : 1° *Saint Vincent Ferrer;* 2° *la Vierge des Douleurs;* 3° *la Vierge de la Soledad.*

Ces effigies ne sont pas seulement exposées dans la pénombre mystérieuse des chapelles elles sortent aussi, & c'est là précisément que se rencontre le côté le plus curieux des solennités de ce genre.

Si les éléments sont nombreux & variés, l'ensemble du décor est aussi fort intéressant, car Zamore a conservé assez exactement sa physionomie de vieille ville. Vous voyez d'ici l'effet saisissant que peuvent produire ces groupes portés sur de vastes plates-formes artistiquement drapées, entourés d'une longue théorie de pénitents gris, bleus ou noirs, & guidés par des porteurs de cloches (*barandales*) au costume archaïque. Joignez-y l'accompagnement des psalmodies funèbres, des sonneries lugubres & perçantes des clairons, du roulement voilé des tambours; supposez que vous suiviez ce long cortège à travers une foule pieusement agenouillée, qu'à chaque pas apparaisse devant vous quelque vieil édifice dont l'architecture vous reporte à plusieurs siècles en arrière, &, croyant ou non, vous conviendrez que le spectacle est prestigieux, incomparable, par l'ensemble de la mise en scène, par l'harmonie du cadre, par la perfection des détails.

Je ne saurais trop le répéter, au point de vue spécial que nous examinons, Zamore vaut bien Séville. J'engage donc les touristes à faire le voyage, outre qu'à leur rentrée, avec un détour très léger ils pourront voir, à Madrid, sinon la plus belle,

Digitized by Google

tout au moins une des plus belles collections de tableaux qui soient au monde.

De la fausse monnaie.

On m'avait dit quand j'arrivai à Madrid : « Sans la fausse monnaie, le commerce espagnol ne pourrait pas marcher. » Vous pensez si, dans ces conditions, je redoutais les pièces fausses. Je les craignais d'autant plus qu'il y a une quinzaine d'années, alors que je fréquentais le Palais, comme avocat ou procureur de la République, j'avais été mêlé d'assez près à certaines affaires qui montraient la Péninsule ibérique sous un jour assez fâcheux. La vérité m'oblige à dire que si j'ai reçu quelques pièces fausses (ce que j'ignore) elles sont parties aussi facilement qu'elles étaient arrivées. Je crois donc que cette plaie de l'Espagne est en train de se cicatriser. En outre, on frappe tous les jours de la monnaie divisionnaire au type d'Alphonse XIII. Or, j'en appelle à tous les économistes, deux principes sont évidents : 1° La bonne monnaie chasse la fausse ; 2° si le gouvernement peut placer sa bonne monnaie nouvelle, c'est que le pays en a besoin, & que la fausse n'est pas si encombrante qu'on veut le dire.

Conclusion : la fausse monnaie espagnole est un de ces clichés qu'il faut reléguer au magasin des vieux accessoires, au moins en partie.

Des partis politiques.

Ceci sera ma conclusion, & elle est délicate, car nous avons trop l'habitude, en France, d'examiner les autres peuples avec nos idées particulières.

Il y a près de trente ans, Gambetta, alors que la République française était chose assez nouvelle, avait posé cet axiome : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » En cette boutade, il y avait tout un programme, car ce n'est pas seulement d'anticléricalisme qu'il s'agit lorsqu'il est question de politique étrangère, mais bien d'un ensemble de circonstances qui obligent à examiner la situation d'un peuple sous

Digitized by Google

un angle tout différent de celui où nous examinerions notre pays.

La République (encore qu'elle n'ait pas donné en France ce que nous avions le droit d'attendre d'elle) peut être considérée comme la forme gouvernementale la plus complète, & en outre, comme celle où doit, en définitive, aboutir l'évolution des peuples modernes. La question est de savoir si le peuple qu'on étudie est assez raffiné, assez sûr de lui-même pour pouvoir en faire l'essai. Pour l'instant, je pense que l'Espagne fera bien de continuer à s'abriter sous l'égide de sa monarchie constitutionnelle. Il y a pour cela toute espèce de raisons.

La première (mais dont l'importance va décroissant tous les jours), c'est que la Péninsule ibérique n'a pas été fondue dans le moule ardent où la Convention jeta les anciennes provinces françaises. Le travail de fusion & d'agglomération qui, de la Méditerranée à l'Océan, a fait de la France une nation indivisible, n'est pas encore complètement achevé de l'autre côté des Pyrénées. Un roi seul peut contenir les aspirations particularistes & provinciales que l'on voit se produire de temps à autre, notamment en Catalogne, dans le pays Basque & en Andalousie.

La seconde raison, c'est que le parti républicain est entièrement décapité à l'heure actuelle, surtout depuis la retraite de Castelar, lequel, du reste, a beaucoup perdu de son ancien prestige, même aux yeux de ses amis. Evidemment, comme me le disait un ministre espagnol, le parti républicain renferme des hommes estimables à tous les points de vue, mais aucun d'eux ne possède une supériorité assez grande pour dominer les autres, d'où des divisions d'une acuité invétérée. Ainsi Salmeron, républicain centraliste, préférerait le maintien de la monarchie au triomphe de Pi y Margall, républicain fédéraliste.

Les Bourbons, qui règnent en ce moment, feront bien de ne pas s'illusionner. On les a repris, non pas *parce que* Bourbons, mais *quoique* Bourbons. J'ai entendu dire, en des cercles politiques très informés, que si Amédée n'avait pas fait le coup de tête de sa démission, il serait encore, lui ou sa dynas-

Digitized by Google

tie, sur le trône d'Espagne. A tort ou à raison, on reproche aux Bourbons (comme chez nous aux émigrés en 1815) de n'avoir rien appris ni rien oublié.

L'influence de la princesse de Habsbourg, qui préside en ce moment aux destinées de la monarchie ibérique, peut être très profonde; cette femme semble avoir un esprit assez large & ouvert aux idées modernes. Elle peut façonner l'intelligence de son fils de manière à lui faire comprendre qu'avec un peuple intelligent comme celui qu'il est appelé à gouverner, le mysticisme de Ferdinand VII, les caprices de Marie-Christine ou les sentimentalités d'Isabelle ne sont plus de mise. Si elle y parvient, si elle fait comprendre à son entourage gouvernemental que l'Espagne possède en son sol des trésors qui peuvent égaler ceux du Nouveau-Monde, non seulement *el Rey niño* arrivera sans encombre à son couronnement, mais son royaume reprendra, sans alliance diplomatique, je veux dire sans compromission d'aucune sorte, & par le seul rayonnement de sa puissance intérieure, la place qui lui est due.

G. JOURDANNE.

Digitized by Google

PALISSOT ET CASTILHON

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE[1]

L'Académie éprouvera peut-être quelque étonnement de voir unis ici les deux noms de Palissot & de Castilhon; car s'ils furent contemporains, leurs berceaux se trouvèrent très éloignés l'un de l'autre, Palissot ayant vu le jour à Nancy, en 1730, trente-six ans avant l'annexion de la Lorraine à la France, & J. Castilhon, fils de Me Jean-Baptiste Castilhon, procureur en la sénéchaussée de Toulouse, & de Marguerite Merle[2], étant né dans notre ville en 1720. De fait, si l'on me demandait où, quand & comment ils se connurent, je serais plus qu'embarrassé pour donner une réponse positive. Est-ce à Argenteuil, où Palissot acheta une agréable habitation à son retour de la trésorerie d'Avignon, que Choiseul lui avait obtenue? Est-ce à Avignon ou dans toute autre ville du Midi? — N'est-ce pas plutôt à Paris? Je le croirais.

Castilhon, avocat au Parlement, y avait un appartement rue des Fossoyeurs, paroisse Saint-Sulpice, &, le 6 août 1765, il y épousa demoiselle Marie Le Breton, domiciliée rue des Canettes, même paroisse[3]. L'occasion de leur rencontre paraît avoir été l'amour des lettres[4]. Ce qui est certain, c'est qu'ils se trai-

1. Mémoire lu par M. l'abbé DOUAIS à l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, séance du 20 mai 1897.

2. Contrat de mariage de Castilhon. Fonds des notaires de Toulouse, liasse des lettres de Palissot.

3. Contrat de mariage.

4. D'après la *Biographie toulousaine*, Castilhon aurait collaboré au *Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1764-1782, lequel fut rédigé par Palissot, Poinsin & de Sivry, Lalande & quelques autres. Voy. Hatin, *Bibliographie de la presse périodique*, p. 70 (Paris, 1866).

Digitized by Google

taient avec une douce familiarité ; ils en vinrent même au tutoiement.

Quelques lettres autographes de Palissot à Castilhon, retrouvées au fonds si riche des archives notariales de Toulouse, les montrent étroitement liés, se communiquant leurs peines & empressés à se demander de mutuels services. Cette amitié est restée jusqu'à ce jour inconnue, & je n'en suis pas autrement surpris, car Palissot, littérateur de second ordre, malgré sa comédie des *Philosophes*, est bien oublié aujourd'hui : les critiques ne font pas la moindre place à l'auteur de la *Dunciade ou la Guerre des sots* (1764)[1] ; & pour que Castilhon sortît de l'ombre de notre histoire locale, il a fallu que notre distingué confrère M. Lapierre, retrouvât & publiât son intéressant *Mémoire concernant la bibliothèque du ci-devant Collège royal de Toulouse*[2]. Personne, à part les auteurs des notices insérées l'une dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*[3], l'autre dans le *Recueil des Jeux Floraux*[4], & dans ce livre si incomplet qui a pour titre : *la Biographie toulousaine*, n'a daigné s'occuper d'un auteur qui a laissé des ouvrages estimés[5], qui fut le fondateur du *Spectateur français* ou Journal des mœurs (1776)[6], & collabora à plusieurs journaux littéraires, comme le *Journal encyclopédique*, fondé par Pierre Rousseau, de Toulouse (1756-1759, 1760-1773, 288 vol. in-12), le *Journal de Trévoux*, années 1774 à 1778, & le *Journal de Jurispru-*

1. Les deux derniers écrivains qui ont parlé de Palissot sont : M. B. Meaume, *Palissot & les philosophes* dans *Mémoires de l'Académie Stanislas* de Nancy, année 1863, p. 455, & M. de Puymaigre, *Poètes & romanciers de la Lorraine*. L'un l'a fait avec bienveillance, l'autre avec quelque rigueur.

2. *La Bibliothèque publique de Toulouse en* 1790 *& le bibliothécaire Castilhon*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, neuvième série, t. I (1889). pp. 213-224.

3. Tome Ier, 2e partie, pp. 201, 202 (in-12, 1827).

4. Année 1810, p. 63.

5. *Amusements philosophiques & littéraires de deux amis* (en société avec le comte Turpin). In-12, 1754. — 2 vol. in-12, 1756. — *Bibliothèque bleue entièrement refondue & augmentée*. Paris, 1770, 4 vol. in-12. — *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises*. Paris, 1774. Collection des *Anecdotes historiques*, de Vincent.

6. Le tome Ier a seul paru.

Digitized by Google

dence de son frère (1763). Évidemment, il mériterait les honneurs d'une étude proprement dite. Loin de moi cependant la pensée de l'entreprendre : je n'ai pour cela ni le temps ni la compétence. Je voudrais me borner à fournir quelques matériaux neufs.

Les lettres de Palissot, écrites de 1786 à 1788, renferment d'ailleurs pas mal de choses assez curieuses. Avant de noter les principales ou les plus piquantes, il me paraît utile de mettre sous les yeux de l'Académie le texte même de ces lettres. C'est ce que je lui demande la permission de faire tout d'abord.

I.

Lettres de Palissot à Castilhon.

I.

Paris, ce 16 février 1786.

Par une bisarrerie singulière, mon cher Castilhon, je reçois, à deux jours d'intervalle, deux de tes lettres : la première, datée du 8 de ce mois, à laquelle se trouvait joint un certificat de vie & une quittance ; la seconde, datée 2 janvier, & qui aurait dû me parvenir longtemps avant l'autre. J'ignore, mon ami, qui tu en avais chargé; mais, comme tu vois, ce ne sont pas des personnes très exactes.

Au reçu de la première, mon cher Castilhon, j'ai écrit sur-le-champ à M. Le Leu, qui m'a remis, sans aucun délai, tes 720 liv. Tu en trouveras ci-jointe, mon ami, la rescription; tu voudras bien m'en accuser la réception dès qu'elle te sera parvenue ; & du moins tu ne me reprocheras pas de négligence sur cet objet. Je passe d'ailleurs condamnation sur la paresse qui a toujours été mon défaut favori. Je crois, mon cher Castilhon, que ce défaut s'est encore augmenté par toutes les peines que j'ai éprouvées. Tu ne les connais pas encore toutes: mais il en est qui sont de nature à n'être pas confiées. Tout ce que je peux te dire pour te tranquilliser, c'est qu'elles ne portent ni sur ma santé, ni sur ma fortune, ni même sur la paix de mon ménage. Cependant, elles ne m'ont pas été moins douloureuses.

Je te félicite, mon cher ami, de la petite faveur que tu as obtenue de M. le Garde des Sceaux. Crois qu'il ne peut rien t'arriver d'heureux qui ne m'intéresse aussi vivement que toi-même. Crois que dans tous les temps je serai toujours prêt à te donner des preuves de zèle & d'amitié dans les occasions essentielles. Mais, je t'en supplie, ne t'inquiète pas quand il ne sera question que de quelque négligence à écrire. Mon cœur est toujours avec toi; mais mes mains & mes yeux me refusent quelquefois le service.

Digitized by Google

Les comédiens, ont, en effet, repris la comédie des *Méprises*. Elle a été jouée, non seulement à Paris, mais à la Cour, & je te dis avec vérité, & sans aucune exagération, qu'elle a été très applaudie. Cependant les journalistes, à l'exception de l'abbé Hubert, en ont parlé d'une manière peu favorable. Le *Mercure*, surtout, s'est distingué. C'est un nommé Charnois, gendre de Préville, qui préside, dans ce journal, aux articles du théâtre. Cet homme, très méprisable & très méprisé, m'avait demandé la permission de venir s'établir pendant quelques jours à Argenteuil, & je ne lui ai fait aucune réponse. Voilà, mon ami, les motifs de sa colère. Voilà par qui nous sommes jugés & comme on trompe les provinces. Les comédiens paraissent résolus à établir cette pièce au courant de leur répertoire, mais je n'obtiens rien d'eux que par violence. Au fond, ils se ressouviennent toujours que je ne les ai guère plus ménagés que les journalistes, & malgré le succès très brillant de toutes mes comédies à leur nouveau théâtre, je suis un des auteurs qu'ils négligent le plus. Heureusement je suis devenu très indifférent sur toutes ces vanités. Ce théâtre, mon ami, a été si ridiculement profané, il est si mal composé, & le goût est en général si perverti, que ma foi le moment est venu d'abandonner cette dégoûtante carrière.

Je n'ai pas renoncé à mes anciens projets sur Voltaire : mais il n'est pas encore temps d'y penser. Il faut que Beaumarchais ait achevé sa fatale édition. Alors je m'occuperai sérieusement & de m'assurer un privilège & de venger la mémoire de Voltaire de son injurieux éditeur. On voit que ce Beaumarchais n'a songé qu'à l'argent ; & cependant il paraît s'être trompé dans ses spéculations. Je sais qu'il avait proposé à Panckoucke cent mille écus de perte pour l'engager à se charger de tout & à le débarrasser. On prétend même qu'il voudrait en être quitte pour le double. Je ne sais où il a pris tout le fatras dont il a surchargé sa malheureuse édition ; il faut pourtant qu'elle s'achève.

J'ai, mon cher Castilhon, une grâce à te demander. Je m'intéresse vivement à un jeune homme d'Argenteuil, d'une famille honnête, mais pauvre, qui travaillait chez un notaire, & qu'une passion effrénée pour jouer la comédie a brouillé avec tous ses parents. J'ai fait vainement ce que j'ai pu pour le détourner de cette vocation ; il y persiste, & je voudrais le servir. Ce jeune homme n'a pas vingt ans ; il est d'une assez jolie figure & il a le son de voix très intéressant ; il a, d'ailleurs, les mœurs les plus douces & les plus honnêtes. Parles-en de ma part, mon cher ami, au frère de Molé qui est directeur de votre comédie à Toulouse, mais parles lui en avec chaleur. Ce jeune homme est plein d'émulation ; il a une excellente mémoire & sait déjà plus de trente rôles. Son emploi serait de jouer ou de doubler ce qu'on appelle les jeunes premiers. Je ne dis pas qu'il ait encore de grands talents, mais il a certainement d'heureuses dispositions, & tout ce qu'on peut se promettre d'une passion très vive. Comme je m'intéresse véritablement à

Digitized by Google

ce jeune homme & à sa famille, je serais charmé, mon ami, qu'il commençât son état dans une ville éclairée, telle que Toulouse, & sous un directeur aussi honnête que d'Allainville. Tu lui procurerais des amis, d'ailleurs; tu l'honorerais de tes conseils & je le recommanderais à ton amitié. N'oublie pas, mon cher Castilhon, ce service que je te demande. Dis à M. d'Allainville qu'au besoin son frère lui écrira en faveur de ce jeune homme. Tâche de l'engager à lui faire un sort convenable, & dis-lui bien qu'il ne se repentira pas d'en avoir fait l'acquisition. Il se rendrait à Toulouse pour Pâques, ou même auparavant; mais il faudrait, comme de raison, que son voyage lui soit payé. Je le crois capable de réussir dans la tragédie & dans la comédie. Mais je dois te prévenir qu'il n'a aucune disposition pour le chant. Adieu, mon ami. Je suis effrayé de ma longue lettre. Mille tendres amitiés à Mme Castilhon de la part de toute ma famille qui est très sensible à ton souvenir & au sien. Ne manque pas de m'accuser la réception de ta rescription, & tâche de me donner en même tems des nouvelles de ce que tu auras fait pour mon jeune homme.

Quand tu m'écriras, ne charge point Cailhava de tes lettres; je ne le vois pas, & puisqu'une habitation, pour ainsi dire commune n'a pu nous lier, tu dois sentir que nous ne nous rapprocherons jamais. Adieu encore une fois, mon cher Castilhon. Je t'aime & t'embrasse de tout mon cœur.

PALISSOT.

Tu feras bien, mon ami, de t'adresser toujours directement à M^r^ Le Leu pour ta rente viagère, & de te rappeler quelquefois au souvenir de M. le Prince de Salm, principalement à l'époque de la nouvelle année. Entre nous, ce malheureux prince a été la dupe de tous ceux qui l'entouraient, & j'ignore si ses yeux sont encore désillés. Le chevalier de Bruix est mort. Je ne sais ce que Coste est devenu. Je n'entens plus parler de l'abbé Lafrey. Tous ces gens-là, je te le répète, ont fait, non seulement à la fortune, mais à la réputation du Prince, un tort irréparable. Je ne le vois plus; personne ne le voit. Cependant je le verrais pour toi, s'il en était besoin. Bien loin que ce soit un mal que M. Le Leu se soit chargé de ton affaire, je le regarde, au contraire, comme un événement très heureux. Il serait bon de lui faire parler quelquefois de ta reconnaissnce, même par M. l'Archevêque de Toulouse.

II.

J'étais bien las de mon Argenteuil, mon cher ami, surtout depuis la fatale année de 1784. Je t'avoue même que si je l'avais gardé plus longtemps, je crois que j'y serais tombé malade. Enfin, je l'ai vendu précisément ce qu'il m'avait coûté. C'est y perdre beaucoup, vu toutes les

Digitized by Google

dépenses que j'y avais faites & vu la construction des deux pavés qui avaient certainement augmenté la valeur de nos biensfonds ; mais je ne suis pas accoutumé à plus de bonheur, & je me félicite encore d'en être défait.

Je te remercie du compliment que tu veux bien me faire sur la pension que le roi vient de m'accorder. Tu me féliciterais encore davantage de la lettre par laquelle le ministre a annoncé à Madame la comtesse de Genlis que je pouvais compter sur cette pension. Il ne s'est expliqué sur aucun homme de lettres en termes plus honorables. Je veux que ton amitié en juge & en jouisse. « Je connaissais le mérite de « M. Palissot comme auteur de plusieurs bons ouvrages, & comme « homme de bien; il a attaqué avec autant de courage que d'esprit une « secte dangereuse; c'est un droit aux faveurs du gouvernement. Il « est écrivain distingué ; c'est un titre aux récompenses que Sa Majesté « destine aux gens de lettres. Il a votre suffrage & la protection de « Mgr le duc d'Orléans; ce sont à mon égard des motifs très décisifs. « Je voudrais bien que la pension sur laquelle il peut compter pût être « mesurée sur la réunion de tous ces titres ; mais il faut qu'elle le soit « sur la médiocrité du fond à distribuer & sur le nombre des concur- « rents à la distribution. C'est ce qui me fait croire qu'elle ne pourra « par excéder 2,000 livres. Il est bien juste, Madame, qu'il vous ait « obligation de mon empressement à lui procurer ce qu'il avait tant de « droits d'espérer..... Il ne se passera pas un mois sans que j'adresse à « M. Palissot son brevet. En attendant vous serez en état de le tran- « quilliser & de jouir du plaisir que pourra lui faire la communication « de cette lettre, » &c.

Eh bien, mon ami, croirais-tu que, malgré cette même lettre si flatteuse, si honorable & si favorable, ma pension a été un moment en balance? L'Académie, ou plutôt quelques académiciens députés par elle ont osé faire des représentations si passionnées, que le ministre en a paru en quelque sorte ébranlé. C'était surtout le brevet du roi qu'on voulait m'enlever. Au lieu d'une pension, on me faisait offrir une gratification annuelle que j'ai refusée. J'ai tenu ferme, mon ami, en homme qui sait préférer l'honneur à l'argent, & le ministre a paru ne m'en estimer que davantage. Il m'a traité personnellement avec les plus grandes marques de bonté ; & j'ai obtenu ce que je désirais. Voilà, mon cher Castilhon, une nouvelle anecdote pour ma vie. Tu vois ce que peuvent encore les débris du parti philosophique & les honnêtes gens dont je me suis moqué dans la *Dunciade*. Je te jure que je conçois à peine ces fureurs de l'amour-propre.

Parlons de toi, mon ami. Je ne vois pas malheureusement le prince de Salm, & je le crois toujours livré à des gens qui ne lui permettront jamais de rétablir ses affaires. Mais ton objet est heureusement d'une si petite importance pour lui, que je ne vois pas, ni pour le présent ni pour l'avenir, que tes inquiétudes puissent être fondées. Ne man-

Digitized by Google

que pas de lui écrire toujours à la nouvelle année avec le ton de la confiance la plus noble. Ecris en même temps à M. Le Leu, & prie-le de conserver toujours la petite affaire dans son département. Tu peux lui dire, non que tu es inquiet sur les formes de ton acte; il faudrait que le Prince fût ruiné *sans ressource*, pour que cet acte pût souffrir quelque atteinte, & alors de quoi te servirait un acte plus régulier? Mais je te conseille de lui rendre compte de la bonne foi avec laquelle tu as traité, de la situation & de l'importance extrême dont est pour toi *& pour ta femme*, cet objet si petit pour le Prince.

Linguet finira comme il le mérite, mon ami. Il y a un intervalle immense du bruit à la gloire. C'est un abyme qu'il ne franchira jamais.

Je n'ai pas renoncé au projet du Voltaire; mais il faut que l'édition ou les éditions de Beaumarchais soient achevées. Il le faut même pour faire un choix, tel qu'il le faudrait pour la gloire de Voltaire. Je t'avoue que je souhaiterais qne quelque société typographique, en état de faire cette entreprise, me donnât sa confiance. Mon parti serait bientôt pris; mais je n'aime pas à me donner des mouvemens avec incertitude. C'est ce qui m'arrête & ce qui m'arrêtera peut-être encore longtems. Un autre projet qui sourirait plus à mon cœnr, ce serait de t'aller voir. Mais, mon ami, tu es bien loin & je commence à devenir vieux. Que de chagrins j'ai essuiés, mon cher Castilhon, & comme la douleur nous vieillit! Je ne dis pas pourtant que s'il se présentait quelque belle occasion, commode & peu dispendieuse d'aller à Toulouse, je ne la saisisse avec le plus tendre empressement. Propose-moi, dans une belle saison, pour compagnon de voiage à quelque cordon bleu de votre ville, qui aurait une bonne voiture & à qui je ne serais point à charge. Ce château en Espagne te prouve du moins l'extrême désir que j'aurais de te revoir & de t'embrasser. Ma petite fille, ma femme, Mme du Magny me chargent d'embrasser pour elles Madame Castilhon, & de te dire combien elles sont sensibles à ton amitié & à ton souvenir. Adieu, mon ami. Tu connais mon inviolable attachement.

PALISSOT.

Paris, ce 21 octobre 1786.

III.

A Monsieur Monsieur CASTILHON, *avocat au parlement, de l'Académie des Jeux floraux & Bibliothécaire du Collége Royal, à Toulouse.*

Je ne perds pas de vue, mon cher Castilhon, le projet de donner à votre acte avec M. le Prince de Salm toute la solidité que vous pouvez desirer, & j'espère en venir à bout. Je n'entre pas dans le détail des moyens que je me propose d'employer; mais croyez que je ne négligerai rien

Digitized by Google

de ce qui pourra dépendre de moi, & que je m'en occupe avec tout le zèle de l'amitié.

Vous savez, sans doute, mon ami, que M. l'Archevêque de Toulouse est à la tête du Conseil du Roi, & que dans la crise où nous sommes il devient la plus chère espérance de la nation. Il nous semble que vous pourriez tirer parti de cette circonstance & que voici le moment de ne pas vous oublier. Je vous avoue, mon cher Castilhon, que je voudrais connaître ce ministre. J'ose croire qu'il me recevrait avec bonté, si je me présentais à quelqu'une de ses audiences. Mais je voudrais, s'il était possible, lui être recommandé de bonne main, & il m'est venu dans l'idée que vous pourriez me procurer cette recommandation. Vous me connaissez assez pour être bien sûr que je l'employerais principalement pour vous même. J'aurais d'autant plus de droit à la recommandation que je desire, que j'ai eu de tout tems la plus haute idée de M. l'Archevêque de Toulouse, vous le savez, mon ami, & cette idée, je la tenais de M. le duc de Choiseul dont il était sincèrement aimé. Voilà ce que je desirerais qu'il put savoir. Voyez, mon cher Castilhon, s'il peut dépendre de vous de me procurer cette satisfaction.

Je ne desire plus rien pour moi; mais ma petite Sophie, que je viens de faire inoculer très heureusement, touche à sa dixième année. Je voudrais qu'elle fût plus heureuse que sa sœur. Je voudrais m'assurer pour elle d'un honneste mari, & je me sens capable de me sacrifier à son établissement. Les lettres depuis longtemps me sont demeurées indifférentes; je ne les ai même jamais regardées comme devant faire l'unique état d'un citoyen. J'accepterais soit une charge, soit une place qui exigerait du travail, & que je résignerais à un gendre au moment où je marierais ma fille. Voilà, mon cher ami, quelle serait ma dernière ambition, & elle est honnête. Je suis quelquefois tourmenté de la pensée que si je venais à mourir, je ne laisserais à ma fille & à ma femme qu'un peu de revenu viager pour la plus grande partie. C'est une bien faible ressource pour l'établissement d'une fille. Au lieu que si j'avais soit une charge, soit une place que je pourrais résigner, elle me procurerait un gendre. Je vous ouvre mon cœur comme à mon plus tendre ami. Que pensez-vous de ces idées? Pourriez-vous, en effet, me procurer, d'après ce plan, quelque recommandation bien appuiée? Vous savez que je ne tiens point à Paris. Si ce que je désire était plus facile en province, mon parti serait pris sur-le-champ, & de toutes les provinces celle qui me serait la plus chère, serait celle qui me rapprocherait de vous. Adieu, mon cher Castilhon. Mme Palissot & moi-même vous embrassons de tout notre cœur. Mille amitiés à Madame Castilhon. Un mot de réponse.

(*Sans signature.*)

Paris, ce 11 mai 1787.

Digitized by Google

IV.

Vous ferez, mon ami, ce que votre prudence & votre amitié vous suggèreront relativement à la demande que je vous ai faite. Je crois, comme vous, que la recommandation de M. l'abbé de Grumet serait excellente & j'oserais l'attendre des sentiments qu'il ma témoignés, & de l'amitié qu'il avait pour ma femme & pour sa famille. Mais, mon ami, il faudrait que vous eussiez la bonté de lui expliquer ce que je desire. J'ose dire que le motif qui m'anime est fait pour intéresser toute âme honnête, & particulièrement la sienne, puisque je n'ai en vue que l'établissement de ma fille.

Je vous ai dit, mon cher Castilhon, que personnellement je n'ai aucun besoin, aucun vœu à former, aucune demande à faire. Mais malheureusement, & par des circonstances qui n'ont pas dépendu de moi, la majeure partie de ma petite fortune est en viager, & je ne puis me défendre de quelque inquiétude sur le sort à venir de ma femme & de mon enfant.

Ma fille aînée n'a pas été heureuse. Je voudrais, s'il était possible, assurer à ma petite une meilleure fortune, & c'est à cette vue que je me sacrifierais moi-même.

Je n'ai jamais cru, mon ami, que par des vers ou par de la prose, on satisfît aux devoirs d'un citoyen. Je ne le croyais pas même dans les illusions de ma jeunesse, & lorsque j'attachais à la littérature plus d'importance qu'elle n'en a réellement. Vous trouverez ces sentiments consignés dans mes Mémoires littéraires à l'article *Rotrou*, que je vous invite à relire pour l'amour de moi. J'accepterais donc avec grand plaisir une occupation dont je me sens encore capable soit à Paris, soit en province, & de préférence en province. J'accepterais soit une charge, soit un emploi que je pourrais faire passer, dans six ou sept ans, à un gendre honnête que je me choisirais. Voilà mes vues, mon ami. Ne sont-elles pas très louables?

Il y a des places de receveurs des Tailles; elles sont honnêtes, elles donnent de la considération dans les provinces. Il y a des directions de Postes; il y a enfin d'autres emplois d'un exercice facile & dont le produit réuni à ma petite fortune pourrait me mettre à portée de faire encore quelques épargnes utiles jusqu'au temps où il sera convenable d'établir ma fille. Ce temps sera celui où je dirai avec résignation mon *Nunc dimittis*.

Qui sait, mon cher Castilhon, si quelque heureux hasard ne me ferait pas trouver ce que je cherche précisément à Toulouse ou dans les environs?

Cette idée que mon cœur me suggère en vous écrivant n'est peut-être pas à négliger. Informez-vous, mon ami, s'il n'y aurait pas à Toulouse ou dans son district quelque place du genre de celles que je vous

Digitized by Google

ai énoncées. Une recette des Tailles, par exemple, possédée par quelque vieillard ou par quelque personne avec qui on pourrait traiter.

Communiquez, si vous le jugez à propos, ma lettre à M. l'abbé de Grumet, en me rappelant à son souvenir,

Si je quitte Paris, j'avoue que je chercherais un climat plus doux : la Touraine, le Lyonnais, la Provence ou le Languedoc où vous êtes. Voilà où se promènent mes spéculations.

En profitant, mon cher Castilhon, de l'idée qui vous est venue de sonder les dispositions de M. l'abbé de Grumet, je ne renonce pas, à beaucoup près, à vos recommandations personnelles auprès de M. l'Arch[evéque] de T[oulouse]. Elles me seront d'autant plus chères, qu'elles me mettront à portée de lui parler de vous avec tous les sentimens que vous me connaissez & qui dureront autant que ma vie.

Mme Palissot, qui a lu votre lettre avec le plus vif intérêt, me charge de vous témoigner sa reconnaissance. Bonjour, mon ami. Nous vous embrassons, vous & Mme Castilhon, de tout notre cœur.

(*Sans signature.*)

Paris, ce 31 mai 1787.

V.

A M[onsieur] Monsieur CASTILHON, *avocat au Parlement, bibliothécaire de la Bibliothèque royale, à Toulouse.*

J'ai bien tardé à vous répondre & à vous témoigner ma reconnaissance, mon cher Castilhon. Mais vous êtes bien sûr que je sens tout le prix des démarches que vous avez faites & des sentimens que vous me témoignez. Avant de vous écrire, je voulais avoir quelque chose de positif à vous mander. Vous savez quels ont été les orages de notre administration; ils sont enfin calmés, & c'est au génie de M. l'Archevêque de Toulouse que nous en sommes redevables. Faisons des vœux pour sa conservation, mon ami; c'est en faire pour la gloire & la prospérité de la nation. Vous apprendrez par la voix publique tout ce que nous lui devons. L'impôt du timbre est retiré; par les seules ressources de l'économie, il comblera le *deficit* si allarmant de nos finances. Je ne sais ce qu'on doit admirer le plus de son courage ou de ses lumières. Quelle gloire pour lui, mon cher Castilhon, qu'un pareil début! C'est à lui que s'appliqueront désormais ces vers de Voltaire :

Ce ministre fidèle
Qui seul aima la France & fut seul aimé d'elle.

Ce n'est point, mon ami, au milieu des embarras où il se trouve encore, qu'on peut l'importuner par des demandes particulières; il n'est personne qui ne dût se reprocher de lui dérober quelques momens. J'ai vu souvent, très souvent M. l'abbé Grumet. Non seulement il a de l'amitié pour moi, mais il en a pour toute la famille de ma

Digitized by Google

femme; & j'ai lieu de croire qu'au besoin il me seconderait de tout son pouvoir auprès de M. l'Archevêque; mais il faut attendre & ne rien précipiter. On fait actuellement une très belle édition de mes œuvres bien revues & bien corrigées. Je ne me suis pas borné à en faire disparaître les fautes; j'ai voulu donner, mon ami, un exemple assez rare : j'ai sacrifié deux volumes entiers, & je m'en applaudis. Nous ne sommes ordinairement que trop complets, & nous perdons beaucoup à ne savoir pas nous resserrer. J'irai présenter cette édition à M. l'Archevêque; c'est l'occasion la plus naturelle que je puisse saisir pour m'en faire connaître. Mais en attendant, si vous découvriez, mon cher Castilhon, quelque place à Toulouse qui pût me convenir & que je pusse solliciter, ne manquez pas de m'en faire part. Je vous ai dit quelles étaient mes vues. Je ne me propose que deux objets : l'un de me rapprocher de vous, si je le puis; l'autre d'établir ma fille dans quelques années en lui cédant la place qui me serait accordée. Je ferais, au besoin, quelques sacrifices d'argent à cette double vue; c'est-à-dire que je traiterais d'une survivance ou d'une démission, & je me soumettrais bien volontiers encore à consacrer quelques parties du revenu de cette place à l'accroissement de votre Bibliothèque. Voilà, mon ami, de l'occupation pour votre amitié. Faites, à cet égard, ce que vous feriez pour vous-même. Je compte assez sur vos sentiments pour ne plus vous en parler.

J'ai vu M. l'abbé de Saint-Jean. Je souhaite qu'il soit aussi content de vous que nous le sommes de lui; & c'est bien sincèrement, mon cher Castilhon, que je vous remercie de nous l'avoir fait connaître.

Vous m'enverrez, dans le tems, votre quittance. Je crois inutile que vous écriviez à M. Le Nain. Je ferai toujours ce qui dépendra de moi, vous pouvez en être sûr, pour vous procurer le payement de votre rente. Ayez soin d'accompagner votre quittance d'un certificat de vie, tel que M. Le Nain le desire, & signé de vous-même. Je n'ose vous répondre que vous n'éprouverez pas quelquefois du retard; les affaires de ce malheureux prince de Salm sont si dérangées par sa faute; mais je ne perds pas l'espérance de vous faire changer votre acte & d'en obtenir un qui mettrait du moins vos intérêts en sûreté. Le Prince n'est point actuellement à Paris. Dès qu'il y sera, j'ai pris des mesures pour en être informé, & je ne perdrai pas un moment pour agir. Adieu, mon ami, nous vous embrassons tous, vous & Mme Castilhon. Comme je ne veux point retarder cette lettre, je vous l'adresse sans chercher les moyens de la faire affranchir. Vous savez que les contre-seings sont abolis. Je saurai de notre jeune employé des Postes si cela ne dérange rien aux moyens qu'il avait de vous faire parvenir vos lettres sans frais. Adieu encore une fois, mon cher & ancien ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

PALISSOT.

Paris, ce 25 septembre [1787].

Digitized by Google

VI.

A Monsieur Monsieur CASTILHON, *avocat au Parlement, secrétaire de l'Académie & Bibliothécaire au Collège royal, à Toulouse.*

Je vous écris avec douleur, mon cher Castilhon, pour vous inviter à la patience. Après quatre promesses consécutives du Prince & qui toutes ont été violées, il remet encore à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre; & je vous avoue qu'il m'est bien difficile de prendre en ses paroles la moindre confiance. Ecrivez-lui de nouveau, mon ami. Mandez-lui que sur la foi de son engagement vous en avez pris vous-même, qu'on vous tourmente, qu'on vous menace de frais, & qu'il ne voudrait pas sans doute vous plonger dans le malheur & vous faire expier votre confiance en portant le trouble dans vos dernières années. Il faut, mon cher Castilhon, le presser, l'importuner, le persécuter.

Vous avouerai-je ce que j'ai fait? J'ai fait, mon ami, ce que je n'aurais jamais osé pour moi-même. J'ai écrit à Mgr l'Archevêque de Toulouse. J'ai appris que M. le Prince de Salm, par un acte d'ostentation & de jactance, s'était adressé à lui pour remettre au roi une pension de 20,000 liv. dont il jouissait. Je lui ai dit que ce sacrifice fait aux besoins de l'Etat serait parfaitement beau, si M. le Prince de Salm payait ses dettes. Je lui ai exposé dans une lettre très courte & très pressante l'inquiétude où vous étiez & ce que j'en souffrais. Enfin, je l'ai supplié d'écrire en votre faveur à ce même Prince, en lui demandant pardon de la liberté que mon amitié me faisait prendre. Je n'ai point encore de réponse, mon ami, & je n'en suis pas étonné. Ma lettre n'est partie que depuis quatre jours. J'avais même envie d'attendre quelque temps encore avant de vous écrire, mais j'ai pensé que vous pourriez me soupçonner de négligence. J'ai pensé que vous feriez toujours bien d'écrire vous-même au Prince de la manière la plus pressante; enfin, j'ai pensé que vous aviez besoin de consolation.

Croyez, mon ami, que du moins je ne perds pas de vue le projet de faire changer votre acte & de vous procurer des sûretés. J'attens, au plus tard, dans les premiers jours du mois prochain, une personne de Bruxelles, qui connaît tous les biens du Prince, qui le connaît lui-même & qui est d'un état à lui en imposer. Je l'attens, dis-je, & je l'ai déjà prévenue de tout. Elle m'a promis ses bons offices, & j'espère au moins parvenir à faire assurer votre créance. Ce serait toujours un grand point. Mais comment parvenir à vous faire payer avec exactitude?

Si je reçois une réponse de M. l'Archevêque, je vous la ferai passer sur le champ. Il n'est que trop vrai, mon ami, que le Prince a fait, comme je vous le disais, par jactance, le sacrifice de sa pension. Vous

Digitized by Google

voyez ce que peut la vanité sur l'âme des grands! On assure même que par une dérision spirituelle & fine, M. l'Archevêque de Toulouse l'a félicité du bon ordre que ce sacrifice supposait dans ses affaires, & c'est de là que j'ai pris mon texte. Tout ce que je crains, c'est qu'une aussi faible recommandation que la mienne n'ait pas un grand poids auprès du ministre.

Quoi qu'il en soit, mon cher Castilhon, ne vous affligez pas trop. Songez à ce que je vous promets & à ce que j'espère. Songez qu'il n'est point de revenu qui n'éprouve quelque retard, & qu'enfin jusqu'à cette année, j'avais été assez heureux pour vous faire payer exactement.

Le Prince, qui est un assemblage de misère & de vanité, loge actuellement dans son fastueux palais, près des Invalides. Ce palais à peine bâti, est, dit-on, saisi réellement. Mais il s'en est fait adjuger le bail & il y loge. C'est là qu'il faut adresser votre lettre. Il est sûr qu'il lui reste de grands biens. Mais vous savez ce que peut le désordre, ce que peut la folie & la mauvaise compagnie dont il est sans cesse entouré. Si je viens à bout, comme je m'en flatte, de vous procurer des sûretés, vous aurez du moins des droits à exercer, & je vous conseillerai de les exercer impitoyablement. Adieu, mon ami. Nous vous embrassons tous, vous & Madame Castilhon.

Mille amitiés à M. l'abbé de Saint-Jean.

M. l'abbé Grumet ne se dispose-t-il pas à quitter Toulouse?

(*Sans signature.*)

Paris, 9 février 1788.

VII.

A Monsieur Monsieur CASTILHON, *secrettaire de l'Académie, à Toulouse.*

J'avais écrit, il y a quelques mois, mon cher Castilhon, une lettre à l'abbé de Saint-Jean, que je le priai de vous rendre commune. Il était alors à son retour des eaux qu'il avait cru devoir prendre pour sa santé, & il mandait que je pouvais lui adresser ma réponse à Toulouse. Depuis ce tems je n'ai reçu ni de ses nouvelles, ni des vôtres, & ce silence m'inquiète. Je me proposais de vous écrire par M. l'abbé de Suruguet, mais à son départ j'étais accablé d'affaires, & je le suis encore.

L'abbé de Saint-Jean me demandait des nouvelles de mon édition. Elle était enfin achevée, mon ami, & elle doit paraître la semaine prochaine. Je l'ai dédiée à Mgr le duc d'Orléans qui m'a honoré du titre de son lecteur, & je viens de faire mes grands présens. Je me suis intéressé pour un tiers dans cette édition, c'est-à-dire que j'ai fait un tiers des frais, & ma mise de fond passe 4,000 liv. Le hasard veut que j'aye choisi un moment très défavorable. Vous savez, mon ami, tout ce qui

Digitized by Google

s'est passé & tout ce qui se passe. Mais qui diable eut pu prévoir, il y a dix-huit mois, tous ces évènements? L'édition est de l'imprimerie de *Monsieur*. Le papier & les caractères sont de la plus grande beauté; cependant elle n'est pas très chère, parce que je l'ai beaucoup réduite. Les anciennes étaient de sept volumes; celle-ci n'est que de quatre de 520 à 530 pages chacun. Celui des *Mémoires littéraires* est à moitié neuf, soit par les articles que j'ai ajoutés, soit par ceux que j'ai entièrement refondus. Il en est que j'ai supprimés; & en général il en est peu auxquels je n'aye fait quelques corrections de détail. J'en ai fait aussi à tous les ouvrages en vers sans exception, & je n'exagère pas en vous disant que, tant dans les pièces de théâtre que dans la *Dunciade*, vous trouverez environ huit cent vers nouveaux. Il y a quelques morceaux qui n'avaient pas encore été imprimés. Enfin, il y a un portrait fait de main de maître, & très ressemblant. Vous voyez, mon ami, que je n'ai rien négligé pour orner mon testament, parce que ce sera bien véritablement la dernière édition à laquelle je prendrai part.

Elle est de 30 liv. pour le public; mais pour vous, mon ami, & pour *quelques* personnes, que vous pourriez me recommander, elle ne sera que de 24 liv. Elle m'a coûté beaucoup plus que je ne l'avais présumé d'abord, & les présens indispensables, les présens ornés, m'ont enlevé toute espérance de bénéfice. Il est bien vrai que ce n'était pas une affaire de finance que j'avais prétendu faire. Je savais trop que, surtout dans un moment tel que celui-ci, on ne faisait point d'affaire de finance en littérature. J'ai voulu me corriger, m'épurer, m'abréger, donner enfin un exemple assez rare, & me rendre plus digne des suffrages des gens de goût.

Si vous pouvez me procurer, mon ami, quelques souscripteurs à Toulouse, je vous en serai très obligé. Alors adressez-vous directement à moi. Vous y trouverez pour vos amis le petit avantage dont je vous ai parlé, & pour les autres celui d'avoir les plus belles épreuves du portrait que j'ai fait tirer avec le plus grand soin parce qu'il en valait la peine. Il faudrait m'indiquer la manière la plus sûre & la moins dispendieuse de les faire parvenir. Il faudrait aussi vous assurer de l'exactitude du payement.

Adieu, mon cher Castilhon. J'écris rarement; mais quand je m'y mets vous savez que je ne finis pas.

Vous pouvez compter sur moi, comme les années précédentes, pour vos petits intérêts auprès de M. le Prince de Salm. Mille tendres amitiés de ma part & de celles de mes dames, à Madame Castilhon. Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

PALISSOT.

Donnez-moi des nouvelles de ce pauvre abbé de Saint-Jean. Son silence m'inquiète véritablement; il est d'une si faible santé!

Paris, ce 14 novembre 1788.

Digitized by Google

II.

Faits notables.

En tout donc sept lettres. Elles sont sans ratures et en une écriture nette, régulière, élégante, ou même jolie. C'est l'homme. Retenons-en les choses notables.

On y voit par exemple que Castilhon avait sur le prince de Salm une rente viagère qui lui donnait du souci, non sans raison.

Frédéric III, wilde & rhingrave de Salm-Kirbourg, né à Limbourg vers 1746, était de bonne heure venu en France, où il grossit le nombre déjà énorme des grands seigneurs débauchés, prodigues à l'excès, qui eussent gagné à n'être qu'inutiles; ils furent dangereux.

Les années qui précédèrent immédiatement la Révolution ne se reverront, espérons-le, jamais plus. C'est l'époque des Guéménée, des Lauzun, des Guines & de tant d'autres qui jouaient avec leur fortune & se vantaient de leurs dettes immenses, sans se douter qu'ils donnaient un exemple pernicieux, allaient à la ruine ou couraient à la mort la plus tragique. Le Prince de Salm avait fait bâtir le somptueux hôtel qui portait son nom & qui depuis est devenu le palais de la Légion d'honneur; mais il ne l'avait point payé; l'hôtel avait été saisi, & le Prince s'était vu dans la nécessité de le prendre en location. N'importe : il croyait faire belle figure derrière la façade superbe; c'était assez pour lui. De telles folies à cette date nous donnent à nous le frisson; eux, ils étaient gais & folâtraient sur le volcan. Du moins, un Lauzun savait se battre, il avait de l'honneur sur le champ de bataille ; le 20 nivôse, l'an second de la République (9 janvier 1794), il se livra au bourreau avec calme & sans faiblesse. Quant au Prince de Salm, il s'était rendu assez tristement célèbre. Si nous en croyons Mme du Deffand, il se conduisit fort mal, avec bassesse & lâcheté, dans son duel avec un officier du régiment du roi, Lanjamet. En 1787, il courut en Hollande; il embrassa

Digitized by Google

le parti des patriotes, & se vit chargé de défendre Utrecht avec 8,000 hommes; mais ce fut pour rendre la place aux Prussiens sans combat. Précédemment, Calonne lui avait fait donner un brevet de maréchal de camp avec 40,000 liv. de traitement. Craignant de ne pas être payé, il demanda, malgré la pénurie du Trésor, & obtint le capital, c'est-à-dire 400,000 livres. Et si, à l'avènement de Brienne au ministère, il abandonna au roi une pension de 20,000 livres, ce fut plutôt par un calcul perfide que par « ostentation & jactance », comme le pensait Palissot. Mais Palissot avait bien raison de voir en lui « un assemblage de misère & de vanité. »

Le 23 février 1782, le Prince avait acquis le « cabinet de livres » de Castilhon, à la veille de partir pour Toulouse, au prix de 8,000 livres. Un acte de vente pure & simple de ladite bibliothèque avait été passé; Castilhon avait signé la quittance de cette somme comme en ayant été payé « à deniers découverts. » Le Prince lui avait fait donation d'une rente viagère de 720 livres, qui, dans la réalité des choses, n'était que l'intérêt de la somme à raison de 9 %. En 1786, cette rente viagère n'était plus servie. Castilhon, dans l'angoisse, craignait fort pour l'efficacité de l'acte portant une donation libre & volontaire, & que le Prince avait faite, disait la pièce, pour lui donner « une marque de sa bienveillance & récompenser en lui non seulement l'homme de lettres distingué par ses talents, mais l'homme irréprochable dans sa « conduite & dans ses mœurs », & aussi pour donner « les mêmes témoignages de bienveillance à la dame son épouse », car la rente viagère était sur les deux têtes.

Castilhon avait besoin de cet argent, qui l'aidait à supporter le poids de la vie. Palissot essayait de le rassurer & montrait quelque estime pour le débiteur magnifique, sur l'entourage duquel il rejetait le désordre régnant dans ses comptes & le gaspillage de ses finances. Toujours est-il que Castilhon ne recevait rien.

Les lettres de Palissot, optimistes, nous apportent cependant l'écho des douleurs ou même des angoisses dont les excès d'une noblesse en délire remplissaient les jours des prêteurs trop faciles. Le Prince de Salm, ruiné, de même qu'il s'était donné

Digitized by Google

à la révolution de Hollande qu'il trahit, se mit au service de Lafayette après 1789. A la tête de trois mille hommes, il fit entre autres la descente du cimetière des Invalides. La guerre de Hollande ne lui rendit pas la fortune, & le service sous Lafayette ne le sauva point. Arrêté & condamné le 23 juillet 1794, il fut enveloppé dans le massacre des Carmes. Il n'avait que quarante-huit ans[1].

Castilhon, alors plus que septuagénaire, perdit probablement cette malheureuse rente de 720 livres. Le plus grand désordre régnait dans la succession du feu Prince, dont le *factotum*, un nommé Saudrin (M. *Rapine* Saudrin), s'était emparé en même temps que des dépouilles des créanciers[2]. Je n'oserais pas assurer que dans l'intervalle la rente ait été régulièrement payée à Castilhon, malgré les soins de son ami, qui connaissait la valeur de l'argent.

1. Sorel, *le Couvent des Carmes*, p. 428.

2. Voici ce que lui écrivait un agent d'affaires de Paris, du nom de Martin, rue des Vieux-Augustins, 43.

Au citoyen Castilhon, bibliothécaire de l'Ecole centrale, à Toulouse.

Paris, le 6 vendémiaire an VI (27 septembre 1797).

« MONSIEUR,

« J'ai vu ce matin pour la troisième fois l'honnête M. Barville, qui, dans le temps, voulut bien s'intéresser au payement de la rente viagère dont vous jouissiés sur le Prince de Salm. Cet agent m'a témoigné le plus vif desir de vous être utile, mais il ne m'a pas laissé ignorer en même temps le désordre qui règne dans la succession du feu Prince. Un nommé Sandrin, intendant, procureur, homme d'affaires, en un mot, le *factotum* du ci-devant Prince, paraît s'être emparé des dépouilles des malheureux créanciers dont il se joue impunément. Il retient les titres par mauvaise foy, ou bien il les dit égarés pour se dispenser d'entamer une reddition, ou peut-être une restitution devant les parties intéressées. Pendant ce temps-là tout chôme, tout dépérit. Pour vous en donner une idée, il vous suffira de sçavoir que M. Saudrin a vendu en assignats les terres que le Prince possédait en Artois (objet considérable). Les assignats sont déposés à la trésorerie & réduits à zéro pour les créanciers. Vous jugés bien, Monsieur, qu'en faisant de pareilles affaires on ne peut pas faire honneur à ses dettes ni espérer de se remettre jamais au courant. Voilà la triste situation de la fortune du Prince de Salm, & la perspective encore plus triste qui s'offre aux malheureux

Digitized by Google

En plus d'un endroit de ses lettres, Palissot jette le cri de détresse du terrible *Res angusta domi*. J'ai dit que la trésorerie d'Avignon lui avait permis d'acheter à Argenteuil une maison où, d'abord, il se trouva très bien. La mort de son fils en « la fatale année 1784 », & le « danger » d'y tomber « malade » en 1786, ne furent peut-être pas les seuls ou même les vrais motifs qui le décidèrent à la vendre. Il se félicite trop de s'en être défait au prix qu'il l'a payée pour qu'il ne nous autorise pas à penser que cet argent, en lui revenant, lui fit bien plaisir. Il eût été heureux de venir voir à Toulouse son ami Castilhon, qu'il embrassait tendrement dans toutes ses lettres, à la condition cependant que « quelque cordon bleu » lui eût facilité le voyage de Paris à Toulouse, nécessairement dispendieux. Il eût accepté une place même dans les postes. Une telle disposition, ou même un tel dévouement pour sa petite fille de dix ans, au mari de laquelle, disait-il, il eût plus tard résigné sa charge, ne prouve pas un état de fortune absolument prospère. Son détachement des lettres, l'indifférence à leur égard qu'il professe à l'heure même où il fait une seconde édition de ses œuvres, paraîtront peut-être manquer de sincérité. Il est pressé parce qu'il est dans le besoin & aussi — soyons juste — parce qu'il a une occasion d'obtenir ce qu'il désire, occasion qui ne se représentera pas, je veux dire l'appel de M. de Brienne au Ministère des Finances. « Vous savez, sans doute, mon ami, écrit-il avec enthousiasme le 11 mai 1787, que M. l'Archevêque de Toulouse est à la tête du Conseil du Roi, & que dans la crise où nous sommes il devient la plus chère espérance de la nation. » Du moins, en parlant avec cet accent convaincu où percent la joie & l'attente de quelque chose, il était au diapason commun. On ne pensait pas autrement en France à ce moment-là. L'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse ressentit de cette

créanciers. Mon plus grand regret, Monsieur, est de vous voir de ce nombre; aussi, comptés que je ne perdrai pas de vue vos intérêts, lors de l'assemblée des créanciers qui va avoir lieu incessamment chez M. Chaudron, notaire. Il faut enfin un terme à tout & que M. Rapine Saudrin rende ce qu'il a pris de trop. »

B. MARTIN.

Digitized by Google

élévation un vrai contentement, une sorte d'orgueil; elle avait entretenu avec l'archevêque les relations les plus cordiales; il s'honorait d'assister à ses séances; c'est grâce à son entremise que les Etats de Languedoc, par leur délibération du 28 décembre 1782, avaient mis à sa disposition l'Observatoire & les instruments d'astronomie de M. Garipuy; & l'Académie l'en avait chaudement remercié [1]. Maintenant elle se réjouit & le félicita, ou plutôt félicita la France de sa nomination comme ministre. Dans sa séance du 10 mai 1787, elle délibéra de lui adresser son compliment, lui disant entre autres choses : « L'Académie partage avec tous les ordres des citoyens la joie générale qu'a répandue cette heureuse nouvelle, & la reconnaissance & l'amour que tout sujet fidelle & sensible doit au monarque éclairé qui place à la tête de l'administration la plus essentielle à l'aisance, au calme & au bonheur des peuples, les vertus, le mérite & les talens [2]. »

1. *Archives de l'Académie*, séance du 14 février 1784.

2. Voici le texte entier des félicitations délibérées par l'Académie :

Félicitations adressées par l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, à Loménie de Brienne à l'occasion de sa nomination comme ministre.

Séance du jeudi 10 mai 1787.

M. le vice-president a dit : « Je vais, Messieurs, prevenir vos vœux en vous proposant d'exprimer en corps à M. l'Archevêque la juste & vive satisfaction dont chacun de vous est pénétré pour la marque de confiance aussi honorable qu'importante dont Sa Majesté vient de l'honorer en le nommant ministre d'Etat & chef de son Conseil royal des finances. »

L'assemblée a accueilli par acclamation la proposition de M. le vice-president, & elle a unanimement délibéré qu'il sera écrit en son nom à M. l'Archevêque pour lui témoigner que l'Académie partage avec tous les ordres des citoyens la joye générale qu'a répandue cette heureuse nouvelle & la reconnaissance de l'amour que tout sujet fidelle & sensible doit au monarque éclairé qui place à la tête de l'administration la plus essentielle à l'aisance, au calme & au bonheur des peuples les vertus, le vertus, le mérite & les talens.

Qu'elle conservera toujours le flatteur souvenir d'avoir été honorée dans plusieurs de ses séances de la présence & des lumières de cet illustre prélat.

Qu'elle n'oubliera jamais que la détermination généreuse des Etats de la Province pour conserver à cette compagnie un bâtiment déjà des-

Digitized by Google

Il y avait dans la crise financière de la France & dans l'état de la Cour livrée à mille intrigues des difficultés telles, que Loménie de Brienne devait succomber à la tâche. M. de Calonne, auquel il avait succédé, s'était vu chassé honteusement; & le ministère Brienne fut appelé un « fléau de quinze mois », car il aboutit au cours forcé du papier de la Caisse d'escompte & au payement partiel des rentes en billets d'Etat, c'est-à-dire à la banqueroute provisoire & à l'emprunt déguisé. Du moins, quand sous l'influence de Marie-Antoinette, qui devait se regarder comme atteinte par sa chute, il prit le ministère des finances, Palissot crut en toute sincérité pouvoir confier à Cas-

tiné aux observations astronomiques & pourvu de tous les instrumens nécessaires est le fruit heureux du zèle de Mgr l'Archevêque, de son influence & de son appuy, comme il est aussi la preuve de la munificence éclairée des Etats pour tout ce qui peut favoriser le progrès & l'avancement des sciences utiles.

Que le désir ardent de mériter la protection d'un ministre le plus capable de tous ceux qui l'ont précédé dans la même place, d'aprétier par ses propres connaissances, par ses propres lumières, les avantages des recherches & des travaux académiques, devient en ce moment, pour cette compagnie, un motif puissant d'émulation qui ne peut qu'exciter de nouveau l'application & l'ardeur de chacun des membres qui la composent.

Qu'elle ose ajouter à ce noble mouvement inspiré par le zèle, la douce espérance qui affecte le cœur de tous, que ce prélat chéri dont la sensibilité est aussi vive & aussi profonde que son génie est vaste & perçant continuera d'honorer de son affection une ville qu'il a éclairée, qu'il a embellie, qu'il a soulagée dans les diverses calamités qu'elle a éprouvées par des effusions sans bornes de sa charité pastorale, qui lui doit dans l'ordre civil comme dans l'ordre ecclésiastique des établissemens intéressants pour la religion, les mœurs & la vertu, des chaires d'instructions relatives aux arts les plus nécessaires, une ville qui présente de toutes parts des monumens publics du vif intérêt qu'il n'a cessé de prendre à tout ce qui pouvait donner plus de facilité & de commodité au commerce, à l'industrie & au transport des denrées.

Qu'il sera joint à la lettre un extrait en forme de la présente délibération comme un témoignage éclatant de la profonde vénération & de la vive & perpétuelle reconnaissance dont l'Académie sera à jamais pénétrée pour le plus chéri des prélats & le plus digne de l'être [1].

1. L'Académie, dans sa séance du 21 février 1788, délibéra d'écrire de nouveau à Loménie de Brienne à l'occasion de sa translation au siège de Sens.

Digitized by Google

tilhon un légitime désir d'améliorer sa situation personnelle. Il fallait se faire recommander, & Castilhon avait connu l'archevêque, à l'Académie notamment. Il lui écrit donc : il pourrait parler pour lui au ministre ; il insiste ; il devient pressant. Il promet de consacrer une partie des revenus de la place qu'il obtiendrait à l'accroissement de la bibliothèque du Collège royal, dont Castilhon est l'administrateur. Il a une occasion prochaine d'être présenté ou de se présenter lui-même au Ministre : c'est la nouvelle édition de ses œuvres en quatre volumes. Il a la plus haute idée de l'Archevêque, & cette idée, il la tient de M. de Choiseul, qui le chérissait.

Castilhon ne se refusa pas à écrire ; mais il lui semblait que la recommandation de l'abbé de Grumet, par exemple, aurait plus de poids que la sienne. L'abbé de Grumet, vicaire général de l'Archevêque, & chanoine, demeurant au cloître Saint-Etienne, passait pour être très bien vu à l'archevêché ; &, au surplus, il connaissait Palissot, sa femme & la famille de sa femme, à laquelle il avait toujours voulu du bien. Palissot accueillit favorablement cette indication, mais ne renonça pas à une lettre de son ami. Castilhon dut écrire &, de plus, essaya d'intéresser à cette affaire l'abbé de Saint-Jean leur ami commun. Mais il y a toujours loin de la coupe aux lèvres. La dernière des lettres de Palissot à Castilhon, datée de Paris, est du 14 novembre 1788 ; il y avait déjà deux mois que Loménie de Brienne avait quitté le ministère, & l'édition de ses œuvres sur laquelle il avait tant compté, n'avait point encore paru. Elle s'achevait cependant : « Elle doit paraître la semaine prochaine », dit-il à son ami.

Cette édition, en quatre volumes, sortie de l'imprimerie de Monsieur, était la seconde. La première, en sept volumes, remontait à l'année 1778 seulement ; elle était ornée d'illustrations & d'un portrait de l'auteur gravé par Choffard d'après la peinture de Monnet. L'air est aimable, la lèvre pincée, le nez fort & arqué, l'œil grand & la figure imberbe. L'habit semble avoir été négligé à dessein, afin de laisser tout son éclat à la physionomie. Cependant il paraît n'en avoir été que fort médiocrement satisfait ; car, annonçant la seconde édition, il

Digitized by Google

écrivait : « Il y a un portrait fait de main de maître & très ressemblant. » Il tenait à être bien lui. Si un littérateur aussi bien, a jamais été personnel, c'est assurément Palissot; je n'en veux pour preuve ici que le tour complaisant de ses lettres, où il dit comment cette édition a été conçue : « Je ne me suis pas borné à faire disparaître les fautes; j'ai voulu donner un exemple assez rare; j'ai sacrifié deux volumes entiers, & je m'en applaudis. Nous ne sommes ordinairement que trop complets, & nous perdons beaucoup à ne savoir pas nous resserrer. » D'ailleurs il savait donner à ses sacrifices d'auteur une couleur honnête, flatteuse même. « J'ai voulu, dit-il, me rendre plus digne des suffrages des gens de goût. »

Quatre volumes donc & non plus sept. Cependant, n'avait-il pas lui-même reconnu, à la vérité, non sans humeur, que la reprise, en 1785, à Paris & à la Cour, de sa comédie des *Méprises*, fort mauvaise, on en conviendra, avait été mal accueillie? C'est le dépit qui lui faisait dire : « Heureusement je suis devenu très indifférent sur toutes ces vanités. Ce théâtre a été si ridiculement profané, il est si mal composé, & le goût est en général si perverti que, ma foi, le moment est venu d'abandonner cette dégoûtante carrière. » Ne voyez pas d'ailleurs une contradiction dans la manière dont il communique à Castilhon la lettre par laquelle le Ministre annonçait à Mme de Genlis la pension que le Roi venait de lui accorder : « Il ne s'est expliqué sur aucun homme de lettres en termes plus honorables. » Ici & là l'amour-propre d'auteur se montre également féroce.

Il tenait, il faut le reconnaître, à rester conséquent avec lui-même. Castilhon était en droit de s'étonner qu'un homme qui avait tant écrit & dont, malgré tout, beaucoup, à l'exemple de Mme du Deffand, estimaient le talent, songeât à quitter les lettres pour l'administration. « Je n'ai jamais cru, mon ami, lui écrit-il donc, que par des vers ou par de la prose, on satisfît aux devoirs d'un citoyen, » Et il renvoyait à ses *Mémoires sur la littérature*, article *Rotrou*, où il avait, en effet, souhaité aux poètes le courage de Rotrou s'assujettissant à des fonctions pénibles, pour éviter « le reproche d'inutilité. »

Il semble bien que cette opinion reposait chez Palissot sur

Digitized by Google

une conviction entière; car il l'a exprimée à plusieurs reprises, déclarant nettement qu'il n'a jamais regardé les lettres « comme devant faire l'unique état d'un citoyen. »

C'est, il faut le reconnaître, une question complexe que celle des rapports des lettres avec la conscience. S'il s'agit des devoirs de la vie, elles devront se résigner, sans aucun doute. Mais les devoirs du citoyen ne saisissent pas la conscience d'une façon aussi nette & impérative; car si chacun se doit à sa patrie, il n'est pas clair, en dehors de l'obéissance aux lois, que chacun s'y doive de telle manière particulière, dans tel emploi, ou même par l'acceptation de telle charge. Quant à la fréquentation des muses, par plaisir simplement, Bossuet, par exemple, dont chaque œuvre fut un acte, y eût répugné. Il est vrai que, prêtre & évêque, il appartenait par vocation à des occupations absolument graves. Il ne concevait pas qu'on fît métier d'écrivain autrement que par devoir. Et je n'assurerais pas que, la question étant ainsi posée, Palissot échappe à tout reproche. Il a tant écrit! La guerre qu'il déclara aux philosophes ne le justifiait pas complètement à ses yeux, ce semble. Car c'est au moment où il se plaignait des intrigues des « débris du parti philosophique », cherchant, pour l'humilier, à faire changer la pension du Roi en une « gratification annuelle », c'est à ce moment qu'il songeait à se réconcilier avec lui.

Dans ses lettres à Castilhon, il parle, à plusieurs reprises, d'une édition de Voltaire. « Je n'ai pas renoncé, lui écrit-il le 16 février 1786, à mes anciens projets sur Voltaire. Il faut que Beaumarchais ait achevé sa fatale édition. Alors je m'occuperai sérieusement & de m'assurer un privilège & de venger la mémoire de Voltaire de son injurieux éditeur. » Il y revient le 21 octobre suivant, mais il répète « qu'il faut que l'édition ou les éditions de Beaumarchais soient achevées. Il le faut même pour faire un choix. » Effectivement, Beaumarchais faisait imprimer concurremment deux éditions de Voltaire, l'une en 70 volumes in-8°, l'autre en 92 volumes in-12. « Ce Beaumarchais n'a songé qu'à l'argent, écrivait Palissot; & cependant il paraît s'être trompé dans ses spéculations. Je sais qu'il avait proposé à Panckoucke cent mille écus de perte pour

Digitized by Google

l'engager à se charger de tout & à le débarrasser. On prétend même qu'il voudrait en être quitte pour le double. Je ne sais où il a pris tout le fatras dont il a chargé sa malheureuse édition. » Enfin elle s'acheva, & Palissot commença la sienne : *Œuvres de Voltaire;* nouvelle édition, avec des notes & des observations critiques par Palissot, en 55 volumes in-8°, Paris, Stoupe, 1792-1802. Dans le prospectus de cette édition, Palissot reprocha à celle de Beaumarchais une « surabondance vicieuse » & le « désordre des matières. » Il n'y voyait « qu'une masse indigeste de volumes, assemblés sans choix & dans lesquels il se trouvait d'ailleurs beaucoup de pièces qui devaient d'autant moins y être admises, que Voltaire les avait instamment rejetées de toutes ses éditions. » Il réduisit donc sa correspondance à ce qu'elle a de plus important & retrancha plusieurs écrits peu dignes, à son avis, de l'auteur de *Mérope*. Cependant, son édition fut assez peu goûtée : d'abord on aime à avoir tout ce que les grands écrivains ont laissé; ensuite elle était médiocre au point de vue typographique. Les préfaces, les notes, les observations, au contraire, furent jugées excellentes, judicieuses, parfaitement écrites. Détachées de l'édition de Voltaire, elles parurent à part en 1806, & remplirent sous le titre : *Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages*, le tome sixième & dernier des *Œuvres complètes de M. Palissot*, publiées en 1809[1]. C'est son meilleur ouvrage. Ainsi, Castilhon, qui avait eu le temps de voir, avant de mourir, la plus grande partie de son édition de Voltaire, put jouir du rayon de gloire qui un instant brilla sur la tête de son ami.

III.

Castilhon.

Revenu de Paris, après avoir collaboré à plusieurs recueils périodiques, Castilhon avait été nommé, en 1782, bibliothécaire du Collège royal de Toulouse, où il songea à se fixer définitivement. Il prit un appartement à la rue des Pénitents-Bleus. Le 7 août 1783, l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-

1. Paris, Léopold Collin, in-8°.

Digitized by Google

Lettres l'appela à occuper « la place déclarée vacante dans la littérature. » A partir de ce moment jusqu'en 1793, il se montra très assidu à ses séances ; les procès-verbaux en font foi. Il commença par faire fonction de secrétaire dans les séances du 24 décembre 1783, du 26 février & du 4 mars 1784, en attendant d'être nommé secrétaire perpétuel, le 11 mars 1784, en remplacement de l'abbé de Rey, démissionnaire. Il s'occupa de ses intérêts avec activité & intelligence, & veilla à l'impression du tome IV des *Mémoires* ; il partageait ses journées entre l'Académie & la Bibliothèque royale. Entre temps, il s'occupait des choses du théâtre. Il entretenait les relations les plus amicales avec M. Dallainville, directeur de la Comédie. Palissot, ayant à recommander un jeune premier plein de talent auquel il voulait du bien, ne s'adressa pas à d'autre qu'à Castilhon. Ce jeune homme, d'Argenteuil, n'aurait que des avantages à s'exercer à cet art « dans une ville éclairée telle que Toulouse. » Ceci n'était pas un pur compliment. Fontanes, qui s'y connaissait, écrivait de Toulouse, quelques années plus tard, à Mme de La Barthe, alors à Paris : « Votre ville est charmante, ma chère cousine. Il n'y manque que vous, ma femme & ma fille pour que je ne la quitte plus. Vos promenades, votre fleuve, votre hôtel de ville, votre pont & vos quais m'ont fait le plus grand plaisir. Les barbares ont épargné vos églises, & je me suis promené avec le plus vif intérêt dans votre vieille & majestueuse basilique de Saint-Sernin. Lyon & Marseille ont un spectacle fort inférieur au vôtre ; on me dit pourtant qu'il a fort dégénéré depuis deux ans. *Votre parterre a de l'esprit & du goût ; il rit de tout son cœur à Molière & fait justice des mauvaises pièces qu'on lui envoye de Paris. J'ai été vraiment édifié de sa bonne conduite*[1]. »

Sous la Révolution, Castilhon ne perdit pas l'administration de la Bibliothèque. Il jouissait alors d'une réputation d'homme de mérite assez bien assise, & avait des relations avantageuses. Je trouve dans le même dossier une lettre de tout point intéressante que Roger Martin, membre du Conseil des Cinq-

1. Lettre inédite, château de Fourquevaux (Haute-Garonne). Voyez sur les salles de spectacle de Toulouse en 1803 et 1804, date de cette lettre, l'intéressant article de M. Lapierre : *Menus propos de théâtre* (1868).

Digitized by Google

Cents, lui adressa le 8 pluviôse an IV (29 janvier 1795). Elle annonçait à Castilhon une nouvelle fort flatteuse; elle est pour nous une page d'histoire, car elle montre l'incertitude, à cette date, de l'établissement d'une école centrale & l'état de l'enseignement à Toulouse. Voici cette lettre :

Paris, le 8 pluviôse an IVe.

J'ai reçu dans le tems, mon cher confrère, & votre lettre à Clauzel, que j'ai remise, & tous les autres articles renfermés dans votre paquet. J'ai été bien dérangé par deux rhumes qui m'ont pris presque à la suite immédiate l'un de l'autre. Cela & les jours courts & mon exactitude à quelques commissions auxquelles j'ai été attaché, m'ont empêché de poursuivre auprès du Ministre de l'intérieur les démarches qu'il doit faire pour vous faire jouir à Toulouse de l'établissement de l'instruction publique, tel que nous devons l'attendre. Ce qui me fâche le plus à cet égard, c'est que le Ministre est de Montpellier, ville rivale & de tout tems jalouse de la nôtre. Cependant, la députation, soutenue de plusieurs autres députations, a déjà fait des démarches: mais si je puis agir sans m'exposer à cracher le sang comme l'an passé, j'espère dans peu faire ou faire faire quelque chose.

Le malheur de tout cela est encore que nous ne savons pas à quoi nous en tenir sur la tournure que doit prendre l'instruction publique. Peu de gens, & je suis de ce nombre, pensent que les choses puissent rester dans l'état singulièr où la Convention les a laissées. J'espère donc qu'il y aura encore de grands changemens & sur les écoles centrales & sur les écoles spéciales.

En attendant, faites marcher à Toulouse un enseignement régulier d'après les formes actuellement convenues, & vous ferez bien. J'ai écrit à Veirieu dans le tems pour lui dire que je n'entendois pas renoncer à un établissement que j'ai créé dans Toulouse, & que j'espérois bien que le jury prendroit en considération les droits que je puis avoir à conserver ma chaire. Je me flatte qu'il n'y a pas manqué & qu'il a remis au jury une lettre que je l'avois prié de remettre dez qu'il seroit en activité. La Constitution permet les remplacemens temporaires pour les fonctionnaires publics, & je dois user de ce droit. Plusieurs de mes collègues, & notamment Sieyès & Daunou, quoique membres du Corps législatif, sont nommés à des chaires. Ainsi, point de doute sur la possibilité de ma nomination. Supposé qu'elle ait lieu, comme je l'espère, il faut que je sois suppléé. A cet égard, il manque une loi, qui ne tardera pas à être rendue, sur la nomination des suppléants; & en attendant la loi, je pense que je devrai offrir le sujet & que le jury devra l'agréer. Celui que j'ai en vue ne peut manquer de réunir ses suffrages: c'est un homme bien digne de la confiance publique, qui, ici, s'occupe beaucoup & depuis longtemps des sciences, & surtout de physique &

Digitized by Google

de chimie, & qui, au premier jour, vous paroitra digne d'occuper un meilleur poste; c'est le citoyen Saux, ci-devant sous-principal. Cela est infiniment au-dessus de tout ce que vous présente dans ce genre votre ville de Toulouse; & voilà l'homme que je presenterai au jury, si je suis à même d'en présenter un. Il est inutile de penser à Libes, parce qu'il est décidé à se fixer ici, & que selon toute vraisemblance il va y avoir une chaire de physique. On va mettre sur pied ici deux écoles centrales, l'une au Marais, l'autre au ci-devant collège Mazarin. Les trois autres, destinées pour Paris, vont suivre bientôt, & Libes sera nommé à une de celles-là. Je vous le répette, Saux est un homme que notre ville ne doit pas laisser échapper pour en faire un jour un professeur très supérieur à tous ceux de fraîche datte que nous pourrons trouver à Toulouse. Je me flatte qu'avant trois mois nous aurons à offrir aux gens à talents quelque chose de mieux que les places d'une Ecole centrale.

Dès que la loi dit qu'il doit y avoir des bibliothèques & des jardins de botanique dans les écoles, il va sans dire qu'il doit y avoir des bibliothécaires & des professeurs. D'ailleurs, le Ministre de l'Intérieur, s'il ne l'a déjà fait, vous enverra une circulaire qui rappellera toutes les dispositions de la loi & le mode à suivre pour la mettre à exécution.

Vous savez que l'on va procéder ici à la nomination des cent quarante-quatre membres de l'Institut qui doivent résider dans les départemens. Vous êtes, & avec raison, compris sur la liste qui sera présentée, & j'espère dans peu vous apprendre votre nomination.

Je vous le repette encore, les idées ne sont pas bien assises sur la forme des écoles publiques. En attendant, renfermez-vous strictement dans le sens de la loi & établissez des écoles centrales.

Voilà, mon cher Confrère, une bien longue lettre pour un homme qui a plus d'obligations qu'il n'en peut remplir & qui a été en reste avec vous pendant si longtems. J'esperois chaque jour de pouvoir vous annoncer quelque résultat sur tant d'objets qui nous intéressent, qui sont entamés & qui ne finissent pas. C'est la principale raison de mon silence.

L'oubli ni l'indifférence n'y auront jamais la moindre part, & j'espère que vous me rendrez justice à cet égard. Mes tendres complimens à votre femme. Je vous embrasse l'un & l'autre de tout mon cœur.

MARTIN,
Rue de la Loi [1], n° 1223.

La bonne nouvelle pour Castilhon contenue dans cette lettre, c'est qu'il était proposé pour l'Institut. Il y fut nommé; & c'est Lalande lui-même qui nous l'apprend.

1. C'est la ci-devant rue Richelieu, en face du passage Saint-Guillaume, près le Théâtre des Variétés.

Digitized by Google

Au citoyen Castilhon, Bibliothécaire de la ville, à Toulouse.

Au Collège de France, le 13 thermidor an IV [1].

Il y a longtemps, mon cher confrère, que je vous devois une reponse. Je me reprocherois de tarder si longtems; mais votre nomination à l'Institut est une occasion de réparer mes torts. J'aurai le plaisir d'être le premier à vous en faire compliment. Nous parlons souvent de vous avec Paraza. Je vous prie de dire mille choses pour moi à notre ami Darquier & à son aimable neveu Cazimir. Je pars pour Bourg où j'espère recevoir des nouvelles de Darquier.

Le Bureau des longitudes a écrit au Ministre pour demander que l'Observatoire de Garipuy soit distrait des biens soumissionnés. Je vous prie d'en prévenir le Département.

Mille respects à l'aimable citoyenne Castilhon.

Salut & fraternité.

LALANDE, *directeur de l'Observatoire.*

Castilhon mourut en 1799. C'était alors un « vieillard respectable [2]. » Il ne jouit donc pas longtemps des honneurs académiques de l'Institut, qui sont aujourd'hui les plus hauts & les plus enviés.

Palissot touchait alors à la fin de son édition de Voltaire. Il avait, comme Castilhon, embrassé les principes de la Révolution; administrateur de la Bibliothèque Mazarine, il fut encore nommé correspondant de l'Institut : deux nouveaux traits de ressemblance avec son ami. Mais il devait assister à la fin de la Révolution & à toute l'épopée impériale. Il mourut en 1814, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans de grands sentiments de foi : solide leçon d'une longue vie, pendant laquelle il avait vu tant de choses extraordinaires : le règne de Louis XV, l'annexion de la Lorraine, le règne de Louis XVI, les États généraux, la Révolution, le Concordat & le premier Empire.

C. DOUAIS.

1. 31 juillet 1796.

2. Lettre des professeurs de l'École centrale à l'administration du département. M. Lapierre, *la Bibliothèque publique de Toulouse*, loc. cit., p. 214.

Digitized by Google

TRAITÉS INTERNATIONAUX DE LIES & PASSERIES[1]

CONCLUS ENTRE

LES HAUTES VALLÉES *FRONTALIÈRES* DES PYRÉNÉES CENTRALES

Les hautes vallées des deux versants pyrénéens comprises entre le Donnezan & l'Andorre d'un côté & les deux Navarres de l'autre ne cessèrent jamais de conclure, renouveler ou modifier des traités de paix connus sous le nom de Lies & Passeries, à partir des premières années du seizième siècle.

Ces actes intervenaient entre des vallées françaises & espagnoles si parfaitement autonomes & indépendantes, que de leur propre initiative & sans l'intervention des deux couronnes, elles se confédéraient, concluaient des traités intéressant la délimitation ou la police de la frontière & stipulaient même des extraditions. Bien plus, quand leurs deux nations se faisaient la guerre, elles continuaient à vivre en paix & devaient même se prévenir de l'approche des corps d'armée qui auraient compromis leur sécurité.

Dans le ressort dont ils avaient ainsi organisé la neutralité, les *frontaliers* créaient des juridictions, modifiaient la compétence & la procédure des tribunaux ordinaires, édictaient des peines & ne reconnaissaient aucune des prohibitions relatives au trafic des marchandises de guerre, à l'importation des monnaies étrangères & à l'interdiction du commerce des bestiaux en temps d'épizootie.

1. D'Alliance & de Paix, *Ligas & Patçarias* ou *Passerias*, selon les textes.

Digitized by Google

L'exercice de ces privilèges exigeait leur constante participation à des assemblées communales, syndicales & fédératives où ils montraient une singulière aptitude aux affaires publiques.

Cependant, ils avaient été longtemps réfractaires à la civilisation, & les progrès sociaux réalisés dans les vallées inférieures sous-pyrénéennes du onzième au treizième siècle[1] leur étaient encore inconnus au commencement du quatorzième.

Les guerres incessantes qu'ils se faisaient encore alors sous le moindre prétexte[2] donnaient lieu à tous les excès & se terminaient par la razzia des troupeaux appartenant aux vaincus, chez lesquels les vainqueurs faisaient de nombreux prisonniers. Il en résultait des représailles individuelles ou collectives éternisant les conflits & rendant impossible l'exploitation des forêts & des pâturages, seules ressources des montagnards. Aussi, autant par nécessité que pour se conformer aux clauses formelles de certaines coutumes, ils durent recourir enfin à des actes de réconciliation dans lesquels ils convenaient de compenser les dommages passés, d'oublier leurs griefs réciproques, de recourir au système des compositions dans des cas déterminés, & enfin d'observer désormais une paix perpétuelle ou de cent un ans.

Les formules de ces conventions étaient calquées sur celles des grands traités internationaux. Après avoir été isolément discutées par les communautés de chaque vallée & ratifiées par leurs délégués réunis en assemblée générale, elles étaient converties en actes authentiques par les notaires de chaque nationalité & dans leurs idiomes respectifs, en présence des représentants de chaque vallée intéressée, réunis aux époques fixées d'avance, ou quand la nécessité l'exigeait sur un point commun de la frontière. Là, dans un parlement improvisé & dont

1. Un traité de paix stipulant des compositions fut conclu entre Bagnères-de-Bigorre & le Lavedan entre 1171 & 1175. Davezac-Macaya, t. I, p. 246.

De pareilles conventions furent signées entre Tarbes, Bagnères-de-Bigorre & Ibos, en 1193-1297. (*Revue de linguistique* & *de philologie comparée*, 1883, t. XVI, p. 163.)

2. *Por muertes, por fuentes, por yerbas* disent souvent les textes.

Digitized by Google

une magnifique nature faisait tous les frais, le nom de Dieu invoqué, les pouvoirs étaient vérifiés, les faits exposés & discutés.

Les résolutions adoptées furent d'abord placées sous l'unique garantie du respect de la foi jurée & de la crainte des châtiments que Dieu ménage aux traîtres *maudits* jusqu'à la neuvième génération.

Après l'échange solennel des signatures & le payement des tributs précédemment stipulés, les *frontaliers* délégués se constituaient en tribunal mixte pour juger certaines affaires en première instance ou en appel & connaître, au civil & au criminel, des attentats commis au préjudice & dans les limites des communautés contractantes.

Un repas fait en commun terminé, les délégués se séparaient en poussant trois fois le cri de : « Padz avant! » Paix à jamais[1] !

De ces rencontres désignées sous le nom de *réunions*, *juntes* ou *conférences* naquirent une jurisprudence & des règlements spéciaux qui modifièrent bientôt le caractère primitif des traités de paix.

Sous le nom de Lies & Passeries, ils unirent définitivement toutes les vallées intéressées en diverses confédérations dont les membres s'engagèrent à régler désormais tous leurs différends à l'amiable & à se garantir par tous les moyens une sécurité réciproque indispensable aux relations commerciales devenues leur unique préoccupation.

Grâce à l'application de l'arbitrage à tous les conflits, il n'y eut plus bientôt, aux sommets les plus inaccessibles des Pyrénées, un rocher, un brin d'herbe ou un mince filet d'eau qui ne fussent compris dans des abornements[2] minutieux, mis à contribution de nos jours par les rédacteurs des traités inter-

1. Des rôles spéciaux répartissaient entre les communautés de chaque ressort les frais occasionnés par ces diverses formalités.

2. Compromis du 3 septembre 1425 entre la rivière de Saint-Savin & le Quignon de Penticossa au sujet du port de Jerret & de la côte de Mallos Claros. (Arch. des Hautes-Pyrénées, S. E., n° 897.)

Digitized by Google

nationaux de délimitation définitive des Pyrénées conclus en 1856, 1862 & 1863 [1].

Les compascuités furent organisées de telle façon que les rencontres de troupeaux sur les mêmes emplacements ou aux mêmes abreuvoirs devinrent impossibles. On leur assigna distinctement les abris naturels qui devaient leur servir de gîtes la nuit ou de retraites en cas d'orage.

Les cabanes des bergers & tous les accessoires de leurs industries furent placés sous la sauvegarde commune.

Ces mesures avaient pour sanction l'exercice du droit de pignore prévu dans tous ses détails & jugé si essentiel pour l'extinction de la pratique des représailles que le détournement d'un animal saisi était puni de la pendaison du coupable par le pied.

Non seulement chaque vallée reçut de l'autre, pour plus de garantie, son juge champêtre, mais tous ses particuliers devaient aussi faire la police des pâturages confédérés qu'ils traversaient en voyageant.

Les communautés où passaient les convois de bestiaux enlevés devaient les retenir six jours pendant lesquels on prévenait leurs propriétaires s'ils étaient connus; dans le cas contraire, il fallait aviser de la prise le premier village de la vallée limitrophe faisant partie de la confédération. Les délinquants étrangers étaient retenus prisonniers jusqu'au parfait payement des frais ainsi occasionnés. Mais s'ils étaient de la confédération & insolvables, un recours pouvait être successivement exercé contre leur communauté, leur vallée, ou enfin contre toutes les vallées alliées de leur nationalité. Ce système de solidarité sanctionnait les diverses clauses des Passeries dont l'exécution était aussi garantie personnellement par tous les *frontaliers*.

La question essentielle des pâturages étant réglée, les conflits entre vallées devinrent improbables & elles ne songèrent plus qu'à se donner des garanties absolues de sécurité réciproque.

Grâce à des combinaisons de police & de juridiction aussi ingénieuses qu'efficaces, les biens & les personnes de chaque

1. *Recueil des actes administratifs* de la Haute-Garonne, n° 2001, 1863, pp. 230 & autres.

Digitized by Google

partie furent également protégés sur tous les territoires confédérés dont le séjour devint impossible aux malfaiteurs de toute espèce. Leur passage était partout signalé à son de cloche & chaque particulier était tenu de les arrêter, à moins qu'il n'en fût matériellement incapable.

Les criminels devaient être remis aux juges des lieux où ils avaient commis leur attentat & les responsabilités successives déjà signalées étaient encourues si on leur donnait asile ou si on négligeait seulement de favoriser leur arrestation.

Les déclarations de guerre & les mouvements de troupes régulières devaient être signalés par messages écrits assez tôt, pour que chacun des intéressés pût terminer ses affaires & mettre en sûreté sa personne & ses biens.

Les *frontaliers* étaient même obligés de se prévenir de tous rassemblements de plus de cinquante personnes, s'ils se produisaient à cinq lieues à la ronde pendant la période où les ports sont praticables[1] (juin, juillet, août, septembre).

Chaque vallée devait arrêter & punir quiconque s'enrôlait chez elle dans une bande de *Miquelets* ou de volontaires; les biens des contrevenants étaient confisqués & leur prix adjugé aux parties lésées.

La clause autorisant les officiers des deux royaumes à poursuivre les malfaiteurs dans le ressort de toutes les confédérations complétait les diverses mesures assurant leur sécurité & équivalait à une reconnaissance de leurs autonomies.

Divers hospices & les hôpitaux de Saint-Jean, échelonnés

1. Il est constaté que dans toute la chaîne des Pyrénées les neiges restent :

pendant	1	mois à	650	mètres de hauteur,
—	2	— à	930	—
—	3	— à	1,170	—
—	4	— à	1,370	—
—	5	— à	1,530	—
—	6	— à	1,650	—
—	7	— à	1,750	—
—	8	— à	1,830	—

Cénac-Moncaut, *Richesses des Pyrénées françaises & espagnoles*, p. 107.

Digitized by Google

d'un bout à l'autre de la frontière, au voisinage des ports ou passages difficiles, furent mis sous la sauvegarde des Lies & Passeries [1].

Grâce à ces précautions & à ces mesures d'ordre, les relations commerciales des *frontaliers* se multiplièrent.

1. Les Frères de Saint-Jean-de-Jérusalem (1056-1099), chevaliers de Rhodes (1310-1330) & de Malte ensuite, administraient les hôpitaux suivants, placés à proximité des ports les plus fréquentés du comté de Foix (portion occidentale), du Couserans, du Haut-Comminges & des vallées d'Aure & de Barèges participant aux passeries :

Capoulet, dans la vallée de Vicdessos.

Salau, dans la vallée du Salat, au pied du port de ce nom.

Saint-Jean-de-Thoran, correspondant au col ou pas de Cho (2,117m), dans la vallée d'Aran espagnole.

Saint-Blaise-d'Arlos, dans la vallée d'Aran française.

Saint-Jean-de-Loroas et Saint-Pierre-de-Frontès, dans la vallée de Luchon.

Ces trois derniers hôpitaux desservaient les cols de Couret, de Tres-Courets & du Portillon, par lesquels on va de la vallée d'Aran dans celle de Luchon.

Saint-Jean-de-Jueu, au pied du port de la Glère & dans le voisinage de celui de Vénasque.

Notre-Dame-du-Bouchet, commune de Guchen, dans la vallée d'Aure.

Geis ou Jeis, dans la vallée de l'Adour-de-Pailhole, sur un terrain appartenant aux quatre Vesiaux d'Aure. Ces deux derniers desservaient la Hourquette-du-Portillon, qui met les vallées d'Aure & de l'Adour en communication.

Saint-Pierre-d'Agos, canton de Vielle-Aure, Aragnouet ou le Plan ou Saux, dans la même vallée, au pied des ports de Rieumajou & de Bielsa. (Rieumajou avait un hôpital étranger à Malte.)

Les hôpitaux de Bielsa & de Gistain (Aragon) correspondaient à ceux d'Aragnouet et de Rieumajou [1].

Héas, dans la haute vallée de Barèges, & Pinède, sur le versant espagnol correspondant, avaient aussi une chapelle & une maison hospitalière, mais ne dépendaient pas de Malte. — Les confédérés y tenaient alternativement leurs conférences.

Luz. Son hôpital, dépendant de l'ordre de Saint-Jean, devint municipal vers la fin du dix-septième siècle.

Saint-Jean-de-Gavarnie, vallée de Barège, au pied du port de Boucharo.

1. Voir article 16 du traité rafraîchi le 9 août 1598 avec la vallée d'Aure.

Digitized by Google

La réduction du taux de certains péages facilitait l'accès des marchés où des emplacements étaient ménagés pour le pacage des bestiaux étrangers[1]. Pendant leur durée, le prix des vivres ne pouvait pas être augmenté. En vertu du privilège des *surséances*, non seulement il était interdit d'y exercer des représailles, mais même d'y recourir aux voies ordinaires d'exécution pour le recouvrement des créances. Une procédure sommaire & la création facultative d'agents extra-judiciaires y assuraient la prompte administration de la justice devant des juridictions spéciales & à des époques déterminées.

Les bestiaux invendus étaient exempts du droit de foraine & les marchands porteurs de matières précieuses pouvaient

Sainte-Marie-Madeleine ou de Mont-de-Gavarnie, en Tamarit (Espagne), dépendant du précédent.

Cauterets avait un hôpital étranger à Malte.

Arrens (vallée d'Azun), près de sa chapelle de Poueylahun, avait une maison hospitalière étrangère à Malte & connue sous le nom d'Hostau d'ét Caddét.

En Béarn & en basse Navarre, l'organisation hospitalière visa principalement les pèlerins de Saint-Jacques; ils y étaient hébergés dans au moins soixante-deux établissements, d'après une nomenclature dressée par M. de Loye, archiviste des Basses-Pyrénées.

Mais pour éviter toute confusion, nous nous bornerons à citer le passage suivant de la Passerie conclue le 18 septembre 1514 entre les vallées de Barétous, d'Aspe, d'Ossau & les huit vallées espagnoles de Tena, Canfranc, Villanua, Borau, Aysa, Aragouez, Echo, Anso : « Item como el monesterio e casa de S. Christina e las casas de Peyra- « riera e Segoter de la val de Tena e de Gabas de la val d'Ossau sian « situadas en lugares steriles e despoblados, e son mucho necessarios, « assi en tiempo de paz como de guerra e por causa del movimiento de « la guerra que ha seydo y es entre Aragon y Bearne, &c. » (Arch. des Basses-Pyrénées, S. E. n° 331).

Cette nomenclature, forcément incomplète, surtout en ce qui concerne l'Espagne, témoigne de l'importance de l'organisation hospitalière dans les Pyrénées au Moyen-Age.

1. Castillon d'Aspet, *Histoire des populations pyrénéennes*, t. II, pp. 101, 124, 370; Sénac-Moncaut, *Histoire des Etats pyrénéens*, t. IV, p. 630, et M. J. de Laurière, *Le val d'Aran*, ne paraissent pas s'être rendu exactement compte du caractère des Passeries. Dralet, *Description des Pyrénées*; Lezat & Lambrou, *Luchon & les Pyrénées*, n'ont connu que la Passerie du Plan d'Arrem.

Digitized by Google

requérir des escortes sur tous les territoires confédérés qu'ils traversaient[1].

Enfin, les Passeries assuraient le ravitaillement des vallées contractantes en cas de disette & favorisaient, par la réduction des taxes ordinaires, le transit des troupeaux conduits par les confédérés dans les hivernages de la Gascogne & du Bas-Aragon.

Reste à savoir quand & par qui les habitants des hautes vallées françaises des Pyrénées centrales avaient été autorisés à traiter avec leurs voisines d'Espagne.

Nous ne sommes pas encore en état de nous expliquer avec précision sur les relations internationales du Donnezan & de la haute vallée de l'Ariège.

M. Barbe, avocat à Foix, a fait des recherches sur les rapports diplomatiques de la vallée de Vicdessos & du val de Ferrera.

D'après les actes, dont il a bien voulu nous communiquer les extraits avec une rare obligeance, la vallée de Vicdessos avait obtenu en 1293, de son comte Roger Bernard, la faculté de commercer & de traiter librement non seulement avec les Catalans du val de Ferrera, mais aussi avec tous les habitants du comté de Paillas[2], avec cette différence que les premiers étaient tenus, sous peine de *pignore*, de venir périodiquement à Vicdessos solliciter le renouvellement des traités en vigueur & rendre hommage au roi de France, probablement en expiation d'une incursion à main armée accompagnée de meurtres, violences & rapines. Le repas traditionnel était exclusivement à leurs frais comme le divertissement dont il était suivi. Le tribut de Barétous, dont nous signalerons plus tard la singularité & que les Béarnais de cette vallée paient encore à celle de Roncal, n'a pas d'autre origine.

Le Comminges avait obtenu du comte Bernard VII, en 1315,

1. Rafraîchissement du 9 novembre 1718 des traités conclus entre Aure, Bielsa, &c...

2. Transaction du 17 janvier 1355 & procès-verbal du 6 octobre 1666. (Archives municipales de Vicdessos.)

Digitized by Google

l'autorisation formelle de commercer avec les Espagnols *même en temps de guerre*[1].

Française au douzième siècle & depuis simple vassale de l'Espagne à laquelle elle n'avait jamais été complètement incorporée, la vallée d'Aran, pays neutre, avait été certainement amenée par sa situation & sa stérilité à pratiquer le régime des Lies & Passeries avant que leur existence ne fût légalement consacrée.

Les seigneurs des Quatre-Vallées étant issus des comtes d'Aragon, leurs sujets, compatriotes des habitants des vallées de Bielsa, Gistain & Puertolas, ne songèrent probablement pas à demander l'autorisation de traiter avec eux. En tout cas, il n'est fait aucune allusion à ce privilège dans la grande charte de 1300.

Pour l'exercer, les autres vallées des Pyrénées centrales invoquaient une possession séculaire remontant à trois siècles, s'il faut en croire la Passerie conclue entre Barège & Bielsa en 1674.

Dans un dénombrement fait au nom des habitants de Barèges le 26 décembre 1612 le syndic général Guillaume Mauran[2] fait aussi remonter à deux cent trente ans les premiers traités de paix conclus entre cette vallée & celles de Broto & de Bielsa.

1. Ce privilège & tous ceux qui en furent la conséquence ont été explicitement confirmés par tous les rois de France depuis Charles VIII (septembre 1490), Arch. du Parlement de Toulouse, vol. XXII, f° 12 & suivants. (La charte de 1315 y est transcrite.)

2. *Sommaire description du pays & comté de Bigorre*, par G. Mauran. Edition Balencie, p. 9.

Davezac Macaya cite la paix conclue en 1319 entre Barèges & Brotho (t. II, p. 75).

La rivière de Saint-Savin & le Quignon de Penticossa dressèrent les actes de leur réconciliation en 1314. (Arch. des Hautes-Pyrénées, série E. 897.)

Les archives du grand Séminaire d'Auch n° 2,141 possèdent la copie, que nous a communiquée M. Bourdette, d'une paix conclue en 1390 entre le Lavedan & la vallée de Broto.

Les archives de Luz possèdent encore les originaux des paix conclues en 1384 & 1394 entre les vallées de Barèges & de Bielsa (H. H. 1 — F. F. 1).

Digitized by Google

Il ne nous a pas été encore possible de savoir si les chartes du Béarn étaient plus explicites. Ce pays ne voulut jamais reconnaître la suzeraineté de l'Aragon, mais ses principales institutions lui étaient familières, & Marca [1] nous signale les mesures rigoureuses qu'on y prit toujours pour assurer la sécurité des chemins principaux. D'ailleurs, la route d'Oloron à Canfranc était la plus fréquentée des Pyrénées, & les Lies & Passeries furent en vigueur dans cette région, comme en témoignent les actes qui sont arrivés jusqu'à nous [2].

Pendant qu'ils vivaient sous le gouvernement unique des rois d'Aragon, les frontaliers des Pyrénées centrales avaient pu, grâce aux Fueros, recourir aux conventions les mieux adaptées à leurs mœurs & à leurs intérêts. Respectées après le traité de Corbeil & successivement *rafraîchies* ou augmentées elles atteignirent tout leur développement au seizième siècle & prirent alors le nom local de Lies & Passeries.

La vie fédérative dont elles étaient la charte procura une importance extraordinaire aux foires de Saint-Béat [3] où le flottage concentrait tous les bois des forêts espagnoles & où s'entreposaient les grains achetés nécessairement aux habitants des hautes vallées françaises par la vallée d'Aran.

Le Comminge, pays *redimé*, se pourvoyait à Luchon du sel espagnol extrait des carrières de Solsona, de Trago, de l'inépuisable montagne de Cardonna & des fontaines salées de Geri exploitées depuis un temps immémorial dans la haute vallée de la Noguera Ribagorçana [4].

A l'Ouest, les grands troupeaux & tous les nomades de la chaîne centrale venaient en foule aux foires de Gavarnie [5] en

1. Livre V, chap. III.

2. Le rédacteur d'un Mémoire dressé au dix-huitième siècle pour démontrer que l'initiative des traités de Lies & Passeries appartenait à la couronne en fait remonter l'origine à Fortien & Sanche Garcias père & fils, rois de Navarre. (Arch. des Hautes-Pyrénées S. E. n° 37.)

3. Celle de la Saint-Martin d'hiver (12 novembre) était la plus considérable & durait huit jours.

4. Marca, *Hispanica*, pp. 205, 218, 1186).

5. Le 23 juillet.

Digitized by Google

Barège & de Guchen[1] en Aure, où on voit encore chaque année aux mêmes époques leurs pittoresques rassemblements.

Enfin, grâce à des communications plus faciles, les habitants du Béarn & ceux de l'Aragon occidental échangeaient continuellement leurs produits à Canfranc & à Oloron.

Les marchands auvergnats[2] & limousins fréquentaient aussi ces petites villes libres dont les institutions surprirent & préoccupèrent au dix-septième siècle les agents centralisateurs des monarchies française & espagnole.

Le docteur Gracia de Tolba, envoyé en mission dans la vallée d'Aran par Philippe III (1613), déclara les Lies & Posseries inutiles & même nuisibles aux Espagnols, qu'elles divisaient, disait-il, & mettaient à la discrétion des Français[3].

Elles étonnèrent M. de Froidour[4] & il eut l'occasion d'en constater la fidèle & curieuse exécution pendant la guerre de dévolution (1667).

L'intendant Bâville (1697)[5] affecta de croire que leurs principales dispositions étaient tombées en désuétude. Mais tous les jugeant funestes à leur prérogatives & par conséquent à l'Etat, s'empressèrent de les convertir en simples actes administratifs subordonnés à l'initiative & à la ratification du souverain.

De criants abus & des antagonismes d'intérêts avaient, du reste, favorisé cette politique, dont le triomphe rendit la France définitivement étrangère à l'Espagne, en dépit du mot célèbre de Louis XIV.

On avait vu un gentilhomme bigourdan arrêter en plein

1. Le 29 septembre, jour de la Saint-Michel.

2. Les marchands auvergnats sont déjà nommés dans une charte de 1315. (Arch. du Parlement de Toulouse, registre des Edits, vol. XXII, f° 5.

3. *El valle de Aran — Relacion al rey don Philippe III*, por el doctor Juan Francisco de Gracia de Tolba Huesca 1613. Réédité à Bagnères-de-Bigorre par la Société Ramond — Berot. 1889.

4. Voir ses lettres en cours de publication dans la *Revue de Gascogne*.

5. Voir *Bulletin de la Société ariégeoise*, 2e vol., n° 4 (mars 1887, p. 141).

Digitized by Google

marché & séquestrer dans son domicile privé des marchands étrangers sous prétexte du droit de représailles applicable, il est vrai, exceptionnellement, en cas de déni de justice. Il fut à peine inquiété, tandis qu'en 1513 Louis XII n'avait pas hésité à désavouer & à traduire devant le Parlement M. de Labastide-Pomès, son lieutenant en Guyenne, qui, pendant la guerre de Navarre, s'était cru fondé à procéder par représailles à l'arrestation, sur le marché de Saint-Béat, de tous les marchands aragonais dont il avait confisqué les marchandises.

La vallée d'Aure, si jalouse autrefois de ses franchises, en répudia la légitime antiquité pour obtenir par la voie diplomatique le gain d'un procès entamé avec celles de Bielsa, Gistain & Portolas.

Confiantes dans l'appui du pouvoir central & mises en contact par la nouvelle organisation politique avec le reste du pays dont elles pouvaient tirer tous les secours nécessaires, les vallées françaises consentirent sans trop de résistance à la diminution de leurs anciens privilèges, dont les Espagnols, au contraire, s'obstinèrent à réclamer la stricte exécution.

Néanmoins, quand il n'était plus question d'intérêts de clocher, les *frontaliers français* ne manquaient pas de se prévaloir des Lies & Passeries. Elles créèrent de grands embarras aux intendants & aux généraux français pendant les guerres de la Succession (1701-1715) & de la quadruple alliance, (1719-1720) en favorisant l'espionnage, les incursions des Miquelets & le ravitaillement des ennemis. Aussi fut-on obligé d'en suspendre les effets, au grand mécontentement des frontaliers, qui saluèrent le retour de la paix par des réjouissances extraordinaires[1].

Malgré leur caractère exceptionnel, les Lies & Passeries survécurent à la Révolution, qui exploita même ces instruments de paix au profit de ses rancunes.

1. Baron de Lassus, « Les guerres du dix-huitième siècle sur les frontières du Comminges, du Couseran & des Quatre-Vallées » *Revue de Comminges*, 4e trimestre de 1893, pp. 227, 233, 234, 244, 245, 253, 255, 256, 269, 286, 299, 300.

Digitized by Google

Oubliant leur ancienne loyauté, les municipalités françaises voisines de la vallée d'Aran la menacèrent de tous les excès pour l'obliger à expulser des prêtres & des magistrats français qui lui avaient demandé asile[1].

Occupée d'abord en 1793 par les armées républicaines, la vallée d'Aran fut annexée à la France en 1812[2], au grand déplaisir des habitants de Saint-Béat.

Ils craignaient, avec raison, de n'avoir plus désormais le monopole commercial résultant des Lies & Passeries dont ils produisirent le titre imprimé pour obtenir, par compensation, l'érection de leur ville en sous-préfecture.

Mais ils se gardèrent bien d'insister sur les avantages qu'ils avaient retirés jusqu'alors de la contrebande pratiquée de part & d'autre avec une bonne foi & un courage extraordinaires, surtout en matière d'importation des piastres espagnoles.

Du Salat aux Nestes, toutes les vallées du bassin supérieur de la Garonne voulurent être de la confédération comprenant l'enclave espagnole de l'Aran. Aussi les Lies & Passeries, renouvelées périodiquement au Plan d'Arrem[3], étaient-elles, à tous les points de vue, beaucoup plus importantes que les autres[4].

Les restrictions apportées par les traités de délimitations définitives des Pyrénées à l'exécution des anciennes Passeries & à la conclusion des nouvelles entraînèrent leur déchéance. Mais si elles sont devenues presque inutiles aux frontaliers,

1. *Lettres & mémoires de Mgr de Gain-Montagnac*, par l'abbé Ferdinand Duffau. Paris, Poussielgue, 1897.

2. Elle fut restituée à l'Espagne en 1815.

3. Pelouse située près de la frontière du Pont-du-Roy, sur le territoire français.

4. Rafraîchissement du 22 avril 1513 (en langue romane) des traités de Lies & Passeries conclus entre le Couserans, le Haut-Comminges, les Quatre-Vallées (moins le Magnoac), la châtellenie de Sauveterre en Nébouzan & les vallées espagnoles des comtés de Pailhas, de Ribagorza, de la vallée d'Aran & de la portion orientale limitée par la vallée de Tena, de la principauté de Sobrarbe. (Arch. de la Haute-Garonne, série E, n° 891.) Voir aussi Mémoire du 28 mai 1645 pour obtenir la confirmation des mêmes traités. (Arch. des affaires étrangères, *fonds de France*, n° 1634.)

Digitized by Google

elles témoignent au moins de l'activité politique & de l'indépendance de leurs ancêtres dont elles font connaître les dialectes, les mœurs, les lois[1] & la géographie historique.

Réunies & comparées, elles donneront une idée assez juste de la nature & de l'importance des relations commerciales entretenues à diverses époques par les peuples des deux versants des Pyrénées centrales, & complèteront ainsi utilement les études entreprises récemment par les rédacteurs des projets de chemins de fer transpyrénéens[2].

Elles rendaient impossibles les incidents de frontière & les incursions soudaines dont il serait indispensable de prévenir maintenant chez nous les fâcheuses conséquences en établissant des travaux de défense précisément aux endroits accessibles où les frontaliers tenaient leurs conférences & près des villages désignés dans les traités pour recevoir la prompte transmission des avis & des messages échangés entre les différentes confédérations.

Aujourd'hui, le nom des Lies & Passeries est à peine connu, même dans les pays qui en bénéficièrent.

Les traités de paix dont elles furent un perfectionnement seraient encore plus oubliés à cause de leur antiquité si les historiens du Béarn[3] ne s'étaient pas fort préoccupés des conventions connues sous le titre de *Tribut des Médailles* & de *Tribut de Barétous* dont la qualification, les protocoles invraisemblables & les clauses singulières ont aussi fait l'objet de récentes études[4] pleines de curieux documents.

1. Et particulièrement ce qui concerne l'exercice du droit de talion, marque ou représailles.

2. Voir la communication faite à la Société de géographie de Toulouse, par M. Ch. Decomble (Bulletin de 1886, p. 377).

3. Marca, l. VI, ch. XXVI & les autres d'après lui.

4. *Du droit de marque ou de représailles dans les fors de Béarn* (épisode de guerres privées entre les vallées de Barétous & de Roncal) par M. Clément Simon, président de la Société des sciences, lettres & arts de Pau (Bulletin de 1872-1873, p. 538.

— *Le Béarn, tributaire de la Navarre en* 1882, par M. Axel Duboul, ancien consul de France. Toulouse, chez Montaubin, 1883.

— *Histoire du tribut des Médailles payé à la vallée d'Aspe par les val-*

Digitized by Google

Les habitants de la vallée d'Aspe ayant envahi le Lavedan en 1348 y furent exterminés grâce aux sortilèges du petit abbé de Saint-Savin caché dans un sureau où il lisait un grimoire pendant la bataille. Mais le ciel punit les Lavedanais de leur cruauté en frappant d'une longue stérilité leur territoire & ses habitants : « *L'humeur végétante & séminale y fut desséchée* jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu l'absolution du Pape, qui les condamna à faire dire des messes pour les âmes de leurs victimes & à payer un tribut qui fut exigé jusqu'à la Révolution. »

Cette légende, imaginée sans doute par l'amour-propre des vaincus, n'est que le récit altéré d'une petite guerre terminée par un arbitrage & une composition.

En 1373, un meurtre commis à propos de la jouissance d'un abreuvoir mit aux prises les vallées de Roncal (Aragon) & de Barétous (Béarn).

Les habitants d'Anso (Espagne) les décidèrent, après bien des malheurs, à conclure un traité de paix dont les clauses, encore fidèlement exécutées le 12 juillet de chaque année, obligent les Français à payer aux Roucalais un tribut de trois vaches dans des conditions qui seraient déplorables pour notre amour-propre national si leur symbolisme, interprété au moyen des clauses habituelles de tous les traités connus, ne donnait pas à entendre qne les Béarnais eurent au contraire le beau rôle au quatorzième siècle en infligeant alors une sanglante défaite à leurs voisins d'Espagne.

Mais au fond les communautés assujetties à de pareilles obligations n'y trouvaient rien d'offensant pour leur patriotisme, puisque les Espagnols de Ferrera, traités comme les Français de Barétous, consentaient à frayer gaiement avec leurs anciens ennemis le jour où ils venaient s'acquitter, au son des violons, d'un tribut dont les *palabres*, la bonne chère & la danse étaient en réalité, depuis des siècles, les éléments essentiels.

Il est fâcheux que tous les traités de paix pyrénéens n'aient

lées de Darré Ayga en Labéda, par Jean Bourdette. Paris, Champion ; Argelès, Faure ; Pau & Cauterets, Cazaux ; Lourdes, La Crampe, 1893.

Digitized by Google

pas été réglés avec cette originalité. Elle rendrait leur étude plus intéressante & serait une source d'inspirations pour les romanciers & les auteurs de scenarios.

Mais tous les *Frontaliers* n'avaient pas l'imagination des Béarnais. Les Commingeois comme les Aurois étaient trop pratiques & les Barégeois trop rudes pour s'intéresser à des fables & se prêter longtemps à des formalités puériles & compliquées. Ils firent mieux & modifièrent progressivement leurs conventions primitives en les adaptant à de nouvelles nécessités.

Une étude plus minutieuse des Lies & Passeries le démontrerait amplement. Mais il faut se borner d'abord à signaler l'existence de ces matériaux encore inexploités. Ceux que nous publierons prochainement intéressent toutes les vallées soumises au régime des Lies & Passeries. Il n'y a de lacunes que dans la série chronologique des actes relatifs à chaque confédération. Peut-être même sera-t-il possible de les combler dans une certaine mesure au moyen des archives espagnoles encore dépositaires des originaux ou des expéditions des actes dont les duplicata ont disparu chez nous.

Si dans les Pyrénées comme dans les Alpes, la nature des lieux avait rendu possible les rassemblements de troupes & favorisé les opérations militaires, les vallées dont nous venons de signaler les instincts indépendants & l'organisation solidaire se seraient probablement unies au Moyen-âge pour secouer le joug de leurs puissants suzerains, & il y aurait peut-être maintenant une confédération pyrénéenne comme il y a une confédération helvétique.

Des Faceries[1].

Malgré les querelles des princes qui se disputèrent leur domination, les habitants des deux Navarres, grâce à des sympathies d'origine, vécurent en paix de très bonne heure, & les

1. Sous le titre : *Faceries, farine, fena, fear*, M. G. Balencie a publié dans le *Souvenir de la Bigorre*, t. IX, p. 517, une très savante dissertation sur l'étymologie & la portée des expressions : *Faceries & Passeries.*

Digitized by Google

scribes basques confondirent probablement le mot de Passerie, devenu sans portée, avec celui de Facerie sous lequel ils désignèrent toutes les conventions relatives aux intérêts communs de ces *frontaliers* préoccupés exclusivement de l'exploitation des pâturages, des produits forestiers, des carrières, des eaux & de la pêche.

Etrangères aux questions d'ordre public, les faceries devaient rester intactes; aussi sont-elles encore renouvelées périodiquement.

Parmi les plus intéressantes, il faut citer celles relatives à l'indivision du lac d'Estanes & à la réglementation, aujourd'hui sans objet, de la pêche du saumon dans la Bidassoa.

Comme les Passeries dont elles procédaient certainement, elles furent autrefois des procès-verbaux de délimitation intervenus à suite de conflits armés. A ce propos, un auteur espagnol raconte que la plantation des bornes convenues avait lieu dans certains endroits, en présence de quelques enfants dont on tirait les oreilles[1], afin que cette opération laissât dans leur esprit des traces ineffaçables.

Mais l'étude des anciennes Faceries révélerait certainement des particularités bien autrement intéressantes aux érudits familiers avec la langue euskarienne.

Paul DE CASTERAN.

1. Voir : *Les Faceries ou Conventions internationales communales dans le pays basque*, par M. Wentworth Webster. (*Bulletin de la société Ramond*, année 1892, p. 43.)

Digitized by Google

TROIS SIÈCLES DE VIE PROVINCIALE

EN LANGUEDOC

Les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc du treizième siècle aux guerres de religion, par Paul DOGNON [1].

A trois cents ans d'intervalle, la Première Narbonnaise a subi deux crises épouvantables qui en ont modifié profondément la condition publique & privée : au treizième siècle, les conséquences politiques & militaires de la propagande albigeoise bouleversèrent le pays de fond en comble; au seizième, les conséquences politiques & militaires de la propagande luthérienne ne l'ont pas moins secoué & transformé. Entre ces deux grands faits dont les souvenirs surgissent comme deux bornes tragiques, jalonnant & assombrissant l'horizon languedocien, le pays a traversé une série d'épreuves, d'évolutions, de métamorphoses dont l'étude présente un vif intérêt. On ne peut pas dire que ce soit une terre vierge; car depuis le dix-septième siècle, nombre de pionniers, soit de l'histoire générale, soit de l'histoire locale, soit de la législation, soit du droit public, en ont singulièrement préparé & avancé l'exploitation, &, si les procédés un peu matérialistes de l'érudition moderne tenaient autant de compte des idées, des vues d'ensemble, des intuitions fécondes que de la collation des textes & de la production de minuties inédites, il y aurait peut-être quelque dérangement à faire dan le classement des collaborations. Mais, sans faire tort à personne & sans diminuer en quoi que ce soit le mérite des travailleurs de tout ordre qui ont contribué à faire la lumière sur ce passé mouvementé, il

1. Beau volume in-8° raisin de XVIII-650 pages. Prix : 10 francs.

Digitized by Google

n'y a que justice à reconnaître, dans les six cents pages que M. Paul Dognon, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse, vient de consacrer à cette curieuse période, une œuvre importante & solide, dont la massive ordonnance trahit une préparation extrêmement laborieuse, une recherche sincère de la vérité, exclusive de tout parti pris & une heureuse adaptation des matériaux déjà recueillis & exploités par d'autres ou directement amassés par l'auteur.

Le premier mérite de ce gros livre, c'est de ne pas être un ouvrage à thèse. L'écrivain ne s'est pas mis en tête de plaider la cause unitaire ou la cause particulariste. Sa première ambition, beaucoup plus restreinte, était, si nous sommes bien informé, d'exposer en détail la part prise au gouvernement de la Province, pendant les guerres de la Réforme, par un des grands personnages de la Cour de France. En historien consciencieux, M. Dognon a voulu étudier à fond le milieu politique & administratif où s'était agité son héros. Il s'est posé, à ce propos, une foule de points d'interrogation auxquels répondaient tantôt des histoires rédigées, tantôt des études spéciales, tantôt des documents insuffisamment approfondis ou complètement inexplorés. N'ayant fouillé d'abord un peu partout, que pour son instruction personnelle, pour se préparer dignement à l'œuvre projetée, il s'est trouvé ensuite à la tête d'un si grand nombre de documents, d'une telle réserve d'informations, que son horizon s'est élargi. Il a estimé avec raison que l'importance du cadre dépassait de beaucoup celle du portrait qu'il prétendait faire &, avec non moins de justesse, qu'au lieu de réserver pour lui seul le résultat de ses compilations ou de ses découvertes, il rendrait à ses contemporains un service autrement appréciable, en les faisant bénéficier de cette surabondante préparation. Et voilà comment le pauvre maréchal de France, qui avait été la cause occasionnelle de ce vaste labeur a fini par être totalement abandonné & comment l'étude de sa conduite & de sa correspondance a fait place à une synthèse de la vie administrative & politique du pays de Languedoc pendant les trois cents ans antérieurs aux guerres de religion.

On comprend les avantages d'une pareille méthode : agran-

Digitized by Google

dissant le champ de son activité, à mesure que les informations se multipliaient, s'éclairant pour ainsi dire de proche en proche, l'auteur a toujours marché sur un terrain ferme, ne généralisant qu'à bon escient, d'après la valeur & la concordance des témoignages, & n'a pas eu à combattre la tentation, si fréquente en pareille matière, de dénaturer les faits pour les accommoder aux idées préconçues. De cette façon, il échappe à la fois à l'illusion des adorateurs du passé qui embellissent & idéalisent à l'excès certains avantages, d'ailleurs très réels, de l'ancienne civilisation provinciale, & à la niaiserie des adorateurs du présent dont l'ingratitude, à l'égard des facteurs séculaires de la France, se croit intéressée à dénigrer tout ce qui a précédé la prise de la Bastille.

Ce qui fait le puissant intérêt de la période comprise entre les deux grandes crises religieuses du pays de Languedoc, c'est qu'elle constitue une phase intermédiaire où se sont élaborés, façonnés, formés & déformés les éléments essentiels de la vie publique. Toutes les forces organiques de la France méridionale y ont leur origine, leur point de départ, leur raison d'être, leur explication. Etudier cette période, c'est aborder de front, au moment même où ils naissent & se posent, les problèmes politiques les plus passionnants de la vie d'un grand État.

L'enchaînement des événements humains est extraordinaire. Il est évident que le malandrin qui, au passage du Rhône, donna le coup mortel au légat Pierre de Castelnau, ne se figurait pas, en accomplissant cette besogne sanglante, mission de société secrète ou vengeance salariée, qu'il allait marquer la fin d'une époque & le commencement d'une autre. Qui peut dire pourtant ce que fût devenu le Midi sans cette rupture violente? Le régime qui y dominait était, en somme, l'anarchie féodale dans le plat pays, &, dans les centres importants de population, l'anarchie communale qui empruntait les procédés de la féodalité. Sans doute, on a pu reconnaître, dans les actes de la maison de Saint-Gilles, illustrée par la première croisade, fortifiée par de brillantes alliances, une sorte de tendance à la centralisation régionale, un rôle qui n'est pas sans analogie, bien qu'à très grande distance, avec celui

Digitized by Google

des Capétiens au cœur du pays français. Mais, en dernière analyse, on ne cessait pas de barboter au milieu des décombres de la grandeur romaine dont Charlemagne avait vainement entrepris de ressusciter le majestueux fantôme. Il est assez difficile de savoir ce qu'eût été le prétendu libéralisme des comtes de Toulouse, idoles de nos félibres, si leurs disgrâces guerrières ne les avaient pas amenés à des concessions de plus en plus larges envers les plus grandes communes de leurs États & si leurs malheurs dynastiques, coïncidant avec les malheurs privés de tant de familles, n'avaient pas établi, au dernier moment, entre eux & leurs peuples, des sentiments d'affection d'autant plus vifs que la durée en devait être plus courte.

On parle beaucoup, pour flatter les méridionaux, de leur écrasement par les Français du Nord au treizième siècle. On oublie d'abord que, dans le parti & dans l'armée même des croisés, il y avait un grand nombre de gens du Midi; que, parmi les septentrionaux, un très grand nombre n'appartenaient pas au royaume de France, &, leur quarantaine finie, s'en revenaient dans leur pays d'origine; que la plupart des croisés étaient des pèlerins pressés de rentrer chez eux ou des soudoyés dont la disparition ne devait pas laisser de traces plus durables qu'un violent orage, & qu'à l'exception de l'état-major féodal, pourvu de terres & de dotations au détriment de la noblesse indigène, l'immensité des ruines particulières ne correspond pas à une véritable conquête. La noblesse méridionale fut frappée & décimée sans doute, frappée, dépouillée, apauvrie sans retour; mais l'ensemble du pays ne subit pas ce que l'on peut appeler un écrasement de race. La meilleure preuve en est la persistance de mœurs, d'usages, de coutumes, qui, malgré les chimériques espérances de Simon de Montfort & la solennelle assemblée de Pamiers, sont demeurés fort distincts des mœurs, des usages & des coutumes de l'Ile-de-France, & aussi la persistance du dialecte roman qui, en dépit de la progression constante du pouvoir royal & des rapports continuels avec le pays d'outre-Loire, n'a été sérieusement entamé qu'à une époque très récente.

Après la mort de la dernière héritière des Raymond & par

Digitized by Google

une clause expresse du traité de Paris, le roi de France a été purement & simplement substitué au comte de Toulouse, &, en qualité de comte, a fait recevoir par ses officiers le serment non seulement des seigneurs féodaux & des chevaliers du pays, mais celui des moindres municipalités, ce qui indique, par parenthèse, la diffusion du régime consulaire & l'organisation représentative de centres de population très restreints.

C'est dans ces petits foyers de vie politique, dans ces conseils de commune, constituant une personne morale & traitant directement avec les délégués du comte-roi, que M. Dognon voit avec raison le germe de tout ce qui a été le brillant organisme provincial languedocien.

Les États occupent naturellement une grande place dans le livre de M. Dognon. La matière en valait la peine. Ces assemblées provinciales, qui avaient acquis tant de célébrité à la fin du dix-huitième siècle, où, de transformations en transformations, elles en étaient arrivées à constituer un organe administratif de premier ordre & qui, en somme, ont initié la France au régime représentatif, sont demeurées, dans l'histoire, comme une caractéristique du pays de Languedoc; ainsi qu'il advient pour toutes les choses devenues grandes, institutions ou familles, les origines en ont été entourées de légendes; l'imagination les a singulièrement amplifiées & idéalisées. Au temps où Dom Vaissete écrivait, c'eût été presque une hérésie, aux yeux du haut personnel provincial, de soutenir que les États généraux convoqués à Montpellier par S. M. Louis XV n'étaient pas la continuation ininterrompue des assemblées gauloises réunies au temps d'Auguste. M. Dognon semble en vouloir aux savants Bénédictins de n'avoir pas dit assez nettement ce qui en était, & fait justice, avec plus de rigueur, d'un roman insoutenable. Mais les Etats, qui faisaient rédiger & imprimer *l'Histoire* aux frais de la Province & qui pensaient & agissaient toujours en corps politique, savaient à merveille qu'ils avaient tout à craindre de l'envahissement inéluctable du pouvoir ministériel, & ils exerçaient une surveillance jalouse sur les dissertations relatives aux privilèges & aux droits du pays, peu désireux de fournir, par une critique historique trop désintéressée, des arguments

Digitized by Google

dangereux aux avocats subtils & tenaces du gouvernement central. Aujourd'hui que tout est en cendre & en poussière, il n'y a plus ni difficulté, ni mérite, ni péril à s'expliquer sans détour & à déchirer les voiles.

M. Dognon le fait avec beaucoup de sagacité, de mesure & de bonheur. Il montre très bien les métamorphoses qu'a traversées le régime représentatif en Languedoc, pour arriver, des assemblées primitives de sénéchaussées, d'un caractère plutôt féodal, aux assemblées de députations municipales, convoquées principalement à l'occasion des guerres & à la réunion plénière de représentants des trois Ordres qui a été la forme définitive de l'institution. C'est une très curieuse histoire à écrire que celle des États de Languedoc. Elle a été faite par portions; il y a des phases inégalement élucidées, il y en a d'à peu près connues; il y en a encore d'obscures. M. Dognon n'a pas écrit cette histoire, peut-être même aurait-on le droit de reprocher à son œuvre certains défauts de proportion & de composition; car il a rejeté dans les notes une sorte de résumé synthétique de la vie des Etats au moins aussi intéressant que le texte qu'il accompagne; d'ailleurs sa division systématique par éléments, seigneuries, communes, gouverneurs, Etats, administration centrale, le condamne quelquefois à des redites, brise l'ensemble du tableau & en diminue la grandeur; mais, s'il n'a pas dit le dernier mot de la question & si la tâche réservée à ceux qui viendront après lui demeure très vaste & très belle, nul ne pourra négliger les points importants qu'il a mis en lumière, & nous ne croyons pas qu'il y ait beaucoup à changer aux données principales de sa théorie.

Les actions & réactions de la chimie politique sont tellement compliquées que les faits entraînent souvent des conséquences en contradiction presque absolue avec ce qu'ils sont eux-mêmes. Certes, la situation du pays de Languedoc fut loin d'être enviable pendant la guerre de Cent-Ans. Il se trouvait à l'extrémité du royaume, à très grande distance de la résidence royale, en contact immédiat avec le puissant fief anglais de Guienne, exposé aux incursions & aux ravages non seulement des hommes d'armes du roi d'Angleterre, mais des méridionaux qui se faisaient Anglais, suivant l'expression du

Digitized by Google

temps, adversaires beaucoup plus dangereux que les combattants d'outre-Manche, par la connaissance qu'ils avaient du pays & de ses ressources. (Ce sont les officiers gascons qui ont inspiré au prince de Galles, en 1355, le projet de la grande razzia poussée jusqu'au Rhône dans un territoire épargné jusqu'alors par la guerre, afin de rendre moins facile la levée des subsides incessamment octroyés au roi de France.) Tous les documents contemporains sont remplis de doléances lamentables sur l'état des campagnes, sur l'insécurité des routes, sur les alarmes perpétuelles où l'on vivrait. Eh bien ! c'est de cette condition si précaire, de cette existence misérable que sont nées les libertés politiques de la Province. Supposez la royauté française à l'abri des dangers mortels qu'elle a courus durant cette période : il est fort probable que l'administration centraliste déjà ébauchée sous le règne de Philippe le Bel & personnifiée par quelques sénéchaux d'une grande activité n'aurait pas laissé plus de place au développement d'un organisme provincial en Languedoc que dans l'Ile-de-France & dans les autres anciennes possessions du domaine royal. C'est la guerre anglaise qui a obligé les rois à ne pas se contenter de faire régir les sénéchaussées de Toulouse, de Carcassonne & de Beaucaire par de simples officiers, & à y envoyer des gouverneurs de haut parage, puis des princes du sang, traités en véritables vice-rois. Les nécessités d'argent ont contraint ces grands personnages à se mettre en rapport avec les détenteurs de la fortune immobilière & mobilière, avec les possesseurs de fiefs, aves les gros marchands, avec les notables des communes; il a fallu obtenir d'eux des contributions, des hommes, des vivres, du matériel, pour les expéditions perpétuelles offensives ou défensives sur la Marche anglaise, pour la délivrance du plat pays, pour la reprise des châteaux où se nichaient par aventure des bandes de soudoyers redoutables. Il a fallu faire des promesses, accorder des privilèges, anoblir des bourgeois, ménager l'orgueil de municipalités qui savaient très bien exploiter journellement le mérite qu'elles avaient à ne pas se faire Anglaises; bref, il s'est produit, au fond, un changement notable dans les relations du prince & des peuples. Un prince qui est absolument l'obligé de ses sujets aurait

Digitized by Google

mauvaise grâce à faire trop d'étalage de ses droits souverains ; c'est la force des choses qui a réduit les rois de France & leurs hauts représentants en Languedoc à user de la voie des contrats plus ou moins librement débattus & non pas de la forme impérative.

M. Dognon met en lumière un fait bien caractéristique. C'est que le moment décisif pour la constitution d'un organisme représentatif en Languedoc a été précisément la période la plus critique de la royauté. C'est à l'heure où la rivalité des Bourguignons & des Armagnacs ensanglantait la France, où la folie du roi Charles VI éveillait au cœur du monarque anglais des espérances illimitées, où l'œuvre de Louis IX & de Philippe le Bel semblait à jamais compromise, que les États sont devenus une force, qu'ils ont, si l'on peut ainsi parler, traité un peu de puissance à puissance avec les envoyés du gouvernement central, usant de la même adresse à l'égard des deux partis, sachant délicatement faire comprendre au Bourguignon que leur loyalisme serait subordonné aux concessions faites, à l'Armagnac qu'il dépendrait d'eux de tout obtenir du Bourguignon. Le privilège si apprécié de l'anoblissement capitulaire, qui a déterminé tant de métamorphoses dans l'état des personnes, dans la ville capitale d'abord, puis dans la Province, puis dans les autres provinces moins favorisées, date de la même époque. Ce que l'on appelle de notre temps la politique de surenchère était déjà pratiqué dans la première moitié du quinzième siècle par les factions qui se disputaient le pouvoir suprême.

Pour s'assurer l'adhésion, l'obéissance, & surtout l'assistance des populations, on ne leur ménageait pas les promesses, &, comme on avait affaire à gens tenaces & avisés, que la gestion des intérêts municipaux préparait depuis longtemps à savoir débattre un marché, le pouvoir finissait par se trouver acculé à une échéance inéluctable. Ainsi est-il advenu pour l'institution du Parlement.

Le Parlement est une conquête du pays. Avoir à portée la Cour souveraine d'appel, la représentation suprême du roi suzerain, en épargnant aux plaideurs mécontents de la juridiction de première instance, les ennuis, les fatigues, les dépenses & les dangers d'un voyage interminable, — car, pour

Digitized by Google

contourner le Plateau Central, & atteindre le Palais, dans l'île de la Cité, sans courir trop d'aventures, il faut allonger démesurément l'itinéraire, — a été l'objet constant, toujours répété, des vœux présentés au roi par les délégations des Etats. Les conseillers royaux ont fait longtemps la sourde oreille, répugnant à un démembrement de la Cour unique, à un dédoublement de pouvoirs qui menace de donner au royaume deux capitales, une pour le Midi, une pour le Nord, d'attribuer aux officiers qui siègeront sur les fleurs de lis, dans le vieux Château Narbonnais de Toulouse, une autorité pareille à celle des officiers qui siègent à l'ombre de la Sainte-Chapelle; pourtant à force d'insistances, de marques de dévouement, de preuves de loyalisme, de subsides largement octroyés, durant la guerre anglaise, ils n'ont pu refuser à la province libérale, à la Cité fidèle, la récompense toujours promise, toujours espérée; la vieille résidence des rois wisigoths, des rois carlovingiens, des comtes héréditaires, a ouvert ses portes à un collège de magistrats qui, par une fiction, flatteuse pour l'amour-propre du pays, n'est pas une délégation de la Cour suprême, mais l'émanation directe de la justice royale, le Parlement de Paris siégeant à Toulouse. Joie sans mélange pour les États qui l'ont réclamée, pour les seigneurs, pour les prélats, pour les couvents, pour les communes, pour les héritiers, pour les marchands, pour les travailleurs, pour tous ceux qui ont à se disputer une terre, une maison, un fond de commerce, une créance & que ruinent ou découragent les coûteuses nécessités d'un appel lointain. Et quel brillant débouché offert à la jeunesse studieuse, aux élèves de cette Université qui rivalise avec les plus célèbres écoles d'Italie! Durant la première période, tout n'est qu'enchantement. Le roi a formé lui-même le noyau initial du Parlement & il l'a naturellement composé d'officiers français; mais, par l'établissement de la cooptation, les choix futurs, pour les sièges vacants, devant se faire sur une liste de trois noms présentés par les magistrats en charge, l'élément languedocien pénètre de plus en plus la nouvelle Cour souveraine qui, tout en se montrant jalouse de son mandat royal & toujours prête à défendre l'autorité du prince, même contre le prince, quand il lui arrive de la compromettre & de léser les

Digitized by Google

vrais intérêts du royaume, devient une institution provinciale, étroitement liée aux intérêts de la région & contribue avec les Etats, à la grandeur, à l'originalité de la France du Midi.

La création du Parlement de Toulouse fut donc un bien réel; mais par cette fatalité d'incessantes transformations qui veut que les meilleures institutions se dévient, se dénaturent & se corrompent, le présent de Charles VII, accueilli avec tant d'enthousiasme, était condamné à devenir, par la suite des temps, une charge, un embarras pour la Province & un péril pour la monarchie. La même cause qui avait précipité la dissolution de l'empire de Charlemagne, c'est-à-dire la subordination de l'intérêt public à l'intérêt privé, consacrée par l'hérédité des offices, devait précipiter la royauté française vers sa ruine. Ce fut une bien funeste pensée qui inventa la vénalité des charges de magistrature, à titre d'expédient temporaire, pour échapper à un embarras d'argent. Ce principe démoralisateur une fois introduit dans l'organisme judiciaire le pénétra si profondément qu'il fut impossible de l'en extirper & que les efforts tardifs de la royauté pour en débarrasser la France aboutirent à de piteux échecs & au développement d'un état d'aigreur, de violence & de révolte où tout esprit de discipline & de respect allait sombrer. Qu'il y eut loin de ce collège de juges d'appel suprême établi pour rendre partout présente l'autorité du roi justicier & pour suppléer à la fois tous les anciens commissaires enquêteurs & réformateurs destinés à la répression des abus de pouvoir & des iniquités des fonctionnaires, à cette caste de privilégiés opulents pour qui les charges de présidents & de conseillers formaient un élément de fortune personnelle au même titre que les métairies ou les obligations de rente & dont les intérêts de famille obscurcirent si souvent la lucidité! M. Dognon observe avec raison que la continuité de la profession judiciaire dans quelques familles recommandées par des traditions de travail & d'intégrité servait à conserver le bon renom de la Cour; mais par combien de conséquences fâcheuses cet avantage n'était-il pas compensé! Les excès de l'esprit de corporation, la préoccupation outrée de l'héritage, la tendance de tous ces successeurs d'austères magistrats anoblis par de longs services, à se constituer

Digitized by Google

en petites dynasties locales, exagérant jusqu'au ridicule les anciennes prétentions de la féodalité, soucieux avant tout d'exemptions, de dispenses fiscales, de distinctions honorifiques, de préséances puérilement scandaleuses, la méconnaissance de tout idéal supérieur d'équité, le sacrifice du droit à la lettre, l'asservissement au formalisme, & par dessus tout, la passion, l'instinct de coalition & de ligue, une exagération folle des attributions professionnelles débordant du devoir primordial de justice distributive pour se mêler de gouvernement, de religion, de finances & susciter à cette royauté même qu'on avait la prétention de représenter, mais non pas de servir, les embarras les plus redoutables, jusqu'à la révolte déclarée, jusqu'à la révolution.

Cette amplification démesurée du Parlement, amplification marquée par le nombre croissant des magistrats & par l'accroissement progressif d'une compétence indéfiniment extensible, troublait d'une façon redoutable l'équilibre des pouvoirs dans la Province & frappait d'avance de stérilité l'organisation embryonnaire des Etats. Quelle figure pouvaient faire en regard de cette Cour permanente, puissamment constituée, ces courtes assemblées de députations municipales, d'envoyés de la noblesse ou du clergé de qui les commissaires royaux s'étudiaient à obtenir le plus rapidement possible la grosse affaire de leur mandat, les subsides réclamés ?

Du reste, le courant n'était plus aux institutions représentatives; on en gardait, par habitude, certaines formes extérieures; mais le vieux dialogue familial des sujets & du roi tendait à disparaître pour faire place à un mécanisme bureaucratique de plus en plus compliqué : l'administration centraliste était en formation.

L'éclat jeté par les lettres & les arts sur le règne de François Ier a tellement ébloui la postérité qu'elle en a presque méconnu le rôle politique du prince; mais ce rôle fut considérable &, au point de vue de la Province, gros de résultats inquiétants. Il est clair que, dans les conseils du roi chevalier, avec le réveil de la littérature antique, une grande idée gouvernementale avait surgi, l'idée césarienne. Nous n'en sommes plus à la conception chrétienne de saint Louis. La paix

Digitized by Google

romaine, l'unité, l'autorité, la soumission à des règles uniformes, telle est la théorie dominante. Si on cherchait un modèle dans le passé, ce serait Trajan ou Marc-Aurèle. Les vieux privilèges provinciaux, municipaux, les uns réels, les autres imaginaires, bien que défendus les uns comme les autres, avec une ardente tenacité, ont peu de chances de salut auprès d'un gouvernement qui pose en principe, comme le rappelle très à propos M. Dognon, que c'est « chose très exquise & très utile en l'administration de la chose publique, mesmement ès monarchies, de faire statuer & establir loix & ordonnances qui soient générales pour tous les subjects, sans aucune diversité, division ou particularité qui ne peuvent communément apporter fors obscurité, confusion, querelles & procez, afin que par ce moyen soit baillé à tous une lumière de clarté commune... » La suppression d'une foule de prérogatives municipales, la langue française obligatoire dans tous les actes publics, le projet d'établir l'unité des poids & mesures & bien d'autres actes de François Ier sont l'application pratique de cette théorie & les premières rigueurs déployées contre les protestants considérés comme infracteurs de l'ordre établi, procèdent du même principe que les édits des Césars contre les chrétiens. La pensée supérieure d'unité prime & domine tout. François Ier peut donc être considéré comme un des plus énergiques destructeurs du particularisme provincial; mais, dans son œuvre, il n'y a pas que de la théorie. François Ier dépensait beaucoup, soit pour ses guerres, soit pour sa magnificence. Il fallait payer les châteaux, payer les statues, payer les peintures, payer le luxe & la gloire, payer aussi les défaites; de là, nécessité de battre monnaie, aggravation de la vénalité, créations multipliées d'offices, épuisement des sujets, mécontement, misère, préparation matérielle & morale, dans les esprits comme dans les choses, de cette grande explosion de violence qui, sous prétexte de réforme évangélique & d'orthodoxie, devait réveiller les instincts guerriers, féodaux, anarchiques de la vieille France, compromettre tout l'édifice de civilisation si péniblement élaboré depuis la fin de la guerre anglaise, ramener la Province au temps des Grandes Compagnies, multiplier les destructions & les ruines & aboutir à la résultante de las-

Digitized by Google

situde générale qui rendit possible & désirable l'avènement d'Henri IV. Plus que toute autre province, le pays de Languedoc, prédestiné par ses réminiscences albigeoises, était condamné à subir le contre-coup de ces graves évènements, à en être tiraillé, foulé, écrasé de mille manières.

On voit combien est large & poignant le drame qui se déroule dans les trois siècles étudiés par M. Dognon. Le drame est dans les faits, qu'une très riche mosaïque de documents fait passer sous les yeux du lecteur; il n'est pas précisément dans le livre, écrit avec une froide correction & peut-être un peu étouffé sous la surabondance des notes. M. Dognon, comme tous les chercheurs heureux, a subi quelquefois la tyrannie de ses découvertes & n'a pas su résister à la tentation de tout citer, de tout transcrire, oubliant que le relief de l'expression, la vivacité pittoresque de la forme, en rendant plus intense l'effet que l'on veut produire, dispense souvent de bien des longueurs. Mais vraiment, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre que la mariée soit trop belle. Ce luxe de matériaux, de preuves, souvent très intéressants en eux-mêmes, sans verser dans l'abus trop courant de l'insignifiance inédite, est d'un bon exemple pour les écrivains, surtout dans notre Midi où l'on est porté à mépriser la base même de toute étude sérieuse, l'information patiemment recueillie, pour se complaire en de vagues & sonores généralités.

Nous ne savons pas si les historiens futurs que suscitera l'ouvrage de M. Dognon arpenteront leur salle d'étude en criant comme Augustin Thierry, après une lecture de Châteaubriand : « Nous avons combattu avec l'épée! » Ces pages assagies leur laisseront probablement plus de sang-froid ; mais s'ils n'y apprennent pas à écrire des *Récits mérovingiens*, ils seront à coup sûr frappés par la conscience, la sincérité & la ténacité de l'enquête, par la clarté de l'exposition, par le très grand nombre de détails particuliers, de dates précises, d'analyses rigoureuses qui font de certaines parties de l'ouvrage un véritable répertoire historique & ils donneront à ce livre la place qui lui appartient, — une place des plus honorables, — dans la bibliothèque languedocienne. ROSCHACH.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Édouard RABAUD. — **L'Ecole primaire dans la commune de Montauban avant et après 1789.** — Paris, Fischbacher, 1897; 268 p. pet. in-8°.

Ceci est un livre utile, comme tous ceux qui ont été faits avec méthode & consciencieusement d'après les pièces originales. L'auteur, président du consistoire de Montauban, rattaché par un lien officiel à l'Université, a montré une fois de plus le parti que l'on peut tirer de nos vieilles archives compulsées avec patience & sagacité, pour éclairer d'un jour inattendu la vie & les mœurs des Français d'autrefois. Pour chacune des petites patries, c'est comme un rideau qui se lève & nous laisse voir des scènes bien vivantes, curieuses infiniment & bonnes à retenir. Entre toutes, les leçons du passé sont les meilleures, & quel bien ne feraient-elles pas si elles étaient mieux entendues ?

L'histoire de l'Ecole sous l'ancien régime est condensée dans un seul chapitre. Seuls les érudits savent ce qu'il résume de recherches & de travail. L'auteur, ses notes le disent, s'est naturellement appuyé sur un mémoire spécial d'un archiviste, M. Devals, publié en 1873, touchant les Ecoles publiques; mais pour ce qui concerne l'Ecole primaire, il a fait œuvre personnelle & originale. Un second chapitre, celui-là tout entier nouveau, non moins nourri de faits suggestifs, est consacré à l'Ecole pendant la Révolution & l'Empire, puis viennent les autres : l'Ecole & la Restauration, l'Ecole et la loi de 1833, l'Ecole sous le second empire, l'Ecole & la troisième République. De nombreux documents justificatifs complètent l'ouvrage.

Digitized by Google

Parmi les villes de même importance, Montauban se distingua jadis par son zèle soutenu pour la culture intellectuelle & le souci des choses de l'esprit

Ce fut là l'un des caractères particuliers de la vieille cité. L'Université & le Collège, de très ancienne création, la firent briller, par moments, d'un vif éclat, & continuèrent à répandre au loin le bon renom de la cité. Aussi est-il relativement facile de suivre à travers le temps les destinées tourmentées de ces deux institutions.

Il n'en va pas de même pour l'Ecole primaire. Par son rayonnement même, semble-t-il, l'enseignement supérieur & secondaire a enveloppé d'une ombre épaisse l'enseignement des petits & des humbles. A vrai dire, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, l'Ecole primaire ne paraît pas avoir eu une existence séparée, indépendante.

Dès l'année 985, la jeunesse de Montauban allait dans l'abbaye bénédictine de saint Théodard apprendre les rudiments de la lecture, de l'écriture, & assurément la théologie & le droit. Ce dernier, assez estimé dans le pays pour qu'une ordonnance de 1255, rendue par le Conseil général, exempte de toute taxe « les livres de droit dans lesquels on étudie au profit de la ville. »

De 1255 au milieu du quinzième siècle, Montauban est entraînée & absorbée dans la guerre avec les Anglais. De rares documents nous montrent les écoles réorganisées & en pleine activité vers 1450.

Installées en 1478 dans les annexes du Château consulaire qui fut plus tard dénommé l'Hôtel de Ville — là où est aujourd'hui la place des Consuls — on y constate pour la première fois l'instruction primaire à côté de l'enseignement secondaire. Le personnel enseignant est fixé comme suit : un régent, portant le titre de principal des écoles & chargé du cours de philosophie, un orateur ou *poète* professant la rhétorique, un grammairien, un bachelier ou quartus, chargé de l'enseignement des jeunes enfants.

Les matières enseignées démontrent qu'il s'agit bien d'un enseignement primaire, peu importe qu'il soit destiné plus spécialement à des petits nobles ou à des petits bourgeois.

Digitized by Google

Mais l'Ecole n'a pas encore d'activité indépendante, ni d'appellation spéciale, elle vit à côté & à l'ombre jalouse de l'enseignement secondaire. Il y eut des abus variés. Le règlement édicté par les consuls en 1497 offre un grand intérêt pour l'histoire de l'Instruction à la fin du quinzième siècle. M. Rabaud nous donne le texte original en langue d'oc & la traduction que voici :

« Ci-après sont les statuts & ordonnances faits par les honorables consuls de la ville de Montauban, ainsi que les règlements & taxes des écoles, faits en Conseil & par délibération des habitants de ladite ville en 1497, lesdits seigneurs défendant que nul puisse augmenter ou diminuer la rétribution des enfants de ladite ville & de sa juridiction.

« Premièrement, les maîtres qui dirigeront lesdites écoles de Montauban seront tenus de bien instruire, & avec grand soin, d'enseigner & de faire enseigner les élèves qui se rendront dans ces écoles.

« *Item*, ils n'obligeront pas ni ne feront obliger, citer ou assigner aucun habitant de ladite ville & de sa juridiction, pour la rétribution qui leur sera due à cause de ces écoles, devant aucun juge, s'il n'est de la cour de Montauban, ou de la cour de monseigneur le Sénéchal, juge ordinaire du Quercy, devant monseigneur l'Official, & messeigneurs les consuls de Montauban ; ils ne donneront procuration ou transport à personne autre pour que les habitants soient tourmentés ou vexés. Et ceci à peine de 25 livres d'amende au roi & à la ville & de la perte de leur salaire.

« Ils ne percevront cette rétribution sur les habitants de cette ville que dans les formes & manières qui suivent :

« 1° Lesdits maîtres percevront des enfants qui apprennent l'alphabet, les psaumes & matines, s'ils ont un maître particulier & parce que les écoles ne leur coûtent rien, ils percevront 2 sols, &, s'ils n'ont pas de maître particulier, 8 deniers.

« 2° Des enfants qui apprendront les rudiments, les règles & les auteurs, ils percevront de chacun, s'ils ont un maître particulier, 7 sols ; s'ils n'en ont point, 8 deniers.

« 3° Des enfants qui apprendront les doctrines & la gram-

Digitized by Google

maire, s'ils ont un maître particulier, ils percevront 8 sols, &, s'ils n'en ont point, 10 deniers.

« 4° De ceux qui étudieront la logique, la philosophie, Tullius, Virgile, Térence, Boccace & autres poètes, ils percevront 15 sols.

« 5° Ils ne percevront rien des religieux des couvents de Montauban, mais ils les laisseront s'instruire dans l'école pour l'amour de Dieu.

« 6° Ils ne permettront qu'aucun écolier porte épée, dague ou d'autres armes dans la ville ni les écoles; &, s'il y avait des écoliers qui ne voulussent pas obéir ni se soumettre aux règlements, lesdits maîtres sont tenus de le dire & de le notifier auxdits messeigneurs les consuls, afin d'en faire une telle répression qu'elle soit un exemple aux autres. »

Le système du traitement fixe ne tarda pas à remplacer celui de la rétribution scolaire. Par décision des consuls en 1528, le maître ès arts, directeur des écoles, fut pourvu d'un traitement annuel de 30 livres tournois, à la charge par lui d'accepter gratuitement les enfants & les jeunes gens de la ville & de la juridiction, ainsi que ceux qui y seraient domiciliés depuis cinq ans. Après une période obscure de prospérité les écoles, au milieu de la tourmente religieuse, disparurent momentanément. Dix ans après, elles reparaissent; mais durant un siècle, il n'est plus question d'elles dans les archives. Mais la suppression, en 1685, des « petites écoles » créées par les réformés, maîtres de Montauban, prouve leurs existence. C'est aussi à elles que songent les administrateurs de la ville lorsqu'ils procèdent à la réorganisation de l'enseignement primaire en 1688 & en 1690. Ils créent huit écoles de garçons dont une rurale & douze maîtres, trois écoles de filles & six maîtresses, plus une école mixte. Trouverait-on dans la France du dix-septième siècle, dit M. Rabaud, beaucoup de villes, de la même importance, aussi largement pourvues que Montauban? Inspirée par ses lointaines traditions, favorisée par ses franchises municipales, la vieille cité se distingue honorablement par ses efforts soutenus pour l'instruction de ses enfants.

Ne voit-on pas de plus surgir le principe démocratique de

Digitized by Google

la gratuité? Obscur, sans doute, encore restreint, inconscient assurément, il fait son apparition sous les voiles de la charité, mais en fait il est posé.

Pour la première fois — autre point à relever, — il est question de l'enseignement purement congréganiste. Un demi-siècle après l'installation des « Dames de Paris » arrivèrent les Frères des écoles chrétiennes, soixante ans après la création de l'ordre. C'est l'évêque, Mgr de Verthamon, qui, d'accord avec l'intendant M. l'Escalopier & avec l'assentiment du conseil de ville, les appelle à la direction d'une école qu'il crée à Villenouvelle. Leur succès fut rapide & complet; bientôt ils ont d'autres écoles aux frais de la ville. Toutes ces écoles furent la fin de l'enseignement laïque.

Une pétition des Frères réclamant de plus importants subsides nous fournit des renseignements utiles :

« Les Frères réunissent de sept cents à huit cents écoliers. Ils gardent les enfants sept heures par jour, même les dimanches & fêtes, jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, enseignant à écrire, à compter, à pratiquer les exercices, la prière, la sainte messe, les sacrements, habitudes qu'ils ne sauroient espérer de leurs parens, la plupart ignorans, négligens, débauchez dans cette ville & dans ce siècle. »

Quant à l'enseignement des filles, de ce qu'il n'en est plus fait mention dans les documents officiels depuis la fin du dix-septième siècle, on conclurait à tort qu'il a été négligé, oublié. Estimant sans doute, au contraire de Chrysale, qu'il faut qu'une femme ait des clartés de tout, la sollicitude des administrateurs de la ville ne demeura pas en défaut sur ce point. A la veille de la Révolution, nous trouvons quatre Écoles primaires de filles, écoles déjà anciennes assurément, dirigées par les Sœurs des écoles charitables du Saint-Enfant-Jésus, dites Dames-Noires. Les Dames-Noires recevaient pour cela une pension de 1,700 livres, fournie, partie « par la caisse du Roy », partie par le clergé & partie par le diocèse.

M. Rabaud étudie ensuite l'Ecole pendant la Révolution & l'Empire. Il poursuit ses recherches à travers tous les régimes que notre siècle voit se succéder.

Digitized by Google

Soixante pages de pièces justificatives, de tableaux comparatifs, de listes des maîtres complètent son ouvrage.

Émile C.

Jules BEL : **Les plantes médicinales du midi de la France.** J.-B. Baillière & fils, 1897, 128 p. in-8° [1].

L'auteur est déjà connu par de nombreux ouvrages, tels que : *Nouvelle flore du Tarn & de la Haute-Garonne sous-pyrénéenne*, *les Champignons supérieurs du Tarn*, *les Maladies de la vigne*, *la Rose*, *histoire & culture*, *Géographie botanique du Tarn*, &c.

Son traité des plantes médicinales du Midi n'est pas susceptible d'analyse. Nous nous bornerons à reproduire un extrait de sa brève préface, & à lui adresser toutes nos félicitations.

« La découverte des alcaloïdes a jeté aussi un certain discrédit sur nos plantes médicinales; toutefois, l'expérience l'a démontré, on ne peut attribuer à l'un des principes immédiats d'une plante les mêmes propriétés que possède le végétal lui-même. Quoi qu'on en ait dit, les innovations de notre époque ne sont pas toujours des progrès. Qu'il nous suffise, pour le prouver, de citer les paroles d'un admirateur de l'Art médical actuel : « La thérapeutique a été, depuis quelques années, complètement transformée par les découvertes de nos savants médecins. Des médicaments fixes, bien définis, toujours identiques à eux-mêmes, ont pris la place des produits complexes & inconstants d'autrefois. C'est aujourd'hui l'ère des alcaloïdes, remèdes tout-puissants & féconds en résultats, quand ils sont employés à la dose voulue, mais pouvant devenir aussi dangereux qu'ils sont utiles si cette dose est dépassée. L'art de formuler a subi une véritable transformation ; il ne faut plus de dosage par à peu près; il faut la dose exacte, mathématique : un peu plus de remède tue, un peu moins est inactif. » C'est en quelque sorte le procès des alcaloïdes. Les plantes de nos campagnes nous offrent des remèdes aussi efficaces que ceux de la chimie & n'en ont pas les inconvénients.

1. En vente, chez l'auteur, Jules Bel, professeur à Saint-Sulpice (Tarn), 2 fr. 50 cent.

Digitized by Google

« Une réaction s'opère en ce moment, & de savants médecins, soit dans la pratique, soit dans leurs ouvrages, reviennent à ces remèdes que la nature nous octroie si libéralement ; nous protestons avec eux contre l'injuste défaveur qui a frappé nos plantes médicinales.

« Dans notre modeste travail, nous nous sommes contenté d'une description succincte des principales espèces, en mentionnant simplement celles dont les propriétés sont contestées. Comme, à côté des espèces particulières au Midi, les montagnes présentent la plupart des espèces du Nord, les *Plantes médicinales du Midi* comprennent celles de presque toute la France. »

E. C.

Digitized by Google

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

UNE LETTRE DE BLANQUI SUR L'ESPAGNE

La *Revue des Pyrénées* publie aujourd'hui, en tête de cette livraison, un article de M. Jourdanne, sur l'Espagne. C'est une charmante & rapide appréciation à vol d'oiseau de l'Espagne actuelle. Les appréciations de notre collaborateur nous ont rappelé une lettre de Blanqui à M. Emile de Girardin, écrite de Valence le 10 juin 1845, & appréciant elle aussi l'Espagne d'alors. La voici :

« Mon cher Monsieur de Girardin, nous voici arrivés à Valence après notre visite à l'Exposition de Madrid & nous allons faire route pour Barcelone. Les esprits sont très agités ici à cause des affaires de Rome & du manifeste de Bourges; il y aura une explosion épouvantable si le mariage de la reine est perpétré avec le fils de don Carlos. La guerre & l'insurrection sont dans l'air que l'on respire. Les officiers eux-mêmes sont en fureur à ce seul mot de mariage, & l'un des ministres me disait l'autre jour : « Puisque Rome ne veut pas de nous, nous nous passerons d'elle. »

« Tenez pour certain que si le gouvernement fait la moindre manifestation en faveur de ce mariage, le feu est aux poudres d'un bout à l'autre de l'Espagne. Déjà on accuse la France *d'avoir trempé dans cette conspiration* & je vois ici les hommes de toutes les opinions d'accord sur ce point. Les carlistes disent qu'ils sont joués & les autres crient au retour des moines & de l'inquisition.

« A propos de moines, j'allai il y a quelques jours pour visiter l'Escurial. J'étais porteur d'une lettre pour le bibliothécaire. Je sonne à sa porte à huit heures du matin, & je vois sortir de sa chambre, en chemise, une jeune & jolie chambrière qui me dit que Monsieur va se lever. Monsieur se lève; à demi-vêtu,

Digitized by Google

nous donne gaiement rendez-vous au palais de l'Escurial, où nous sommes stupéfaits de le trouver *disant sa messe*. Je l'avais pris pour un simple amateur! Aussi tout le monde est voltairien, ici, depuis les ministres jusqu'aux muletiers. Bizarre amalgame. Le roman du *Juif-Errant* a eu (la traduction) dix-huit éditions en Espagne. Il n'y a plus personne dans les églises, même le dimanche. J'ai entendu, *moi troisième*, une grand messe à l'Escurial aux sons de l'orgue, perdu dans cette sombre basilique de Philippe II.

« Je vous envoie une petite note pour le journal, & je compte vous écrire plus longuement de Barcelone. Quel curieux sujet d'étude que ce pays-ci ? Quels hommes & quelles femmes! quelle démoralisation! quels joueurs à la Bourse! Les ministres sont logés comme des marchands de peaux de lapin, & on trouve *à leurs audiences, à minuit,* des solliciteuses charmantes qui doivent payer bien cher des espérances.

« J'ai vu tout ce monde-là & je reviens chargé de matériaux à faire trembler les gens. Adieu, mon cher ami, vivez heureux à Paris. C'est toujours le meilleur lieu du monde & j'y retournerai bien aise d'y vivre et d'y mourir.

« Mille amitiés.

« BLANQUI.

« Valence, 10 juin 1845. »

(Arch. mun. de Toulouse, papiers acquis de M. Noulet, nº 27.)

UNE NOTE DE M. G. HANOTAUX SUR TOULOUSE

« Mais la vraie reine du Midi, c'était Toulouse. C'est aujourd'hui une ville morte. A cette époque, son influence rayonnait sur tout ce qui parlait le vigoureux & sonore langage que les puristes du temps étaient en train de reléguer au rang d'un patois méprisé. Des hauteurs de l'Auvergne, du Velay, du Quercy, de la Guyenne, de la Navarre, de l'Espagne, l'élite de la jeunesse descendait vers son Université. Ils recueillaient,

Digitized by Google

sur les lèvres des professeurs, le suc de la tradition romaine & scolastique. Ils s'y séchaient au feu d'une doctrine âpre & autoritaire qui faisait de tous ses Gascons les plus redoutables serviteurs de l'autorité royale. Dès longtemps, on disait de l'Université de Toulouse qu'elle était « l'école des plus grands magistrats & des hommes d'Etat », & le proverbe répétait à son tour :

Paris pour voir,
Lyon pour avoir,
Bordeaux pour dispendre,
Et Toulouse pour apprendre.

« La ville elle-même, toute construite en briques, était plutôt remarquable par l'antiquité que par la beauté de ses édifices. Saint-Sernin, la vieille église, était couronnée de canons pour foudroyer la cité en cas de rébellion. On rebâtissait Saint-Etienne, qu'un incendie avait détruit en 1609. On montrait encore l'hôtel de ville qui avait recueilli le nom glorieux de Capitole; le Parlement avec la salle d'audience, la Table de marbre, les prisons des Hauts-Murats; enfin les collèges, parmi lesquels venait de s'insinuer timidement celui des Jésuites, appelé à de plus hautes destinées.

« L'impression produite par Toulouse sur les voyageurs était résumée par l'un d'eux en ces termes : « Située dans une belle plaine, arrosée par la Garonne, c'est la première ville du royaume après Paris, & même, si l'on compte la beauté & le nombre des églises, la dignité du Parlement, la fréquentation des écoles, la richesse des citoyens, la splendeur des édifices publics & privés, elle n'est pas loin d'être la première. On pourrait, comme Athènes autrefois, l'appeler la ville de Pallas.

« Toulouse règne sur le Languedoc, soit comme chef-lieu de gouvernement, soit comme lieu de réunion des Etats, soit comme siège de l'Archevêché, soit comme séjour du Parlement. Tout le pays, administré par lui-même, peu chargé d'impôts, était riche. Bodin donnait sa constitution en exemple. Comparativement au reste du royaume, il y faisait bon vivre; on remar-

Digitized by Google

quait surtout la variété de ses productions, fruits, vins, fromens, poissons, gibier ; celui-ci si abondant, paraît-il, que tous les jours « on sert des perdreaux & des cailles pour le déjeuner & le dîner. »

« Les habitants étaient curieux, insolents : « Ils regardent fixement les étrangers comme des bêtes inconnues récemment amenées d'Afrique & ils s'interrompent de manger pour les considérer. En traversant les bourgs de la province, on rencontrait parfois un enterrement où les assistants poussaient de grands cris & de bruyants gémissements. » Ou bien, au contraire, on voit « les filles danser, au milieu des rues, avec des gesticulations étonnantes : » c'est toute l'exubérance méridionale. « Les Languedociens sont catholiques, faciles à émouvoir, dit un autre voyageur. Ils ont de l'esprit & veulent qu'on les croie. » Il ne dit pas s'ils méritent toujours d'être crus. »

Extrait d'un article sur LA FRANCE EN 1614. — (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1890.)

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

HOMMAGE A FRÉDÉRIC LAFORGUE

DE QUARANTE (HÉRAULT)

INITIATEUR DU SOUFRAGE DES VIGNES CONTRE L'OÏDIUM (1852)

Le dimanche 13 juin 1897, toute la petite ville de Quarante était en fête à l'occasion de la cérémonie de la pose d'une plaque commémorative en l'honneur du viticulteur Frédéric Laforgue.

La vaillante Société des sciences naturelles de Béziers, désireuse de rendre hommage à l'agriculteur intelligent qui, en 1852, trouva le moyen efficace de combattre l'oïdium, avait pris cette heureuse initiative sur la proposition de MM. Cannat, président, C. de Rey-Pailhade & Carles.

Le conseil municipal de Quarante & toute la population ont gracieusement prêté leur concours à cette fête dont l'éclat a dépassé les espérances des organisateurs.

Les nombreux invités arrivent à onze heures par un soleil radieux; ils sont reçus par M. Vidal, maire de Quarante, entouré par son conseil municipal, M. Camille Laforgue, fils de M. Frédéric Laforgue, le Comité des fêtes & un groupe très important des habitants de la ville. M. Vidal leur souhaite la bienvenue en termes excellents, & l'on se rend, aux sons de l'excellente Philharmonique Saint-Jean, au café Sidobre, où doit avoir lieu le banquet.

Il m'est impossible de citer les noms des nombreux délégués des Sociétés agricoles, littéraires, scientifiques & des félibres ravis de se retrouver auprès de M. Camille Laforgue, qui, tout en continuant les grandes traditions culturales & les exemples de générosité de son père, est un délicat littérateur languedocien. Félibre majoral & ancien Syndic de la Maintenance du Languedoc, il a donné, par la plume & par l'exemple, son impulsion première au mouvement littéraire de cette belle contrée[1].

Le jardin du café, recouvert d'un velum & orné de guirlandes de buis & de draperies, a été transformé en une élégante salle à manger où ont été dressées les tables autour desquelles prennent place plus de deux cent cinquante convives.

Le repas est excellent, les vins sont généreux, aussi la plus franche

1. Ses opuscules, en prose & en vers languedociens, sont très appréciés des bibliophiles.

Digitized by Google

gaieté s'épanouit vite sur tous les visages. Au champagne, M. le Maire donne lecture des lettres & télégrammes d'excuse. La liste en serait trop longue pour être donnée ici; je ne puis cependant résister au plaisir de citer celles de Frédéric Mistral & de M. de Berluc-Pérussis :

« Frederi Mistral e sa mouié, Maiano en Prouvénço. — Bel ami e bon counfraire, me fau dimenche anà à Marsiho. Mai, de linen, prendrai part couralamen à la fèsto que vai se fe faire en l'ounour e memori de voste segne paire, qu'a sauva lou maiòu de la rousigaduro de la masco cendrouleto. Bevès ben, & bon bèn vous fague! »

Tout serait à citer de la belle lettre de M. de Berluc-Pérussis, président de l'Académie des sciences, agriculture & belles-lettres d'Aix; j'en extrais les passages suivants :

« Outre que nul n'a plus & mieux mérité les honneurs civiques que votre éminent compatriote, j'estime que cette démonstration a une portée plus générale en un temps & en un pays où l'on prodigue plaques, bustes & statues aux politiciens; il est bon, il est excellent de magnifier un de ces admirables ruraux qui, loin de toute visée ambitieuse, se sont noblement & obscurément voués aux intérêts du sol, c'est-à-dire aux intérêts primordiaux du peuple.

« Parmi cette foule banale qui, sous les espèces du marbre ou du bronze encombre nos places & nos carrefours, je voudrais, moi, non pas une simple inscription, mais un piédestal pour le citoyen vraiment utile & grand que vous allez fêter.

« Frédéric LAFORGUE n'était-il pas, après tout, le général en chef qui a purgé le sol de la patrie d'une horde d'envahisseurs qui le ravageaient? N'est-il pas l'initiateur d'une poudre autrement précieuse que « la poudre sans fumée » & qui, loin de mettre les mères en deuil, met les campagnes en liesse?

« Comment ne pas applaudir, Messieurs, à votre initiative, quand on a le bonheur d'être Français & le malheur d'être rural?

« Pour moi, je vous apporte une sympathie d'autant plus entière que j'ai le plaisir d'être, depuis longues années, le confrère de Camille Laforgue dans cette autre œuvre d'entente patriotique qui a nom Félibrige; à ce titre, je lui dois un cordial & fraternel salut, parce que c'est grâce à lui que la coupe sainte où nous buvons l'enthousiasme peut s'emplir encore d'un vin français.

« Vive donc le grand viticulteur!

« E longo mai perèu visque lou majourau valent e car! »

M. le Maire de Quarante ouvre la série des toasts en souhaitant la bienvenue à tous; M. Cannat, président de la Société des sciences de Béziers, remercie Quarante de son hospitalité; M. Félix Sahut, le savant viticulteur & président de la Société d'horticulture de Montpellier, boit à la viticulture & à l'arrondissement le plus viticole de France au milieu duquel Frédéric Laforgue fit sa découverte; M. Camille Lafor-

Digitized by Google

gue lui répond en remerciant, en termes émus, les organisateurs de cette cérémonie, les délégués des Sociétés agricoles, scientifiques & littéraires, les délégués de la presse & tous ses amis de leur précieux témoignage d'affection & d'estime « qui ne s'effacera jamais de sa mémoire reconnaissante. »

Puis, M. Sarrasin, au nom de la Presse, s'associe entièrement & de tout cœur à la solennité de ce jour qui, ayant pour but de fêter un bienfaiteur de la viticulture, plane au-dessus des mesquines querelles de la politique.

MM. Maffre, Pastre, Pigot prennent aussi la parole, & le félibre majoral Arnavielhe clôture la série des toasts en portant à Frédéric Laforgue un brinde en langue languedocienne qui soulève les applaudissements de toute l'assistance. Il est quatre heures, on se rend à la maison Laforgue où a lieu la partie officielle de la cérémonie.

Sur une estrade bien décorée prennent place MM. le Maire, Félix Sahut, Cannat, C. Laforgue, Dr Vialettes, Sicard, de Rey-Pailhade, Babou, Arnavielhe, &c. La place publique de Quarante est pleine de monde; beaucoup de dames en toilettes claires & surtout de nombreux cultivateurs, de braves vignerons en habit de dimanche qui ont voulu venir entendre l'éloge de celui qui fut leur bienfaiteur.

M. le Maire donne la parole à M. Félix Sahut, président de la cérémonie, qui, dans un discours parfait de fond & de forme, prouve que c'est bien à Frédéric Laforgue que revient l'honneur d'avoir trouvé & reconnu le premier en 1852 l'efficacité du soufrage à sec contre l'oïdium. Je cite un passage :

« Désormais certain de l'efficacité de ce moyen de défense, Frédéric LAFORGUE se procura, non sans peine, & partout où il put en trouver, une assez grande quantité de fleur de soufre, &, quand vint le printemps de 1853, il appliqua le procédé à toute l'étendue de son vignoble. — Il mettait ainsi en pratique les résultats de ses expériences de 1852, &, dès ce moment, il obtenait un succès complet en grande culture par le soufrage à sec de la vigne.

« L'opération fut répétée par Fr. LAFORGUE & à plusieurs reprises pendant le cours de l'été de 1853. Elle eut pour résultat de sauver complètement la récolte sur toute l'étendue des 70 hectares de son vignoble & de conserver la vigne en bon état de végétation.

« Cette seconde série d'expériences, ainsi renouvelées pendant le cours d'une année de plus, était concluante, car tous les vignobles voisins qui n'avaient pas été soufrés furent fortement atteints par le cryptogame qui détruisit la presque totalité de leurs grappes. Le procédé applicable en grande culture pour sauver les vignes des ravages de l'oïdium était donc désormais définitivement trouvé. »

En 1854, M. Marés (de Montpellier) étudia avec succès & scientifiquement l'action du soufre sur le champignon; mais, dit M. Sahut, « tout en rendant donc à M. Henri Marès, la justice qui lui est due,

Digitized by Google

il n'en reste pas moins certain que c'est à M. Frédéric LAFORGUE que revient l'honneur d'avoir été le premier à appliquer avec succès, dans la grande culture, le soufrage à sec sur les vignes atteintes de l'oïdium. La priorité lui en est acquise incontestablement, puisqu'elle repose sur des documents dont on ne saurait nier l'authenticité. »

M. Sahut termine ainsi son discours :

« Que n'a-t-il pas fallu d'énergie & de persévérance, je dirai même d'opiniâtreté, pour ne pas se décourager dans des conditions si tristement malheureuses? N'est-ce pas admirable de pouvoir constater, aujourd'hui, l'effort prodigieux qu'il a fallu faire pour obtenir le résultat inespéré dont nous sommes les témoins? N'était-ce pas là un véritable champ de bataille, dans lequel il fallait lutter pas à pas & avec la plus grande vaillance contre une foule de terribles ennemis? Et n'est-ce pas le plus grand éloge qu'on puisse faire de nos laborieuses populations viticoles, que de raconter, quoique brièvement, combien la lutte a été rude, mais aussi combien a été grande la victoire que l'énergie de leur caractère a définitivement remportée?

« Ces considérations par lesquelles je termine vous indiquent, mieux que tous les raisonnements, quelle a été l'importance du service que Frédéric LAFORGUE a rendu à nos vignobles, alors que leur existence était sérieusement compromise. C'était donc justice de restituer à sa mémoire la large part d'honneur qui lui revenait.

« Vous avez eu la noble pensée de fêter aujourd'hui cet homme de bien, ce bienfaiteur de notre pays.

« Je vous en remercie, au nom de ces populations accourues à votre appel, au nom de tous les viticulteurs de l'Hérault, au nom aussi de la viticulture française tout entière, qui en recueille le bénéfice & qui doit se montrer reconnaissante envers celui auquel elle est surtout redevable de cet immense bienfait. »

Les dernières paroles du discours de M. Sahut sont couvertes par les applaudissements de toute l'assemblée.

M. Cannat, au nom de la Société d'Etudes des Sciences naturelles de Béziers, dont il est président, remet la plaque commémorative à M. le Maire & à la population de Quarante, en lui souhaitant de toujours s'inspirer du noble exemple de Frédéric LAFORGUE. M. le Maire remercie la Société des Sciences de Béziers & les organisateurs de cette fête au nom de la population tout entière de Quarante.

La musique joue l'hymne national & on découvre la plaque sur laquelle sont gravés en lettres d'or :

A FRÉDÉRIC LAFORGUE
INITIATEUR EN GRANDE CULTURE
DU SOUFRAGE DE LA VIGNE
CONTRE L'OÏDIUM (1852)
1802-1884

Des applaudissements éclatent de toutes parts.

Digitized by Google

M. Pastre (d'Autignac), délégué du comice agricole de Béziers, fait un tableau de l'état des vignobles en 1851; il dit :

« Couvertes de la poussière grisâtre de l'oïdium, les vignes ne donnaient plus aux viticulteurs consternés que quelques grappes desséchées, aux grains vides sentant le moisi.

« Pour lutter contre ce terrible fléau, l'agriculture semblait désarmée. L'enseignement agricole n'existait pas; la presse agricole, peu lue, privée de liberté, mal organisée, ne pouvait rendre aucun service; les sociétés agricoles, centralisées à l'excès, ne pouvaient étendre leur influence ou leurs investigations que sur un champ restreint; enfin comme toujours, l'agriculture méridionale était délaissée par le Gouvernement. Il semblait donc que la fortune viticole dût sombrer & que le champignon microscopique de Margate allait ruiner notre pays.

« Messieurs, c'est ici que nous devons admirer le génie de la France. Cette science qui n'existait pas, les Sociétés d'agriculture, les simples particuliers la créèrent; sans le concours de l'Etat, sans appui, livrés à eux-mêmes, des millions de vignerons firent des expériences, chacun apportant son concours à l'œuvre commune.

« Le remède est trouvé! l'oïdium est vaincu! Frédéric LAFORGUE vient de découvrir dans son vignoble de Quarante que le soufre en poudre projeté sur les rameaux & les fruits, en temps opportun, les préserve du terrible champignon. »

Le docteur Vialettes, délégué de la Société départemenale d'encouragement à l'agriculture & de l'Union des Syndicats agricoles de l'Hérault prononce un discours très substantiel, dans lequel il prouve, à l'aide de tout ce qui a été écrit sur ce point historique que l'honneur de la découverte du soufrage en grande culture revient incontestablement à Frédéric Laforgue.

M. l'abbé Senderens, membre de la Société d'agriculture de la Haute-Garonne, a montré, en effet, dans une excellente brochure, que M. le comte de Lavergne, l'éminent viticulteur girondin, ne connaissait pas encore le procédé du soufrage sec le 1er mars 1853.

D'autres discours ont encore été prononcés par M. Sicard, de la Société d'encouragement à l'agriculture de l'Hérault; par M. Génie, de la Société d'agriculture de l'Aude; par M. Andrieu de l'Etang, du comice agricole de Narbonne; par M. J. de Rey-Pailhade, de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, qui a excusé M. Cartailhac, président, empêché, ainsi que M. l'abbé Senderens, délégué de la Société départementale d'agriculture de la Haute-Garonne & M. le baron de Rivière, délégué de la Société d'agriculture du Tarn.

M. Féraud (de Montpellier) dans une brillante improvisation dit en parlant des droits méconnus de Laforgue :

« Votre jugement (*montrant la place dédicatrice*) le voilà! Vous l'avez écrit sur le marbre, en caractères indélébiles, pour l'édification des générations futures, & pour empêcher que les titres de votre bienfai-

Digitized by Google

teur puissent être méconnus & tomber dans l'oubli. La sentence est sans appels ni recours. Car c'est le cri du peuple: Et la voix du peuple est la voix de Dieu. (*Acclamations.*) »

M. Babou, délégué du Syndicat minervois se joint aux éloges des autres orateurs, puis le félibre populaire biterrois, Antonin Maffre, déclame une poésie languedocienne de circonstance, dont il est l'auteur. & qui soulève d'enthousiastes acclamations, enfin le félibre majoral Arnavielhe, clôture la série des discours en s'adressant au peuple, aux vignerons en cette langue d'Oc, si imagée, qu'il manie avec tant d'art.

M. le maire & les membres du bureau signent le procès-verbal de la cérémonie qui est immédiatement scellé derrière la plaque commémorative.

Cette fête, véritable félibrée agricole, a été clôturée à six heures, au milieu de l'enthousiasme général.

J. DE REY-PAILHADE.

A la mémoire du botaniste Duchartre.

Une petite commune de la banlieue de Béziers, Portiragnes, a vu naître Duchartre, qui mourut en 1894, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, botaniste éminent & membre de l'Institut.

La Société d'étude des sciences naturelles de Béziers, qui donne depuis vingt ans l'exemple de la plus louable activité, ayant été autorisée à placer une plaque commémorative sur la maison native de ce savant, avait engagé toutes les Sociétés de botanique & autres à se joindre à elle pour procéder avec solennité à cette installation.

Il convient de mentionner les noms de MM. Carles, publiciste, & Constantin de Rey-Pailhade, auxquels est due l'initiative du projet.

La cérémonie eut lieu le dimanche 23 mai 1897 en présence des autorités de l'arrondissement & de la commune, & de délégués des Sociétés de l'Hérault, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, de Paris.

Des discours très brefs d'ailleurs, comme il convient en pareil cas, ont été prononcés par M. Paul Cannat, président de la Société d'étude des sciences de Béziers, l'âme de cette Compagnie, par M. Félix Sahut, de la Société d'horticulture de l'Hérault, par M. Daveau, délégué par la Société d'horticulture de France, enfin par M. Rey-Pailhade, délégué de la Société botanique de France. De nombreuses lettres & dépêches venues de France & de Suisse ont été lues pendant le banquet. Un bal a clôturé la fête.

Rappelons que Duchartre fit ses études à Toulouse, connut sa vocation dans le Jardin des Plantes de cette ville & que M. Clos, professeur honoraire à la Faculté de Toulouse & correspondant de l'Institut, a publié sa biographie dans le *Bulletin de la Soc. Botanique de France*,

Digitized by Google

1895. On peut consulter aussi la notice donnée par Gaston Bonnier, professeur à la Sorbonne, où il occupe la chaire de Duchartre, dans la *Revue générale de botanique*, t. IV, 1894, p. 481. E. C.

Ecole nationale de Commerce à Montpellier.

Il y a quelque temps, la Chambre de commerce de Montpellier a pris l'initiative de la création d'une institution du plus haut intérêt, non seulement pour cette ville & le département de l'Hérault, mais pour la région tout entière : une Ecole nationale de commerce.

Pour cette création, dont l'utilité, en effet, n'est pas contestable, — le Languedoc ne possède aucune école de commerce, & les deux plus proches sont celles de Marseille & de Bordeaux, — la Chambre obtenait l'adhésion chaleureuse & le concours des Conseils généraux & des Chambres de commerce de la région & la coopération de la municipalité de Montpellier.

La Chambre de commerce de Montpellier a pris à sa charge les frais d'installation & d'organisation de la nouvelle école, à laquelle seront affectés les anciens bâtiments de la Faculté des lettres, & a demandé à être autorisée à contracter pour cela un emprunt.

L'Ecole nationale de commerce de Montpellier pourra, sans aucun doute, fonctionner bientôt. M. Henri Boucher, ministre du commerce, en a le plus vif désir.

Le ministère de la guerre, qui doit intervenir, — l'Ecole nationale de commerce de Montpellier entrant dans la catégorie des écoles accordant des dispenses militaires, — vient d'être saisi par le ministère du commerce du projet de décret constituant l'Ecole, & la Chambre des députés sera incessamment appelée à voter la loi autorisant la Chambre de commerce de Montpellier à contracter son emprunt.

Réglementation de la culture de la vigne au dix-huitième siècle.

M. DESPAUX donne lecture à la Société archéologique d'Auch de documents trouvés par lui dans les archives du château d'Areamont, d'où il résulte que la culture de la vigne fut réglementée & limitée dans notre province au dix-huitième siècle. On craignait que le développement que prenait alors cette culture ne fût préjudiciable à la culture du blé, considérée comme essentielle & vitale.

Un arrêté du roi de 1731 décida ainsi que l'on ne pourrait planter de la vigne que dans les terrains qui seraient reconnus, après expertise, impropres à toute autre culture.

Après un échange d'observations sur les conditions faites à la culture de la vigne par ces mesures restrictives, M. THIERNY fait observer que l'intervention du pouvoir royal en vue de réglementer la production du vin est intéressante à signaler; elle paraissait alors toute naturelle. On peut en rapprocher la pétition adressée à M. d'Etigny par

Digitized by Google

les habitants d'Auch contre les voies de communications ; ils désiraient, suivant leur expression, rester *dans l'heureux isolement où ils se trouvaient.* Evidemment, on fut toujours opposé, en ce pays, à la théorie du *laissez faire, laissez passer*, si chère à l'école de Quesnay et aux physiocrates.

Oscillations de la mer à Barcelone.

On vient d'observer à Barcelone un intéressant phénomène : Pendant plusieurs heures & à intervalles réguliers de dix minutes, le niveau de la mer s'éleva & s'abaissa successivement d'une hauteur d'un mètre environ. Il en résulta dans le port de sérieux bouleversements au cours desquels plusieurs navires subirent d'importantes avaries.

C'est là un phénomène de vibration : le soulèvement de l'écorce terrestre a déterminé une succession d'ondes qui sont venues se briser contre le rivage.

C'est exactement ce que l'on a constaté — mais alors avec une extrême intensité — à la suite du tremblement de terre de Krakatoa.

Il est fâcheux que les observatoires physiques soient à peu près inconnus en Espagne. Grâce à eux, nous aurions, sans doute, de précieux renseignements complémentaires.

La pêche à Toulouse au seizième siècle.

M. Emile Belloc, vice-président de la Société centrale d'aquiculture, a recueilli dans nos archives des renseignements très curieux concernant la pêche & la consommation du poisson aux seizième & dix-septième siècles.

Un de ces documents, datant de la fin du seizième siècle probablement, donne des détails circonstanciés à propos des conditions imposées aux pêcheurs de la ville de Toulouse par le prieur de la Daurade, seigneur de la rivière de Garonne. Il contient également de précieux renseignements sur une procession annuelle à laquelle les pêcheurs étaient tenus d'assister, & qui se faisait, le mercredi des Rogations, sur ladite rivière de Garonne.

M. Emile Belloc donne aussi de nombreux détails sur certaines pratiques de pêche usitées à la même époque. Puis il aborde la question importante de la consommation du poisson, qui tenait & tient encore une si large place dans l'alimentation publique.

En terminant, il met sous les yeux du congrès des menus très intéressants, presque exclusivement composés de poissons, qui avaient servi aux festins offerts aux commissaires & députés de l'Assiette de la Haute-Garonne.

D'après ces menus, qui sont plutôt des comptes de fournisseurs, les tortues étaient d'une consommation courante & se payaient 8 sols la pièce. On avait huit livres de saumon pour 1 livre 12 sols, cent anchois pour 40 sols & quatre cents huîtres pour 4 livres.

Digitized by Google

En 1622, on payait, à Toulouse, 12 livres de carpes 4 livres 4 sols. La tanche coûtait 6 sols la livre. Par contre, le prix de la truite était assez élevé, puisqu'il atteignait 20 sols la livre.

Il est bon d'ajouter que ces chiffres, empruntés au compte des festins de l'Assiette de 1622, avaient été sans doute fortement majorés par le fournisseur, car ce compte, s'élevant à la somme de 811 livres 6 sols, fut réglé par le syndic du diocèse de Toulouse à la somme de *cinq cent cinquante livres*. Bien que ce compte eût été réduit de plus d'un tiers, le pâtissier-fournisseur l'accepta & se déclara satisfait.

Le repeuplement des eaux.

L'eau, comme terrain de culture, exige beaucoup moins de frais que le sol : pas de fumures, pas d'engrais chimiques, pas de labourage, de hersage, &c., &c. Que les reproducteurs nécessaires existent, & la moisson est toujours renaissante.

Nous avons en France, à notre disposition, plus de 400,000 kilomètres de cours d'eau & près de 220,000 hectares de lacs & d'étangs qui, convenablement empoissonnés, augmenteraient la fortune publique & jetteraient sur le marché une alimentation de premier ordre, à un prix relativement peu élevé.

D'autre part, dans certains fleuves & certaines rivières, l'Administration a déjà fait des tentatives de reproduction qui ont parfaitement réussi. Mais c'est encore l'initiative privée qui devrait avoir, dans cette question, le dernier mot. Et comme la plupart des agriculteurs & même des soumissionnaires des pêches de l'Etat sont généralement du côté de la culture piscicole d'une négligence avérée, il serait à désirer que l'administration des Eaux & Forêts, dans ses adjudications de fermages de pêches, posât dans le cahier des charges la clause absolue pour les adjudicataires d'avoir à verser chaque année dans les eaux louées — & cela en présence d'un inspecteur-contrôleur — une quantité déterminée de frai & de jeunes alevins que débiteraient les établissements de pisciculture.

Louerait qui voudrait. Mais en dix ans, la France regorgerait de poisson.

La Météorologie toulousaine à l'Académie des Sciences de Toulouse.

Dans la séance du 8 avril, M. Massip a présenté à l'Académie quelques nouvelles observations sur la météorologie toulousaine & notamment sur le régime des vents. Ces courants d'air, plus ou moins rapides, sont les agents atmosphériques les plus actifs; ils sont, suivant l'expression d'Arago, les grands modificateurs des climats. On connaît mal les causes qui les produisent; leurs mouvements & leurs effets, au contraire, fournissent matière à de très intéressantes observations sans lesquelles on ne saurait déterminer exactement la nature d'un climat.

Digitized by Google

— Celui de Toulouse est soumis à l'action dominante des vents qui forment les groupes S.-E. & N.-O; c'est d'eux qu'il emprunte ses caractères; c'est à leurs influences combinées en des proportions très inégales de durée, d'intensité & d'instabilité qu'il doit son extrême variabilité. On y fait prévaloir à tort l'influence du vent d'autan; celle-ci, comme toute autre, cesse & reprend à des intervalles très irréguliers. Elle s'exerce, il est vrai, d'une façon particulièrement énergique & sous des aspects assez variés pour donner le change à notre impressionnabilité, mais l'illusion se dissipe lorsque, en groupant les comparaisons, on constate que les vents opposés laissent rarement prédominer le vent d'autan plus de quatre-vingt-quinze jours par an.

Une opinion autrement singulière consiste à admettre que d'autres courants aériens, l'Est & le Nord-Est, par exemple, se partagèrent autrefois l'aire toulousaine & qu'ils procurèrent à nos aïeux une température plus égale & des saisons plus régulières. Cette opinion est fondée sur on ne sait quelle tradition &, par conséquent, sur des données étrangères à la météorologie, à qui elle est suspecte & qui lui oppose, depuis plus de cent cinquante ans, le résultat de ses observations. Il suffirait de lui opposer le bon sens. Les vents, toute théorie générale mise à part, suivent la direction que leur imposent les reliefs du sol.

Tant que les exhaussements du sol ne sont ni aplanis ni déplacés, cette direction reste la même. Il faudrait admettre, pour démontrer qu'elle a changé, que notre système orographique a été désorganisé. Or, à moins qu'il ne s'agisse des bouleversements géologiques de la préhistoire, on ne voit ni les causes, ni le moment, ni les circonstances d'une perturbation qui aurait dû laisser des traces aussi bien sur le sol que dans la mémoire des hommes. Il est plus aisé de prétendre, à l'exemple d'érudits très originaux, comme on l'a fait au dix-huitième siècle, que Toulouse habita jadis ailleurs que dans le courant d'air où elle s'enrhume, entre le col de Naurouse & la vallée de la Garonne.

Il n'y a pas, dans cet espace, un champ suffisant pour le déploiement de toute la rose des vents : ceux qui ont leur direction tracée entre les Cévennes & les Pyrénées se meuvent, d'autre part, entre deux centres d'aspiration opposés qui sont, à distance égale, l'Océan & la Méditerranée. Cette situation particulière provoque dans notre atmosphère les conflits les plus variés; mais ils se passent toujours entre les mêmes antagonistes & ne constituent pas un changement dans les habitudes de notre climat; ils en sont une des caractéristiques.

A l'occasion de ce travail, M. SALLES a signalé quelques résultats de récentes observations météorologiques. L'étude d'un climat, dit-il, ne doit pas être séparée des grands courants atmosphériques, qui sont sans cesse en activité depuis l'équateur jusqu'aux pôles. Dans notre région, la pluie & le mauvais temps nous sont apportés par des bourrasques dérivées du courant équatorial, & principalement par celles

Digitized by Google

dont le centre pénètre dans le golfe de Gascogne. Leur bord dangereux passe ordinairement sur le nord de l'Espagne & doit franchir les Pyrénées pour arriver jusqu'à nous. Cet obstacle trouble leur marche & fait naître en divers sens des courants irréguliers. C'est ainsi que nous voyons, dans ces circonstances, les vents du sud-ouest régner au haut du Pic-du-Midi, tandis que nous avons au pied des Pyrénées le sud-est, ou vent d'autan, dont nous connaissons tous l'importance dans le climat toulousain. Quand la bourrasque a franchi la chaîne des montagnes, son déplacement habituel fait succéder aux vents qui ont marqué son début dans la plaine & la montagne le vent d'ouest, qui est ordinairement suivi par la pluie dans un court délai. Le vent d'autan est ainsi le précurseur, mais non la cause de la pluie.

Il existe un autre vent d'autan d'une nature différente : c'est celui qui est produit par les bourrasques de la Méditerranée quand elles pénètrent dans le golfe du Lion. Les mouvements de rotation dont elles sont toujours animées dirige vers les vallées de l'Aude & de la Garonne des courants d'air du sud-est ou de l'est, qui sont très rarement accompagnés ou suivis de pluie.

Une troisième espèce de vent d'autan prend naissance quand une aire de fortes pressions se fixe sur le centre de l'Europe. Elle donne lieu à du vent d'est qui est peut-être le vent blanc des habitants du Lauragais.

M. le baron DÉSAZARS ajoute quelques précisions sur les vents qui soufflent dans le Lauragais & qui se font sentir à Toulouse & aux environs. Il dit que ces vents sont au nombre de trois : 1° le vent du nord-ouest que les paysans appellent la *bise*, 2° le vent du sud-ouest qu'ils appellent le *cers;* 3° enfin, le vent d'autan, qui porte également le nom de vent *marin*, parce qu'il vient de la mer Méditerranée. On l'appelle le marin *blanc* quand il est sec; mais il est le plus souvent très humide. M. le baron Désazars indique les propriétés de chacun de ces vents, suivant qu'ils soufflent en été ou en hiver, les diverses époques où ils deviennent à peu près *constants*, leur influence sur les récoltes, sur les animaux & sur les personnes, les signes auxquels on reconnaît leur venue, leur durée moyenne dans le cours de l'année, enfin leurs ressemblances & leurs différences avec les vents qui soufflent sur la côte narbonnaise ou dans le golfe du Lion, quoiqu'ils y portent les mêmes noms.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 5845

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Recommandations en vue d'éviter, dans les transports par chemin de fer, les pertes de colis ou les retards dans leur livraison.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de o fr. o5 le carnet de dix étiquettes ou la liasse de dix fiches.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris (NÉRIS), ÉVAUX-les-BAINS,
Moulins (BOURBON-L'ARCHAMBAULT),
Laqueuille (la BOURBOULE et le MONT-DORE),
ROYAT, Rocamadour (MIERS), VIC-sur-CÈRE.

RÉDUCTION de 50 %

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenace du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1897

EXCURSIONS EN AUVERGNE ET DANS LE LIMOUSIN

Avec arrêt facultatif à toutes les Gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre, du *1er Juin au 30 Septembre*, des billets d'**EXCURSION EN AUVERGNE** et dans le **LIMOUSIN**, valables pendant 30 jours, au départ des gares dénommées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comportant les itinéraires **A**, **B** et **C**, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire **A** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains du Mont-Dore et de la Bourboule), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges** (par **Tulle, Brive** et **Saint-Yrieix**, ou par **Eymoutiers**), **Vierzon**;

2° Le parcours, aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est **Vierzon** pour les points de départ **Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers** et **Nantes**; **Saint-Sulpice-Laurière**, pour le point de départ **Poitiers**; **Limoges-Bénédictins**, pour le point de départ **Angoulême**; **Brive**, pour les points de départ **Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse**.

ITINÉRAIRE B

L'Itinéraire **B** comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à **Vierzon**;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande. Laqueuille** (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand. Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**), **Vierzon**.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire **C** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**);

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est **Limoges-Bénédictins**, pour les points de départ **Poitiers** et **Angoulême**; **Brive**, pour les points de départ **Bordeaux** et **Périgueux**; **Capdenac**, pour les points de départ **Agen, Montauban** et **Toulouse**.

PRIX DES BILLETS

GARES DE DÉPART	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
PARIS	98 »	73 »	120 »	90 »	» »	» »
ORLEANS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
BLOIS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
TOURS	91 »	68 »	113 »	85 »	» »	» »
LE MANS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
ANGERS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
NANTES	113 »	87 »	133 »	104 »	» »	» »
POITIERS	91 »	68 »	» »	» »	91 »	68 »
ANGOULEME	91 »	68 »	» »	» »	86 »	64 »
PERIGUEUX	86 »	64 »	» »	» »	81 »	60 »
BORDEAUX	98 »	73 »	» »	» »	98 »	73 »
AGEN	98 »	73 »	» »	» »	91 »	68 »
MONTAUBAN	98 »	73 »	» »	» »	86 »	64 »
TOULOUSE	103 »	77 »	» »	» »	91 »	68 »

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire, des Billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, aux prix réduits du Tarif G. V. n° 2.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le Chemin de fer.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1897

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans, délivre, à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de **Laqueuille** desservant les stations thermales du **Mont-Dore** et de **La Bourboule** ; 2° pour la station de **Royat,** des billets aller et retour dont la durée de validité est de **10 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 °/₀ du prix du billet.

Les Voyageurs peuvent obtenir des billets d'aller et retour réduits de 25 °/₀ de **Laqueuille** pour le **Mont-Dore** et **La Bourboule.**

Du MONT-DORE et de LA BOURBOULE à ROYAT et CLERMOND-FERRAND

et vice versâ,

En outre, de BORT à LAQUEUILLE (Le Mont-Dore et La Bourboule), ROYAT et CLERMONT-FERRAND *et vice versâ.*

On délivre des billets d'Aller et Retour à prix réduits.

VALABLES PENDANT 3 JOURS

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du :

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

AVIS AUX FUMEURS

Si vous voulez prévenir et combattre tous les accidents occasionnés par le **Tabac,** prenez les **Pastilles antinicotiques** du docteur TEULIÈRE, indispensables aux Fumeurs.

Prix de la boîte : 0 fr. 60 ; par la poste : 0 fr. 70

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, Toulouse

ON TROUVE

dans la même pharmacie les préparations antinicotiques suivantes :

VIN ANTINICOTIQUE

SIROP ANTINICOTIQUE

ET LIQUEUR ANTINICOTIQUE

VIN RECONSTITUANT

DU DOCTEUR TEULIÈRE

à l'Essence de viande, au Quinquina, à la Coca et au lacto-phosphate de chaux.

Nous avons fait préparer, d'après une méthode tout à fait spéciale, un extrait de viande absolument inaltérable et tellement privée de toutes les parties fibreuses de la chair, que nous n'avons pas hésité à lui donner le nom **d'essence de viande.**

Unie aux éléments de **quinquina,** de la **coca du Pérou** et du **lacto-phosphaté de chaux,** cette **essence de viande** nous a permis de donner la formule d'un vin d'une tonicité exceptionnelle, et qui répare promptement les forces des anémiques, des convalescents et des enfants chétifs et sans appétit.

Prix de la Bouteille : 5 fr.

Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs 75

VENTE EN GROS :

Phamacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, 9, TOULOUSE

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions

Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Décret d'intérêt public Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE

St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[x])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, Place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et sont débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE.**

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard**, à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

HENRI SUDAN

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

VENTE DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue Valade, 38, à Toulouse.*

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

G. DESDEVISES DU DEZERT

Professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand.

L'ESPAGNE DE L'ANCIEN RÉGIME

LA SOCIÉTÉ

PARIS, librairie LECÈNE & Cᵉ, 15, rue de Cluny.

Un volume de XXXII-294 pages in-8°.

Docteur Félix GARRIGOU

Chargé de cours (Hydrologie) à la Faculté de Médecine & de Pharmacie de Toulouse.

SYNTHÈSE HYDROLOGIQUE

THÉRAPEUTIQUE & CLINIQUE HYDROBALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

PARIS, RUEFF, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain.

Deux volumes de 238 & 528 pages in-8°.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNEES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs; Secrétaire de la Rédaction : Émile Cartailhac.

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 3e LIVRAISON DE 1897

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Cosas de España, par M. G. Jourdanne, felibre majoral, maître ès jeux de l'Académie des Jeux Floraux 209

Palissot et Castillon, secrétaire perpetuel de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, par M. l'abbé Douais, professeur à l'Institut catholique 225

Traités internationaux de lies et passeries conclus entre les hautes vallées *frontalières* des Pyrenées centrales, par M. P. de Casteran, membre résidant de la Société archeologique du midi de la France 253

Trois siècles de vie provinciale en Languedoc, par M. E. Rosehach. 276

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE.

Edouard Rabaud : L'Ecole primaire dans la commune de Montauban avant et après 1789. (C. r. par Emile Cartailhac) 283

Jules Bel : Les Plantes médicinales du midi de la France (C. r. par E. C.). . 288

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

Une lettre de Blanqui sur l'Espagne 290

Une note de M. G. Hanotaux sur Toulouse 291

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Hommage à Frédéric Laforgue, de Quarante (Hérault), initiateur du soufrage des vignes contre l'oïdium (1852), par M. de Rey-Pailhade (p. 294). — A la mémoire du botaniste Duchartre (p. 299). — Ecole nationale de Commerce à Montpellier; — Reglementation de la culture de la vigne au dix-huitième siècle (p. 300). — Oscillations de la mer à Barcelone (p. 301). — La pêche à Toulouse au seizième siècle. — Le repeuplement des eaux. — La météorologie toulousaine à l'Académie des sciences de Toulouse (p. 302).

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6641

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IX
1897, 4e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement..... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'Abonnement & toutes les Communications au Directeur de la REVUE, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
FOIX, Gadrat. — BORDEAUX, Féret & Fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

TRAITÉ COMPLET

DES

EAUX D'AX

Par le Docteur DRESCH

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

Un volume in-12 de 240 pages, accompagnée de gravures.

Foix, GADRAT aîné. — Prix : 1 fr. 50.

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

« LE TRIOMPHE DE JOSEPH » ET « LE DÉLUGE »

PAR HILAIRE PADER,

Peintre toulousain au dix-septième siècle.

I.

Le 28 janvier 1656 « la vénérable confrérie » des Pénitents noirs de Toulouse signait avec Hilaire Pader, peintre de cette ville, un bail à besogne dont nous avons récemment découvert le texte original[1]. Les conditions du contrat sont accompagnées de la description des tableaux demandés à l'artiste; seuls les deux dessins placés sous les yeux des confrères, pour leur donner une idée des compositions futures, ont disparu.

Les pièces que nous allons produire révèlent quelques traits biographiques inconnus jusqu'à ce jour des historiens d'Hilaire Pader. Elles assignent leur date aux tableaux du *Déluge* & du *Triomphe de Joseph*, nous apprennent en combien de mois ces deux toiles, de dimension considérable[2] furent exécutées, quels honoraires reçut le peintre, quelles réserves il eut, avant d'entreprendre « la besogne », le droit de formuler. Mais en

1. Les documents publiés aujourd'hui sont conservés aux Archives notariales de Toulouse. Inutile de dire que, durant nos recherches, nous avons bénéficié de l'inépuisable obligeance de M. Macary, chargé par MM. les Notaires de classer leur précieux dépôt.

2. Hauteur, $2^m 75$; longueur, $7^m 75$, d'après M. J. de Lahondès. — Voy. *L'Église Saint-Étienne*, p. 424.

Digitized by Google

dehors de ces renseignements remplis d'intérêt pour l'histoire de l'Ecole de peinture en exercice à Toulouse au dix-septième siècle, nos documents ont le grand merite de nous initier « *au faire* » d'un célèbre artiste toulousain : ils nous donnent sa pensée intime sur une notable partie de son œuvre. La valeur des compositions picturales de Pader a été assez discutée par ses contemporains & par de récents critiques; on ne réformera pas leurs jugements dont la sévérité est, malheureusement, trop fondée. Il est toutefois piquant de mettre en parallèle l'opinion optimiste de Pader & les témoignages de ses historiens.

I.

Les biographes d'Hilaire Pader fixent sa naissance à l'année 1607 [1]. Ce serait donc vers l'âge de quarante-neuf ans que notre peintre aurait entrepris les deux principales œuvres que nous connaissons de lui : *le Déluge* & *le Triomphe de Joseph*. Comme ses collègues Tournier & André Lèbre, ce fut pour décorer une chapelle de confrérie qu'il imagina ces vastes compositions [2]. La compagnie instituée à Toulouse sous l'invocation de la Sainte-Croix & dont les membres prenaient pour habit extérieur dans les cérémonies religieuses un sac de couleur sombre, était alors des plus prospères. Comme les associations similaires, née en plein seizième siècle, rendue nécessaire par le péril que les entreprises des Religionnaires faisaient courir à la foi catholique, elle n'avait rien perdu, un siècle plus tard, de son éclat & de sa vigueur. Les noms les plus illustres du clergé & de la noblesse parlementaire se trouvaient

1. Voy. *Catalogue raisonné des tableaux du Musée de Toulouse*, par George, p. 187. — Toulouse, imp. Viguier; 1864.

2. André Lèbre (1629-1700) & Jean Michel (1659-1709) ont travaillé pour les Pénitents blancs, le talent de Simon Vouet (1590-1649) & de Tournier (1604-1670) a été mis à contribution par les Pénitents noirs. — Au dix-huitième siècle, les peintres Ambroise Crozat & Pierre Subleyras, dirigés par Antoine Rivalz, décorèrent splendidement la chapelle des Pénitents blancs & quelques œuvres du trop fécond J.-B. Despax allèrent au sanctuaire des Pénitents gris.

Digitized by Google

inscrits dans ses registres : cette élite s'honorait du titre de confrère. Dans ce milieu choisi les offrandes généreuses n'étaient pas rares. C'est à la munificence de deux Pénitents que la compagnie de la Sainte-Croix fut en grande partie redevable des toiles commandées en 1656 à Hilaire Pader.

Cette année-là, messire Jean-Baptiste de Ciron, conseiller du roi & président au Parlement de Toulouse, exerçait les fonctions de recteur de la confrérie, tandis que Pierre de Confort, docteur & avocat en la même cour, remplissait la charge de syndic. A ce titre, ce dernier dut traiter directement avec « le sieur Hillaire Pader » & déterminer avec lui les conditions du contrat. Le bail à besogne nous donne l'explication de la dimension des toiles spécifiée par Pierre de Confort. Deux tableaux de forme oblongue & de grandeur respectable garnissaient déjà, mais d'un seul côté, les murailles de la chapelle des Pénitents ; il fallait pour la symétrie placer deux compositions de pareille étendue sur les panneaux correspondants[1]. Quel était l'auteur des premiers tableaux & quels sujets s'y trouvaient représentés ? Le contrat ne l'indique point. Nous sommes porté à penser qu'en cet endroit était dès lors installée la toile qui, dans la nef de l'église Saint-Etienne, fait

1. En 1608 les Pénitents noirs avaient demandé au peintre Jacques La Carrière, à Toulouse, un tableau destiné à remplir le haut de leur chapelle. La toile, dessinée selon les prescriptions liturgiques, est ainsi décrite dans le bail à besogne passé le 2 juillet 1608 entre l'artiste & Jean de Vignaulx, avocat au Parlement & syndic des Pénitents : « La Carrière promet... faire ung tableau sur toille & à l'huille de 16 pans de haulteur & de 13 de large, lequel sera composé de long [&] grand crucifix estandu en la croix, mort, & au pied de la croix y aura une Nostre Dame & ung sainct François d'ung cousté, sainct Jean l'Evangéliste avec sainct Thomas l'apostre, de l'autre, & la Magdeleine au milieu. Plus est accordé qu'il y aura beau païsatge & au dessus de la croix y aura des nuees & parmy icelles y aura des anges. » Le peintre emploiera « des meilheures, plus belles & plus fines colleurs & des plus riches » sous peine de voir annuler le contract. Le tableau devra être remis aux confrères au mois de décembre suivant. La Carrière recevra pour honoraires, trois cent livres. — Témoins : Jean Fraysse, « prebstre de lad. compaignie, & Jean Brunet, praticien. » Acte signé chez Deortis. notaire. (Voy. Arch. des Notaires de Toulouse : « Bailh à faire uug tableau pour les pénitens noirs, à Carrière. »)

Digitized by Google

aujourd'hui pendant au *Triomphe de Joseph*. *Le Passage de la mer Rouge* est évidemment un tableau parallèle au *Triomphe de Joseph* & au *Déluge;* il est également l'œuvre de Pader. Sans aucun doute, les Pénitents satisfaits des travaux antérieurs de notre artiste s'adressèrent encore à lui pour ce motif, en 1657, & voulurent tirer du même pinceau un ensemble d'ornementations à grand effet. Il fut réglé entre le syndic & Pader que celui-ci aurait exécuté la moitié de la besogne un peu avant la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre) afin que les Pénitents eussent le plaisir d'inaugurer l'œuvre en une solennité qui leur était chère. L'autre partie du travail devait être accomplie en un semblable laps de temps. Pader s'engageait à livrer aux confrères *le Triomphe de Joseph* lors de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, le 3 mai de l'année suivante. Il comptait bien que ce serait aussi pour lui l'occasion d'un triomphe : son langage nous autorise à lui prêter ce sentiment de confiance exagérée.

Notre peintre tint parole à MM. les Pénitents. A deux reprises, & chaque fois en moins de sept mois & demi de labeur, il réussit à faire sortir de sa palette l'idéal dont il avait esquissé les principaux caractères; matériellement le programme était rempli. Hilaire Pader reçut pour honoraires la somme de onze cents livres, soit cinq cent cinquante livres pour chaque tableau; les frais des « toilles, couleurs & autres choses nécessaires » restaient à sa charge & diminuaient d'autant son bénéfice. A l'heure du paiement intervinrent deux bienfaiteurs de la confrérie.

Le syndic avait tiré de la bourse commune deux cents livres avancées à Pader lors de la signature du contrat. Après l'achèvement de l'œuvre, le recteur de la confrérie, M. de Ciron, offrit trois cent cinquante livres, & M. de Barthélemy, abbé d'Eaunes[1], affilié aux Pénitents noirs, prit à sa charge les frais d'un tableau.

1. Abbaye d'Eaunes, ordre de Cîteaux, établie dans la juridiction consulaire de Muret avant la Révolution. La réédification de l'église du monastère, aujourd'hui église paroissiale d'Eaunes, est dûe aux largesses de M. de Barthélemy, l'abbé commendataire dont il est ici question. Une inscription placée sur un des murs du monument consacre le souvenir de cette pieuse munificence.

Digitized by Google

Selon un usage suivi au dix-septième siècle & qui, assurément, n'était pas nouveau à cette époque, la compagnie avait promis à Pader, si ses toiles étaient agréées, de lui faire tenir en outre des onze cents livres « l'estoffe d'ung habit d'ung drap honeste [1]. » En exécution de cette clause le peintre retira des mains du syndic « l'estoffe de l'habit qui lui avoict esté promise. »

Ainsi donc il reste acquis qu'une bonne année (28 janvier 1656-12 avril 1657) suffit à Pader pour négocier & terminer l'affaire des deux tableaux sur lesquels les critiques d'art devaient s'appuyer spécialement pour apprécier un jour son talent [2]. Ceux-ci, nous l'allons voir, n'ont guère ratifié le

1. Sous le rectorat de messire Pons Purpan, le Conseil de paroisse de la Dalbade offre au prédicateur de l'Avent & du Carême, comme surcroît d'honoraires, de la toile pour confectionner des chemises. (Voy. Arch. des Notaires de Toulouse; Fonds de la Dalbade : « *Registre de l'élection des ouvriers,* » années 1592 et suivantes, *passim*). Les cadeaux en nature sont alors très fréquents. A la Dalbade, « le Prescheur » reçoit chapons, lapins, perdrix, sucre, amandes, raisins, etc. Une fois on lui accorde *six cannes de satin vert rayé d'or*, ibid.

2. On connaît à Toulouse sept tableaux de Pader (nous omettons volontairement *la Paix universelle du règne d'Auguste*, tableau offert par notre auteur à l'Académie de peinture de Paris, en 1659); ce sont : 1° *la Fuite en Egypte*, 2° *le Déluge*, 3° *le Triomphe de Joseph* (1656-57), 4° *le Sacrifice d'Abraham*, 5° *Samson vainqueur des Philistins*, 6° *la Flagellation de Jésus-Christ* (1667), 7° *le Passage de la mer Rouge*. Ce dernier morceau était probablement dans la nef de l'église Saint-Etienne dès l'année 1805. Du moins la *Notice des tableaux, statues, bustes, dessins, &c., composant le Musée de Toulouse*, imprimée à cette époque, ne le signale pas. Il n'est point marqué dans les *Notices* de 1813 (60 p.) & de 1818 (100 p.) La présence de cette toile dans la nef de la Métropole a dû motiver l'attribution qui a été faite plus tard, à cette église, du *Triomphe de Joseph*. *Le Sacrifice d'Abraham* & *Samson vainqueur des Philistins* sont actuellement placés sous la grande tribune de la nef à Saint-Etienne. Le *Catalogue* de 1840, rédigé par M. Roucoule, ne mentionne plus comme visibles au Musée que *la Flagellation* & *le Déluge*. Le *Catalogue* de George (1864) ne mentionne que *la Flagellation* & met *le Déluge* sous la rubrique : Eglise Saint-Pierre (p. 276). *Le Déluge*, dit George, « se trouve dans un état de dégradation bien regrettable; il est déposé dans une salle attenant à l'église Saint-Pierre » (*ibid.* p. 188). Y est-il véritablement?... Espérons que le futur rédac-

Digitized by Google

satisfecit que s'était attribué l'artiste par trop expéditif & trop enflé de ses éphémères succès.

II.

Le premier blâme adressé à Pader lors de l'exposition du *Triomphe de Joseph* lui vint du menu peuple. L'artiste avait exprimé les traits de l'un de ses enfants dans la figure d'un page placé près du char : cette licence, on la lui pardonnait. Mais ce qui froissa la délicatesse du public & fit passer le peintre pour un homme de mauvais goût, ce fut la représentation de la personne de Pader lui-même : il s'était peint sous les traits du triomphateur! Dupuy du Grez a raconté l'incident & noté l'impression générale : « On prétend, écrit-il [1], que Pader ne « devoit pas historier son portrait dans la figure de Joseph, à « cause qu'il n'étoit pas assez beau de visage ni de taille pour « représenter son héros. Lorsqu'il exposa ce tableau, on mur- « muroit fort de la liberté qu'il s'étoit donnée : les artistes « même & le bas peuple y trouvoient à redire; mais l'on ne « désapprouva pas le portrait d'un de ses enfans dans la figure « du page qui est à côté du char, car sa jeunesse & le person- « nage qu'il représente conviennent très bien à cette histoire. » Pader avait-il eu soin d'obtenir l'agrément des Pénitents pour se permettre de léguer ainsi, à leurs frais, son portrait à la postérité [2] & se placer lui-même en si magnifique équipage? Rien

teur du catalogue des tableaux exposés dans le Musée réorganisé daignera dresser la liste des œuvres de l'Ecole toulousaine au dix-septième & au dix-huitième siècles, & indiquera les endroits où l'on pourrait visiter celles que l'on a su conserver.

1. *Traité sur la Peinture, &c.*, par Me Bernard Dupuy du Grez, avocat au Parlement. 1699, p. 329.

2. Citons, parmi les imitateurs de Pader, J. Michel & A. Rivalz. Dans *Les Noces de Cana* (1707), le premier de ces peintres a introduit « le portrait de sa femme sous la figure de la mariée & celui de son fils sous celle de l'adolescent qui tient l'urne; » & le second, dans la *Fondation de la ville d'Ancyre par les Tectosages* (1723), « a peint sous ses propres traits le général des Tectosages; l'architecte, sous les traits de

Digitized by Google

d'étonnant que le bail à besogne garde le silence sur cet article ; mais soit que Pader se fût muni d'une permission verbale, soit que les Pénitents aient voulu se montrer, à l'encontre de leurs concitoyens, sympathiques à l'artiste de leur choix, il paraît bien que nulle protestation ne s'éleva de leur côté [1].

Cependant les esprits étaient déjà disposés à juger peu favorablement une œuvre dans laquelle il y a, hélas ! bien autre chose à reprendre que le sans-gêne de l'auteur.

Le progrès de la critique du *Joseph* de Pader est curieux à noter. Dupuy du Grez, moins exigeant que nous tous au point de vue de l'exactitude technique, de la réalité du milieu où se déroule le cortège triomphal, a l'air de se croire en Égypte parce que le peintre a mis dans sa toile un palais quelconque

son père ; le sculpteur, sous ceux de son ami Marc-Arcis. Les deux pages du prince sont également des portraits : ceux de deux de ses enfants, dont l'un vu de face, devint plus tard le chevalier Rivalz. » Voyez *Catalogue raisonné de la galerie de peinture du Musée de Toulouse*, par M. Roucoule, 3e édit., 1840, p. 228, & *Catalogue raisonné des tableaux du Musée de Toulouse*, par George, 1864, p. 203.

1. Le contrat passé entre les Pénitents & H. Pader, ainsi que les quittances des honoraires promis au peintre, réduisent à néant la légende en circulation à Toulouse, à la fin du dix-huitième siècle, relativement au *Triomphe de Joseph*. Malliot l'a consignée dans un de ses écrits. Nous la lui empruntons sans la réfuter par le détail : ce sont des assertions inexactes couronnées par une invention ridicule. « Un seigneur voulant faire présent à la confrérie des Pénitents noirs d'un tableau représentant le *Triomphe de Joseph*, chargea un ecclésiastique, homme de goût, de le faire faire. Il s'adressa à Pader qui était son ami, & qui, pour le complaire, plaça dans son morceau les portraits de presque toute la famille de son bienfaiteur. Celui-ci était sur le char & représentait Joseph ; les dames & les enfants étaient peu chargés de draperies. Cette espèce de nudité dont on exagéra l'indécence alarma les dévots, donna naissance aux critiques & fit essuyer à l'ami de l'artiste des railleries si poignantes & si outrées qu'il le pria de draper discrètement les figures. Pader qui avait soigné cette partie du tableau en fit le sacrifice, mais non sans humeur. Ce fut bien pis, lorsque recevant ses honoraires, loin de reconnaître les soins qu'il s'était donnés pour perfectionner les portraits, on ne lui en parla qu'avec mépris. Sa patience fut à bout ; il barbouilla toutes les têtes de femmes, fit son portrait pour celui de Joseph. » (Voy. *Vie de quelques artistes dont les ouvrages font l'ornement de la ville de Toulouse*, par Malliot.)

Digitized by Google

& un « obélisque avec des hiéroglyphes[1]. » Il ne se préoccupe pas des vêtements imaginaires, disparates, des personnages. Soucieuse de l'exactitude, la critique moderne n'a pas manqué de reprocher à Pader « la fantaisie folle de tous ces amalgames de costumes d'un Orient fabuleux & romanesque[2]. » — Tel mérite de l'œuvre est assez généralement confessé, & l'auteur du *Traité de la Peinture* serait encore autorisé à soutenir qu'à ses yeux, le char de Joseph semble « rouler » & que les chevaux paraissent « marcher... à travers une multitude qui regarde cette pompe[3]; » on reconnaît en effet, présentement, de l'entrain & un certain élan dans la composition[4]. — De nos jours, comme il y a près de deux siècles, c'est faire preuve d'un esprit judicieux que de considérer séparément chacun des groupes du tableau de Pader pour en goûter le mérite particulier & ne se laisser point décourager par le manque d'harmonie & le défaut de perspective de l'ensemble[5]. Mais que tout cet examen du *Triomphe* reste cependant vague comparé à la variété minutieuse des observations de MM. de Chennevières & Paul Mantz! Les influences multiples qui ont concouru à former le caractère spécial de Pader & sa méthode indigeste sont démêlées, analysées, & expliquent l'incohérence de son œuvre. Le mot de l'énigme est enfin trouvé. Puisque des toiles comme le *Triomphe de Joseph* déconcertent, nous devons de la reconnaissance, nous profanes, à ceux qui ont débrouillé ce

1. *Traité de la Peinture*, p. 323.

2. *Recherches sur la Vie & les Ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, par M. de Chennevières, t. IV. « Hilaire Pader. »

3. *Traité de la Peinture*, p, 329.

4. *Les Peintres toulousains des dix-septième & dix-huitième siècles*, par M. Ed. Saint-Raymond. 1892.

5. « *Le Triomphe de Joseph* a un groupe de fames à chaque aile du tableau, sur la première ligne, dont le coloris est bien entendu, frais & vague, ce qui fairoit un très bel effet si le reste suivoit ce ton; mais on voit, dans la seconde ligne, Joseph sur son char & des officiers à cheval qui le suivent, dont les couleurs sont plus pesantes & les ombres plus fortes que celles de la première ligne; de sorte que cela ne fait pas assez. Le coloris de ce tableau pris à pièces & groupe après groupe est très bien entendu, mais on ne peut pas dire que l'ensemble soit harmonieux. » (*Traité de la Peinture*, p. 215.)

Digitized by Google

chaos, eussent-ils mis un peu trop de complaisance à taper sur un Gascon. D'un auteur passablement éreinté, il peut donc rester quelque chose d'utile à étudier & à connaître : c'est le cas de Pader. Malgré ses grossiers défauts, son œuvre n'est nullement négligeable & on ne saurait mieux la recommander, — même après avoir déclaré qu'il faut voir en elle « le triomphe de la peinture gasconne, » — qu'en rapprochant du nom de son auteur ceux de Vouet, de Chalette & de Claude Vignon.

III.

Si *le Triomphe de Joseph* a obtenu quelques suffrages, *le Déluge* n'a jamais été admiré que par son auteur. Il est de tradition que l'œuvre fut vivement critiquée & que le peintre dut prendre la plume pour l'interpréter & la défendre. Le jugement de Dupuy du Grez est complet & bon à retenir : « *Le Déluge* est d'un coloris fort obscur; il y a au bas du tableau deux figures qui embrassent un gros tronc d'arbre, mais qui ne semblent pas sortir assez pour n'avoir pas les ombres plus fortes que les autres qui sont plus éloignées, & n'ont pas du brillant, où il seroit nécessaire, pour faire avancer. On voit plus avant & presque sur la même ligne, à une aile du tableau, un groupe de figures sur lesquelles tombe le jour principal, qui ont pourtant les ombres très fortes. Il y a, entre autres figures, trois femmes accompagnées de draperies fort légères sur un fond obscur, ce qui fait un assez mauvais effet. On remarque, à l'autre aile du tableau & sur la seconde ligne, un groupe de figures qui grimpent sur une terrasse, où les jours sont faibles & les ombres fortes, comme si elles étoient sur la première ligne. On aperçoit, après cela, la face des eaux & l'arche de Noé à la faveur d'un éclair; tout le reste ne sont que des ténèbres, comme s'il avoit été nécessaire de représenter le déluge dans la nuit pour n'être pas veu [1]. » Ces remarques pleines de sens ont été confirmées depuis. M. Roucoule, avertissant les visiteurs du Musée de Toulouse, leur disait dans son *Catalogue*

1. *Traité de la Peinture*, p. 215.

Digitized by Google

raisonné : « Au premier coup d'œil, cette vaste composition se « fait remarquer par son aspect pittoresque. Il y a plus d'ima- « gination que de goût dans ce tableau. Le peintre a choisi « l'instant où un éclair embrase l'horizon & montre au specta- « teur un grand nombre de scènes de deuil.

« Le coloris est obscur. Les têtes qui devraient exprimer le « désespoir & l'horreur de la mort n'offrent, pour la plupart, « que de l'exagération. Dans les détails, le dessin s'éloigne « des règles de la science anatomique. Plusieurs individus, « groupés les uns sur les autres, tombent dans un abîme par « suite de la rupture d'une branche d'arbre à laquelle l'un « d'eux s'était accroché... Pader était peintre & poète. Il a « prouvé que des études trop variées conduisent rarement à la « perfection[1]. »

La comparaison de ces critiques avec les étranges illusions de Pader est d'une ironie cruelle. Lorsque notre peintre conçut *le Triomphe de Joseph*, il se persuada que son œuvre plairait aux savants & aux ignorants. C'était déjà beaucoup se promettre. Mais lorsqu'il décrivit *le Déluge* devant les Pénitents, il devint lyrique & osa dire qu'il éclipserait les peintres de la capitale. On voit quel résultat il a su atteindre par la bizarrerie de sa peinture trop conforme à l'extravagance de sa description. En mettant en regard & le projet des tableaux & les tableaux eux-mêmes, on constate que Pader a passé de la conception à l'acte sans rien reprendre au jet primitif, sans essayer une retouche ni tenter une amélioration. Il s'était cependant réservé le droit de modifier le dessin original. Précaution inutile! Pader était & trop pressé & trop présomptueux.

D'après lui, nous le savons maintenant, il importait, pour apprécier avec équité ses deux toiles, de les avoir simultanément sous les yeux. Elles devaient gagner au contraste. L'antithèse des deux scènes est certainement évidente & capable de produire un grand effet; mais ce résultat purement accidentel

1. *Catalogue raisonné, &c.*, p. 237. — La phrase de M. Roucoule relative aux « études trop variées » exige un correctif. M. Roucoule n'a-t-il pas écrit dans sa préface (p. 12) avec quelque emphase : « Artistes! soyez peintres, mais avant tout *soyez poètes!* » Tout dépend de la pondération du sujet qui se livre à la poésie & aux études variées.

Digitized by Google

des deux œuvres mises côte à côte ne donnerait ni à l'une ni à l'autre le mérite intrinsèque dont elles sont dépourvues. On sourit aux explications ingénues de Pader, à son naïf commentaire, sans se laisser gagner par son facile enthousiasme.

J. LESTRADE.

TEXTES INÉDITS.

I.

Bail à Besogne pour Hilaire PADER.

« Articles & conventions faictes du consentement des confraires de la vénérable confrérie Saincte-Croix de Messieurs les Pénitens-Noirs, dressés entre Mrs Pierre de Confort, docteur & advocat en la Cour & sindic de lad. Compagnie, procédant en lad. quallité & par l'adveu de Messire Jehan-Baptiste de Ciron, esleu conseiller du Roy en ses conseils & président aud. Parlement, recteur de lad. Compagnie, d'une part,

« Et le sieur Hillaire Pader, peintre, d'autre, sur ce qué led. Pader entreprend de fère deux tableaux pour estre posés en l'esglise desd. srs Pénitens.

« Premièrement il est accordé que led. Pader fera lesd. deux tableaux qui seront de mesme haulteur, longueur & proportion que sont les autres tableaux qui ont esté desja mis du costé gauche de lad. esglise en entrant, esquels sera représenté, selon que l'art le requiert, ce qui est contenu au desseing qui en a esté faict entre parties en deux papiers séparés, paraffés par led. sindic & Pader & remis devant moy notaire, quoy faisant il fournira les toilles, couleurs & autres choses nécessaires, & après les posera chacun en leur place dès que les corniches y auront esté mises, lesquelles corniches seront aux despens de lad. chappelle. Et sera obligé ledit Pader d'avoir faict & posé l'ung des tableaux à l'opposite des autres entre cy & la veille Saincte-Croix de septembre prochain, & le second la veille Saincte-Croix de may de l'année prochaine à

Digitized by Google

peine de tous despens, domages & interest, & moyennant ce, led. sindic promet luy bailler pour la façon desd. deux tableaux & susd. fournitures la somme de onze cent livres qu'il luy payera, sçavoir, pour ce qui regarde le premier tableau : deux cent livres présentement, autres deux cent dans trois mois & le restant lorsque led. premier tableau sera faict & posé. Et pour ce qui est du second, les payemens en seront faicts de mesme que du premier & à pareils termes [en] leurs pactes nommément accordé. Que si le premier tableau faict & posé qu'il soict n'agréoit pas à lad. Compagnie, en ce cas le traicté du second demeurera de nul effect. D'ailleurs est convenu que le présent traicté sortant entièrement à effet, led. sieur sindic sera tenu luy donner l'estoffe d'ung habit d'ung drap honeste dès que l'ouvrage aura esté achevé.

« Faict et arresté ce iour d'huy vingt huictiesme janvier mil six cens cinquante-six : obligeants à l'entretènement de ce dessus, sçavoir moy dict sindic les biens de la Compagnie, & moy dict Pader les miens & ma personne. — H. Pader. »

Cote : « Conventions passées entre Messieurs les Pénitens-Noirs & Pader pour la faction de deux tableaux. 1657. — N° 22. »

II.

Description du « Déluge », par H. PADER.

« Plan ou dessein idéal pour ce tableau du *Déluge* quy doit estre représenté aux Pénitents-Noirs de Tolose.

« Il sera divisé en trois parties quy composeront l'assemblage de toute la pièce & la musique visuelle.

« 1. — La première sur la ligne orisontale, par un sombre esloignement, tiendra lieu pour la basse.

« 2. — La seconde sur la ligne de terre, sur laquelle nous avons accoustumé de placer les plus grandes & voïantes figures qui, par ces esclatantes lumières, fera le dessus.

« 3. — La troisième sera sur la ligne mitoiène qui, comme une haute-contre, faira l'union de ces deux extrêmes, & par les sçavents degrés de la perspective pratique, porteia une agréable harmonie aux yeux des spectateurs.

Digitized by Google

« I. Dans le milieu du tableau & sur la première des susdictes parties (comme dans le lieu le plus honorable & suivant les règles du docte Lomasse[1], Miquellange[2] & les autres grands peintres), je placeray l'arche qui se discernera au travers de la sçavente confusion des pluyes.

« II. Dans la partie qui suivra & qui doit faire l'union des deux extrêmes, je représenteray plus distinctement le somet des hautes montaignes sur lesquelles on verra des personnes qui grimperont pour se sauver, & d'autres quy trouvans la terre détrempée glisseront & rouleront dans la mer. Au pied d'un arbre, ie représenteray une famille qui se fera connoistre pour telle par l'assistance que le chef d'icelle s'eforcera de donner aux siens : il se hausera autant qu'il pourra sur ses pieds pour faire tenir un de ses petis enfens à la mère qui sera desja sur les branches dudit arbre, tandis que deux ou trois autres enfens plus âgés s'esforceront d'y monter eux-mesmes. D'autres aïant trop chargé un autre arbre, les branches venants à se rompre, on les verra tomber de leur prétendu azile dans l'abisme.

« III. Sur la ligne de terre les principales figeures seront quelques hommes sur le haut d'une tour parmi lesquels on verra des belles malheureuses qui mesleront l'eau de leurs pleurs à celle de la pluye; quelques-uns se sauvans à la nage porterons leurs mains sur les créneaux pour monter sur ladicte tour que l'eau aïant presque gaignée iusqu'au dernier estage esbranlera. Les corps qui seront représentés en ceste partie seront les plus grands & les plus destachés de l'ouvrage, comme les plus voisins de nostre veue.

« Dans les espaces qui resteront entre ces trois parties, je représenteray quelques persones dans un bâteau ou qui se sauveront sur des planches. Et parce qu'elles seront dans l'en-

1. L'italien Paolo Lomazzo dont Pader faisait grand cas. — Notre peintre a traduit le *Traité de la proportion naturelle du corps humain* composé par cet auteur.

2. *Sic* pour Michel-Ange.

Digitized by Google

droit le plus obscur du tableau, on les discernera à la faveur des esclairs qui deschirans la nuë seront les seuls flambeaux quy esclaireront leurs tristes funérailles.

« Enfin, une esfroyable & surprenante horreur reignera sur tout l'ouvrage qui, en délectant l'oeuil des curieux, portera une terreur secrète dans leurs esprits, lorsque cest exemple de la divine justice leur fera voir des corps morts flottants sur la face de l'eau, des chevaux, des élefans & d'autres animaux, & dans ceste espouventable confusion, les cris, les pleurs, l'horreur, la tristesse, le désespoir & la mort!

« C'est le plus beau sujet qu'on puisse choisir pour un tableau, mais c'est bien aussy le moins apparent & le plus difficile qu'on puisse donner au peintre. C'est pourquoy, si je l'entreprens, je veux ioindre & oster ce qui me semblera à propos pour rendre plus achevé mon travail, & ie m'asseure que me donnant courage & pleine liberté, ceste pièce sera plus iudicieusement exécutée que pas une des autres, & que sans aler à Paris, Messrs les Confrères trouveront de quoy se satisfaire en leur serviteur.

« H. PADER, de CIRON, de CONFORT. »

Au verso : « Pour Messieurs les Pénitents-Noirs. 1656. »

III.

Description du « Triomphe de Joseph » par H. PADER.

« Projet du 2e tableau pour Messrs les Pénitents noirs représentant le triomphe de Joseph après qu'il eut expliqué les songes au Roy d'Egipte.

« Ce tableau sera divisé en deux parties, où, sur la seconde & presque au millieu, comme à l'endroict le plus honnorable, cest Illustre Interprête des songes du Monarque du Nil, paroistra sur le haut d'un char fait à l'antique, superbement vestu, orné de l'anneau & du grand collier d'or que le Roy luy fit donner, son visage beau & gay marquera la trentiesme année. Il tiendra les rennes de quatre grands chevaux blancs qui traisneront le char sur lequel il sera assis. Devant luy

Digitized by Google

marcheront les joueurs de clairons, bucines & autres instruments conformes au sujet. Ils seront précédés deu peuple quy faisant haye recourbera la ligne sur l'extrémité du tableau du costé de l'autel & ces lignes aboutiront à un magnifique palais qui paroistra dans le lointain.

A l'autre extrémité dud. tableau & du costé de la porte de l'église la veue sera bornée par un arc de triomphe duquel sortiront les Grands du royaume quy accompaigneront Joseph.

« Le suiet de ceste représentation estant diamétralement oposé à celluy du déluge m'obligera d'employer une manière bien différante pour rendre le tout conforme à la vérité & que rien ne choque le bon sens.

« J'ay dit que dans le déluge une surprenante horreur reignera sur tout le tableau : Icy tout au rebours, la joye s'offrira aux yeux des regardants par tous les endroits de l'ouvrage. Dans le précédent, l'air chargé de nuages sombres n'aura rien de brillant que l'espouventable feu des esclairs. Le ciel dans celluy-cy paraissant pur & net, semblera avoir prins son manteau d'azur pour honnorer le triomphe de cest illustre Hébreu.

« Là, les pleurs, les gémissements, la frayeur, le désespoir, les corps nus exposés aux injures de l'orrage & la pasleur de la mort paroistront sur les visages esfarés de ces misérables. Icy les ris, la joye, la pompe, la magnificence, la santé, les visages colorés & tout ce qu'on peut imaginer de gay.

« Là, le désordre & la nudité; icy, l'arrangement, la beauté & le luxe des habits. Sy bien que sy la représentation du déluge semblera une nuit, celle du triomphe de Joseph sera comme un beau jour quy paroistra d'autant plus esclatant que l'autre sera mélancolique.

« Le premier ne plaira qu'aux sçavants en peinture, où le deuxième aura cest aventage qu'il donnera de l'agrément aux uns & aux autres par la vivacité des coleurs qui tiendront frès son colloris.

« Et parce qu'outre le fonds du dessein & la beauté d'un riche colloris il y a une autre partie que les excellens peintres de la Grèce & de l'Italie ont appellé « les grâces de la Peinture » (qui est un pur don que le Ciel fait aux hommes qui

Digitized by Google

naissent peintres) & qui fait le plus riche ornement des tableaux, je m'esforceray de l'introduire au bout du tableau quy sera du costé de la sacristie, représentant sur la ligne de terre quelque belle Egiptiène qui, tenant son petit entre ses bras, luy montrera du doigt le héros de l'Egipte.

« Quoy que i'aye dit sur l'un & sur l'autre de ces 2 tableaux je ne resteray pas d'y adiouster ce que ie jugeray à propos pour rendre le travail plus accompli, désirant que la mesme liberté me soit donnée pour retrancher ce qui pourroit embarrasser l'ouvrage :

« *Poi che del dir al fatto*
« *Chi é gran tratto*[1].

« H. PADER.

« de CIRON. de CONFORT. »

Au verso : « Plan du second tableau. »

IV.

Acquits.

1° « J'ai receu de Me de Confort, sindic de Mrs les Pénitents Noirs, la some de deux cens livres en déduction du prix du premier tableau, en deniers contens, dont m'en contente & le quitte.

« A Tolose, le 28 janvier 1656.

« H. PADER. »

2° « Le douziesme du mois d'apvril mil six cens cinquante-sept, à Tholose, après midy, par devant moy notaire, dans ma maison, personnellement estant led. Pader, lequel déclare & confesse avoir eu & receu dud. Sr Confort, à ce présent & acceptant, la somme de unze cens livres contenues audict prix faict, lequel [Confort] déclare avoir faict led. payement, sçavoir : trois cens cinquante livres de deniers dont il a pleu à M. le Président Ciron de gratiffier lad. chappelle, & cinq cens

1. Entre le dire et le faire, il y a grande distance.

Digitized by Google

cinquante livres de deniers qui luy ont esté aussi cy-devant baillés par Monsieur de Barthélemy, abbé d'Eaunes, conseiller du Roy au Parlement, par une pareille libéralité dont il a volleu uzer envers lad. chappelle. Et attendu led. payement, led. Pader consent à la cancellation dud. contract & convention, content & satisfaict, ensemble de l'estoffe de l'habit qui luy avoict esté promise, come led. sindic le faict aussy come content desd. deux tableaux qu'il a desjà posés en lad. Chapelle & ainsy l'a juré. — Présens : le sieur Raymond Taillasson, cirurgien, & Jean Désegaux, praticien, soubsignés avec les parties.

« de CONFORT, sindic. H. PADER.
« P. TAILLASSON. J. DÉSEGAUX.
« BESSIER, *notaire.* »

(Archives des Notaires de Toulouse.)

Digitized by Google

LE CONVENTIONNEL VADIER

ET SES COLLÈGUES DE LA REPRÉSENTATION DE L'ARIÈGE

Marc-Guillaume-Alexis Vadier, qui fut successivement militaire, conseiller au sénéchal-présidial de Pamiers, député de cette sénéchaussée aux Etats-Généraux de 1789, président du tribunal du district de Pamiers, membre & président de la Convention nationale, membre & président du Comité de sûreté générale, naquit à Pamiers, le 17 juillet 1736, de Guillaume Vadier, bourgeois & receveur des dîmes du clergé de ce diocèse, & de dame Philippe de Massot. Cet homme, qui fut de haute stature, vigoureux de santé, dépassa l'âge octogénaire & s'éteignit dans une robuste vieillesse, vint au monde frêle & chétif, & peu s'en fallut qu'en entrant dans l'existence il passât de vie à trépas. Les chanoines qui entouraient son berceau durent l'ondoyer & remettre à plus tard la cérémonie du baptême[1]. Volontaire, à dix-sept ans, dans le régiment de Piémont, il devient lieutenant trois ans après, fait la campagne d'Allemagne, en 1757, dans l'armée de Soubise, assiste à la déroute de Rosbach, abandonne l'armée, & acquiert, en 1770, l'office de conseiller au présidial de Pamiers, en remplacement de Daliot-Lafage, décédé. L'avocat du roi à ce présidial, François Darmaing, opposait obstacle sur obs-

1. L'acte de baptême de Vadier figure dans le registre des baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse du Camp, de Pamiers, & se trouve actuellement dans les archives de la mairie de cette ville. Il signale la particularité de l'ondoyement & la date de la cérémonie du baptême, qui eut lieu le 29 du même mois de juillet 1836.

Digitized by Google

tacle à l'installation de Vadier & refusait de remettre les lettres de provision. Il fallut un arrêt du Parlement de Toulouse pour l'y contraindre. A dater de cette époque commence entre ces deux hommes, également hautains & passionnés, une antipathie, une haine qui s'avivait chaque jour & qui atteignit son paroxysme pendant la période révolutionnaire, chacun des deux adversaires luttant dans un camp politique opposé. Vadier triompha; il envoya Darmaing à l'échafaud.

Dans sa paisible fonction, le nouveau conseiller au présidial étendit sa culture intellectuelle. Il affina son esprit & sa parole, naturellement souples & déliés, dans les discussions & les controverses fréquentes, parfois subtiles & toujours compliquées du Droit, sous l'ancien régime. Il devint un jurisconsulte avisé & un procédurier retors. Ces qualités acquises le servirent puissamment dans les luttes politiques si orageuses de la seconde moitié de son existence. Quand on lit les nombreux mémoires & libelles qu'il publia pour attaquer ses adversaires, & surtout pour se défendre contre eux, on est frappé par l'agilité & l'aisance avec lesquelles il sait se retourner. Il explique les faits avec plus de mauvaise foi que de sincérité, mais avec les apparences de la vérité. Puis, lorsqu'il a répondu, il écrase ses adversaires sous les invectives & les sarcasmes amers & sanglants. Le sarcasme était l'arme habituelle & triomphante de ce fervent voltairien, qui se déclara l'ennemi de Robespierre, parce que celui-ci, en rétablissant la fête de l'Être-Suprême, « *tournait au cagotisme* », selon l'expression même de Vadier. Le fils d'un conventionnel, Philarète Chasles, étant enfant, a connu le vieux représentant de l'Ariège, qui, avec quelques débris de la Convention, se réunissaient chez son père, à Paris, sous l'Empire. Voici l'impression qu'il a éprouvée au contact de Vadier & comment il l'exprime : « Des cent premières années précédentes, « il résumait toute la portion sarcastique, dénigrante & des- « tructive. C'était l'ironie froide, inexorable; il ne prononçait « que des mots, & ces mots étaient, la plupart du temps, « d'une syllabe : on eût dit qu'en parlant il se moquait de « sa parole. La Révolution était pour lui la pointe sanglante

Digitized by Google

« d'une épigramme. Les railleurs de tout un siècle, en re-
« montant de Chamfort à Fontenelle, se concentraient dans
« ce vieillard extraordinaire. »

L'ironie, souvent, est faite d'orgueil & de rancune. Vadier était orgueilleux & rancunier. L'avocat du roi, François Darmaing, ainsi que son frère, Gérôme Darmaing, avocat, étaient à Pamiers, à la tête d'une petite fraction de la bourgeoisie, ayant l'esprit étroit & vaniteux, affectant les allures & les prétentions de la petite noblesse, qui tenait rigueur à Vadier de son origine. François Darmaing l'appelait dédaigneusement « le fils d'un laquais [1]. »

Un nommé Pilhe, surnommé La Beaumelle, qui avait l'habitude de rimer des vers fort mauvais, raillait le futur conventionnel de sa fuite du champ de bataille de Rosbach & lui décernait l'injurieuse qualité d'*affranchi* [2].

L'âme hautaine de Vadier était ulcérée. A l'un de ses accusateurs qui lui reprochait son origine plébéienne, il répondait dans un vigoureux libelle : « Avec quelle bassesse ce calom-
« niateur prend-il l'occasion d'attaquer jusques à mon origine?
« Tu mens là-dessus, vil imposteur, comme sur tout le reste;
« mon père eût-il été tel que tu le dépeins, je ne rougirais pas
« de lui appartenir, puisqu'il a vécu sans reproche & qu'il a
« emporté, à sa mort, les regrets & l'estime de tout le monde
« & surtout des pauvres. Il était receveur des décimes & non
« pas cuisinier. S'il a existé des épigrammes là-dessus, le mé-
« pris qu'elles méritaient a dû en éterniser l'oubli. »

Guillaume Vadier, père du conventionnel, avait été « maistre d'hôtel » de Mgr de Verthamon, évêque de Pamiers, qui, pour reconnaître ses bons & loyaux services, l'avait nommé rece-

1. Lettres de Darmaing au garde des sceaux.
2. Voici les vers de Pilhe :

« Eh bien, pauvre affranchi, que devient ta fierté?
« Horace, ton ami, t'a-t-il déconcerté?
« Tu ferais bien en tout de suivre ses principes,
« Toi qui fus à Rosbach ce qu'il fut à Philippes. »

Le régiment de Piémont se conduisit bravement : il eut 79 officiers hors de combat.

Digitized by Google

veur des deniers du clergé. Cette fonction, aussi honorable que lucrative, explique la fortune de son fils Marc-Guillaume, laquelle s'élevait à plus de 300,000 livres.

Repoussé par une caste qui n'était, en réalité, qu'une côterie, Vadier se tourna vers le peuple, où il trouva des cœurs chauds & dévoués. Il lui rendit en dévouement cette affection, &, dans un grave procès que les pauvres de Pamiers eurent à soutenir contre l'administration de l'hospice, il défendit les pauvres avec énergie. Sa popularité était conquise : il fut nommé député aux Etats-Généraux. Son cœur débordait de ressentiment & de haine contre cette société qui l'avait humilié. Pour la détruire, il mit en activité tous les ressorts d'une nature vive & passionnée, fourbe & brutale, violente & insensible jusqu'à la cruauté, se raillant des gémissements des victimes dont le sang l'éclaboussait.

Il n'entre pas dans le plan de cette étude de faire connaître le rôle de Vadier dans les assemblées politiques & dans le Comité de sûreté générale. Divers historiens l'ont mis en relief. La Terreur fut l'apogée de la puissance de Vadier. Beaucoup d'hommes de la Révolution furent aussi sanguinaires que lui; aucun ne le surpassa. Fouquier-Tinville était tiède à ses yeux. Plusieurs fois il se transporta au tribunal révolutionnaire pour stimuler le zèle de l'accusateur public, des jurés & des juges. Mais les occupations multiples & accablantes de président du Comité de sûreté générale ne l'empêchaient pas d'étendre sa surveillance inquiète & farouche sur le département de l'Ariège, où il avait des ennemis qui étaient aussi ceux du régime qu'il personnifiait. Il y avait là une œuvre de révolution & d'extermination à accomplir.

La Convention nationale avait envoyé dans les départements du Sud-Ouest plusieurs de ses membres avec le titre & la qualité de commissaires. L'un d'eux, Chaudron-Rousseau, député de la Haute-Marne, montagnard ayant voté la mort du roi, s'était rendu à Foix & y était retenu par les charmes d'une femme, Sophie de Sénovern, fille d'un avocat au parlement de Toulouse, mariée à un ancien constituant de l'Ariège, Bergasse-Laziroules. Il établit dans le chef-lieu de ce département le siège de son proconsulat. Vadier savait

Digitized by Google

que ce commissaire était investi de la confiance de la Convention. Il s'efforça par des démonstrations amicales, par des paroles laudatives, de l'associer à ses proscriptions dans l'Ariège. Le 10 germinal an II, il adressait à son fils aîné, Jacques Vadier, ces mots : « Si Chaudron est chez nous, renouvelle-« lui mon amitié. Il m'a rendu compte de tout. J'étais bien « sûr de ses intentions. C'est l'homme le plus pur, peut-être, « de la Convention & tu jugeras par là combien il doit être « mon ami. » A son tour, Vadier fils écrivait à Chaudron-Rousseau, le 29 prairial : « Je t'envoye un extrait des regis-« tres du conseil général de la commune de Pamiers conte-« nant une adresse à Capet, à raison des événements du « 20 juin 1892, pour que tu fasses de suite, conformément à « la lettre que vient de m'écrire mon père, traduire au tribu-« nal de Paris tous ceux qui sont impliqués dans cette affaire. « Tu dois aussi joindre à ce convoi Darmaing, ancien maire « de cette ville; de même que Pilhe, détenu ici, sans oublier « son frère Pilhe dit La Beaumelle, reclus à Toulouse. Je te « communiquerai la lettre que mon père m'a écrite à cet « égard. Vive la Montagne! & périssent les insectes coalisés « contre le premier peuple de l'univers! J'embrasse Rowel, « Payan, Commiéra. »

« Pamiers, septidi messidor an II, Vadier fils au brave « montagnard Chaudron-Rousseau. — ...Je te ferai part, à « ton arrivée ici, de plusieurs lettres que m'a écrites mon « père, contenant les noms de plusieurs personnages que tu « devras faire traduire au Comité de sûreté générale, à Paris : « Lafont, de Sabarat; Servolle, détenu à Toulouse; Sicre « cadet, de Laborie; Séré, détenu à Foix; d'Artiguières, à « Foix; Peyrefite, curé à Ustou; Peyrefitte, son frère, à « Saint-Lizier; Layroule, détenu à Foix. »

Voici maintenant comment s'exprimait le conventionnel Vadier avec les représentants du peuple, en mission, Baudot & Chaudron-Rousseau : « 9 du 2e mois de l'an II. Braves « montagnards... Je vous rends mille actions de grâces, chers « collègues, de tout le bien que vous avez opéré par votre « énergie dans le département de l'Ariège; il n'en fallait pas « moins pour retirer ce beau pays de l'apathie où il était

Digitized by Google

« plongé. L'esprit public n'avait pu percer la croûte des préjugés & de l'ignorance dans un pays livré à la prêtraille, « aux escrocs du palais, à la morgue de quelques insolents « hobereaux. Vous avez touché dans le vif; il n'y a que ce « salutaire scalpel qui pouvait extirper la carie corrosive qui « avait pourri tous les canaux de la félicité publique. Je vous « conjure, braves montagnards, de râcler jusqu'aux moindres « immondices, si vous voulez que l'arbre de la Liberté déploye de vigoureuses racines, etc., etc... »

Le 28 pluviôse, il dénonce de Paris, à Chaudron, le juge de paix de Pamiers, Vignes, qui fut son partisan & son ami dévoué au début de la Révolution. « Le premier service que « tu as à rendre à mon pays & à ma ville est de le délivrer de « cet homme. Il faut ensuite réincarcérer les aristocrates les « plus saillants, tels que Castel, Darmaing, Larrue, Duchalonge, Lemercié (abbé[1]); Bayle, ex-président du tribunal « criminel; Sicre, Séré fils, Dartiguières, Bribes, Belbèze, « Gardebosc, Garrigou, Layroule, Charli aîné, Montalègre, « les Rigal frères, Bardou fils, Palmade, Montsirben frères, « Lacvivier, Servolle, Déramond, de Saint-Paul; Pauly, d'Artigat, Soleres-Beauce, à Varilhes; Guerre, du Carla; Garrigues, de Daumazan; Leychard, Dedieu, Cassain, Caubère, Michel, Martimort, de Mazères; Malrac, Caudeval, « Montfaucon, Tournier, Dénat, Deloum, Dufresne, Manent-Tamby, à Mirepoix. Je me borne, pour cette fois, à « cette liste, parce que le courrier me presse. Je reviendrai à « la charge, s'il le faut. J'attends tout de ton zèle, tu peux « compter sur le mien. — Je t'embrasse bien cordialement. »

Vadier ne manqua pas à sa promesse. « J'apprends avec « inquiétude, écrit-il le 13 floréal à Chaudron-Rousseau, « que les prêtres ne cessent de travailler le peuple dans « l'Ariège, & qu'ils ne font que trop de progrès... Il eût fallu « ne pas laisser un de ces scélérats dans ce pays... Ce n'est « pas en vain que la vertu doit être mise à l'ordre du jour, « point de composition avec les fripons, de quelque manteau

1. Cet abbé Lemercié fut le second évêque constitutionnel de l'Ariège. Sacré à Toulouse le 1er mars 1801.

Digitized by Google

« qu'ils se couvrent... Je t'observe que l'évêque de l'Ariège, « quoique vertueux, probe & même patriote, est cependant « attaché avec de la glu aux prestiges & aux singeries reli- « gieuses. S'il a, comme je n'en doute pas, quelque part aux « excursions fanatiques de son clergé, il serait prudent, sans « manquer d'égards pour sa probité & sa vieillesse, de con- « seiller le changement d'air & de lui conserver son revenu « à vingt lieues de son clocher. Il ne faut pas risquer une « Vendée pour un homme[1]. »

Du 4 prairial an II. Vadier à son ami Chaudron. — « Tu connais mon austérité & l'inflexibilité de mes princi- « pes... On m'a envoyé bien des pièces contre les scélérats « traduits ici, de Pamiers ; il en résulte que les Pilhes, Solère « & les signataires de l'adresse liberticide envoyée au tyran « par la municipalité de Pamiers de ce temps-là sont impli- « qués par ces mêmes pièces. Il faudra faire traduire ici tous « ces coquins-là, de brigade en brigade, si l'accusateur public « négligeait de les appeler. Tu ne dois pas négliger non plus « de faire arrêter indistinctement tous les prêtres & de les « éloigner au moins à vingt lieues. Il est aussi des coquins « qui les suppléent dans leurs complots. Quoique tu en aies « incarcéré plusieurs, il en demeure encore de bien dange- « reux. Voici une liste des principaux que ma mémoire me « fournit... » Suit une liste de plus de soixante noms dans laquelle nous relevons entre autres ceux de Bribes, ex-juge; Saurine, ex-commissaire national; Laziroule, maire de Saurat; Sénovert, de Toulouse, réfugié à Saurat[2].

Bergasse-Laziroule, maire de Saurat, avait été député de la sénéchaussée de Foix, collègue de Vadier aux États-Généraux

1. Il s'agit de Bernard Font, premier évêque constitutionnel de l'Ariège, sacré dans l'église métropolitaine de Toulouse, le 15 mai 1791. Député du clergé aux États-Généraux en 1789, il avait prêté serment dans l'assemblée nationale, à la constitution civile du clergé.

2. Les lettres, dont nous n'avons reproduit que des extraits, font partie du dossier de Chaudron-Rousseau, qui fut, après le 10 thermidor, décrété d'accusation, comme tous les représentants du peuple en mission. M. Albert Tournier les a reproduites dans une étude récente sur le conventionnel Vadier.

Digitized by Google

& à l'Assemblée nationale. Ses votes s'étaient toujours confondus avec ceux de Vadier. Sénovert était le père de Sophie de Sénovert, femme du maire de Saurat, pour laquelle Chaudron-Rousseau professait une affectueuse admiration. Bribes, Saurines, Vignes & plusieurs autres citoyens arrêtés avaient été du nombre des premiers ouvriers de la Révolution. Chaudron savait concilier ses rigoureux devoirs avec les sentiments de justice & d'humanité. Il fit procéder à des incarcérations, mais il ne se hâtait pas de traduire les citoyens ariégeois au Comité de sûreté générale[1]. Vadier, impatient, s'adressa aux représentants en mission, Milhau & Soubrany.

Un premier convoi de citoyens ariégeois fut dirigé sur Paris dans les premiers jours de floréal an II. Ils comparurent le 23 prairial devant le tribunal révolutionnaire, furent condamnés à mort & exécutés, le même jour, à la porte Saint-Antoine[2].

Le 2 thermidor, quatre nouveaux Ariégeois comparaissent devant les mêmes juges; ils sont condamnés à mort & exécutés sur la place du trône[3].

Vadier les avait poursuivis de sa haine. Le 4 prairial, il écrivit à Fouquier-Tinville : « Ces scélérats ont montré depuis « l'origine de la Révolution une aversion profonde pour le « nouveau régime... Je t'observe que si, par malheur, ces « hommes pouvaient être acquittés, ce serait une calamité « publique. »

Un troisième convoi de citoyens, au nombre de soixante, extraits des prisons de l'Ariège, fut dirigé sur Paris, dans les premiers jours de thermidor, tous victimes vouées par Vadier

1. Il refusa d'incarcérer cinq cents personnes portées sur une liste de Baby, député suppléant à la Convention, & l'un des séides de Vadier. Les prisons de l'Ariège en contenaient d'ailleurs un plus grand nombre & regorgeaient de détenus.

2. Voici leurs noms : François Darmaing, Jérôme Darmaing, Jean Montsirben, Jean-Pierre Montsirbent, Rigail, Rigail-Moinier, Palmade-Fraxine, Joseph Larue, Noël Castel, J.-P. Larue, de Pamiers.

3. Ces malheureux étaient : Cazes, Tisseire, Voisard, Dardigna, du lieu de Montaut (Ariège).

Digitized by Google

à l'échafaud[1]. De nouveaux transports de prisonniers étaient préparés. Vadier paraissait résolu à décimer l'Ariège.

Clausel (Jean-Baptiste), dit Clausel jeune, était maire de Lavelanet, lorsque les électeurs de l'Ariège le nommèrent député à l'Assemblée législative, dans la séance du 5 septembre 1791, & un an après, le 4 septembre 1792, député à la Convention[2]. Il avait une taille au-dessous de la moyenne, un corps épais & robuste, le visage coloré, le regard vif & pénétrant, la parole sonore, le ton autoritaire, le caractère ardent. Comme tous ses collègues de l'Ariège, il adopta les principes jacobins & montagnards, siégea à la Montagne, vota la mort du roi & s'associa à toutes les mesures révolutionnaires. Il prit souvent la parole dans les assemblées politiques. Il n'était pas un orateur de grande envergure; ses discours étaient courts, mais pompeux & déclamatoires, comme tous ceux de cette époque. Il exprimait sa pensée en des phrases nettes, concises, impératives. Dans la séance du 12 brumaire an II, il demande la confiscation des biens de la Dubarry en ces termes : « Tandis que le patriotisme des citoyens fait « rentrer dans le trésor public les dépouilles du luxe, du « fanatisme & de la superstition, la Convention doit s'occuper « d'y ramener celles du despotisme. Vous venez de fonder « une république; elle ne peut être solidement établie si elle « n'a pas la vertu pour base. Or, point de vertu sans mœurs. « Il est étonnant que vous fermiez les yeux sur les dilapida- « tions du pénultième tyran, du Sardanapale des Français; « il est étonnant que vous laissiez une fortune scandaleuse à « l'infâme prostituée de Louis XV. Je demande que tous ses

1. C'étaient, entre autres : les frères Mollière, Rabot, Ribeaute, Menjole, Dartiguières, Dommeng, Bénazet, Igounet, Séré, Solères-Bos, Pilhes-Labeaumelle, Marion, Martimor, Blazi, etc. Ils arrivèrent à Paris après le 10 thermidor, & grâce à cet événement imprévu, ils sauvèrent leur tête.

2. Clausel avait un frère aîné, négociant à Mirepoix (Ariège), qui fut membre du Comité de surveillance de cette commune pendant la Terreur, & qui, après le 9 thermidor, refusa la fonction salariée de membre du district de Mirepoix. Clausel, de Mirepoix, fut le père du maréchal Clausel.

Digitized by Google

« biens soient confisqués au profit de la République. » La Convention passa à l'ordre du jour, motivé sur ce que la Dubarry, en état d'arrestation, va être renvoyée au tribunal révolutionnaire[1].

Clausel habitait, à Paris, la maison portant le numéro 1446 de la rue Saint-Honoré, où était également logé son collègue Vadier. Mais cette cohabitation n'avait pas rendu plus intimes & plus amicaux les rapports des deux conventionnels; au contraire, les voisins racontaient que de fréquentes discussions éclataient entre eux. Leurs caractères étaient dissemblables. Vadier était dissimulé & froidement méchant. Clausel avait une franchise rude, un caractère emporté. Celui ci voulait le triomphe de la Révolution par les voies légales, l'obéissance aux décrets de la Convention, quelque excessive qu'en fût la sévérité; il haïssait la tyrannie & l'anarchie. L'autre se réjouissait de répandre le sang, aimait la violence, l'arbitraire, la délation, les massacres, la spoliation[2].

Delfour, officier municipal de Pamiers, ayant été massacré dans les rues de cette ville, Vadier applaudit à ce massacre : « Delfour, écrit-il, dans sa *Réponse aux accusations de Le-* « *cointre*, Delfour, d'exécrable mémoire, officier municipal, « ennemi du peuple, qui, comme Foulon & Bertier, expia « ses crimes sous la hâche vengeresse du peuple, qu'il osait « braver par son insolente aristocratie. »

Vadier était lâche. Clausel était courageux. Le premier était sans cesse préparé & prêt à la fuite, dès qu'il appréhendait le danger. Il sut se soustraire, en se cachant, au décret de déportation voté contre lui par la Convention, dans la nuit du 13 germinal an III. Les gendarmes chargés de l'arrêter constatèrent qu'il avait disparu depuis la veille de son domicile, après avoir emporté le vin de sa cave & les matelas même de son lit.

Clausel, dans la séance orageuse du 1er prairial, qui fut

1. *Moniteur universel.*

2. Vadier voulait les dépouilles des victimes non pour lui-même, mais pour la République. Sa probité privée n'a jamais été contestée.

Digitized by Google

ensanglantée par le meurtre du député Féraud illustrée par l'impassibilité stoïque du président Boissy d'Anglas, se tourne vers les tribunes envahies par les insurgés, &, découvrant sa poitrine, s'écrie : « Ceux qui nous remplaceront, en marchant « sur nos cadavres, ne travailleront pas avec plus de zèle au « salut du peuple. Citoyens, songez-y bien, les chefs du « mouvement seront punis & le soleil ne se couchera pas sur « leurs forfaits[1]. »

La cause la plus irritante des discussions entre les deux conventionnels venait des agissements de Vadier dans l'Ariège. Les victimes de ses procédés terroristes en appelaient à la justice & à l'humanité de Clausel. Les explications échangées étaient violentes de la part de ce dernier, évasives & menteuses du côté de Vadier. Celui-ci, à propos de quelques rassemblements, dans les bois de Saverdun & de Montaut, de conscrits qui voulaient se soustraire à la réquisition, mena grand tapage & dénonça la formation d'une nouvelle Vendée. Il accusa Cazes, Tisseire, Dardigna & Voisard, du lieu de Montaut, & les frères Leprince, de Saverdun, d'en avoir été les instigateurs, & il écrivait, le 23 nivôse an II, à son ami Groussac, maire de Toulouse : « Tu sens, mon cher Grous- « sac, combien il est intéressant, soit pour le repos des bons « citoyens, soit pour la cause des commissaires civils & la « confusion de leurs détracteurs, soit pour démasquer le « fourbe Clausel, qui ne sévit que sur quelques paysans en « épargnant les grands coupables, combien, dis-je, il est inté- « ressant de recueillir les preuves qui doivent faire tomber la « têtes de ces derniers & épouvanter leurs pareils. »

Parmi les hommes poursuivis par la haine féroce de Vadier, quelques-uns étaient assurément les ennemis avérés de la Révolution & fortement engagés dans une lutte implacable contre elle. D'autres, attachés à ses principes & patriotes, n'étaient coupables que de modération. La dénonciation du plus obscur citoyen suffisait souvent pour livrer les uns & les autres à l'échafaud. Clausel n'était certes pas un modéré. Dans la séance de la Convention du 8 germinal an III, répondant à

1. *Moniteur universel.*

Digitized by Google

Barrère, ancien membre du Comité de Salut public, qu'il accusait de violence & d'arbitraire dans l'exercice de cette fonction, il disait : « Je conviens qu'il fallait mettre à l'ordre du « jour la terreur contre les ennemis de la patrie, mais il ne « fallait pas en abuser. »

Mais la terreur elle-même n'était-elle pas un terrible abus érigé en un système de gouvernement, organisé & légalisé par les décrets de la Convention : institution du tribunal révolutionnaire, loi des suspects, mises hors la loi, etc, etc.? Et Clausel n'avait-il pas voté tous ces décrets? Mieux encore : après le 9 thermidor, dans la séance du 4 brumaire an III, une députation de la section du Panthéon s'étant présentée à la barre de la Convention pour réclamer l'abrogation de la loi des suspects & demander la mention honorable & le renvoi de la pétition au Comité de législation & de sûreté générale, Clausel s'écrie : « Je m'y oppose; il ne faut pas que les aristocrates « pensent que la Convention veuille les protéger, parce « qu'elle a mis l'humanité à l'ordre du jour. »

Mais le caractère mobile et passionné de Clausel l'entraînait à des actes semblables à ceux qu'il reprochait aux agents terroristes. Il fut un réacteur extrêmement violent, & il demanda du sang à son tour. Dans la nuit du 13 germinal an III, la Convention avait décrété la déportation contre Collot, Billaud, Barrère, ancien membre du Comité de Salut public, & Vadier, qui avait fait partie du Comité de Sûreté générale. Celui-ci, nous l'avons dit, s'était dérobé à l'exécution du décret par la fuite, mais les trois premiers se trouvaient dans la Charente, attendant le navire qui devait les emporter dans la Guyane. Après l'insurrection du 1er prairial, des commissions militaires instituées jugèrent & condamnèrent à la peine de mort les auteurs et les complices principaux de cette insurrection. Dans la séance du 5 prairial, Clausel, devenu membre du Comité de Sûreté générale, monte à la tribune : « Il y a quelques jours, dit-il, que vous avez chargé vos co- « mités de veiller à ce que les quatre grands scélérats que vous « avez jugés soient sur-le-champ déportés; maintenant vous « décrétez d'arrestation & d'accusation ceux de vos collègues « qui ont coopéré à la révolte. Pourquoi ces mesures, citoyens?

Digitized by Google

« Lorsque d'autres hommes sont traduits devant votre Com-
« mission militaire & menés à l'échafaud, pourquoi ces excep-
« tions? Je demande que vous fassiez traduire à Paris, devant
« la Commission militaire, les représentants condamnés à la
« déportation & ceux qui ont autorisé, fomenté par leurs dis-
« cours, les attentats qui sont commis contre la représentation
« nationale[1]. » On fit observer que les membres des anciens comités ainsi désignés n'avaient pu prendre part à l'insurrection de prairial puisqu'ils étaient arrêtés dans ce moment & éloignés de Paris. La proposition de Clausel n'en fut pas moins votée. Celui-ci demandait, en réalité, les têtes de ces quatre conventionnels, ses anciens collègues. Mais, heureusement pour eux, la nouvelle du décret arriva à La Rochelle le lendemain du départ du navire! Cette circonstance les sauva.

Un décret du 4 messidor an III nomma Clausel représentant du peuple, en mission dans les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne & des Pyrénées-Orientales. Il y appliqua sa politique de réaction violente qu'il avait soutenue dans la Convention, après le 9 thermidor. Mais il constata bientôt que les réactions comme les révolutions ne s'arrêtent pas aux justes limites. Avec sa versatilité naturelle, il passa de nouveau au parti des jacobins & réinstalla les autorités révolutionnaires dans ces départements. Il devint membre du Conseil des *Anciens*, applaudit au coup d'Etat du 18 brumaire, entra au corps législatif de Bonaparte & mourut à Paris en 1804. Les autres conventionnels de l'Ariège furent Lakanal, Gaston, Campmartin & Espert. Les deux premiers, souvent en mission, s'occupèrent peu de leur département.

Campmartin était pharmacien à Saint-Girons, & Espert, homme de loi à Laroque, avant la Révolution. L'un & l'autre sont demeurés obscurs & se bornèrent à voter en silence sur les bancs de la Montagne, où ils siégeaient.

Le département de l'Ariège avait accueilli avec joie les principes de la Révolution. Il y avait quelques dissidences, notamment parmi les prêtres dépouillés de leurs bénéfices &

1. *Moniteur universel.*

Digitized by Google

les légistes privés de leurs offices de judicature ; mais le nombre en était très restreint. Cependant, les violences révolutionnaires, les réquisitions, les incarcérations, la tyrannie d'nne poignée de terroristes avaient attiédi l'enthousiasme des premiers jours. Les levées en hommes, pour les armées, s'effectuaient difficilement. Le nombre des réfractaires aux lois militaires augmentait tous les jours.

Vadier fit envoyer par le Comité de Salut public, en qualité de commissaire civil pour représenter l'énergie révolutionnaire dans le district de Tarascon, son ami Groussac, négociant à Toulouse & maire de cette ville. Mais la mission de ce dernier fut très courte, le commissaire de la Convention, Chaudron-Rousseau, étant venu remplir ce rôle.

Dans le district de Saint-Girons, Vadier fit nommer commissaire civil le nommé Allart, de Montesquieu-Volvestre, deuxième député suppléant de la Haute-Garonne à la Convention, révolutionnaire, montagnard & terroriste déterminé, qui avait eu des démêlés avec Dario, premier député suppléant, qu'il avait fait envoyer à l'échafaud sous l'accusation de fédéralisme.

Allart, arrivé à Saint-Girons, s'était associé Baby, député suppléant de l'Ariège à la Convention, ami de Vadier, terroriste ardent ; Massiac, qui tenait dans sa maison, à Paris, un club ultra-jacobin ; Picot, ancien garde du corps, chassé de l'armée révolutionnaire pour des méfaits. Il avait formé une armée révolutionnaire de cent cinquante hommes pris dans les réfractaires aux lois du recrutement, terrorisait le pays, pillait les maisons, arrêtait, en quelques jours, deux cents personnes, faisait braquer les canons sur la place publique & menaçait d'envoyer à la guillotine tous les suspects. En même temps, il dénonçait à la Convention l'incivisme du département de l'Ariège. La société populaire & montagnarde de Foix avait délégué le citoyen Roques à la Convention pour justifier l'Ariège. Mais ce délégué fut arrêté à Toulouse par ordre du représentant Paganel.

Caubère, membre de l'administration du district de Saint-Girons, dénonça les violences d'Allart à la Convention. Cette assemblée avait précédemment décrété la dissolution des

Digitized by Google

armées révolutionnaires dans les départements; mais Baby, qui en était le chef dans l'Ariège & dans la Haute-Garonne, n'avait tenu aucun compte de ce décret. La dénonciation de Caubère fut portée à la tribune par Cambon, député de l'Hérault. Aussitôt après, Clausel monte à son tour à la tribune : « Je dénonce, dit-il, Baby & Massiac pour ne pas avoir « obéi à la loi, pour commander encore une troupe révolu- « tionnaire à Toulouse, qui, par la terreur, étouffent les « plaintes des assemblées primaires afin d'obtenir d'elles que « leurs pouvoirs leur soient continués. Je demande que la « Convention mette hors la loi ceux qui, huit jours après la « publication du décret, n'auraient pas cessé leurs fonctions. » (Séance du 27 frimaire an II.) La Convention vota l'arrestation d'Allart, de Picot, de Baby & de Massiac.

Le lendemain, Vadier, qui était absent au moment de ce vote, demande à la Convention le rapport du décret d'arrestation, en ce qui concerne du moins Allart, qui est, dit-il, un excellent républicain, qui a arrêté le progrès du fédéralisme dans l'Ariège, qui est un patriote aussi pur qu'utile. Il consent à ce que la conduite d'Allart soit scrupuleusement examinée, mais il insiste vivement pour la suspension du décret. La Convention vote cette suspension.

Cette décision mécontenta fort les Saint-Gironnais. Le 11 nivôse an II, la Société populaire de Saint-Girons adresse à Vadier la lettre suivante : « Les sans-culottes composant la « Société populaire & montagnarde de Saint-Girons, au « citoyen Vadier. Les montagnards du district de Saint- « Girons ne voulant point précipiter leur jugement sur ton « compte, viennent te demander aujourd'hui quels sont les « motifs qui te rend (*sic*) le défenseur du commissaire civil « Allart, de ce commissaire qui a fait gémir, pendant plus de « deux mois, le peuple montagnard de l'Ariège sous l'oppres- « sion. Ils doivent être bien grands ces motifs, dès que tu t'élè- « ves contre ton pays. Mais rappelle-toi de notre amour pour « la patrie, de notre zèle à défendre la République une & « indivisible, & rends-nous la justice qui nous est due; sans « quoi, nous te déclarons que tu n'auras plus notre estime. »

Digitized by Google

Signés : Mayniel, président; Dauby, secrétaire; Signorel, secrétaire; P. Rouaïx, secrétaire.

Voici quelle fut la réponse de Vadier :

« 21 nivôse an II. Vous me demandez compte des motifs « qui m'ont déterminé à devenir le défenseur du citoyen « Allart, les voici : Un décret d'accusation avait été surpris « contre lui ; sans autre preuve qu'une lettre missive produite « par un habitant du Marais, on avait escamoté ce décret en « mon absence de l'assemblée, en profitant de l'immensité de « mes occupations. Je connais Allart par moi-même; sa con- « duite dans le département de l'Ariège a été louée par les « patriotes. Mes collègues Baudot, Chaudron-Rousseau, Cas- « sagnyes, Paganel m'ont dit beaucoup de bien de lui. Je « sais qu'il a préservé son district de Rieux du poison des « fédéralistes ; je sais qu'il a courageusement résisté aux cou- « pables instigations des autorités, alors gangrénées, de Tou- « louse. C'en était assez, je crois, pour exciter mon zèle & « pour en justifier l'intention. On n'a, d'ailleurs, rien pré- « jugé par la suspension du décret. Sa conduité sera exami- « née, mais on n'a pas dû condamner, sans l'entendre, un « fonctionnaire public, un suppléant de la représentation « nationale.

« Vous dites qu'il est l'oppresseur de mon pays. Si c'en est « ainsi, je permets de ne réserver à personne la gloire de ven- « ger ma patrie. Mais s'il a rempli son devoir dans l'exacti- « tude des mesures révolutionnaires, s'il n'a sévi que contre « les ennemis de la Liberté, s'il a comprimé la malveillance « aristocratique, éteint le poison du modérantisme, favorisé « l'elan sublime de la Raison contre la réaction du fanatisme « & de l'intérêt personnel, il trouvera envers moi le défen- « seur imperturbable du patriotisme calomnié.

« Avant d'avoir une patrie, on pouvait se dire l'envoyé d'un « tel pays ou de telle bicoque; mais après notre glorieuse « Révolution, le vrai montagnard ne connaît d'autre pays que « la République, d'autre commettant que le Peuple français, « d'autre maître que la Loi, d'autres amis que les patriotes, « d'autre guide que son courage, d'autre flambeau que la « Raison & la Vérité. Il a pour ennemis les tyrans, les cons-

Digitized by Google

« pirateurs, les charlatans, les modérés, les intrigants & les « fripons, en quelque pays qu'ils se trouvent. Il est des hom- « mes durs & bornés, égoïstes par système, qui ne voient le « bonheur qu'à travers le prisme de leur intérêt & de l'en- « ceinte de leur village.

« Vous me menacez de me retirer votre estime. Je vous en « défie ! L'estime est un sentiment impérieux qui ne peut « s'éteindre dans l'âme même de nos ennemis; elle y imprime « le remords, elle y venge l'innocence calomniée. On est « bien le maître d'aimer & de haïr à son gré, mais on ne l'est « pas de refuser l'estime aux hommes vertueux qui la méri- « tent & qui la commandent. Mais vous, qui usez du droit « de censure envers un homme irréprochable, ne permettrez- « vous pas que je vous interroge à mon tour? Êtes-vous tou- « jours bien jaloux du titre de montagnard dont vous vous « parez ? Avez-vous écarté de votre sein, par une salutaire « épuration, les brebis galeuses qui souillent la société des « hommes libres? N'aviez-vous pas naguère à votre tête un « homme [1] qui a lâchement voté en faveur des Bertrand et « des Lafayette, ces criminels de lèse-nation, ces parangons « de la tyrannie? N'avez-vous pas brûlé l'effigie de ce man- « dataire infidèle au sein de l'Assemblée électorale, à la vue « des appels nominaux, monuments éternels de sa honte et « de sa défection? *Quantam mutatus ab illo!*

« N'avez-vous pas réservé votre estime, votre confiance, votre « correspondance, à un apostat de la liberté [2], bien plus lâche « encore, qui a eu la honte de voter, par appel nominal, en « faveur de la Commission des Douze, qui, dans la journée « mémorable du 31 mai, s'est scandaleusement enfui de son « poste avec la troupe impie des Girondins guillotinés?

« N'avez-vous pas dans votre sein de ces fourbes qui, comme « Pagès, curé affublé tour à tour du capuchon, de la sou- « tane du cagotisme, ensuite du bonnet de la Liberté ou du « faux visage de la démagogie, veulent faire rétrograder l'es- « prit public & la raison pour replonger le peuple dans le

1. Caubère, député à l'Assemblée législative.
2. Campmartin, député à la Convention nationale.

Digitized by Google

« ténébreux labyrinthe de la superstition ou de l'ignorance « pour continuer à le pressurer ?

« Je me borne à ces questions. Je pourrais en ajouter d'au- « tres, je laisse à votre conscience à juger qui de vous ou de « moi est à la hauteur de la Révolution ; qui de vous ou de « moi doit user du droit de censure & mettre un prix à son « estime. Vous ne devez pas m'en vouloir de vous parler « ainsi. Vous l'avez provoqué & je le fais sans aigreur, avec « l'austérité & la franchise d'un républicain qui a tout bravé « pour le salut public, qui ne craint point la haine des mé- « chants & qui défendra, jusqu'à la mort, l'innocence, la li- « berté & la vertu persécutés. » Salut et fraternité. — Vadier.

Vadier adressa une copie de cette lettre à Groussac en l'accompagnant d'une autre lettre explicative dans laquelle il s'exprimait ainsi :

« Mon cher ami. Il est assez dur de se voir traiter comme « un ennemi de son pays pour avoir voulu protéger l'innocence « calomniée & le patriotisme en butte aux ennemis de la Ré- « volution ; de voir toutes les Sociétés populaires prétendues « d'un département (car celles de Pamiers & de Foix m'ont « adressé pareilles missives, dans un style aigre-doux à peu « près semblable) prendre audacieusement le masque du pa- « triotisme pour gourmander le seul patriote qui ait osé dé- « fendre les sans-culottes opprimés. Il est très plaisant que des « gens qui devraient être incarcérés &, peut-être, guillotinés, « osent lever la crête & tracer des leçons aux plus irréprocha- « bles montagnards. J'ai répondu à peu près de même aux « prétendus jacobins de Foix & de Pamiers. Je ne serais pas « surpris qu'en empruntant la voix & la lettre des Sociétés po- « pulaires ils osassent écrire non seulement contre les com- « missaires civils dont ils sont mécontents, mais contre moi « qui aurai le courage de les soutenir. Je ne serais pas surpris « que ce triumvirat du Marais, je veux dire Clausel, Espert « & Campmartin, ne fassent chorus avec eux ; mais je m'en « moque, je me défendrai comme un chien maigre contre « cette coalition détestable. Je vois avec frayeur, l'attitude ar- « rogante du Marais auquel se rattachent certains fripons « qui quittent, peu à peu, les principes de la montagne à

Digitized by Google

« mesure qu'on détache le masque qui a couvert leur turpitude.
« Plus la Révolution avance, plus je vois diminuer le nom-
« bre des hommes purs. On a guillotiné quelques girondins,
« mais cet esprit ne s'est point éteint avec eux. Ils ont laissé
« beaucoup d'héritiers de leurs principes & surtout de leur
« corruptibilité. De nouveaux insectes semblent renaître de
« leurs cendres pour ressusciter au côté droit. Je sais bien que
« l'esprit public, que la vertu du peuple les terrassera ; mais
« ne faut-il pas craindre que les ennemis du dehors, partout
« terrassés par les braves sans-culottes, n'usent de leur restes
« pour troubler encore l'intérieur & subvertir la représentation
« nationale à force d'avilissement & de corruption? Nous se-
« rions perdus, avec la République, si les bons citoyens ces-
« saient un instant de se rallier à la Convention & de l'in-
« vestir de leur confiance. J'aurais bien à te dire sur tout cela,
« mais le temps me presse. Je n'ai que celui de t'embrasser
« cordialement. — Vadier[1]. »

Campmartin, pris violemment à partie par Vadier, dut se défendre.

Le 18 juin 1793, il écrivit à la Société républicaine de Saint-Girons la lettre suivante : « Frères & amis. — Un de mes éton-
« nements c'est d'avoir à justifier mes principes quand je
« croyais les avoir manifestés ouvertement pour ne laisser au-
« cune prise au moindre soupçon ; mais, dans cette singularité
« frappante, il m'est doux de pouvoir recourir à votre propre
« témoignage. Car, qui sait mieux que nous si j'eus toujours
« les rois en horreur, si je désirais ardemment la république,
« & si, dans ces sentiments, il entrait autre chose que l'instinct
« de la Raison & l'amour de la Liberté. Daignez vous retra-
« cer mes effusions de cœur, tant dans notre Comité que
« dans nos conversations particulières, & voir si jamais il m'est
« rien échappé d'équivoque, & si vous avez pu penser que sous

1. Nous avons cru devoir reproduire dans leur texte intégral ces documents qui, depuis plus d'un siècle, sommeillaient dans les archives des bibliothèques & n'avaient pas été livrés à la publicité. L'intérêt qui s'y attache, au point de vue historique, pour le département de l'Ariège, en ressort d'une manière évidente.

Digitized by Google

« une enveloppe très républicaine je cachais quelque serment « d'un monarchiste ou quelque projet d'un homme occupé de « son seul intérêt.

« Naturellement sans ambition, je n'ai besoin pour assurer « mon bien-être ni de flagorner des protecteurs, ni de calomnier « des concurrents; & pourvu qu'on ne blesse pas mon hon- « neur dont je suis jaloux, chacun peut suivre son penchant « & même ramper pour parvenir à la fortune sans que je le « trouve mauvais. D'après cette constitution morale, jugez « frères & amis, si ce n'est pas avec une juste indignation « que je viens d'apprendre les odieuses imputations que mon « collègue Vadier s'est permis de disséminer contre moi, dans « le pays. Certes, il est étrange de voir éclater tant de zèle de « la part de quelqu'un qui, dans votre comité même, fut cen- « suré pour avoir déclaré que *nous ne pouvions nous passer* « *d'un gouvernement monarchique*, doctrine qu'il avait déjà « tenté d'insinuer à l'assemblée électorale & qu'il ne fit sem- « blant d'abjurer, sans doute parce qu'il s'aperçut qu'autre- « ment il ferait mal sa cour à ses concitoyens; il sied bien à « ce républicain de parade qui, lors de la fameuse scission aux « Jacobins, émigra promptement dans le club des Feuillants « & écrivit à notre Société de ne plus correspondre qu'avec ce « nouveau qui, seul, avait le dépôt des vrais principes, avis « auquel notre Société n'eut aucun égard; il lui sied bien, « dis-je, de vouloir jeter du louche sur un homme qui n'a ja- « mais attendu que l'opinion générale se manifestât pour « énoncer la sienne, ni jeté les regards autour de lui pour « examiner comment il devait dire pour être bien voulu de « ses auditeurs; il lui sied bien encore de me reprocher des « variations tandis qu'il est bien certain que, depuis l'ouver- « ture de notre session, je n'ai jamais quitté la même place, « dans le côté gauche où je l'ai vu perpétuellement monter & « descendre suivant que le thermomètre du jour le lui con- « seillait. Quant à l'abandon du club des Jacobins, il a d'au- « tant plus de mauvaise grâce à m'en faire un reproche qu'il « a lui-même passé plus de quatre mois sans y paraître, & « qu'il n'ignore pas que depuis ma maladie je suis même « forcé de m'abstenir des séances nocturnes de la Convention,

Digitized by Google

« à plus forte raison de celle des Jacobins qui n'ont lieu que « le soir.

« En deux mots, tel vous m'avez vu, frères et amis, tel vous « me verrez toujours. Les événements peuvent se jouer de « nous, ils ne se joueront pas de nos principes : ils sont enra- « cinés dans mon cœur. J'étais républicain sous le despotisme « puisque je signai, parmi vous, l'adresse à la Législature « pour la déchéance du roi. Certainement, je ne dégénérerai « pas assez de moi-même pour demander un tyran quand « la Liberté veut asseoir son empire. Et je l'avouerai franche- « chement, si quelqu'amertume pouvait flétrir mes jours, ce « serait de voir mes vœux les plus ardents frustrés, c'est-à- « dire si la Liberté ne triomphait pas. Voilà ma profession de « foi, je n'ai point eu besoin d'efforts pour la trouver. Je n'ai « fait que rappeler les principes qui faisaient le lien fonda- « mental de notre Société. J'espère que vous me conserve- « rez toujours la même confiance, car il m'en coûterait trop « de la démériter. J'attends même davantage de votre justice : « & c'est vous qui voudrez bien écrire aux Sociétés populaires « de Pamiers, Foix & Tarascon, pour les prémunir contre la « défaveur que l'on cherche malicieusement à jeter sur moi.

« Recevez, frères & amis, les salutations d'un républicain « à la vie, à la mort. — Campmartin[1]. »

Le désir exprimé par Campmartin fut satisfait. La Société de Saint-Girons adressa aux autres Sociétés populaires du département la copie de la lettre de Campmartin, en l'accompagnant de l'adresse suivante :

« Saint-Girons, ce 29 juin 1793, l'an II de la République. « Frères et amis. Le citoyen Campmartin, qui tient beau- « coup à votre estime, nous a prié de vous adresser copie de « la lettre qu'il a écrite à notre Société le 18 du présent « mois. Nous nous empressons de vous l'envoyer.

« Il est du devoir des vrais républicains de faire connaître « la vérité & de défendre le citoyen poursuivi par des dénon- « ciations vagues. Campmartin est un patriote vrai, franc, « ami de la République, ennemi des tyrans, ennemi des

1. Archives communales de Varilhes.

Digitized by Google

« partis & de l'intrigue. Il mérite ce témoignage; vous le « donnerez avec plaisir. Si on l'a peint d'une autre manière « parmi vous, ce ne peut avoir été que par des motifs qu'il « est inutile de développer, mais que vous devinerez. Le « style atrabilaire de ses ennemis n'a pas ici les prestiges « du patriotisme. Campmartin a toute notre estime, c'est « vous dire qu'il la mérite. Nous sommes bien sincèrement « vos frères & amis. » Les membres de la Société républicaine de Saint-Girons : Durrieu, président; Anglade frère, Pagès frère, Détienne frère, L. Valence frère.

Vadier, de son côté, opposait Société à Société. Il avait des amis parmi les jacobins de Toulouse. Dans la séance de cette Société du 28 nivôse an II, le citoyen Descombels « donne des renseignements sur la Société populaire de Saint- « Girons, qui, présidée par Caubère, partisan de Lafayette, « a osé insulter au patriotisme du montagnard Vadier, parce « qu'il a pris la défense des commissaires civils dans le dépar- « tement de l'Ariège. »

Clausel eut une explication personnelle avec Vadier. Il dut se montrer à son collègue avec toute la véhémence & la fougue de son indignation. Vadier laissa paraître le fond de son caractère fait à la fois d'audace, de fourberie & souplesse oblique. Il dut balbutier quelques explications peu sincères, quelques rétractations, dont il avait d'ailleurs pris l'habitude. Voici, en effet, ce qu'on lit dans le registre des délibérations de la Société populaire & montagnarde de Foix, à la date du 7 ventôse an II. « Clausel écrit à la Société pour faire con- « naître les explications qu'il a eues avec Vadier relativement « à la lettre de ce dernier contre ses collègues de l'Ariège à la « députation. La Société déclare que l'incident est vidé, « attendu que Vadier, *selon l'aveu qu'il en a fait*, déclare « que ce qui est relatif aux membres de la députation de « l'Ariège n'est pas de lui, & que la lettre a été malicieuse- « ment altérée[1]. »

Vadier déclarait qu'il se défendrait *comme un chien maigre*. Ceux qui le connaissaient savaient que son principal moyen

1. Archives de la mairie à Foix.

Digitized by Google

de défense consistait à supprimer ses adversaires en les immolant. Aussi la terreur planait sur le pays de Saint-Girons comme sur le reste du département. Vadier avait pris une part active à la chute de Robespierre pour sauver sa propre tête fort menacée; mais, dès le lendemain, il écrivait aux Sociétés populaires de l'Ariège pour leur annoncer le supplice « *du Catilina français* » & leur promettre la continuation plus énergique que jamais de la Terreur. Les événements tournèrent contrairement à ses prévisions. A dater de ce moment, son rôle politique est fini, bien qu'il ne disparaisse pas complètement de la scène, & que, après avoir erré pendant trois ans de cachette en cachette, il reparaisse tout à coup parmi les accusés de la haute Cour de Vendôme. Il vécut jusqu'au 14 décembre 1828, & nous nous proposons de raconter plus tard cette partie de sa vie, aussi instructive qu'intéressante.

Paul DE CASTÉRAS,

Conseiller à la Cour d'appel.

Digitized by Google

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LANGUEDOC

(SUITE)

V.

ROYAUME D'AQUITAINE ET COMTÉ DE TOULOUSE.

Morcellement de l'Empire de Charlemagne. — Fondations monastiques. — Système féodal. — Seigneuries particulières de Languedoc. — Puissance des comtes de Toulouse.

I. *Royaume d'Aquitaine.* — Quelque temps après le supplice de Loup de Gascogne, le traître de Roncevaux & la confiscation de son duché, l'empereur Charlemagne rétablit le royaume d'Aquitaine & le destina à son jeune fils Louis. Toulouse en fut la capitale. Dans ce royaume étaient compris le Poitou, le Berry, le Limousin, l'Auvergne, le Périgord, le Bordelais, l'Angoumois, la Saintonge, l'Agenais, le Quercy, le Rouergue, l'Albigeois, le Toulousain, le Vélay & le Gévaudan.

Comme on le voit, la partie occidentale du Languedoc appartenait seule au royaume d'Aquitaine. Le Vivarais dépendait du royaume de Bourgogne, & la province de Narbonne, composée des diocèses de Narbonne, Carcassonne, Béziers, Agde, Lodève, Maguelonne, Nimes & Uzès, formant la Septimanie, n'avait pas de gouverneur collectif, mais simplement des comtes diocésains qui administraient sous l'autorité directe de l'empereur.

Le fils de Charlemagne fit son entrée dans sa capitale à l'âge de trois ans, vêtu d'une armure & monté sur un petit cheval. Il y passa depuis assez régulièrement une partie de l'année, & c'est dans son palais de Toulouse qu'il tenait la

Digitized by Google

Diète ou Assemblée générale d'Aquitaine. Quand il eut sept ans, le roi Louis alla voir son père à Paderborn, & parut devant lui en costume aquitain avec les larges manches, le pourpoint rond, les grandes braies & les bottines éperonnées; une troupe de jeunes gens du pays, en même équipage, formait sa garde d'honneur.

La tranquillité du nouveau royaume fut momentanément troublée par l'insurrection d'un fils de l'ancien duc de Gascogne, nommé Adalaric, qui s'empara de la personne du comte de Toulouse Chorson, envoyé contre lui pour le combattre & lui arracha la promesse de ne jamais prendre les armes contre lui. L'affaire fut jugée devant l'Empereur, à la Diète de Worms, qui prononça le bannissement perpétuel d'Adalaric & la révocation du comte de Toulouse.

II. *Saint Benoît d'Aniane.* — Ce grand réformateur de la vie monastique en France avait été d'abord homme de guerre. Il quitta la cour carlovingienne pour se retirer dans la solitude & choisit un site agreste, dans les gorges de l'Hérault, où il édifia, avec les marbres antiques de Nimes, une abbaye qui devint un foyer d'étude, de bienfaisance & de colonisation. La ville d'Aniane en est sortie. Saint Guillaume d'Aquitaine établit, dans le voisinage, l'abbaye de Gellone qui a donné naissance au bourg de Saint-Guillem-du-Désert.

La plupart des lieux isolés de la province devinrent ainsi le siège d'une de ces colonies religieuses, dont la population, souvent considérable, se partageait entre l'étude des lettres, l'enseignement & le défrichement des terres.

Un grand nombre de villes doivent leur origine à ces exploitations agricoles & se formèrent autour du clocher des abbayes. Nous citerons : Lombez, dans la vallée de la Save; Montauban, au confluent du Tarn & du Tescou; Gaillac, en Albigeois; Lavaur, dans une boucle formée par le cours sinueux de l'Agout, au cœur de la grande forêt de la Vaur dont il ne reste plus que le nom; Sorèze, Saint-Papoul, Montoulieu, Caunes, Saint-Pons, dans les contreforts de la montagne Noire; la Grasse, sur les premières assises des Corbières; Saint-Paul-de-Fenouillèdes, dans le bassin rocailleux de la Gly; Saint-Gilles & Villeneuve-d'Avignon, au bord du

Digitized by Google

Rhône; Chirac, Sainte-Enimie, Langogne, au milieu des solitudes austères du Gévaudan.

III. *Invasion sarrasine* (793). — Hescham, émir de Cordoue, ayant fait prêcher la guerre sainte dans toutes les mosquées de l'Espagne, le visir Abd-elmalek s'avança en Languedoc. Charlemagne était alors occupé sur le Danube & le roi d'Aquitaine en Italie. A l'approche de l'invasion, le bas-pays se dépeupla, les plateaux élevés & les cavernes servant d'asile aux fuyards. Les Sarrasins marchèrent d'abord sur Narbonne qu'ils trouvèrent en état de défense & dont ils brûlèrent les faubourgs. Le comte de Toulouse, Guillaume, assembla aussitôt des forces & vint présenter bataille aux musulmans dans la vallée de l'Orbieu, à l'orient de Carcassonne; le comte lutta vaillamment; mais, assailli par le nombre, dut battre en retraite après des pertes considérables. Sa résistance découragea du moins l'invasion. Les Arabes partirent chargés de dépouilles, & les produits de l'expédition furent employés par l'émir à l'achèvement de la grande mosquée de Cordoue.

IV. *Hérédité des offices* (878). — La Diète de Kiersi-sur-Oise, en consacrant l'hérédité des offices, couronna les usurpations progressives des grands dignitaires carlovingiens qui confisquèrent tous les droits de l'Etat & s'approprièrent, comme un domaine territorial, les diverses délégations de la puissance publique, faculté de battre monnaie, de percevoir les impôts, de rendre la justice, de recruter & de conduire les forces militaires. Il y eut alors autant de dynasties que de commandements. La période féodale avait commencé.

V. *Principales seigneuries de Languedoc.* — A la mort de Charles le Chauve, le pays de Languedoc ne constituait pas un ensemble, mais se trouvait rattaché à plusieurs duchés ou gouvernements généraux, divisés eux-mêmes en comtés. Au duché de Provence appartenaient les comtés de Viviers, d'Uzès, de Vic & les terres des comtés de Vienne, Valence, Avignon & Arles, situées à droite du Rhône; au duché de Narbonne ou de Septimanie, les comtés de Narbonne, Béziers, Agde, Lodève, Nimes, Maguelonne & Fenouillèdes; au duché d'Aquitaine, les comtés de Toulouse, de Carcassonne, de Razès, d'Albigeois, de Vélay & de Gévaudan.

Digitized by Google

Les vicomtes ou lieutenants des comtes suivirent le mouvement général & s'assurèrent la propriété héréditaire de leurs charges; ainsi se formèrent les dynasties vicomtales de Narbonne, Minerve, Nimes, Béziers, Agde, Toulouse, Gimoez, Albi, Lautrec, Polignac & Grèzes, en Gévaudan. Les seigneuries particulières les plus importantes, au-dessous de ces grandes dignités, furent celles d'Alais, d'Anduze, de l'Isle-Jourdain, de Lunel, de Montpellier, de Sauve, de Sommières, d'Uzès.

Il y avait primitivement autant de comtés que de villes épiscopales; mais, par la suite, les uns se divisèrent, comme celui de Narbonne, d'où furent tirés les comtés de Fenouillèdes & de Razès; d'autres furent absorbés par de grands fiefs & ne laissèrent pas de traces, les grands feudataires qui possédaient plusieurs comtés ayant pris l'habitude de porter seulement le titre des seigneuries les plus importantes.

VI. *Comtes de Toulouse.* — La dynastie des comtes de Toulouse prit le premier rang parmi les maisons féodales de l'empire carlovingien. Cette famille avait débuté dans les hautes charges par le comté de Rouergue, auquel vinrent se joindre tour à tour les comtés de Toulouse, de Quercy, d'Albigeois, de Gévaudan, le marquisat de Gothie, comprenant les comtés de Narbonne, de Fenouillèdes, de Béziers, d'Agde, de Lodève, de Maguelonne & de Nimes; elle posséda ainsi un vaste Etat qui s'étendait du Rhône à la Dordogne & de la Garonne à la Méditerranée. Il y a eu, de la même lignée, depuis le milieu du neuvième siècle jusqu'en 1249, quinze comtes de Toulouse qui se sont succédé en onze générations; sept de ces princes ont porté le nom de Raymond. Durant cette longue période, les grands fiefs dont ils étaient propriétaires subirent des alternatives très variées, tantôt réunis sur la même tête, tantôt séparés à la suite de partages, puis rassemblés à nouveau par l'effet de mariages entre cousins.

VII. *Raymond de Saint-Gilles.* — Le comte Raymond IV qui, avant de réunir sur sa tête l'héritage entier des deux branches de sa famille, avait possédé le comté de Saint-Gilles, démembrement de celui de Nimes, a joué dans la première croisade un rôle considérable. Ce fut lui qui conduisit en

Digitized by Google

Orient les contingents des pays compris entre les Alpes & les Pyrénées. Il prit part à la prise de Jérusalem, & mourut en Terre-Sainte, comte de Tripoli.

VIII. *Conséquences des croisades.* — Les dépenses énormes qui furent occasionnées par la solde, le transport, l'approvisionnement des masses armées dirigées sur l'Orient, contraignirent les maisons féodales à beaucoup d'aliénations & de sacrifices. Le mouvement communal, qui s'était produit en Languedoc à la suite d'un ébranlement européen, en fut accéléré; la plupart des villes devinrent de petites républiques très agitées, où l'élément aristocratique & l'élément démocratique se combattirent & prédominèrent selon les lieux. A cette époque, il n'y a plus d'histoire générale; chaque bourgade a ses révolutions, ses petites guerres, ses assemblées tumultueuses, ses luttes de factions qui rappellent à s'y méprendre l'existence tourmentée des cités italiennes. Quelques villes privilégiées, Narbonne, Nimes, Montpellier, Toulouse, atteignirent une grande prospérité commerciale & nouèrent des relations avec les grands ports d'Italie & les places maritimes du Levant. La langue romane du Midi, cultivée par des poètes ingénieux qui fréquentaient les cours féodales, devint un idiome littéraire très raffiné, occupant la place intermédiaire entre l'italien & l'espagnol, & gardant du latin les finales sonores & l'accent prosodique. Une civilisation distincte de la civilisation française se formait au sud du Plateau-Central, & nul ne peut dire ce qui en fût résulté, pour notre avenir national, sans les événements terribles qui marquèrent les premières années du treizième siècle.

VI.

GUERRE DES ALBIGEOIS.

Hérésies méridionales. — Croisade. — Simon de Montfort. — Guerre des trois comtes. — Etablissement de la domination française.

I. *Hérésie albigeoise.* — L'anarchie féodale s'était compliquée en Languedoc d'une grande anarchie religieuse. Le com-

Digitized by Google

merce ayant amené beaucoup de relations entre les gens du pays & les étrangers de toute origine & de toute croyance, la foi catholique reçut de graves atteintes; le caractère seigneurial qu'avaient pris en beaucoup de lieux les hautes dignités ecclésiastiques & le trafic qu'en faisaient les nobles facilitèrent singulièrement le succès de novateurs variés qui, les uns, prétendaient ramener le christianisme à la simplicité des temps apostoliques, &, les autres, introduire des dogmes antichrétiens, empruntés aux anciennes religions orientales & ressusciter l'antagonisme du Bien & du Mal.

Le premier concile où l'Eglise condamna ces doctrines confuses fut tenu dans la petite ville de Lombers (Tarn) en 1165. C'est pour avoir été frappés originairement dans le diocèse d'Albi que les hérétiques ou bons-hommes du Midi reçurent plus tard indistinctement le nom d'albigeois.

Il paraît que certains de ces nouveaux sectaires s'étaient donné une organisation régulière en établissant des circonscriptions territoriales indépendantes les unes des autres, sous le nom d'Eglises de Toulouse, d'Albigeois & de Carcassonne. On prétend qu'ils tinrent même un Concile dans la forte place de Saint-Félix-de-Caraman.

II. *Pierre de Castelnau.* — Dès novembre 1207, le pape Innocent III exhortait Philippe-Auguste à réduire par les armes les hérétiques méridionaux, promettant à ceux qui le suivraient une indulgence pareille à celles des Croisés de Terre-Sainte.

Deux mois après, le légat Pierre de Castelnau, revenant d'une conférence où l'avait appelé le comte de Toulouse Raymond V, dans son château de Saint-Gilles, fut percé d'un coup de lance, au passage du Rhône, par un inconnu. Le pape accusa publiquement le comte d'avoir ordonné ce crime & fit prêcher la croisade par l'abbé de Cîteaux, offrant les domaines des hérétiques au premier occupant.

Le comte de Toulouse, voyant s'amasser l'orage, fit au Concile de Valence toutes les soumissions qu'on lui demandait & reçut l'absolution, nu jusqu'à la ceinture, dans l'église de Saint-Gilles, où le légat lui fit traverser une foule immense en le fouettant avec une poignée de verges. L'envoyé du pape

Digitized by Google

confisqua le comté de Melgueil au profit de l'Eglise romaine & se fit remettre les sept châteaux d'Oppède, Baumes, Mornas, Roquemaure, Fourques, Montferrand, Fanjaux & Largentière.

III. *Arrivée des Croisés.* — L'armée de la croisade se concentra à Lyon. Les Flamands s'y rencontraient avec les Français, les Allemands avec les Bourguignons. Plusieurs prélats marchaient à la tête des hommes d'armes. On proclama l'abbé de Cîteaux chef suprême de l'expédition. Le vicomte de Béziers Raymond Roger vint à Montpellier au-devant du légat pour traiter la paix; on refusa d'entendre ses excuses; & le 21 juillet 1209, les croisés dressaient leurs tentes au pied de la roche de Béziers. Les catholiques de cette place, sommés de livrer les hérétiques ou de sortir, jurèrent de verser leur sang pour la défense commune. La ville fut prise après un assaut de trois heures, & les vainqueurs égorgèrent plusieurs milliers d'habitants. Quand ils furent las de pillage, ils ramassèrent les corps en plusieurs monceaux & allumèrent un incendie qui détruisit tout. (22 juillet 1209.)

IV. *Le siège de Carcassonne.* — L'armée parut devant la cité de Carcassonne le 1er août 1209. Toutes les populations voisines, terrifiées par l'exécution de Béziers, s'y étaient réfugiées avec leurs effets. Le vicomte dirigeait la défense. On enleva péniblement les deux faubourgs. Une sortie vigoureuse de Raymond Roger, l'inutile intervention du roi don Pedro d'Aragon par qui le légat fit proposer des conditions inacceptables & l'héroïque résistance des habitants qui faisaient pleuvoir sur l'ennemi l'eau bouillante, les pierres & les traits, retardèrent le dénouement que la sécheresse précipita. Tous les puits ayant tari, les assiégés investis, sur ce rocher brûlé du soleil, sans communication possible avec la rivière, demandèrent à capituler. On leur accorda la vie sauve, & ils furent conduits à une journée de marche, sans autre bagage que leurs chemises & leurs braies. (15 août 1209.)

L'abbé de Cîteaux proposa la terre de Carcassonne au duc de Bourgogne. Le duc répondit noblement qu'il avait assez de bien pour ne point usurper celui d'autrui. Les comtes de Nevers & de Saint-Paul temoignèrent une égale indignation.

Digitized by Google

Alors le légat proposa de nommer une commission de deux évêques & de quatre chevaliers qui, de concert avec lui, éliraient le seigneur de la conquête.

V. *Simon de Montfort.* — Ces électeurs choisirent Simon, seigneur de Montfort l'Amaury en l'Ile de France, & Leicester en l'Angleterre, banneret de la troupe du duc de Bourgogne.

Simon prit, dès le mois d'août 1209, le titre de vicomte de Béziers & de Carcassonne. Limoux, Montréal, Fanjaux, furent occupés. Castres fit sa soumission. Maître de tout le plat pays, Simon établit sa résidence à Carcassonne, mit des gouverneurs & de fortes garnisons dans Limoux & Béziers, poussa une pointe dans la vallée de l'Ariège où l'appelait l'abbé de Saint-Antonin & conquit en passant le château de Mirepoix dont il fit don à Guy de Lévis. Saverdun, Lombers, Albi & beaucoup de places moins importantes ouvrirent leurs portes.

Pendant ces exploits, le jeune vicomte de Béziers, qu'on gardait au secret dans une tour du château de Carcassonne, mourut à propos d'une dyssenterie. Simon eut soin de le faire exposer, visage découvert, au milieu de la cathédrale, afin qu'on ne pût douter de sa mort.

Le comte de Toulouse, excommunié, recourait au pape, & des soulèvements partiels, noyés dans le sang, éclataient sur tous les points du pays.

Nous renonçons à raconter ici les atrocités qui se commirent à Minerve, à Termes, à Lavaur & dans une foule de petites places où les hasards de la guerre promenèrent les bandes pillardes d'aventuriers allemands, wallons, français, italiens. Il n'y avait pas de victoire qui ne fût complétée par le meurtre, le pillage, l'incendie. Comme dernier acte de ces drames, on brûlait d'habitude tous les hérétiques parfaits qui refusaient de se convertir.

Le pays tout entier n'était plus qu'un champ de bataille où des troupes de mercenaires sans foi ni loi entretenaient un brigandage perpétuel.

VI. *Siège de Toulouse.* — Les contingents des comtés de Foix & de Comminges s'étaient réunis dans Toulouse. Les trois comtes allèrent disputer à l'avant-garde ennemie le pas-

Digitized by Google

sage de l'Hers, en coupant le pont de Montaudran. Les deux armées demeurèrent en présence, séparées par ce cours d'eau, qui n'est guère qu'un large fossé. Puis, longeant la rive droite, les croisés rencontrèrent en aval un autre pont que les Toulousains étaient en train de détruire, & forcèrent le passage après un vif engagement.

Le lendemain, l'armée d'invasion se répandait dans la plaine au nord de Toulouse & y faisait le dégât. Le vaste périmètre de la ville ne permettant pas à Simon de Montfort de l'investir, il concentra son attaque contre le bourg, quartier de construction plus récente, groupé autour de l'abbaye de Saint-Sernin. Son camp était posé à distance & ses dispositions dirigées contre deux portes. Pour le braver, les Toulousains laissèrent ces portes ouvertes jour & nuit, & en percèrent quatre autres.

Un premier assaut ne réussit pas. Les comtes de Toulouse & de Foix firent d'heureuses sorties, d'ailleurs chèrement payées. Cependant, Simon disposait librement du domaine de son ennemi. Le 20 juin, il donna l'investiture du comté de Cahors à l'évêque de cette ville, qui reconnut le tenir de lui comme il l'avait tenu de Raymond, « ci-devant comte de Toulouse. » Mais les armées féodales ne pouvaient soutenir de longues opérations. Après quelques semaines, la disette était au camp des croisés, dont les effectifs s'affaiblissaient à vue d'œil. Le 27 juin, avant de lever le siège, divers détachements s'éparpillèrent pour faire le dégât dans les environs. Les Toulousains en profitèrent, sous le commandement du sénéchal d'Agenais, Hugues d'Alfar, pour attaquer le camp, renverser & piller les tentes & enlever les prisonniers. En même temps, les Béarnais & les Navarrais du comte de Foix tombaient sur les Lorrains du comte de Bar & leur infligeaient une rude défaite.

Le 29 juin, avant l'aube, Simon décampa; il abandonnait ses blessés & une partie de son matériel, & se consolait de son échec en dévastant la campagne. Tous les croisés, dont la quarantaine était finie, entre autres le comte de Châlons, rentrèrent chez eux.

Simon employa la fin de l'été à ruiner la vallée de l'Ariège,

Digitized by Google

occupant Auterive, Pamiers, Varilhes & la ville basse de Foix où il mit le feu, sans oser rien contre le château, puis il gagna le Quercy, brûla Caylus, soumit Cahors, traversa Gaillac & Lavaur.

VII. *Parlement de Pamiers.* — Maître des vastes domaines que la force des armes lui avait donnés, Simon s'inquiéta d'en régler l'administration. A la fin de novembre 1212, il réunit à Pamiers une assemblée où furent convoqués les évêques, les nobles & les principaux bourgeois. Des statuts y furent dressés. On avait nommé commissaires-rédacteurs les évêques de Toulouse & de Couserans, un Templier, un Hospitalier, quatre chevaliers français, deux chevaliers indigènes & deux bourgeois. Il y avait des articles généraux pour le rétablissement de la paix & de la justice, l'extirpation de l'hérésie, la levée des impositions & le service militaire, & des mesures spéciales pour affermir la conquête. Ainsi, les chevaliers français devant le service au comte, n'y pourraient employer pendant vingt ans aucun homme du pays. La coutume de Paris est introduite pour régler les successions. Toutes les femmes catholiques dont les maris sont ennemis de Simon doivent abandonner immédiatement la contrée. Défense est faite à toutes les héritières nobles possédant maisons fortes de se marier pendant dix ans à d'autres qu'à des Français, sans la permission du comte. Cet acte important fut signé le 1er décembre 1212. Dès cette époque, le chef de la croisade avait distribué les dépouilles des nobles méridionaux à un certain nombre de chevaliers français, qui devinrent ainsi possesseurs de fiefs considérables & dont les familles se perpétuèrent dans le pays.

L'hiver de l'année 1212 se termina sans autre incident que des escarmouches entre les garnisons de Montauban & de Castelsarrasin.

Les évêques d'Orléans & d'Auxerre amenèrent de nouveaux croisés dont Simon se servit pour ravager les environs de Toulouse; il y rasa dix-sept petits châteaux & mit garnison dans celui du Pujol, puis il arma chevalier son fils Amaury avec grand apparat.

Le comte Raymond VI s'empara du château du Pujol & le rasa. Tous les prisonniers qu'on y fit furent mis à

Digitized by Google

mort, après avoir subi à Toulouse une promenade humiliante.

Cependant le roi d'Aragon avait franchi les Pyrénées avec mille chevaliers catalans & aragonais. Il rejoignit les comtes à Toulouse. Amaury venait de prendre le fort château de Roquefort, au confluent de la Garonne & du Salat.

VIII. *Bataille de Muret* (12 septembre 1213). — Comme la garnison de Muret ne cessait d'inquiéter les Toulousains, don Pedro voulut d'abord s'assurer de cette place & en avait déjà enlevé le premier faubourg, quand l'apparition des bannières de Montfort jeta une panique dans l'armée confédérée. Simon, arrivant par Boulbonne, Saverdun & Auterive, passa la Garonne sans obstacle & se jeta dans le château; les évêques de Toulouse & de Comminges exaltèrent l'ardeur des croisés. Simon fit défiler ses troupes par la porte de Salles, longeant la Garonne, comme s'il battait en retraite; mais ce n'était qu'une feinte. Après un détour, il se déploie dans la plaine & tombe sur les confédérés. Don Pedro, qui combattait au premier rang, fit des prodiges de valeur, mais périt dans la mêlée. Sa mort décida de la victoire. Les comtes prirent la fuite avec leur cavalerie; mais les milices communales qui gardaient les retranchements & qui n'avaient aucune instruction militaire furent affreusement décimées en cherchant un refuge sur les bateaux par où elles étaient venues. Beaucoup de fuyards se noyèrent dans la Garonne. Les confédérés perdirent de quinze à vingt mille hommes dans cette journée qui porta le dernier coup à la maison de Saint-Gilles. Après la fin du combat, la garnison de Muret sortit, acheva les blessés & dépouilla les morts. Le corps du roi fut retrouvé entièrement nu & remis aux Hospitaliers qui l'emportèrent en Aragon.

IX. *Soumission de Raymond VI.* — Le comte de Toulouse fit acte de soumission, à Narbonne, se livrant, corps & biens, à la miséricorde du cardinal, promettant d'obtenir par la force l'obéissance de ses vassaux & offrant son fils au Pape avec ses domaines particuliers.

Cela fait, le père & le fils rentrèrent à Toulouse, où ils vécurent comme personnes privées, tandis que Simon envahissait le Quercy & l'Agenais.

Digitized by Google

A la suite du Concile de Montpellier où fut sanctionnée la spoliation de la maison de Saint-Gilles, l'évêque de Toulouse vint prendre, au nom du légat, possession de la ville & du Château Narbonnais, où il établit une garnison de mercenaires, aux frais des habitants, & prit en otage douze consuls, qu'on expédia de l'autre côté du Rhône, dans la ville d'Arles. On rendit alors aux proscrits ou *faidits* la faculté de circuler dans le pays, à condition de n'entrer jamais dans les villes murées, d'être sans armes, de ne pas monter de chevaux de guerre & de ne porter qu'un seul éperon.

X. *Evénements de Narbonne.* — Avant de partir pour la Cour de France où il comptait solliciter l'investiture féodale de ses domaines, Simon se rendit à Narbonne & y réclama le titre ducal. L'archevêque voulut lui interdire l'entrée du bourg qui appartenait à l'évêché ; mais les gens d'armes dégaînèrent & Montfort fit arborer son étendard sur la tour du palais vicomtal. On vit alors le chef de la croisade, excommunié par l'ancien abbé de Cîteaux qui avait organisé l'expédition, & celui qui faisait une si terrible guerre aux excommuniés, bravant l'anathème pour son propre compte, entrer dans une chapelle interdite, y faire célébrer les offices & sonner les cloches, & répondre, par des railleries, aux fulminations réitérées du prélat. Simon garda son titre ducal.

XI. *Hommage de Toulouse.* — Le 7 mars 1216, tous les habitants de Toulouse furent convoqués dans le Château Narbonnais où Montfort s'était rendu en personne, & lui prêtèrent le serment de fidélité. Le lendemain, on réunit en parlement public l'assemblée générale de la commune, & le nouveau comte y jura, selon le formulaire féodal, qu'il se conduirait en bon seigneur. Afin que l'hommage des Toulousains ne fût pas une vaine formalité, on nivela scrupuleusement tout ce qui restait des anciennes fortifications, on combla les fossés, on abattit les tours des maisons, on enleva les chaînes des rues ; les ouvrages défensifs du Château Narbonnais furent augmentés ; on l'isola de la ville par un large fossé & une porte nouvelle, pratiquée dans ses murailles, le mit en communication directe avec la campagne. A la suite de ces mesures, les douze consuls de Toulouse qui étaient encore en

Digitized by Google

otage dans la ville d'Arles obtinrent la permission de rentrer chez eux.

Rien n'empêchait plus Simon de se présenter au roi de France pour lui demander l'investiture. Philippe-Auguste la lui donna, le sachant capable de s'en passer & voulant au moins sauver son droit de suzerain; il le reconnut duc de Narbonne, comte de Toulouse, vicomte de Carcassonne & de Béziers. (Avril 1216.)

XII. *Nouvelle guerre.* — Cependant les violences que subissait la maison de Saint-Gilles la recommandaient à l'affection des peuples. Quand Raymond VI & son fils débarquèrent à Marseille, revenant du Concile, ils y furent accueillis avec enthousiasme. Avignon les salua du cri : « Vive Toulouse, le comte Raymond & son fils! », la noblesse indigène commença de se réunir, les milices communales se formèrent &, en quelques semaines, les Raymond se trouvèrent à la tête d'une petite armée qui fit bientôt parler d'elle. Sa première opération fut la prise de Beaucaire. Simon s'y rendit en personne pour faire lever le siège, y fut plusieurs fois battu, & s'estima trop heureux d'obtenir la vie sauve à la garnison du château, qui avait arboré le drapeau noir pour lui marquer sa détresse & qui évacua la place en vertu d'une capitulation.

Montfort fit de grandes concessions à la ville de Nimes, en vue d'assurer sa fidélité, & envoya à Toulouse un détachement de cavalerie que les habitants retinrent prisonnier. Raymond VI rôdait dans les environs, avec des Aragonais & des Catalans, qu'il était allé lever de l'autre côté des Pyrénées.

XIII. *Événements de Toulouse.* — Simon de Montfort, après avoir renouvelé une trêve avec le comte de Foix, marcha sur Toulouse; les députés qu'on lui envoya pour fléchir sa colère ne furent pas reçus; il se contenta de les faire garrotter & enfermer au Château-Narbonnais. L'évêque Foulques entra dans la ville & persuada aux habitants d'aller en masse implorer miséricorde du vainqueur. On sortit en foule à la rencontre de Montfort; des soldats appostés enlevaient les suppliants & les mettaient aux fers. Les derniers venus, avertis de la trahison, rentrèrent en ville au plus vite & y donnèrent l'alarme;

Digitized by Google

mais un corps de troupes amené par l'évêque avait commencé le pillage. Alors le peuple s'arme, élève des barricades, tombe sur les routiers & les force à se réfugier dans le Château Narbonnais. Guy de Montfort, qui arrivait avec son détachement, éprouva le même sort. Simon survient, traînant ses prisonniers à sa suite, qu'il enferme dans le château ; il ordonne d'incendier la ville : le feu s'allume sur trois points, aux quartiers Saint-Remésy, Joutx-Aigues & Saint-Étienne. Cet acte de sauvagerie redouble la colère des habitants, qui chargent les incendiaires & les contraignent à s'enfermer dans la cathédrale, dans la tour de Mascaron & dans l'Evêché. D'autres sont refoulés jusqu'à la maison du comte de Comminges, dont les hautes murailles dominent le bras de rivière de l'île de Tounis. Simon concentre ses forces sur la place Sainte-Scarbes, où il essaye de rallier les fuyards. Le quartier de la Croix-Baragnon se lève, & une furieuse bataille est livrée sur les derrières de l'Évêché. Montfort, rejeté lui-même dans la cathédrale, y reforme son monde & tente un dernier effort. Après une attaque infructueuse sur la porte de Cerdagne, il se résigne à rentrer dans le château.

L'Evêque & l'Abbé de Saint-Sernin parcourent les rues, par son ordre, apportant des paroles de paix. Ils promettent l'amnistie générale, pourvu qu'on remette les armes & les tours, & la restitution des biens enlevés pendant le pillage; dans le cas contraire, Simon est résolu à faire couper la tête aux prisonniers.

La Commune fut rassemblée pour discuter ces propositions. Après de longs débats, le salut des captifs l'emporta sur toute autre pensée; Montfort fit annoncer aux Toulousains par l'Evêque & l'Abbé qu'il acceptait les conditions de la paix, & qu'il irait, lui, le lendemain avec ses barons en signer l'acte dans l'hôtel de ville. Il s'y rendit, en effet; mais pendant que ses orateurs ordinaires haranguaient l'assemblée, elle était enveloppée par les troupes, qui enlevaient les principaux habitants, occupaient les tours des maisons & y laissaient des postes. On agita même la question de raser entièrement la ville; mais on lui permit de se racheter au prix de 30,000 marcs d'argent (7,500,000 francs). Cette énorme somme ayant été

Digitized by Google

accordée par le Conseil général, tenu à l'église Saint-Pierre, Simon alla célébrer à Tarbes les noces d'un de ses fils avec l'héritière du comté de Bigorre, femme déjà mariée au fils du comte de Roussillon. Puis il acheva de faire démolir toutes les tours qui existaient encore dans les maisons de Toulouse, & fit enlever & saisir ce qui avait échappé aux pillages antérieurs.

Guerre sur le Rhône. — Le jeune Raimond VII s'était fait recevoir à Saint-Gilles, d'où l'Abbé & ses moines sortirent, pieds nus, lançant l'anathème sur les habitants. Pour parer aux dangers de cette diversion, Montfort courut vers le Rhône, prit Posquières, Bernis, la tour de Dragonet, y punit les défections du dernier supplice, & poussa même jusqu'en Valentinois.

Raymond VI à Toulouse (1217). — Pendant cette absence, le vieux comte ne perdait pas de temps. Il descend des Pyrénées avec ses Aragonais & ses Catalans, renforcés des rudes montagnards des comtés de Pailhas, de Foix & de Comminges; le comte de Comminges, qui le précède, bat une colonne mobile des routiers de Montfort à la Salvetat-Saint-Gilles. Le 13 septembre au matin, comme un brouillard épais couvrait la Garonne, une troupe d'hommes alertes parut tout à coup sur la rive droite du fleuve, au gué du Bazacle, & pénétra dans Toulouse sans résistance. Raymond VI en était. La population se partage entre l'ancien maître & le nouveau. La garnison & les partisans de Montfort se réfugient dans le Château Narbonnais, l'Evêché, dans le cloître Saint-Etienne & dans l'abbaye de Saint-Sernin. Le frère de Simon & son fils, appelés au secours de la comtesse de Montfort qui était enfermée dans le Château Narbonnais, attaquent la ville par l'esplanade de Montoulieu & le jardin de Saint-Jacques, mais sont repoussés, & un grand nombre de seigneurs méridionaux entrent dans la place, trompettes sonnant & bannières déployées.

XIV. *Siège de Toulouse.* — Dès qu'il apprit ces graves nouvelles, Simon se hâta de conclure une trêve avec Raymond VII & quitta le Rhône à grandes journées. Chemin faisant, il voyait les défections se multiplier sous ses pas, & il éclairait sa marche avec un soin infini, craignant partout des embuscades.

Digitized by Google

Dès qu'il arriva devant Toulouse, il essaya d'en brusquer l'assaut & fut repoussé. Il commença donc le siège dans les formes ; avant qu'il n'eut investi la place, le comte de Foix eut le temps de s'y jeter avec un corps de Navarrais & de Catalans. Les opérations commencèrent sur la fin du mois de septembre. Il y avait deux sièges à la fois : Raymond VI assiégeant le Château Narbonnais, & Montfort, qui en était maître, assiégeant la ville. Les principales attaques furent tour à tour portées sur divers points. Tandis que Simon menaçait le faubourg Saint-Cyprien, le comte de Comminges fit une très vigoureuse sortie qui chassa les assaillants jusqu'à Muret.

Au mois de décembre, le Pape envoya quelques brefs pour décourager la résistance ; l'Evêque Foulques alla recruter les éléments d'une nouvelle croisade & ramena une troupe de pèlerins des Flandres. Ce fut en reconnaissance de ce bon office que Simon de Montfort fit don à l'évêché de Toulouse & à ses successeurs de la baronnie de Verfeil & des villages en dépendant, qui formèrent désormais la temporalité épiscopale.

Le 25 juin 1218, comme Montfort s'approchait de l'enceinte, une pierre de mangonneau l'atteignit à la tête & l'étendit raide mort.

Cet événement ranima si bien le courage des assiégés & jeta une telle panique chez les croisés, qu'après quelques tentatives infructueuses l'armée d'Amaury de Montfort, successeur de son père, fut réduite à décamper. Le 25 juillet, les habitants de Toulouse virent un nuage de fumée couvrir les lignes ennemies : c'etaient les baraquements que l'armée incendiait en se retirant. Elle mit aussi le feu au Château Narbonnais ; mais les Toulousains en eurent bientôt raison. Amaury emporta le corps de son père, qui demeura quelque temps en dépôt dans la cathédrale de Carcassonne & fut enseveli dans le couvent des Hautes-Bruyères, près de Montfort-l'Amaury.

XV. *Amaury comte de Toulouse* (1118). — Le pape Honoré III fit quelques démarches pour sauver Amaury de Montfort, dont la situation devenait de plus en plus critique, & recommanda aux évêques de prêcher une nouvelle croisade ; il exhorta directement le roi Philippe-Auguste à la faire commander par son fils, en lui assurant des ressources financières par

Digitized by Google

l'affectation du vingtième des revenus du clergé levé dans les provinces d'Arles, Vienne, Narbonne, Auch, Embrun & Aix.

Expédition du prince Louis. — Le fils du roi de France, à la tête d'une forte armée, prit enfin la route du Midi; après avoir pris Marmande, où Amaury était venu le rejoindre, il arriva devant Toulouse le 16 juin 1219, y commença quelques opérations de siège, & repartit le 1er août, donnant pour raison que sa quarantaine était finie. Sa retraite fut si prompte, qu'il abandonna ses machines.

Au mois de septembre, Raymond VI raffermissait les liens qui le rattachaient aux habitants de Toulouse en accordant à la ville de grandes immunités d'impôts. Le pays d'ailleurs était dans une terrible anarchie. Amaury se tenait sur la défensive, fort heureux de conserver les domaines qui lui restaient encore; des bandes de routiers couraient dans toutes les directions, & une infinité de guerres particulières achevait la désolation des campagnes. Le pape confirmait les donations faites à Simon de Montfort; mais Raymond VII reprit Lavaur, Montauban, Castelnaudary, Montréal. Bientôt la débâcle fut complète.

Découragé, voyant que la conquête lui échappait, Amaury prit alors le grand parti d'en offrir la cession totale au roi de France. Philippe-Auguste répondit qu'il avait sur les bras une guerre importante avec le roi d'Angleterre & que cette charge lui suffisait.

XVI. *Mort de Raymond VI* (1222). — Sur ces entrefaites, mourut le vieux comte de Toulouse, qui demeura privé de la sépulture ecclésiastique, à cause de l'excommunication dont il avait été frappé. Raymond VII continua la guerre en Agenais & finit par conclure une trêve avec Amaury. Un concile fut convoqué pour terminer l'affaire des albigeois. Le roi Philippe-Auguste mourut au moment de s'y rendre.

Le nouveau roi Louis VIII, sur les instances du cardinal légat, donna dix mille marcs d'argent au comte Amaury pour payer ses gens de guerre, en prenant cette somme sur les legs pieux de Philippe-Auguste. Ces ressources furent bientôt épuisées & Montfort se trouva bloqué dans la cité de Carcassonne, son dernier refuge, avec l'assurance de la disette prochaine. Il dut se résoudre à traiter avec les comtes

Digitized by Google

de Toulouse & de Foix qui lui accordèrent deux mois de trêve. Il sortit de Carcassonne le 15 janvier, gagnant le nord de la France d'où il ne devait plus revenir.

Restauration de Raimon Trencavel. — Après le départ des croisés, les comtes de Toulouse & de Foix prirent possession de la cité & y rétablirent le jeune vicomte Trencavel, en vertu de son droit héréditaire.

Proposition au roi de France. — Arrivé à la Cour, Amaury offrit à Louis VIII la cession des conquêtes d'Albigeois. En réponse aux instances des envoyés du pape qui le sollicitaient de prendre en main la direction d'une expédition nouvelle, le roi de France proposa ses conditions : il demandait la déchéance définitive de la maison de Saint-Gilles, une reconnaissance solennelle des droits de la couronne de France, & un subside considérable pendant dix ans. Ainsi, dès ce moment, les projets d'annexion du pays au domaine royal étaient arrêtés.

Le pape répondit que des menaces sérieuses de la part du roi suffiraient à ramener Raymond VII dans la voie du bien & qu'une intervention effective aurait l'inconvénient d'entraver la croisade en Terre-Sainte dont le Saint-Siège était surtout préoccupé. Louis VIII comprit la portée de ce langage, & résumant dans sa réponse tous les actes de son père & les siens, déclara péremptoirement qu'il ne voulait plus entendre parler des affaires d'Albigeois.

XVII. *Paix de Raymond VII avec l'Eglise.* — La paix fut faite entre le comte de Toulouse & l'Eglise romaine, à Montpellier, dans une conférence où présidait l'archevêque de Narbonne. Ce prélat stipula une restitution générale des domaines ecclésiastiques envahis pendant la guerre & une indemnité de vingt mille marcs d'argent. Ces conditions ne furent pas ratifiées par la cour de Rome qui envoya un nouveau légat en France.

Concile de Bourges. — Amaury & Raymond furent mis en présence & débattirent leurs droits devant le concile de Bourges. On trouva que les soumissions de Raymond n'étaient pas suffisantes & de nouvelles invitations furent adressées au roi.

XVIII. *Intervention du roi.* — Louis VIII posa la question devant l'Assemblée des notables du royaume, le 28 janvier 1226. Elle approuva l'intervention armée dans le Midi. En même

Digitized by Google

temps, le légat excommuniait publiquement Raymond VII, & Amaury, par acte authentique, cédait au roi de France tous ses droits sur le comté de Toulouse & le duché de Narbonne. On recommença de prêcher la croisade & une armée de cinquante mille hommes se mit en marche par la vallée du Rhône. A la nouvelle de son approche, nombre de villes se soumettent au roi; Nimes, Carcassonne, Narbonne, Beaucaire, envoient leurs députés à sa rencontre; le comte de Comminges lui rend hommage. Louis VIII s'avance jusques à quatre lieues de Toulouse sans trouver de résistance. Il établit le chevalier français Adam de Milly dans la cité de Carcassonne, avec le titre de sénéchal du roi pour les pays d'Albigeois; il réunit à Pamiers une assemblée d'évêques & de barons, il reçoit le serment de fidélité de tous les prélats de la province de Narbonne, visite Castelnaudary, Puylaurens, Lavaur, Albi. Des maladies s'étant déclarées dans l'armée, il tourna sur l'Auvergne & mourut à Montpellier le 8 novembre. Cette funeste catastrophe compromettait la conquête française. Le courage de Raymond VII en fut ranimé.

La guerre se prolongea pendant plus de deux ans avec des alternatives de succès & de revers. La prise d'Auterive & de Castelsarrasin par Raymond VII, les courses d'Humbert de Beaujeu, dans les environs de Toulouse où il campa trois mois & détruisit toutes les vignes, sont les épisodes marquants de cette période. La défection du seigneur de Termes & de plusieurs autres chevaliers & les difficultés de la régence inclinèrent les deux partis à la conciliation.

L'abbé de Grandselve alla trouver le comte Raymond à Baziége & lui fit agréer des préliminaires de paix au nom du légat & de la reine Blanche de Castille. On décida d'ouvrir des conférences à Meaux, dans les terres du comte de Champagne, accepté pour médiateur.

XIX. *Traité de Paris*, 1229. — L'archevêque de Narbonne & les évêques de la Province assistèrent aux conférences, ainsi qu'une députation de la ville de Toulouse. Le 12 avril 1229, le traité de paix fut signé à Paris devant le portail de Notre-Dame; le roi Louis IX, le comte Raymond & le cardinal légat prirent part à cet acte décisif qui termina la grande

Digitized by Google

guerre albigeoise & prépara l'annexion du Languedoc au domaine de la couronne.

Raymond promit de poursuivre les hérétiques, de restituer les biens des églises, accorda de fortes indemnités aux abbayes de Cîteaux, Clairvaux, Grandselve, Belleperche & Candeil, une subvention pour entretenir à Toulouse pendant dix ans quatorze professeurs de théologie, de droit canon, de littérature & de grammaire, s'engagea à prendre la croix & à servir outre-mer pendant cinq ans contre les Sarrasins & à maintenir la paix.

La princesse Jeanne, fille du comte de Toulouse, devait être mariée à l'un des frères du roi & lui apporter en dot la succession paternelle.

Raymond abandonnait immédiatement au roi le duché de Narbonne, les diocèses de Béziers, d'Agde, de Maguelonne, de Nimes, d'Uzès & de Viviers, & la partie de l'Albigeois située au midi du Tarn.

Toutes les donations des terres faites dans les domaines du comte, sauf le fief du maréchal de Mirepoix & la temporalité de l'évêque de Toulouse, étaient annulées.

En garantie de l'exécution du traité, les remparts de Toulouse devaient être démolis, ainsi que les fortifications de trente places, entre autres Fanjaux, Castelnaudary, Puylaurens, Lavaur, Puycelsi, Verdun, Castelsarrasin, Saverdun, Laurac. Le Château Narbonnais était livré au roi pour dix ans, avec faculté d'y établir des fortifications, ainsi que les châteaux de Castelnaudary, Lavaur, Montcuq, Penne-d'Agenais, Cordes, Peyrusse, Verdun & Villemur. Le château de Penne d'Albigeois devait aussi être remis aux mains du roi aussitôt que le comte de Toulouse aurait réussi à le reprendre.

Vingt citoyens de Toulouse furent retenus en otage à la Cour jusqu'après démolition de 500 toises de murailles & comblement d'une égale étendue de fossés.

Après la prestation du serment eut lieu la cérémonie d'absolution : Raymond VII, en chemise & en haut de chausses, pieds nus, fut conduit devant l'autel par le légat. Amaury de Montfort confirma quelques jours après la cession qu'il avait faite de tous ses droits. ROSCHACH.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LES CONTES POPULAIRES DE GASCOGNE

A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

M. BOURCIEZ, professeur de langue & littérature du Sud-Ouest (fondation municipale), a consacré cette année son cours aux contes populaires de Gascogne & au *Folk-lore*[1].

Voici l'analyse de la première leçon donnée dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres par l'éminent professeur :

Lorsqu'on lit les recueils de contes, faits un peu partout, en Allemagne, en France, en Italie, en Russie, on constate qu'entre ces contes ramassés dans des contrées souvent si distantes entre elles il existe des ressemblances frappantes. Ce ne sont pas seulement des traits communs que l'on y rencontre, mais bien une identité du fond & de la contexture. Les noms des héros peuvent être divers, mais leurs aventures sont les mêmes. On pourrait citer, à l'appui de cette assertion, beaucoup d'exemples.

Cette constatation est très importante. Elle a donné naissance au *folk-lore*. Puisque nos nations modernes ont un fond commun de traditions, d'où provient cette identité? en un mot, quelle est la source de ces traditions? & pouvons-nous remonter jusqu'à elle?

Pour répondre à ces diverses questions, on a construit trois

1. M. Bourciez, que notre *Revue* a l'honneur de compter au nombre de ses collaborateurs, avait choisi d'autre part pour sujet de son second cours : *La Langue française au dix-neuvième siècle.*

Digitized by Google

systèmes différents : 1° la théorie arienne ou mythologique ; 2° la théorie anthropologique; 3° la théorie orientaliste.

I. -- Tout d'abord, la théorie arienne peut remonter jusqu'à Jacob Grimm. En effet, lorsque les frères Grimm eurent ramassé leur riche collection de contes, ils comprirent vaguement que, dans cet amas de fictions, flottaient les débris des croyances & des rêves des ancêtres. Ces contes populaires leur parurent être un patrimoine que les peuples ariens avaient emporté au cours de leurs migrations.

Un peu plus tard, Kuhn, Max Müller ont donné corps à cette théorie, & ont comparé ces fictions populaires avec les mythes anciens. Et, de plus, cette mythologie a été expliquée par eux au moyen de l'histoire des mots.

D'après Max Müller, il se serait produit, à une époque primitive, comme une *maladie du langage* qui aurait donné naissance à nos contes populaires. Ce système était en honneur il y a vingt-cinq ans; depuis, on l'a battu en brèche en montrant qu'il tombait dans l'excès. En effet, d'après cette théorie, nos contes ne seraient plus que des détritus de mythes solaires. Et puis, on pourrait demander avec raison à ceux qui la soutiennent, comment les Ariens partant de données si vagues auraient abouti à constituer des récits qui offrent tant de traits communs.

II. — La théorie anthropologique a pris naissance surtout en Angleterre & en France, & elle tend à se substituer à la précédente.

Dans ces mythes où Max Müller avait vu des maladies du langage, la nouvelle école voit des survivances de ces périodes de barbarie par lesquelles ont passé nos races avant de se civiliser. Tout cela nous reporte à une date lointaine, où nos ancêtres étaient encore très grossiers. C'est dans les mœurs & les superstitions des sauvages qu'on trouvera l'explication dernière de nos contes de fées.

Voilà ce que disent les anthropologistes. Cette théorie peut arriver à nous donner la clef de certains traits grossiers de nos contes; mais elle n'explique pas tous les contes dans leurs conceptions, leur allure, leur contexture, en un mot, elle est incomplète.

Digitized by Google

III. — Arrivons à la troisième hypothèse.

Celle-ci est défendue vaillamment aujourd'hui par des hommes considérables. Et, en effet, elle satisfait l'esprit par sa simplicité.

Au dix-septième siècle, Huet, évêque d'Avranches, l'esquissait déjà dans son traité sur les romans.

Au dix-huitième siècle, grâce à la traduction des *Mille & une Nuits*, on considéra les Arabes comme les propagateurs de ces contes.

Au début du dix-neuvième siècle, Silvestre de Sacy démontra, au contraire, que ces contes n'étaient pas originaires d'Arabie, mais de l'Inde.

Il y a quarante ans, un Allemand de Gœttingue, Benfey, dans une préface de 600 pages, placée en tête de la traduction d'un recueil de fables indiennes, le *Pantcha-tantra*, promulgua comme un dogme les liens qui rattachaient nos fabliaux aux contes indiens. Cette théorie fut adoptée en France par plusieurs savants, & entre autres par M. Gaston Paris.

L'article essentiel du *credo* des partisans de l'hypothèse orientaliste, c'est qu'à propos d'un conte populaire quelconque on peut et on doit remonter jusqu'à la version indienne.

Dans une thèse, publiée il y a trois ans & qui paraît contenir la note exacte sur la question dont nous nous occupons, M. Bédier a critiqué, à l'aide d'arguments techniques, la théorie orientaliste.

Le fait premier, dit-il, sur lequel s'est étayée cette hypothèse, n'a pas l'importance qu'on lui accorde. On a dit que les grands recueils indiens avaient été traduits au douzième & au treizième siècles & que la mode des contes a fleuri seulement après dans l'Europe occidentale. Il y a là une simple coïncidence.

Du reste, il faudrait aussi prouver qu'avant les douzième & treizième siècles il n'y avait pas de traditions orales.

Puis, quand on compare les fabliaux du Moyen-âge avec les recueils sanscrits, combien en rencontre-t-on d'identiques? Exactement onze sur cent cinquante.

De plus, on a dit que la version indienne était le type originaire parce que les parties du conte étaient plus congruen-

Digitized by Google

tes. Il y a encore ici exagération. M. Bédier prouve, en effet, que ces onze fabliaux sont, au contraire, plus logiques dans nos versions occidentales & que les Indiens les ont peut-être empruntés à l'Occident.

Il n'est pas difficile de trouver dans nos fabliaux des traces orientales, disent les tenants de l'hypothèse orientaliste. M. le professeur Bourciez remarque avec raison que cela n'est pas démontré. La vérité est que nous n'avons jamais emprunté à l'Orient des sentiments propres aux Orientaux. Nous leur avons emprunté seulement la portion générale, c'est-à-dire humaine, de leurs légendes.

Reste un dernier fait que négligent les orientalistes. Ils nient qu'il y ait eu souvent dans l'antiquité, même grecque & latine, des contes qui ont pu se transmettre jusqu'à nous à côté des mythes proprement dits.

La conclusion, c'est que l'Inde, sans doute, a eu de nombreux contes ; mais il faut ajouter que tous les pays en ont eu. Il paraît invraisemblable, comme le veut l'hypothèse orientaliste, qu'il se soit rencontré un peuple privilégié, à l'exclusion des autres.

En définitive, il faut admettre la polygénésie des contes, ce qui veut dire que les contes se seraient produits sous tous les climats & auraient rayonné au hasard. Cette diffusion, sans doute, a été capricieuse. C'est pour cela qu'en bien des cas, les recherches faites dans ce sens ne sont pas objets de science.

Toutes les leçons du cours de M. Bourciez ont été fort intéressantes, & l'on en jugera par les comptes rendus suivants, quelque sommaires & frustes qu'ils soient.

L'ULYSSE GASCON.

L'*Odyssée* est un riche tissu d'aventures ; les épisodes y sont nombreux, séduisent à merveille l'imagination, &, par ce fait même, sont capables d'être conservés facilement par la tradition orale.

L'aventure qui s'est perpétuée dans nos contes de Gascogne

Digitized by Google

est celle d'Ulysse chez Polyphème, le plus célèbre des Cyclopes, fils de Neptune. Trois contes populaires, qui ont cours dans notre région, se rapportent à cette aventure.

Le conte du recueil de M. Bladé se présente à nous sous la forme littéraire la plus achevée. Il est intitulé : *Le Bécut*, c'est-à-dire l'ogre, l'homme qui a un grand bec & qui mange les enfants.

« Un garçon de treize ans & une fille de dix ans, enfants tous deux d'une veuve très pauvre, forment ensemble le projet d'aller s'enrichir dans le pays des « *bécuts* » en ramassant des cornes en or de bœufs & de moutons. La mère veut les détourner de cette entreprise audacieuse : « Les *bécuts* demeurent « loin, dit-elle, du côté du soleil couchant, dans un pays « sauvage & noir, où l'on ne trouve ni prêtres, ni église, ni « cimetières. Là, habitent des géants de sept toises, possédant « seulement un œil au milieu du front. Tout le long du « jour, ils gardent leurs animaux &, le soir, ils les ramènent « dans leur caverne. Si, par malheur, un chrétien vient à « tomber entre leurs griffes, ils le font cuire & le mangent « avec voracité. » Mais les enfants persistent dans leur dessein. La mère donne alors à sa fille une petite croix d'argent pour la protéger durant ce long & périlleux voyage.

« Le garçon & la fille partent le bâton à la main & la besace sur le dos; ils marchent ainsi pendant sept mois & arrivent enfin dans le pays des *bécuts*. Ils passent d'abord plusieurs jours à ramasser des cornes d'or, ils se cachent pour éviter les géants, bref, ils demeurent sains & saufs.

« Un jour, se trouvant assez riches, ils veulent s'en retourner chez eux; mais tandis qu'ils s'attardent à compter leurs richesses, un *bécut* survient à l'improviste, les prend & les conduit dans sa caverne. Là, le monstre feint, en premier lieu, de les traiter avec douceur; il leur fait tourner la broche & leur dit de lui raconter des histoires. La petite fille accepte, mais la malheureuse commence son récit par une prière à Dieu & à la sainte Vierge. Le *bécut* entre en fureur, la saisit, la met sur le gril & l'avale. Puis il annonce au garçon que son tour d'être mangé arrivera le lendemain.

« Allons, petit chrétien, dit le géant, conte-moi une his-

Digitized by Google

« toire. » L'enfant réfléchit un instant, puis s'embarque dans la narration d'une aventure extrêmement longue. Une heure après minuit, le *bécut* s'était endormi. Le garçon s'approcha alors du foyer, saisit un tison ardent & le planta dans l'œil du géant. Le *bécut* poussa des cris épouvantables, réveilla ses frères & leur dit de rechercher son meurtrier. Mais l'enfant s'était caché dans la caverne & ne fut pas découvert.

« Pendant trois jours, on demeura ainsi enfermé dans la caverne, sans remuer. A la fin, les moutons se mirent à crier de soif & de faim. « Attendez, mes amis », leur dit le *bécut*, & déplaçant alors la pierre de cent quintaux qui servait de porte, il fit sortir ses animaux; il s'assit sur le seuil de la caverne & compta ses moutons & ses bœufs. Il les tâtait à leur passage, pour reconnaître si, parmi eux, ne se trouvait pas l'enfant. Celui-ci attendait son tour avec effroi; soudain, il prit courage &, couvert d'une peau de mouton, passa devant son ennemi. Le géant le reconnut, mais le jeune garçon, avant d'être pris, eut le temps de s'échapper.

« Cependant, depuis trois jours, le géant avait envie de vomir. Tout à coup il rejeta ce qui embarrassait sa digestion : c'était la petite fille qui, par la vertu protectrice de la croix d'argent, était demeurée vivante dans son estomac.

« L'enfant sortit avec un plaisir que l'on comprend aisément, se jeta dans un gave pour se nettoyer, & retrouva son frère. Après les premiers embrassements, nos deux jeunes voyageurs reprirent la route de leur pays natal, chargés de cornes d'or, qu'ils vendirent pour une somme de dix mille pistoles. Dès lors, ils vécurent heureux avec leur mère. »

Voilà, en résumé, le conte. On le retrouve, jusqu'à deux fois, dans l'*Anthologie de l'Albret* de l'abbé Dardy, identique à cela près qu'il est raconté d'une façon plus fruste. Dans ce recueil, ces deux contes portent les numéros 22 & 78.

Le n° 22 porte le même titre; mais les acteurs, au lieu d'être des enfants, sont deux hommes mûrs, l'un tailleur & l'autre charron. Ces deux malheureux se sont égarés dans une forêt, &, en cherchant à retourner chez eux, ils tombent dans une maison habitée par un *bécut*. Celui-ci les aperçoit &

Digitized by Google

mange d'abord le charron qui est le plus gras. Mais le tailleur, qui est très adroit, crève l'œil unique du géant & se sauve à l'aide du même stratagème que les enfants.

Le nº 78 est intitulé : *Le bout du monde & le bécut.* C'est à peu près le même conte. Deux frères jumeaux partent ensemble pour voir où finit le monde; ils arrivent sur une lande déserte où habite un géant qui les saisit, &c. Toute la fin de ce conte est encore plus brève que celle du précédent; elle manque d'intérêt dramatique.

Tels sont donc nos trois contes. Il va sans dire qu'ils ne se sont pas seulement perpétués en Gascogne; on les rencontre, en effet, en Bretagne, en Hongrie, en Russie & en Orient.

Il y a pourtant un trait qui est particulier aux contes gascons, c'est l'épisode des cornes d'or, qui est, du reste, secondaire. L'essentiel, c'est que, dans son ensemble, la légende homérique se soit conservée.

Elle a frappé l'imagination populaire & s'est transmise de bouche en bouche.

Nous nous trouvons sans doute ici en face d'un conte qui s'est propagé d'une manière capricieuse. Cela est possible. Il semble bien qu'il a dû être narré à toutes les époques & dans tous les pays du monde. Voilà comment il est arrivé jusqu'à nous.

Nous avons, dans le recueil de M. Bladé, un deuxième conte gascon qui se rapporte à Ulysse. Il est intitulé : *Le retour du Seigneur.*

On sait que ce qui forme le noyau de l'*Odyssée*, c'est le retour d'Ulysse à Ithaque auprès de Pénélope, les épreuves qu'il a à subir avant d'en être reconnu, & le châtiment des prétendants. Tout cela se retrouve dans notre conte.

Il s'agit d'un seigneur sans enfants qui va à la chapelle de Bétharram & y fait vœu, si sa femme lui donne un fils, de combattre pendant sept ans en Palestine. Il revient à son château, trouve son épouse enceinte, &, après l'accouchement tant attendu, fait part à sa bien-aimée de son vœu & partage son contrat de mariage en deux morceaux.

Il se rend en Terre-Sainte, se bat courageusement, mais

Digitized by Google

tombe un jour entre les mains des infidèles. Dès lors, sa femme ne reçoit plus de ses nouvelles.

« Trois frères tiennent alors conseil pour savoir qui épousera la prétendue veuve. Ils vont la trouver & lui apprennent leur décision. Ils s'installent en maîtres chez elle, & y font ripaille nuit & jour.

« Le diable ayant eu connaissance de cela, va trouver le seigneur dans sa prison et lui raconte les exploits des trois galants. Il ajoute : « Donne-moi trois gouttes de ton sang & je « te porte à ton château. » Le prisonnier s'y refuse. Le diable insiste : « Jure que tu me donneras une part de ton pre- « mier repas avec ta femme & ton enfant, & je te ramène à « ton château. » Le seigneur finit par accepter, monte en croupe sur le diable & traverse les airs avec lui. Il arrive, aussi sordide qu'un mendiant; il frappe à la porte du château, apporte des nouvelles de Terre-Sainte, puis élève le ton & dit que cette racaille a fini de mal faire.

« Une lutte s'engage entre les trois prétendants & le seigneur. En un moment, les frères furent à terre. Il salue alors sa femme, lui demande son payement, & brusquement lui montre la moitié de son contrat, en ajoutant : « Vous souvenez- « vous, madame, qu'avant de nous séparer, je déchirai notre « contrat en deux parties, que je vous donnai l'une d'elles & « gardai l'autre? » La femme le reconnaît & s'écrie : « Vous « êtes mon mari. »

« Alors a lieu le premier repas. Le seigneur mange des noix & donne au diable les coquilles. Celui-ci les regarde avec soin et lui dit : « Tu es avisé. Si, par hasard, ces coquilles avaient « contenu quelques parcelles de fruit, je t'aurais emporté dans » l'enfer avec moi. »

Tel est le conte. Il y a dans ce récit quelque chose qui dénote un art rudimentaire ; car les faits y sont indiqués avec sécheresse. Dans l'*Odyssée*, au contraire, il y a partout une ampleur, une émotion croissante; il y a, dans les événements, une gradation logique indiquée avec un art qui n'a jamais été surpassé.

La comparaison est à peine possible. Mais il y a un point

Digitized by Google

curieux à étudier : c'est que dans notre conte, le diable joue un rôle important.

Nous trouvons ici un fragment de son épopée, adapté à la légende d'Ulysse. Ajoutons qu'il est probable que cette adaptation remonte au Moyen-âge; ainsi divers annalistes de la Bigorre ont raconté l'histoire d'un seigneur pyrénéen du onzième ou du douzième siècle, qui s'appelait Bos de Bénac, & dont les exploits ne sont pas sans rapport avec ceux-là.

Il est évident que toute comparaison de ce conte avec l'*Odyssée* n'est pas faite pour rehausser nos contes de Gascogne. Et si, après les avoir étudiés, nous nous reportons au poème d'Homère, le saut que nous faisons est cruel; car, des légendes grecques, nous ne trouvons que la trame nue.

M. Bourciez insiste surtout pour faire ressortir que la tradition a survécu; elle est obscure, sans doute, défigurée, mais elle s'est transmise. D'ailleurs, si les contes que nous venons d'étudier, sont curieux, ajoutons que, pris en eux-mêmes, ils ne sont pas les meilleurs de notre recueil.

L'OISEAU DE VÉRITÉ.

Il est une situation dont nos romanciers & nos dramaturges ont souvent abusé : c'est la substitution d'un enfant à un autre. Dans les contes populaires, cette sorte de rapt est aussi très commune; mais où nos conteurs gascons se distinguent de nos dramaturges, c'est ordinairement dans les procédés employés à la reconnaissance finale. Souvent c'est un oiseau merveilleux, « l'oiseau de Vérité », qui dénoue l'action. Il y a une série de contes qui se rapportent à cette légende. Prenons celui qui s'en rapproche le plus, celui de M. Bladé, qui a pour titre : *La mer qui chante, la pomme qui danse, & l'oiseau qui dit tout.*

Il y avait une fois trois sœurs qui arrachaient du lin dans un champ. « Mes sœurs, dit la plus jeune aux aînées, vous devez avoir quelques pensées secrètes? Ma foi non, répondirent-elles. Oh! que si, reprit la plus jeune. Eh bien, moi, dit l'aînée, je voudrais épouser l'intendant du roi. Moi, dit la cadette, je voudrais épouser le piqueur du roi. Moi, dit la plus

Digitized by Google

jeune, je voudrais épouser le roi lui-même & je m'engage à lui donner deux jumeaux, beaux comme le jour, qui porteraient entre peau & chair une chaîne d'or. »

— « Tu seras ma femme, dit le roi qui avait tout entendu. » Quelque temps après, en effet, elle épouse le roi & ne tarde pas à lui donner deux jumeaux, beaux comme le jour, fille & garçon, qui portent entre peau & chair une chaîne d'or.

Le roi, qui était alors parti pour la guerre, reçut de sa mère, jalouse de sa bru, un messager lui annonçant que sa femme a mis au monde un chien & un chat. « Allez, lui dit le roi, & que tout soit gardé. »

Le messager vint annoncer à la reine-mère la décision du roi. Furieuse, elle ordonne au messager d'aller dire à la jeune mère que l'ordre du roi est ainsi conçu : « que tout soit noyé ». La pauvre reine, en pleurs, exécute l'ordre donné.

Lorsque le roi revint, il ne connaissait pas la vérité. Aussi, voulut-il punir sa femme qu'il croyait coupable. Pendant ce temps, les enfants avaient été exposés sur la mer. De braves pêcheurs, voyant les pauvres petits abandonnés, les recueillirent & les élevèrent.

Plus tard, les enfants partirent à la recherche de leurs parents. Pendant trois jours, ils marchèrent n'ayant pour nourriture que les mûres des ronces. Le quatrième jour, la « mer grande » se mit à chanter : « Marchez, marchez toujours, petits jumeaux ». Le matin du septième jour, ils aperçurent sur un pommier une pomme rouge comme un coquelicot. Le garçon, plus agile, voulut l'aller cueillir, mais un paysan qui passait lui vint en aide. Il attrapa la pomme qu'il remit aux enfants en leur disant : « Ceci est la pomme qui danse ; elle vous fera connaître la mauvaise femme qui vous a autrefois abandonnés ». Ils aperçurent ensuite un bel oiseau vert, que l'inconnu attrapa sans peine & leur donna, en disant : « Voici l'oiseau qui dit tout, l'oiseau de vérité ». Puis il disparut.

Ils marchèrent longtemps & arrivèrent enfin devant la porte du palais de leur père. Là, frappant discrètement, on leur ouvrit la porte & ils furent conduits devant le roi qui reconnut ses enfants.

Le garçon plaça à terre la pomme « rouge comme un coque-

Digitized by Google

licot » qui se mit aussitôt à danser & vint se poser sur la tête de la mère du roi, puis disparut. De son côté la petite fille montrait au roi « l'oiseau qui dit tout », qui se mit aussitôt à chanter : « Rioutchiou, tchiou, tchiou, je suis l'oiseau de vérité. » Puis, il apprit au roi ce qui s'était passé.

Ce dernier alors allant chercher sa femme lui présenta ses enfants & lui demanda pardon de sa méprise. Puis, se tournant vers sa mère il ajouta : « Mère, dimanche prochain après vêpres, nous aurons un compte à régler, ensemble. »

Les points de comparaison sont si nombreux qu'il serait ici trop long de les énumérer.

Dans l'Europe occidentale il y a une donnée en partie semblable à celle-ci. On trouve déjà de l'analogie avec notre conte gascon dans un récit du Moyen-âge dont voici l'analyse succincte.

Il s'agit d'une reine qui met au monde six fils & une fille portant au cou une chaîne d'or. Substitution de chiens aux enfants & abandon. Un ermite les recueille & les élève. Mais un chasseur les aperçoit & vient apprendre la nouvelle à la mère du roi qui seule est coupable de la substitution. Celle-ci lui ordonne d'aller tuer ces enfants. Mais les enfants se métamorphosent en cygnes & parviennent à se sauver. — Puis au milieu du seizième siècle, dans les nouvelles de Straparola, nous avons encore un récit semblable. Au début de ce conte nous retrouvons les trois sœurs se communiquant leurs secrètes pensées.

La première voudrait épouser le majordome du roi, la cadette son piqueur & la plus jeune enfin le roi lui-même, s'engageant à lui donner trois enfants aux cheveux d'or & portant au front une étoile d'or. Le roi qui a tout entendu l'épouse & quelque temps après a lieu la naissance & la substitution. Mais ici ce sont les sœurs qui jalousent la plus jeune & envient son bonheur. Plus tard, la reine mère envoie les enfants chercher de l'« eau qui danse ». Ils partent à la recherche de cette eau merveilleuse, mais en route ils sont changés en statues de sel & c'est leur sœur qui vient les délivrer.

Ce récit semble nous présenter la légende intégrale, & dans

Digitized by Google

l'un de ses contes Mme d'Aulnoy l'a suivi de très près. Je veux parler de ce conte bleu intitulé *La princesse Belle-Étoile.*

Voilà pour les siècles qui précédent le nôtre. Arrivons au siècle présent. Deux contes, l'un lorrain, l'autre breton, semblent avoir été puisés à la même source.

Le premier, recueilli par M. Cosquin, a pour titre aussi, l'*Oiseau de vérité.* Dans celui-ci cependant la conversation des deux sœurs n'existe pas. Puis c'est aussi la reine mère qui veut perdre les enfants & enfin la conquête de l'oiseau vert de l'« oiseau qui dit tout », est ici plus difficile & amène la découverte du complot ourdi contre eux.

Le conte breton recueilli par M. Luzel est au fond identique cependant avec quelques variantes. Ce conte à pour titre *Les trois filles du boulanger.*

Mais quel était donc, d'après toutes ces variantes, le texte primitif. Il serait assez difficile de le dire, le texte arabe n'existant plus. Toutefois, on peut dire ceci : c'est que le conte devait, selon toute probabilité, s'ouvrir par la conversation des trois sœurs. Ensuite, le second épisode était le mariage du roi, la naissance de trois enfants jumeaux & la substitution, soit par les sœurs soit par la belle-mère; enfin, l'abandon des enfants, leur retour, & comme conclusion, la conquête de trois objets merveilleux.

Telle est la succession des traits essentiels, & l'on peut voir alors jusqu'à quel point notre conte gascon s'est éloigné du récit primitif. Il a, en effet, reproduit dans son ensemble la donnée, mais avec quelques altérations. Ce qui semble être le plus altéré, c'est la conquête de l'oiseau de vérité qui, dans notre conte, est d'une extrême facilité, tandis qu'il devait être d'une grande difficulté.

Il n'est point étonnant d'ailleurs qu'une légende racontée par des milliers de narrateurs se déforme avec le temps. Le contraire nous surprendrait, & il faut plutôt admirer combien notre conte populaire est resté fidèle à la donnée générale.

Digitized by Google

LE PLAN EN RELIEF DES PYRÉNÉES.

Les murs des villes commencent à peser lourdement sur les poumons avides d'air & d'espace. Aux vitrines des photographes s'étalent déjà les vues tentatrices des sites célèbres de Luchon, de Cauterets & de Biarritz. Mais ils seront plus séduits encore & plus irrésistiblements attirés ceux dont le regard viendra planer, comme de la nacelle d'un ballon, sur l'admirable relief des Pyrénées du regretté M. Ducomble[1].

Il fut dressé, on s'en souvient, pour l'Exposition de 1887[2] après laquelle il passa quelques années dans une des salles du Musée d'histoire naturelle. C'était peut-être sa vraie place, mais il lui en faut une très grande; on le trouva gênant, & ses cinquante plaques carrées furent reléguées dans un réduit humide de l'ancienne Faculté des sciences, où elles risquaient fort de s'altérer, de se détruire peu à peu &, dans tous les cas, d'être absolument oubliées.

L'aimable & actif exécuteur testamentaire de M. Ozenne les a prises en pitié. Il s'est empressé de les rendre à la curiosité & à l'étude, en leur donnant asile dans une vaste pièce du rez-de-chaussée de l'hôtel d'Assézat, destinée à la Société de Géographie.

C'est un superbe travail, aussi utile qu'attrayant.

Nulle carte, même attentivement examinée, ne saurait faire saisir la constitution de nos chères montagnes aussi nettement & d'une façon aussi complète que le révèle aussitôt un simple coup d'œil.

Quand on contemple leur ensemble des plaines ou même

1. M. Decomble était le fils de l'inspecteur général des ponts & chaussées chargé, à la fin de sa carrière, des études du chemin de fer transpyrénéen.

2. Exposition générale organisée par la Municipalité de Toulouse & qui fut une des plus importantes.

Digitized by Google

d'un sommet avancé comme le Saint-Barthélemy ou le Pic-du Midi, on garde l'impression d'une muraille crénelée s'étendant sur une seule ligne. Mais en réalité, les Pyrénées forment, plutôt qu'une chaîne, un massif étendu, constamment très large, & s'étendant dans la région orientale jusqu'à 120 kilomètres. On voit ses boursouflements formidables s'exhausser assez brusquement du côté de la France & se maintenir bientôt à une hauteur à peu près constante, se multiplier entre des gorges & des cols, qui demeurent eux-mêmes très élevés. A l'est de l'Ariège, plusieurs soulèvements transversaux laissent entre eux des vallées plus profondes.

Si l'écoulement des eaux vers le nord ou vers le sud ne donnait une indication précise, il paraîtrait difficile de tracer la frontière entre la France & l'Espagne, au milieu de ces enchevêtrements de chaînons multipliés & de cette étendue immense où l'altitude paraît la même.

C'est un des caractères des Pyrénées que leur niveau général très élevé, qui les différencie des Alpes. Dès que l'on a quitté la plaine, on ne cesse plus de monter sans arrêt, & l'on ne rencontre plus, comme dans les montagnes de Suisse, de larges vallées où s'étendent les lacs, des passages facilement abordables qui les font communiquer entre elles, de vastes plateaux intermédiaires. Les cols ou les ports des Pyrénées ne sont que des dépressions herbeuses à peine plus basses que les sommets qui les enserrent, comme le port de Puymorens où le Tourmalet, ou des fentes étroites dans les roches neigeuses, comme le port de Vénasque, la brèche de Roland ou le port d'Oô.

Il résulte de cette hauteur générale que les géants célèbres, que l'on s'attendrait à voir surgir & dominer sur l'ensemble des monts, les dépassent à peine. Ce n'est pas seulement sur la faible échelle du plan, où les hauteurs sont cependant exagérées d'un tiers, mais aussi dans les panoramas radieux embrassés des observatoires recommandés aux touristes, qu'il faut chercher, pour les découvrir, les pics souverains. Ils ne dessinent souvent sur la crête qu'une dentelure un peu plus accentuée. La chaîne ariégeoise, par exemple, que l'on voit surtout de Toulouse, se maintient à l'altitude d'entre 2,500

Digitized by Google

& 2,800 mètres. L'un de ses cols, pour passer en Andorre, celui de Siguer, s'élève à 2,594 mètres, & un seul de ses sommets dépasse 3,000 mètres.

Seules les montagnes projetées en avant de la chaîne paraissent la dominer, comme le Pic-du-Midi, le mont Vallier, son rival & son analogue, le Saint-Barthélemy, le Canigou; mais ce n'est qu'un effet de perspective.

Si le massif des Pyrénées s'abaisse brusquement vers la France, il se prolonge, au contraire, vers l'Espagne qui a pu être considérée comme un vaste plateau dont ce massif ne serait que le revers septentrional. Lorsqu'en descendant du port de Puymorens par la saisissante vallée glaciaire de Carol, on arrive à Bourg-Madame & à Puycerda, on se croit arrivé dans la région des plaines & l'on est encore à 1,200 mètres plus haut que Cauterets.

Quelques vallées espagnoles auprès de la chaîne paraissent s'enfoncer en profonds abîmes, comme celle de Bioto, par exemple, au sud du Mont-Perdu qui semble correspondre au gigantesque creusement du cirque de Gavarnie; mais ce n'est qu'une fente dans l'escarpement, & l'altitude d'ensemble remonte & se maintient à un niveau bien supérieur à celui des plaines françaises.

Ces aspects caractéristiques & inattendus, pour qui ne connaît les Pyrénées que pour les voir d'en bas, se manifestent clairement sur le plan en relief. Toutes les particularités géographiques de cette pittoresque région s'expliquent de même mieux que sur les cartes les plus imagées. Ainsi, par exemple, l'éventail des rivières du Gers qui s'échappe du plateau morainique de Lannemezan, & celui des cours d'eau d'origine analogue, une trentaine en tout, qui, après la plaine de Tarbes, vont tomber dans l'Adour.

Les événements de l'histoire s'éclairent comme les phénomènes de la géographie. A voir les principales vallées pyrénéennes converger vers Toulouse, on reconnaît aussitôt que la ville élevée sur le contour de la Garonne était destinée à devenir une capitale. La marche & les opérations des armées sur les terrains accidentés se suivent & s'expliquent mieux. De même les invasions des peuples conquérants. Quand on

Digitized by Google

remarque combien la vallée de l'Ariège s'ouvre largement droit au sud de Toulouse, on comprend aisément que les Romains, maîtres de la ville, durent l'occuper bientôt tout entière, & l'on ne s'étonne plus qu'elle ait été si complètement & sitôt romanisée, au point que le nom même du peuple indigène a disparu, ni que dans cette seule vallée pyrénéenne l'idiome toulousain soit parlé tandis qu'on parle gascon à l'ouest & à l'est catalan.

On se rend encore un compte plus exact des montagnes que l'on peut apercevoir de Toulouse, sur lesquelles, je crois, flottent quelques illusions. Quand on se promène sur le pont, par un beau jour de vent d'autan, on ne voit que la chaîne de l'Ariège & pas même dans son entière longueur. En face de soi, dans le méridien même de Toulouse & sur le milieu du fleuve se dresse, au-delà de Vicdessos, le dôme de Montcal, la seule cime qui dépasse 3,000 mètres, entre la Méditerranée & le Néthou; à l'est, la crête dentelée qui sépare la France de l'Andorre court se perdre derrière les collines de Pech-David, au-dessus desquelles émerge la double tête du Saint-Barthélemy, superbe montagne, que Théophile Gauthier aurait comparée à un manteau de velours bleu lamé d'argent qu'un roi céleste aurait laissé tomber en larges plis sur la plaine; à l'ouest, après le Collat, la May de Bulard & le triangle aigu de Mauberne, s'élance l'élégante pyramide du mont Vallier. Puis les platanes du quai Dillon cachent la suite de cette majestueuse procession de géants.

Mais du plateau de la Colonne, ou mieux du clocher de la Dalbade, d'où le point de vue est le plus séduisant & le plus vaste, plus simplement même des fenêtres élevées de la rue qui plonge sur la petite Garonne, le regard ravi contemple les vastes glaciers des monts Maudits, que domine, comme sur un trône, le fier Néthou. Il apparaît mieux comme le roi des Pyrénées que vu du port de Vénasque. On reconnaît très bien ce port lui-même & les deux cimes qui l'escortent, celle de Sauvegarde surtout, si souvent gravie. Puis, après une échancrure, défilent les glaciers du Lys, ceux du port d'Oô; après eux, les montagnes de Clarabide & de la Pez, le pic de Lustou au fond de la vallée d'Aure, peut-être le mont Perdu,

Digitized by Google

l'Arbizon, le Néouvielle & enfin le sommet dominateur du Pic-du-Midi de Bigorre, qui cache le Vigne-Mâle. Au-delà même de ce triangle altier les yeux distinguent la pointe du Montaigu, &, derrière elle, la crête du Monné de Cauterets, peut-être encore confusément le redoutable Balaïtous, après lequel la ligne s'abaisse & se perd à l'horizon en fines dentelures.

C'est le prélude des joies qu'elles donnent d'aller parcourir du regard sur le plan les montagnes bien-aimées, de la Rhune au Canigou; c'est une consolation aussi lorsqu'on ne peut plus hisser sur leurs cimes souveraines ses trop nombreux printemps. Elles nous rendent le souvenir des ivresses les plus pures qui aient transporté notre âme, lorsque, sur leurs neiges virginales, perdu dans l'immense horizon qui, mieux même que la mer, offrait, avec toutes les splendeurs de la création, la sensation de l'infini, les brises du ciel passaient immaculées sur le front délivré pour quelques heures des vulgarités & des inquiétudes de la terre.

J. DE L.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Emile DARIO : **Histoire du Collège de Moissac depuis sa fondation jusqu'à nos jours.** Toulouse, Ed. Privat, 48 pages in-16.

Ce collège a une existence trois fois séculaire. Il doit son origine à un conflit entre l'archi-abbé de Cluny & les Bénédictins de Moissac, qui voulaient être sécularisés, affranchis des dures & minutieuses prescriptions de la règle si absolue des cloîtres & jouir de la liberté relative du clergé dans le monde. Louis XIII appuya leurs démarches ; le 7 juillet 1618 le pape Paul V exauça leur vœu &, après maintes péripéties, la sécularisation fut solennellement accomplie. Les Jésuites vinrent enseigner les belles-lettres, puis à la mort du seigneur abbé messire La Valette de Cornusson, évêque de Vabres, en Rouergue, les embarras surgirent & le collège disparut au moment même où l'abbaye avait pour chef le premier ministre de France, le cardinal Mazarin, qui avait bien autre chose à faire qu'à relever l'institution scolaire de Moissac ! Un riche bourgeois, au contraire, y consacra ses efforts & ses largesses, Antoine Hébrard. La Congrégation des Doctrinaires fut appelée, &, par acte du 22 avril 1659, s'engagea à fournir & bailler régents savants & capables.

M. Dario, vénérable doyen des professeurs honoraires, chevalier de la Légion d'honneur — rare justice, — nous retrace toute cette histoire avec beaucoup de verve. Il n'évite pas les rapides digressions qui font intervenir, pour plus de clarté, l'histoire de France & l'histoire des lettres françaises. Il prend plaisir à rappeler dans une page de quel éclat les Doctrinaires ont rayonné par la philosophie jusque dans notre temps.

Il décrit le collège qui s'éleva superbe & que cet enseigne-

Digitized by Google

ment rendit prospère. On n'a que des débris fort mutilés de l'ancien édifice. M. Dario passe en revue les maîtres trop oubliés de cette longue période de cent trente ans. Il insiste sur la gratuité pratiquée largement & pour toutes les classes, & s'arrête avec complaisance sur une journée de distribution des prix dont il a retrouvé le procès-verbal & les discours qui sont bien de l'époque de Boucher & de Gentil-Bernard. La liste des livres donnés en prix, qui semble insignifiante et que M. Dario a pu reconstituer en partie en fouillant dans les bibliothèques des familles locales, nous fait voir le mouvement des esprits avant la Révolution. Les heureux lauréats appelés à recevoir, au milieu des applaudissements, ces beaux livres, n'étaient pas avertis de leur triomphe par la sèche & rapide nomenclature de nos palmarès. Suivant un procédé encore en usage de nos jours dans quelques établissements scolaires, les compositions n'étaient pas signées, mais bien revêtues d'une sentence ou devise choisie par l'élève & cachetée; le nom de l'auteur restait un mystère. Après classement, le secret était gardé jusqu'au moment solennel où le recteur rompait le sceau de la composition victorieuse. Le feu était sur tous les visages, l'impatience dans tous les yeux. Enfin, au milieu du silence général, on entendait cet appel : *Qui hanc sententiam habet accedat coronandus*, & le recteur lisait la devise, arrêt de triomphe pour l'un, de désappointement pour le plus grand nombre, & ajoutait un mot de compliment. Par exemple, en 1671, il désigna ainsi l'élève vainqueur en philosophie : *Antonius Ducros totus aureus est.* Antoine Ducros est tout or. Cet Antoine Ducros devint ingénieur général des ponts & chaussées sous l'Empire. Son émule, Lagrèze-Rose, qui fut un administrateur habile, avait marqué sa composition de cette devise aimable où se retrouvait son nom : *Rosa ista suavissimos edit odores!* Son petit-fils, M. Lagrèze-Fossat, l'auteur de la *Flore de Tarn-&-Garonne* & de l'*Histoire de Moissac*, est l'une des notabilités contemporaines du Midi. Le premier, dans un travail remarquable, il a réuni des documents sur le Collège.

M. Dario poursuit; il nous étale les ruines de la Révolu-

Digitized by Google

tion, la fin de l'enseignement des Doctrinaires, la réouverture du Collège en 1816 sous la présidence de Mgr de Cheverus, qui avait rapporté de son passage à travers les institutions des Etats-Unis cette tolérance large & féconde qui donnait à son apostolat un caractère si original. Les maîtres & les meilleurs élèves de la période moderne du collège sont passés enfin en revue.

Dans cette élégante brochure que nous voudrions voir imitée dans tous les lycées & collèges de nos Universités, je relève une lacune. M. E. Roschach, qui est l'un des érudits les plus haut placés dans l'estime des historiens français, est cité deux ou trois fois par M. Dario. Mais pourquoi ne pas dire que M. Roschach fut lui-même une année, au sortir du Lycée de Toulouse, professeur de rhétorique au collège de Moissac, & qu'il fit, en 1857, le discours à la distribution des prix. Ces quelques pages, remarquées & publiées par la *Revue de Toulouse*, sont déjà une exacte & charmante histoire du collège; il convenait de le rappeler.

Émile C.

Edouard VALETTE : **l'Enseignement primaire dans le canton de Mazamet en 1894-1895**. Mazamet, 186 pages in-8°.

C'est avec surprise que l'on voit un si modeste sujet fournir matière à un ouvrage volumineux de près de deux cents pages bien remplies. L'auteur, juge de paix, a pris au sérieux, contrairement à l'usage, son mandat de délégué cantonal, & dans une préface de quelques lignes sous forme de lettre à sa fille de huit ans, il nous dévoile finement sa pensée & son but : « C'est que, vois-tu, tout humain se doit, dans une certaine mesure, à son prochain. A côté des intérêts privés qu'une loi de nature lui commande de ne pas sacrifier, il y a des intérêts sociaux divers dont personne ne doit se désintéresser & auxquels chacun est moralement tenu d'apporter sa part de concours, suivant d'ailleurs son milieu, sa situation, ses goûts, ses aptitudes, ses possibilités, dirais-je, si j'osais. » L'œuvre consciencieuse de M. Edouard Valette débute par un chapitre fort intéressant sur l'importance du canton de Mazamet, qui, par son chiffre d'affaires & la puissance de son industrie, tient

Digitized by Google

la tête dans le département. L'auteur étudie les causes particulières de la variation du chiffre de la population dans ses diverses communes, & il montre le lien positif de toutes les questions démographiques avec celle de l'enseignement primaire. Le magistrat n'a point de peine à découvrir des points de vue qui échappent d'ordinaire au personnel enseignant. Le moindre détail prend ainsi une gravité inattendue. Par exemple, on constate en 1894 33 morts-nés dans la commune de Mazamet, soit 10,15 %; 3 à Boissezon, soit 6,37 %; à Pont-du-Lan, 12 % de morts-nés! L'état social des mères & leur profession prouve que ces accidents ne peuvent être mis à la charge des industries locales. Aux médecins & aux hygiénistes le soin de rechercher la cause, afin qu'on puisse travailler à la supprimer. L'examen de la mortalité des jeunes enfants n'est pas moins triste : 22,48 % des décès du canton appartiennent aux enfants de moins de cinq ans, soit au total une proportion de 27,68 % enfants perdus pour le pays. Aucun administrateur soucieux du bien public ne trouvera inutile de telles digressions. La statistique des écoles donne, après les aperçus généraux, des observations critiques sur chacune d'elles dont l'administration & les maîtres devront faire leur profit. L'étude de la population scolaire, de la fréquentation, des commissions scolaires — qui ne fonctionnent presque nulle part, M. Valette nous dit pourquoi, — des certificats d'études, de la caisse des écoles, du budget, des récompenses, des cours d'adultes & complémentaires, du niveau de l'enseignement & de son esprit, du matériel, des bibliothèques, des bâtiments, tout cet ensemble aux multiples aspects fournit la matière de cet ouvrage auquel nous voudrions consacrer un plus long compte rendu, parce qu'il est peut-être unique en son genre.

Nous avons lu avec une attention plus vive le chapitre consacré « à l'esprit de l'enseignement. » L'auteur constate que, selon l'expression de l'inspecteur général, Félix Pécaut, « l'enseignement *moral* est né; il vit, il cherche à tâtons sa loi, ses principes, ses organes, sa langue, il fait son noviciat. » On est bien réduit dès lors à formuler une conclusion différente de celle de M. Valette qui se déclare satisfait eu égard du

Digitized by Google

moins à son canton. Mais nous, nous enregistrons cet aveu, tombé d'une bouche des plus autorisées, que l'enseignement moral est *à peine né* & *cherche sa loi*, *ses principes*, &c. L'enseignement officiel qui prépare la France de demain *tâtonne encore* à cet égard; quand aura-t-il fini son *noviciat?* Cela est, à mon humble avis, assez grave [1].

Emile C.

PIERRE VIDAL : **Notice sur la vie et les travaux de Julien-Bernard Alart, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales**, pp. 87-202, *Soc. agric., scient. & litt. des Pyr.-Orient.*, XXXVIIe vol.

Ceci n'est pas seulement une notice excellente pour le fond & la forme, c'est aussi une bonne action. Je m'imagine que ce dut être pour M. Pierre Vidal une grande joie de pouvoir rendre un hommage si complet à la mémoire d'un esprit distingué entre tous, passionné pour l'histoire de son pays, d'une science profonde, & sympathique au plus haut point. J'ai eu la bonne fortune de rencontrer Alart dans ma jeunesse. Nous passâmes huit jours ensemble & avec M. de Caumont, M. de Bonnefoy & quelques amis, disparus aussi pour la plupart. Cette semaine fut une des meilleures de ma vie! Alart eut vite conquis mon respect & mon affection, & je suis vraiment heureux de la notice que M. Vidal vient de lui consacrer.

Modestement & sans bruit, Alart, nous dit M. Vidal, a joué en Roussillon un rôle très important. Il fut un vrai savant. Il « sut » énormément, d'abord ce qu'il avait appris des autres, puis ce qu'il tira lui-même des sources ignorées de l'histoire locale, encore ensevelie dans la poussière de nos archives. Paléographe habile, érudit profond, travailleur ardent & consciencieux, il a, pour ainsi dire, abordé tout ce qui concerne le passé de son pays, & ses lumineuses & solides études l'ont classé de bonne heure parmi les rares historiens qui ont su donner

1. La criminalité a quadruplé chez les jeunes gens de seize à vingt et un ans. M. Ad. Guillot, juge d'instruction à Paris, signale dans les actes des jeunes accusés une exagération de férocité, une recherche de lubricité, une forfanterie de vice qui ne se rencontrent pas au même degré à un âge plus avancé.

Digitized by Google

à l'histoire de leur province la vie, la couleur, la vérité locale.

Né à Vinça en 1824, Alart apprit le grec & le latin à une école primaire supérieure que dirigeait un M. Mas, inconnu, mais évidemment de valeur exceptionnelle. A treize ans, son élève entrait en quatrième au Lycée de Perpignan, obtenait en 1841 le prix de discours latin, passait ensuite au Collège royal de Toulouse, d'où il sortit bachelier ès lettres à dix-neuf ans.

Alart ne voulut plus être à la charge de ses parents, modestes petites gens arrivés à l'aisance par le travail & la probité. Il se mit en mesure de gagner sa vie, tout en continuant à s'instruire; il s'engagea pour dix ans dans l'armée universitaire. M. Vidal nous raconte à merveille cette vie dure & difficile, surtout alors, du maître d'études! A vingt-cinq ans, Alart fut nommé « régent » à 1,000 francs d'appointements, régent de sixième & septième au collège de Lectoure; en 1853, il est nommé à Dax, toujours à 1,000 francs. Enfin, il redevient libre avec un solide bagage scientifique & littéraire, mais avec une santé affaiblie par le travail & les privations. Il rentra chez lui; & comme il avait déjà, pendant les vacances, dépouillé les archives communales de sa ville natale, il songea à « une histoire du Roussillon qui nous viendrait toute faite de Paris » & il s'indigna! Sa vocation lui fut révélée. Il alla des parchemins aux ruines & visita tous les environs de Vinça, puis il élargit le cercle de ses excursions méthodiques & rédigea ses premières études qu'il fit imprimer avec ses économies (1852).

M. Vidal nous expose dans un chapitre spécial ce qu'étaient jusqu'à ce moment les études historiques en Roussillon. C'est un tableau très animé. Nous faisons connaissance à la fin du récit avec le groupe d'hommes instruits qui travaillaient depuis vingt ans lorsque Alart vient s'atteler à la besogne avec eux, apportant plus d'instruction générale, une méthode rigoureuse & plus sûre, un style plus clair, net & précis, des connaissances paléographiques plus sérieuses &, enfin, le goût de la philologie, qui l'amena à étudier la langue catalane des anciens comtés de Roussillon & de Cerdagne. Alart a eu tout cela, avec en même temps une critique plus sévère & plus

Digitized by Google

impeccable; mais il ne fût pas devenu le savant que nous avons connu sans la longue suite de ses devanciers.

Membre dès 1853 de la *Société agricole, scientifique & littéraire*, — qui a toujours été & qui est certainement une des plus sérieuses de province, — Alart collabora régulièrement à son *Bulletin*.

Alart fut nommé par un inspecteur d'Académie, en 1857, « commis d'inspection »; c'est par cette porte, assurément bien étroite, qu'il entra à la préfecture des Pyrénées-Orientales, où il a rendu tant de services à l'administration & à la science. Il était enfin à côté du précieux dépôt des archives de la province! Il multiplia ses publications, il émerveilla de son travail & de son savoir le public studieux ou curieux des choses du passé. La place d'archiviste étant devenue vacante (1862), Alart était tout désigné pour la remplir, & grâce à la sympathie de M. de Rozière, qui l'avait remarqué, il fut nommé.

M. Vidal passe en revue tous ses ouvrages, & çà et là mentionne quelques traits notables de sa vie. Ils font ressortir les services rendus & la modestie sincère de l'homme éminent que tout le monde estimait d'ailleurs & qui savait aussi se faire aimer. Le général président de la Commission française pour la rectification de la frontière des Pyrénées, qui avait, grâce à lui, obtenu pour la France un territoire important, avait signalé au gouvernement ses services exceptionnels. Le Conseil général avait deux fois émis le vœu, en 1878 & en 1879, que la croix de la Légion d'honneur lui fût donnée. Perpignan était trop loin de Paris, & Alart, vieux républicain, trop éloigné par ses travaux des puissants du jour. Le ministre crut devoir le nommer officier d'Académie. Peu importe! la croix n'eût rien ajouté à l'honneur d'une telle vie. Alart mourut à Vinça le 3 février 1880, âgé de cinquante-six ans, laissant à ses successeurs une terre défrichée après un immense labeur, une superbe moisson, d'innombrables éléments de travail. « Quiconque s'occupera de notre moyen âge est certain de le rencontrer sur sa route & en tirera toujours profit. » Ainsi s'exprime M. Vidal qui fut son disciple & garde ses traditions.

E. C.

Digitized by Google

H. MARCAILLOU D'AYMERIC : **Première ascension au pic de Serrère** (2911 mètres), pp. 1-23. *Bull. Soc. Ramond*, XXXIIe année, 2e série, t. II, 1er trim. 1897.

Le pic de Serrère se trouve placé à la soudure de la grande chaîne des Pyrénées & du chaînon secondaire qui sépare en deux vallées principales le pittoresque val d'Andorre, pour se diriger vers la capitale de cette minuscule République en une large croupe dont les points culminants : Puigs de Casamanya (2736 mètres & 2743 mètres) & Puig del Estanyo (2911 mètres) ont été gravis pour la première fois le 22 août 1877.

Le pic de Serrère était vierge encore du pas des hommes lorsque, le 16 septembre 1896, M. Marcailhou & ses compagnons, M. H. Guilhot, botaniste, instituteur à Saint-Jean-du-Falga (Ariège), M. Salvaing (Pierre), de Bouan, guide, & deux autres firent leur ascension. Partis à une heure trente-cinq minutes du matin du presbytère de Saint-Martin-des-Cabanes, les touristes se rendirent à la jasse de la Coume de Seignac & y arrivèrent à dix heures vingt minutes. Les bergers l'occupant, ils se rendirent à une cabane supérieure, dite de la Coumo de Seignac d'en haut (1880 mètres), où ils déjeunèrent.

A midi, ils partaient pour le pic, & ils contournèrent sa base en remontant la Coumo de Seignac. Les 60 derniers mètres d'ascension sont l'escalade d'une arête de rocher entre deux abîmes, sans danger pour qui n'a pas le vertige. Le sommet, atteint à quatre heures cinq minutes, est une plate-forme étroite (3 mètres sur 2), souvent frappée de la foudre. On jouit de là d'un panorama superbe, que les brouillards cachèrent en partie ce jour-là.

M. Marcailhou, chemin faisant, a récolté ou noté de nombreuses plantes dont il donne la liste, selon son habitude, dans son récit, où l'on ne trouve pas de phrases inutiles, mais des faits bien observés et intéressants. E. C.

MAURICE GOURDON : **Quelques courses en 1896**, pp. 24-34. *Bull. Soc. Ramond*, XXXIIe année.

Voici, en revanche, un compte rendu très littéraire d'excursions classiques. L'auteur les fit il y a dix, quinze & vingt ans.

Digitized by Google

Elles étaient alors autrement difficiles & dangereuses qu'aujourd'hui. Il nous dit spirituellement que les années viennent & que les jambes s'en vont. Qu'il nous permette de n'en rien croire. Nous trouvons dans le récit de sa visite au lac Caillaouas de très intéressants détails sur les travaux exécutés par les ponts & chaussées. M. Gourdon put prendre, chemin faisant, quelques-unes de ces belles vues photographiques qui sont en quelque sorte sa spécialité. Personne, je pense, n'a exécuté d'aussi remarquables panoramas, & il est vraiment fâcheux que les *épreuves* soient aussi rares, aussi peu connues.

E. C.

Abbé VIALETTES : **Sigles figulins relevés sur les poteries trouvées dans l'Aveyron et à Banassac (Lozère).** (*Mémoires de la Société des lettres, sciences & arts de l'Aveyron*, t. XV, pp. 1-36.)

Ce mémoire aurait pu porter pour épigraphe *facta non verba;* il a quatre pages; mais l'auteur — au nom romain — a su, dans ces quelques lignes, dire bien des choses, & les planches qui accompagnent son texte sont semées de notes attestant l'étendue de ses recherches & de son érudition.

On a trouvé souvent des poteries romaines dans l'Aveyron, & il y a deux gisements principaux : la Graufesengue sur les bords du Tarn, aux portes mêmes de Milhau & Banassac, à la limite de la Lozère.

L'abbé Cérès, un des archéologues les plus actifs & les plus instruits, doué d'une rare sagacité & qui avait fait des découvertes multipliées, avait fouillé à la Graufesengue & avait soigneusement noté les signatures d'un grand nombre de vases recueillis entiers ou fragmentés. M. l'abbé Vialettes a terminé son inventaire & formé ainsi une liste de huit cents sigles.

Il y avait à la Graufesengue une grande fabrique de poterie dès les premiers temps de l'introduction des poteries dites samienne, en Gaule, jusqu'à l'époque de la décadence. Les formes de lettres sont parfois archaïques & affectent les variations qui correspondent aux divers siècles. La plupart des noms sont entiers, souvent il n'y a que les premières lettres; on les imprimait à l'aide d'un cachet avant la siccation complète de la pâte.

Digitized by Google

Toutes les fois que M. l'abbé Vialettes a retrouvé le même sigle, c'était sur les mêmes formes de vase ; donc le travail était divisé à ce point que chaque ouvrier était occupé à confectionner une même forme de vase. Ce sont des marques d'ouvrier, comme M. G. de Mortillet l'a établi pour la fabrique de Banassac, dont le musée de Saint-Germain possède une admirable série.

Banassac avait la spécialité des beaux vases à grandes inscriptions en relief :

FELICITER GABALIBUS
VENI AD ME AMICA

& autres. La Graufesengue n'a donné que deux ou trois de ces vases, mais ni les uns ni les autres ne sont signés. Les produits de la Graufesengue, reconnaissables à leurs signatures, sont répandus en France, en Suisse, en Belgique & même en Angleterre. Ceux de Banassac ne paraissent pas avoir été si largement distribués.

Malgré la présence de ces deux fabriques, l'Aveyron a livré quantité de vases dont les signatures leur sont étrangères. Il est à souhaiter qu'on poursuive ailleurs cette étude & que l'on prenne pour modèle les trente-six pages de fac-similés annotés de M. Vialettes. Mais nous aurions voulu une traduction des sigles & une étude des noms qu'ils portent. Ce travail reste à faire. La liste des noms gaulois nous a paru spécialement intéressante. E. C.

Ed. Combes : **Notice sur la collection ornithologique départementale du Muséum de Perpignan**, pp. 84-86. (*Soc. agric. scient. & lett. des Pyrénées-Orientales*, 37e vol.)

M. Combes, conservateur du Muséum, nous apprend que cet établissement ne date que de 1886, qu'il est déjà important & qu'il n'est pas fréquenté.

Ainsi donc dans la patrie du Dr Companio, qui fut sans conteste l'un des plus distingués naturalistes de France, dont les trois volumes sur les Pyrénées-Orientales sont un modèle, il n'y a que dix ans qu'on a songé à former un cabinet d'histoire naturelle ! Pourquoi ne porte-t-il pas le nom de Com-

Digitized by Google

panio? On ne songe pas assez en province à rendre ainsi hommage aux illustrations locales. Ce musée s'est vite enrichi, grâce à la situation admirable du département réunissant depuis ses plages jusqu'au sommet de son Canigou les conditions d'existence & de température les plus variées; mais le public n'en connaît pas le chemin! M. Combes voudrait voir « la Société scientifique employer ses efforts à engager les jeunes gens désireux de connaître les richesses de notre beau pays à de plus fréquentes visites. »

Que M. le Conservateur nous permette de lui dire que tous les musées d'histoire naturelle sont peu fréquentés ou le sont uniquement par le peuple, les dimanches surtout, lorsqu'ils sont bien placés pour cela, par exemple sur une promenade publique, ce qui n'est pas le cas à Perpignan. Ils sont peu fréquentés parce que l'installation des objets laisse beaucoup à désirer, pas d'ordre, pas de classification, pas d'étiquettes surtout! Je ne réclame pas de ces étiquettes savantes que le public ne comprend pas, mais des notes résumées sur les mœurs de tel animal ou l'intérêt de tel fossile. Pourquoi ne pas mettre des images explicatives? Ce qu'il faudrait aussi, c'est que le conservateur eût la visite fréquente des maîtres de l'Ecole normale, des élèves des écoles, accompagnés de leurs maîtres, des élèves du Lycée, des pensionnats, jeunes gens & jeunes filles. Ces jours-là on ouvrirait les vitrines, on mettrait en main les objets, on éveillerait la curiosité des enfants & aussi de leurs maîtres. On préparerait ainsi l'avenir.

Le musée de Perpignan possède un plan-relief excellent de la région, un bon choix des beaux mammifères & reptiles exhumés des terrains du pays par M. le Dr Donnesan, un moulage de la fameuse tortue, &c., &c. Voilà des sujets de causerie tout trouvés! Le conservateur connaissant son musée mieux que personne saurait ainsi le faire apprécier & le faire aimer.

E. C.

Digitized by Google

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

UNE LETTRE DU REPRÉSENTANT DU PEUPLE GATIEN-ARNOULT

Au moment où éclata la Révolution de 1848, GATIEN-ARNOULT était professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Toulouse. Ses cours & ses polémiques avec l'archevêque, Mgr d'Astros, avaient eu un grand retentissement. Il était l'un des Quarante mainteneurs de l'Académie des Jeux Floraux, & membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. Il avait donné plusieurs éditions de son *Programme d'un cours de philosophie élémentaire*, approuvé par le Conseil royal de l'Instruction publique, & les ouvrages ayant pour titre : *Cours de lectures philosophiques faisant suite au programme; Doctrine philosophique*, ou *Esquisse d'un cours de philosophie supérieure; les Eléments généraux de l'histoire comparée de la philosophie, de la littérature & des événements publics.*

Il avait publié encore *Les Monuments de la littérature romane*, *Las Flors del Gay-Saver estier dichas la leys d'amors*, traduction de MM. d'Aguilar & d'Escouloubre, 3 volumes in-8°. Ces trois volumes constituèrent la première publication des *Monuments de la littérature romane.*

En 1848, la seconde publication était en préparation, & elle parut en 1849 sous ce titre : *Las joyas de Gay-Saber*, recueil de poésies en langue romane couronnées par le Consistoire de la Gaie-Science de Toulouse, depuis l'an 1324 jusqu'en l'an 1498, avec la traduction littérale & des notes, par le Dr J.-B. Noulet. L'introduction placée par lui au commencement de ce volume est datée du 1er décembre 1848. Gatien-Arnoult plaça en tête de ce même volume une note de deux pages, datées du 1er septembre 1849, annonçant en ces termes ce volume :

« Quoique les circonstances aient été & soient encore peu favorables à ces genres de travaux & de publications, je viens aujourd'hui commencer l'accomplissement de ma promesse. J'ose espérer que les vrais amis de notre histoire littéraire m'en sauront gré à moi & à mon honorable collègue, M. Noulet, qui a fini par rester seul chargé de

Digitized by Google

tout le travail de cette publication. Il donne lui-même dans l'Introduction qui suit, & dont il veut avoir toute la responsabilité, des explications qu'on lira sans doute avec intérêt & qui paraîtront plus que suffisantes pour le but que je dois me proposer en ce moment. »

Le Dr Noulet préparait son Introduction à *Las joyas del Gay-Saber* lorsque Gatien-Arnoult, devenu représentant du peuple à l'Assemblée constituante, lui adressait l'intéressante lettre qui suit :

Paris, le 28 octobre 1848.

Mon cher Monsieur Noulet,

Que pensez-vous de moi, ou plutôt de mon silence? C'est là ce que je me demande bien souvent, & si quelquefois la demande que je me fais à moi-même me mécontente & m'inquiète, habituellement je me rassure. Je me dis que vous devez accuser le triste monde où je vis bien plus que moi, & les circonstances fatales qui nous subjuguent bien plus que ma propre volonté. Et en pensant ainsi vous avez réellement bien raison.

Une autre chose pourtant a pu contribuer à me détourner de vous écrire, c'est l'assurance que vous me faisiez d'un prochain envoi de quelques-unes de vos feuilles : & je les attendais, voulant ainsi répondre à tout à la fois. Mais rien ne me vient; & voilà pourquoi enfin je viens à vous. Et pour vous dire, quoi? ma foi, je n'en sais rien.

Car, que vous dirais-je? Vous parler de ce qui vous intéresse tant, de la langue & de la littérature romane? Mon Dieu! j'en suis trop bien empêché. Vous parler de la politique qui vous intéresse peu peut-être, mon Dieu! j'en suis trop près pour avoir à en causer avec plaisir. Et comment ce qui me fait tant de peine pourrait vous être agréable?

Nous assistons à un singulier spectacle. Je dis spectacle à dessein, car sur cette scène politique du monde actuel, même les acteurs principaux ne sont réellement rien; & leur rôle se borne presque à se considérer eux-mêmes s'agitant & se remuant sous l'impulsion d'une force qu'ils sentent plus qu'ils ne la comprennent, qu'ils subissent sans s'en rendre compte.

Digitized by Google

Et où nous mène cette force? ma prévision philosophique qui regarde bien en avant n'hésite pas à répondre; & sa réponse me donne bonheur & fierté. Mais ma vue politique qui s'arrête sur le présent m'inspire une tout autre réponse, & cette réponse me rend heureux & triste. Je rougis de notre impuissance; je m'afflige des résultats de notre nullité.

Pourrons-nous seulement arriver à accoucher d'un président, & notre président serait-il bien viable? Pourra-t-il vivre & faire vivre? Une chose triste à dire, c'est que dans notre Assemblée M. Napoléon a gagné plusieurs voix depuis quelque temps, par ce motif qu'il doit être réputé peu dangereux vu sa valeur[1]. Comprenez-vous cela? Les Athéniens avaient l'ostracisme contre leurs plus grands citoyens. Nous levons les décrets de proscription & nous élevons les pavois en faveur des petits, car, pour ma part, je ne me permets pas de m'attribuer une telle sagacité, & je ne juge si vite ni la grandeur ni la petitesse. J'ai tant vu & je vois tant de réputations brillantes s'éclipser à mes yeux que je m'attends à voir briller aussi quelques réputations plus ou moins ternes.

Il faut bien d'ailleurs, au moins par raison, s'efforcer d'espérer que le terne deviendra brillant. Autrement sous quel ciel serions-nous donc condamnés à vivre!

Espérez donc, si vous le pouvez, mon cher Monsieur Noulet, espérez tout ce que vous pourrez. Espérez même que bientôt, libre de toute autre préoccupation, la France pourra s'intéresser au vieux roman, &, tranquille sur l'avenir, se reporter avec bonheur vers le passé. Ainsi soit-il.

Tout votre

GATIEN-ARNOULT.

(N° 63 de la collect. Noulet aux Archives municip. de Toulouse.)

1. Ce mot valeur a été mis en surcharge sur le mot nullité.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

La Carte magnétique du Midi toulousain.

M. MATHIAS a communiqué à l'Académie des sciences de Toulouse, séance du 13 mai, un mémoire sur la *Construction des cartes magnétiques*. Cette construction repose sur la considération du magnétisme moyen au 1er janvier & sur la remarque que la différence des éléments magnétiques de deux stations, puis à des heures *locales* identiques, ne varie que d'une façon insignifiante dans l'espace d'une ou deux années, pourvu que ces stations ne soient pas trop éloignées.

Les cartes sont obtenues en joignant par des courbes (lignes ésomagnétiques) les points de la surface de la terre, pour lesquels l'élément magnétique représenté par la carte, a, au 1er janvier d'une certaine année, la même valeur ou une série de valeurs équidistantes.

M. Mathias expose le système qu'il compte appliquer à la construction des cartes magnétiques du bassin de la Garonne, dans le but de faire servir la même carte pendant un temps très long & d'assurer la précision des indications qu'elle fournit.

Dans la seconde partie de son travail, M. Mathias communique les résultats des mesures qu'il a faites dans une cinquantaine de localités de Toulouse et qui, combinées aux mesures exécutées par M. Moneaux dans les années précédentes, lui ont servi à tracer des cartes magnétiques provisoires.

M. Mathias a été admirablement secondé dans les campagnes magnétiques par M. Jean Fitte, préparateur à la Faculté des sciences, à qui sont dues toutes les valeurs d'inclinaison, l'auteur s'étant réservé la déclinaison & la composante horizontale. Les observations ont été faites à l'aide de boussoles de voyage de Brünner. Elles ont mis en évidence, dans le Tarn-&-Garonne, le Gers & la Haute-Garonne, des anomalies magnétiques extrêmement remarquables & d'autant plus curieuses que rien ne permettait de les prévoir, les régions qui les présentent ayant des couches superficielles formées de roches non magnétiques.

La déclinaison présente une variation très rapide suivant une ligne passant par Solomiac, Escazeaux, Comberouger & Labastide-Saint-Pierre, & des anomalies extraordinaires dans la région de Moissac, Castelsarrasin, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Castelmayran, ainsi que dans celle qui comprend Montauban, Bressols, Labastide-Saint-Pierre, Villebrumier & Villemur.

La composante horizontale est plus régulière; elle présente toutefois des bizarreries à Verdun-sur-Garonne, Montech, & surtout dans

Digitized by Google

la région de Gimont, Sainte-Marie, Mauvezin, Cologne, Cox & Cadours.

Les résultats les plus curieux sont fournis par l'inclinaison, pour laquelle on peut dire que l'anomalie est partout. Cependant, celle-ci paraît surtout localisée au centre du quadrilatère qui a pour sommets Toulouse, Auch, Agen & Caussade.

M. Mathias se propose de continuer ce travail par l'achèvement à bref délai de la carte définitive de l'inclinaison, carte qui s'étendra à tout ou partie des départements suivants : Haute-Garonne, Gers, Tarn-&-Garonne, Tarn, Lot-&-Garonne, Aude, Ariège, Hautes-Pyrénées.

Sans vouloir tirer des conséquences prématurées de ce travail, on peut dire cependant qu'il paraît y avoir un lien étroit entre les irrégularités de la distribution magnétique dans notre région & certaines particularités naturelles sur lesquelles l'attention des savants ne s'est pas portée. Outre l'utilité extrême qu'il y a, pour les levés de plans faits à la boussole, de connaître les anomalies de la déclinaison, il est probable que la connaissance détaillée du magnétisme terrestre à la surface fournira à la géologie & à l'hydrologie des renseignements précieux.

M. GARRIGOU fait observer que la communication de M. Mathias a une importance des plus considérables au point de vue de l'hydrologie du bassin sous-pyrénéen. Les modifications reconnues par M. Mathias dans l'état magnétique profond des couches terrestres de la région de Thil concordent avec la présence d'une série de sources hydro-minérales possédant des propriétés médicinales absolument remarquables & une composition tout à fait spéciale au point de vue des matières organiques, ainsi que M. Garrigou l'a déjà fait remarquer dans l'une des séances de 1895.

La Fontaine monumentale de Tarbes.

Des inconvénients de l'allégorie dans l'art. — On a récemment élevé à Tarbes une *Fontaine monumentale* qu'ornent des groupes nombreux d'hommes & d'animaux. Chacun de ces groupes, chacune même des figures qui les composent exprime une idée. Les auteurs du monument ont jugé que le public se perdrait en cette foule de pensées profondes, &, pour le guider, ils ont eu l'idée de rédiger une notice explicative que nous reproduisons ici :

« L'Aurore apparaît sur la montagne & la jonche de fleurs, l'Izard gambade au plus haut sommet, les Torrents descendent dans les Vallées, les Animaux sauvages se sont réfugiés dans les Cavernes, la Plaine de Tarbes & les trois Grandes Vallées reposent au pied de la montagne.

« Prenant sa source au haut du pic, la Neste s'enfuit vers la Garonne, l'Arros cherche à la convaincre de se joindre à l'Adour, le Bastan & le

Digitized by Google

Gave de Pau se précipitent dans la Vallée, l'Adour reçoit dans ses bras l'Echez mourante.

» La Plaine de Tarbes flatte son cheval & lui donne l'herbe de ses prairies; un canon entouré de lauriers symbolise l'arsenal, & les armes de la Ville complètent l'allégorie.

« La lyre d'une main & appuyée sur un chien de montagne, la Vallée de Bagnères montre ses riants paysages, une guirlande de roses orne son écusson.

» La Vallée d'Argelès, patrie du poète d'Espourrins, caresse un jeune taureau, tandis que l'agneau broute les fleurs de ses pâturages. Le tambourin et le flageolet du Berger sont passés à côté de ses armes.

« La Vallée d'Aure, ardente & sauvage nature, joue avec son bouc; la cime d'un sapin brisé et la flûte de Pan sont jetés sur le roc contre ses armoiries. »

Jusqu'ici le titre suffisait, en général, à faire comprendre à peu près le sujet d'une œuvre. S'il faut désormais à tous un « livret », le métier d'amateur de sculpture va devenir bien pénible. (*Débats* du 26 juin.)

Singulière restauration de nos Monuments.

On lit dans les journaux de l'Aveyron :

« *Cassagnes-Bégonhès.* — Notre église est presque entièrement démolie; on travaille activement à sa restauration. Cet édifice du douzième siècle, très irrégulier en lui-même, va prendre des formes gothiques des plus admirables & des plus heureuses, grâce à l'habileté de l'entrepreneur, M. Bergonié des Cabanières, & à la direction du dévoué et savant architecte du département. »

D'où il résulte que, pour restaurer une église, il faut commencer par la démolir (cela s'est vu souvent, Viollet-le-Duc a donné l'exemple à Saint-Sernin de Toulouse), & qu'une église romane peut, après la restauration, avoir des formes gothiques admirables!

Ce ne serait pas la première fois! mais comme l'entrefilet dit *in fine* que l'architecte départemental M. Pons, dirige les travaux, nous nous rassurons à tous égards. Il n'y a qu'un coupable sans doute : le journaliste.

Usines métallurgiques du fer dans l'Ariège.

En 1896, le département ne comptait qu'un seul haut-fourneau en feu, celui de Tarascon; il faut y ajouter actuellement celui de Berdoulet, rallumé en mai 1897.

En 1896, on comptait dans l'Ariège treize *usines à fer* en activité & trois en chômage. Presque tout le tonnage a été fait par la Société métallurgique qui a produit :

Fontes	16,313	tonnes.
Fers	26,097	—
Aciers	5,319	—

Digitized by Google

L'année 1895 avait donné comme production :

Fontes	9,621	tonnes.
Fers	9,596	—
Aciers	12,360	—

Outre les usines de la Société métallurgique, on peut citer les forges de Gudanes, aux Cabannes, dont la production (outils. &c.) est assez importante.

Les fonderies de 2e fusion sont au nombre de cinq, en y comprenant l'usine de Pamiers qui possède un atelier de fonderie.

Le clocher de la Dalbade achevé par Nicolas Bachelier et Guynot Estienne (1547-52).

M. l'abbé JULIEN, curé de la Dalbade, vient de faire connaître une découverte des plus intéressantes effectuée dans les archives des notaires de Toulouse; ce sont les pactes touchant le bailh du clocher de la Dalbade. L'église était bâtie en 1535, le clocher n'était pas fini en 1548 (n. s.) l'honneur de compléter ce beau monument était réservé à Nicolas Bachelier & à Guynot Estienne. Notre *Revue* publiera dans sa prochaine livraison le texte du bailh à besogne portant la date du 22 janvier 1547 (1548 n. s.). Il est en français mais hérissé d'expressions patoises. Il fut sans doute traduit. Nous publierons aussi le texte également inédit & concernant l'autel de l'église exécuté par le même Nicolas Bachelier.

NÉCROLOGIE : Le chanoine Dulac.

Ses obsèques ont été célébrées à Tarbes le 1er février 1897 avec toute la pompe des cérémonies religieuses.

Joseph-Zéphirin-Marie Dulac était né à Trie en 1827. Après de brillantes études à Garaison, au collège de Tarbes & à Saint-Pé, il entra au Grand-Séminaire.

Ordonné prêtre le 9 juillet 1854, il fut nommé vicaire à Gazave & à Vic (1855-1862); il était admis ensuite dans le clergé de Paris. Mgr Darboy, sur la recommandation de Mgr Laurence, accueillit favorablement l'abbé Dulac, qu'il appelait avec bonté « son rival dans la traduction de saint Denis l'Aréopagite » & le nomma aumônier de la Visitation.

Après la guerre, nous le retrouvons curé de Sauveterre (1871-1885); en dernier lieu, il se fixe à Tarbes avec ses chers livres, auprès des bibliothèques & des archives; Mgr Billère l'appelle à la stalle de chanoine titulaire (1892-97).

La botanique (il était de la Société botanique de France) & l'histoire locale avaient surtout le privilège de le passionner. Tout ce qui avait trait à son pays l'intéressait. Les notes nombreuses qu'il laisse & qui formeraient la matière de plusieurs volumes, entraient dans le projet bien souvent caressé d'une histoire de la Bigorre.

Digitized by Google

Il ne croyait pas la composition de cet ouvrage encore possible. En attendant, il travaillait à la géograghie historique de notre petite province, au Cartulaire du diocèse, au Recueil des proverbes patois, à la Biograghie des compatriotes célèbres, à la Vie des saints pyrénéens. Il n'était pas étranger aux questions si difficiles de notre droit local.

Ci, la liste de ses principaux ouvrages :

Œuvres de saint Denys l'Aréopagite. Paris, 1865, 672 p.

Flore du département des Hautes-Pyrénées (publiée pour la première fois), plantes vasculaires spontanées, classification naturelle, dichotomies pour arriver seul & sans maître à la détermination des familles, des genres, des espèces, table complète étymologique, gravures dans le texte, carte géographique. Paris, F. Savy, 1867; in-12, XIII-644 p.

Fronton épigraphique à Sarrouilles, 1873; in-8°, 15 p.

Autel épigraphique désenfoui à l'arsenal de Tarbes le 1er septembre 1873, avec la critique de l'*Inscription funéraire de Tarbes* (article du général Creuly, *Revue archéologique*, n° de décembre 1873, pp. 361-2). Tiré à 100 exemplaires. Paris, Aug. Aubry, 1874; in-8°, 62 p. avec figure.

Jeanne de Sales, sœur de saint François de Sales. Paris, Aug. Aubry, 1876; in-8°, VIII-190 p.

Aguilanneuf, origine, étymologie. Paris, 1882.

Département des Hautes-Pyrénées. *Mélanges botaniques.* Plantes nouvelles, critiques, monstrueuses, rares, avec 46 figures. Paris, F. Javy; in-8° XXIV-484 p.

Fables. In-12, 324 p.

Reliure d'un Montaigne à l'S barré & à monogrammes. Réponse à une question de l'abbé Couture. Paris, 1880; in-8°, 24 p.

Un dicton gascon dans Montaigne. — Bouha prou boua. Réponse aux solutions de l'abbé L. Couture. In-8°.

Le cloître du Jardin Massey, Chapiteau IV. Quelques points d'interrogations à l'abbé Cazauran. — In-8°.

Flore mystique du diocèse de Tarbes, dans la *Revue catholique* du diocèse de Tarbes; t. X-XIV, 1881-1885, environ 400 p. (en préparation).

Généalogie de la famille de Briquet; grand-in-8° de 431 p., blason polychromé, gravures dans le texte. Tarbes, 1895. (N'est pas dans le commerce.)

Plusieurs articles publiés dans le *Souvenir*, la *Revue catholique*, la *Revue d'apiculture* &c., &c.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Donladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6041

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Recommandations en vue d'éviter, dans les transports par chemin de fer, les pertes de colis ou les retards dans leur livraison.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de o fr. o5 le carnet de dix étiquettes ou la liasse de dix fiches.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris (NÉRIS), ÉVAUX-les-BAINS, Moulins (BOURBON-L'ARCHAMBAULT), Laqueuille (la BOURBOULE et le MONT-DORE), ROYAT, Rocamadour (MIERS), VIC-sur-CÈRE.

RÉDUCTION de 50 %

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenace du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1897

EXCURSIONS EN AUVERGNE ET DANS LE LIMOUSIN

Avec arrêt facultatif à toutes les Gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre, du *1er Juin au 30 Septembre*, des billets d'**EXCURSION EN AUVERGNE** et dans le **LIMOUSIN**, valables pendant 30 jours, au départ des gares dénommées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comportant les itinéraires **A**, **B** et **C**, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire **A** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains du Mont-Dore et de la Bourboule), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges** (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers), **Vierzon**;

2° Le parcours, aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est **Vierzon** pour les points de départ **Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers** et **Nantes**; **Saint-Sulpice-Laurière**, pour le point de départ **Poitiers**; **Limoges-Bénédictins**, pour le point de départ **Angoulême**; **Brive**, pour les points de départ **Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse.**

ITINÉRAIRE B

L'Itinéraire **B** comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à **Vierzon**;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**), **Vierzon.**

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire **C** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**);

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est **Limoges-Bénédictins**, pour les points de départ **Poitiers** et **Angoulême**; **Brive**, pour les points de départ **Bordeaux** et **Périgueux**; **Capdenac**, pour les points de départ **Agen, Montauban** et **Toulouse.**

PRIX DES BILLETS

GARES DE DÉPART	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
PARIS	98 »	73 »	120 »	90 »	» »	» »
ORLEANS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
BLOIS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
TOURS	91 »	68 »	113 »	85 »	» »	» »
LE MANS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
ANGERS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
NANTES	113 »	87 »	133 »	104 »	» »	» »
POITIERS	91 »	68 »	» »	» »	91 »	68 »
ANGOULEME	91 »	68 »	» »	» »	86 »	64 »
PERIGUEUX	86 »	64 »	» »	» »	81 »	60 »
BORDEAUX	98 »	73 »	» »	» »	98 »	73 »
AGEN	98 »	73 »	» »	» »	91 »	68 »
MONTAUBAN	98 »	73 »	» »	» »	86 »	64 »
TOULOUSE	103 »	77 »	» »	» »	91 »	68 »

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/o du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire, des Billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, aux prix réduits du Tarif G. V. n° 2.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le Chemin de fer.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1897

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans, délivre, à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de **Laqueuille** desservant les stations thermales du **Mont-Dore** et de **La Bourboule**; 2° pour la station de **Royat**, des billets alier et retour dont la durée de validité est de **10 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 °/₀ du prix du billet.

Les Voyageurs peuvent obtenir des billets d'aller et retour réduits de 25 °/₀ de **Laqueuille** pour le **Mont-Dore** et **La Bourboule**.

Du MONT-DORE et de LA BOURBOULE à ROYAT et CLERMOND-FERRAND

et vice versâ,

En outre, de BORT à LAQUEUILLE (Le Mont-Dore et La Bourboule), ROYAT et CLERMONT-FERRAND *et vice versâ.*

On délivre des billets d'Aller et Retour à prix réduits.

VALABLES PENDANT 3 JOURS

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du :

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tomlouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

AVIS AUX FUMEURS

Si vous voulez prévenir et combattre tous les accidents occasionnés par le **Tabac,** prenez les **Pastilles antinicotiques** du docteur TEULIÈRE, indispensables aux Fumeurs.

Prix de la boîte : 0 fr. 60 ; par la poste : 0 fr. 70

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, Toulouse

ON TROUVE

dans la même pharmacie les préparations antinicotiques suivantes :

VIN ANTINICOTIQUE

SIROP ANTINICOTIQUE

ET LIQUEUR ANTINICOTIQUE

VIN RECONSTITUANT

DU DOCTEUR TEULIÈRE

à l'Essence de viande, au Quinquina, à la Coca et au lacto-phosphate de chaux.

Nous avons fait préparer, d'après une méthode tout à fait spéciale, un extrait de viande absolument inaltérable et tellement privée de toutes les parties fibreuses de la chair, que nous n'avons pas hésité à lui donner le nom **d'essence de viande.**

Unie aux éléments de **quinquina,** de la **coca du Pérou** et du **lacto-phosphaté de chaux,** cette **essence de viande** nous a permis de donner la formule d'un vin d'une tonicité exceptionnelle, et qui répare promptement les forces des anémiques, des convalescents et des enfants chétifs et sans appétit.

Prix de la Bouteille : 5 fr.

Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs 75

VENTE EN GROS :

Phamacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, 9, TOULOUSE

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foié
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Decret d'Intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[le])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard,** Place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et sont débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE.**

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard**, à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

HENRI SUDAN

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

VENTE DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la* REVUE, *rue Valade, 38, à Toulouse.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

G. DESDEVISES DU DEZERT

Professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand.

L'ESPAGNE DE L'ANCIEN RÉGIME

LA SOCIÉTÉ

PARIS, librairie LECÈNE & Cᵉ, 15, rue de Cluny.

Un volume de XXXII-294 pages in-8°.

Docteur Félix GARRIGOU

Chargé de cours (Hydrologie) à la Faculté de Médecine & de Pharmacie de Toulouse.

SYNTHÈSE HYDROLOGIQUE

THÉRAPEUTIQUE & CLINIQUE HYDROBALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

PARIS, RUEFF, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain.

Deux volumes de 238 & 528 pages in-8°.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNÉES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr GARRIGOU, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs; Secrétaire de la Rédaction : Émile CARTAILHAC.

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 4e LIVRAISON DE 1897

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

« Le Triomphe de Joseph » et « le Déluge », par Hilaire Pader, peintre toulousain du dix-septième siècle, par M. l'abbé J. LESTRADE.... 321

Le conventionnel Vadier et ses collègues de la représentation de l'Ariège, par M. Paul de CASTERAS, conseiller à la Cour d'appel.... 322

Abrégé de l'Histoire de Languedoc (*suite*), par M. Ernest ROSCHACH, archiviste de la ville de Toulouse..... 345

VARIÉTÉS

Les Contes populaires de Gascogne à l'Université de Bordeaux, cours de M. BOURCIEZ..... 365

J. DE LAHONDÈS : **Le Plan en relief des Pyrénées**..... 377

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE.

Histoire du collège de Moissac, par M. Émile DARIO..... 382

L'Enseignement primaire dans le canton de Mazamet, par M. Ed. VALETTE.. 384

Notice sur la vie et les travaux de J.-B. Alart, par M. Pierre VIDAL..... 386

Première ascension au pic de Serrère, par M. H. MARCAILLOU D'AYMERIC.... 389

Quelques courses en 1896, par M. Maurice GOURDON..... 389

Sigles figulins sur les poteries trouvées dans l'Aveyron et la Lozère, par M. l'abbé VIALETTES..... 390

Notice sur la collection ornithologique du Muséum de Perpignan, par M COMBES..... 391

PAGES VOLANTES VIEILLES OU NEUVES

Une lettre du représentant du peuple GATIEN-ARNOULT..... 393

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

La carte magnétique du midi toulousain. — La fontaine monumentale de Tarbes. — Singulière restauration de nos monuments anciens, etc..... 396

Nécrologie : M. le chanoine Dulac..... 400

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 6041

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IX
1897, 5e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement..... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'Abonnement & toutes les Communications au Directeur de la REVUE, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
FOIX, Gadrat. — BORDEAUX, Féret & Fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

G. DESDEVISES DU DEZERT

Professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand.

L'ESPAGNE DE L'ANCIEN RÉGIME

LA SOCIÉTÉ

PARIS, librairie LECÈNE & Cᵉ, 15, rue de Cluny.

Un volume de XXXII-294 pages in-8°.

Docteur Félix GARRIGOU

Chargé de cours (Hydrologie) à la Faculté de Médecine & de Pharmacie de Toulouse.

SYNTHÈSE HYDROLOGIQUE

THÉRAPEUTIQUE & CLINIQUE HYDROBALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

PARIS, RUEFF, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain.

Deux volumes de 238 & 528 pages in-8°.

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

LE FÉLIBRIGE

ET SON NOUVEL HISTORIEN[1]

C'est dans la *Revue des Pyrénées* qu'est née la pensée du livre que vient d'écrire M. Gaston Jourdanne sur le mouvement félibréen, & c'est dans le journal *le Lauraguais* qu'ont été publiées pour la première fois les principales « Notes » qui accompagnent l'*Histoire du Félibrige*.

Cette œuvre importante appartient donc bien à Toulouse & au Languedoc. Quoique destinée à glorifier le groupe provençal, sa portée s'étend beaucoup plus loin, & va

Des rives de Provence aux coteaux d'Aquitaine.

Elle a déjà eu son écho jusque dans la « Gaule chevelue », en dépit du dédain traditionnel des *Franchimands* pour tout ce qui concerne notre Midi, &, en particulier, pour sa langue qu'ils qualifient dédaigneusement de « patois. » Elle est d'ailleurs curieuse & intéressante, car elle raconte l'origine, la progression & le triomphe final d'un des plus brillants mouvements littéraires qui se soient produits dans nos provinces méridionales.

Son auteur, M. Gaston Jourdanne, n'appartient pas par

1. *Histoire du Félibrige* (1854-1896), par M. G. Jourdanne. — Avignon, Roumanille, libraire-éditeur, 1897. — Un beau volume in-8° de 320 pages.

Digitized by Google

son origine au groupe provençal. C'est un littérateur & un érudit carcassonnais qui a fait déjà ses preuves par de nombreuses publications sur le pays & sur les hommes de l'Aude. Il connaît également notre littérature toulousaine, & son éloge de Goudelin a été couronné par l'Académie des Jeux Floraux qui l'a fait un de ses « maîtres ès jeux. » Il est, enfin, un des dignitaires du Félibrige, en sa qualité de « majoral de la Maintenance de Languedoc. » Nul donc ne pouvait mieux nous renseigner sur son histoire, son organisation, son but, ses adeptes, en un mot sur tout ce qui a fait le mouvement félibréen, son expansion, ses succès & sa gloire.

I.

Le *Félibrige*, tel est le vocable sous lequel se sont groupés en Provence les fervents de la langue indigène. Ce fut le plus glorieux du groupe, M. Frédéric Mistral, le célèbre auteur de *Mireille*, qui le fournit sans autre raison que celle de l'avoir rencontré dans un vieux cantique provençal, où il est dit que la Vierge Marie cherchant Jésus le « retrouva parmi les sept *félibres* de la loi. » Le succès de ce vocable, ainsi imposé pour caractériser la renaissance de la langue d'Oc, est d'autant plus singulier qu'on le chercherait en vain soit dans la vieille langue des Troubadours, soit dans la langue actuelle de nos provinces méridionales. Ceux qui l'ont fait triompher ne peuvent même dire sa véritable signification. S'il faut en croire le très érudit romaniste de la Faculté des lettres de Toulouse, M. Jeanroy, il viendrait de l'espagnol *feligres* & signifierait *filii ecclesiæ* « paroissiens. » Dans ce cas, il serait mieux de dire *fëligre* & *féligrige*.

Quoi qu'il en soit du nom, voyons quelle est la chose. En quoi consiste le mouvement félibréen? Est-il une création réfléchie & ethnique, ou bien une renaissance naturelle & spontanée? Le Midi voudrait-il de nouveau protester contre la domination du Nord? S'agit-il d'un simple mouvement de poésie, d'érudition, de dilettantisme littéraire, ou bien d'une véritable résurrection politique & nationaliste?

Digitized by Google

Évidemment, ces questions-là sont graves. M. Gaston Jourdanne les expose & les discute avec la verve qui le caractérise. Mais il les réduit, en somme, à peu de chose, car il laisse à chacun son tempérament, ses opinions personnelles, sa foi religieuse & sa foi politique pour s'en tenir au lien commun de simples goûts littéraires joint à l'amour inéluctable de la petite patrie.

Ces déclarations sont conformes aux *Statuts félibréens* qui règlent l'association officielle des Félibres depuis 1876. L'article premier est ainsi conçu : « Le Félibrige est établi pour grouper & encourager tous ceux qui, par leurs œuvres, conservent la langue du pays d'Oc, ainsi que les savants & les artistes qui étudient & travaillent dans l'intérêt de ce pays .» Et l'article 2 ajoute : « Sont interdites dans les réunions félibréennes les discussions politiques & religieuses. »

Il est cependant un passé historique que les Félibres ne sauraient oublier & qu'ils ont coutume de rappeler pour lui jeter l'anathème : c'est celui de Simon de Montfort. Il n'est pas douteux que le Midi doit son infériorité politique, comme son infériorité littéraire & même artistique, aux invasions de Simon de Montfort & de la féodalité barbare qu'il représentait, ainsi qu'à l'annexion française qui a suivi & que ces invasions avaient préparée. C'est depuis lors que les Troubadours se sont tus & que la poésie languedocienne a disparu. C'est encore à cette époque que nos artistes locaux se sont dispersés après s'être manifestés par des œuvres géniales, & que l'art du domaine royal — l'art gothique — s'est substitué à l'art roman. Si la langue d'Oc a été réduite à un simple « patois », elle le doit assurément aux mêmes causes; &, comme l'a dit l'auteur de *Calendau* [1], « c'est toujours un grand malheur quand, par surprise, la civilisation doit céder le pas à la barbarie, & le triomphe des *Franchimands* retarda de deux siècles la marche du progrès. »

Le seizième siècle vint heureusement tout sauver en ramenant le goût de l'érudition grecque & latine dans la société française. La langue d'Oïl faillit y périr, car elle avait deux

1. Chant Ier, p. 486 de l'édition Lemerre.

Digitized by Google

dangers à redouter : celui d'être emportée sans retour vers l'Antiquité par le mouvement de la Renaissance & d'y perdre son *ingénuité*, ou bien celui d'être asservie & absorbée par la langue d'Oc & d'y perdre son existence. Mais elle fut sauvée par Balzac, qui fut le premier à dégager la langue d'Oïl de toute imitation étrangère & qui montra la voie de la perfection dans le langage au grammairien Vaugelas, au philologue Ménage, à l'avocat Patru, enfin au poète Malherbe. En devenant absolue, la Monarchie avait fini par vaincre toutes les résistances. Et l'Académie française avait tenu sa parole à Louis XIV « de rendre immortels tous les mots & toutes les syllabes consacrés à la gloire de leur auguste protecteur. »

Quant au Midi, il lui manquait une organisation politique & aussi une conscience nationale, non seulement pour triompher, mais même pour se maintenir avec ses mœurs, sa langue & sa littérature.

La Révolution de 1789 est venue parachever l'œuvre monarchique en substituant la centralisation de l'État au fédéralisme des Provinces, l'esprit national à l'esprit provincial, la grande patrie à la petite. Désormais, la France ne formait qu'un tout dans la politique comme dans l'administration, & ne reconnaissait qu'une langue, la langue d'Oïl, devenue la langue française ; toutes les autres langues n'étaient plus que des idiomes patois.

II.

Il y a bien eu quelques essais de résistance locale. Des poètes se sont manifestés, qui chantaient dans la langue de la petite patrie, & même qui ont chanté excellemment, comme Goudelin & comme Jasmin ; mais c'étaient des voix isolées. Et nul groupe ne s'était constitué pour faire acte de nationalisme lorsque, peu à peu, se forma le groupe provençal.

La Provence avait été la dernière région qui avait conservé les Troubadours de la langue d'Oc. C'était là qu'ils s'étaient réfugiés après les guerres désastreuses qui avaient décimé le comté de Toulouse, & c'était là que le Dante était venu re-

Digitized by Google

cueillir leur héritage pour en doter l'Italie. Un instant, le poète florentin avait hésité à écrire la *Divine Comédie* en latin, la langue « auli que & cardinalesque », suivant son expression, ou en langue d'Oc, la langue jeune, souple, vive & colorée, faite pour chanter l'amour & les exploits chevaleresques. S'il leur préféra le simple patois qui vagabondait dans les rues de Florence, c'est qu'il avait pour son ingrate patrie une affection sans limites & qu'il sentait en lui la puissance de faire du patois qu'elle parlait un « vulgaire illustre », & même la langue nationale de l'Italie, comme avaient fait les Troubadours pour la langue d'Oc. On retrouve des vers des Troubadours presque à chaque page dans la *Divine Comédie*, & le grand proscrit *bianco*, qui a tant exécré le roi de France, a parlé d'eux avec une vénération presque égale à celle qu'il professait pour Virgile, le « maître du chant sublime. » Quand il montre, dans le *Purgatoire*, le poète de Mantoue rencontrant le troubadour Sordel, il les fait se jeter dans les bras l'un de l'autre pour bien montrer qu'il les confondait dans la même estime & dans la même admiration.

C'est également en Provence que Pétrarque est venu s'inspirer pour inaugurer la poésie moderne — celle que devaient illustrer le poète toulousain Maynard, Chateaubriand, lord Byron, Lamartine, Musset. Et lorsqu'il considérait les Français de son temps, le chantre de Laure ne pouvait s'empêcher de les tenir en piètre estime. « Ces barbares, disait-il, n'ont jamais entendu, je ne dis pas les vers, mais la langue d'Homère. » En revanche, il appréciait le moindre Troubadour & il approuvait hautement le Dante d'avoir mis dans le Paradis un poète en langue d'Oc, pourtant sans grand mérite littéraire, Folquet de Marseille. Il disait, dans le *Triomphe d'Amour*, qu'en ajoutant à son nom celui de Marseille, Folquet avait illustré cette ville & privé celle de Gênes d'un honneur qui lui était naturellement dû :

> Folcheto, ch'a Marsiglia il nome ha dato
> Ed a Genova tolto ; ed all'estremo
> Cangio *per miglior patria* abito e stato.

Depuis Dante & Pétrarque, le foyer provençal où s'étaient

Digitized by Google

réfugiés les Troubadours paraissait s'être éteint; mais le feu n'avait pas cessé de couver sous la cendre, & il a fini par se rallumer vers le milieu de notre siècle & par briller d'un vif éclat.

Cette renaissance a commencé par les *Troubaires* & s'est continuée par le *Félibrige*. Mais si les *Troubaires* furent les précurseurs des *Félibres*, ils n'appartiennent point à la même école.

Les *Troubaires* étaient de simples « patoisants » qui, tout en rimant en provençal, appliquaient inconsciemment à la langue d'Oc l'orthographe & parfois la syntaxe de la langue d'Oïl, en sorte que leur langue était dénaturée tout à la fois « dans son essence par le gallicisme & dans son revêtement par les habitudes graphiques venues de Paris. » D'autre part, les plumes qu'ils groupaient étaient, à quelques exceptions près, des « plumes villageoises inaptes à se dresser au delà de la chronique de leur quartier ou de la satire de la rue. » Ils eurent du moins le mérite, d'abord de rapprocher effectivement des hommes dont les goûts & les études étaient les mêmes, puis de préparer par le réveil du patriotisme de clocher la renaissance provençale. Ils furent ainsi, suivant l'expression de M. de Berluc-Pérussis, les ancêtres nécessaires des Félibres.

Il faut lire, dans le livre de M. Gaston Jourdanne, la curieuse & instructive « Note » qu'il leur a consacrée pour se rendre compte du mouvement qu'ils ont créé & des résultats qu'il produisit.

Mais une nouvelle école ne tarda pas à se former. Roumanille fut le premier à prêcher une croisade en vue d'épurer la langue provençale. Il eut pour confidents & pour auxiliaires M. Frédéric Mistral & Anselme Mathieu, et, *en* Arles, le 29 août 1852, eut lieu un congrès de Troubadours provençaux pour traiter la question des réformes proposées.

Ce congrès fut suivi d'un second, qui fut tenu à Aix le 21 août 1853, & qui avait été organisé par Jean-Baptiste Gaut pour discuter avec Roumanille les propositions de son groupe. Les débats furent longs & animés. Roumanille demandait que chaque mot s'écrivît avec des lettres indiquant

Digitized by Google

son étymologie, de telle sorte que chaque expression portât en quelque sorte son certificat d'origine (c'était l'école dite *étymologique*). Il fut contredit par MM. Bellot & Désanat, qui voulaient que les mots fussent écrits comme ils étaient parlés, c'est-à-dire avec les lettres indiquées par la prononciation (c'était l'école dite *naturelle*). Un troisième système fut proposé par Jean-Baptiste Gaut : il consistait à conserver les lettres étymologiques tout en employant les formules abréviatives, les accents toniques & une prononciation simplifiant l'orthographe & la rendant plus coulante & plus naturelle. Mais ce système *intermédiaire* ne fut admis par aucun des groupes en présence. Jean-Baptiste Gaut eut du moins la satisfaction de servir parfois de trait d'union entre les deux groupes. Et tandis que MM. Bellot, Désanat, Eugène Seymard, Gélu & d'autres persistaient dans leurs anciens modes d'écrire à Aix, à Marseille, à Apt, la « trinité avignonnaise » (Roumanille, Mistral & Aubanel) continuait la lutte réformatrice qui devait aboutir à un chef-d'œuvre, *Mireille*, & assurer ainsi son triomphe.

III.

M. Gaston Jourdanne s'est fait tout à la fois l'historien & le panégyriste des sept amis qui avaient coutume de se réunir a Font-Ségugne, près de Châteauneuf de Gadagne, en Vaucluse, & qui, à l'exemple des sept Troubadours de Toulouse, fondateurs de la célèbre compagnie du Gai-Savoir en 1324, s'étaient associés en vue de faire de belles œuvres dans la langue de leur pays natal. Ces sept amis se nommaient : Roumanille, Paul Giéra, Théodore Aubanel, Jean Brunet, Anselme Mathieu, Frédéric Mistral & Alphonse Tavan. M. Gaston Jourdanne nous les montre au milieu de leurs joyeuses réunions, riant au grand soleil, buvant le bon vieux vin de la *Vigne papale*, dont Anselme Mathieu avait le dépôt, célébrant la beauté des filles d'Arles & d'Avignon, se récitant des beaux vers en leur langue harmonieuse & sonore, chantant la Provence mystiquement païenne des Saintes-Maries-de-la-

Digitized by Google

Mer & de la Vénus d'Arles, & aussi d'Esterelle & de Mélusine, les fées des montagnes bleues aux pieds desquelles s'épanouissent les Iles d'or. C'étaient donc de bons & gais compagnons, tous férus de l'amour de la petite patrie, &, par surcroît, enivrés de douce & belle poésie, ainsi qu'ils l'ont dit eux-mêmes :

Sian tout d'amic, sian tout de fraire,
Sian li cantaire dou païs;
Tout enfantoun amo sa maire,
Tout aucelou amo soun nis :
Nostre cèu blu, nostre terraire,
Soun pèr nous-autre un paradis.

Tel est le groupe qui devait constituer officiellement le *Félibrige*. Mais la première réunion du groupe de Font-Ségugne remonte au 21 mai 1854, tandis que l'organisation constitutionnelle du Félibrige avec son Consistoire, son Capoulié, ses Mainteneurs & ses Ecoles, ne date que de 1876. Jusque-là, il n'y avait eu ni Félibres majoraux, ni Félibres mainteneurs. Pour être Félibre, il suffisait d'être pour le relèvement de la langue provençale. C'était donc la liberté & l'indépendance pour chacun, mais avec un programme très net, très spécial & très caractérisé, tout à la fois littéraire & patriotique. Et, afin d'arriver jusqu'au peuple, le groupe de Font-Ségugne publia l'*Armana prouvençau*, qui, paru pour la première fois en 1855, forme aujourd'hui un des recueils les plus intéressants & des plus recherchés. Il recruta bientôt de nouveaux adeptes & à l'*Armana prouvençau* vinrent se joindre de nombreuses publications, dont quelques-unes eurent un grand retentissement.

M. Gaston Jourdanne passe en revue tous les écrivains de la pléiade provençale, disant leur âge, indiquant leurs œuvres, précisant leurs mérites d'un trait rapide & sûr, comme le croquis d'un maître portraitiste, & faisant ainsi l'historique de la période d'expansion du Félibrige, période brillante qui va de 1859 à 1876 & qui, commencée par *Mireille* de Mistral, continua par la *Migrano entroduberto* de Théodore Aubanel, & finit par le recueil lyrique de Mistral : *Lis Isclo d'or*.

Digitized by Google

IV.

Les Statuts qui régissent l'organisation actuelle du Félibrige ont été élaborés & rédigés par MM. Mistral, le baron Charles de Tourtoulon, le marquis de Villeneuve-Esclapon, de Berluc-Perussis, & Quintana. Ils furent votés le 21 mai 1876 *en* Avignon, dans la salle des Templiers de l'Hôtel du Louvre.

M. Gaston Jourdanne nous en donne le texte intégral, puis il en précise l'esprit & la portée. En voici les dispositions essentielles.

A la tête du Félibrige se trouve le *Capoulié*, chargé de la présidence & de l'administration; mais tous les pouvoirs sont concentrés dans le *Consistoire*, lequel se compose des Félibres *majoraux* au nombre de cinquante pour les trente-trois départements du Midi considérés comme le domaine de la langue d'Oc. Il y a, en outre, des Félibres *mainteneurs*, dont le nombre est illimité. Les Félibres se relient par le groupement des *Maintenances*, qui correspondent chacune à un grand dialecte d'Oc. Les Maintenances se divisent en Ecoles régionales, présidées par des *Cabiscols*.

Dans les félibrées, le Capoulié porte une étoile d'or à sept rayons, les Majoraux une cigale d'or, & les Mainteneurs une pervenche d'argent. Ce sont là leurs insignes distinctifs.

Le Félibrige se réunit chaque année, le 21 mai, jour de sainte Estelle, en assemblée générale, dans une ville désignée par le bureau du Consistoire. Tous les sept ans, il se réunit en assemblée plénière où sont distribuées les récompenses des grands Jeux Floraux, & le lauréat choisit lui-même la Reine qui pose sur sa tête la couronne d'olivier en argent, emblême de la maîtrise en gai-savoir.

Cette organisation fut généralement ratifiée, sauf par quelques Languedociens. Tout en adhérant à l'idée de la renaissance méridionale représentée par le Félibrige, M. Louis-Xavier de Ricard & Auguste Fourès se refusèrent à accepter le programme d'Avignon, car il leur parut trop exclusif & trop

Digitized by Google

étroit. Ils voulurent affirmer « les droits du dialecte languedocien à être traité d'égal par le provençal. » Ils avaient pleinement raison. Mais ils y ajoutèrent une troisième affirmation qu'ils développèrent dans les quatre almanachs publiés par eux sous le titre de *La Lauseto*. Républicains & libres-penseurs, disaient-ils, ils protestaient « contre l'embauchage du Félibrige par les partis clérico-monarchiques qui furent pour le Languedoc dans le passé & faillirent être dans le présent des fauteurs & des artisans de ruines, de servitudes & de misères. » C'est pourquoi, au lieu de se contenter de chanter l'amour & de célébrer le pays, ainsi que les Félibres provençaux, ils se mirent à évoquer le passé dans d'ardents sirventes, rappelant ceux de Guilhem Figueira & de Peire Cardinal, ils jetèrent l'anathème sur Simon de Montfort & sur les envahisseurs qui le suivirent, & ils soutinrent avec ardeur la question du fédéralisme, tout en protestant contre l'idée de séparatisme. Ils trouvèrent des adhérents même en Provence, tels que MM. Jean Lombard, le député Antide Boyer, Pierre Bertas, Auguste Marin & enfin Félix Gras, aujourd'hui capoulié du Félibrige. Il en fut surtout ainsi à Toulouse. Quoique catholique & royaliste, le comte Raymond de Toulouse-Lautrec se rangea du côté d'Auguste Fourès dans sa haine contre Simon de Montfort. Et Firmin Boissin, tout en les plaisantant, partageait leurs sentiments. Quant au poète lauragais, Prosper Estieu, il alla plus loin encore : il accepta entièrement les trois points de la profession politico-littéraire formulée par Auguste Fourès & par M. Louis-Xavier de Ricard.

Ainsi donc, malgré qu'il repose sur des idées chères à tout le Midi, car il s'agit du relèvement de sa langue & de sa littérature, le Félibrige, tel que l'a établi l'école de Maillane, a trouvé des résistances & des contradictions même parmi les Méridionaux. Chemin faisant, nous en avons mentionné quelques-unes; mais nous ne saurions les indiquer toutes, car cela nous entraînerait trop loin. On les trouvera, d'ailleurs, exposées & discutées dans le livre qui nous occupe. M. Gaston Jourdanne, qui est un « combatif », n'a pas hésité à relever les principales, à les discuter à fond, &, finalement, à

Digitized by Google

s'en tenir sans modifications à la tradition mistralienne. Comme autrefois nos pères, il veut que le Midi résiste à la conquête du Nord & à l'hégémonie française, & cette résistance, il entend qu'elle se fasse aux mêmes cris enflammés : *Tolosa! Marselha! Avinho! Provensa!* & peu s'en faut qu'il ajoute : avec la « langue de Maillane. »

Le livre de M. Gaston Jourdanne est donc l'œuvre d'un disciple autant que d'un historien. Il n'en est pas moins véridique & précieux. Puisé aux meilleures sources, il renseigne sur le Félibrige & le mouvement félibréen d'une façon très détaillée & très précise. On est certain d'y trouver les informations les plus sûres & les plus détaillées sur les hommes & sur les choses de la renaissance littéraire de la langue d'Oc. Chacune des phases de cette renaissance y est racontée avec les documents à l'appui & avec les références bibliographiques. Jamais le Félibrige n'avait eu un historiographe mieux renseigné sur ce que les initiés « aiment à nommer gravement l'Idée, la Cause, le Mystère. » Le nouveau livre qui lui est consacré sera donc lu avec le plus vif intérêt par les partisans du Félibrige comme par ses contradicteurs. Il constituera pour l'avenir le document à consulter le plus complet & le plus utile.

V.

Plus on étudie la rénovation linguistique & le mouvement littéraire qui se sont produits en Provence & qui ont passionné le Midi, plus on doit s'étonner que Toulouse n'ait pas pris, dès le début, la situation prépondérante qu'indiquaient tout naturellement son passé historique & littéraire, sa gloire artistique & son importance géographique.

De tout temps, Toulouse a été une métropole & une ville d'âmes sans rivale dans le Midi. C'est à Toulouse que la Catalogne doit son existence politique, sa langue & sa littérature. C'est à la cour des comtes de Toulouse qu'aimaient à se grouper tous les Troubadours de l'Aquitaine, du Limousin & de la Provence. C'est à Toulouse, enfin, que les Sept-Trou-

Digitized by Google

badours ont formé la compagnie littéraire la plus ancienne de l'Europe en vue de maintenir la langue d'Oc.

Sans doute, la Provence a actuellement pour elle de glorieux écrivains. Son Félibrige a été une heureuse & féconde institution. Il rayonne jusqu'à Toulouse avec la *Terro d'Oc*, organe des Félibres toulousains, & l'on peut dire aussi avec *le Gril*, quoique les patoisants soient des dissidents irréductibles de l'école de Maillane. Mais le Félibrige ne saurait avoir, à bien des points de vue, l'influence & le prestige de l'ancienne compagnie des Sept-Troubadours.

Si la transformation de la Compagnie du Gai-Savoir en Académie des Jeux Floraux lui a fait perdre de vue pendant longtemps le but de sa première institution, elle y est revenue par le legs Ozenne, & elle a rétabli dans ses concours la langue d'Oc & sa littérature proscrites par Louis XIV. Elle seule peut donc leur assurer cette haute direction & cette consécration traditionnelle que les Provençaux ont ambitionné de leur donner. A l'exemple des Cours d'amour, dont elle est l'héritière incontestée, elle fait appel aux poètes & aux écrivains de tous les pays où ont chanté les Troubadours. Qu'ils oublient les préventions qu'ont fait naître ses Statuts de 1694 pour ne songer qu'à son organisation actuelle. Elle est toute disposée à favoriser de son mieux la renaissance languedocienne dans ses diverses manifestations. Sa plus grande ambition est de faire de Toulouse un centre intellectuel d'où rayonnera la gloire littéraire de tout le Midi, comme rayonne déjà sa gloire artistique avec ses musiciens, ses peintres & ses sculpteurs.

Baron DESAZARS.

Digitized by Google

UN PROFESSEUR D'ESPAGNOL A TOULOUSE

EN 1620

« *Bouquet de Fleurs poëtiques & remarquables hiéroglyphes en l'honneur des belles Dames de ce temps, avec une méthode curieuse & très utile, & des règles pour apprendre à prononcer, écrire & lire correctement la langue espagnole. — Il s'y trouve un Index & Dictionnaire des mots, formules de politesse & façons de dire difficiles de la dite langue... — A l'Illustrissime Sr D. Jean de Papus, seigneur de Cunhaus, auditeur & conseiller au Parlement suprême de Toulouse. — Composé par Alexandre de Luna, docteur en médecine. — Toulouse, imprimerie de Jean Maffre, à l'image de saint Jean, en face le collège de Foix. — 1620*[1]. »

Tel est le titre complet d'un livre devenu très rare & dont un exemplaire existe à la Bibliothèque municipale de Montauban. (E $\frac{14}{22}$ 5985.) Si nous nous en tenions à ce seul titre, nous n'aurions ici, semble-t-il, qu'une de ces grammaires espa-

1. *Ramilete* (sic) *de Flores poeticas y notables hieroglificos, en alabança de las hermosas Damas deste tiempo. — Con un curioso, y utilissimo methodo, y reglas para saver pronunciar, escrivir, y leer, bien y cortadamente la lengua española. — Ponese un Index, y Diccionario de los vocablos, cortesias, y modos de hablar dificultosos, que tiene la dicha lengua, hasta ahora nunca impressos; traducidos en lengua francesa. — Al Illustrissimo Señor D. Juan de Papus, Senor de Cunhaus, oydor y consejero en el Parlamento supremo de Tolosa compuestos por Alexandro de Luna, Doctor en medicina. En Tolosa, de la Emprenta de Iuan Maffre, a la Imagen de S. Iuan, delante del Collegio de Foix, M D C XX.*

Digitized by Google

gnoles à l'usage des Français assez nombreuses à la fin du seizième & au début du dix-septième siècle. On sait que cette vogue — & bientôt cet engouement — pour la langue espagnole commença vers le milieu du seizième siècle & atteignit son maximum d'intensité sous le règne de Louis XIII. La plupart de ces grammaires ou livres d'enseignement analogues sont sans valeur scientifique. Elles étaient composées le plus souvent par des gens ne possédant aucune connaissance philologique ou pédagogique, & qui avaient surtout la prétention d'éviter toute fatigue au lecteur. « Bening Lecteur, dit l'un d'eux en 1555, ce présent livret te mènera par un beau & brief sentier verdoyant, sans encombre des branches, de fange, d'espines ni de cailloux, droict au grand chemin de la langue castillane, laquelle tu pourras facilement apprendre sans empêchement de tes autres études[1]. » L'espagnol, non pas même en trente leçons, mais en une seule promenade!

Cette philologie à l'usage des gens du monde engendra un assez grand nombre d'ouvrages où l'on trouve, à côté d'observations pratiques & de règles empiriques, qui ont encore leur intérêt pour les spécialistes, des hors-d'œuvre inattendus, des confidences personnelles, des renseignements sur la société contemporaine, comme aussi des poésies, des nouvelles & des romans, composés spécialement pour servir de textes de lecture & d'étude. Les types les plus connus de ces sortes d'ouvrages au début du dix-septième siècle sont ceux de Juan de Luna, de Salazar & d'Oudin. — Juan de Luna, réfugié espagnol, professa successivement en France & en Angleterre; il donnait la suite du *Lazarillo de Tormes* précisément la même année où s'imprimait à Toulouse notre *Bouquet de Fleurs*. Ambrosio de Salazar, professeur d'espagnol à Rouen, publiait, en 1614, son *Miroir de la grammaire en dialogues pour connaître la naturelle & parfaite prononciation de la langue castillane..., avec quelques histoires plaisantes & sentences remarquables.* Ce même Salazar faisait paraître, à la même époque, ses *Œillets de Récréation, où sont contenues des pensées, avis,*

1. *Institution très briève & très utile pour apprendre les premiers fondements de la langue espagnole...* Louvain, Bartolomé Gravius, 1555.

Digitized by Google

exemples & histoires très agréables pour toute sorte de personnes désireuses de lire des choses curieuses en les deux langues française & castillane[1]. Quant à la grammaire de César Oudin, « secrétaire interprète du Roi ez langues germanique, italienne & espagnole », sa grammaire, qui devait être souvent rééditée, avait paru dès 1597, à Paris. En 1620, elle en était à sa cinquième édition.

Le livre qui fait l'objet de la présente note permet d'ajouter un nom à ceux de ces maîtres d'espagnol de la génération contemporaine de Corneille.

Qu'était cet Alexandre de Luna? Je ne sais rien de plus sur sa biographie que ce qu'il nous en apprend lui-même. Il était né, dans la seconde moitié du seizième siècle, à Tolède, où il fut élevé, voyagea beaucoup à travers l'Espagne, & vint d'assez bonne heure à Toulouse, où il paraît s'être mis au service de M. de Papus, conseiller au Parlement, ainsi qu'il semble résulter de deux tercets du sonnet dédicatoire à ce personnage :

Esteril yedra soy, que en tiernos dias
A vuestro tronco (planta consagrada)
Arrimada, lleve flores tardias.

Y como cubro con mis hojas frias
Vuestros ramos de frutas saçonadas,
Son vuestras, y parece que son mias[2].

Luna mêlait d'ailleurs agréablement la médecine, la poésie & la grammaire, & c'est avec une évidente satisfaction qu'il insère, dans les préliminaires de son *Bouquet*, quelques couplets ou *Redondillas* de Toulousains de distinction, ses élèves sans doute, depuis le seigneur de Cugnaux, Jean de Papus lui-même, jusqu'à MM. de La Boyssière, de Callac & au

1. *Espejo... de la Gramatica*, &c. Rouen, 1614. — *Las clavellinas de recreacion...* Rouen, 1614.

2. « *Je ne suis qu'un lierre stérile qui, dès ma tendre jeunesse, attaché à votre tronc, arbre sacré, ai porté des fleurs tardives. — Et comme mes feuilles glacées recouvrent vos rameaux chargés de fruits savoureux, il semble que ces fruits, qui sont vôtres, soient à moi.* »

Digitized by Google

Dr Roch, avocat à la cour. Constatons en passant que ces derniers ne se sont pas mis en frais d'imagination, & qu'avec une déplorable unanimité ils tirent leurs inspirations du propre nom de l'auteur. La *lune*, & à sa suite le soleil & les étoiles, brillent également dans leurs vers.

Rien ne nous autorise à voir dans cet Alexandre de Luna un parent de Juan de Luna, qui nous est mieux connu, ni à l'assimiler à deux autres Luna, médecins également, dont l'un, en cette même année 1620, publiait un ouvrage à Séville, & dont l'autre, quelques années plus tard, composait une dissertation pour démontrer que le meilleur moyen de conserver la santé c'était de boire de bon vin vieux [1].

J'aime à croire que notre Luna trouva à Toulouse, en sa double qualité de médecin & de professeur, de légitimes profits, & que les élèves ne lui manquèrent pas plus que les clients. A cette époque, Toulouse, quoique l'on y ait publié infiniment moins de livres espagnols qu'à Lyon, par exemple, ou à Rouen, était l'une des villes de France où la connaissance pratique & familière de la langue castillane était le plus répandue. Non seulement son Université avait compté, parmi ses professeurs les plus illustres, bon nombre d'Espagnols, tels que Luis de Lucena, Francisco Sánchez, Martin Azpilcueta, Antonio de Gouvea, &c., mais elle possédait une véritable colonie d'étudiants espagnols, lesquels avaient pris une part très active & très bruyante aux luttes suscitées dans la ville pour cause de religion. Les Lettres & les Rapports de Joyeuse, de Montluc & d'autres contemporains nous fournissent à cette occasion des détails instructifs sur leur nombre, leur esprit & leur rôle.

Nos méridionaux apportaient même de temps à autre leur contribution à la littérature espagnole, témoin ce Julien de Medrano, gentilhomme navarrais au service de Catherine de Médicis, & auteur de la *Silva Curiosa, la Forêt merveilleuse, où sont narrées diverses choses fort subtiles & curieuses, très*

1. *Tratado en que se cifra el modo de bever el vino, y que conviene que sea puro, y aniejo para conservar la salud natural naturalmente...* Cordova, 1629.

Digitized by Google

utiles aux Dames & aux Messieurs; témoin, ce seigneur de Moulère, « cavalier gascon », qui publiait, en 1614, *la Vida y Muerte de los Cortesanos*, parodiée par le comte de Cramail dans le *Philosophe gascon;* témoin surtout cet autre gascon, Loubaissin de la Marque, qui composait, en 1615, l'*Histoire tragi-comique de Henri de Castro*, &, en 1617, *les Aventures de Raymond de Toulouse.*

Cela dit, feuilletons rapidement *le Bouquet de Fleurs* de Luna. — La partie grammaticale, proprement dite, est réduite à sa plus simple expression : trois ou quatre pages à peine, & le tout dans le plus extraordinaire pêle-mêle. C'est ainsi qu'à côté des épithètes caractéristiques qui conviennent à chaque province d'Espagne (les Castillans *arrogants*, les Andalous *fanfarons*, les Portugais *amoureux*, les Galiciens *voleurs*, les Asturiens *menteurs*, etc., etc.), ou des politesses qu'il convient d'adresser aux différentes catégories d'interlocuteurs, on trouvera quelques renseignements sur la prononciation de certaines lettres difficiles, la *j* & la *x*, par exemple.

« La lettre *x*, dit Luna, dans l'intérieur d'un mot & avant une consonne, a la même valeur que la *s* : *caxco* = *casco*.

Les deux lettres *j*, *x*, au commencement du mot & avant une voyelle, se prononcent de même (*jarabe* = *xarabe*, *caxon* = *cajon*). Leur son est celui du français *ch; château* se prononce en espagnol *jateau*. » Et à ce sujet, Luna ajoute :

« Les Français rencontrent deux difficultés dans la prononciation espagnole : la première dans la prononciation de ces deux lettres (*ch*) qui, dans leur bouche, équivalent à l'espagnol *j*. Ils disent *jacona* pour *chacona*, *mujajo* pour *muchacho*. La seconde consiste dans la prononciation des deux lettres ç, z, qu'ils prononcent comme *s* : *Garsia, Perés.* »

Mais Luna ne s'attarde pas à ces minuties : on voit qu'il ne veut pas ennuyer les lecteurs ni rebuter les commençants. Il enlève soigneusement les épines de ses fleurs, car il est bien du temps où l'on cultivait les racines grecques elles-mêmes dans des « Jardins. — « Au surplus, dit-il expressément, mon intention est de rendre grâces au ciel pour avoir enrichi notre époque de tant de beauté, d'esprit & de vertu qu'en montrent nos Dames de Toulouse. Et pour moi, je n'hésiterais pas à

Digitized by Google

inscrire ici leurs noms en toutes lettres (Pétrarque, Castillejo, Montemayor, Lope de Vega l'ont bien fait); mais, pour enlever toute paille du chemin & tout prétexte aux gens malintentionnés, je ne le ferai point. » C'est grand dommage! car nous n'allons connaître les belles & honnêtes Dames de Toulouse que par leurs noms d'emprunt, sous lesquels il est bien difficile, pour nous du moins, de retrouver le véritable.

Voici au surplus la romanesque & galante aventure qu'imagine notre Espagnol pour nous les présenter.

Il se promenait un soir d'été sur les bords verdoyants du « Port » de Toulouse; ses clients sans doute lui laissaient quelque loisir. Tandis qu'il allait rêvant sur ces rives, envahies aujourd'hui par les lavandières & les pêcheurs de sable, le fleuve s'entrouvre tout à coup, & il émerge du fond des eaux un vieillard vénérable, vêtu d'une longue robe verte & argentée, semée de fleurs de lis d'or. Il portait sur la tête une guirlande de fleurs magnifiques & tenait dans la main gauche une baguette d'or. Ce personnage n'est rien moins que le dieu de la Garonne en personne, & comme les historiens ont négligé jusqu'à présent de nous apprendre son nom, il est important de le recueillir ici : il se nomme *Floriso*. Floriso invite Luna à le suivre à travers les flots, & pour le rassurer & le mettre à même de faire le voyage sans inconvénient, il lui offre, dans un verre de cristal, certaine liqueur rose. Luna, quoique médecin, & plus accoutumé à administrer des potions qu'à en absorber lui-même, l'avale avec confiance & entre dans le fleuve. Il arrive, à la suite de son guide, jusqu'à ce seuil de la rivière (*tabla del rio*), « lequel se trouve entre le Pont-Neuf & le pont découvert. » C'est là que le dieu a son palais. Peut-être l'idée de ce palais a-t-elle été suggérée à Luna par la découverte, faite très peu de temps auparavant, du fameux « temple » du Bazacle. Quoi qu'il en soit, Luna décrit avec un grand luxe de couleurs éclatantes toutes les merveilles de ce palais que nos pêcheurs de sable ne paraissent pas soupçonner, & où abondent cependant les marbres précieux, les rubis, les diamants, l'ivoire & le corail. Dans la grande salle, il aperçoit une foule de nymphes & de demi-

Digitized by Google

dieux : ce sont les invités de Floriso. Au fond de la salle de bal, — comme dans notre ancienne salle des Illustres du Capitole, — sont disposés les bustes d'une quantité de dames toulousaines que Luna, qui est homme du monde, reconnaît aussitôt. Chacun de ces bustes est accompagné d'un hiéroglyphe ou emblème, avec deux devises, l'une latine, l'autre espagnole. Le nom de la dame est au-dessus. Notre Espagnol, qui se pique d'exceller dans l'hiéroglyphe, genre de poésie très à la mode alors sur les deux versants des Pyrénées, a soin de les noter scrupuleusement, & cette galerie serait très intéressante encore si nous pouvions, sur chaque portrait, remettre le véritable nom. Mais l'entreprise, bien difficile même pour qui connaîtrait à fond la société toulousaine de 1620, dépasse nos forces. Voici du moins le portrait du comte de la Voute, gouverneur de Toulouse. C'est celui-là même qui, l'année précédente (l'année où Vanini avait été supplicié), avait dirigé une expédition contre les protestants des Cévennes. Il tenait entre les mains les armes de Toulouse, flanquées d'une colombe & d'un aigle, « insignes de sa noblesse & de sa douceur. » Ajoutons à toutes les explications qui ont été données des armes de Toulouse celle que nous présente Luna.

L'Agneau, dit-il, signifie la *Sincérité* & la *Propreté*, deux des plus éminentes qualités de la ville de Toulouse. Venant d'un étranger, cet éloge a quelque prix. La *Justice* est représentée par le sceptre que tient l'agneau & qui est surmonté de la croix. Cette croix elle-même est entourée d'un cercle, image de l'éternité, ce qui veut dire que la religion catholique, si ancienne en la cité, n'y disparaîtra jamais. Les douze boules qui couronnent les pointes de la croix de Languedoc font allusion aux douze apôtres dont les corps saints reposent, en tout ou en partie, dans l'église Saint-Sernin. Des deux édifices qui flanquent l'agneau, l'un est précisément le temple de Saint-Sernin & l'autre le Château (Narbonnais) qui gardent & défendent la ville & servent de rempart à la religion (représentée par la croix), au Roi (le sceptre) & au troupeau (l'agneau). L'agneau, naturellement, c'est le peuple, Luna le déclare sans aucune arrière-pensée satirique. Le champ d'azur semé de fleurs de lis d'or, c'est le ciel « que

Digitized by Google

cette noble cité a conquis pour son roi (?); en foi de quoi elle l'a surmonté des armes royales. »

Suivent alors (& c'est la partie la plus toulousaine du livre) une quarantaine de portraits de dames, où l'auteur a versé toute sa boîte à parfums & à couleurs & prodigué toutes les ressources de l'esprit le plus galant. Par malheur, il y a mis avec une impartialité monotone tant de perles, de lis, de corail, il y a semé tant de fleurs de rhétorique que tous ces portraits se ressemblent beaucoup. Toutes les Toulousaines, même les veuves, les duègnes & les grand'mères, y sont des merveilles de beauté, de grâce & d'esprit, ce qui est peut-être exagéré, même dans la bouche d'un Castillan mâtiné de gascon. Nous ne suivrons pas ce dernier dans l'énumération assez pâle d'ombres à jamais évanouies. En guise d'échantillons, je ne citerai que quelques portraits au hasard.

Voici, par exemple, la Señora D[a] Colomba. Elle tient entre les mains une colombe d'or, avec un rameau d'olivier dans le bec. Car cette dame a bon bec & elle pique avec la douceur de ses paroles (*esta Dama tiene buen pico y pica con la dulçura de sus palabras*). Suivent l'hiéroglyphe en vers espagnols, & la devise latine : *Mirabile consortium.*

La Señora D[a] Theodora. « Cette dame est extrêmement belle, de jolie taille & spirituelle. Mais elle est quelque peu espiègle, d'un caractère & d'un esprit redoutables. Elle a tant de grâce cependant qu'elle se fait aimer (*enamora*) & pique tout autant par son espièglerie que par sa beauté. » Aussi avait-elle pour armes parlantes un piment rouge en corail, suspendu à une branche d'émeraudes, lequel piment plaît aux yeux par sa couleur écarlate, & excite le palais fatigué : *Unde quaque crudelis.* « Je suis cruelle, mais avec bonheur, car la nature m'a donné de piquer par mon écorce & de piquer par ma beauté. »

Cruel soy, mas con ventura :
Pues me dió naturaleça,
El picar con la corteça,
Y el picar con la hermosura.

Quant à la Señora Diana, elle portait un Cupidon qui

Digitized by Google

tenait un œillet à la main. Dans l'œillet se cachait une épingle, & quand on voulait sentir l'œillet, l'épingle, qui y était perfidement dissimulée, sortait & piquait l'imprudent : *dulcis seductio.*

Il n'y a que deux dames qui auraient de justes motifs de se plaindre de l'auteur. La première est une certaine Dª Leonida, à propos de laquelle Luna réédite quelques jeux de mots, fréquents dans la littérature espagnole du temps :

Dejase servir de muchos galanes, y ansi tenia de plata una mano, que con unas tixeras tenia dividido y partido por medio el amor, el Dios Cupido : *por tener su amor dividido en muchos. Esta diccion* cu *quiere dezir cornudo en español y esta diccion* Pido *se atribuye á las mugeres, por que son pedigueñas.*

A Cupido has dividido
Por amar á tantos, tu :
Y á los hombres cabe el cu
Y á las mugeres el Pido.

La seconde dame a pour « aficionado » un certain *Luna*, & comme ce dernier pourrait fort bien être notre auteur lui-même, recueillons encore l'hiéroglyphe, & citons ce couplet dans le texte : ce dernier laissera suffisamment deviner les calembours & les allusions un peu vives du poète-médecin. L'hiéroglyphe de Dª Clara se composait d'une Lune d'argent, dans laquelle était enfermée une étoile d'or, qui représentait la dame, avec la devise : *Cælum, non animum mutas :*

Clara estrella eres, mi bien,
Aunque vives en mi esfera :
Que (si inconstante no fuera)
Tu fueras Luna, tambien.
Mas no quiero que padezcas
Mengua ni eclipse por mi,
Que yo menguaré por ti
Quando con mis quartos crezcas.

Plusieurs des dames de la société toulousaine sont indiquées de telle sorte que l'on devine aisément leurs vrais noms : Phi-

Digitized by Google

lis de Peral (Dupoirier), Dorinda de la Calle (de Carrière), &c.

L'Excellentissime Sr D. Adrien de Monluc, prince de Chabannes, comte de Carmaing, baron de Montesquieu, termine cette galerie. Dans l'article qui lui est consacré, je note ce détail, si je ne me trompe peu connu, que ce personnage avait fondé, dans son jardin de Toulouse, une académie de beaux esprits, voués au culte de la Vertu & des Belles-Lettres : ils se nommaient eux-mêmes *les Philarèthes* (Φιλαρετοὶ). Dans cette académie, ignorée jusqu'ici, & qui relie les anciens Troubadours aux *Lanterniers*, la devise du comte de Carmaing (ou Caraman) était : *Splendet in umbra.*

Cette visite achevée, on passe à la salle de bal, où nymphes & demi-dieux déploient à l'envi toutes leurs grâces. Le programme de ce bal aurait peut-être effrayé quelques-uns de nos plus intrépides cavaliers d'aujourd'hui, car, en reconduisant à sa place la dame que l'on avait invitée, il fallait improviser une poésie en son honneur, exercice plus ardu encore que le pas de quatre ou même le menuet. Grâce à Luna, tous les danseurs s'en tirent à merveille : c'est un véritable feu d'artifice de métaphores & de tropes, un bouquet éblouissant que notre poète tire avec une inépuisable bonne volonté.

La danse, ainsi entremêlée d'impromptus, ayant suffisamment ouvert les appétits, on se précipite vers la salle à manger. Et alors commence un interminable défilé de plats, plus ou moins singuliers, qui prouve qu'à cette époque lointaine Toulouse la Gourmande avait déjà une réputation bien établie, glorieusement conservée & restaurée par nos Tivollier modernes. J'ai eu la curiosité de dresser le menu de ce formidable *lunch*, ou, comme les Espagnols disaient modestement, de ce *tente en pie*. Le voici : *Olla podrida*, *perdrix*, *râble de lapin*, *pâté de Toulouse* (déjà !), *blanc-manger*, *olives*, *gigot*, *chapon de lait*, *tetilla* (poitrine, filet) *de perdrix*, *feuilles d'escarole*, *câpres*, *faisan*, *fricassée*, *jambon*, *pâté de venaison*, *omelette*, *veau*, & enfin, *tetillas d'ange !* — L'abondance plantureuse de cette table & plus encore le beau désordre dans lequel se succèdent les mets sont de nature à donner une haute idée de la vigueur de cette génération.

Mais l'estomac ne travaillait pas seul chez ces nymphes &

Digitized by Google

ces demi-dieux. Celui qui portait la main au plat devait payer son écot en racontant une historiette, une anecdote, un bon mot, & cela nous vaut une série de contes dont l'origine serait curieuse à rechercher, & dont quelques-uns — que je ne redirai pas ici, & pour cause, — aurait fait épanouir la rate de notre Toulousain Armand Sylvestre, s'il avait été du dîner. Nul doute qu'il n'y eût de son côté bien tenu sa place. Il suffira ici d'indiquer les titres ou les sujets :

La Dame de Salamanque & les deux battants de cloche.
La Dame rasée au chandelier.
La toilette de la mariée de campagne.
L'étudiant au théâtre.
Juanelo & Philippe II.
Osuna & les deux Dames de Salamanque.
La duchesse en paysanne.
La belle gantière.
Le gant jeté aux lions.
Le fils du cordonnier.
Le mari débarrassé de sa femme.
La faveur de Don Alvaro de Luna.
La femme d'Alphonse VIII.
Le comte de Castille, l'Infante de Navarre & le Doyen de Pampelune.
La loi de l'adultère, &c., &c.

A Toulouse, pas de bon dîner sans un peu de musique. On chante donc, & l'on joue de tous les instruments connus dans les conservatoires de l'époque (*Laud*, harpe, *vihuela de arco*, clavicorde, cithare, &c.) Quelques-unes de ces *canciones* sont jolies & mériteraient, aussi bien & mieux peut-être que beaucoup d'autres, d'entrer dans les anthologies ou dans les *Cancioneros* du temps. Je recommanderai aux amateurs la *Letrilla* de Clorinda :

Madre, el niño ruyseñor...;

la chanson de Medoro, avec accompagnement de harpe :

Arroyuelo murmurador,
Que te despeñas, y arrojas
Entre esmeraldas y flor...;

Digitized by Google

ou enfin, celle de Felisberto (pour clavicorde) :

Ayre descortes,
Dila á la que adoro
Que por ella lloro
Como tu lo ves...

Tout à coup, l'un des convives, qui se nomme Doristeo, entonne... *la Toulousaine!* — Tout y est déjà, & surtout l'enthousiasme & un patriotisme qui ne souffre point qu'aucune autre cité soit comparée à la cité de la Garonne. Quant à la poésie, on en jugera par le passage suivant :

« *O Toulouse, redoutable & enviée... C'est en toi que la Nature, artiste savante que l'art grossier imite en vain, a montré toute sa puissance; si spirituelle, si savante, si sage que sans doute c'est en se regardant au miroir & en se peignant elle-même qu'elle a pu tracer un portrait qui excite sur terre & dans les cieux l'admiration, l'envie, la plainte, la jalousie. — Que la Garonne étale donc ses sables d'or pur, l'ambre & le corail; qu'elle dresse ses flots, montagnes de cristal, & qu'elle s'entr'ouvre devant la barque gracieusement courbée. Qu'elle ceigne ton mur sacré & que tes nymphes, mariées ou jeunes filles, passant tes flots d'or en des cribles d'émeraudes, laissent tomber dans les plis de ta robe les perles & l'ambre* [1]. »

1. *O Tolosa temida, y embidiada.....*
En ti se señalo curiosamente
La maestra erudita
A quien el arte tosco en vano immita :
Tan discreta, tan sabia, tan prudente
En cielo, en tierra, en gente,
Que sin duda mirandose al espejo
Se retrato a si misma en un bosquejo
Dexando en tierra, en cielos,
Admiracion, embidias, quejas, zelos...
Muestre Garona arenas de oro puro,
Ambares y corales,
Y al barco corbo de passo seguro.
Ciña tu sacro muro,
Tratable, firme, solido a las huellas,
De tus Nimfas casadas, y donzellas
Que en cribos de esmeraldas
Te ciernan perlas, y ambar en tus faldas.

Digitized by Google

On sait que la Garonne n'a pas voulu. Mais, en lisant ces vers, on ne peut s'empêcher déjà de songer à la fois à ceux de Mengaud & à ceux de Nadaud.

Cependant le concert continue, mais avec une liberté de plus en plus inquiétante. On aimerait à croire que nos nymphes étaient parties à l'anglaise, tandis qu'Alcidon chantait son sonnet à Teresa (*á una fregona llamada Teresa*), ou Salicio sa *Satire*, évidemment inspirée de Góngora & de Quevedo :

Que vayamos llegado a tal
Que no se halle un hombre a quien
El bien le pareẓca bien,
Y el mal le pareẓca mal;
Que por sincera y cabal
Nos venda Aldonça su fee,
Aviendo dado traspie
Al picaro mas astuto...
¡Hoste puto!...
Que adonde el caudal no passa
De una blanca y un cornado,
Se coma el mejor bocado,
Con abundancia y sin tassa;
Que todo se os venga a casa
Sin que os cueste un arfiler (sic)
Tiniendo hermosa mujer,
Sin saber por que conducto...
¡Hoste puto!... &c.

Il faut bien croire cependant que quelques-unes de ces dames étaient restées, car c'est Silviana qui met fin à la fête par une *letrilla* également fort gaie :

— *No me rogueis, caballero:*
Que no os quiero.
— *Deẓidme por que raẓon?*
— *Porque no os tenguo* (sic) *aficion :*
Y el querer
Ha de nacer
De en medio del coraçon... &c.

Digitized by Google

Sur quoi, le bon Floriso rend sagement leur liberté à ses hôtes d'une nuit, éteint ses lustres & reconduit au port de la Garonne le médecin Luna, non sans lui avoir recommandé de rendre un compte fidèle dans les journaux de Toulouse de la belle fête à laquelle il l'a convié. On voit que ce dernier n'y a pas manqué. Il a même enrichi son compte rendu d'un dictionnaire bilingue, un peu trop complet sur certains points pour devenir jamais un livre d'enseignement, & dans lequel j'aime à croire que nos arrière-grand'mères n'ont pas appris l'espagnol.

Tel est ce bizarre *Ramillete* qu'il convenait de signaler, d'abord parce que l'exemplaire que nous avons entre les mains est peut-être unique, ensuite parce qu'il y est beaucoup question de Toulouse, des Toulousains & des Toulousaines. Nos compatriotes verront avec quelque indulgence un livre où l'on dit tant de bien de leurs aïeules, & ils pardonneront ses platitudes à l'auteur, ne serait-ce que par piété filiale.

E. MÉRIMÉE,

Professeur à l'Université de Toulouse

Digitized by Google

L'ÉGLISE ET LE CLOCHER DE LA DALBADE

AU SEIZIÈME SIÈCLE

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

L'histoire de la PAROISSE NOTRE-DAME LA DALBADE, publiée il y a déjà six ans dans la collection de TOULOUSE CHRÉTIENNE, n'est pas, pour la période antérieure au seizième siècle, des plus documentées. Ce défaut, l'auteur de l'ouvrage le reconnaît & le regrette plus que personne. Cette pénurie de documents paroissiaux tient à deux causes : l'une matérielle, l'incendie de 1594 ; l'autre morale, l'insouciance (pensons-nous) des oratoriens & des bayles.

En 1594, le feu prit, par l'inadvertance d'un clerc, dans un un coffre de sacristie[1], où étaient renfermés tous les papiers, parchemins & registres de la paroisse. Là dormait notre passé &, n'eût été ce désastre, il eût été facile de le reconstituer & de lui rendre toute sa vie à l'aide des documents qui le recelaient.

Et toutefois, une partie des trésors que l'incendie avait épargnés, nous soupçonnons les oratoriens & les bayles de l'avoir laissée périr par insouciance. Nos archives renfermaient, comme toutes les archives des paroisses, des registres des *délibérations* & des registres de *fondations* ou de *rentes*. Ces derniers parurent plus précieux que les autres parce qu'ils gardaient les titres de la fortune de la communauté. Quant aux

1. *Hist. de la Dalb.*, p. 236.

Digitized by Google

registres des délibérations, à mesure que les années s'écoulaient, ils perdaient de leur intérêt & de leur importance. Peu à peu on les relégua dans un oubli systématique, & le résultat fatal de cette indifférence fut peut-être la disparition de quelques-uns. En résumé, — & c'est tout ce que nous voulions dire pour notre justification, — le fonds de la Dalbade, recueilli dans les archives départementales, est très pauvre ; il renferme de nombreux registres que nous appellerions *de comptabilité*, mais peu de livres historiques.

***

Après les documents écrits, l'historien d'une paroisse doit mettre en première ligne les monuments religieux, &, à certains égards, les édifices civils. Nombreux sont sur le territoire de la Dalbade les témoins majestueux de ces deux ordres. Nous les avons interrogés à leur tour, comme nous avions consulté nos archives. Mais ils ont, pour la plupart, gardé le secret des générations qu'ils abritèrent & des événements qui s'accomplirent à leur ombre. En les examinant dans leurs détails, nous ne sommes arrivé à aucune certitude : ni la date précise où ils furent commencés & terminés, ni moins encore les noms de ceux qui les édifièrent, ne nous ont été livrés. A peine avons-nous découvert, comme par hasard, sur le portail de l'église, une date : 1537 — & deux initiales : T. M.

***

Restait un fonds jusqu'à présent inexploré & où devaient infailliblement giser des documents précieux : c'était le fonds des anciens notaires de la région. Depuis quelques années d'infatigables chercheurs se sont mis à fouiller cette mine & ils en ont retiré de vraies perles historiques. Plus que les autres paroisses, la Dalbade a eu sa part de ces richesses inespérées. L'heure n'est pas venue de les dénombrer toutes ; mais c'est une joie autant qu'un honneur pour nous d'en pouvoir exposer quelques-unes sous les yeux des érudits dans ce savant recueil. Commençons par la construction de l'église.

Digitized by Google

I. — L'Église.

Le promoteur de cet édifice est bien celui que nous avons désigné dans notre histoire, le recteur Anthoine de Sabonnières.

On lit, en effet, dans une transaction de l'année 1535, conclue entre les héritiers de cet opulent recteur & les paroissiens de la Dalbade, que « par son conseil & (celui) des parochiens la sienne église aurait esté démolie & ordonné que en serait édifiée une nouvelle *a primis fundamentis usque ad perfectionem* (sic); ce que le dit syndic & paroissiens avaient entreprins par plusieurs & diverses années[1]. » — Le même document ajoute, quelques lignes plus bas, que, à cette date 1535, « l'église est en bon ordre, bien constrainete (construite) *nec egebat reparationi* (sic). » — Elle fut donc commencée sous le rectorat d'Anthoine de Sabonnières & elle était finie (prétendait-on) en 1535.

Il importait de savoir en quelle année Sabonnières avait pris possession de son bénéfice. Nous avions cru jusqu'ici & nous avons écrit[2] que ce recteur avait succédé immédiatement au recteur Cochard[3], par conséquent en l'année 1497 ou 1498. Nous nous étions trompé. Un document inédit des archives notariales[4] nous a donné la certitude que, dans la chronologie de nos recteurs, Pierre Bardin se place entre Cochard & Anthoine de Sabonnières, & que le rectorat de ce dernier ne commence qu'en l'année 1508. Il ne faut donc plus reculer la fondation de l'église de la Dalbade jusqu'en l'année 1498, mais la porter après l'année 1508.

En tenant compte d'une autre donnée certaine, à savoir que

1. Arch. dép. — Dalb., reg. 139, p. 225.

2. *Hist. de la Dalb.*, p. 183.

3. Jean Cochard, recteur de la Dalbade, fut un insigne bienfaiteur de cette paroisse. Il fit la table de l'œuvre héritière de la plus large partie de sa fortune, & il mourut à Caraman en 1501 ou 1502.

1. Voir « textes inédits », n° I.

Digitized by Google

Sabonnières (Anth.) avait déjà cédé son bénéfice en 1527 [1] à son neveu Jean de Sabonnières, on n'écrira pas, comme on l'a fait [2], que l'église fut commencée seulement après le 29 janvier 1530 (n. s. 1531). Ses fondements durent être posés entre les années 1508 & 1527.

D'autre part était-il rigoureusement vrai que, à la date de 1535, « l'église était bien construite, *nec egebat reparationi ?* » — Non, puisque dans ce même fonds des notaires, au cours de recherches qui avaient tout autre objet que la Dalbade, M. Macary, chargé du classement des registres, vient de découvrir « *un accord* [3] », fait en 1537, entre Michel Colin & les bayles de l'église *pour l'achèvement de la Dalbade & la construction de son portail.* C'était donc avec une exagération regrettable & dont nous avons été dupe, que le fondé de pouvoirs des Sabonnières prétendait, en 1535, que l'église n'avait plus besoin d'ouvriers [4]. L'église n'était certainement pas achevée & le portail restait à faire.

*
* *

On traita pour cette double besogne avec Michel Colin [5].

Il y a tout intérêt pour nous à lire attentivement cet *accord* de 1537; il nous permettra de calculer approximativement le

1. *Hist. de la Dalb.*, pp. 219, 220.

2. *Semaine cath.*, n° du 12 septembre 1897.

3. Arch. des not. — Boneti. — Voir « textes inédits », n° II.

4. Ce n'est pas, du reste, la seule allégation erronée que renferme la transaction de 1535. Dans le but très probable de grossir la dette des Sabonnières, — qui avaient promis de consacrer le *tiers* des revenus de la cure à la construction de l'église, — le syndic de la paroisse allégua que Anthoine « avait tenu la dite cure *trente ans ou plus.* » C'était faux ; la durée de ce rectorat ne fut que de *dix-neuf* ans (1508-1527).

A son tour, le représentant des Sabonnières affirma qu'on « n'avait plus besoin de travailler à l'église », parce que la contribution volontaire des Sabonnières cessait de plein droit avec tout travail. *L'accord* de 1537 donne un démenti à cette assertion.

5. Michel Colin, qui appartenait, à n'en pas douter, à une famille de maîtres en maçonnerie, fut un des ouvriers les plus recherchés, à Toulouse, vers le milieu du seizième siècle. Il semble s'être employé de

Digitized by Google

temps que Michel Colin consacra à la construction du monument qui nous occupe.

Lorsque, en 1537, les bayles de l'œuvre traitèrent avec lui, ils avaient en mains & ils ne manquèrent pas de placer sous ses yeux un bail ancien, rédigé en 1530[1], & dans lequel avait été prévue la série des travaux qu'il fallait exécuter encore à l'église.

Avec qui ce bail de 1530 avait-il été passé? Nous dirons tout à l'heure notre opinion là-dessus, mais il convient de faire observer que Colin, en 1537, ne le repousse pas & qu'il s'engage à en exécuter les clauses. Ces clauses, elles durent être revisées une à une & discutées sans doute contradictoirement, car les représentants de la paroisse renoncent, dans l'*accord* de 1537, à la construction d'une *galerie* & d'un *escalier*, & Colin se tient pour dûment dispensé de ces deux ouvrages.

Pareillement le prix des travaux à faire, tant pour l'achèvement de l'église que pour la construction du portail, fut débattu. Les bayles évaluèrent la dépense à la « *somme de seze cens livres tournois* », & Michel Colin traita à forfait pour ce prix.

Seulement, en hommes pratiques & avisés qu'ils étaient, les bayles expliquèrent que, dans cette somme de 1,600 livres, seraient compris, non seulement tous les paiements faits à Colin « *pour ladite église jusques au jour présent* », mais encore « *tout ce que luy pourroit estre deu dudit bail.* » — Et voilà que, grâce à cette stipulation rejetée aux dernières lignes de l'*accord* de 1537, nous acquérons la double certitude

préférence à la construction des églises. Outre celle de la Dalbade, qu'il a construite du moins en partie, il a bâti l'église des Béguins, située dans la rue Pargaminière, non loin de la porte d'entrée du convent des Jacobins (Catel, *Mém.*, p 219; Dumège, *Hist. des Inst.*, t. IV, p. 596); & quand il mourut, en 1547, il était occupé à ajouter deux chapelles à l'église de Saint-Jory. (Arch. des not., *passim.*)

1. Des amis studieux & obligeants, qui ont plus de loisirs que nous, — au nombre desquels M. Macary, — ont recherché, dans les archives notariales, le bail de 1530, qui aurait une importance notable pour notre histoire paroissiale : jusqu'à présent leurs recherches sont restées sans résultat.

Digitized by Google

que Colin était déjà, à cette date, le créancier de la Dalbade, & que certainement le bail de 1530 avait été passé avec lui, puisque le reliquat de la dette provenant de l'exécution de ce bail devait se confondre dans la somme de 1,600 livres votée pour les travaux futurs.

Michel Colin s'est donc employé à la construction de l'église de la Dalbade à partir de 1530.

***

Tant que nous n'aurons pas découvert quelque instrument plus détaillé que l'*accord* de 1537, nous nous garderons de faire honneur à Colin de la construction de telle partie de l'église plutôt que de telle autre; mais nous revendiquons hautement pour lui la gloire d'avoir conçu & tracé le dessin du portail. L'accord dit en termes exprès qu'il a promis « de faire achever lad. eglise... ensemble l'ost de lad. eglise de pierre *en ensuyvant le pourtraict par lui faict...* »

***

Cette œuvre fut achevée en quelques années. Quand on put la juger dans son ensemble, elle ne parut pas avoir « *la perfection requise*[1]. » Le conseil de la paroisse, sur la proposition des ouvriers, nomma des experts & vota des fonds (150 liv.) pour que, sans délai, on en corrigeât les défauts & qu'on lui donnât les embellissements indispensables. Ces gracieuses niches, destinées à recevoir des statues de saints & qu'on appelle dans l'acte des *tabernacles*, furent proposées par les experts & taxées 86 livres.

Colin se laissa tout imposer; il consentit de bonne grâce à toutes ces retouches, &, par acte du 29 juillet 1540, il prit l'engagement de parfaire « *le dit pourtal suivant le dernier pourtraict signé par ledit Coulin.* » — D'autres diront si cette signature de Colin n'était qu'une simple acceptation du dessin nouveau, ou si elle nous autorise à lui en attribuer l'in-

1. Archiv. des not. — De Besco, not.

Digitized by Google

vention & le mérite; quoi qu'il en soit, rien ne nous ôtera la conviction que le portail, dans la disposition générale de ses grandes lignes, sinon dans la variété & l'originalité de tous ses détails, fut dessiné par lui.

*
* *

« *Architecteur* » du portail, Colin en fut-il le constructeur & surtout le *sculpteur?* - Nous ne le pensons pas. Les initiales T. M. & le millésime 1537, gravés sur un double cartouche, au-dessus de la frise, nous obligent à rechercher, à côté de Colin, un compagnon qu'il avait associé à son entreprise.

A quel nom ces initiales peuvent-elles convenir? Voilà bien des années qu'on se le demande & qu'on le cherche en vain. — Dussions nous passer pour téméraire, aujourd'hui, nous nous hasardons à écrire le nom de TAILHANT, dit MANCEAU.

Il exista, sûrement au XVIe siècle, un *imagier* de ce nom. Nous le voyons conclure, le 1er juillet 1541, avec Ramond Gamel, de Grenade, un accord par lequel il s'engage à sculpter un oratoire dans lequel trouveront place, « d'un côté un crucifix, &, de l'autre, Notre-Dame d'Espérance tenant l'Enfant au bras... [1] » Si ce même artiste ne fut pas le sculpteur du portail de la Dalbade, il faut convenir que, par la plus surprenante des coïncidences, tout conspire & nous invite à lui attribuer cette belle page de pierre : son nom, qui répond à T. M.; — sa profession : Tailhant s'affirme « *talheur de ymages* »; — son domicile : il est « *habitant de Tholose.* » En faut-il davantage pour dissiper nos trop longues incertitudes?... Pourtant restons encore sur la réserve, & n'attribuons que sous bénéfice d'inventaire à ce modeste ouvrier le chef-d'œuvre que nous croyons lui appartenir.

Michel Colin! — Tailhant, dit Manceau! — saluons de notre admiration ces deux grands artistes, & réjouissons-nous de les voir l'un & l'autre sortir enfin de l'ombre où l'oubli des siècles les avait relégués!

1. Arch. des not. — Foulquier, not. (f° 126 v°). Voir « textes inédits », n° III.

Digitized by Google

II. — Le Clocher.

Nous possédons la date à peu près sûre de cette considérable[1] entreprise. Un mémoire du dix-huitième siècle dit expressément que « l'hoirie du recteur Cochard servit en partie... à bâtir la sacristie (la salle voûtée qui est au rez-de-chaussée du clocher), laquelle sacristie, trois ans après la mort du dit sieur Cochard, fut assez élevée pour qu'on y tînt une assemblée de paroisse. » Puis, le mémoire renvoie à un registre des délibérations paroissiales où on lit : « Le premier mai de cette année 1504 se réunirent dans la sacristie nouvelle de la même église Jean de Silva, docteur, &c. *Infra sacristaniam novam ejusdem ecclesiæ*[2]. » Du rapprochement de ces textes, il résulte : 1° que Cochard était mort en 1501 ; — 2° que, vers la même époque ou à une date très rapprochée de celle-là (1502 peut-être), on jeta les fondations du clocher.

Se doute-t-on, dans le monde des artistes, que la tour dont nous parlons n'est pas rectangulaire ? Elle n'affecte même pas la forme d'un parallélogramme ; c'est un quadrilatère qui n'a ni les côtés ni les angles égaux[3]. Cette irrégularité a été notablement atténuée par les appendices appliqués aux angles du clocher. Ces quatre tourelles, dont les étages décroissent en

1. M. Hipp. Crozes, dans sa *Monographie de Sainte-Cécile*, rappelle ce mot de M. Mérimée sur le clocher de la cathédrale d'Albi : « C'est la masse de briques la plus élevée que l'on connaisse, si l'on en excepte les pyramides de l'Amérique septentrionale. » — Le clocher de la Dalbade est pareillement construit en briques & il a plus de *quatre-vingts* mètres de hauteur, tandis que celui de Sainte-Cécile n'a que *soixante-dix-huit* mètres.

2. Arch. de la Haute-Garonne. — Dalb., reg. 139, p. 163.

3. Nous devons à l'obligeance de M. Bach, architecte, les notes suivantes sur les dimensions du clocher :

1° A la hauteur de la galerie supérieure, c'est-à-dire au niveau de l'établissement de la flèche, l'épaisseur des quatre murs du clocher est peu régulière; elle est en moyenne de $1^{m}22$. Mesurés à l'intérieur, ces murs ont de longueur : celui qui fait face à la petite rue de la Dalbade, $5^{m}25$; celui qui fait face à la rue des Polinaires, $5^{m}37$; celui qui

Digitized by Google

s'élevant & dont les contours sont si gracieux, attirent de prime abord les regards & détournent l'esprit de la recherche des défauts de l'œuvre.

A la naissance des tourelles, & avec elles, le style du monument change. Un simple coup d'œil jeté sur le clocher, à la hauteur de la galerie de l'horloge, suffit à donner cette impression. Il est manifeste que des modifications successives, mais de plus en plus artistiques, ont été apportées au dessin primitif. A quelle époque? nous l'ignorons; mais un jour vint où, à la forme plate & rectiligne des pilastres ou ressauts de la partie inférieure, on substitua la forme arrondie & proéminente des contreforts supérieurs : transformation des plus heureuses dont l'auteur anonyme ne saurait être trop loué.

***

Cependant, en 1547, tous les étages étaient bâtis & ils n'attendaient plus que la flèche qui devait les surmonter. A qui confier un tel couronnement qui demandait, sans aucun doute, un art plus consommé & une main plus habile? C'est ce que va nous révéler un document inédit que nous publions [1].

A la date où nous sommes, Nicolas Bachelier jouissait d'une notoriété très en faveur dans le pays toulousain. Nobles & bourgeois, qui avaient le goût ou l'obligation de bâtir, s'entouraient volontiers de ses conseils, lui demandaient des plans & des devis, & finissaient par le charger, lui & ses associés, de la

fait face à l'église, 5m71; enfin, celui qui fait face à la rue de la Dalbade, 5m78.

Les angles formés par les murs du clocher sont inégaux; le plus petit est de 86° & demi & le plus grand de 97°.

Les diamètres des trois tourelles sont à peu près égaux; leur longueur moyenne est de 1m60. La quatrième tourelle, celle qui fait face à la rue des Polinaires, est sensiblement plus forte que les trois autres: son diamètre a de longueur, 1m78.

Le centre des quatre tourelles se trouve toujours en dehors & à une distance variable de la ligne bissectrice de l'angle formé par les deux murs qu'elles embrassent; enfin, ces centres sont inégalement distants du sommet de l'angle saillant des murs du clocher.

1. Voir « textes inédits », n° IV.

Digitized by Google

mise en œuvre de leurs projets. Les communications récentes de M. le chanoine Douais à la Société archéologique justifieraient déjà en partie cette affirmation. Pour notre part, nous pouvons certifier que, dans le milieu du seizième siècle, Bachelier a ouvert, en diverses années, tant dans la ville que dans les environs, *au moins neuf chantiers* importants.

C'étaient tour à tour des entreprises de maçonnerie & de sculpture; & nous écrivons à dessein *entreprises*, non *ouvrages*, car l'heure n'est pas encore venue de décider si Nicolas Bachelier était tout à la fois l'artiste & l'entrepreneur de ces travaux, c'est-à-dire, s'il exécuta de sa main les œuvres dont il signa les plans & les devis.

Toujours est-il que, dans les contrats auxquels donnèrent lieu ses entreprises, Bachelier prit successivement les titres les plus divers. Il se dit tantôt *masson*, tantôt *talheur* (sculpteur), quelquefois *imagier*, (statuaire), & quelquefois *architecteur*. Nous ne nous reconnaissons pas le droit de contester à cet artiste, au moins très actif, les qualités qu'il se donne; ses contemporains les lui laissèrent prendre, & même ils les ratifièrent, en quelque façon, en les consignant dans des actes publics. C'est peut-être sur cette variété de titres que la postérité crut à la multiplicité des talents de Bachelier & lui fit une réputation artistique sans rivale.

Tel fut l'homme avec lequel les bayles de la Dalbade voulurent traiter, quand il fut question pour la paroisse d'achever son clocher monumental.

Bachelier accepta l'entreprise & se donna pour associé Guynot Estienne, maître maçon.

*
* *

Le bail à besogne que nous reproduisons, à l'appendice, porte la date du 22 janvier 1547; il a pour titre : « Pactes touchant le bailh du clocher de la Dalbade de Tholose », & il a été retrouvé dans les minutes de Me De Agia, notaire[1].

1. Les paléographes attendent de nous, sans doute, que nous leur donnions une description, au moins sommaire, de cet instrument avant de l'analyser. Il tient en sept pages & quelques lignes. L'écriture du

Digitized by Google

Il est permis de se demander en quelle langue furent rédigés les articles. D'aucuns, frappés comme nous le sommes du grand nombre d'expressions patoises dont cet acte est hérissé, penseront qu'il fut rédigé *en patois* par les parties contractantes : (cette langue était encore très usitée, même dans les actes publics). La rédaction primitive & patoise une fois confiée au notaire, celui-ci se chargea de la traduire en français.

En marge de l'instrument on peut lire les reçus des diverses sommes qui furent payées aux entrepreneurs pendant le cours des travaux. Nous tirerons bientôt de cette partie annexe de l'acte des renseignements intéressants.

Sans plus de retard commençons l'analyse de notre document[1].

*
* *

(A) Notons, dans le préambule, ces mots significatifs : « Après avoir veuz les portraictz tant vieulx que nouveaulx », &, dans l'article (C), cette condition expresse : « La agulhe se fera sellon le portraict qu'est faict à la moderne » : ces deux

préambule, où sont exposés les faits qui ont donné lieu au contrat, & les dernières lignes du pacte sont, selon toute apparence, du notaire; la transcription des articles du bail doit être attribuée à un clerc, — mais à un clerc qui a eu d'étranges distractions.

Après avoir écrit, en effet, au commencement de son travail, & par deux fois, le nom de Bachelier en toutes lettres, il lui arrive de substituer à ce nom, dans la suite des articles, celui de Barthélemy, — & cela jusqu'à sept fois ! Le notaire, qui s'aperçut de l'erreur, la rectifia &, ayant biffé le nom de Barthélemy, il écrivit dans l'interligne celui de Bachelier. Cette correction n'infirme en rien l'authenticité de l'acte, & Bachelier reste indubitablement le maître d'œuvre avec lequel les ouvriers de la Dalbade ont traité.

Rien, d'ailleurs, n'est plus facile à expliquer que l'inadvertance du copiste. Le nom de Bachelier, abrégé, comme c'était l'usage du temps, à l'aide d'un signe conventionnel, ne conserve que les deux premières syllabes; pour peu qu'un scribe soit distrait, il lira Barthe au lieu de Bachelier, &, de Barthe, en tenant compte du signe abréviatif, il fera Barthélemy.

1. Nous nous sommes permis de distinguer par des lettres les passages importants & les articles de ce bail, en vue des commentaires ou des discussions auxquelles ils allaient donner lieu.

Digitized by Google

passages confirment notre opinion sur la substitution d'un plan à un autre dans l'œuvre que nous étudions.

(B) Il était naturel qu'on s'occupât avant tout de l'escalier qui devait donner accès aux étages du clocher. Les degrés, dit le bail, en seront faits « de bonne pierre rousse d'Auses. » — Nous ne connaissons pas de localité de ce nom.

L'article (C) traite spécialement du dessin & de la construction de la flèche. Cette partie du bail a été soigneusement libellée. Qu'on en juge : « La agulhe se fera sellon le portraict qu'est faict à la moderne. » On est donc sûr qu'elle sera construite dans le goût de la Renaissance, avec ses procédés de structure & son art d'ornementation.

La flèche aura « douze canes d'auteur », c'est-à-dire environ, *vingt-deux mètres ;* mais l'épaisseur de ses murs ne dépassera pas celle « d'une tuille de poincte, qu'est de pam & demy », c'est-à-dire qu'ils auront, à peu près, *trente-trois centimètres* de largeur. Une construction plus massive aurait peut-être compromis la statique du monument déjà bâti.

Ce monument est une tour carrée. Le bail à besogne ne nous dit pas si la flèche devait avoir une coupe pareille : à quoi bon? le dessin en avait été déposé chez le notaire [1]. Cependant, une pyramide quadrangulaire aurait paru écrasée & disgracieuse ; la forme octogonale s'imposait au bon goût des constructeurs & elle fut adoptée. Nous lisons, en effet, dans un document de 1757, « que Pierre & Jean Ponsan s'obligent à faire des réparations aux *arceaux qui soutiennent la flèche* & aux angles du susdit clocher [2]. « Ces *arceaux* ne peuvent être que des encorbellements bâtis aux quatre angles de la tour & destinés à fournir quatre points d'appui à la flèche qui en avait déjà quatre autres sur les murs.

(D) Les arêtes vives de ce pinacle devaient être amorties & ornées par des « crestes », ou crochets, incrustés à des distances symétriques : « Y s'aura crestes de pierre rousse sortant un pam & demy. » Je dis incrustés, car ces crochets ne furent pas bâtis avec les murs; ils y furent appliqués dans des entailles

1. Prélim. du bail (A).
2. Arch. dép. — Dalb., n° 4.

Digitized by Google

faites à leur mesure & attachés par des crampons de fer : « & sera cramponat de fer à chacun jug & à chacun lyeyt deux crampons de fer. »

On a beaucoup fait usage de ces crampons de fer dans toute la construction de l'église & du clocher. Les voûtes, par exemple, furent lancées sans aucun souci des arcs doubleaux, tiercerons & liernes qui en devaient faire l'ornementation & en dessiner les courbes. Ces ornements furent plaqués après coup sur les multiples arêtes de la voûte & fixés à leur place par des crampons de fer. Au clocher, même système de construction pour la partie décorative principale, les « *crêtes.* »

S'il y a quelque économie à bâtir de la sorte, il y a moins de mérite & surtout moins de sécurité. Le fer, soumis à la chaleur, se dilate, & les ornements qu'il soutient finissent par chevaucher ; exposé à l'humidité, il se rouille, &, dans ce dernier cas, il augmente de volume au point de faire éclater parfois la pierre dans laquelle il est incrusté. Les crochets sculptés par Bachelier ou ses aides, pour la flèche de la Dalbade, se seraient successivement détachés de leur place respective, si la Révolution ne les avait pas jetés par terre d'un seul coup.

(E) La même qualité de pierre qu'on devait employer pour les *crêtes* était exigée pour le *larmier ;* — & on peut même dire que *toute la corniche* fut faite en pierre d'Auses, à s'en tenir à ce texte : « Et du *larmié* (qu'est au dit pourtraict), *en sus*, sera tout de lad. pierre. » Le larmier, comme on sait, fait partie de la corniche : c'est un léger évidement pratiqué au-dessous de la partie la plus saillante de cette ornementation & qui a pour but de rejeter l'eau pluviale loin des murs.

(F, G) La flèche, faisant retraite sur sa base, laissait à ses pieds un espace vide ; il était sage d'utiliser cet espace, & on décide qu'on y fera des « coydières, autrement appellés paravendes, de bonne tuille, & dessus les coydières de pierre cramponades. » Ces *coydières*, qu'on appelle dans le même document *coudières*, ne peuvent être que des *accoudoirs.* Aujourd'hui encore, les ouvriers maçons donnent le nom de *parabandes* aux murs en retraite qui supportent les accoudoirs des croisées.

(H) Enfin, on s'occupe du couronnement des tourelles qui

Digitized by Google

encadrent le clocher à ses quatre angles. Celles-ci auront aussi leurs flèches, mais pas en maçonnerie, car la brique convient moins que la pierre à des pinacles si effilés; elles seront en pierre de taille & porteront à leur sommet « ung aneau de fer, si y veulent mettre giroictes » (girouettes).

(I) La solidité de ces clochetons nous paraît avoir été l'objet d'une préoccupation bien juste, & on oblige les maçons « fère ung crosie en quatre branques avecques une clef là où (y) a une cheminée. »

Si le *crosie* & la *clef* dont on parle dans cet article ne se rapportent pas aux clochetons & n'ont pas pour but de les assujettir en les rattachant à la grosse maçonnerie, nous déclarons n'avoir aucune intelligence de cette clause du bail. — Le membre de phrase « *là où (y) a une cheminée* » est particulièrement obscur. Il n'existe pas de cheminée proprement dite au sommet d'un clocher, & ce mot *cheminée* ne peut avoir ici, selon nous, d'autre sens que *chemin*[1]. Si on lui laisse cette signification, le *crosie* serait une sorte de tirant partant des tourelles & descendant sur la galerie où il était fixé.

(J) Toute l'œuvre de Bachelier & d'Estienne était-elle là? Nous ne le pensons pas. Notre bail parle, dans ses derniers articles, de la construction d'une galerie distincte, à notre avis, de celle qui se déroulait au pied de la flèche, & cette seconde galerie ne peut être que la galerie de l'étage inférieur. Les maçons, en effet, avaient pris l'engagement général « de parfère & acomplir le clocher, œuvre, & autre réparation restant de ladicte Eglise »; & nous allons les voir se charger de « barrer tous les troux du cluchier & Esglise (K) dedans & dehors. » — Quelle invraisemblance y aurait-il à penser que la galerie de l'*horloge* n'était pas encore achevée quand la construction de la flèche fut entreprise? & Bachelier se serait chargé de la compléter... Mais alors ne faudrait-il pas supposer en même temps qu'il construisit cette petite muraille qui contourne le clocher & qui, tout en reliant entre eux

1. Dans le quartier de Saint-Étienne, à Toulouse, se trouve une rue dite « *des Trois-Cheminées* »; dans les documents anciens, on l'appelle : « *de quatuor viis.* »

Digitized by Google

les pilastres des angles de l'étage inférieur, permettait de donner à la galerie une plus large surface? La lecture attentive des deux derniers articles de notre bail nous a suggéré cette conjecture. Nous n'osons pas nous promettre qu'elle soit acceptée sans contestations.

***

Toute cette besogne fut faite à forfait & pour le prix de 1,500 liv. tourn., en déduction de laquelle somme les conseils de la paroisse comptèrent sur-le-champ aux entrepreneurs cent livres tournois.

Les autres payements s'échelonnèrent d'année en année & quelquefois plus fréquemment, suivant que la besogne était poussée avec plus ou moins d'activité, & en proportion sans doute des ressources dont disposait la paroisse.

Ces ressources ne permirent pas de faire toujours honneur aux engagements pris. Bachelier & Estienne n'avaient peut-être pas à leur disposition de grosses avances, & la construction de la flèche subit au moins *un* arrêt. Nous en avons la preuve dans la redaction d'une des quittances. Le 8 septembre 1551, Bachelier & Estienne reçurent la somme de 50 livres « moyennant laquelle ont promis continuer les torelles du cluchier, la galerie & pasiment, sans soi divertir à autres actes. »

La dernière quittance que nous possédions porte la date du 19e jour de décembre 1552 & elle est suivie de cette mention : « en déduction de la somme due *pour l'entière construction* du clocher. »

***

A s'en tenir à cette rédaction, on serait porté à croire que l'œuvre confiée à Bachelier & à son compagnon était finie en 1552. Il n'en était rien cependant.

En l'année 1556 eut lieu une assemblée de paroisse &, selon le règlement propre à ces réunions, on mit en délibération les affaires urgentes. Or, dans l'ordre du jour, figure « une requête présentée par Nicolas (Bachelier) & Estienne (Guynot), massons, *quant à la continuation du cluchier* de ladite église. » La proposition des deux maîtres vint à son

Digitized by Google

rang & fut discutée comme elle le méritait. L'assemblée décida « que les ouvriers (les bayles de la table) devaient faire voir « & estimer la besogne faite audit cluchier, pour voir si a été « faicte suivant le pourtraict, & si est trouvée faite suivant le « pourtraict, *doit être continuée*[1]. »

Nos certitudes s'arrêtent là. Indubitablement le clocher fut fini. Combien de temps dura encore sa construction après l'année 1556? nous ne saurions le dire.

***

La flèche de Bachelier n'est plus; la Révolution, aussi barbare que sectaire, l'a détruite[2]. Mais un émule du maître, un maître aussi, M. Henri Bach, l'a remplacée par une flèche nouvelle. Avons-nous la compétence nécessaire pour essayer une comparaison entre les deux ouvrages, & oserons-nous dire à notre vénérable & modeste ami que son œuvre a, au moins, autant de valeur que celle de son illustre devancier? C'est là, pourtant, notre sentiment, tant au point de vue de l'élégance que de la solidité des deux constructions.

La flèche de M. Bach a plus de *trente mètres* d'élévation. On pouvait redouter qu'elle parût grêle sur sa robuste masse; mais avant de la lancer dans les airs, son constructeur lui donna un support de *cinq mètres*, perpendiculaire à la tour, & découpé, sur ses huit faces, de baies couronnées de gracieux frontons. La flèche prend pied sur ce piédestal & s'élève, alerte & plus sûre, dans l'espace. Quatre arcs-boutants l'accostent à sa base, moins pour la soutenir que pour remplir le vide, pénible à l'œil, qui existerait entre son support & les quatre tourelles d'angle. Tout cet ensemble aux contours harmonieux, aux lignes régulières & admirablement proportionnées, fait au clocher de la Dalbade comme un superbe diadème.

On peut dire que c'est là un des plus beaux monuments de notre cité.

C. JULIEN,
Curé de la Dalbade.

1. Arch. dép. — Dalb., reg. 121, ann. 1556.
2. Voir « textes inédits », n° V.

Digitized by Google

TEXTES INÉDITS.

I.

Collatio egregii viri domini Anthonii de Sabonierys...

Petrus de Bidoxio, vicarius generalis..

Discretus vir magister Petrus Bardini... tunc rector parochialis ecclesiæ Beate Marie Dealbate... ipsam parrochialem ecclesiam in manibus nostris pure libere renuntiavit causa tamen permutationis de eadem rectoria... vobiscum fiende cum dicta parochiali B. Petri de Caubiaco...

Hinc est quod nos vicarius generalis vobis D° de Sabonerys... rectoriam B. Marie Dealbate Tholose... conferimus & donamus... ac vos in possessionem realem & actualem... inducimus...

Datum Tholose in domo archiepiscopali die vicesima secunda mensis novembris anno D^i^ millesimo quingentesimo octavo...

(Arch. des not., Bonissent, vol. registrorum collationum.)

II.

Accord faict entre maistre Michel COULIN *& les bailles de l'ovre de l'église de la Dalbade de Tholose.*

L'an mil V^c^ trente sept & le vingt deusiesme jour du moys d'apvril, en Tholose & devant moy notaire, personallement constitué maistre Colin Massonnier de Tholose, lequel de son bon gré y a promis à Messieurs Monseigneur Maistre Bertrand de Rességuier, conseiller du Roy, nostre Sire, en sa souveraine court de Parlement de Tholose; Maistre Jehan Legalis, procureur en ladite cour; Jacques Detas, marchant, & Guailhard Prat, teincturier, ovriers de l'eglise de la Dalbada de Tholose pour la présante année; lesdicts de Rességuier, Detas & de Prat, presans, & led. Legalis absent, *de fere continuer & fere achever lad. église selon le bail de lad. église sur ce faict le vingt-neufviesme jour du moys de janvier l'an mil V^c^ & trente, ensemble lost de lad. église de pierre* en ensuyvant le pourtraict par luy faict & aujourduy baillé ausd. ouveriers, *réservée la vyt ensemble la gallerie de lad. église*, lesquelz il ne sera tenu de fere. Et ce pour le temps & terme de troys ans, commensant à la feste de Pentecoste prochènement venant. Et cest *pour le pris & somme de sèze cens livres tournois*, comprins toutes poyes & solu-

Digitized by Google

tions a luy faictes pour lad. eglise jusques au jour présent *& tout ce que luy pourroit estre deu dud bail.* Laquelle somme de sèze cens livres tournois lesd. ouveriers au nom que dessus ont promis de payer aud. Coulim entre cy & troys ans prochains a scavoir est chescune desd. deux premières années la somme de cinq cens livres tournois & la dernière année six cens livres tournois. Et ce en ensuyvant le advis & consentement faict par Messieurs Maistres Anthoine de Solier, Guillem de Lamamye, aussi conseiller en lad. cour, & Jehan de Aygua, advocat du Roy en lad. cour, ausquelz Messieurs les parochiens de lad. église par délibération de conseil aujourduy ont baillez licence & mandement de convenir & accorder avec led. Coulin, lesd. de Solier & de Lamamye illec presens & led. de Aygua absent. *Et a este accordé entre lesd. parties que tout le postain dud. ost sera dud. Coulin & ne sera tenu led. Coulin de fournir en lad. besougne auchun fer ny plomb.* Lesquels pactes... etc.

En présence de Messire Domenge Cadilhac, prebstre & recteur du Vigant, diocèse de Nismes, maistre Gabriel de Lafitte, licencié dud. lieu, & Maistre Pierre Bonneti, notaire, & de moy,

BONETI.

(Arch. des notaires de Toulouse, reg. de Boneti, not., *ad. ann.*)

III.

L'an 1541 & le 1er juillet Me Jehan Talhade dict Manceau talheur de ymages habt de Tholose a promis de faire à sire Ramond Gamel md de Granade un oratoire de pierre tailhe... & sera tenu de y faire un crosfiz dung cousté & de l'autre cousté Nostre Dame desperance tenant lenfant au bas & les troys botz seront faictz à la sorte de flecos de lin avec quatre florons bien formes...

(Arch. des not. Folquerii, not. *ad anu.*)

IV.

Pactes touchant le bailh du clocher de la Dalbade, de Tholose.

(Fo CLXXV r.) Sachent tous présens & advenir, que, comme soit ainsi que par délibération de conseil de la paroisse de l'Eglise de N.-D. de la Dalbade de Tholose, à ces fins assemblé dans la secrestenie d'icelle, & par les commis à ces fins, suyvant la délibération d'icelluy, ausquels avec les ouvriers de ladicte Esglise a esté baillé puyssance de parfère & acomplir le clocher, œuvre, & autre réparation restant de ladicte Eglise (A), après avoir veuz les portraictz tant vieulx que nou-

Digitized by Google

veaulx & les articles communiqués à Maistres Nycolas Bachelier & Guynot Estienne, talheurs, habitans de Tholose, de toutes lesquelles choses acte en a esté retenu par moy notaire soubz signé, le huictiesme jour du moys de janvier mil cinq cens quarante-sept, estant assemblés dans la sacrestenie de ladicte Eglise Messieurs Maistres Bertrand Sabatier, procureur général, Jehan d'Aygua, docteur, avocat général, & noble Jehan Vidal, seigneur de Sainct Lis, ouvriers de ladicte Eglise; Jacques Riverie, Simon Reynier, Jehan Bagis, président des requestes, Bertrand d'Aygua, avocat, Jehan Vinhalibus, docteur, Anthoine Castet, masson, Dominique Arnauld, gaynier, Jean Lebreau & autres,

(F° CLXXV v.) & présentement ne restoit sinon passer instrument de bailh de ladicte œuvre & réparation.

Or est-il que aujourd'uy mil cinq cens quarante-sept & le douzième jour du moys de janvier, régnant très chrestien prince Henry par la grâce de Dieu Roy de France, en Tholose, & maison dudict seigneur d'Aigua, personnellement estably ledict seigneur d'Aigua, conouvrier, lequel, tant pour luy que pour & au nom des autres ouvriers présens & advenir, & en absence desdits Sabatier, Vidal & Anthoine Terisse, ouvriers pour l'année présente, suyvant la puyssance susdicte & le pouvoir ce jour d'uy à luy donné par lesd. Sabatier & Vidal en les assignant soy trouver pour passer led. instrument dud. bailh suyvant l'arrest & conclusion qu'en avoit esté faicte dimenche dernier passé, huictiesme du présent moys a baillé & délivré le faict de ladicte réparation ausd. Maistres Nycolas Bachelier & Guynot Estienne, talheurs, illec présens & pour eulx & leurs hoirs & successeurs à l'advenir, stipulant & recepvans pour icelle œuvre acomplir & mectre a perfection à la forme & manière contenue aux articles sur ce faictz & accordés

(F° CLXXVI r.) sellon le portraict que a esté mys par devers moy, notaire soubz signé, estans lesd. articles de la teneur que s'ensuyt :

S'ensuyt ce que reste à faire au clouchier de l'Eglise de Notre-Dame de la Dalbade de Tholose :

(B) Premièrement, fault achaver de bonne pierre rousse d'Auses pour les marches,

(C) Item, la agulhe se fera sellon le portraict qu'est faict à la moderne de bonne tuille triade & d'espesour d'une tuille de poincte qu'est de pam & demy & de bon mortier franc, & aura d'auteur de douze canes ainsi que la besognhe démostre, (D) & y s'aura crestes de pierre rousse sortant un pam & demy ou à l'envyron & (E) du larmié qu'est aud. pourtraict en sus sera tout de lad pierre, & sera cramponat de fer à chacun jug dedans & dehors, & à chacun lyeyt deux crampons de fer.

Item, lesd. massons seront tenuz de y fère ung trou pour y mectre

Digitized by Google

une croix ou autre chose que sera advisé ayant de profundité six pams pour la massonnerie.

Item, lesd. massons forniront tout ce que sera besoing aud. cluchier comme pierre, mortier franc, fer, plomb, cordes & autres choses nécessaires, ormys la croix ou giroicte que faudra mectre dessus led. cluchier.

Item, seront tenus lesd. massons mectre ung aneau de fer bon & fort

(F° CLXXVI v.) aud. trou pour tenir la croix ou giroicte que y sera mise aussi à leurs despens.

(F) Item, seront tenus fère les coydières autrement appellés paravendes de bonne tuille, & dessus les coydières de pierre cramponades.

(G) Item, seront tenuz lesd. massons pasimenter la galerie l'entour de ladicte agulhe de bonne pierre de talhe.

(H) Item, seront tenuz de mortir avec agulhe les quatre torelles ainsi qu'il apertiendra lequel amortiment sera de pierre de talhe, & y sera mys ung aneau de fer, si y veulent mettre giroictes, pour les tenir.

(I) Item, seront tenuz fère ung crosie en quatre branques avecques une clef dans là où [y] a une cheminée.

(J) Item, seront tenuz lesd. massons y fère unes galeries, pasimenter de pierre de talhe, avec deux petites gorgoles à chacun quartier de cluchier pour trayre l'aygue, que ne consume la besonhe. Et aussi seront tenuz lesd. massons y fère une muralhiète de coudières bien cramponades de fer, & bien plombades de plomb.

(K) Item, aussi, seront tenuz lesd. massons de barrer tous les troux du cluchier & Esglise, dedans & dehors, que y sont, & fornir la tuille que y faudra.

Item, aussi seront tenuz de juncter toute

(F° CLXXVII r.) la massonnerie qu'ilz feront de œuvre nouvelle.

Item, toute la despolhe que se trouvera, comme fuste, tuille & pierre sera & appartiendra ausd. massons. Et la besognhe que dessus & suyvant led. portraict & articles dessus incérés seront iceulx massons tenuz fère & acomplir & mectre à entière perfection fidèlement & diligement, & de bonne matière moyennant la somme de quinze cens livres tournois, en déduction de laquelle réellement lesd. Bachelier & Estienne, massons, ont receu la somme de cent livres tournois en quarante troys escuz d'or sol testons, réalz & monoye, de laquelle somme lesd. Bachelier & Estienne se sont tenuz pour bien comptens, payez & satisfaictz & en ont quicté lesd. seigneurs ouvriers & parrochiens de lad. Eglise, & promys d'icelle somme ne leurs rien demander en jugement, ne dehors. Et aussi ont promys fidellement & diligentement acomplir & mectre à entière perfection & de bonne matière à lad. euvre, suyvant lesd. articles dessus insérés, & pour ce faire, baillier bonnes cautions.

Digitized by Google

Et led. d'Aygua aud. nom, & suyvant la charge & puyssance (F° CLXXVII v.) à luy donnée par les autres ouvriers ses compaignons, a promys payer la somme restante, ainsi qu'il & ses compaignons commis à ces fins verront estre comode & sellon qu'ilz besogneront. Et ce dessus, soubz ypothecque & obligation de tous & chacun les biens meubles & immeubles d'iceulx Bachelier & Estienne, massons, meubles & immeubles présens & advenir quelzconques, & led. Deygua, aud. nom, les biens meubles & immeubles de lad. Eglise de la Dalbade, lesquels Bachelier & Estienne, massons, tous deulx ensemble & ung chacun ceul pour le tout, ont soubzmys aux rigueurs & forces des courtz, & scel maije de la séneschaucée, viguerie, juge ordinaire, maison commune de Tholose, petit [scel] royal de Montpellier, par prinse, vente d'iceulx & par arrestation de leurs personnes, & ung chacun d'icelles, jusques à ce que entièrement auront satisfaict au contenu desd. pactes & instrument, & par toutes autres voyes & remèdes de justice & comme pour les propres deniers du Roy & debtes fiscaulx, ont renoncé à toutes exceptions de droict & impétrations quelconques par (F° CLXXVIII r.) lesquelles ou quelz se porroient ayder pour contravenir à la tenur dud. instrument, & ainsi l'ont promys & juré aux sainctz Evangilles de Notre-Seigneur, le livre touché, & pour plus grande assurance & suyvant lad. promesse, lesd. Bachelier & Estienne, massons, ont présenté pour cautions Jehan Malle Combet, maistre tailheur, & Anthoine Sirvent, pancossier, habitans de Tholose, lesquelz tous d'eulx ensemble & ung chacun seul sans aucune novation desd. Bachelier & Estienne ont plégé & cautionné pour lesd. Bachelier & Estienne, illec présens, de leur fère fère lad. besogne & acomplir le contenu aud. instrument & pactes, soubz semblable ypothecque, obligation, submission, renonciation & prestacion de serement que dessus : Ez présence de Maistre Jehan Bonnet, orfèvre, et Jehan Assié, serviteur, habitant de Tholose, tesmoings à ce appelés, & de moy,

DE AGIA.

Et illec & tout incontinant lesd. Bachelier & Estienne, massons, ont promis rellever indempnes lesd. Malle Combet & Sirvent, cautions, de tous despens, domages & intérest quilz, pour raison de ladicte caution, pourroient souffrir, & ce soubz semblables hypotheques, obligation, renunciation & submission que dessus & présens les qui dessus & moy

DE AGIA.

***

1547, 21 février. — Quittance donnée par Nicolas & Estienne, maçons, aux ouvriers, de la somme de 100 l. t.

1548, 10 avril. — Confirmation de la quittance des mêmes aux mêmes & énumération de la nature des pièces qui ont servi à payer la somme de 100 livres ci-dessus : 7 doubles ducatz, 22 escus testons.

Digitized by Google

1548, 5 juin. — Quittance des mêmes aux mêmes, 100 liv. t. (42 esc. 1 ducat & monnoie courante), par mains de Gailhard de Prat, teinturier.

1548, 29 juillet. — Quittance des mêmes aux mêmes de 160 liv. t. (30 escus de sol realz soubz carolins & aultre monnoye).

1548, 23 septembre. — Quittance des mêmes aux mêmes de 80 l. t. (11 escus d'or soleil).

Autre quittance sans date de 110 livres.

1551, 8 septembre. — Quittance des mêmes aux mêmes, 50 liv. t.

1552, 19 juillet. — Quittance par Jaquot Estienne de 50 liv. t. & de 59 liv. t.

1552 19 décembre. — Quittance par le même de diverses sommes formant celle de 104 livr. 17 solz tour., en déduction de la somme due pour l'entière construction du clocher.

(Arch. des notaires de Toulouse, reg. de De Agia, not.)

***

En l'année 1551, vers la fête de la Pentecôte, Mariet d'Angibauld, conseiller du Roi au Parlement de Toulouse; Bernard Vitrac, procureur; Olivier Pastoureau, bourgeois & capitoul; & Antonin Borg, teinturier de Tounis, ouvriers de l'église N.-D. la Dalbade, étant sur le point de sortir de charge, dressent l'inventaire des reliques & joyaux appartenant à l'église, ainsi que l'état de l'actif & du passif de l'Œuvre. A la fin de leur inventaire, ils déclarent que « doivent lesdits ouvriers à Nicolas Bachelier & Guinot Estienne, maistres maçons de Tholose, la somme de sept cent livres tournois pour reste de quinze cents livres tournois pour la construction du clocher, comme appert par instrument. »

(Arch. de la Haute-Garonne, fonds de la Dalbade, reg. 139, f° 251.)

V.

Rapport de l'ingénieur COURTALON, *sur le projet de démolition du clocher de la Dalbade.*

« Toulouse, le 26 fructidor an II de la République.

Courtalon, ingénieur, aux citoyens composant l'administration du district.

« CITOYENS,

« Le 9 de la dernière décade j'avais été au clocher de la Dalbade pour voir de quelle manière les entrepreneurs devaient faire sa démo-

Digitized by Google

lition. Il est certain qu'il faut qu'ils prennent de grandes précautions pour ne porter aucun préjudice aux maisons dont il est entouré. Le moindre morceau de brique qui tomberait de cette hauteur pourrait causer beaucoup de mal soit aux personnes, soit à leurs habitations.

« Les entrepreneurs ne peuvent éviter de faire démolir la couverture de la maison qui se trouve dans le cimetière qui est l'endroit où ils doivent jeter tous leurs matériaux. A la vérité, ils ne tomberont pas d'une grande hauteur parce qu'ils les jetteront d'abord sur une des voûtes du clocher, &, de là, dans le cimetière.

« Les voisins ne pourront éviter, quelque précaution qu'on prenne, de recevoir beaucoup de poussière; mais je ferai en sorte qu'ils en reçoivent le moins possible & qu'ils ne soient exposés qu'à cela. J'aurai soin de recommander aux manœuvres de ne rien jeter, sous peine de punitions très sévères. Je fais fermer la communication dud. clocher avec l'église & les entrepreneurs y entreront par le cimetière.

« Il est certain que si l'on avait voulu conserver à Toulouse une tour d'observation, on ne pouvait pas en choisir une plus belle. Elle est à préférer à celle de Saint-Étienne, & si mon avis pouvait être de quelque poids auprès de vous, j'estime que l'on devrait se contenter de la démolition de la flèche, ce qui laisserait un plateau magnifique à la hauteur de la galerie qui entoure la base de lad. flèche. Les craintes des particuliers, qui d'ailleurs ne sont pas sans fondement, cesseraient. En attendant votre décision, je vais toujours faire travailler à la démolition de cette flèche.

« Salut & fraternité,

« COURTALON (*signé*). »

(Arch. de la Haute-Garonne, série V, liasse 5.)

Noms de ceux qui ont travaillé à la démolition de la flèche du clocher de la Dalbade en 1792 : Courtalon, ingénieur; Larroze, maçon; François Bourbès, charpentier; Jean-Baptiste Laurent, tailleur de pierre; Pierre Nicolas & Lourde, maçons. (*It.*, *Ibid.*)

Digitized by Google

LES TESTAMENTS

DE GEORGES, BARON DE FOIX-RABAT

ET

DE SA VEUVE JEANNE DE DURFORT

(1600 & 1622)

Nous avons déjà détaché quelques pages[1] du travail d'ensemble que nous nous proposons de consacrer à l'histoire d'une des branches les moins connues de la maison de Foix, les Foix-Rabat[2]. En voici d'autres, où nos lecteurs trouveront le testament de Georges de Foix[3] & de sa femme Jeanne de Durfort. Ces deux actes importants sont transcrits au *Cartulaire de Durban*[4], conservé aux Archives départementales de l'Ariège. Grâce à l'obligeance bien connue de M. Félix Pasquier, aujourd'hui archiviste de la Haute-Garonne & alors de l'Ariège, nous avons pu en prendre copie.

*
* *

Georges de Foix devint le chef de la famille des Foix-Rabat en 1580, à la mort de son frère aîné Paul. On lui donnait

1. *Revue des Pyrénées*, 1897, p. 140 & suiv.

2. Le t. VI du *Bull. de la Soc. Ariég.*, en cours d'impression, a donné ce que j'ai consacré à leurs origines *légendaires* (p. 1 à 52) & aux *probables* (p. 65 à 87).

3. Grand-père du marquis de Rabat dont nous avons fait connaître la mort & l'autopsie.

4. Durban est aujourd'hui, on le sait, une commune du canton de La Bastide-de-Sérou (Ariège), & Rabat, de celui de Tarascon (même département).

Digitized by Google

souvent le titre de vicomte & baron (mais non de comte) de Rabat. Il se maria en 1581 avec Jeanne de Durfort, fille de feu Symphorien, colonel des légionnaires huguenots en Guyenne, tué en 1563 devant Orléans, & de Barbe Cauchon de Maupas. Le contrat fut signé à Bordeaux le 28 juin 1581. L'un des témoins était Armand de Gontaut de Biron, maréchal de France depuis 1577 & qui en 1585 fut le parrain du futur cardinal de Richelieu. Le contrat dont nous parlons ne fut enregistré — *insinué*, comme l'on disait alors — en la sénéchaussée de Toulouse que le 2 septembre 1596.

Ce que fut la vie de Georges de Foix-Rabat, nous le dirons ailleurs. Le 30 juin 1600, il fit son testament.

Dans cet acte, il a les titres de « chevalier[1], conseiller du Roy en ses conseils d'estat & privé, seigneur & baron de Rabat[2], Fournets[3], Laroque de Nebosan[4], la Gardiolle[5], Dournio[6], Moncla[7], Canté[8], Loubens[9], Barguilhières[10], la Tour du Loup[11], Monfa[12], Mauvesin[13], Montardit[14], Barjac[15], Loubaut[16], conseigneur de la Bastide de Besplatz[17], de Céronny[18],

1. Voir plus loin.
2. Canton de Tarascon (Ariège).
3. *Fornex*, canton du Mas-d'Azil (Ariège).
4. Aujourd'hui Laroque, canton de Boulogne (Haute-Garonne).
5. « Diocèse de Lavaur », est-il dit. Canton de Dourgne (Tarn).
6. *Dourgne*.
7. J'ignore de quel village (Moncla, ou Monclar, ou Montclar) il s'agit.
8. Canton de Saverdun (Ariège).
9. Canton de Varilhes (Ariège).
10. *Sic.* La Barguillière est la belle vallée de l'Arget, à l'ouest de Foix.
11. Sur la *Tour du Loup*, voir mon article : « Quelques châteaux du pays de Foix sous Louis XIII. » (*Bull. de la Soc. Ariég.*, t. V, p. 193 à 215.) C'était un petit château des environs de la Bastide-de-Sérou, & qu'il ne faut pas confondre avec celui de cette petite ville (ce dernier faisait partie du domaine royal).
12. Canton du Mas-d'Azil.
13. Mauvezin de Sainte-Croix, canton de Sainte-Croix (Ariège).
14. Même canton.
15. *Ibid.*
16. Canton du Mas-d'Azil.
17. *Ibid.*
18. La Bastide *de Céronny* ou *de Céron* (auj. de Sérou), chef-lieu d'un des cantons de l'Ariège.

Digitized by Google

de Castels[1], Daumasan[2] & autres lieux, *viscomte de Rabat.* » Il est dit qu'il demeure « ordinairement *en son château de Fournets*[3], estant de present en cette ville de Paris logé rue Ste Marie l'Egyptienne, paroisse de Monsr Sainct Ustache. » Que nous apprend ce document? Le baron fait profession de catholicisme, recommande « son ame à Dieu le Père nostre Sauveur & Rédempteur Jésus-Christ son Fils, & au benoist & glorieux Sainct Esprit », déclare qu'il désire être « receu & colloqué en Paradis », implore « la glorieuse Vierge Marie d'intercéder son benoist fils », ainsi que « les glorieux saincts & sainctes. » Il veut être enseveli « au sépulchre de ses feus père & mère[4]. » Il lègue à sa femme l'usufruit « de tout le *chasteau & maison de Fournets* & de ses appartenances & deppendances[5]. » Il la charge d'élever leurs enfants dans la crainte de Dieu & l'amour du Roi jusqu'à ce qu'ils aient vingt-cinq ans, & sans qu'elle ait de comptes à leur rendre. A sa sœur, Gabrielle de Foix, veuve du feu sieur de Léran[6], le baron Georges lègue « un escu sol[7] à raison de trois livres l'escu, chasque livre de vingt sols tournois. » Même somme à sa nièce Gabrielle de Lévis[8],

1. Castex, canton du Mas-d'Azil.

2. *Ibid.*

3. Sur le *château* de Fornex, voir plus loin & d'autre part l'article auquel j'ai déjà renvoyé : « Quelques châteaux..... » (*Bull. de la Soc. Ariég.*, v. p. 201).

4. Pas d'autre détail. Où étaient enterrés Jean III de Foix-Rabat (père de Georges) & sa femme Catherine de Villemur de Pailhès? Nous l'ignorons.

5. Voir plus loin, ainsi que nous l'avons déjà dit.

6. Georges avait eu deux sœurs. De Rose, qui en 1543 avait épousé un Comminges, il n'est point question. Etait-elle morte alors? Quant à Gaston VII de Lévis-Léran, que Gabrielle avait épousé en décembre 1547, il était mort, on le voit, antérieurement à 1600.

7. La plus ancienne monnaie *d'or* appelée *écu*. Sous Louis XI & Charles VIII on frappa aussi des écus d'or *au soleil*, qui avaient cet astre au-dessus de la couronne. (Littré.)

8. Gabrielle de Lévis. La Chenaye-Desbois fait d'elle la petite-fille — *ce qui est une erreur* — de Gaston VII de Lévis-Léran & de Gabrielle de Foix-Rabat; il dit qu'elle avait pour père un des fils de ces derniers, le huguenot Gabriel, & pour mère Catherine de Lévis, fille de Jean VI de Lévis-Mirepoix & de Catherine-Ursule de Lomagne.

Digitized by Google

fille aînée de Gabrielle de Foix, à son neveu le chevalier de Léran [1]. D'autre part, 5,000 écus à chacune des personnes qui suivent : à Phœbus de Foix [2], son second fils ; à Scipion de Foix [3], son troisième fils ; à son quatrième fils, « quy n'est encores baptisé [4] » ; à son cinquième, « quy est né en ceste ville de Paris & n'est encores baptisé [5] » ; à Henriette de Foix, sa fille [6]. Au cas où sa femme serait enceinte, lors de sa mort, « d'un ou de plusieurs posthume ou posthumes masles ou femelles », il laisse ou laisse à chacun d'eux ou d'elles même somme. Il recommande que tous soient « nourris & alimentés & entre tenus tant dans l'instruction des lettres, armes & voyages des provinces estrangeres & suitte de la cour [7] » jusques à leur vingt-cinquième année, à raison de 400 écus par an pour chacun. Il institue pour héritier universel & général son fils aîné Henri-Gaston [8] ; lui rappelle « que de tout temps par la loy antienne de la maison de Rabat les filles ne succèdent point aux biens de ladite maison », & règle l'ordre de sa succession. Enfin, il prescrit à son héritier de reprendre « le pro-

1. Le chevalier de Léran doit être par suite l'un des fils de Gaston VII & de Gabrielle de Foix : soit Gabriel dont nous venons de parler & qui s'était marié en octobre 1593, soit Philippe qui ne laissa point de postérité, soit Antoine, seigneur de Montmaur.

2. Phœbus, baron de Rabat, mourut le 25 août 1621, on le verra plus loin.

3. Scipion s'est noyé, nous ne savons dans quelle rivière, & antérieurement à 1621.

4. Ce fut Jean-Roger Ier, Le testateur ne dit pas où celui-ci était né. Il eut le titre de *vicomte* de Rabat, mourut en 1668 ou 1669 & se trouva le chef d'une seconde branche des Foix-Rabat.

5. Ce fut Jean-Georges. Il eut le titre de *baron* de Rabat, mourut avant 1650 & fut le chef d'une troisième branche.

6. Henriette épousa en 1613 Pierre-Béraud de Rochechouart, baron de Faudoas & de Montégut.

7. Voir, dans le testament de Jeanne de Durfort & Duras, ce qui concerne le rôle tenu par Henri-Gaston, le fils aîné, à la cour, en Angleterre & en Italie.

8. Henri-Gaston reçut de Louis XIII le titre de *comte* de Rabat & mourut en 1658 ; son fils aîné fut le célèbre marquis de Rabat (Jean-Pierre-Gaston) de qui nous avons fait connaître ici-même la mort & l'autopsie. Henri-Gaston fut ainsi le chef d'une branche aînée des Foix-Rabat.

Digitized by Google

cès qu'icelluy sieur testateur a pendant en la cour de Parlement contre messire Rogier de Bellegarde, grand escuyer[1] » & qu'il n'a pu lui-même pousser, « à cause de l'amitié que le Roy nostre souverain seigneur porte audict sieur grand escuyer & de la faveur qu'il a à la cour. » A ce propos, il déclare que le grand-écuyer s'est « jacté de lui avoir faict quelque supercherie. » Si aucun de ses fils n'ose plaider, il invite à intervenir « l'hospital de Tholose nommé la Grave, à la charge de nourrir les pauvres souffreteux des terres de Rabat & Fournets. » En outre, Georges de Foix prescrit à son héritier de poursuivre le procès qu'il a « contre son nepveu de Léran pour raison de la restitution de la seigneurie & place de Canté[2]. » Mention est faite du testament laissé par Jean de Foix, père du testateur[3].

Georges de Foix mourut, d'après le testament de sa veuve, un 27 septembre. Nous dirons ailleurs que, pour des raisons qu'il est inutile d'exposer ici, ce fut le 27 septembre 1601.

*
* *

Sa veuve fit son testament le 19 juillet 1622, étant à Toulouse[4]. Avant de l'analyser, rappelons quelle idée nous pouvons nous faire de l'extérieur de ce château de Fornex que Georges de Foix avait en 1600 laissé à sa femme & qu'elle légua[5] à leur fils aîné Henri-Gaston, fait comte de Rabat par Louis XIII, lorsqu'en 1616 il épousa Jeanne de Pardaillan.

1. Roger de Saint-Lary & de Termes, duc de Bellegarde (1563-1646), grand-écuyer sous Henri III, gouverneur de Bourgogne sous Henri IV, qui lui avait enlevé Gabrielle d'Estrées (morte en 1599), se démettra de sa charge de grand-écuyer en faveur de Cinq Mars en 1639.

2. Sur le *château* de Canté, — où se retira la veuve du testateur le jour où elle eut marié Henri-Gaston & qu'elle lui eut donné le château de Fornex, — voir plus loin.

3. Ce testament de Georges de Foix est transcrit aux pages 19-26 du *Cartulaire de Durban*. Le testateur y est intitulé dans le titre, par erreur, *Jean*-Georges, *comte* de Rabat.

4. *Cart. de Durban*, pp. 27 à 30. Elle y est intitulée dans le titre, par erreur, veuve à messire *Jean*-Georges de Foix, *comte* de Rabat.

5. Voir plus loin.

Digitized by Google

Nous avons déjà [1] décrit le château de Fornex, signalé notamment les deux loups de pierre [2] qui en décoraient le haut de l'escalier, indiqué les principaux meubles qui s'y trouvaient [3]. Rappelons simplement une tapisserie, en huit pièces, représentant l'*Histoire d'Hercules*, & qu'on appréciait 350 livres; une autre, en huit grandes pièces & deux petites, figurant *les Triomphes & portraits des déesses Cérès & Vénus*, & qui pouvait valoir 300 livres; une troisième, en six grandes pièces, offrant l'*Histoire du Roy David*, & qui montait à 600 livres. Nous signalerons encore un tableau « contenant la figure de la Passion de Nostre Sauveur », une boîte dans laquelle il y avait « une pièce d'alicorne garnie d'un petit chaînon d'argent tenant à un clou aussi d'argent quy la traverse sur le milieu », une horloge, des armes (mousquets, arquebuses à rouet ou à mèche, petites pièces de fonte « portant la balle comme une noix », arbalètes, flèches, piques de Biscaye, rondaches de bois peint & doré, morions, « cuirasses de fer noir fort courtes », corselets à écailles de cuir, collets à écailles de fer-blanc, gantelets, etc.), des vêtements (un collet de peau de fleurs ayant les manches de damas couleur de rose sèche, la doublure de futaine blanche, le corps doublé de taffetas incarnat passementé de filets d'or & de soie, un collet de maroquin d'Espagne noir, deux chapeaux de castor), des instruments de musique (une épinette alors dégarnie de cordes, un jeu de régales garni de soufflets), des lits, couvertures, rideaux, coffres, « une grande litière double de velours orange toute neuve & rideaux aussy de damas orange, faicte à piliers en forme de

1. *Bull. de la Soc. Ariég.*, t. V, p. 201 & suiv.

2. Ils rappellent, ainsi que je l'ai dit, le mystère qui plane sur l'origine des Foix-Rabat & que j'ai récemment indiqué dans mes articles insérés au t. VI du *Bull. de la Soc. Ariég.*

3. M. l'abbé Galabert, curé d'Aucamville & membre correspondant de la Société archéologique du Midi, avait signalé à cette compagnie quelques-uns des meubles de Fornex (séance du 28 mai 1895; *Bull.*, n° 16, p. 141 à 143). Ayant examiné de plus près le document que mon savant confrère a eu le mérite de signaler & d'étudier le premier, j'en ai extrait plus que lui pour le *Bull. de la Soc. Ariég.*; mais à M. l'abbé Galabert revient l'honneur d'avoir indiqué la source où je n'ai puisé que sur ses indications.

Digitized by Google

carosse avec ses brancars & arnois de mulet, que ledict sieur de Rabat a donné par son testament à la dame marquise », &c.[1]. Tels étaient les principaux meubles qu'un notaire de la Bastide-de-Besplas[2] inventoria le 22 novembre 1609 dans le château de Fornex.

***

Revenons au testament de Jeanne de Durfort, veuve de Georges de Foix-Rabat.

La marquise de Rabat y rappelle que son mari était, « quand vivoit, chevalier de *deux ordres* du Roi[3]. » Elle se recommande à Dieu, se « retire dans les sainctes & sacrées playes de sa mort & passion, à ce que, lavée & nettoyée de mes iniquités par son digne & précieux sang, je puisse estre logée en la digne plaisance de son sainct paradis », prie la Vierge, les anges & archanges, les saints & saintes. La marquise veut être ensevelie au couvent des Carmes[4], mais sans grandes dépenses; à « toutes ces pompes funèbres, inutilles & pleines de vanité », elle préfère une aumône « d'un soul à chaque pauvre », deux cents messes basses dites par des prêtres qui recevront chacun 8 sols, plusieurs messes « hautes de *Requiem* », & une tombe près de l'autel. Elle rappelle que son mari est mort le 27 septembre[5], & « son cher & bon fils Phœbus de Foix, baron de Rabat[6], le 25 août[7]. Elle lègue 300 livres au couvent des Carmes &

1. Voir mon article où presque tout est énuméré.

2. Bernard de Camps, assisté d'un docteur en droit de la cour (du Parlement), maître Guillaume de Comminges.

3. Pour obtenir l'ordre du Saint-Esprit qu'Henri III avait institué en 1578, il fallait avoir reçu préalablement celui de Saint-Michel, que Louis XI avait créé le 1er août 1469. Nous avons dit plus haut que le P. Anselme ne nomme point G. de Foix dans sa liste des chevaliers du Saint-Esprit. Serait-ce une *gasconnade* de la veuve?

4. A Toulouse.

5. En 1601, nous l'avons vu plus haut.

6. « Que Dieu absolve! » ajoute-t-elle. C'était le second de leurs fils.

7. Moréri disait que Phœbus avait été « tué au siège de Montauban en 1625. » C'est donc au premier siège, celui de 1621, que le Roi

Digitized by Google

recommande que son corps soit mis « en une caisse de plomb. » Quinze jours après sa mort, il sera fait un service à l'église paroissiale de Canté par douze prêtres, à chacun desquels il sera donné un quart d'écu. Treize des plus pauvres filles de Canté porteront chacune « la carte des armoiries demy-parties de feu monseigneur mon mari & les miennes, avec chacune un flambeau allumé », & recevront chacune 3 livres; à chacun des pauvres qui se trouveront à l'église on remettra 1 sol; « autour du dehors que du dedans de l'église dudict Canté une bande noire avec les armoiries de deffunct mon mary & les miennes » sera peinte[1]. Le recteur de Moncla dira aussi des messes. La marquise se rappelle que par le contrat de mariage de son fils aîné[2] elle a donné à celui-ci tous les biens meubles & immeubles qu'elle pourrait acquérir désormais; qu'elle lui a laissé le château de Fornex, quand elle s'est retirée à Canté[3], « ma vaisselle d'argent acheptée de mes propres deniers, mon lict de satin blanc lavé où est représentée en broderie l'*histoire de Psique & de Juppiter*[4], mes meubles, d'une valeur de 6,000 livres, mon tableau de Nostre-Dame, qui est faict de la main de saint Luc, lequel estant d'inestimable valeur pour la rareté, je prie mon fils de le vouloir précieusement garder comme une agréable relique à l'honneur

leva si honteusement, le 15 novembre, après trois mois d'efforts & une perte de 8,000 hommes. Phœbus de Foix-Rabat mourut donc au début des opérations. De Scipion elle ne parle point; nous montrerons ailleurs qu'il était mort avant Phœbus. La douleur de la mère était, en 1622, particulièrement vive, quand elle pensait à Phœbus, au dernier qui eût cessé de vivre.

1. Il semble n'être rien resté de cette litre à l'église de Canté. M. de Lahondès n'en parle pas (*Sem. cath. de Pamiers*, 29 mars 1884.)

2. Henri Gaston s'était marié en 1616.

3. Sur le château de Canté, voir mon article « Quelques châteaux... » (*Bull. de la Soc. ariég.*, t. V, p. 198 & suiv.

4. L'histoire de Psyché est un sujet que l'on aimait à représenter aussi sur les tapisseries. Voir Jules Guiffrey, *Histoire de la Tapisserie*, Tours, Mame, 1886, p. 518, où il renvoie à différentes pages de son ouvrage; entre autres une histoire de Psyché, partagée aujourd'hui entre les palais de Fontainebleau & de Pau, fut exécutée, d'après des modèles attribués parfois à Raphaël, aux Pays-Bas.

Digitized by Google

de la saincte Vierge & de Monsieur sainct Luc[1]. » La marquise parle « des grandes sommes que j'ai employées de mes deniers propres provenant de la maison de Duras ès années de mon administration, tant pour les affaires & liquidation de la maison que pour son entretenement à la Cour, en Italie, Angleterre & autres lieux »; elle donne à son fils 6,000 livres sur les 16,000 écus à elle dus sur tous les biens de la maison de Rabat, le charge d'employer 3,000 livres « à l'achapt des robes nuptiales de Jeanne de Foix, sa fille aisnée, ma filheule[2]. » La marquise lègue à Jean Rogier de Foix, son fils, « *abbé de Libry*[3] », 12,000 livres à elle dues sur la maison de Rabat, plus la moitié des droits à elle acquis & dus par le marquis de Duras, son frère[4], pour la part de la légitime qui appartenait à feu son frère, Charles de Durfort, seigneur de Rohan « lequel décéda *ab intestat*, n'estant après son décès que mon aysné le seigneur de la maison & mon frère qui est à présent[5]. » A Henriette de Foix, sa fille, « dame de Faudouas », la marquise a donné en la mariant 10,000 livres; elle lui en lègue encore 2,000 « pour ma part de légitime qui appartenoit à mes deffuncts enfants Phœbus & Scipion de Foix, que Dieu absolve[6]. » Pour héritier uni-

1. Ce devait être une copie du portrait conservé à Constantinople, encore aujourd'hui, dans l'église catholique Saint-Pierre de Galata. Une version, citée par dom Calmet, dit que cette image avait été peinte par saint Luc & rapportée de Jérusalem par l'impératrice Eudokia, femme de Théodose le Jeune, qui la donna à sa belle-sœur Pulchérie. Sur Eudokia, voir l'inscription de Théodoroupolis Paphlagoniae, publiée par moi dans le *Bull. de corresp. hellén.*, Athènes, 1889.

2. Jeanne de Foix, fille aînée de Henri-Gaston & filleule de la marquise, épousa en 1640 un Rochechouart.

3. Jean Roger Ier, qui se maria plus tard, fut vicomte de Rabat & mourut en 1668 ou 1669.

4. Le marquis de Duras, frère de la testatrice, se nommait Jacques de Durfort. Il mourut en 1628.

5. Un frère de Jacques & de Charles, Jean de Durfort, vicomte de Duras, était mort dès 1573.

6. Pour Scipion, Moréri dit qu'il fut baron de la Gardiolle & « fut noïé »; mais il ne nous apprend ni où ni comment. J'ai déjà dit que nous montrerons ailleurs que Scipion était mort avant 1621 & que Phœbus, tué cette année-là devant Montauban, lui avait survécu.

Digitized by Google

versel et général, la marquise nomme « Jean-Georges de Foix, mon plus jeune fils..., conformément à la volonté de mon feu seigneur & mari », lui permet de disposer de tout ce qu'elle lui laisse en faveur de ses enfants « provenant de loyal mariage, &, sy mondict hérettier universel venoit à décéder sans enfans procréés comme dict est (ce que Dieu ne veuille!)[1] », elle dit que tout retournera à Henri-Gaston, son fils aîné, ou aux enfants mâles de celui-ci. Comme exécuteurs testamentaires, la marquise de Rabat désigne M. de Cammade, second président, & M. de Carlemade.

Nous dirons ailleurs que, pour des raisons qu'il est superflu d'indiquer ici, il semble probable qu'elle dut mourir en 1630 & avant le mois de novembre.

*
* *

Ces deux testaments, dont j'ai dû la connaissance à l'amabilité de M. Pasquier, semblent présenter un intérêt particulier à cause de la haute situation des testateurs, des détails qu'on y relève & qui concernent leurs enfants, leurs familles, leurs amis, leurs ennemis, de quelques objets d'art ou de curiosité[2] qui y sont mentionnés. La mort & l'autopsie du marquis Jean-Pierre Gaston était un curieux épisode de l'histoire des Foix-Rabat. Nous espérons que nos lecteurs ne trouveront pas inutile l'analyse des deux actes notariés qui leur ont fait entrevoir sa physionomie, que nous compléterons ailleurs, du baron Georges de Foix-Rabat & de sa femme Jeanne de Durfort, l'aspect des choses au milieu desquelles ils ont vécu, l'essentiel de leurs dernières volontés.

Il y a là, en quelque sorte, les traits un peu effacés & jaunis de deux intéressants portraits de famille, l'un d'un noble

1. En juillet 1622, Jean-Georges n'était pas encore père, comme l'indique cette phrase; nous verrons plus loin qu'en février avait été passé son contrat de mariage avec Marthe de Malenfant & que de cette union il n'eut ni fils ni fille.

2. Que l'on compare à cela les curieux inventaires de l'hôtel de Rambouillet à Paris, notamment pour la *Chambre bleue d'Arthénice*, publiés dans le *Bull. arch. du Comité des travaux historiq.* de 1892.

Digitized by Google

gentilhomme mis à la mode de Henri IV & de Sully, l'autre d'une grande dame vêtue à la manière de Marie de Médicis. Comme nous l'avons dit ailleurs, en décrivant quelques châteaux du pays de Foix, aujourd'hui ruinés, tels qu'ils étaient sous Louis XIII, — & notamment ceux de Fornex & de Canté dont il vient d'être question, — on songe à la belle pièce des *Voix intérieures*, où Victor Hugo évoque

> ...Un grand château du temps de Louis Treize :
> Le couchant rougissait ce palais oublié;
> Chaque fenêtre au loin, transformée en fournaise,
> Avait perdu sa forme & n'était plus que braise;
> Le toit disparaissait dans les rayons noyé.

Nos lecteurs aimeront mieux encore que, pour terminer cette étude des testaments laissés par le noble seigneur & par la grande dame qui ont descendu, il y a trois siècles, plus d'une fois, l'escalier de pierre du château de Fornex, dominé par la silhouette des deux énigmatiques loups de pierre & animé par ce que Victor Hugo appelle « les manteaux relevés par la longue rapière », nous leur rappelions les vers spirituels & délicats d'une des *Symphonies pyrénéennes*, où M. Raoul Lafagette évoque « le vieux castel » :

> C'est un vieux castel dans les bois,
> Si vieux que nul n'en sait plus l'âge.
> Mais de grands seigneurs autrefois
> Y portaient le nom du village.
> Qui t'eût dit, pauvre vieux château,
> Si fier jadis de tes vicomtes,
> Qu'il te faudrait périr si tôt?...

Nice, octobre 1897.

Georges DOUBLET,

Ancien membre de l'École d'Athènes,
Professeur de rhétorique au lycée.

Digitized by Google

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LANGUEDOC

(SUITE)

VII.

LE LANGUEDOC APRÈS LE TRAITÉ DE PARIS.

Pays royal. — Fin de la maison de Saint-Gilles. — Alfonse de France. — Annexion totale. — Administration de Philippe le Bel.

I. *Nouvelle condition du Languedoc.* — A dater de ce mémorable traité de 1229, qui est un des faits décisifs de son histoire, le pays de Languedoc se trouva divisé en deux portions inégales : le pays royal qui comprenait tous les territoires situés entre le diocèse de Toulouse, le cours du Tarn & le Rhône, & le pays comtal, comprenant le Toulousain, le nord de l'Albigeois, le Rouergue, le Quercy moins Cahors & l'Agenais.

II. *Administration du pays royal.* — Les vastes contrées annexées au domaine de la couronne furent divisées en deux circonscriptions à la fois administratives, judiciaires & militaires, placées sous la main de grands officiers nommés sénéchaux. L'un, dont la résidence avait été fixée dans le fort château de Beaucaire, commandant les embouchures du Rhône, prit le titre de sénéchal de Beaucaire & Nimes, & gouverna les diocèses de Maguelonne, Nimes, Uzès, Viviers, Mende & le Puy. L'autre, établi dans l'inexpugnable cité de Carcassonne, se qualifia sénéchal de Carcassonne & de Béziers, & régit outre ces deux diocèses ceux de Lodève, d'Agde & de Narbonne, avec la montagne Noire tout entière & la plaine

Digitized by Google

jusqu'au Tarn & à l'Agout, ainsi que le démembrement du Toulousain qui avait été donné au maréchal de Lévis. Dans la sénéchaussée de Carcassonne, les usages de la vicomté de Paris qui avaient été introduits par Simon de Montfort & ses feudataires furent maintenus; ils cessèrent d'avoir cours dans le pays comtal.

Seigneurie de Castres. — Peu de temps après la conclusion du traité, Louis IX donna en fief à Philippe de Montfort, neveu de Simon, la partie de l'albigeois, située à gauche du Tarn, à l'exception de la ville d'Albi. C'était une manière habile de couvrir les positions de la montagne Noire en les confiant à une famille que son origine préservait de toute connivence avec la maison de Saint-Gilles.

Exécution du traité. — Mathieu de Marly, lieutenant du roi, alla recevoir le serment des barons, des chevaliers & des communes dans les territoires annexés. La petite comtesse Jeanne, qui n'avait que neuf ans, fut remise à Carcassonne entre les mains des commissaires royaux, & conduite à la cour, on lui donna pour fiancé un enfant du même âge qu'elle, Alfonse de France, frère de saint Louis. Mathieu de Marly, poussa jusque dans la vallée de l'Ariège pour arracher la soumission du comte de Foix qui n'avait pas voulu souscrire au traité de Paris & qui finit par s'y résigner.

III. *Concile de Toulouse.* — Une assemblée présidée par le légat du pape fut tenue à Toulouse au mois de novembre 1229. Les archevêques de Narbonne, de Bordeaux & d'Auch, le comte de Toulouse, le sénéchal de Carcassonne, deux consuls de la cité & du bourg de Toulouse y assistèrent. On y ratifia les conditions de la paix & des mesures furent prescrites pour la recherche des hérétiques. C'est de ce concile que date l'établissement fixe & permanent du tribunal de l'Inquisition. Chaque évêque fut chargé de déléguer dans chaque paroisse un prêtre & deux ou trois laïques pour visiter toutes les maisons, de la cave au grenier, & dénoncer les mécréants qui s'y trouveraient. Les hérétiques repentants durent porter deux croix d'étoffe sur la poitrine & furent déclarés incapables de remplir aucune charge.

Les procédures de l'Inquisition commencèrent immédiate-

Digitized by Google

ment, &, pendant l'hiver, on brûla un hérétique nommé Guillaume qu'on appelait le pape des albigeois.

IV. *Etat du pays.* — Le pays était d'ailleurs assez agité. Durant la longue période de guerres qui venait de finir, une foule d'hommes étaient devenus incapables de tout autre métier que celui de soldats. Licenciées partout, ces troupes qui n'avaient plus aucun moyen d'existence formèrent des bandes de brigands & désolèrent les campagnes.

Les agents du roi, dans leurs tournées, eurent aussi à régler beaucoup de querelles particulières & à déterminer les droits de plusieurs seigneurs qui avaient reçu des donations sur les terres de la conquête.

Les principaux fiefs créés à la suite de la guerre, par confiscation sur des seigneurs hérétiques, furent ceux de la maison de Lévis, dans le pays de Mirepoix, de la maison de Voisins, dans le Razès, de la maison de Bruyères, dans le Chercorb, où s'élevait le fort château de Chalabre.

Au mois d'avril 1233, le pape Grégoire IX confia le service de l'Inquisition à l'ordre des Frères prêcheurs que saint Dominique avait fondé à Toulouse quelques années auparavant, & qui édifia la magnifique église des Jacobins.

Le même pape confirma l'établissement de l'Université de Toulouse & la fit participer à tous les privilèges de l'Université de Paris dont elle copia les statuts.

V. *Troubles de Narbonne.* — Quelques arrestations d'hérétiques, dans le bourg de Narbonne, amenèrent le soulèvement des artisans de ce quartier, organisés depuis 1219 en « confrérie de l'amitié. » L'intervention de l'archevêque & du vicomte n'empêcha pas la délivrance d'un des captifs les plus marquants. Le bourg fut excommunié, les habitants envahirent les domaines de l'archevêque & de l'abbé de Saint-Paul.

L'archevêque se vit même chassé de la ville. Il y rentra quelques mois après, & les gens de la cité ayant embrassé sa cause, Narbonne fut désolée par une véritable guerre civile. L'affaire se termina deux ans après, par l'arbitrage du sénéchal royal d'Albigeois.

La poursuite des hérétiques se continuait d'ailleurs avec

Digitized by Google

une extrême sévérité; les missionnaires condamnaient même les morts.

VI. *Troubles de Toulouse.* — Il y avait eu déjà de grands attroupements à Toulouse à l'occasion d'un malheureux que le viguier comtal y fit brûler & qui se débattait, prétendant être bon catholique. L'émotion redoubla lorsqu'on vit faire à travers la ville des processions de cadavres. Le comte, alarmé de l'excitation des esprits, obtint le déplacement de l'un des inquisiteurs qui passait pour le plus violent; ceux qui restèrent firent encore déterrer plus de vingt morts & condamnèrent plusieurs contumaces qui, pour la plupart, se réfugièrent dans le château de Montségur.

Les consuls prirent alors le parti d'intervenir; ils chassèrent les clercs qui faisaient les citations des inquisiteurs, défendirent aux habitants d'avoir aucun commerce avec les dominicains & allèrent au couvent, avec leur escorte, sommer les religieux de quitter la ville. Les Frères prêcheurs partirent processionnellement, deux à deux, chantant des prières; les plus âgés se réfugièrent dans l'église de la Daurade, les autres allèrent s'enfermer dans la maison de Braqueville, propriété du chapitre cathédral.

L'évêque de Toulouse, qui était aussi dominicain, se retira à Carcassonne, auprès de l'inquisiteur.

Les missionnaires furent également chassés de Narbonne, où la foule ameutée lacéra les registres de leurs procédures.

VII. *Guerre de Provence* (1240). — Cependant Raymond VII supportait avec peine les conséquences du traité de Paris & songeait à s'agrandir. Il augmenta ses domaines directs par l'acquisition de plusieurs châteaux, rechercha des alliances puissantes, eut des intelligences avec le roi d'Angleterre, & se rapprocha de l'empereur d'Allemagne, Frédéric II. Sur l'injonction de ce prince, il passa le Rhône et envahit les Etats du comte de Provence, beau-père de saint Louis. Divers seigneurs français établis en Languedoc & des nobles indigènes liés par leur serment au roi répondirent à l'appel de Raymond-Berenger, & marchèrent à son secours. Raymond VII les attira dans une embuscade & les battit, puis il soumit une vingtaine de places, dans la vallée du Rhône, dont quelques-unes apparte-

Digitized by Google

naient au roi, & mit le siège devant Arles avec l'assistance des Marseillais. L'envoi d'un corps d'armée par le roi de France fit abandonner cette entreprise.

VIII. *Soulèvement de Trencavel.* — Depuis la spoliation de sa maison, le fils du vicomte de Béziers s'était tenu de l'autre côté des Pyrénées dans les terres d'Aragon, attendant l'heure de la revanche. Il crut le moment venu & descendit, pendant l'été de 1240, dans le Carcassais & le Narbonnais. Outre les chevaliers aragonais & catalans qu'il amenait d'outre-monts, il avait avec lui plusieurs nobles proscrits, Olivier de Termes, Jourdain de Saissac, Raymond de Villeneuve. Montréal, Limoux, Montoulieu, Saissac, lui ouvrirent leurs portes. Il eut ainsi de forts points d'appui sur la montagne Noire & les Corbières, les deux versants du bassin dont la cité de Carcassonne occupe le centre. Bientôt les Français & leurs partisans furent réduits à s'enfermer dans cette place, où se rendirent des premiers l'archevêque de Narbonne & l'évêque de Toulouse & où le sénéchal royal se vit assiégé. Le comte de Toulouse, invité à secourir l'agent du roi, éluda cette obligation ; une armée fut expédiée en toute hate, &, le 11 octobre, Trencavel abandonna précipitamment le bourg de Carcassonne, après y avoir mis le feu. Il alla se faire bloquer à son tour dans Montréal, d'où il sortit par capitulation & regagna la Catalogne.

IX. *Traité de Montargis* (1241). — Le manquement au devoir féodal que Raymond VII venait de commettre ne pouvait passer inaperçu. Mandé à la cour, le comte dut signer un nouvel acte de soumission, promit de ne plus recevoir les proscrits, de démolir sur première réquisition les châteaux qu'il avait édifiés depuis la paix de Paris, & celui de Montségur, quand il parviendrait à s'en rendre maître.

Raymond se proposait d'aller à Rome pour assister au concile ; mais Frédéric faisait tenir la mer par une puissante flotte. Les évêques de Carcassonne, Agde, Nimes furent enlevés pendant le trajet, à bord des vaisseaux génois, & conduits prisonniers dans le royaume de Naples.

X. *Ligue contre le roi de France.* — Le comte de la Marche projetait depuis longtemps un soulèvement de grands feudataires contre le roi. Raymond VII conclut avec lui, au mois

Digitized by Google

d'octobre 1241, une alliance où entra le roi d'Aragon; il s'assura l'assistance de ses principaux vassaux, les comtes de Comminges, de Foix, de Rodez; les vicomtes de Narbonne, de Lautrec, de Lomagne; les seigneurs de Lunel, d'Olargues, de l'Isle-Jourdain. Le roi d'Angleterre devait appuyer son mouvement.

XI. *Massacre d'Avignonet* (1242). — Les inquisiteurs, en tournée dans le Lauragais, habitaient le château comtal d'Avignonet, lorsque avis fut donné de leur présence aux chevaliers albigeois réfugiés dans le château de Montségur. Une bande prit les armes, &, pendant la nuit du 28 mai, sous la conduite de Raymond d'Alfar, bailli du comte de Toulouse, pénétra dans la salle où reposaient les inquisiteurs & les égorgea. Trois dominicains, deux cordeliers & quatre subalternes périrent dans cette sanglante tragédie, qui faillit rallumer la guerre.

Raymond VII rentra en lice, envahit le bas Languedoc, prit le titre de duc de Narbonne, conclut un traité avec le roi d'Angleterre; mais abandonné de ses alliés, privé par la bataille de Taillebourg de son meilleur auxiliaire, il dut implorer le pardon du roi. La reine Blanche intercéda en sa faveur & la grâce fut accordée. (Traité de Lorris, 1243).

XII. *Soumission du vicomte de Carcassonne* (1246). — Trencavel, désespérant de rentrer en possession de ses domaines, se résigna, au mois d'août 1246, à venir dans son ancienne capitale traiter avec l'évêque & le sénéchal. Il souscrivit, le 7 avril 1247, à Béziers, un acte définitif de cession des vicomtés de Béziers, de Carcassonne & de tous les autres fiefs de ses ancêtres dans les diocèses de Narbonne, Agde, Maguelonne, Nimes & Albi. Cette soumission entraîna l'amnistie des habitants de Carcassonne proscrits pour avoir embrassé la cause du vicomte. Le sénéchal assigna aux fugitifs un emplacement situé entre la cité & l'Aude pour y construire le nouveau bourg qui fut ensuite transféré, par ordre du roi, sur la rive opposée. C'est là que s'est développée la ville moderne de Carcassonne.

Trencavel, à qui une rente annuelle de 600 livres avait été assignée, suivit le roi dans son expédition de Terre-Sainte.

Digitized by Google

XIII. *Mort de Raymond VII.* — Le comte de Toulouse se disposait aussi à partir pour la croisade lorsqu'il fut atteint, à Millau, de la maladie qui l'emporta le 27 septembre 1249. Il avait demandé d'être enseveli dans l'abbaye de Fontevrault, à côté de sa mère, la reine Jeanne. Son corps fut transporté, au milieu d'un deuil universel, à travers les terres du comté. Le convoi passa par Albi, Rabastens, Gaillac, Toulouse, où l'on déposa le cercueil sur une barque funèbre qui descendit la Garonne jusqu'en Agenais. Les restes de Raymond VII demeurèrent quelques mois en dépôt dans le monastère du Paradis; puis, au printemps, ils allèrent prendre place dans la royale abbaye, où reposaient aussi l'aïeul & l'oncle du défunt, Henri Plantagenet & Richard Cœur de Lion. « Les peuples, dit Guillaume de Puylaurens, chapelain du comte & son historien, se pressaient en foule autour de son convoi, pleurant la perte de leur seigneur naturel, mort sans laisser d'héritier de son nom. »

XIV. *Alphonse de Poitiers.* — Alphonse de France, comte de Poitiers, & la comtesse Jeanne, fille de Raymond VII, se trouvaient en mer, près des côtes de Syrie, lorsque le comte de Toulouse ferma les yeux. Cette mort, en vertu du traité de Paris, assurait au frère de saint Louis tous les Etats actuels de la maison de Saint-Gilles.

La reine Blanche envoya trois commissaires dans le Midi pour recevoir le serment de fidélité des barons & des communes. Cette cérémonie souffrit quelques retards; les consuls de Toulouse ne voulurent jurer fidélité qu'après le retour des ambassadeurs envoyés auprès de la reine Blanche pour obtenir la confirmation de leurs privilèges. Sicard d'Alaman, à qui Raymond VII avait donné sa confiance, fut maintenu dans l'administration des Etats du nouveau comte.

Ce fut seulement le 23 mai 1251 qu'Alphonse & Jeanne, revenus d'Egypte après de grandes vicissitudes, firent leur entrée à Toulouse. L'assemblée de la commune fut réunie le dimanche 28 dans la maison de ville, où Alphonse jura de conserver ses coutumes & ses libertés. Le même jour, vingt jurisconsultes complaisants cassèrent pour vice de forme le testament de Raymond VII, qui imposait à son héritier de gran-

Digitized by Google

des libéralités envers les églises. Le couple comtal traversa l'Agenais, le Quercy, l'Albigeois, le Rouergue, & regagna le nord de la France par l'Auvergne. Alphonse, dont la santé était très mauvaise, n'habita jamais le Midi ; il résida tour à tour à Vincennes, à Fontainebleau, à Corbeil, & en son hôtel de Paris, dans la rue d'Autriche, non loin du Louvre.

Alphonse de Poitiers administrait directement ses domaines, avec l'assistance d'un conseil ou parlement, composé de clercs & de chevaliers, qui le suivait dans ses voyages & dont il envoyait les membres en mission dans les provinces. Il tenait cour plénière aux grandes fêtes de l'année, recevant à la fois les hommages de ses vassaux & les comptes de ses agents. Sicard d'Alaman exerçait une sorte d'inspection d'ensemble sur le pays de Languedoc, & Pons d'Astoaud, qui avait été chancelier de Raymond VII, y avait la haute main sur les affaires judiciaires.

La division des Etats de la maison de Saint-Gilles en sénéchaussées fut maintenue, mais Alphonse plaça plusieurs sénéchaussées sous l'autorité d'un seul sénéchal qui réunissait les anciens titres. Il y eut ainsi un sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, un sénéchal d'Agenais & de Quercy, un sénéchal de Rouergue.

Entre autres fonctions, ces officiers étaient chargés de convoquer les habitants du pays pour les chevauchées ou expéditions militaires à l'intérieur de la Province, ils faisaient plusieurs fois par an des tournées dans leur arrondissement & y tenaient des assises judiciaires avec le concours des juges territoriaux, de légistes, de nobles & de clercs. L'objet principal de ces tournées était de surveiller la conduite des officiers subalternes & de contenir la noblesse. Un des moyens préférés par les sénéchaux du comte Alphonse & plus tard par les agents royaux pour asseoir la conquête française & réprimer la turbulence des feudataires, fut la création de petites villes, appelées *bastides*, que l'on gratifiait de franchises & de sauvegardes spéciales, & dont le terrain, divisé au cordeau en rectangles réguliers, était distribué à de véritables colons. Tous les bourgs qui ont cette origine se reconnaissent encore à la symétrie de leur plan, ils ont invariablement des rues spa-

Digitized by Google

cieuses, droites & coupées à angle droit, qui contrastent d'une façon frappante avec les ruelles étroites & sinueuses des anciennes villes indigènes.

Les sénéchaux ne demeuraient pas longtemps à la tête d'une même circonscription & ne pouvaient épouser une femme de leur sénéchaussée, afin qu'on n'eût pas lieu de suspecter leur impartialité au milieu des conflits d'intérêts locaux. En sortant de charge, ils faisaient encore un mois de séjour dans le pays qu'ils venaient d'administrer pour recevoir les plaintes des habitants.

Alphonse & sa femme revinrent à Toulouse, au mois d'avril 1270, à la veille de partir pour la croisade, après dix-neuf ans de séjour dans le nord de la France.

Peu de temps après, ils rejoignirent saint Louis en Sardaigne & cinglaient vers Tunis. Quand le roi eut expiré, ils passèrent l'hiver en Sicile, & rentraient en France lorsqu'une maladie soudaine les força de se faire déposer à Savone pour y mourir; Alphonse, le 21 août 1271 & Jeanne, le 25. Ils ne laissaient pas d'enfants. En exécution du traité de Paris, Philippe III devint comte de Toulouse & recueillit l'héritage de la maison de Saint-Gilles.

XV. *Réunion du comté de Toulouse au domaine royal.* — Ce fut le sénéchal de Carcassonne, Guillaume de Cohardon, qui alla prendre possession du comté de Toulouse au nom du roi. Il saisit les archives comtales, conservées au trésor du château de Penne d'Albigeois, les effets mobiliers enfermés au château de Buzet, & parcourut le pays pour recevoir le serment des nobles & des communes. Près de quatre cents nobles s'étaient rendus à Toulouse, où ils jurèrent fidélité au roi dans le cloître des Dominicains, le 8 octobre 1271.

XVI. *Guerre de Foix.* — Les comtes de Foix & d'Armagnac ayant pris & brûlé le château de Sompuy, au mépris des panonceaux fleurdelisés apposés par le sénéchal de Toulouse, Philippe III marcha sur le Midi. Déjà, le sénéchal Eustache de Beaumarchais avait soumis le comté de Foix jusqu'au Pas-de-la-Barre, où commence la région montagneuse. Le roi fit son entrée à Toulouse le 25 mai 1271. Il y avait donné rendez-vous aux contingents de ses vassaux. Le roi d'Aragon,

Digitized by Google

appelé à l'aide par le comte de Foix, essaya d'inutiles négociations dans l'abbaye de Boulbonne; quand le comte de Foix vit les pionniers du roi saper les roches de sa forteresse, il demanda grâce. On l'emmena prisonnier dans une des tours de Carcassonne; le roi Philippe établit un sénéchal au château de Foix.

XVII. *Coutumes de Toulouse.* — Pendant un des voyages du roi Philippe III dans le Midi, les habitants de Toulouse lui présentèrent les articles de leurs coutumes dont ils souhaitaient la confirmation. Il en fit faire une revision minutieuse par l'abbé de Moissac, Bertrand de Montaigu, juriste renommé, le sénéchal de Toulouse & le juge mage. Ces coutumes approuvées par les commissaires du roi, sauf quelques modifications, furent promulguées en assemblée générale de la commune, à l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, au mois de février 1286.

XVIII. *Guerre d'Aragon.* — Une croisade fut prêchée en 1284 contre le roi d'Aragon, & Philippe III, à qui les subsides du clergé avaient été accordés pour cette campagne, traversa de nouveau le Languedoc. On mit encore sur pied la noblesse & les milices de toutes les sénéchaussées. Cette guerre avorta misérablement; la mortalité s'était mise dans l'armée française exposée à des pluies continuelles, en plein mois d'octobre, au cœur des Pyrénées. Emporté dans sa litière qui faillit tomber aux mains des Aragonais, le roi ne fut pas plus tôt arrivé à Perpignan qu'il y mourut. On lui éleva, dans la cathédrale de Narbonne, un tombeau de marbre blanc richement décoré, dont quelques restes marquent encore la magnificence.

XIX. *Philippe le Bel.* — Le nouveau roi, Philippe IV, passa plusieurs jours dans le château royal de Carcassonne & y fit ses premiers actes de gouvernement.

La guerre d'Aragon tint le pays dans des transes continuelles. A tout instant, la noblesse était convoquée & les milices communales obligées de prendre les armes. La flotte de Roger Doria vint même saccager la côte aux bouches de l'Aude & brûler Serignan.

XX. *Voyage de Philippe le Bel en Languedoc.* — Pendant l'hiver de l'année 1304, le roi parcourut la Province, faisant

Digitized by Google

séjour dans les principales villes, y réglant une foule de difficultés, soit entre ses officiers, soit entre les seigneurs, recevant les députés des communes & leur accordant des ordonnances générales pour la bonne administration du pays. Il s'occupa aussi de réprimer les excès des inquisiteurs, & fit visiter les prisons où ils détenaient leurs prévenus. Du reste, le pouvoir royal se transformait visiblement; de féodal qu'il avait été depuis Hugues Capet, il devenait de plus en plus monarchique, unitaire & administratif.

XXI. *Complot de Carcassonne & de Limoux* (1305). — Quelques réactions se hasardèrent contre cette autorité grandissante, mais furent durement punies. Un cordelier, nommé Bernard Délicieux, négocia la remise du bourg de Carcassonne à l'infant de Majorque par les huit consuls. La même trame s'était ourdie à Limoux, de sorte que toute la vallée superieure de l'Aude eût été livrée à l'étranger. On éventa la conspiration, les coupables comparurent devant les assises du sénéchal de Carcassonne, & plus de cinquante personnes, dont les consuls, furent pendues. En punition du même crime de lèse-majesté, les deux villes se virent momentanément privées de tout droit municipal, pénalité dont elles se rachetèrent à prix d'argent.

XXII. *Bernard Saisset.* — L'abbé de Saint-Antonin de Pamiers, devenu évêque après la création du diocèse de Pamiers, démembré de l'évêché de Toulouse, joua un rôle considérable dans la lutte du roi Philippe le Bel contre le pape Boniface VIII. Il fut accusé d'avoir été l'âme d'un complot qui ne tendait à rien moins qu'à expulser les Français du Midi, à détruire l'œuvre de conquête & d'assimilation poursuivie par la royauté depuis la paix de Paris, & à reconstituer une fédération de grands feudataires de langue toulousaine, sous la protection du roi d'Aragon. L'évêque, enlevé dans son diocèse & conduit à la Cour par le grand maître des arbalétriers, y fut longtemps retenu prisonnier, se vit charger par les dépositions de la plupart des hauts dignitaires méridionaux avec lesquels il avait noué ses intrigues, &, vigoureusement défendu par le Pape, finit par se retirer à Rome, d'où il revint plus tard reprendre possession de son évêché.

Digitized by Google

XXIII. *Guillaume de Nogaret.* — Le légiste Guillaume de Nogaret, né à Saint-Félix de Caraman, & professeur de l'Université de Montpellier, fut expédié à la même époque en Italie par le roi de France avec la mission secrète d'y soulever les peuples contre le pape Boniface VIII, qu'il retint deux jours prisonnier dans son palais d'Anagni, grâce à la connivence de la famille Colonna, & qui mourut de douleur au bout de quelques semaines.

XXIV. *Nouvelles divisions ecclésiastiques.* — En 1317, les divisions ecclésiastiques du Languedoc subirent des modifications profondes, dont l'importance est d'autant plus grande qu'elles réagirent sur l'organisation civile. Le pape Jean XXII, se fondant sur la trop grande étendue de l'évêché de Toulouse & sur les revenus excessifs que le titulaire en retirait, érigea cette ville en siège métropolitain & démembra du diocèse les diocèses nouveaux de Montauban, Saint-Papoul, Rieux, Lombez, Lavaur & Mirepoix. Déjà le pape Boniface VIII avait créé l'évêché de Pamiers, par démembrement de l'évêché de Toulouse. Ainsi disparurent les limites historiques du pays toulousain qui remontaient aux époques les plus reculées.

Cette même année 1317, Jean XXII créa deux autres diocèses au détriment de celui de Narbonne, l'évêché d'Alet, dans la vallée supérieure de l'Aude, & l'évêché de Saint-Pons-de-Thomières, dans les contre-forts des Cévennes.

ROSCHACH.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

ÉCHOS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Chaque année, le *Conseil de l'Université* publiera un volume de comptes rendus, & nous venons de lire le premier [1]. Tiré à petit nombre, peu répandu à Toulouse même, il n'est guère connu que des professeurs intéressés.

Tous les esprits qui se préoccupent de l'état & de l'avenir de notre pays songent au rôle des Universités régionales & voudraient voir clairement la voie qu'elles doivent suivre pour le meilleur & le plus rapide résultat. A ce sujet, le rapport de M. BENOIST, doyen de la Faculté des lettres, mérite d'être lu & médité; c'est une page bien digne du professeur dont le caractère & le talent honorent notre Université. Le voici :

« Puisque nous célébrons cette année la création, ou pour mieux dire la renaissance de l'Université de Toulouse, il me semble que le moment est favorable pour faire notre examen de conscience & voir exactement où nous en sommes. Je laisserai donc de côté pour une fois les menus faits de notre vie de tous les jours; je réserverai pour une annexe de ce rapport tout ce qui est détail, chiffres, statistique pure, & j'essayerai de montrer brièvement ce qu'a été dans le passé la Faculté des lettres de Toulouse, ce qu'elle est maintenant & ce qu'elle pourrait être dans l'avenir.

1. En fait, sauf le mot Université, il n'y a jusqu'ici rien de nouveau. Nous avions déjà le rapport annuel tout semblable de l'Académie.

Digitized by Google

« Ce qui frappe d'abord, quand on compare notre Faculté avec ce qu'elle était il n'y a que vingt-cinq ans, c'est un fait purement matériel en apparence; c'est qu'au lieu de cinq professeurs qu'elle comptait en 1871, elle a aujourd'hui seize professeurs chargés de cours ou maîtres de conférences; c'est qu'au lieu de dix leçons par semaine elle en donne aujourd'hui quarante-huit. Pour prendre les choses à une date plus rapprochée de nous, quand nous avons été nommés à Toulouse, M. Paul Guiraud & moi, en 1880, nous n'étions en tout que huit, que la nomination de M. Molinier vint bientôt porter à neuf. Lorsque dans ce temps si proche encore, & déjà si lointain, nous faisions entre camarades des projets d'avenir, & que nous parlions d'une Faculté où nous pourrions être seize ou dix-huit, nous avions l'air de bâtir des châteaux en Espagne. Ces rêves sont cependant devenus la réalité.

« Toulouse, comme toutes les Facultés importantes, a bénéficié du grand mouvement qui s'est produit dans les esprits à la suite de la guerre de 1870. On a compris que notre outillage scientifique était à refaire, comme notre outillage militaire, & l'on s'est mis bravement à l'œuvre. Comme il arrive toujours, une idée juste & grande a trouvé pour la réaliser des ouvriers dignes d'elle. Les trois hommes éminents qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans à la direction de l'enseignement supérieur, M. Dumesnil, M. Albert Dumont & M. Liard, ont poursuivi cette entreprise avec une clarté d'esprit, une largeur de vues, une persévérance qui ont porté leurs fruits : nous pouvons maintenant nous mesurer sans trop de désavantage avec nos rivaux, & espérer que nous les égalerons un jour. Les trois directeurs qui ont mené à bien l'œuvre de reconstruction ont trouvé en province de précieux collaborateurs, & bien que je parle ici devant M. le recteur Perroud, & que je veuille ménager sa modestie, je tiens à dire que presque aucun des progrès accomplis à Toulouse ne l'aurait été sans lui.

« J'ai souvent été accusé, Messieurs, même par des collègues & par des amis, d'être trop partisan du pouvoir central & un adversaire peu dissimulé de l'autonomie des Facultés. Je me hâte de dire que ces accusations étaient fondées, & j'ajoute

Digitized by Google

que je mourrai probablement dans l'impénitence finale. J'aime mieux, je l'avoue, être gouverné par un ministre, qui d'ailleurs s'est à beaucoup d'égards lié les mains lui-même, que de vivre sous la tyrannie anonyme d'une corporation comme celles de l'ancien régime, impuissantes à tout, sauf à faire le mal & à enrayer le progrès. Ce qu'une corporation est le plus incapable de faire, c'est de se réformer elle-même ; il faut donc qu'il y ait au-dessus d'elle un pouvoir qui se charge de la réformer quand cela est nécessaire, qui l'empêche de s'enliser dans la routine, qui la maintienne en harmonie avec les idées & les besoins du pays qui la paye & auquel elle doit ses services.

« D'ailleurs, Messieurs, depuis 1789, c'en est fait chez nous des corps autonomes, & aucun des nombreux gouvernements qui se sont succédé depuis n'a songé à rétablir ni les anciens Parlements ni les anciennes Universités. Ce que Napoléon Ier avait établi sous le nom de Facultés des lettres, & ce qui a subsisté jusqu'en 1876 environ, c'étaient des jurys d'examen & principalement des jurys de baccalauréat, qui dans l'intervalle des sessions étaient chargés accessoirement de faire des cours publics à l'usage des dames ou des officiers en retraite. Voilà le régime sous lequel ont vécu des hommes dont on n'a pas perdu le souvenir à Toulouse, M. Edward Barry, M. Gatien-Arnoult, mon prédécesseur M. Delavigne. On a quelquefois reproché aux professeurs de ce temps-là d'avoir peu produit, de s'être bornés à être des orateurs diserts, de beaux esprits académiques, ou de simples curieux. Reproche bien injuste! Il faut s'étonner, au contraire, qu'après trente ans de cette vie fastidieuse ils fussent restés ce que je les ai connus, des hommes d'esprit & de goût s'intéressant à la science, vibrant encore au contact des belles œuvres. Ils pouvaient, dit-on, faire des travaux personnels, consacrer à la philosophie, à l'histoire, à la littérature, les nombreux loisirs que leurs fonctions leur laissaient. Il s'est trouvé, en effet, dès ce temps-là des hommes comme M. Weil, à Besançon, M. Denis, à Caen, M. Thomas-Henri Martin, à Rennes, qui, malgré des conditions si défavorables, ont soutenu en face de l'Allemagne le renom de l'érudition française. Mais c'étaient des exceptions; & comment aurait-il pu en être autrement? Pensez aux ressources

Digitized by Google

dont disposaient pour leur travail les hommes dont je vous parle. Un détail vous dira tout : à la Faculté des lettres de Toulouse la bibliothèque avait un budget de 600 francs, tout compris, achats de livres, abonnements & reliure. Nous avons maintenant douze fois plus, & c'est insuffisant.

« Tout était donc à faire il y a vingt ans, & ce qui a été fait est admirable. Prenez le programme de nos cours de cette année & comparez-le à celui de 1872 ou 1873 par exemple. L'affiche d'alors était simple & peu encombrante. Cinq cours en tout : *philosophie*, *histoire*, *littérature ancienne*, *littérature française*, *littérature étrangère*. Il faut vous dire, Messieurs, que la Faculté des lettres de Toulouse avait été longtemps privilégiée : depuis 1821 jusqu'en 1864, seule parmi les Facultés de province, elle avait eu deux professeurs de littérature ancienne, un pour le grec, un pour le latin. Mais en 1864, à la retraite de M. Sauvage, professeur de littérature latine, on mit un terme à un abus qui avait trop longtemps duré ; M. Sauvage ne fut pas remplacé, & son collègue M. Hamel, depuis 1864 jusqu'en 1876, année où il prit sa retraite, dut enseigner toute l'antiquité classique, depuis Homère & Hérodote jusqu'à Claudien & saint Augustin, en quarante leçons par an, vingt pour chaque littérature : il n'avait évidemment pas le temps de fatiguer ses auditeurs. Il est vrai que le Ministère, qui avait diminué la part de l'antiquité, voulut par compensation faire quelque chose pour les modernes ; on créa pour notre ancien collègue, M. d'Hugues, maintenant professeur à Dijon, une chaire de littérature étrangère. Je dis *littérature étrangère* au singulier, car c'est sous ce nom bizarre qu'on désignait alors, & qu'on désigne encore officiellement aujourd'hui, l'enseignement du professeur chargé d'étudier les principales littératures modernes. On avait alors, au Ministère de l'Instruction publique, des idées particulières sur ce genre d'enseignement. M. Gandar, l'auteur des beaux travaux que vous savez sur Bossuet, a raconté dans une de ses lettres qu'aussitôt après son doctorat, ayant fait une thèse sur *L'imitation des anciens dans Ronsard*, on l'avait, pour le récompenser, nommé professeur de littérature étrangère à Grenoble, je crois, ou à Caen. M. Gandar, qui était honnête homme, alla

Digitized by Google

trouver le ministre, & lui remontra que sa connaissance des langues étrangères se bornant au peu d'allemand qu'il avait appris au lycée, il lui paraissait difficile de parler avec compétence de Shakspeare & de Gœthe, de Dante & de Cervantès. Le ministre lui rit au nez, & lui répondit qu'il n'avait pas la folle prétention d'exiger de lui la connaissance de quatre langues vivantes, ni même d'une seule; à quoi bon? ne trouverait-il pas assez de traductions françaises & d'ouvrages de seconde main pour préparer ses cours & se faire applaudir d'un public de province?

« Messieurs, on a l'air de faire une satire quand on raconte ces choses-là, & cependant c'est de l'histoire, & de l'histoire assez récente. La nomination de M. Gandar est de 1856 environ; mais je connais une aventure toute pareille arrivée, il y a juste vingt ans, à un professeur qui, pour avoir écrit une thèse très distinguée sur un orateur grec, fut bombardé professeur de littérature étrangère, & qui l'est resté, bien malgré lui. Heureusement depuis ce temps-là les traditions ont changé au Ministère, & on exige maintenant d'un professeur qui doit enseigner la littérature allemande ou anglaise dans une Faculté, qu'il sache l'allemand ou l'anglais. Ce mot suranné & ridicule de *littérature étrangère* (sans *s*), qui figure encore sur nos affiches, est un legs du passé : il ne correspond plus à rien; car à côté de notre collègue M. Hallberg, qui a remplacé M. d'Hugues, & qui enseigne la littérature allemande, nous avons des professeurs d'anglais, d'espagnol, d'italien & de provençal. Du jour où l'on a voulu que l'enseignement des Facultés devînt sérieux, on a dû se conformer à la loi qui régit toutes les formes de l'activité humaine, la loi de la division du travail. Ainsi, non seulement on a de nouveau séparé l'enseignement de la littérature latine & celui de la littérature grecque, si malencontreusement réunis il y a trente ans, mais on y a ajouté, ce qui en est le complément indispensable, une chaire d'antiquités grecques & latines. La philosophie s'est naturellement dédoublée; car c'est déjà une lourde charge pour un seul professeur d'enseigner la philosophie générale, la psychologie, la logique, la morale, & il serait aussi inutile qu'absurde de lui imposer en même temps d'en-

Digitized by Google

seigner l'histoire de la philosophie depuis Thalès jusqu'à Stuart Mill. L'enseignement de l'histoire, pour ne pas être trop incomplet, doit forcément se diviser en trois parties : antiquité, Moyen-âge, temps modernes, & chacun des trois professeurs chargés de cette besogne ne trouve pas, & pour cause, qu'elle soit légère. Quant à la géographie, si dans les lycées on a raison de la faire enseigner par les mêmes maîtres que l'histoire, dans les Facultés elle exige évidemment un professeur qui y consacre tout son temps. L'histoire de la littérature française est maintenant représentée par trois professeurs, & aucun homme compétent ne jugera que c'est trop. L'étude du Moyen-âge est une étude à part; il faut s'y donner tout entier ou ne pas s'en mêler. Reste la littérature moderne depuis Villon & Marot jusqu'à Verlaine & Paul Bourget, c'est-à-dire plus de quatre siècles; & comme il s'agit de la France, & que, Français, nous parlons à des Français, on ne s'étonnera pas qu'il faille étudier avec plus de détails & de soin, & que les deux professeurs qui s'en occupent aient conscience de ne remplir qu'insuffisamment leur tâche.

« Cette conscience que nous avons de nos lacunes, c'est notre honneur, Messieurs, & pour moi je ferais peu de cas d'un corps savant qui, content de lui-même & ne voyant rien au delà, s'immobiliserait dans cette contemplation. Parmi les choses qui nous manquent, il y en a que nous pouvons nous donner à nous-mêmes & qui ne dépendent que de notre bonne volonté; pour d'autres, il faudra de l'argent, c'est-à-dire soit le concours de l'État, soit le vôtre, mes chers collègues, lorsque, en 1898, l'Université de Toulouse étant entrée en possession de ses ressources, nous pourrons songer à subventionner des enseignements nouveaux sur nos propres fonds.

« Parlons d'abord de ce qui ne dépend que de nous. Il suffit de jeter les yeux sur les programmes d'une Université allemande quelconque pour s'apercevoir que, si nos collègues d'outre-Rhin n'ont pas à porter le fardeau du baccalauréat, ils s'imposent en revanche une tâche plus lourde & que leurs heures de cours sont bien plus nombreuses que les nôtres : il y a peu de professeurs là-bas qui n'aient quatre ou cinq heures de cours ou de conférences par semaine; beaucoup en

Digitized by Google

font davantage. Quant à nous, suivant l'habitude française, nous sommes soumis à un régime uniforme : trois heures de leçon par semaine pour tous, jeunes ou vieux, que le cours soit indispensable aux étudiants ou qu'il leur soit moins utile. Je ne vois aucune raison pour que nous restions asservis à une règle que personne ne nous impose. Qu'on fixe un minimum, soit; mais pourquoi nous interdirions-nous de le dépasser? Lorsqu'un professeur a entamé un sujet intéressant, n'y aurait-il pas profit pour lui comme pour ses auditeurs à ce qu'au lieu d'espacer ses leçons de huit en huit jours il en fît deux par semaine, sauf à revenir, une fois son sujet traité, aux trois heures réglementaires? Nous pouvons assujettir nos élèves proprement dits, ceux qui préparent nos examens, à ce régime régulier & monotone; mais si nous voulons avoir de l'action sur le public, il faut bon gré mal gré le prendre tel qu'il est, multiplier les cours l'hiver, lorsqu'il est disposé à les fréquenter, sauf à en diminuer le nombre pendant l'été, lorsque le soleil vient nous faire concurrence. Ne devrions-nous pas aussi, lorsque nous nous adressons au grand public, choisir des sujets qui l'intéressent, de préférence à ceux qui le mettent en fuite? S'il se préoccupe de Madagascar, pourquoi ne pas lui parler de Madagascar? S'il veut savoir ce que c'est que les affaires d'Arménie, pourquoi laisser le soin de le renseigner à un conférencier de la Société de géographie? Je comprends qu'on refuse d'abaisser son enseignement & de se borner à amuser quand on a le devoir d'instruire. Mais je ne sache pas qu'il soit nécessaire d'être ennuyeux pour être savant, & je ne vois pas qu'on ait reproché à François Arago d'avoir fait un cours d'astronomie populaire.

« Je crois donc que nous pourrions beaucoup pour rendre notre enseignement plus souple, plus vivant, plus adapté à la ville où nous sommes, au public qui ne demanderait pas mieux que de venir nous entendre. Cela ne dépend que de nous. Mais il y a des choses qui n'en dépendent pas. Si notre affiche est plus complète qu'il y a vingt ans, il y manque encore bien des cours que les savants étrangers s'étonnent de n'y pas trouver. M. Michel Bréal me disait, il y a quelques années, dans une de ses tournées d'inspection générale : « Il vous

Digitized by Google

« manque des cours inutiles. » Sous sa forme paradoxale, la réflexion était juste & d'une grande portée. En effet, c'est surtout dans l'enseignement supérieur que le superflu est chose nécessaire. Nous ne devons certes pas faire fi de la vulgarisation, & je viens de m'expliquer assez clairement à ce sujet; mais si nous nous contentions d'être des vulgarisateurs, nous ne ferions que la moitié de notre tâche. On ne peut pas avoir dans quinze Universités une succursale du Collège de France; mais lorsque dans les plus modestes Universités allemandes, à Kiel, à Fribourg en Brisgaw, à Giessen, on trouve toujours un ou plusieurs cours de sanscrit, de persan, d'arabe, d'hébreu, comment admettre que chez nous, à part l'École supérieure d'Alger & l'Université de Lyon, il n'existe en province aucun enseignement des langues orientales, de celles mêmes qui, comme le sanscrit, sont presque nécessaires pour l'étude scientifique du grec & du latin? Je sais bien ce qu'on me répondra : Cet enseignement existe à Paris au grand complet, & plusieurs des savants qui l'y représentent valent bien leurs confrères d'au delà du Rhin. Mais je me plains justement que ces langues ne soient enseignées qu'à Paris, & qu'il soit impossible aux provinciaux, qui payent cependant comme les autres, d'en prendre une teinture. L'Etat nous doit non pas sans doute le luxe en pareille matière, mais le strict nécessaire. D'ailleurs, les circonstances semblaient nous favoriser, puisqu'il y a quinze jours un professeur de la Faculté de Montauban nous offrait d'enseigner chez nous la grammaire comparée des langues aryennes, touraniennes & sémitiques. Notre Faculté & le Conseil de l'Université avaient appuyé cette proposition par un vœu unanime. Mais une lettre que j'ai reçue ce matin même (19 *nov.*) m'apprend que M. le Ministre a répondu négativement : « Ce n'est plus moi, » dit-il, « qui « puis créer un cours complémentaire; c'est l'Université de « Toulouse avec ses ressources. »

« J'aurais bien d'autres lacunes à signaler. Il est certain qu'à côté des cours d'histoire il serait très utile d'avoir un enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire, la paléographie, la diplomatie, la numismatique, la bibliographie. Mais je dois me borner, & puis je craindrais de vous paraître

Digitized by Google

plus mécontent que je ne le suis & plus insatiable qu'il ne convient. Il faut savoir attendre. L'important, c'est que nous ne soyons pas, comme les Universités du dix-huitième siècle, isolés & comme dépaysés dans le monde où nous vivons; c'est que lorsque des études nouvelles, des sciences, fussent-elles encore à l'état embryonnaire, passionnent l'esprit public, nous ne paraissions pas en ignorer même le nom. Il n'y a guère en Allemagne de Faculté des lettres où la sociologie ne soit représentée par un, sinon par plusieurs professeurs. Je ne connais en France (Paris mis à part, bien entendu), que les Facultés de Bordeaux & de Montpellier où cet enseignement existe. Il est vrai qu'à Toulouse nous avons moins lieu de déplorer cette lacune, puisque cet enseignement a été inauguré il y a deux ans, & que nous pouvons espérer de l'y voir reprendre un jour. Peu importe qu'il soit donné chez nous ou chez nos voisins; l'essentiel est qu'il soit donné.

« Après vous avoir parlé de l'enseignement & des professeurs, j'ai, Messieurs, à vous parler de nos élèves. C'est là notre point faible, & je l'avoue d'autant plus volontiers que ce qu'il y a de fâcheux dans notre situation ne nous est imputable à aucun degré. La pénurie d'élèves dont nous continuons à souffrir, malgré tous les efforts faits pour la combattre, s'explique par différentes causes. Des sciences, comme les sciences philosophiques, qui en Allemagne s'enseignent à l'Université, font partie chez nous de l'enseignement secondaire. Les Facultés de théologie, catholiques ou protestantes, qui là-bas fournissent de nombreux auditeurs aux Facultés des lettres, nous font défaut. Ces raisons ont leur valeur, mais elles ne sont que secondaires après tout. La grande raison, tout le monde la connaît, quoique tout le monde ne veuille pas la dire : c'est la concentration monstrueuse dont nous souffrons & dont nous mourrons un de ces jours si l'on n'y prend garde. Et comme si l'attraction exercée par Paris n'était pas suffisante, comme si lutter contre la Sorbonne, l'Ecole des hautes études, le Collège de France, n'était pas pour la province une tâche assez difficile, on a imaginé les écoles spéciales qui devaient rendre impossible dans les départements la constitution d'un enseignement supérieur vraiment vivant.

Digitized by Google

« Quel est donc le gros de nos élèves, puisque les meilleurs, ceux sur qui nous pourrions compter, nous échappent? Eh! mon Dieu! de braves garçons, bien doués parfois, souvent travailleurs, quelques-uns sortis de la rhétorique supérieure du lycée de Toulouse, d'autres venant des petits collèges ou séminaires, où ils ont fait en général des études secondaires très médiocres. L'accès de l'École normale supérieure leur étant fermé, ils se réfugient dans les Facultés de province.

. . . . . .

« Le couronnement des études supérieures, c'est le doctorat, & ce que je viens de vous dire de la licence réformée & du nouveau diplôme d'histoire m'y amène tout naturellement. C'est surtout en regardant ce qui se passe pour le doctorat ès lettres qu'on peut admirer les effets de la centralisation dans toute leur beauté. Toutes les Facultés de France sont investies du droit de faire passer le doctorat; en fait, c'est devenu le monopole de la Faculté de Paris. Je sais bien qu'on peut citer quelques exceptions, mais qu'est-ce qu'elles prouvent? Parce que par-ci par-là, quelque abbé ou quelque professeur non agrégé qui désire être proviseur vient se faire recevoir à Toulouse ou à Bordeaux, en conclurons-nous que ces Facultés sont sur le même pied que la Sorbonne? Si nous sommes sur le pied d'égalité, pourquoi donc alors, lorsqu'un de nos anciens élèves vient nous demander conseil & nous propose de soutenir ses thèses devant nous, pourquoi sommes-nous les premiers à l'en détourner? Non; la vérité, non pas la vérité officielle, mais la vérité vraie, c'est qu'une thèse de province ne compte pas, & qu'il faut avoir l'estampille de la Sorbonne pour être nommé professeur de Faculté n'importe où.

» Il faut espérer, Messieurs, que tôt ou tard on reviendra au bon sens & à la vérité. Les thèses de doctorat seront alors non pas quelque chose d'aussi naïf & primitif qu'en 1814, où l'on était docteur pour une dissertation de douze pages sur le poème épique ou sur l'immortalité de l'âme, mais ce qu'elles devraient être raisonnablement, c'est-à-dire le dernier travail d'un élève qui aspire à devenir un maître. On verra disparaître du même coup les thèses de huit cents ou de mille pages, & ces soutenances trop bruyantes, où le candidat

Digitized by Google

& ses juges se disputent les sourires approbateurs ou même les applaudissements du public. On passera ses thèses, comme on passe sa licence, à Montpellier ou à Nancy, aussi bien qu'à Paris, suivant qu'on aura fait ses études dans une Faculté ou dans une autre. Ce jour-là, c'en sera fait aussi de cette disposition surannée qui permet que les portes de l'enseignement supérieur s'ouvrent à tout docteur; il faudra, comme en Allemagne, donner d'autres preuves de son mérite, & gagner ses éperons avant d'être chevalier. En attendant ce jour, que beaucoup d'entre nous ne verront pas luire, nous n'avons qu'à faire ce que nous avons fait jusqu'ici : travailler en silence, remplir notre tâche modeste & utile, essayer de vaincre les obstacles qu'une organisation déplorable a accumulés sur notre route, pénurie d'élèves, insuffisance des moyens de travail, & n'attendre notre récompense que de notre conscience. Les hommes ne sont rien : leurs petits ennuis & leurs déboires doivent compter pour peu de chose; pour nous, nous en accepterons notre part sans amertume, si nous pouvons à ce prix servir la cause de la vérité & celle de notre cher pays. »

Nous trouvons à la suite de ce rapport quelques renseignements qu'il est bon de retenir. Plusieurs des candidats au *diplôme supérieur d'histoire & de géographie* ont choisi des sujets intéressant le Midi. Ce nouveau diplôme indépendant de la licence n'est exigé que des candidats à l'agrégation. Mais tous les bons étudiants s'empressent de le gagner & il faut s'en réjouir.

M. AYROLLES a présenté un mémoire sur l'application dans la Haute-Garonne des lois de réquisition & de conscription (1793, an VIII), & comme question de géographie, il a choisi les Causses du massif central.

M. MORÈRE : Mémoire sur l'établissement du Consulat à Toulouse (an VIII). — Géographie : Les landes de Gascogne.

M. GOUTTES : Géographie : La côte languedocienne.

M. JOUHATTE : Etude sur la commune d'Albi au Moyen-âge (1220-1402.) — Géographie : Le Tarn.

Digitized by Google

M. POUX : Géographie : Les Pyrénées-Orientales.

M. SELLIER : L'Assemblée provinciale du Roussillon & sa Commission intermédiaire. — Histoire : Rapport de Philippe le Hardi avec les villes de Languedoc. — Géographie : Les Pyrénées-Orientales. — Texte : Passage de Beydavan sur l'administration du Roussillon.

M. CAVAILLÉ : Mémoire : Le parti girondin & le fédéralisme dans la Haute-Garonne (1793).

M. DUTIL : Mémoire : La fin du capitoulat toulousain.

M. GALABERT : Le club de Montauban depuis sa fondation (8 septembre 1690) jusqu'à la fin de la Constituante. — Texte : Cahier des curés de la province du Quercy.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

E. DURÈGNE : **Dunes primitives et forêts antiques de la côte de Gascogne.** (Ext. du *Bull. de la Soc. de géogr. commerciale de Bordeaux*, n° 7, 1897.)

Les dunes de Gascogne ont déjà fait devant la très active & très sérieuse Société de géographie de Bordeaux l'objet de deux très importantes communications en 1890 & 1896. La légende créée autour de Brémontier s'est évanouie. L'auteur du premier projet d'ensemencement des dunes est l'ingénieur de la marine Charlevoix, baron de Villers. Ce n'est pas davantage Brémontier qui a importé le pin maritime dans le sud-ouest. M. Durègne avait dit que cette essence est spontanée sur le littoral & cela a été confirmé. M. Durègne, dans un nouveau mémoire accompagné d'une carte au 1/320,000e, cherche à établir qu'à l'origine de la période géologique contemporaine la côte s'étendant des bouches de la Gironde à celles de l'Adour était bordée de dunes mobiles qui, dès l'époque historique, étaient fixées par la végétation forestière. Sous l'influence des apports littoraux & à la suite des dévastations qui ont marqué la chute de la domination romaine en Gaule, les sables si longtemps fixés ont repris leur marche ; aussi à la fin du dix-huitième siècle ne subsistait-il plus que quelques témoins épars de l'ancien état de choses, témoins dont l'énumération fait la première partie de l'exposé de l'auteur.

Des caractères communs rapprochent ces parcelles forestières : l'examen le plus superficiel prouve l'ancienneté de leur fixation, &, quoique bien faible encore, la couche d'humus y permet la croissance d'une flore déjà très variée : le pin maritime est toujours l'espèce dominante, car c'est lui seul qui pouvait fournir, dans une région longtemps si difficile d'accès, un produit commercial de quelque valeur. Viennent en-

Digitized by Google

suite toutes les espèces & toutes les variétés du chêne, y compris le chêne-liège, puis les arbrisseaux tels que le houx, l'arbousier, l'épine noire & l'épine blanche, le poirier sauvage, le ciste, &c. La grande fougère, inconnue dans les semis, y tapisse absolument le sol & ses frondes atteignent souvent 3 mètres de longueur.

Mais ce qui signale tout particulièrement l'ancienne formation, c'est que, bien que constitué par du sable *identique* à celui des dunes mobiles, le sol en est formé d'ondulations faiblement inclinées sur la ligne est-ouest, c'est-à-dire *perpendiculairement au littoral.*

Au cours de son exposé, M. Durègne constate l'inexactitude de la carte de l'état-major & il le montre par des représentations figurées comparatives.

Tous ces groupes signalés par l'habile observateur devaient forcément appartenir autrefois à un ensemble dont il ne reste plus que cette bande étroite & sensiblement rectiligne parallèle au rivage actuel N.-S.

M. Durègne, pour éclairer la question, a recours aux documents historiques, & il n'a aucune peine à établir l'importance des anciennes forêts qui jadis s'étendaient vers l'Océan. Les cartes du dix septième siècle ne laissent aucun doute à cet égard, & plus loin on a des textes précis; on a les noms que portaient au treizième siècle les forêts disparues. Les trouvailles archéologiques nous aident à remonter bien plus haut.

On ne lira pas sans intérêt quelques pages de cette excellente brochure qui propose aux amis de la nature des excursions toutes nouvelles & des plus attrayantes :

« Rien n'est plus frappant que le contraste qui attend le touriste qui a parcouru les semis modernes situés au sud d'Arcachon.

« Il règne une tristesse infinie sous ces arbres tous semblables; le sol, recouvert d'un tapis glissant d'aiguilles brunes, paraît impropre à nourrir toute autre essence, à part cependant le genêt, autre importation humaine.

« Tout à coup, au revers d'une dernière ondulation, se fait un véritable changement de décor : la forêt est devenue un hallier inextricable couvert de fleurs blanches au printemps;

Digitized by Google

des chemins tortueux, aux multiples ramifications, la sillonnent de toutes parts & conduisent à de pittoresques cabanes de résiniers occupant le centre de vastes clairières gazonnées, ombragées par des chênes séculaires. Les pins eux-mêmes perdent le caractère industriel du semis moderne; ils poussent à l'aventure, sans règle, & tous les âges se côtoient.

« Cette physionomie bizarre provient de ce que, régularisant d'antiques usages remontant à l'origine du peuplement de la contrée, un acte solennel, souscrit le 14 octobre 1468 par le captal de Buch, octroya à tout habitant de son fief le droit de se faire délivrer gratuitement le bois vif à sa convenance pour ses besoins particuliers, qu'il s'agît de maisons ou de bateaux, pourvu qu'il n'en fût pas fait commerce & que la construction fût exécutée dans le captalat.

« Il en résulta aussi que le propriétaire du sol peut bien retirer revenu de sa résine, mais qu'il lui est interdit de couper ses arbres, puisqu'ils doivent être constamment tenus à la disposition des usagers.

« Quant aux arbres morts ou tombés, ils sont, bien entendu, la propriété du premier usager qui passe & qui n'en emporte que ce qu'il lui plaît.

« Ce gaspillage d'un domaine splendide est regrettable, c'est possible, au point de vue de la bonne utilisation d'un sol plus fertile qu'on ne pense, mais aussi est-ce à lui qu'on doit ce caractère de forêt vierge qui frappe l'étranger.

« D'ailleurs, ce régime bizarre est loin de rebuter les propriétaires, singulièrement attachés à la forêt qui leur confère divers droits, entre autres ceux de chasse & de pacage. Dès le onzième siècle on connaît des actes nommant certaines parcelles, & la transaction du 25 janvier 1604 établit définitivement les droits des possesseurs du sol. Actuellement, les 3,854 hectares de la forêt usagère de La Teste sont divisés en cent trente-sept pièces portant d'antiques dénominations; la plupart de ces parcelles ont leur cabane, habitée par le résinier qui les exploite. Pour limite, elles ont des alignements formés par des pins que la hache n'a jamais entaillés & qui atteignent des dimensions colossales.

» J'engage vivement ceux qui ne peuvent entreprendre le

Digitized by Google

voyage aux *mammoth trees* des vallées californiennes à venir rendre visite aux arbres géants de la forêt usagère de La Teste. Beaucoup sont découronnés, décapités, plusieurs sont morts depuis de longues années & l'écorce, en se détachant, leur donne de loin, à travers la verdure, l'aspect de gigantesques colonnes de marbre; ces témoins des anciens âges, dont beaucoup ont plus de 6 mètres de tour & 20 mètres sous la première branche, sont des points de repère précieux pour le promeneur égaré.

« Ils nous reportent aussi par la pensée à l'époque où la forêt boïenne, à cheval entre l'Océan & la lande, approvisionnait le monde antique de sa résine & de son goudron. Réduite par tant de cataclysmes à des dimensions plus modestes, c'est encore la forêt de Buch qui fournit à l'Europe du Moyen-âge les produits indispensables de sa marine, & c'est du havre d'*Arcaixon* ou *Arcasson*[1] que s'en fit l'exportation pendant plusieurs siècles. Notre vieux vocabulaire nous en fournit une preuve : la résine s'appelait *arcanson.* »

E. C.

Lestrade : Les Huguenots en Comminges d'après les papiers des Etats conservés à Muret. (*Revue de Comminges*, t. XII, 1897.)

M. l'abbé Lestrade continue la publication d'un travail dont le commencement parut en 1895 (1er trimestre). Il a puisé tous ses documents dans les papiers des Etats conservés à Muret. Nous sommes dans ses derniers mémoires à la hauteur de 1571. Il nous décrit le comté de Comminges depuis la paix de Saint-Germain jusqu'à la Saint-Barthélemy & les divers événements qui ont suivi. Les religionnaires n'avaient pas été tous assassinés & les survivants défenseurs de leur vie, de leurs biens, de leur liberté & de leur foi se démenaient fort naturellement & causaient de grands dégâts. La lutte était de part & d'autre énergique. M. l'abbé Lestrade nous fait connaître de très intéressantes missives qui rendent son récit bien vivant. Il a pu retracer minutieusement le siège de Saint-Girons par les catholiques qui ne pouvaient en venir à bout.

1. Cf. Portulans du quatorzième au seizième siècle.

Digitized by Google

Une foule de faits sont narrés successivement & toujours à l'appui interviennent les documents originaux. La paix de 1576 ne fut pas de longue durée; les troubles recommencèrent dans le Comminges, & « aulcungs quoyque catholiques ou en faisant le semblant » firent leur partie de « pilheries & rançonnements ». Il y avait des bandes de brigands bien installées çà & là, & qui n'avaient rien de commun avec les religionnaires. Par exemple, au château d'Aurignac, le capitaine Magret était la terreur du voisinage. Le château fut pris d'assaut & démoli, mais les voleurs n'avaient point disparu & les luttes religieuses continuaient. En 1580, les huguenots pillent & ravagent le couvent de l'Isle-Jourdain, tout le pays entre cette ville & Tholose, & pénètrent dans le Comminges. On leva contre eux « trente salades, trente archers & cent arquebusiers à répartir entre Samatan & Lombez. Il ne paraît pas que ces forces eussent abouti à grand'chose; en 1587, lesdits huguenots de Lisle prennent la place de Puymaurin, dans leur voisinage. Cette fois on fait contre eux de grands préparatifs & on décrète la réunion d'une véritable armée. Pourtant, sinon la noblesse, du moins la bourgeoisie penchait pour une transaction. Le Parlement fut de cet avis & on traita de la reddition de Puymaurin contre 3,000 écus. Rien ne donne mieux l'idée de l'état lamentable du pays que le fait suivant : tandis que les huguenots se retiraient avec deux otages, des gens suspects leur succèdent & voilà de nouveau lès soldats du roi dans l'embarras. Mais « cette opiniâtreté fut de courte durée » ; les révoltés cédèrent, & peu de jours après contre les sacs d'écus les huguenots rendaient les otages. La destruction des châteaux & des fortifications par les habitants des lieux dont les religionnaires s'étaient une fois emparés étaient la conséquence de ces sortes de surprises. Les murs de Puymaurin furent jetés par terre.

M. l'abbé Lestrade poursuit ainsi le relevé de tous les faits que les importantes archives de Muret lui font connaître. La fin des derniers chapitres publiés nous montre les habitants du Comminges en train de se confédérer contre les huguenots (1587). Ceux-ci, partout renaissant, étaient sur le point de vaincre des ennemis décimés & ruinés. E. C.

Digitized by Google

Abbé ARAGON, **Histoire de Saint-Julia-de-Gras-Capou.** Toulouse, L. Sistac, XII-267 pages, petit in-8°.

Peu à peu le nombre de ces monographies communales augmente, mais combien lentement. Il faut souvent plus d'érudition & plus de patience pour faire une notice sur la paroisse la plus modeste qu'un gros ouvrage sur une province. On compte dans chaque département trois ou quatre instituteurs & une dizaine de curés s'intéressant au passé de leur petit pays & capables d'en écrire l'histoire. Ce n'est pas assez!

Le volume que nous signalons est un des meilleurs de la série, aussi a-t-il été couronné par la Société archéologique du Midi de la France. C'est un livre sans prétention, dit l'auteur; en fait il convient à tous égards. Saint-Julia-de-Gras-Capou (ce qui veut dire... des gras chapons) est une ancienne ville maîtresse du diocèse de Toulouse, sur la route de Toulouse à Revel. Le village est perché sur un escarpement d'où la vue s'étend au loin. C'est un lieu naturellement indiqué pour l'habitation, aussi a-t-on pu y recueillir d'importants vestiges de l'âge de la pierre. Les monnaies romaines ne manquent pas non plus. La commune a plusieurs anciens cimetières, qui remontent soit à ces périodes, soit à l'époque mérovingienne; mais c'est le Moyen-âge & les périodes subséquentes qui ont livré leurs secrets. L'auteur passe en revue la ville, les seigneurs, les consuls, les syndics, les juges, les notaires, les assemblées de la communauté, les coutumes & privilèges aux divers siècles.

La deuxième partie de son ouvrage est consacrée à l'église, aux confréries, au cimetière, à l'hôpital, aux écoles, aux prédicateurs & aux curés. Constamment, il apporte des preuves & on ne trouve pas chez lui de phrases inutiles; le lecteur reste surpris de l'intérêt qu'offre une étude aussi réduite en apparence mais bien fouillée. Les documents anciens font défaut, ayant été détruits pendant les guerres civiles du seizième siècle, mais ils abondent au contraire pour la période révolutionnaire que M. l'abbé Aragon envisage avec une certaine équité. Il ne faut jamais perdre de vue qu'une partie des violences est justifiée par la nécessité de faire face à l'étranger & de le vaincre.

E. C.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Les Fondateurs de l'Observatoire du Pic-du-Midi.

Le Ministère des Beaux-Arts a commandé, en 1895, les bustes *des deux fondateurs* de l'Observatoire du Pic-du-Midi, MM. le général Champion de Nansouty & l'ingénieur Vaussenat.

Ces bustes, actuellement achevés, sont destinés à être placés prochainement dans la façade principale de l'Observatoire. Celui de M. de Nansouty, exécuté par un sculpteur bien connu, M. Nicolas Grandmaison, vient d'être exposé au Salon des Champs-Elysées; l'autre est l'œuvre d'une artiste de grand talent, Mlle Jouvray : tous deux vont être incessamment envoyés à l'Observatoire.

L'exposition du buste du général Champion de Nansouty au Salon des Champs-Élysées ayant donné lieu, dans plusieurs journaux, à des articles assez inexacts sur la fondation du grand observatoire pyrénéen, nous croyons devoir rappeler ici que la construction de cet Observatoire n'est pas due seulement à M. de Nansouty. Son principal collaborateur, dans cette grande œuvre, a été M. Vaussenat, ainsi que le constatent d'une part la plaque de marbre placée en 1881 au sommet de l'Observatoire, &, d'autre part, le procès-verbal *officiel* de la remise de l'établissement à l'Etat, procès-verbal que MM. de Nansouty & Vaussenat ont signé conjointement & solidairement.

La Société Ramond s'est intéressée dès l'origine au projet de construction d'un observatoire au sommet du pic du Midi; elle a contribué, dans la mesure de ses forces, à la réalisation de ce projet; elle a publié une bonne partie des travaux exécutés au pid du Midi, tant par le général Champion de Nansouty que par ses successeurs. Elle espère donner prochainement une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle n'a cessé de porter à l'Observatoire en inaugurant solennellement les bustes *des deux fondateurs* de ce bel établissement. Elle se propose enfin de publier, aussitôt que possible, une étude historique de l'Observatoire : cette étude sera faite par une Commission désignée à cet effet & appuyée de tous les documents connus.

La Redaction de la Société Ramond.

Digitized by Google

L'Industrie minérale dans le département de l'Ariège en 1897.

I. — *Mines concédées.*

Le département de l'Ariège compte, comme les années précédentes, vingt mines concédées, savoir :

Cinq mines de fer : Rancié, Château-Verdun, Lercoul, Castelmir & Miglos;

Quatre mines de manganèse : Las Cabesses, Montels, Brachy & Cazalas;

Huit mines de plomb & autres métaux : Montcoustans, Sentein, le Pouech, Aulus, Seix, Carboire, les Albères & Bulard;

Une mine de cuivre : Ranet;

Deux mines de sel gemme : Camarade & Gausseraing.

Les mines en activité sont celles de Rancié & Château-Verdun pour le fer; — Montels, las Cabesses, Brachy & Cazalas pour le manganèse; — Montcoustans, Sentein & Bulard pour le plomb & autres métaux connexes; ces deux dernières mines, Sentein & Bulard, ont repris le travail pendant l'été 1896. L'Ariège compte donc actuellement neuf mines actives au lieu de sept l'année dernière.

Mines de fer. — Pendant l'année 1896, elles ont occupé en moyenne deux cent douze ouvriers; leur production a atteint 14,802 tonnes d'hématite, valant en bloc 174,572 francs. Ces mines sont donc à peu près stationnaires, la production de l'exercice précédent ayant atteint 14,791 tonnes.

Actuellement, la situation des mines de fer semble s'améliorer un peu; en présence de nombreuses commandes de fonte, la Société métallurgique de l'Ariège vient de rallumer son haut fourneau de Berdoulet, près de Foix. La demande du minerai augmente donc en ce moment & l'emporte sur l'offre; les mines de fer tendent à forcer leur production; les minières rentrent en activité; des recherches sont entreprises sur d'anciens gisements, & on peut espérer qu'une période un peu plus prospère va commencer pour les mines de fer du département de l'Ariège.

La mine de Rancié a produit 11,801 tonnes en 1896 (au lieu de 13,184 tonnes en 1895). Elle a occupé deux cent deux ouvriers, dont cent soixante-dix-neuf mineurs; la question capitale, pour cette mine, est l'amélioration des moyens de transport. Actuellement encore, le minerai est porté à dos dans les travaux, puis descendu de la route à la route de Tarascon par des mulets & de là à Tarascon par charrettes. Le portage à dos disparaîtra sous peu : des couloirs inclinés, desservant les différents étages, descendront le minerai du niveau de Becquey à celui de la République, & toute l'extraction se fera sur rails par la galerie de la République (1,034 mètres de longueur). Quant au

Digitized by Google

muletage, il va être remplacé par un transport par câbles : à l'extrémité d'une voie ferrée horizontale de 300 mètres se trouvera la tête du câble aérien qui descendra le minerai jusqu'à la route, c'est-à-dire d'une hauteur de 200 mètres environ. Le minerai sera emmagasiné au bas dans une trémie & chargé ensuite sur voitures. On vient de terminer les 300 mètres de voie posée dans le roc, & on commence les fondations des pylones devant soutenir les câbles, ainsi que celles des trémies placées aux deux extrémités. Dans ces conditions, la direction des mines de Rancié espère que cette importante installation pourra fonctionner bientôt & permettra une production annuelle de 18 à 20,000 tonnes avec un prix de revient sensiblement abaissé.

Mines de manganèse. — Les mines de manganèse ont employé en moyenne quatre cent cinquante ouvriers & produit, en 1896, 25,393 tonnes de minerai cru; la production est donc supérieure à celle de 1895 (21,390 tonnes); le personnel a augmenté dans une proportion beaucoup plus forte, ce qui tient simplement à l'importance des travaux de recherche exécutés cette année.

Nous estimons à 550,000 francs environ la valeur globale du minerai de manganèse extrait dans l'Ariège. L'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne sont avec la France les principaux pays consommateurs de ce minerai.

Mines de plomb & autres métaux. — Elles ont été au nombre de trois, occupant pendant l'été seulement quarante-neuf ouvriers. La production de minerai marchand a été extrêmement faible, presque tout le personnel ayant été employé à des travaux de recherche.

La reprise sérieuse des mines de plomb de l'Ariège paraît subordonnée à l'établissement de tarifs protecteurs & à l'amélioration des moyens de transport. Signalons en passant l'importance pour les mines de l'Ariège de la future ligne Foix-Saint-Girons, qui intéresse plusieurs mines exploitées & des minières de fer.

(*Extrait du rapport de M. l'ingénieur des mines* DOUGADOS.)

Un chef-d'œuvre retrouvé : la Vierge de Roncevaux.

L'abbaye de Roncevaux, dont le nom évoquait surtout, jusqu'ici, le souvenir de Roland & de ses preux, devra être, à l'avenir, vénérée également des archéologues : M. J.-J. Marquet de Vasselot vient d'y découvrir, en effet, dans le trésor, une statue de Vierge, qui n'est rien moins qu'un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie française, & la photographie qu'il en publie dans la *Gazette des Beaux-Arts* est pour justifier pleinement son admiration.

Cette Vierge, cela va sans dire, est miraculeuse; les anges l'avaient apportée sur terre & l'y avaient enfouie, & elle y demeura jusqu'à ce qu'un saint l'ait trouvée & portée dans son monastère. Mais, pour lui faire honneur, les moines crurent devoir, des siècles durant, couvrir la

Digitized by Google

statue de manteaux, de couronnes & de colliers, si bien que, ainsi attifée, elle était devenue parfaitement méconnaissable. Plus perspicace que les précédents visiteurs de la « sombre vallée », M. Marquet de Vasselot soupçonna l'intérêt de la Vierge, &, après des négociations qui ne furent pas trop aisées, il obtint qu'on la déshabillât pour lui : nous avons tout lieu de nous féliciter de sa patience, car, sous les oripeaux de pacotille, il trouva une merveilleuse statue d'argent du commencement du quatorzième siècle, qu'une inscription du socle donne comme l'ouvrage des orfèvres de Toulouse.

La plupart des œuvres de nos orfèvres du Moyen-âge ont disparu dans la tourmente des derniers siècles ; la Vierge de Roncevaux est, avec celle que donna Jeanne d'Evreux à l'abbaye de Saint-Denis, & qui est conservée au Louvre, une des seules survivantes de son espèce ; mais elle est peut-être plus proche par son type que celle du Louvre des belles œuvres d'ivoire & de bois de son temps ; elle est à placer tout à côté de la Vierge d'ivoire de l'ancienne collection Soltykoff, aujourd'hui au Louvre, & de la Vierge de bois de la collection Bossy, — ce qui n'est pas en faire un mince éloge.

Chemins de fer et routes en Roussillon.

Le Conseil général des Pyrénées-Orientales s'est réuni au mois d'octobre en session extraordinaire pour s'occuper de la construction du réseau de lignes de chemin de fer d'intérêt local.

Le Conseil a décidé la construction des lignes suivantes :

1° Thuir-Perpignan-Lebarcaret ;

2° Olette à Bourg-Madame ;

3° Arles-sur-Tech-Prats de Mollo-Saint-Laurent-de-Cerdans.

Ces deux derniers fonctionneront d'après le système à traction électrique.

Les agents du service vicinal des Pyrénées-Orientales vont partir pour procéder aux études du projet de construction de la route devant relier la France aux vallées d'Andorre, études pour lesquelles un crédit de 30,000 francs a été ouvert par le ministère des affaires étrangères.

Sur la proposition de MM. Escanyé & Pams, députés, le Conseil général a voté un ordre du jour appelant l'attention du Ministre de la Guerre sur les études qui se font sur la construction d'une route reliant la France à Andorre, compromettant la défense nationale, constituant une porte ouverte à l'invasion, & demandant que les études, faites aux frais du Gouvernement français, soient arrêtées.

Les peintres verriers d'Auch.

M. de Carsalade fait connaître une école de peintres-verriers qui reprit à Auch à la fin du seizième siècle, & pendant la première moitié du dix-septième siècle. les traditions d'Arnaud de Moles, & qui, sans

Digitized by Google

égaler l'incomparable maître, n'en produisit pas moins des œuvres remarquables. Il signale d'abord Pierre Vergès, Pierre de Lô & Pierre Bordaneve qui conclurent, le 5 décembre 1596, un acte d'association pour exercer en commun leur art; puis, Arnaud & Jean de Moles frères, peintres-verriers, originaires de Gimont, établis à Auch en 1597, qui firent les vitraux de la chapelle de la Conception au prieuré de Saint-Orens, & en 1600 ceux de l'église des Carmes de Pavie. Leur neveu, Pierre Autipoud, fils d'un notaire de Gimont, fut leur élève & leur successeur; c'est à lui qu'on doit trente & une verrières & les trois rosaces du chœur, du transept & de la grande nef de la cathédrale. Les treize verrières du chœur furent faites en 1620 & les dix-huit de la nef en 1641.

M. de Carsalade fait remarquer que c'est à tort que M. l'abbé Canéto, dans sa *Monographie de la cathédrale d'Auch*, attribue à de prétendus verriers, appelés de Nevers par Mgr de Trapes, la facture des verrières de la cathédrale. Les trente & une verrières dont il vient de parler sont d'un artiste gascon.

Une nouvelle pile romaine en Gascogne.

Les archéologues connaissent bien les *piles*, ces petits monuments romains, très énigmatiques d'ailleurs, qui se dressent encore ça & là dans le sud-ouest. A une séance récente, la Société archéologique du Gers a reçu avis par M. Brégail de l'existence d'une pile jusqu'à présent inconnue; elle est située au Masca, dans un lieu appelé *Peyrelongue*, commune de Jegun. On retrouve dans les environs des objets romains.

A ce sujet, M. le Président dit qu'il serait utile de fouiller le sol où sont situées les piles romaines de Biran & de Saint-Lary, qui appartiennent au département.

Le procès de l'Observatoire Abbadie contre le Chemin de fer.

M. d'Abbadie, membre de l'Institut & du Bureau des longitudes, aujourd'hui décédé, avait construit dans les Basses-Pyrénées un observatoire où il voulait se livrer à l'étude des variations de la verticale.

La Compagnie des chemins de fer du Midi ayant construit une nouvelle ligne à proximité, M. d'Abbadie s'aperçut que la trépidation résultant du passage des trains rendait ses observations imparfaites. Il assigna donc la Compagnie, à laquelle il demanda 50,000 francs de dommages-intérêts.

La Compagnie répondit que ses trains express seuls pouvaient apporter aux travaux du savant, pendant deux minutes par jour, une gêne qui ne pouvait être considérée comme un dommage direct, matériel & appréciable, de nature à justifier l'allocation d'une indemnité. Elle ajoutait que de nombreuses autres causes de trouble & d'erreur résultaient de la situation de l'observatoire, trop rapproché de la mer.

Digitized by Google

Le Conseil d'Etat s'est rangé à cet avis; il a refusé d'allouer une indemnité à la veuve, qui, après la mort de M. d'Abbadie, avait repris l'instance.

L'arrêt porte que, si les trépidations produites par le passage des trains peuvent avoir pour conséquence de troubler la netteté des images observées sur le mercure au moyen de l'appareil construit par M. d'Abbadie, la gêne que celui-ci a pu en éprouver dans ses observations scientifiques ne saurait être considérée comme constituant un dommage de nature à ouvrir en sa faveur un droit à indemnité par application de la loi du 28 pluviôse an VIII.

La Statue du cardinal Lavigerie à Bayonne.

En 1894, un Comité s'est formé pour faire élever un monument en l'honneur du grand prélat qui a consacré une glorieuse vie au service de la religion, de la France & de l'humanité. Malgré les pressants appels de la presse de Paris, la souscription a marché très lentement, le patriotisme du cardinal n'ayant pas été, comme on sait, du goût de ceux qui diraient volontiers : Périsse la France plutôt qu'un principe.

Cependant nous apprenons une bonne nouvelle :

Falguière vient de terminer la maquette de la statue du cardinal Lavigerie, qui lui a été commandée par la ville de Bayonne.

Lavigerie debout, son grand manteau romain flottant sur ses épaules, étend la main droite dans un geste d'apaisement, & de la gauche il brandit une croix qu'il va planter sur le sol africain; la tête légèrement levée vers le ciel est d'une énergie superbe & d'une admirable ressemblance, & l'on retrouve Lavigerie tout entier dans le regard qu'a rendu dans la perfection le maître statuaire.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6367

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Recommandations en vue d'éviter, dans les transports par chemin de fer, les pertes de colis ou les retards dans leur livraison.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de o fr. o5 le carnet de dix étiquettes ou la liasse de dix fiches.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris (NÉRIS), ÉVAUX-les-BAINS,
Moulins (BOURBON-L'ARCHAMBAULT),
Laqueuille (la BOURBOULE et le MONT-DORE),
ROYAT, Rocamadour (MIERS), VIC-sur-CÈRE.

RÉDUCTION de 50 %

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenace du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1897

EXCURSIONS EN AUVERGNE ET DANS LE LIMOUSIN

Avec arrêt facultatif à toutes les Gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre, du *1er Juin au 30 Septembre*, des billets d'**EXCURSION EN AUVERGNE** et dans le **LIMOUSIN**, valables pendant 30 jours, au départ des gares dénommées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comportant les itinéraires **A**, **B** et **C**, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire **A** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains du Mont-Dore et de la Bourboule), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges** (par **Tulle, Brive** et **Saint-Yrieix**, ou par **Eymoutiers**), **Vierzon** ;

2° Le parcours, aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est **Vierzon** pour les points de départ **Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers** et **Nantes** ; **Saint-Sulpice-Laurière**, pour le point de départ **Poitiers** ; **Limoges-Bénédictins**, pour le point de départ **Angoulême** ; **Brive**, pour les points de départ **Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse**.

ITINÉRAIRE B

L'Itinéraire **B** comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à **Vierzon** ;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (Bains de Néris), **Évaux** (Bains d'Évaux), **Eygurande, Laqueuille** (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**), **Vierzon**.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire **C** comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (Bains de la Bourboule et du Mont-Dore), **Royat** (Bains de Royat), **Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges** (par **Saint-Yrieix** ou par **Uzerche**) ;

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est **Limoges-Bénédictins**, pour les points de départ **Poitiers** et **Angoulême** ; **Brive**, pour les points de départ **Bordeaux** et **Périgueux** ; **Capdenac**, pour les points de départ **Agen, Montauban** et **Toulouse**.

PRIX DES BILLETS

GARES DE DÉPART	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.	1re Cl.	2e Cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
PARIS	98 »	73 »	120 »	90 »	» »	» »
ORLEANS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
BLOIS	86 »	64 »	108 »	81 »	» »	» »
TOURS	91 »	68 »	113 »	85 »	» »	» »
LE MANS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
ANGERS	103 »	77 »	123 »	94 »	» »	» »
NANTES	113 »	87 »	133 »	104 »	» »	» »
POITIERS	91 »	68 »	» »	» »	91 »	68 »
ANGOULEME	91 »	68 »	» »	» »	86 »	64 »
PERIGUEUX	86 »	64 »	» »	» »	81 »	60 »
BORDEAUX	98 »	73 »	» »	» »	98 »	73 »
AGEN	98 »	73 »	» »	» »	91 »	68 »
MONTAUBAN	98 »	73 »	» »	» »	86 »	64 »
TOULOUSE	103 »	77 »	» »	» »	91 »	68 »

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire, des Billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, aux prix réduits du Tarif G. V. n° 2.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le Chemin de fer.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1897

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans, délivre, à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de **Laqueuille** desservant les stations thermales du **Mont-Dore** et de **La Bourboule**; 2° pour la station de **Royat,** des billets aller et retour dont la durée de validité est de **10 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 °/₀ du prix du billet.

Les Voyageurs peuvent obtenir des billets d'aller et retour réduits de 25 °/₀ de **Laqueuille** pour le **Mont-Dore** et **La Bourboule.**

Du MONT-DORE et de LA BOURBOULE à ROYAT et CLERMOND-FERRAND

et vice versâ,

En outre, de BORT à LAQUEUILLE (Le Mont-Dore et La Bourboule),

ROYAT et CLERMONT-FERRAND *et vice versâ.*

On délivre des billets d'Aller et Retour à prix réduits.

VALABLES PENDANT 3 JOURS

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du :

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

AVIS AUX FUMEURS

Si vous voulez prévenir et combattre tous les accidents occasionnés par le **Tabac,** prenez les **Pastilles antinicotiques** du docteur TEULIÈRE, indispensables aux Fumeurs.

Prix de la boîte : 0 fr. 60 ; par la poste : 0 fr. 70

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, Toulouse

ON TROUVE

dans la même pharmacie les préparations antinicotiques suivantes :

VIN ANTINICOTIQUE

SIROP ANTINICOTIQUE

ET LIQUEUR ANTINICOTIQUE

VIN RECONSTITUANT

DU DOCTEUR TEULIÈRE

à l'Essence de viande, au Quinquina, à la Coca et au lacto-phosphate de chaux.

Nous avons fait préparer, d'après une méthode tout à fait spéciale, un extrait de viande absolument inaltérable et tellement privée de toutes les parties fibreuses de la chair, que nous n'avons pas hésité à lui donner le nom **d'essence de viande.**

Unie aux éléments de **quinquina,** de la **coca du Pérou** et du **lacto-phosphaté de chaux,** cette **essence de viande** nous a permis de donner la formule d'un vin d'une tonicité exceptionnelle, et qui répare promptement les forces des anémiques, des convalescents et des enfants chétifs et sans appétit.

Prix de la Bouteille : 5 fr.

Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs 75

VENTE EN GROS :

Phamacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, 9, TOULOUSE

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[le])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, Place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et sont débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE**.

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard**, à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

HENRI SUDAN

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

VENTE DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue Valade, 38, à Toulouse.*

Digitized by Google

TRAITÉ COMPLET

DES

EAUX D'AX

Par le Docteur DRESCH

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

Un volume in-12 de 240 pages, accompagnée de gravures.

Foix, GADRAT aîné. — Prix : 1 fr. 50.

Digitized by Google

La **REVUE DES PYRÉNÉES, de la France méridionale et de l'Espagne** est l'organe de l'Association pyrénéenne & de l'Union des Sociétés savantes du Midi. Elle est dirigée par le Dr Garrigou, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs; Secrétaire de la Rédaction : Émile Cartailhac.

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 5e LIVRAISON DE 1897

ARTICLES ORIGINAUX

Pages.

Le Félibrige et son nouvel historien, par M. le baron Desazars..... 401
Un Professeur d'espagnol à Toulouse en 1620, par M. E. Mérimée, professeur à l'Université de Toulouse..... 413
L'Église et le Clocher de la Dalbade au seizième siècle, d'après des documents inédits, par M. l'abbé C. Julien, curé de la Dalbade.. 427
Les Testaments de Georges, baron de Foix-Rabat, et de sa veuve Jeanne de Durfort (1600 et 1622), par M. G. Doublet, professeur au lycée de Nice, ancien membre de l'École d'Athènes..... 452
Abrégé de l'Histoire de Languedoc (*suite*), par M. Ernest Roschach, archiviste de la ville de Toulouse..... 461

VARIÉTÉS

Échos de l'Université de Toulouse : le Rapport de M. Ant. Benoist, doyen de la Faculté des Lettres..... 474

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE.

E. Durègne : Dunes primitives et forêts antiques de la côte de Gascogne... 485
Abbé Lestrade : Les Huguenots en Comminges, d'après les papiers des États conservés à Muret..... 488
Abbé Aragon : Histoire de Saint-Julia de Gras-Capou (Haute-Garonne)..... 490

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Les fondateurs de l'Observatoire du Pic-du-Midi. — L'industrie minérale dans le département de l'Ariège en 1897. — Un chef-d'œuvre retrouvé : la Vierge de Roncevaux. — Les peintres-verriers d'Auch. — Une nouvelle pile romaine en Gascogne. — Le procès de l'Observatoire Abbadie contre le chemin de fer..... 491

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6367

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE & LE Dr F. GARRIGOU

REVUE
DES
PYRÉNÉES
FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE

DIRIGÉE PAR LE Dr F. GARRIGOU

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IX
1897, 6e LIVRAISON

Six livraisons par an. — Abonnement..... 15 francs.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'Abonnement & toutes les Communications au Directeur de la REVUE, rue Valade, 38, à Toulouse.
TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
FOIX, Gadrat. — BORDEAUX, Féret & Fils. — MONTPELLIER, Coulet.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

NOS

PROCHAINES PUBLICATIONS

La ***REVUE DES PYRÉNÉES*** *va publier une série de documents qui feront du volume de 1898 un ouvrage indispensable à toute bibliothèque publique ou privée. Les Méridionaux en particulier qui étudient & se font imprimer, ceux-là même qui veulent simplement suivre le mouvement littéraire & aussi connaître leur pays trouveront dans notre recueil des renseignements précis, inédits, un secours d'une réelle importance.*

Nous avions d'abord voulu grouper tous ces articles & former avec eux un livre spécial & distinct. Nos collaborateurs & nos souscripteurs nous sauront gré de leur avoir réservé cette moisson de notes qui concernent nos Sociétés savantes, nos Bibliothèques, nos Archives, nos divers Musées scientifiques, archéologiques & artistiques, nos Monuments historiques, la Géographie cartographique, l'Alpinisme, &c., &c.

Digitized by Google

ARTICLES ORIGINAUX

TESTAMENT DE GUILLAUME DE CATEL

Guillaume de Catel est, dans l'ordre des dates, le premier historien sérieux de Toulouse. On peut dire même que sa critique avait une assez bonne avance sur son siècle; il recherchait les vieux titres, les lisait bien & les accompagnait d'un commentaire sobre : autant de qualités qui appartiennent à la méthode sévère. Il n'y a pas, je ne dis pas seulement de Toulousain instruit, mais encore de bon Languedocien qui ne possède ou ne consulte, après les savants bénédictins auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, ses deux ouvrages : *Histoire des comtes de Tolose* avec la *chronique* de Guillaume de Puilaurens & une *chronique* anonyme (in-8° raisin, Toulouse, 1623), & les *Mémoires de l'histoire du Languedoc* (in-8° raisin, Toulouse, 1633). Cependant il attend encore une biographie sérieuse & digne de lui. Mais si je me plains de cette lacune dans l'histoire littéraire de Toulouse, ce n'est que pour dire que le testament de Guillaume de Catel, retrouvé récemment, pourra servir un jour à la combler. Un testament est rarement inutile à consulter : celui de Catel fournit de nombreux renseignements sur sa famille, ses biens, son mobilier, son « cabinet de livres » & ses habitudes domestiques. C'est pourquoi je le fais connaître & le publie.

Il nous est parvenu en une copie appartenant au château de Belbèze[1], dont les propriétaires au dix-septième siècle, je

1. Canton de Montgiscard, Haute-Garonne.

Digitized by Google

veux dire les Flotte, étaient de la descendance de notre historien [1].

Fait le 4 février 1626, il fut retenu par Ardit, notaire de Toulouse. Toutefois, l'original n'a pu être retrouvé; car les papiers de ce notaire, dont l'exercice commence en 1609, ont « bruslé à Saint George, ches Mossot, procureur, excepté les provisions & un registre seulement [2]. » Le 21 février, Guillaume de Catel ajouta un codicile à son testament, lequel fut ouvert le 6 octobre de la même année, dans son hôtel, rue Peyras, où il venait de mourir la veille au soir.

I. DESCENDANCE DE CATEL.

1° Sa fille aînée, Jaquette de Catel, mariée à M. de Bertier, conseiller au Parlement, veuve avant le décès de son père.

De ce mariage sont issus :

1° Marie-Bourguine de Bertier, mariée à M. Jean-Paul de Flotte, grand maître des eaux & forêts pour la province de Languedoc, capitoul en 1634.

De ce mariage sont issus :

A. Jean de Flotte, grand maître des eaux & forêts en Languedoc, marié à Marie-Anne du Tiroy.

De ce mariage sont issus :

a) Marie de Flotte, légataire particulière.

b) Jean de Flotte, héritier universel.

B. Marie de Flotte, mariée à M. de Carrière, décédée avant le 24 mai 1669.

C. Jean-Paul de Flotte, chanoine de Saint-Étienne de Toulouse.

2° Guillaume de Bertier, avocat au Parlement, testament ouvert le 6 juin 1634.

3° Jean de Bertier, prieur de Bérat, chanoine de Saint-Etienne, décédé avant 1651.

4° Jean-Bertrand de Bertier, avocat, décédé avant le prieur.

5° X..., une fille, qui n'était pas mariée en 1634.

6° Z..., une autre fille, qui était aussi à marier en mars 1634.

Elles furent mariées plus tard : l'une, Marie de Bertier, à M. Antoine de Boisset, conseiller au Parlement, & l'autre à M. Hugues de Rudelle, aussi conseiller au Parlement. Elles étaient mortes l'une & l'autre avant 1651, laissant l'une & l'autre des enfants.

2. *Extrait des registres des délibérations des notaires*, fol. VIIj. Archives des notaires de Toulouse.

Digitized by Google

C'est un premier renseignement à retenir, mais non le seul.

Catel demanda à être enseveli dans le tombeau que son bisaïeul avait fondé à l'église Saint-Jacques, & où reposaient déjà son bisaïeul, son aïeul, son père, son frère Pierre de Catel, conseiller au Parlement, & sa première femme demoiselle Françoise de Séguier. Il voulut ensuite que le tombeau fût décoré d'une pierre avec inscription. Il chargea ses deux filles héritières de faire poser « une table de marbre dans le cloistre Saint Estienne, respondant du costé ou endroict de lad. chapelle... jusques à la somme de 300 livres & plus. » Cette pierre tombale est aujourd'hui au musée.

Au milieu des nombreux legs pies du défunt, je relève cette mention que Catel avait été trois fois « surintendant » de la Confrérie de la Miséricorde, dont les actes sont en partie conservés aux Archives des Notaires.

Quant à la famille, voici les renseignements que le testament fournit.

La mère de Guillaume Catel était demoiselle Jaquette de Lamaimie, encore vivante en 1626.

Il avait eu deux frères : Pierre de Catel, mort, qui lui laissa un neveu avocat; Charles de Catel, vivant, père de deux filles, Madeleine & Constance, religieuses de Sainte-Catherine; une sœur, Mme Dulaur, vivante, dont une fille était religieuse au monastère de Saint-Sernin.

Il s'était marié deux fois : par son premier mariage il avait épousé demoiselle Françoise de Séguier; par le second, demoiselle Virginie de Channaulse, veuve, & dont la fille, Anne de Maynard, avait épousé M. de Cambolas, conseiller.

Il avait deux filles à la date de son testament : Jaquette, veuve alors de M. de Bertier, conseiller à la cour, & Marguerite, qui avait épousé M. de Puymisson, aussi conseiller. Elles furent ses héritières. Du mariage de Marguerite avec M. de Puymisson était issu un fils, Guillaume, jeune homme de grande espérance, auquel les papiers de Guillaume de Catel durent revenir un jour.

Voici, d'ailleurs, le passage du testament qui se rapporte

Digitized by Google

aux écrits & recherches de l'historien, & que tout le monde remarquera :

« Plus, je legue & donne à M. de Puymisson, mon gendre, que je ayme à l'esgal de mes filhes à cause de son meritte & affection qu'il me apporte, tous mes livres tant imprimés que escripts en la main, quy se treuveront dans mon grand estude quy est au plus hault de la maison, avec touts mes memoires & tiltres anciens ou extraicts d'iceulx que je reculhy avec ung grand soing, le suppliant de les voulloir recepvoir pour l'amour de moy, & quelque jour, quand il luy plaira, le rendre à mon filheul Guillaume de Puymisson, son fils, quy promet tant & donne sy bonne esperance de luy tant à moy que à ceulx qui le coynoissent. Je prie aussy led. s^r de Puymisson, où je viendrois à deceder avant que mes *Memoires de Languedoc*, quy sont sur la presse, fussent achevé[s] d'imprimer, de en voulloir avoir le soing. »

Tout cela : cabinet d'étude en haut de la maison, textes nombreux ramassés, impression des *Memoires* intéresse vivement. Les *Memoires* ne parurent qu'en 1633. Leur impression dura donc huit ans au moins. Si ce n'était l'éloge, d'ailleurs très sobre, de Guillaume de Catel, qui est placé en tête de ce volume de 1,100 pages, on ne se douterait pas que l'auteur était mort au moment de sa publication.

Catel légua à son neveu l'avocat sa bibliothèque en droit civil & canon, « laquelle, ajoute-t-il, est dans mon petit estude, quy est au bout de ma grande gallerie. » Ainsi, deux cabinets d'étude, le grand & le petit. De même, Guillaume de Catel avait organisé deux galeries, la grande & la petite. Le petit cabinet d'étude donnait accès dans la première; & l'on se plait à y voir Catel, dans sa robe de chambre violet cramoisi, promener ses pensées & réjouir ses yeux, car elle formait comme un musée d'amateur avec ses tableaux de valeur & les objets d'art qui en relevaient l'éclat : « orloge », meubles & tapisseries. Sa chambre à coucher elle-même semble avoir été conçue avec une âme d'artiste : lit en « housse de broderie », « tapisserie de jensolin en broderie », deux tapis de même couleur en broderie, sièges de même, courtepointe faite « en Levant. » Je ne parle pas de la vaisselle d'argent,

Digitized by Google

des diamants, du carrosse, chevaux, tapisserie, qui laissent entrevoir le grand seigneur après l'homme de goût. Il possédait plusieurs hôtels; il habitait le principal, sa « grande maison », à la rue Peyras, & avait à Labège, aux portes de Toulouse, une belle propriété. Je dois ajouter que son testament témoigne d'une vraie bonté d'âme. Elle apparaît non pas seulement dans les legs aux maisons religieuses & aux pauvres, mais aussi & surtout dans les dispositions qu'il contient à l'égard de ses serviteurs ou anciens serviteurs de sa mère : femme de chambre, laquais, berger « tant à cause du service qu'il m'a rendeu, dit-il, que aussy qu'il m'a dict qu'il avoit perdu deux pistolles à la foire quy estoient à moy, lesquelles je ne lui ay poinct rendeu ».

Enfin, Guillaume de Catel parle de chacun des membres de sa famille, même de la fille de sa seconde femme, Mme de Cambolas, avec un accent qui ne trompe pas : il éprouvait pour eux la plus exquise tendresse. Que de trésors dans ce cœur! A la vérité, on ne les soupçonnerait pas à la simple lecture de ses *Memoires*, d'un ton si uniformément froid. Tel était l'homme cependant. Rien n'indique qu'il ait été pour une part dans les illustrations qui accompagnent l'*Histoire des comtes de Tolose*. Le titre nous dit même que les portraits des comtes ont été tirés « d'un vieux livre manuscrit gascon. » Nous pouvons penser maintenant qu'il s'y intéressa ou même dirigea l'œuvre si utile pour l'étude du costume & qui comprend neuf planches, car il n'eut jamais que le luxe de l'homme de goût.

C. Douais.

Au nom du Pere, & du Filz, & du Sainct Esprit. Ainsy soict il. Je Guilleaume de Catel, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Tholose, filz à Jehan & petit filz de Pierre, aussy conseillers en lad. cour, me trouvant ce jourd'huy, par la grace de Dieu, en bonne sancté de corps & d'esprit, me ressouvenant de la parolle de Dieu quy nous apprend que la mort vient au despourveu lorsque nous y songeons le moingz, estant l'heure d'icelle aussy incertaine comme il est certain qu'elle doibt arriver, & du dire du sage quy nous enseigne de ne differer au lendemain ce que nous pouvons fere ce jourd'huy, desirant de disposer des biens que Dieu m'a donné suivant la permiere des loix, je voulleu fere ce mien testament dans mon cabinet, à loisir, afin que j'aye plus de temps pour songer à ma conscience lorsque je seray ma-

Digitized by Google

lade, & qu'il ne me reste rien à faire que à implorer la misericorde de Dieu. Venant donc à mon testament & derniere volunté, laquelle je veulx quy revocque tous mes autres testements & codicilles que je pourrois avoir faict, & que elle valhe tant en forme de testement que de codicille ou donnation à cause de mort; & avant venir à la disposition de mes biens, je remercie Dieu de tout mon cœur des graces & biens que j'ay receus de luy despuys le jour de ma naissance, n'ayant heu jamais rien besoing en ma vie que de sa grace & misericorde, le reste me l'ayant donné par sa bonté infinye; comme aussy je recomande de tout mon cœur mon ame à Dieu, qui l'a creé, afin qu'il luy plaise par le merite de son fils Jesus Christ quy a lavé noz pechés par son precieux sang, voulloir recepvoir par sa grande misericorde mon ame le jour de mon trespas dans son paradis implorant très humblement la benoiste Vierge Marie, mere de Jesus Christ, & tous les saintz & sainctes du paradis, mesme sainte Anne, de la confrairie de laquelle je suis puys longues années, afin qu'il leur plaise d'interceder pour moy envers Dieu, affin qu'il lui plaise de destourner les yeux de mes pechés & me fere misericorde. Au reste, je veux & ordonne que mon corps soit enterré dans la chapelle fondée par mon bisayeul en l'eglise S[t] Jacques, en laquelle resposent les os de mon père, ayeul, bisayeul, de mon frere Monsieur M[e] Pierre de Catel, conseiller en la cour & president aulx Requestes, & de feue très vert[u]euse Demoiselle Françoise de Seguier, ma première femme. Je veulx aussy pour la conservation & memoire tant de ceulx quy sont enterrés dans lad. chappelle que de moy, qu'il soit mise par mes heretieres sybas escriptes une table de marbre dans le cloistre de S[t] Estienne, respondant du costé ou endroict de lad. chappelle, contenant une honnorable memoire de ceux quy seront enterrés dans led. tombeau pour ex[c]iter les parens & inviter ceulx quy passeront aud. cloistre de prier Dieu pour nous; voullant pour dresser lad. table de marbre, avec ses ornemens & inscriptions, estre employé par mes heretieres jusques à la somme de trois cens livres & plus, sy besoing est; priant Monsieur de Puymisson, mon gendre, d'en voulloir avoir le soing; laissant le surplus de mes honneurs funebres à la discretion de mes filhes & heretieres.

Plus, je veux que à perpetuité soict dict le jour de mon trespas dans nostre chappelle une messe haulte à nolte pour mon ame & ceulx quy sont enterrés dans icelle; & que à ces fins soict balhé aulx prebstres, oultre l'offrande, tous les ans, la somme de trois livres.

Plus, je veux qu'il soict dict durant l'an après mon decès une messe à l'eglise de Labege, pour mon ame, & tous les lundis, voullant qu'il soict balhé par mes heretieres cinq sous pour chasque messe à Monsieur le Recteur ou à celluy quy la dira.

Plus, je donne à l'hospital de St Cyprien cinquante livres une fois payable[s]; à chasque couvent des relligieux mendians, cinq livres; à chasque maison de pauvres lepreux, trois livres; à la confrairie de la

Digitized by Google

Misericorde, de laquelle je suis esté trois fois surintendent, doutze livres; à la confrairie du St Esprit, dix livres; à la confrairie de Saincte Anne, dix livres, une fois payables, comme sy dessus est dict.

Plus, je legue à mes bons voisins, savoyr les relligieux de St Augustin, en consideration de se qu'ilz m'ont souvent administré le sacrement, la somme de quatre cens livres une fois payable, les suppliant de voulloir se souvenir de l'amytié qu'ilz m'ont porté durant [ma] vie, en priant Dieu pour moy après mon decès.

Plus, je legue aulx pauvres de Labege la somme de vingt livres une fois payable; *item*, à une pauvre filhe nommée Marie, au lieu de Labege, quy est aveugle, la somme de doutze livres payable tous les ans tant qu'elle vivra, ensemble une robbe de deux en deux ans.

Plus, je veulx que Anthoine Deloin quy a demeuré longtemps dans ma maison, où il arriveroit en tel estat qu'il ne peult gaigner sa vie, qu'il soit norry & vesteu par mes heretieres en les servant de ce qu'il pourra; & où il ne vouldroit demeurer avec elles, je luy donne trente livres une foys payables.

Plus, je prie ma filhe de Bertier de voulloir norrir mon petit lacquays appellé Legougion, jusques à ce qu'il se veuille sesparer d'elle; & pour lhors, qu'il luy soict balhé par mes heretieres la somme de cinquante livres.

Et oultre lesd. legatz pies, je legue et donne à ma très honorée mere Damoiselle Jacquette de Lamaimie, l'usufruit de tous les biens que j'ay à Labege pour en jouir sa vie durant, sy mieulx nos filhes & heretieres n'ayment luy bailler, tous les ans, tant qu'elle vivra, la somme de six cens livres, comprises les deux cens trente livres que je suis obligé de luy payer tous les ans, en jouissant mes heretieres de ses biens, ce que j'ay creu estre plus utille pour mad. très honorée mere, à cause de son eaige de quatre vingz sept ans, quy ne luy permet d'avoir le particullier soing de ses afferes.

Plus, je prelegue à ma bien aymée filhe Marguerite de Catel, femme à Monsieur de Puymisson, conseiller en la cour, le garniment de ma chambre où je couche, quy conciste à mon lict en housse de broderie avec la tenture de tapisserie de jensolin en broderie, avec deux tappis de mesme coulleur en broderie, les cheses, bancz & escabeaus quy sont de mesme coulleur, en broderie, & le diere contrepoincté faict en Levant, que je tiens en hiver sur mon lict.

Plus, je legue & donne à Monsieur de Puymisson, mon gendre, que je ayme à l'esgal de mes filhes à cause de son meritte & affection qu'il me apporte, tous mes livres tant imprimés que escripts en la main, quy se trouveront dans mon grand estude, quy est au plus hault de la maison, avec touts mes memoires & titres anciens, ou extraicts d'iceux que je reculhy avec ung grand soing, le suppliant de les voulloir recepvoir pour l'amour de moy, & quelque jour, quand il luy plairra, le rendre à mon filleul Guilleaume de Puymisson, son fils, qui promet

Digitized by Google

tant & donne sy bonne esperance de luy, tant à moy qu'à ceulx quy le cognoissent. Je prie aussy led. s[r] de Puymisson, où je viendrois à decéder avant que mes *Memoires de Languedoc*, quy sont sur la presse, fussent achevé d'imprimer, de en voulloir avoir le soing.

Plus, je donne & legue à mon nepveu, Monsieur de Catel, advocat en la cour, fils de feu mon très cher frere, Monsieur de Catel, presidant aulx Requestes, la somme de six mille livres payable par mes heretieres dans ung an après mon decès. Je luy en eusse laissé davantage sans l'esperance que mes trois freres quy n'ont poinct d'enfens luy feront bonne part de leurs biens, & sans ce que j'ay touts enfens vivans de mes filhes, lesquels s'en faudra beaucoup qu'ils ne ayent chescung sy bonne part en mes biens, le suppliant de voulloir continuer de marcher comme il faict par le chemin de la vertu, afin que il puisse representer la dignité de ses ancestres. Plus, je luy donne ma bibliotheque en droict civil & canon, laquelle est dans mon petit estude, quy est au bout de ma grande gallerie, excepté deux ou trois livres qu'il y a d'imaiges de talhe douce, quy appartiennent à feu ma bien aymée derniere femme, que je veux estre rendus à Madamoiselle de Camboulas, sa filhe. Je prie aussy mes heretieres de le vouloir preferer à ung aultre en la resignation de mon office, en payant l'office comme il vaudra & en pourront trouver d'un aultre.

Plus, je donne & legue, plus pour le tesmoigniage de ma bonne volunté que pour la valleur de la chose, à Madamoiselle Dulaur, ma bonne sœur, le plus beau plat ou bassin d'argent que j'aye, ensemble ce peu qu'elle me doibt du reste d'une cedulle quy est dans mon cabinet.

Plus, à mon très cher frere Messire Charles de Catel, ma robbe de chambre de satin virlet cramoisin.

Plus, je legue à mes devottes niepces, sœurs Magdelaine & Constance de Catel, quy ont quitté le monde pour servir Dieu dans le couvent des relligieuses de Sainte Catherine de Sienne, la somme de cinquante livres pour toutes deux, pour estre employée en livres de devotion pour leur dit couvent, les suppliant prier Dieu pour moy & d'aimer mes filhes.

Je donne aussy à ma filheule, Madame Dulaur, quy est relligieuse au monastère de Saint Sernin, la somme de quinze livres pour achepter des livres de devotion, la priant de se souvenir de moy en leurs (*sic*) prieres.

Je donne aussy à Jehan, mon grand lacquays, trente livres pour le meltre en mestier; & à Jehan Scribe, mon berger, la somme de vingt livres, tant à cause du service qu'il m'a rendeu, que aussy qu'il m'a dict qu'il avoit perdeu deux pistolles à la foire, quy estoient à moy, lesquelles je ne luy ay poinct rendeu.

Et d'aultant que je suis esté marié en secondes nopces avec feu noble & très vertue[u]se Damoiselle Virginie de Channaulse, laquelle me

Digitized by Google

constitua en dot pour ses pactes de mariage la somme de six mil livres, & d'ailleurs par les mesmes pactes auroit esté conveneu que, oultre lad. somme doltalle de six mil livres, elle me debvoit assigner, comme elle fist, la somme de huit mil livres, laquelle je debvois jouir durant mon mariage avec mon dot; & du despuys estant venu à decéder, à mon grand regret, il luy a pleu & a ordonné par son testament que je jouisse de lad. somme de huit mille livres pendant ma vie & vefvage; lesquelles sommes de six mil livres doltalles & huit mil livres faisant en tout quatorze mil livres, elle me assigna sur certaines parties quy luy estoient dheues, dont il feust passé instrument. C'est pourquoi je veulx & declaire qu'il soict rendeu après mon decès à Madamoiselle Anne de Maynard, sa fille, femme de Monsieur de Camboulas, conseiller en la cour, laquelle je ayme à l'esgal de mes filhes, ce qui doibt fere retour après mon decès, suivant le contract que je en passis avec son tuteur, auquel est faict deduction de sa pention, declairant que la somme que elle m'avoict assigné pour lesd. quatorze mil livres concistent en quatre mil livres que j'ay sur la seigneurie de Rosieres en Albigeois, trois mil livres qui me sont deubs par Monsieur Dumont, chanoine & archidiacre d'Auch, trois mil livres que me debvoit Monsieur de Gargas, qu'il me a payées & que j'ay employé, avec quelque peu de mon argent, en l'achapt de la melterie de Pelissier à Labege, plus la somme de deux mil cent livres que tient Monsieur le president Laroche, que Monsieur Tissandier debvoit à ma feue femme, lesquelz m'ont esté cedés; & la somme de quinse cens livres que debvoit Monsieur Lacarry, procureur en la cour, qu'il m'a payé & que j'ay remis entre les mains de Monsieur de Resseguier, lieutenant principal, sur lesquelles sommes, je veulx que Madamoiselle de Camboulas soit payée à son choix (excepté de la melterie de Pelissier que j'ay joincte à mon aultre meterie de Labege) de tout ce qu'il se treuvera luy estre deub.

D'ailleurs je veulx aussy que quelques petitz tableaux qui sont à ma grande gallerie, & trois orloges, le grand de la gallerie, l'orloge sur [la] table de mon cabinet & la monstre quy est au bout du degré, luy soient rendeus; ensemble quelques petits meubles que sa feu mere avoit trouvé bon que je jouisse pendant ma vie, desquels je me suis chargé par inventaire signé de ma main envers son tuteur, les aultres luy ayant esté rendeus, excepté ceulx que j'avois achepté de ma feu femme pendant sa vie, & lesquels elle m'avoit balhé en payement des intherest de la somme de quatorze mil livres, de laquelle je debvois jouir despuis le jour de mon mariage avant que elle n'en eust faict l'assignation, de la plus part desquelles elle avoit retiré les intherest. Et oultre ce, je donne & legue à la Damoiselle Anne de Maynard, femme à Monsieur de Camboulas, conseiller en la cour, filhe à mad. feue femme, laquelle j'ay toujours aymé à l'esgal de mes filhes, ung diament jusques à la somme de cent esculs, la suppliant de avoir agrea-

Digitized by Google

ble ce petit legat, que sy je luy voulois leguer à proportion de l'amitié que je apporte à feue sa mère, à elle & à Monsieur de Camboulas, son mary, je lui laisserois la pluspart de mes biens. Mais sa fortune est sy bonne & ses moyens si grands que elle n'a pas besoing des miens.

Je legue aussi à Blaye, quy est avec elle, la somme de trente livres pour les bons services qu'elle a rendeu tant à ma feu femme que à moy.

Je veulx aussy que mes heretieres sy après escriptes fassent fere une chappe de velours noir & ung devant d'autel en la chappelle où je seray enterré.

Et d'aultant que l'institution de heretier est le principal du testement, à ceste cause je institue mes heretieres en tous & chescungs mes biens meuhles & inmeubles mes très cheres et bien aymées filhes Damoiselles Jacquette de Catel, vefve à feu Monsieur de Bertier, quand vivoit conseiller en la cour, & Marguerite de Catel, femme à Monsieur de Puymisson, aussy conseiller en la cour, à la charge de payer esgallement mes debtes, legats & charges hereditaires, voulant & ordonnant que mes biens soint entre elles ainsy divisés.

C'est que je veulx que Damoiselle Jacquette de Catel, ma filhe aisnée, aye & à elle appartienne ma maison de Tholose, avec celle que Monsieur Vederie tient de moy à louage comme deppendent de la grand maison, & se avec tous les meubles (excepté ceulx que j'ay donnés), ensemble ma vaisselle d'argent, quarosse, chevaulx, tappisserie, ensemble l'or & argent monayé quy se trouvera dans mes coffres,

Plus mes melteries que je ay à Labege avec leurs meubles; ensemble ce que je tiens & jouys à Rosieres en Albigeois. Lesquels biens je extime & appretie à trente mille livres, soict il qu'ils soint de plus grande ou moindre valeur.

Et après je veulx que ma bien aymée filhe Marguerite de Catel, femme aud. s^r de Puymisson, prenne sur le prix quy proviendra de la composition de mon estat, la somme de trente mille livres, & que le reste de mes biens, payés lesd. legats, debtes & charges hereditaires, soit divisé esgallement entre elles, à la charge, comme j'ay dict, de payer esgalement les charges hereditaires, mesme le legat que j'ay faict à ma très honorée mere, & de se porter caution au cas l'on demanderoit quelque chose sur mes biens, & que on les evinceroit, voullant que tout soit porté esgallement.

Et se est mon dernier testement que j'ay escript & signé de ma main dans ma maison, à Tholose, ce quatriesme jour de febvrier mil six cens vingt six.

G. DE CATEL, ainsy signé au bas de chasque page dud. testement & au doz d'icelluy.

L'an mil six cens vingt six & le vingt deuxiesme febvrier, après midy, en Tholose, regnant très chrestien prince Louys par la grace de Dieu

Digitized by Google

roy de France & de Navarre, par devant moy notaire constitué en personne Monsieur Mᵉ Guilleaume de Catel, conseiller du Roy en sa cour de parlement de Tholose, lequel estant dans sa maison rue de Pairas, bien disposé par la grace de Dieu de ses personnes, scens, memoire & entendement, a dict & declairé avoir faict son testement escript & signé de sa propre main, fermé & cachetté de son cachet en cire ardent, lequel il veult & entend estre son dernier & valable testement, volunté & disposition, requerant & priant les tesmoings bas nommés luy en porter tesmoignages de verité, & à moy dit notere luy en octroyer acte conceder suivant la costume de Tholose, pour le regard du nombre des tesmoings. Presens sʳ François Laborye, maistre appoticaire de Tholose, Anthoine Dulon marchant, & Mᵉ Pierre Fizes, clerc dud. testateur, signés à la cede originalle avec led. sʳ de Catel, & moy Guilleaume Ardit, notaire, tabellion royal hereditaire en Tholose requis soubsigné.

ARDIT.

Au nom de Dieu. Scachent tous presens & advenir que ce jourd'huy, sixiesme jour d'octobre mil six cens vingt six, sur les neuf heures du matin, regnant très chrestien prince Louys, par la grace de Dieu roy de France & de Navarre, dans la maison & habitation dud. sʳ de Catel, conseiller, à present defunt, ce sont presentées lesd. damoiselles vefve dud. feu sʳ de Bertier & femme dud. sʳ de Puymisson, lesquelles ont dict led. feu sʳ de Catel, leur pere, estre decedé le soir passé, & m'ont requis de tout presentement fere ouverture & puplication du susd. testement, qu'elles m'ont exibé bien & dheuement fermé & cachetté, & après icelluy enregistrer en ma cede & protocholle. Se quy a esté faict à l'instant, en presence dud. sʳ de Puimisson, Messire Charles & de Catel, abbé d'Idrac, Noble Pierre de Catel escuyer, Mʳ Mᵉ Pierre Louys de Catel, chanoine & official de Tholose, Messire Pierre de Prohenques chevallier, conseiller du Roy, son tresorier general de France en la generalité de Tholose, Mʳ Mᵉ Jehan Dulaur, conseiller, magistrat principal, Mᵉ Charles de Catel, docteur & advocat, Mᵉ Pierre Vederic, archidiacre de Tarbe, Mʳ Mᵉ Raymond de Maran, docteur regent en l'université de Tholose, Mʳ Mᵉ Germain de Maran, conseiller du Roy en la cour & conseiller aux Requestes du pallais, signés les aulcungs à la cede originalle, lesd. aultres heretiers n'ont voulleu signer, & moy notaire en Tholose susd. soubsigné requis.

De Prehenques. Vedere. Maran. R. Marand. Dulaur. Ardit ainsy signés.

ARDIT.

Digitized by Google

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LANGUEDOC

(SUITE)

IX.

GUERRES DE RELIGION.

Premiers troubles. — Événements de Nimes, de Montpellier, de Toulouse. — Scènes de la Ligue. — Campagne de Louis XIII. — Soulèvement de Gaston d'Orléans.

I. *La Réforme en Languedoc.* — A deux siècles & demi de distance, la province vit recommencer, sous le même prétexte d'hérésie, les horreurs qui l'avaient désolée au treizième siècle. Le protestantisme, importé en Languedoc par des missionnaires de Genève, y conquit de nombreux prosélytes, surtout dans les villes de Nimes, Montpellier, Castres, Uzès, Annonay, & l'antagonisme des deux religions ne tarda pas d'occasionner des luttes sanglantes.

Dès 1557, il y eut des attroupements armés dans les Cévennes. En 1560, à Nimes, le ministre Maget s'empara de l'église Saint-Étienne, où les images furent détruites & les autels brisés.

A Montpellier, douze cents personnes célébrèrent publiquement la cène dans une école & se saisirent de l'église Saint-Matthieu. Les émissaires du prince de Condé, chef du parti militaire protestant, commencèrent de battre le pays.

Digitized by Google

L'exercice public du culte réformé fut sollicité aux Etats de 1560 sans aucun succès.

Le comte de Villars dirigea même une courte expédition contre les Cévennes, où des bandes s'étaient formées sous le commandement de gentilshommes. Le pays subit alors un véritable réveil de l'esprit féodal ; tous les châteaux, toutes les bourgades se hérissèrent de défenses. La population des villes, dominée par des ambitieux de l'un & de l'autre parti, ne songea plus qu'à s'organiser en compagnies de guerre, à se fusiller, à se pendre, à démolir des églises ou des temples. Les haines privées & les convoitises empruntèrent souvent le masque de la religion ; les travaux de la paix furent abandonnés & le territoire se couvrit de ruines.

II. *Troubles à Nimes* (1561). — Le 21 décembre, les protestants de Nimes, déjà maîtres de l'église des Cordeliers, envahirent la cathédrale pendant la grand'messe, après avoir enfoncé les barricades élevées aux portes, mirent l'évêque & le chapitre en fuite, & dévastèrent complètement l'édifice. Ils firent subir ensuite le même traitement à toutes les autres églises de la ville. Dans l'après-midi, on fit un grand amas des ornements religieux, des statues, des tableaux, des reliquaires, des vases sacrés, des titres enlevés dans les archives des couvents ; on y mit le feu, & une troupe de forcenés dansa tout autour en répétant mille imprécations contre l'idolâtrie. Trois jours après, un ministre prêchait solennellement dans la chaire de la cathédrale.

III. *Événements de Montpellier.* — Le même jour, on publiait à Montpellier une déclaration du roi promettant qu'il ne serait rien innové sur le fait de la religion, & le vicomte de Joyeuse, informé des prises d'armes de Nimes, du Saint-Esprit, de Lavaur & de Castres, mettait sa garnison sur pied & ordonnait l'expulsion des étrangers. Cette mesure atteignait une foule d'ouvriers protestants qui étaient venus s'établir en ville ; Joyeuse comprit bientôt que l'exécution de ses ordres serait difficile & se retira dans la citadelle avec sa femme, ses enfants & les principaux catholiques. Il se déroba pendant la nuit par une fausse porte. Suivi de quelques gentilshommes, il se rendit à Pézenas d'où il expédia une es-

Digitized by Google

corte qui, la nuit suivante, assura la retraite de la vicomtesse.

Livrés à eux-mêmes, les protestants de Montpellier, maîtres de la ville, appelèrent du secours des environs pour réduire la citadelle. Jacques de Crussol, seigneur d'Acier, leur amena un renfort de noblesse & commença un siège en règle contre le fort. La garnison catholique dut capituler le 17 novembre ; celle de Nimes en avait fait autant le 27 octobre. Dans les deux places, les capitaines purent sortir avec leurs troupes ; mais les conditions de Montpellier furent beaucoup plus dures pour les réfugiés catholiques, ceux de cette dernière ville ayant dû se rendre à discrétion & on les rançonna sans pitié. On commença la démolition de l'antique église de Saint-Germain que le pape Urbain V avait bâtie ; mais l'épaisseur des murailles découragea les destructeurs, qui se contentèrent de ne laisser en place ni tuiles, ni bois, ni plomberies, ni ferrures, ni vitrages, & abandonnèrent, dit un écrivain du temps, « les grandes & fortes voûtes découvertes & les murailles nües, ouvertes ès portes & fenêtres, pour faire logis aux bêtes sauvages, corneilles & chats-huants. »

IV. *Synode provincial.* — Soixante & dix ministres protestants, constitués en synode provincial, s'assemblèrent à Nimes le 2 février 1562. Ils décidèrent l'interdiction absolue du culte catholique, & la démolition de toutes les églises de la ville & du diocèse. Quelques meurtres suivirent cette brutale résolution. Le 25 du même mois, la cloche de l'hôtel de ville ayant donné le signal, la foule ameutée se porta dans tous les bâtiments religieux, où l'on acheva la destruction des images & d'où l'on expulsa les derniers moines. Les Bénédictines de Saint-Sauveur se retirèrent à Beaucaire & les religieuses de Sainte-Claire allèrent s'établir dans la ville d'Arles.

V. *Événements de Toulouse* (1562). — A Toulouse, l'exercice public du culte réformé commença le 7 février en plein air, hors la porte Montgaillard. On dit que les protestants s'élevaient au nombre de vingt mille dans la capitale du Languedoc. La plupart des capitouls étaient du nombre, ainsi que le sénéchal, le viguier & plusieurs membres du Parlement.

Bientôt un temple en charpente fut édifié hors la porte de

Digitized by Google

Villeneuve. Pendant leurs assemblées, un garde veillait sur le rempart.

Les premiers coups de feu se tirèrent à l'occasion d'un enterrement. La femme d'un charpentier du faubourg Saint-Michel venait de mourir, exprimant par son testament la volonté d'être ensevelie selon le rite réformé. Les prêtres de la paroisse allèrent enlever son corps & l'emportèrent dans leur cimetière; les protestants du convoi les y suivirent pour leur disputer le cercueil. Aussitôt le clergé fit sonner le tocsin &, à cet appel d'alarme, une foule irritée, armée de haches, de fourches & de bâtons, accourut lui prêter main-forte, frappant tous les protestants qu'elle rencontrait & profitant de l'occasion pour piller. Deux conseillers en robe rouge, montés sur leurs mules, vinrent de la part de la cour avec mission d'apaiser le tumulte; mais ne pouvant se faire entendre, ils tournèrent bride, & prenant avec eux deux de leurs collègues, allèrent demander main-forte à l'hôtel de ville. On leur donna cinq cents hommes; mais pendant ce temps les insurgés catholiques s'étaient retranchés avec des charrettes. On barricada les portes & quelques arquebusiers, montés sur les murailles du château, ouvrirent le feu. Les balles firent quelques victimes au milieu de ces masses furieuses qui saccagèrent les maisons des calvinistes du faubourg. Les capitouls mirent fin à ces tristes scènes en sortant par la porte Saint-Sauveur à la tête de leurs compagnies. Les rebelles, se voyant tournés par des forces régulières, quittèrent aussitôt la place & ne songèrent plus qu'à se disperser. On réussit à en arrêter une cinquantaine.

La situation se fût peut-être améliorée à la suite de cet exemple qui marquait une salutaire obéissance aux édits de pacification, sans les intrigues du parti militaire protestant. La possession d'une aussi importante place que la capitale du Languedoc tentait l'ambition du prince de Condé : il entama des négociations avec plusieurs gentilshommes du pays. Le baron de Lanta, qui était entièrement à sa discrétion & qui avait eu la précaution de se faire élire capitoul pour disposer de l'hôtel de ville & de l'arsenal, fut dépêché en ambassade auprès du chef des réformés & lui promit de mettre la

Digitized by Google

ville en sa main vers le 18 ou le 20 mai. Avis fut immédiatement donné de cette déclaration à Blaise de Monluc, alors au château de Faudoas; il se hâta d'en prévenir le premier président.

Le Parlement, aussitôt assemblé, interdit la cène, qu'on devait célébrer le 17 mai, imposa aux Capitouls l'assistance d'un conseil extraordinaire de douze bourgeois notables, désigna quatre capitaines pour occuper l'hôtel de ville avec quatre cents hommes & lança un décret de prise de corps contre le baron de Lanta.

Les quatre capitaines devaient prendre la garde le 12 mai au matin. Pendant la nuit, le ministre Barrelles, qui était un ancien religieux cordelier, & qui ne le cédait en rien à la fougue des prédicateurs catholiques, surexcita l'audace des réformés réunis chez le viguier Portal & leur fit résoudre de s'emparer de l'hôtel de ville avant le jour.

Cette opération eut lieu sans résistance, les capitouls ayant les clefs de la maison commune & la troupe du guet à leurs ordres. Le capitaine Saux, avec des soldats gascons, prit le commandement de la place & disposa ses avant-postes dans les collèges de Saint-Martial, de Sainte-Catherine & de Périgord; une garde occupait le poste de Villeneuve afin d'assurer les communications avec l'extérieur, & toutes les avenues de l'hôtel de ville étaient barricadées. Ce coup de main s'accomplit sans tirer un coup de feu.

La stupeur fut grande lorsque la ville s'éveilla. Le Parlement dépêcha des exprès à toutes les villes voisines pour demander main-forte; on apporta au palais la poudre à canon qui se trouvait dans la tour du Bazacle & la caisse de la Trésorerie. Quatre conseillers, escortés de leurs gentilhommes, parcoururent les quartiers restés libres à huit heures du matin, & l'on enjoignit aux catholiques d'arborer une croix blanche & de marquer le même signe sur les portes des maisons, d'abattre les auvents des boutiques & d'éclairer les fenêtres pendant la nuit. Ordre était envoyé en même temps à tous les lieux du pays de s'armer au son du tocsin pour arrêter les renforts des religionnaires. Durant la journée, trois cents hommes du quartier de Castres & de Lavaur, & quelques

Digitized by Google

troupes du Lauragais vinrent fortifier la faction de l'hôtel de ville. Les capitouls furent cassés par arrêt de la Cour comme rebelles & traîtres à la patrie, & on leur donna pour successeurs des catholiques zélés.

Ainsi, la ville se trouva bien nettement tranchée en deux parties ayant chacune sa municipalité, des forces militaires, & se préparant à la lutte. Divers pourparlers sans résultat prolongèrent l'inaction jusqu'à la tombée de la nuit. A ce moment, le capitaine Saux poussa une pointe sur la porte du Bazacle sans parvenir à s'en emparer.

Le lendemain arrivèrent plusieurs gentilhommes catholiques, Saint-Lary de Bellegarde, le comte de Caraman, le gouverneur de Narbonne Fourquevaux, les seigneurs de Clermont, de Gardouch, de Blagnac, tous en assez piètre équipage. Trois d'entre eux allèrent faire apporter à l'hôtel de ville les propositions du Parlement; on refusa de les écouter. Alors, le commandement de la ville fut déféré au comte de Caraman. Le sénéchal de Toulouse s'autorisa de cet empiètement sur ses droits pour se retirer.

Les premières mesures que l'on prit furent d'occuper les portes de la ville en mettant un capitaine à chacune. Le lendemain, plusieurs conseillers montèrent à cheval, en costume de palais, & parcoururent les rues pour appeler le peuple aux armes, tandis que le tocsin sonnait à toutes volées. Une foule armée se répandit aussitôt dans tous les quartiers, massacrant les protestants qu'elle rencontrait & aussi plusieurs catholiques opulents, afin d'avoir le moyen de saccager & de piller leurs maisons. L'habitation d'un artisan huguenot de la rue des Couteliers n'ayant pu être forcée, on y mit le feu. Plusieurs malheureux qui se sauvaient par les égouts furent surpris & noyés.

Pendant ces événements, la faction protestante gagnait du terrain & se saisissait des portes de Matabiau & d'Arnaud-Bernard. Elle avait dix-sept cents hommes de troupes régulières. Les étudiants de l'Université formaient quatre compagnies constituées par nations. Un jeune Breton de l'École de droit, Mignot de la Boissière, était à leur tête.

Une vive attaque fut donnée le 13 mai, à dix heures du

Digitized by Google

soir, sur la place Roaix, les réformés cherchant à se rapprocher du palais; ils ne purent y réussir, mais ils s'emparèrent du couvent Saint-Pantaléon & de l'église Saint-Georges. Les abords de la cathédrale furent menacés; mais au bruit de la grosse cloche de Cardaillac, qui ne cessait de sonner, nombre de catholiques accoururent & refoulèrent la tête de colonne. Des tentatives sur la rue des Changes & le monastère de la Daurade ne furent pas plus heureuses.

Pendant la journée du 14, il y eut des engagements partiels sur divers points, à la tour de Najac, à la rue de Boulbonne, où le comte de Caraman chargea à la tête de la noblesse & de l'infanterie. Deux cent vingt protestants de renfort arrivèrent de l'Isle-Jourdain, de Rabastens & de Verfeil. Deux pièces de l'artillerie municipale furent montées à la tour de l'hôtel de ville & braquées contre les clochers des Augustins, des Cordeliers, des Jacobins & de Saint-Sernin, qui servaient de poste à des arquebusiers. La flèche des Jacobins s'écroula, entraînant la cloche qui sonnait le tocsin. Les couvents des Cordeliers, des Jacobins, de la Merci furent envahis & pillés.

Le 15 mai, le combat reprit avec un redoublement d'ardeur. Le baron de Lanta avait réussi à se jeter dans la place avec cent vingt hommes levés sur ses terres, malgré l'arrivée de gens d'armes de Termes, de Terride & de Monluc, qui commençaient à battre les environs. De nouvelles batteries, élevées sur le toit de l'hôtel de ville & sur les tours du collège Saint-Martial, faisaient un feu incessant. Désespérant de reprendre cette forteresse, les catholiques prirent alors le parti d'incendier les maisons de la place Saint-Georges, dans la pensée que les flammes finiraient par avoir raison de l'hôtel de ville. Elles brûlèrent pendant deux jours; mais les protestants firent le vide autour d'eux à coups de canon.

Cependant Monluc avisait au plus pressé. Il coupa la route, entre Montauban & Verfeil, à douze ou quinze cents arquebusiers qu'amenait le vicomte d'Arpajon & fit arrêter au pont de Buzet une colonne arrivant du pays castrais & de l'Albigeois. Cette besogne décisive accomplie, les compagnies de gens d'armes entrèrent en ville, les renforts catholiques

Digitized by Google

arrivaient de tous côtés. Hector d'Ossun, évêque de Couserans, conduisait quatre mille hommes levés dans ses montagnes du Salat. Le Parlement refusa ce nouveau secours.

Réduits à leurs propres forces & toute communication avec l'extérieur se trouvant coupée par la manœuvre de Monluc, les protestants n'avaient plus aucune chance. Ils combattirent encore énergiquement pendant toute la matinée du 16; mais dans l'après-midi, comme leur résistance coûtait encore beaucoup de monde, les catholiques cessèrent le feu & entamèrent des pourparlers. Une trêve fut conclue jusqu'au lendemain; puis, à midi, Fourquevaux présenta les articles d'une capitulation qui fut acceptée. Les protestants devaient évacuer toutes leurs positions, sans armes ni bagages, avec faculté de rester en ville ou d'en sortir, à leur convenance. Ils se trouvèrent presque tous ramassés dans l'enclos de l'hôtel de ville, où l'on comptait, outre les combattants, deux mille personnes environ hors d'état de porter les armes. Les plus prudents profitèrent aussitôt de l'armistice & gagnèrent Montauban ou Castres sans être inquiétés. Beaucoup d'autres voulurent passer encore le dimanche à Toulouse & y célébrer la cène avec plus de solennité. Ce même jour 17, entre huit & neuf heures du soir, ils commencèrent à sortir par la porte de Villeneuve; mais une troupe de gentilshommes catholiques se jeta à leur poursuite, & les paysans des villages avoisinants leur donnèrent la chasse. Il en périt trois à quatre cents dans cette funeste retraite; quinze cents ou deux mille échappèrent à la faveur des ténèbres & allèrent chercher asile chez les populations protestantes des environs. Le vicomte d'Arpajon en trouva cinq à six cents qu'il mena sous bonne escorte à Montauban.

Monluc ne fut pas plutôt entré en ville le lendemain, qu'il dut faire monter à cheval deux compagnies pour contenir la populace catholique & les paysans attroupés, qui, sous prétexte de sauver la ville, menaçaient de la mettre au pillage. Il fit aussi fermer les portes & en garder les approches afin d'interdire l'accès de la place à un renfort de quatre mille hommes qui lui arrivait des pays de Foix & de Comminges & dont l'indiscipline lui paraissait inquiétante pour la sûreté des

Digitized by Google

habitants. Monluc expulsa ensuite tous les étrangers & brûla le temple. A dater de cette époque, l'exercice public du culte réformé ne fut plus toléré à Toulouse.

Le châtiment de l'insurrection fut terrible. Le viguier de Toulouse, Portal, eut la tête tranchée sur la place du Salin. On écartela le capitaine de Saux, & un arrêt du Parlement déclara coupables de lèse-majesté tous ceux qui avaient pris part aux troubles & prononça la confiscation de leurs biens. Pendant plusieurs mois de suite, les exécutions sanglantes ne chômèrent pas.

L'intervention royale mit enfin un terme à ces vengeances, dont plusieurs catholiques, poursuivis par des inimitiés particulières, avaient eux-mêmes été victimes. Le roi signa, au mois d'octobre, des lettres d'amnistie en faveur des insurgés de Toulouse. La Chambre des vacations du Parlement renvoya l'enregistrement à la rentrée de la Saint-Martin, &, le jour même, fit tomber la tête de deux avocats renommés. Le gouvernement répondit à cette bravade par des lettres patentes qui enlevaient au Parlement de Toulouse la connaissance de tous les délits commis par les huguenots. Les dommages matériels causés à la ville de Toulouse par ces tragiques événements furent évalués à deux millions d'or.

On peut juger de l'importance qu'aurait eue la prise de Toulouse pour le parti du prince de Condé en songeant qu'à la même époque ce parti commandait en maître dans les villes de Montpellier, Montauban, Castres, Nimes, Uzès, Saint-Pons, Agde, Viviers, capitales de huit diocèses, dans celles de Montréal, Montagnac, Lunel, Anduse, Sauve, Ganges, Bagnols, le Pont-Saint-Esprit, Annonay, Privas, & dans toutes les Cévennes & le Vivarais.

Les événements du 17 mai eurent d'ailleurs de sinistres contre-coups dans la province. Le prince de Condé y avait envoyé, pour soulever les peuples, Jacques de Crussol, seigneur de Beaudiné, qui prit le titre de général des gens de guerre de Languedoc pour le soutien de la religion & la délivrance du Roi. Il reçut à Montpellier les députations des villes calvinistes.

On finit par se battre à peu près partout, & les deux fac-

Digitized by Google

tions commirent d'égales horreurs. Pendant que les protestants de Lavaur mutilaient cruellement le gardien & quelques religieux du couvent des Cordeliers, on voyait, à Gaillac, un laboureur catholique, parodiant les formes de la justice, avec la robe & le bonnet d'un magistrat qu'il venait d'assassiner, faire précipiter dans le Tarn, du haut des escarpements de l'abbaye de Saint-Michel, plus de soixante prisonniers, que des bateliers achevaient à coups de rames.

VI. *Siège de Montauban.* — Monluc ne croyait pas Toulouse assurée tant que les petites villes voisines formaient autour d'elle une ceinture. Il alla mettre le siège devant Montauban le 24 mai. L'arrivée du vicomte d'Arpajon le fit déguerpir. Les Montalbanais fêtèrent sa retraire en incendiant l'évêché, le faubourg du Moustier, les églises des Cordeliers & des Carmes & le château de Montbeton, assis sur un monticule, à peu de distance de leur ville.

VII. *Sac de Limoux.* — De rudes coups furent donnés pendant plusieurs mois dans la haute vallée de l'Aude où les protestants s'étaient saisis de Limoux. Des troupes envoyées de Carcassonne, des aventuriers gascons, des miquelets espagnols essayèrent d'enlever la place, que des montagnards du pays de Foix vinrent défendre. Jean de Lévis, fils du sénéchal de Carcassonne, commis par le Parlement de Toulouse pour diriger les opérations, battit Limoux avec seize pièces d'artillerie & s'en rendit maître après trois assauts. La ville fut mise au pillage & l'emportement des vainqueurs ne respecta rien.

VIII. *Évènements de Nimes* (1567). — Le 30 septembre, à midi, la faction protestante se saisit des portes de Nimes & appela le peuple aux armes. Deux cents hommes se ruèrent sur l'évêché qu'ils mirent au pillage. Le grand-vicaire Jean Peberan fut massacré dans sa maison & jeté par la fenêtre; on dévasta toutes les églises. A la tombée de la nuit, on fit proclamer par les rues une convocation générale des compagnies, avec ordre aux catholiques de rester dans leurs maisons sous peine de la vie. De nombreuses arrestations avaient été faites dans tous les quartiers; à neuf heures du soir, les prisonniers furent amenés à l'hôtel de ville, on fit l'appel de ceux

Digitized by Google

que l'on destinait à la mort & on les conduisit dans la cour de l'évêché. Le massacre commença par le prieur des Augustins dont on jeta le corps dans le puits. On y précipita ensuite le cadavre du premier consul catholique, Guy Rochette, après l'avoir ignominieusement traîné par les rues encore paré du chaperon municipal. Soixante-douze prisonniers furent égorgés dans la cour de l'évêché & servirent à combler les puits, que l'on acheva de remplir de terre. Parmi les victimes se trouvaient le prieur des Jacobins, le gardien des Cordeliers, quatre chanoines, les deux curés de la cathédrale & le capitaine du château royal.

L'évêque Bernard d'Elbène s'était réfugié dans la maison d'un conseiller au présidial qui fut envahie le lendemain matin. On s'empara du prélat, & après l'avoir couvert de haillons sordides, on l'entraîna auprès du puits.

L'intervention du capitaine Grille, sénéchal de Beaucaire, qui était à la tête du mouvement, épargna aux insurgés ce nouveau crime. L'évêque put sortir de Nimes le 2 octobre, mais ne survécut que de quelques mois à ces violentes émotions. Son aumônier, son secrétaire & son maître-d'hôtel furent immolés.

D'autres exécutions sanglantes eurent lieu dans la campagne; on tua plusieurs cavaliers albanais de la compagnie du maréchal Damville qui étaient cantonnés dans la Vaunage. Le nombre des victimes a été évalué à cent vingt personnes. Pendant les huit jours qui suivirent, tous les habitants, sans distinction de croyance, durent travailler par corvées à la démolition des édifices religieux. La cathédrale, l'évêché que l'on rasa jusqu'au niveau du sol, les couvents des Dominicains, des Augustins, des Carmes, la maison des Bénédictins de Saint-Bausile, celles des religieuses de Saint-Benoît & de Sainte-Claire, la paroisse & le monastère des Antonins furent mis en ruines; on n'épargna que l'église Sainte-Eugénie pour en faire un moulin à poudre.

IX. *Scènes de la ligue à Toulouse.* — La mort des princes de la maison de Lorraine, massacrés aux Etats de Blois, causa dans la ville de Toulouse, où les ligueurs étaient en nombre, une violente effervescence. On ferma les portes au

Digitized by Google

sénéchal Cornusson qui venait de la part du roi expliquer les motifs de l'assassinat des Guise. L'évêque de Comminges Urbain de Saint-Gelais & l'avocat Tournier, qui faisaient partie de la députation aux Etats généraux & qui s'étaient échappés de Blois après le meurtre, excitaient le peuple à la révolte, soutenus par les prédications passionnées du provincial des Minimes, du jésuite Moté & du curé de Cugnaux. Il arriva des lettres de l'hôtel de ville de Paris demandant que l'obéissance au Roi fût refusée; & l'on fit partir des députés pour jurer l'union. En même temps, des émissaires du Parlement cherchaient à pousser les principales villes dans le parti de la ligue : Cahors, Albi, Gaillac, Lavaur, Castelnaudary, Narbonne se prononcèrent. Carcassonne en eût fait autant sans le vicomte de Mirepoix. Enfin, deux lettres furent écrites au Pape, l'une au nom du Parlement, l'autre au nom de la ville de Toulouse, pour savoir si Henri de Valois, excommunié, avait droit d'exiger l'obéissance.

Le premier président Etienne Duranti, en correspondance réglée avec la cour de France, ne cessait de faire des efforts pour maîtriser l'emportement des factieux. Il fut bientôt l'objet d'une haine déclarée & se vit en butte à mille attaques. Des placards injurieux à son adresse couvraient les portes des églises & les murailles des carrefours.

Le parti de Joyeuse obtint d'abord que Duranti serait écarté de l'administration publique & que le Conseil des dix-huit concentrerait tous les pouvoirs & aurait la garde de la ville. Une assemblée municipale régulière avait été convoquée; six cents insurgés envahirent la salle des séances & prétendirent avoir voix délibérative. Pendant trois jours, le premier président affronta les scènes tumultueuses de la maison commune.

Le 27 janvier, des attroupements considérables se formèrent devant son hôtel. La foule réclamait à grands cris l'assemblée des Chambres que Duranti avait promise & qui devait prononcer sur les droits du roi.

Cette assemblée fut tenue, mais ne conclut rien; &, comme le premier président traversait les rues dans son carrosse, deux coups d'épée & de hallebarde en percèrent les coussins. La vitesse de ses chevaux allait pourtant le sauver,

Digitized by Google

quand une roue accrocha la margelle d'un puits & la voiture versa. Duranti parvint à s'enfermer dans l'hôtel de ville & y demeura trois jours. Le Parlement ordonna que son chef serait transféré dans le couvent des Jacobins & l'on envoya une escorte pour le prendre le 1er février. Duranti fit d'abord quelque résistance, connaissant les dispositions de la foule; mais les évêques de Comminges & de Castres ayant juré qu'on ne lui ferait aucun mal, il se laissa conduire, entre les deux prélats, avec deux capitouls & une suite d'hommes armés. Un poste de vingt-cinq soldats, commandés par trois ennemis personnels du magistrat, fut placé à la porte de sa prison. Il vécut dix jours dans cette captivité, les ligueurs n'attendant qu'une occasion pour achever leur victime.

Cependant l'avocat général Daffis avait écrit au maréchal de Matignon pour lui demander des secours : ses lettres furent interceptées. Aussitôt les ligueurs répandirent dans tous les quartiers que Duranti complotait de livrer la ville aux hérétiques. Une troupe d'assassins, suivie d'environ deux mille personnes de la lie du peuple, se porte au couvent des Jacobins, met le feu aux portes & pénètre sans résistance, grâce à la complicité des gardes. Duranti prend congé de sa femme qui avait voulu partager sa prison & se présente avec une contenance ferme qui impose d'abord aux bandits. « Voici l'homme! » s'écrie le chef de la troupe. « Quel est donc le grand crime que j'ai commis? » demande le magistrat. La réponse fut un coup de mousquet dont il eut la poitrine traversée. Aussitôt, la plèbe se jette sur lui, le foule aux pieds, le crible de blessures & le traîne par les rues, au bout d'une corde, jusqu'au pilori de la place Saint-Georges, où son cadavre, couvert de la robe rouge, demeure attaché toute la nuit, exposé aux injures. On avait suspendu derrière lui le portrait d'Henri III qui décorait la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

L'avocat général, que l'on avait enfermé à la Conciergerie, ne fut pas moins impitoyablement massacré & l'on mit au pillage la maison du premier président.

Peu de jours après, les ligueurs cherchèrent à frapper les imaginations par un grand déploiement de pompe à l'occa-

Digitized by Google

sion du service funèbre qu'ils firent célébrer en l'honneur des princes lorrains.

A la suite de ces événements, le Parlement de Toulouse fut transféré à Carcassonne; mais un très petit nombre d'officiers obéit à la déclaration du roi. Les autres continuèrent de siéger à Toulouse, au nom de la Ligue, dont le maréchal de Joyeuse signa les articles.

Tout le pays fut alors désolé par une infinité de petites colonnes qui se donnaient la chasse & se disputaient châteaux & bourgades.

La capitale de la province, pendant plusieurs mois, demeura aux mains d'une démagogie effrénée dont les vrais chefs étaient le provincial des Minimes, celui des Jésuites, l'évêque de Comminges & les autres prédicateurs de la Ligue. On avait érigé, sous le nom de confrérie du Saint-Sacrement, une association où figuraient les factieux les plus ardents. Le maréchal de Joyeuse voulut interdire ce recrutement & faire sortir de la ville les étrangers suspects qui ne cessaient d'y affluer. Il fut aussitôt décrié dans tous les sermons, & le dimanche premier octobre, une immense procession où ne défilèrent pas moins de trois mille religieux en armes, se rendit dans l'église de la Dalbade au bruit du tocsin. Le provincial des Minimes prêcha contre le tyran qui voulait livrer la ville au Navarrais, & l'évêque de Comminges, vêtu d'un corps de cuirasse, le crucifix d'une main & l'épée de l'autre, entraîna la foule à sa suite à l'attaque de l'archevêché où Joyeuse avait pris des dispositions de défense. Le maréchal, croyant sans doute la lutte impossible, se retira par le cloître Saint-Etienne & gagna le château de Balma, d'où il se retira sur Verfeil. L'évêque de Comminges avait levé une compagnie de cavalerie qui battit la campagne aux environs de la ville.

Ainsi la faction qui dominait à Toulouse se trouvait en hostilité non seulement avec le parti du roi, mais avec le chef avoué de la Ligue en Languedoc. Cette situation étrange dura jusqu'à la fin du mois de novembre, époque où la paix fut ménagée entre le maréchal & la ville par l'intermédiaire des Etats ligueurs.

La province continua d'être divisée entre les deux partis

Digitized by Google

pendant plusieus années, ayant double parlement & double assemblée d'Etats, avec des guerres partielles sur tous les points.

X. *Fin des guerres de religion.*—La reconnaissance d'Henri IV, qui fut tardive en Languedoc, rétablit la paix; mais sous Louis XIII la guerre civile se ralluma. Le duc de Rohan était à la tête du parti militaire protestant. D'abord malheureuses au siège de Montauban, les armes royales obtinrent des succès assez rapides dans la campagne de Vivarais, en 1629. La prise de Privas & la reddition d'Alais contraignirent surtout le duc de Rohan à poser les armes.

Le dernier édit de pacification fut donné à Nimes au mois de juillet 1629. La peste ajoutait alors ses horreurs aux tristesses de la guerre civile. Elle précipita la retraite du roi, qui laissa en Languedoc le cardinal de Richelieu & le maréchal de Bassompierre. L'abatis de châteaux & de remparts qui s'accomplit à cette époque fut un des plus grands bienfaits que le pays ait jamais reçus. C'était le coup suprême porté à cette redoutable réaction féodale dont la réforme avait été le prétexte, & qui, en ressuscitant les plus mauvais souvenirs du Moyen-âge, semblait avoir fait reculer la civilisation de deux siècles.

XI. *Soulèvement de Gaston d'Orléans* (1632).—Il s'en fallut de peu que l'œuvre de pacification ne fût bientôt compromise & les armées étrangères introduites en France par l'ambition d'un prince du sang. Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII, esprit ambitieux & brouillon, s'était mis à la tête des mécontents. Il ne craignit pas d'ourdir des intrigues pour rallumer les guerres de religion, envoya des émissaires chez les protestants des Cévennes, du bas Languedoc & du pays castrais, & traita secrètement avec le roi d'Espagne.

Il s'assura l'appui du jeune duc de Montmorency, gouverneur de Languedoc, &, quittant sa retraite des Pays-Bas, pénétra en France avec deux mille cavaliers allemands, liégeois & wallons. Ses mouvements étaient concertés avec Montmorency; mais il devança le terme assigné, & le gouverneur se vit réduit à brusquer l'aventure.

Montmorency vint aux Etats le 22 juillet &, par la connivence de quelques membres, se fit attribuer une sorte de dic-

Digitized by Google

tature & le pouvoir d'assembler, sans commission du roi, les sénéchaussées & même les Etats généraux de la province. L'affaire était couverte par un prétexte honorable, la revendication des anciens privilèges de la province; mais le résultat n'en pouvait être que le détournement des impôts au profit de la faction & la résurrection de ces oligarchies batailleuses qui avaient si longtemps épuisé le Languedoc. L'archevêque de Narbonne, Claude de Rebé, président-né des Etats, lutta énergiquement contre ces propositions insensées; le gouverneur le fit arrêter par ses gardes. Les portes de Pézenas furent fermées, & des gentilshommes de la suite de Montmorency coururent de maison en maison, la menace à la bouche, arracher la signature des députés.

L'évêque d'Albi avait pris la place de l'archevêque de Narbonne; à sa suite, le corps des Etats présenta au gouverneur l'octroi du don gratuit, qu'il accepta & signa seul contre l'usage. Cet acte le rendait maître des impositions dans les vingt-deux diocèses, & il se hâta d'en faire préparer la levée. En même temps, il ordonnait de recruter des troupes pour le service du roi & mettait sur pied douze régiments d'infanterie. La noblesse turbulente, qui ne pouvait souffrir le régime d'ordre sévère & de justice établi par le cardinal, avait brigué le commandement de ces forces.

Le lendemain du coup d'Etat de Pézenas, le Parlement de Toulouse, averti des mauvais desseins qui se tramaient, rendit arrêt contre les fauteurs de sédition, & le premier président Bertier de Montrabe, en correspondance directe avec Richelieu, s'assura de la fidélité de Toulouse & prit des mesures pour garantir Narbonne de toute surprise.

Les évêques d'Albi, de Lodève, d'Uzès, de Saint-Pons & de Nimes entrèrent ouvertement dans la révolte & y entraînèrent les villes capitales de leurs diocèses, sauf Nimes, qui ne put être détournée de son devoir.

Du reste, aucune ville libre de Languedoc ne trempa dans la rébellion. Partout où la vie communale existait encore, les habitants se sentaient trop intéressés au maintien de la paix pour courir à de nouvelles catastrophes au profit d'un cadet ambitieux & d'une poignée de favoris. Les seules places qui

Digitized by Google

prirent parti pour la faction furent celles où dominaient des gouverneurs infidèles.

Richelieu avait expédié en toute hâte les maréchaux de Schomberg & de La Force. Nimes, Montpellier, Narbonne, Beaucaire appelèrent les troupes royales & fermèrent leurs portes aux conjurés, qui se saisirent seulement de Béziers, de Lunel, de Bagnols & d'Alais.

La première place où entra le duc d'Orléans avec ses reîtres fut Lodève. Montmorency vint le rallier à Mauguio. Ils tentèrent vainement la fidélité du marquis des Fossès, gouverneur de Montpellier, & poussèrent jusqu'aux abords de Nimes, où la vigilance de La Force empêcha toute surprise.

Maîtres du château de Beaucaire, ils s'y virent bientôt assiégés & contraints de déguerpir. Le vicomte de l'Estrange, leur complice, fut décapité au Pont-Saint-Esprit. Carcassonne, où se trouvait en mission un maître des requêtes, ferma ses portes aux révoltés & maintint les villes voisines dans l'obéissance.

En même temps, le roi lançait une déclaration contre le duc d'Orléans & partait lui-même pour le Languedoc.

Schomberg alla investir le château de Saint-Félix que les frères de Juge avaient livré, acheta la soumission des gentilshommes qui le tenaient, y laissa quatre compagnies & descendit en plaine, à demi-lieue de Castelnaudary.

Les deux partis se trouvèrent en présence, le 1er septembre, sur les bords du Fresquel. Montmorency, monté sur son cheval gris pommelé, tout couvert de plumes couleur d'incarnat, bleu & isabelle, chargea follement à la tête de la noblesse, malgré les avis du comte de Rieux, soldat expérimenté, qui jugea du premier coup les résultats de cette imprudence, & se fit tuer aux pieds de son chef comme il l'avait promis.

Le duc roula, criblé de dix-sept blessures, sous le corps de son cheval. Ce furent les gardes françaises de l'armée royale qui le dégagèrent; on le coucha sur une échelle, avec de la paille & quelques manteaux, & on l'emporta prisonnier dans Castelnaudary. L'engagement n'avait guère duré plus d'une demi-heure & la guerre était finie.

Ce brusque dénouement coupa court aux progrès de la faction. Agde chassa son gouverneur & se saisit de la citadelle.

Digitized by Google

Les petits corps éparpillés dans la province posèrent les armes. Gaston d'Orléans accepta toutes les conditions que le roi lui imposa & obtint sa grâce. Montmorency, condamné par le Parlement qui s'était formé en commission extraordinaire sous la présidence du garde des sceaux, fut décapité dans la cour de l'hôtel de ville de Toulouse.

X.

LE LANGUEDOC DEPUIS LE MINISTÈRE DE MAZARIN JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

Progrès de l'autorité des Intendants. — Canal de Languedoc. — Guerre des Cévennes. — Administration des Etats. — Division de la province.

I. *La Fronde.* — Les troubles de la Fronde, pendant la régence d'Anne d'Autriche, n'eurent en Languedoc qu'un faible retentissement, & furent seulement marqués par une lutte assez vive entre le Parlement de Toulouse & les Etats de la province; mais la misère était grande. Les passages incessants des troupes, les achats de vivres pour l'armée de Catalogne affamaient le pays, & l'insuffisance des moyens de répression dont l'autorité judiciaire disposait assurait presque l'impunité des crimes dans toutes les parties montagneuses de la province.

II. *Les Intendants.* — Ce fut pour rendre l'action du pouvoir plus efficace que le grand cardinal de Richelieu créa les intendants de justice, police & finance, nommés par commission du roi, sans enregistrement aux cours souveraines & uniquement responsables de leur conduite envers le prince. Ces magistrats finirent par concentrer en leurs mains tous les pouvoirs administratifs. Les efforts des grandes compagnies de justice, pendant la minorité de Louis XIV, avaient surtout pour objet de faire échec à cette nouvelle institution; mais les guerres de la Fronde ayant pris un caractère à la fois féodal & démagogique, la France fut bientôt dégoûtée des velléités

Digitized by Google

de résistance qui avaient marqué le commencement du règne, & l'autorité des intendants cessa d'être contestée.

Il y avait d'abord un intendant par généralité ou circonscription financière : ainsi le Languedoc en avait deux, l'un pour la généralité de Toulouse & l'autre pour la généralité de Montpellier. Des raisons d'économie déterminèrent le cardinal Mazarin à grouper toutes les intendances par deux; &, à dater de ce moment, la province entière fut administrée par un intendant unique. On établit à Montpellier le siège de ce puissant fonctionnaire, parce que cette ville était plus avantageusement située que Toulouse pour correspondre avec les diverses parties du territoire & aussi parce que l'intendant n'y pouvait pas être exposé aux éternels conflits de préséance auxquels eut donné lieu sa cohabitation avec le Parlement.

III. Les principaux intendants de Languedoc ont été François Bosquet, homme d'érudition, qui devint plus tard évêque de Lodève & de Montpellier; Claude Bazin de Bezons, qui géra l'intendance pendant vingt ans & présida une grande enquête nobiliaire; Henri d'Aguesseau, père d'un illustre chancelier de France & digne lui-même des souvenirs de l'histoire par l'activité & l'élévation de son esprit. Il fut l'habile intermédiaire de Colbert pour l'application de toutes les réformes qui ont donné un si grand éclat aux premières années du règne de Louis XIV; Nicolas de Lamoignon de Bâville, intendant de Languedoc pendant trente-trois ans, & le plus célèbre de ces administrateurs. Sa haute intelligence, sa pénétration, l'expérience des affaires qu'il avait acquise faisaient de lui une sorte de vice-roi du Languedoc. Cardinaux, gouverneurs, États, Parlement pliaient devant lui. Malheureusement, il ternit ses qualités administratives par la rigueur impitoyable dont il fit preuve, après la révocation de l'Édit de Nantes, en persécutant les protestants. Ces mesures, à la fois injustes & impolitiques, eurent pour résultat d'expulser de France une foule de familles laborieuses qui allèrent porter à l'étranger leur fortune & leur industrie. Beaucoup de villes de Languedoc, Nimes, Uzès, Alais, Castres, furent dépeuplées par cette émigration; & les ressentiments qu'elle entretint à l'extérieur, joints aux répressions terribles qui punis-

Digitized by Google

saient en France toutes les tentatives de culte public, amenèrent cette lamentable explosion de la guerre des Cévennes, qui assombrit les premières années du dix-huitième siècle.

IV. *Canal de Languedoc.* — La pensée de percer l'isthme pyrénéen par une ligne de navigation avait été étudiée sous François Ier, Charles IX, Henri IV & Louis XIII. L'impulsion que le génie de Colbert donnait à l'industrie & à la marine ramena l'attention sur ce problème. Un simple fermier des gabelles, né à Béziers, Pierre-Paul Riquet, conçut le projet d'exécuter le travail grandiose que les siècles s'étaient légué. Sans études techniques, n'ayant qu'un mauvais compas de fer, il ne fut aidé dans ses premières opérations que par deux ouvriers de Revel. La conception originale qui lui appartient fut de constituer un vaste réservoir au-dessus du col de Naurouse, point de partage entre le versant océanique & le versant méditerranéen. Pour y parvenir, Riquet eut l'idée de dériver plusieurs cours d'eau de la montagne Noire. Propriétaire de la terre de Bonrepos, qui relevait du temporel de l'archevêché de Toulouse, il profita des relations que sa condition d'hommager lui donnait avec l'archevêque pour lui faire ses premières ouvertures; & sur les encouragements de ce prélat, écrivit directement à Colbert, le 26 novembre 1662, une lettre demeurée célèbre, qui a été le point de départ de l'entreprise. Une rigole d'essai fut exécutée, &, le 9 novembre 1665, les commissaires du roi & des États purent constater la facile descente des eaux au point de partage. Ce fut le chevalier de Clerville, ingénieur des fortifications, qui dressa le devis de ce grand ouvrage, & Riquet devint adjudicataire des travaux de construction. Louis XIV le récompensa royalement par l'érection du canal en fief, avec châtellenie, justice, droit de pêche & de chasse, & l'abandon à perpétuité des droits de navigation. Riquet modifia le devis du chevalier de Clerville, & au lieu de terminer le canal à La Nouvelle, lui fit franchir la Cesse & l'Orb, & le jeta par l'étang de Thau jusqu'au pied de la montagne de Cette où un port fut créé. L'ensemble des travaux coûta seize millions. La première section, de Toulouse à Trèbes, était terminée en 1672; la seconde, de Trèbes à Cette, ne fut achevée qu'en 1681. L'ar-

Digitized by Google

dent & infatigable auteur de l'entreprise était mort six mois avant. Les commissaires du roi ouvrirent la navigation le 15 mai 1681.

Les ouvrages d'art du canal de Languedoc, complété en 1758 & 1777 par les canaux de Saint-Pierre & de Narbonne, & surtout les beaux réservoirs de Saint-Ferréol & de Lampy, véritables lacs artificiels situés dans les gorges pittoresques de la montagne Noire, n'ont pas cessé d'être un objet d'étude intéressant.

V. *Guerre des Camisards.* — Depuis la révocation de l'édit de Nantes, la tranquillité n'avait pu être maintenue dans les Cévennes qu'à grand renfort de troupes. Lorsque les malheurs de la guerre étrangère forcèrent de dégarnir le pays & d'en confier les postes à de pauvres compagnies de milices, les choses changèrent de face. Beaucoup d'anciens soldats ou de déserteurs coururent la campagne, y amassèrent des paysans, & formèrent bientôt des corps redoutables qui se signalèrent par des meurtres, des incendies d'églises & des pillages de fermes. L'affaire la plus éclatante qui marqua le début de ce soulèvement fut l'assassinat d'un archiprêtre des Cévennes, l'abbé de Langlade du Cheyla, tué de nuit au pont de Montvert dans une maison où il retenait plusieurs prisonniers protestants. Après le meurtre, les insurgés se jetèrent dans les bois & y commencèrent cette campagne de trois ans qui devait tenir l'Europe attentive.

Le comte de Broglie, commandant en chef, après avoir témoigné un grand mépris pour ces paysans attroupés, que l'on appelait camisards à cause de leurs grandes blouses noires, taillées comme des chemises, ne put venir à bout de leur résistance.

Le maréchal de Montrevel ne fut pas plus heureux & entreprit la dévastation méthodique des hautes Cévennes dans la pensée de détruire les plus assurés repaires où les insurgés se retiraient & cachaient leur poudre, leur plomb & leur vivres. Mais au moment où il commençait la démolition & l'incendie de tous les hameaux épars dans le territoire de trente-deux paroisses, une flotte ennemie menaça les côtes du Languedoc. Grâce à cette diversion, la guerre put recommencer plus fu-

Digitized by Google

rieuse que jamais. Un simple paysan, un tout jeune homme, Jean Cavalier, avait pris la tête du mouvement & exerçait sur ses bandes fanatiques un inexplicable prestige.

Montrevel fut rappelé. Le maréchal de Villars, envoyé après lui, essaya d'inspirer au personnel placé sous ses ordres son esprit d'à-propos & d'activité, adopta un plan d'ensemble & des mesures militaires mieux combinées pour couper les communications des rebelles, & ne dédaigna pas d'envoyer des émissaires auprès des principaux chefs pour négocier leur soumission. Ce mélange de fermeté & de douceur eut un plein succès. Jean Cavalier fit sa soumission au pont d'Avènes, accepta le brevet de colonel & une pension, & emmena avec lui en Alsace un petit régiment formé de ses insurgés. Le reste des bandes cévenoles finit par se dissiper; quelques chefs suivirent l'exemple de Cavalier, & les plus récalcitrants trouvèrent la mort sur le champ de bataille ou dans les supplices.

La population protestante des villes était demeurée à l'écart de cette prise d'armes, qui fut souillée de grands crimes. La paix & la liberté ne devaient être rendues au culte réformé que sous le règne de Louis XVI.

VI. *Administration des États de Languedoc.* — Le trait le plus original de l'histoire du Languedoc est sans contredit l'administration des États provinciaux. C'est une des premières applications du régime représentatif; & les grands travaux d'utilité publique exécutés par ce corps pendant les deux derniers siècles de la monarchie ont acquis une notoriété qui dépasse de beaucoup les limites du territoire.

VII. *Constitution de cette assemblée.* — Les États généraux de la province de Languedoc se composaient de trois éléments correspondant aux trois ordres qui formaient alors la société française : clergé, noblesse, tiers état. Comme le clergé occupait la première place, c'est sur le nombre de ses représentants qu'avait été réglé celui des deux autres ordres. Anciennement, tous les hauts dignitaires ecclésiastiques de la province entraient aux États, qu'ils fussent évêques ou abbés; mais plus tard le privilège fut restreint aux seuls évêques, avec pouvoir de se faire suppléer, en leur absence, par un de leurs vicaires généraux. Il y eut donc aux États un membre du haut clergé

Digitized by Google

par diocèse, soit vingt-deux évêques, prenant rang entre eux par ordre d'ancienneté. La noblesse comprenait un pareil nombre de barons, & la bourgeoisie, c'est-à-dire la députation des villes, égalait le nombre des deux autres ordres réunis.

VIII. *Baronnies.* Les membres de la noblesse entrant aux États n'étaient pas nommés par le roi, comme les évêques, ou par un corps électoral spécial, comme les députés de bourgeoisie. Leur droit d'entrée était attaché à la possession de certaines terres que l'on nommait les baronnies des États. Comme on avait adopté pour cadre la division en diocèses, on n'avait pu donner place à tous les propriétaires de fiefs, & l'on avait divisé les baronnies en deux classes : baronnies fixes, dont les titulaires entraient annuellement aux Etats, & baronnies tournelles, dont l'entrée périodique se faisait suivant un ordre régulier qu'on nommait la roue. Il y avait huit baronnies de ce genre en Gévaudan, dont les propriétaires n'étaient reçus chacun aux assemblées qu'une fois en huit ans, & douze en Vivarais, qui donnaient entrée tous les douze ans. Le droit d'États étant, comme la propriété domaniale elle-même, sujet à tous les hasards des mutations, pouvait appartenir à un enfant ou à une femme qui en étaient reconnus titulaires, mais qui ne siégeaient pas & qui devaient être représentés par un fondé de pouvoirs. Les barons absents pour cause légitime pouvaient donner leur procuration à un gentilhomme de confiance.

IX. *Tiers État.* — La députation de la bourgeoisie comprenait aussi des places fixes & des places tournelles, le nombre des villes du Languedoc étant beaucoup trop considérable pour se prêter au cadre épiscopal. Toutes les cités importantes ayant au moins siège d'évêché avaient leur place fixe aux États; les autres, groupées par diocèse, n'étaient admises que d'après leur tour de série.

X. *Tenue des assemblées.* — L'assemblée se tenait une fois par an, sur convocation du roi, habituellement vers la fin de l'automne, lorsque les récoltes étaient rentrées & que les troupes, prenant leurs quartiers d'hiver, rendaient des loisirs aux gentilhommes. Il n'y avait pas de lieu réglementaire; la lettre de convocation le désignait. Lorsque les affaires de reli-

Digitized by Google

gion dominaient les préoccupations des ministres, on tenait les Etats à Nimes; lorsqu'un prélat était en disgrâce, on réunissait l'assemblée hors de son diocèse. Pendant le gouvernement du prince de Conti, qui résidait au château de la Grange-des-Prés, les États siégèrent à Pézenas. Plus tard, l'inconvénient de déplacer les documents administratifs fit adopter la ville de Montpellier comme lieu définitif d'assemblée. C'est là que l'intendant avait ses bureaux, & le véritable centre de l'administration provinciale s'y trouvait fixé.

La présidence des États appartenait de droit à l'archevêque de Narbonne, qui correspondait avec le ministère & dictait souvent les votes de l'assemblée. Il avait le privilège de désigner des gentilshommes pour remplir les places vacantes lorsque la possession d'une baronnie était contestée.

XI. *Commissaires du roi.* — De grandes précautions avaient été prises pour que l'autorité royale fût nettement affirmée dans tous les actes des États. Le gouvernement s'y faisait représenter par des envoyés spéciaux que l'on appelait les commissaires présidents pour le roi. Ils avaient à leur tête le commissaire principal, gouverneur de la province ou commandant en chef, qui faisait l'ouverture de la session & qui, selon le style reçu, tenait les États. Ce haut dignitaire était quelquefois assisté d'un commissaire extraordinaire, conseiller d'État ou maître des requêtes en mission; il avait toujours auprès de lui l'intendant de la province, vrai représentant des ministres, & deux trésoriers de France, appartenant aux bureaux des finances de Toulouse & de Montpellier.

XII. *Cérémonial.* — On déployait une grande pompe dans les assemblées; la salle était richement tendue avec un dais brodé aux armes de la province (la croix d'or à douze pommeaux des comtes de Toulouse sur fond rouge) au-dessus du fauteuil présidentiel, & les armoiries des évêques, des barons & des bonnes villes marquant la place de chaque député. Tous les membres des États ayant pris séance, le commissaire principal, accompagné de ses gardes, faisait son entrée avec un brillant cortège de gentilshommes, & le premier commissaire du roi prononçait une courte harangue en termes généraux, dont l'intendant donnait après lui le développement; sauf des cas

Digitized by Google

particuliers, le thème de ces harangues était assez uniforme.

Les commissaires du roi faisaient ressortir la longanimité du gouvernement qui, ayant le droit d'exiger l'obéissance, voulait bien entrer en conversation avec ses peuples & les faire participer à la direction des affaires; ils indiquaient les devoirs de la province envers l'Etat, les charges du trésor public, la nécessiré d'y subvenir largement. L'archevêque de Narbonne répondait par un tableau des misères de la province & promettait que l'assemblée ferait de son mieux. Les commissaires du roi n'assistaient pas aux séances quotidiennes & se faisaient annoncer quand ils venaient demander le vote de l'impôt, désigné sous l'euphémisme de don gratuit.

XIII. *Travaux de l'assemblée.* — La vérification des pouvoirs remplissait les premiers jours de la session. La mobilité de la propriété territoriale faisait très fréquemment changer les baronnies de main, & d'interminables contestations s'élevaient entre officiers municipaux pour les places de bourgeoisie. On votait le chiffre du don gratuit, on entendait les rapports des commissaires nommés pour les affaires spéciales, travaux publics, encouragements au commerce, à l'industrie, à l'agriculture.

Le travail efficace de l'assemblée, au point de vue administratif, était fait par les trois syndics généraux de la province, officiers permanents, qui centralisaient toutes les écritures, étaient placés sous la main de l'archevêque de Narbonne, & se concertaient avec l'intendant. Ils rédigeaient les mémoires sur les affaires contentieuses & préparaient les matériaux pour la rédaction du cahier des doléances que l'on dressait chaque année. Un de ces officiers faisait partie de droit de la députation envoyée au roi par les États & chargée de lui présenter le cahier.

XIV. *Trésorier de la bourse des États.* — L'assemblée provinciale ne votait pas seulement les impôts; en les répartissant par diocèses, elle en dirigeait aussi la perception & avait un maniement de fonds considérable par l'intermédiaire d'un officier spécial, le trésorier de la Bourse des États, qui soldait les dépenses de la province sur mandats ordonnancés par l'archevêque de Narbonne.

Digitized by Google

XV. *Assemblées de sénéchaussées.* — Pour les affaires de travaux publics, les États se partageaient en trois sections, par sénéchaussées anciennes. Les territoires des sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne & Nimes ayant des besoins collectifs tout à faits distincts, par suite de leurs conditions topographiques, on avait maintenu ce morcellement originel qui ne correspondait plus aux sénéchaussées réelles, beaucoup plus nombreuses depuis qu'on avait créé celles de Castres, Castelnaudary, Béziers, Limoux & d'autres encore. C'est dans ces réunions, qui se formaient pendant la tenue des États, que l'on réglait les dépenses à faire pour les chemins, pour la construction des ponts, &c.

XVI. *Organisation diocésaine.* — Au système général des États correspondait l'organisation diocésaine qui en était la réduction. Chaque diocèse possédait ses assemblées particulières, qu'on nommait assiettes, parce qu'on y déterminait l'assiette de l'impôt, & qui étaient des États en miniature. En Albigeois, en Velay, Gévaudan & en Vivarais, ces assemblées prenaient même le nom d'Etats. Elles se composaient de députés des trois ordres, avaient un syndic permanent comme les États, la province elle-même, & un receveur qui versait dans les mains du trésorier de la bourse les sommes recueillies par les collecteurs.

XVII. *Organisation municipale.* — Enfin, au dernier degré de cette triple hiérarchie se trouvait placée la municipalité, avec ses conseils électifs & son corps d'administration, dont le caractère éprouva surtout des modifications profondes lorsque le développement du pouvoir ministériel étouffa l'énergique mais orageuse indépendance des petites républiques du Moyen-âge. En Languedoc, les magistrats municipaux annuels portaient le nom de consuls; ils avaient la robe mi-partie rouge & noire, & le chaperon. Ils étaient assistés par un conseil ordinaire & un conseil général convoqué dans les grandes occasions. La députation des communes aux assemblées diocésaines & aux États généraux de la province, les voyages & les rapports auxquels ces députations donnaient lieu entretenaient en Languedoc un goût assez vif des affaires publiques; & l'on peut dire que l'ensemble de cette organisation provinciale,

Digitized by Google

malgré des lacunes & des vices originels très sévèrement jugés par les contemporains, était un acheminement marqué vers la conception de l'État moderne & disposait les esprits aux grandes réformes de la Révolution.

XVIII. *Grands travaux d'utilité publique.* — L'attention des États s'appliqua principalement à faciliter les communications par un réseau de routes tracées & entretenues avec un soin infini. Les frais de construction & de réparation en étaient supportés soit par la province entière, soit par la sénéchaussée, soit par le diocèse. Le tracé de ces chemins, le fini des ouvrages d'art qui les complétaient, la beauté des plantations dont ils étaient décorés faisaient l'orgueil du Languedoc. Les États ne négligèrent pas l'embellissement des villes. La magnifique promenade du Peyrou, à Montpellier, son aqueduc, son château d'eau, les ouvrages de la fontaine de Nimes, la restauration des Arènes & de la Maison carrée, la grand'rue de Saint-Cyprien à Toulouse, les portes de ville, l'étoile des routes de Gascogne & les quais de la Garonne, conçus dans des proportions grandioses, témoignent des hautes conceptions d'édilité de l'assemblée provinciale.

XIX. *Histoire générale de Languedoc.* — On ne saurait oublier, parmi les services que les États ont rendus au pays, la rédaction de la grande histoire provinciale dont ils furent inspirateurs. L'honneur de cette création appartient à l'archevêque de Narbonne, Legoux de La Berchère. Sur sa proposition, l'assemblée décida qu'il serait donné au public « une histoire de Languedoc, où, en détaillant tous les faits, on n'oublierait rien de ce qui concerne les mœurs, les coutumes & le gouvernement politique des peuples. » Cet immense travail d'érudition, considéré comme le modèle des histoires provinciales, a été accompli par les deux Bénédictins dom De Vic & dom Vaissete, qui le composèrent à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Avant les Bénédictins, deux écrivains seulement avaient étudié l'histoire de la province. Le premier est Guillaume de Catel, conseiller au Parlement, qui publia en 1623 son *Histoire des comtes de Toulouse* & laissa en manuscrit ses mémoires pour servir à l'histoire de la province, publiés après sa

Digitized by Google

mort en 1633; travail recommandable, sobrement écrit, & dont l'esprit critique, malgré d'assez nombreuses imperfections, tranche heureusement avec la crédulité des chroniqueurs plus anciens.

Le second est Pierre Andoque, conseiller au présidial de Béziers, qui donna, en 1648, un volume in-folio intitulé : *Histoire du Languedoc*, avec l'état des provinces voisines, ouvrage très inférieur au précédent & par l'insuffisance des recherches & par le défaut de discernement de l'écrivain.

Un assez grand nombre de livres étaient déjà consacrés à l'histoire particulière des villes ou des diocèses. Nous citerons : les *Annales de Toulouse*, par Lafaille; l'*Histoire des évêques de Maguelonne & de Montpellier*, par Pierre Gariel; celle des évêques *de Lodève*, par Plantavit de la Pause.

Le premier volume du grand ouvrage des Bénédictins a paru en 1730, après vingt ans d'une préparation laborieuse que dom Marcland & dom Auzières avaient commencée, mais que leur grand âge les empêcha de poursuivre. On y trouve l'histoire de la province depuis le deuxième siècle de la République romaine jusqu'à la mort de Charles le Chauve.

Le second volume parut trois ans après : il comprend l'histoire de près de trois siècles, commençant au règne de Louis le Bègue & finissant aux premiers troubles causés dans la province par l'hérésie des Albigeois.

En 1737, dom Vaissete, qui avait perdu son collaborateur dès 1734, Claude de Vic étant mort à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, peu de temps après l'apparition du second volume, publia seul le troisième, qui s'étend depuis le Concile de Lombers jusqu'à la réunion du comté de Toulouse à la couronne.

Le quatrième fut livré en 1742 & comprit la première période de l'administration monarchique en Languedoc, depuis la mort du comte Alphonse jusqu'à la création définitive du Parlement de Toulouse.

Enfin, le cinquième & dernier volume, publié en 1745, contient le récit des événements arrivés dans la province pendant deux siècles, depuis la création du Parlement de Tou-

Digitized by Google

louse jusqu'a la mort du roi Louis XIII. Dom Vaissete ne crut pas devoir pousser plus loin son histoire à cause de la difficulté qu'il voyait à parler de ses contemporains avec la liberté convenable.

Deux importantes histoires de villes, publiées également dans le cours du dix-huitième siècle, méritent une mention particulière; nous voulons parler de l'*Histoire de Nimes*, par Ménard, & de l'*Histoire de Montpellier*, par d'Aigrefeuille.

XX. *Opposition contre les États.* — Malgré leurs mérites, les États, aux approches de la Révolution de 1789, soulevèrent une opposition assez violente. Tous les ordres du pays furent unanimes à protester contre le mode de recrutement de cette assemblée qui n'était représentative ni du clergé, ni de la noblesse, ni du tiers état, puisque les évêques & les barons n'avaient aucun mandat de leurs pairs & que l'élection des officiers municipaux était faite sans liberté. Cette opposition se donna surtout carrière lorsque, les États généraux de France étant à la veille de se réunir, on put croire que la députation du Languedoc serait nommée par l'assemblée provinciale. Le Parlement de Toulouse & un grand nombre de municipalités réclamèrent avec éclat.

XXI. *Convocation des États généraux.* — Il fut décidé que les élections générales se feraient, non par provinces, mais par bailliages ou sénéchaussées. C'était une manière de préluder à la destruction des anciennes unités territoriales. Quelques voix s'élevèrent au sein de l'assemblée nationale pour obtenir le maintien du Parlement de Toulouse & la réorganisation des États de Languedoc dans une forme constitutionnelle & représentative. Mais ces réclamations isolées ne prévalurent pas contre l'esprit d'uniformité & d'innovation qui dominait les États généraux. Le territoire de la province, combiné avec celui de l'Auvergne, de la Guyenne & Gascogne, du pays de Foix & du Roussillon, fut découpé en neuf départements, distribués, autant que possible, d'après les conditions topographiques & les convenances naturelles. Toulouse perdit son titre de capitale & son Parlement, Montpellier son siège d'intendance & sa cour des comptes, & les nouvelles circonscriptions, mieux équilibrées eu égard à l'étendue & à la population, ne

Digitized by Google

reproduisirent pas les inégalités & les disproportions choquantes qui déparaient l'ancienne division en diocèses.

Le Languedoc, une des premières provinces annexées à l'État français, n'avait pas besoin, d'ailleurs, de cette assimilation matérielle pour se considérer comme inséparablement associé à la patrie commune.

Le sentiment national ne sera jamais amoindri par les souvenirs qu'on y conserve du passé.

ROSCHACH.

Digitized by Google

CHRONIQUE FÉLIBRÉENNE

Comme ce fut gentil, imprévu surtout, cette remise à la fois solennelle & rieuse d'une décoration nouvelle à M. le Président de la République par le délégué des Félibres parisiens, ce mois d'août dernier ! Notre premier magistrat pouvait bien se vanter de les posséder toutes ; il avait, tout au moins, le droit de se croire, de par l'omnipotence parlementaire, le grand maître de tous les ordres français. Point, on le lui a bien montré ; & en lui remettant la Cigale d'or félibréenne, M. Benjamin Constant a prouvé que par-dessus toutes les puissances politiques & financières qui mènent les choses de ce monde moderne, il restait encore un coin intangible, celui des artistes & des poètes.

Avec le sourire normand & l'imperturbable à-propos qui lui ont fait heureusement franchir bien d'autres banquises aussi protocolaires, M. Félix Faure a carrément mis à sa boutonnière cet insecte sacré, ce *bestiaire divin*, comme dit Mistral, que vénéraient nos ancêtres les Troubadours, sans compter nos lointains aïeux athéniens.

Je sais que beaucoup de *félibres intégrals* (qu'on a donc de peine à parler français en ce fourmillement de néologismes d'invention récente provoqués par des situations nouvelles), je sais, dis-je, que certains intransigeants se plaignent de l'esprit un peu envahisseur des Cigaliers & Félibres parisiens. Ils estiment que la décoration donnée à M. Félix Faure eût été relevée, tel le gigot à l'ail, si le décorateur eût été un méridional un peu plus méridionant & un peu moins boulevardier. Car enfin c'est en province que le Félibrige est né, c'est grâce à la littérature provinciale qu'il a pu s'élever

Digitized by Google

assez haut pour traiter presque d'égal avec les puissants du jour... Autant d'excellentes raisons. Mais ce sont les Parisiens qui disposent de la trompette de la Renommée. Il est évident que mille Félibres méridionaux se réunissant en une ville du Rhône ou des Cévennes feront moins de bruit que cent Parisiens descendant le grand fleuve, leur farandole fût-elle plus ou moins bien rythmée. Même quand le Midi bouge il n'est pas mauvais que Paris s'en aperçoive, car en l'état actuel de notre civilisation centralisée ce dernier possède une puissance de consécration sans seconde. Jasmin, Mistral & Aubanel en savent quelque chose.

Si tant est, ainsi qu'on l'assure, que ces manifestations sont intéressées de la part des Cigaliers & de celle des Félibres des bords de la Seine, comme ces intérêts se résolvent dans la distribution de quelques centimètres de ruban ou en quelques coups de réclame, toutes choses fort humaines & inoffensives d'ailleurs, les Félibres *intégrals* auraient tort de sa formaliser outre mesure de cet envahissement périodique. Il ne touche en rien à l'intégralité de leur programme, il leur permet, dès que sont éteints les flambeaux de la *pégoulade* officielle, d'en rallumer d'autres pour leur compte, &, en définitive, il est tout à l'honneur de la province, puisque ces Parisiens prouvent ainsi que le monde ne finit pas aux remparts extérieurs de la vieille Lutèce.

C'est aux Félibres *félibréjants* à montrer que la renaissance littéraire dont ils sont fiers avec quelque raison ne diminue pas en intensité. Sous ce rapport, on peut constater qu'ils ne sont pas au-dessous de leur tâche; la preuve en est dans le nombre (& la qualité) des œuvres parues depuis notre dernière chronique[1]. Et ce qui montre bien, tout considéré, que l'esprit du Midi domine les caravanes cigalières, c'est précisément l'itinéraire récemment suivi, dont plusieurs stations furent choisies parce que Mistral y avait fait passer Patron Appian, le prince d'Orange & l'Anglore, en son *Poème du Rhône*[2].

1. *Revue des Pyrénées*, 1re livraison, 1896.
2. Paris, Lemerre, 1897.

Digitized by Google

La bonne & saine poésie qui coule à pleins bords en ces douze chants, majestueuse, profonde, tranquille comme le beau fleuve dont elle est la glorification! Le maître a choisi cette période de transition où l'antique navigation qui, depuis les premiers marins de Phocée, en passant par les galéasses de la reine Jeanne, s'était continuée presque sans aucun changement, voit son régne s'achever devant celui de la vapeur triomphante,

..... la vapour que, pouderouso,
Escarpissènt dous revoulun d'escumo
E jitant dins lis èr sa tubassino,
Trajavo eila-davans..

..... la vapeur, qui, puissante,
En écharpant deux tourbillons d'écume,
Et jetant dans les airs sa nue fuligineuse
Sillait déjà devant.....

Il y aurait lieu de s'arrêter, au sujet de cette citation, sur le procédé par lequel Mistral a inauguré une manière nouvelle pour lui, & qui consiste dans le remplacement de la rime par la *dissonance* finale[1]. Mais après les flots d'encre qui ont coulé au sujet de cette question de technique poétique, nous serions malavisés d'y insister, d'autant qu'une discussion sur cette matière serait peu à sa place ici[2].

Il vaut mieux se laisser aller au charme du récit qui s'ouvre au moment où, dès la prime aube, s'embarquent à Lyon *les voiturins qui règnent sur le Rhône*. Ici se place une description des sept barques de la flotte, où pas un agrès n'est oublié, où chaque chose est désignée par son nom. C'est là, disons-le pour ne plus y revenir, ce qui donne tant d'intérêt aux poèmes mistraliens. Dans l'évocation d'un paysage la richesse du coloris le dispute à l'exactitude du dessin. Dans la peinture de l'intérieur d'un *mas*, pas un meuble n'est oublié. S'il s'agit d'un travail agricole, pas un instrument n'est omis, pas une manœuvre qui ne soit minutieusement décrite. Ce

1. Et non par l'*assonance*, comme certains l'ont écrit.
2. Voyez les enquêtes littéraires du *Figaro*, de *la Plume*, &c.

Digitized by Google

qu'on a dit à propos du grand dictionnaire franco-provençal de Mistral [1] peut se répéter au sujet de ces *inventaires* des objets de la vie rurale, maritime ou fluviale du peuple rhodanien. A supposer que la vieille Provence achève de disparaître au contact de la civilisation un peu cosmopolite des temps modernes, elle restera dans les œuvres de Mistral comme une belle morte couchée dans un cercueil embaumé.

A la première station de la flottille, un jeune homme blond monte sur la grand'barque. C'est Guilhem, prince d'Orange, fils du roi de Hollande, venu en pèlerinage vers la principauté d'où sa race a tiré son nom. Et voici que s'affole pour lui la petite Anglore, fille d'un orpailleur de ces rivages. Elle s'imagine, la pauvrette, revoir dans le beau prince le séduisant génie du fleuve auxquelles elles croient toutes, plus ou moins, en ce pays (& ailleurs), le Drac à la beauté surhumaine qu'il lui semble avoir entrevu un soir au fond du fleuve lui murmurant d'une voix douce :

« Vène! te farai vèire, bello chato,
Lou palais cristalin ounte demore
Emé lou lié d'argènt ounte m'ajasse
E li ridèu d'azur que l'encourtinon.
Vène! te farai vèire li fourtuno
Que se soun aclapado souto l'erso,
Despièi que li marchand ié fan naufrage,
E qu'ai encamelado dins mis ouide. »
La jouino bugadiero atrevarido,
Leissè toumba de sa man escumouso
Soun bacèu é m'aco, pèr l'ana querre
S'estroupan vitamen a miejo-cambo
Piei au geinoui... An! perdeguè l'apès.

« Viens, je te montrerai, ô belle fille,
Le palais cristallin où je demeure,
Avec le lit d'argent où je me gîte,
Et les rideaux d'azur qui le recouvrent.
Viens donc, que je te montre les richesses
Qui se sont entassées sous la vague

1. Le *Trésor du Félibrige*. Aix, Remondet, (1876-1888), 2 forts vol. in-4°, à 2 col.

Digitized by Google

Depuis que les marchands y font naufrage,
Et que j'amoncelle en mes souterrains. »
La jeune lavandière, somnolente,
Laissa tomber de sa main écumeuse
Son battoir, & la voilà, pour aller le chercher,
Troussant sa jupe vitement à mi-jambe,
Puis au genou... Bref, elle perdit pied...

Le Drac rend ses victimes au bout de sept ans, aussi belles qu'avant; il ne leur reste que le vague souvenir d'un amour mystérieux...

Voyez-vous ces naïfs récits contés par la petite Anglore à ce prince aventureux embarqué comme un troubadour sur une barque de mariniers, rêvant d'aventures folles & d'amours impossibles, ainsi que, plus souvent qu'on ne croit, en sont coutumiers certains tempéraments du Nord. Cette jolie sauvageonne, à l'esprit si fruste qu'elle croit à la légende & ne se doute pas de la vie réelle, qui n'a pas de robe & cependant gagne sa vie & celle de ses petits frères en un métier... préhistorique, cet amour enfantin & passionné, c'était bien cela qu'il attendait, qu'il était venu chercher. Et comme il est aussi enfant qu'elle, que son âme est toute neuve, son cœur aussi, il l'aime sans arrière-pensée, il l'adore, il veut en faire sa femme, & on l'en devine parfaitement capable... Dès lors le roman se déroule, parfumant la barque & les mariniers aux mœurs rudes, pour finir en une catastrophe, au moment où, sa cargaison renouvelée à Beaucaire, la flottille commence à remonter le Rhône. Une collision se produit entre une énorme barque à vapeur & la flottille; le prince & l'Anglore disparaissent dans le naufrage, tandis que Patron Appian & sa troupe, saluant tristement les épaves de l'ancienne industrie qui régna tant de siècles sur le grand fleuve, remontent à pied vers leur pays.

C'est tout? Oui. Mais autour de cette trame simple sont groupés de merveilleux épisodes : les Vénitiennes, la légende du Drac, la foire de Beaucaire. Cependant ce ne sont que des épisodes; même les gracieuses amours des deux enfants sont estompées en une pénombre de rêve. C'est le poème du fleuve, vous dis-je, c'est le poème du Rhône que le maître a

Digitized by Google

voulu faire, & on ne saurait, sans l'avoir lu, en comprendre l'ampleur sereine ainsi que l'ensemble parfait en sa complexité de détails.

On nous permettra de citer une anecdote intime qui montrera combien Mistral a l'intuition de tout ce qui concerne les vieux usages de sa chère Provence. A l'époque où il commença son poème il savait de quelle popularité jouissait autrefois, & encore de nos jours, auprès des lavandières du Rhône la légende du Drac. Il soupçonnait cette popularité assez profonde pour s'être traduite d'une manière palpable, & il en cherchait la preuve lorsqu'il reçut d'un de ses admirateurs un battoir de lavandière portant un Drac sculpté sous la forme du lézard qu'il prend souvent dans la tradition orale. La preuve était complète, & comme nous nous trouvions en ce moment a Maillane nous pûmes jouir de la satisfaction du poète. Quelle bonne fortune fut aussi la nôtre d'entendre de sa bouche plusieurs récits populaires relatifs au Drac, qui, en ce moment de joyeuse exubérance, revenaient spontanément à la mémoire du maître!

Si nous avions à faire une comparaison entre l'aède à la voix charmeresse dont nous venons d'analyser la dernière pensée poétique & Félix Gras, le barde aux fiers & mâles accents, nous ne voudrions choisir d'autre thème d'opposition que celui qui résulterait de la juxtaposition du *Poème du Rhône* & de l'épopée des *Rouges du Midi*[1].

Certes, des faits historiques racontés par le vieux Pascalet, de l'époque où ce volontaire de la Révolution, devenu un grognard du premier Empire, va fouiller ses souvenirs, on peut bien dire :

Le Midi bouge
Tout est rouge.

Au lieu de descendre le Rhône, comme Patron Appian & sa paisible flottille, les *Rouje dou Miejour* le remontent, car ils viennent de Marseille & se dirigent vers Paris emportant avec eux un chant sublime. En les entendant, le frêle lutin, le

1. *Li Rouje dou Miejour*, roman historique. Avignon, Roumanille 1896.

Digitized by Google

gracieux & charmant génie qui séduisait les sœurs de l'Anglore dut se cacher & s'enfuir au plus profond de ses eaux bleues, car c'était un bien autre génie (on le croyait du moins alors) qui guidait ces fils du Midi, celui de la fraternité humaine. En d'autres termes, les *Rouje dou Miejour* sont l'histoire épisodique, écrite pour la première fois à notre connaissance (la plus véridique en tout cas,), du bataillon marseillais depuis son passage *en* Avignon jusqu'au 10 août.

Des cendres à peines refroidies recouvrent les laves volcaniques qui sortirent à ce moment de l'ébullition de l'esprit français pour ébranler le vieux monde, épouvantant ceux-ci, surexcitant ceux-là jusqu'au martyre. De ces appréciations diverses sur l'œuvre Révolutionnaire devait se ressentir la fortune du livre de M. Félix Gras. En France il n'a pas été gâté. Je pourrais citer tel journal d'opinions *avancées*, mais absolument jacobin (centraliste par conséquent), qui, se méfiant un peu trop de ce que l'auteur était un Avignonais, & non un auteur classé du *boulevard*, refusa l'offre gracieuse de la traduction française. De telle sorte que le *Temps* put en avoir la primeur, mais chose curieuse, primeur de seconde main, car auparavant l'ouvrage, traduit en anglais, avait paru en Amérique avec un succès jugé colossal, même en ce pays où l'on aime faire grand[1]. Le *Temps*, en cette occurrence, a donc tenu le record de la perspicacité. Je ne doute pas que ses lecteurs n'aient apprécié l'œuvre à sa juste valeur, mais il n'est pas le journal populaire qui eût pu faire aux *Rouje dou Miejour* la nature du succès qui leur convenait.

Le livre a pénétré aussi en Angleterre; son succès y fut relatif. Cela se comprend. Les Anglais, même les plus libéraux, ont un fond indéracinable de *conservatisme*. Ensuite, ils aiment peu la Révolution française; peut-être la jalousent-ils d'avoir dépassé en force d'expansion la leur de 1688. Cependant M. Gladstone, sur l'esprit duquel les idées d'émancipation & de liberté sont toujours prépondérantes, a voulu lire les *Rouje dou Miejour*. Nous avons eu en notre possession la

1. *The Reds of the midi*, translated by Mme T. A. Janvier. New-York, Appleton and C^o^, 1895.

Digitized by Google

copie d'une fort belle & longue lettre par lui adressée à M. Félix Gras.

On dit que ce dernier prépare une suite à son œuvre, & cette suite est impatiemment attendue par un grand éditeur de New-York. Une fois encore va se produire le singulier phénomène d'un auteur acclamé en pays étranger, tandis qu'il reste à-demi ignoré parmi ses concitoyens, C'est que, comme nous faisait l'honneur de nous l'écrire la traductrice de l'œuvre, Mme Thomas A. Janvier, on a toujours conservé de l'autre côté de l'Atlantique le souvenir de l'émancipation de 1789, encore que des défaillances individuelles aient, depuis, semblé en compromettre les résultats.

« Vous êtes destiné, mon bel ami, écrivait un jour à Félix Gras M. de Berluc-Perussis, à tenir dans l'évolution félibréenne le drapeau des nouveaux & des jeunes. En vous s'incarnera le second cycle de notre renaissance littéraire, & ce cycle ne peut être que celui de la prose. C'est la loi de toute langue, de toute littérature. Quel que soit votre génie poétique, & si grands qu'aient été comme prosateurs Mistral & Roumanille, ils restent en tête de la période inaugurale, celle de la rime. Et vous serez, vous, malgré la splendeur de votre *Romancero*, de *Toloza* & des *Carbouniè*, l'aurore des jours qui se lèvent, des jours définitifs de la belle prose flamboyante de la Provence. »

En effet, la prose des *Rouje dou Miejour* a des reflets d'incendie. Pour ceux qui peuvent lire le texte original, la vigueur de la touche, l'exacerbation du mouvement rappellent les scènes de l'invasion française dramatisées par Goya. Mais pour ceux-là, comme pour ceux qui sont obligés de recourir à la traduction, se dégage la sensation nette & précise que les récits de Pascalet furent absolument *vécus*. Certains détails, & précisément parce que ce ne sont que des détails, sont trop bien fixés, certaines impressions sont trop lumineusement saisies pour avoir pu être devinées, si grand, si pénétrant qu'on suppose le talent du romancier. Nous nous sommes laissé dire que M. Gras avait un ancêtre qui toucha de près aux choses de la Révolution. Il est certain, en tout cas, qu'il a été, lui, le petit enfant écoutant, pour nous les redire plus

Digitized by Google

tard, les récits du vieux grognard, que ce dernier ait été de sa parenté ou seulement de son voisinage.

Si M. Mistral & M. Félix Gras sont en ce moment les deux plus hautes personnalités du Félibrige, celui-là représentant la première génération, celui ci incarnant la seconde, M. Marius André est un de ceux qui ont déjà réalisé le plus d'espoirs parmi ceux représentés par la troisième. Poète-lauréat du Félibrige, l'auteur de *Ploù e Souleio* & de la *Glori d'Esclarmoundo* est, en ce moment, attaché à l'ambassade de France à Madrid (& cette nomination fait le plus grand honneur à M. Hanotaux, qui l'a signée). Par l'effet de la naturelle sympathie qui réunit les hommes d'aspirations semblables, M. Marius André est vite, en la cité madrilène, devenu l'ami de Don Victor Balaguer. Cet homme d'État, qui a touché aux plus grandes affaires de l'Espagne contemporaine, n'est pas un inconnu dans l'histoire félibréenne [1]. Lettré des plus raffinés, il est aussi un poète de haute envergure, & les sujets qu'il a traités de préférence sont ceux qui se rapportent à l'époque agitée de la Croisade albigeoise. Dans l'œuvre de D. Victor Balaguer, M. Marius André a choisi la *Trilogie des Pyrénées* pour nous en donner la traduction en provençal [2]. Ce n'est donc point d'une œuvre originale qu'il s'agit pour ce qui concerne le poète de la *Glori d'Esclarmoundo*, mais il a fait précéder sa traduction d'une préface assez longue, & c'est de celle-ci que nous voulons retenir le passage relatif aux *Deux albigismes*. La question n'est pas précisément neuve. On la rencontre à diverses reprises chez les écrivains, surtout provinciaux, qui ont voulu voir dans les Albigeois les précurseurs de Luther & de Calvin d'abord, & ensuite de la libre-pensée moderne. Comme M. Marius André est profondément catholique & croyant, cette pensée l'indigne qu'on puisse assimiler les sectaires cathares, autrement dit les *Parfaits*, avec les Albigeois, derniers défenseurs de l'indépendance méridionale. Auguste Fourès, qui ne fait, au reste, que reproduire les théories de Napoléon Peyrat, les confond. Pour lui, dé-

1. V. notre *Histoire du Félibrige*.
2. *Li Pirenèu, trilougio catalano*. Avignon, Roumanille, 1897.

Digitized by Google

fenseurs des comtés de Toulouse, de Carcassonne & de Foix, & hérétiques, ne forment qu'un même groupe sympathique. M. André, au contraire, pleure sur la destinée des premiers, mais réserve ses anathèmes aux seconds. En tout quoi, les uns & les autres me semblent faire fausse route. En premier lieu, même après les investigations de Schmidt & de Bair, les véritables doctrines cathares (à supposer qu'elles aient jamais eu une cohésion suffisante pour mériter d'être considérées comme un ensemble vraiment doctrinal) ne me paraissent pas assez connues pour être traitées ainsi de seconde & de troisième main. En second lieu, les cours chevaleresques, raffinées, savantes même, des Saint-Gilles & des Trencavel furent loin, comme le voulaient, semble-t-il, les *Parfaits*, de se vêtir de deuil, de proscrire l'amour ainsi que les jouissances de la poésie & de l'art. Peyrat & Fourès se trompent donc, à notre sens, en identifiant la cause des Cathares avec celle de l'indépendance méridionale. Il nous semble bien, d'ailleurs, que le comte de Toulouse protesta toujours de son attachement à la foi catholique; il nous semble aussi que, jusqu'à présent, personne n'a pu prouver que le malheureux vicomte de Carcassonne fût bel & bien un hérétique avéré. Il paraît manifeste, d'autre part, que ni l'un ni l'autre (& tel fut certainement leur grand crime aux yeux de la papauté), ne se souciaient de molester leurs nombreux sujets arabes, juifs, ou croyants fort tièdes, qui venaient faire fleurir en leurs comtés le commerce & les arts. Il est possible qu'à la suite de revers nombreux la doctrine de renoncement aux joies mondaines, de deuil & d'intolérance prêchée par les chefs cathares ait été considérée comme la dernière incarnation de la patrie méridionale expirante; il est probable que les derniers *Pasteurs du désert* furent regardés par ceux qui détestaient la domination nouvelle comme les vrais patriotes, &, sous ce rapport, M. Marius André conviendra avec nous que les populations méridionales avaient quelques raisons de préférer les Cathares, qui, en somme, avaient lutté & souffert avec elles, aux missionnaires apostoliques dans la main desquels le glaive remplaçait un peu trop souvent la croix. Par conséquent, sans croire avec Fourès que la cause des Cathares fût,

Digitized by Google

dès le début, ndissolublement liée à celle du Midi, nous croyons, à l'encontre de M. André, que Guiraude, les victimes de Montségur & tous les *Parfaits* qui portèrent sur leurs vêtements le deuil de la patrie, méritent d'être honorés à l'égal de héros & de martyrs.

En résumé, cependant, il faut remercier M. André de nous avoir permis de lire en une langue, plus familière que la catalane ou l'espagnole aux lecteurs du nord des Pyrénées, le beau poème de Don Victor Balaguer. De même, nous devons des remerciements à l'*Escolo Audenco*, de Carcassonne, pour avoir publié la *Muso Silvestro*, d'Auguste Fourès[1]; nous en devons aussi à la *Société des langues romanes*, de Montpellier, qui a recueilli en un recueil posthume les *Poésies* éparses d'Octavien Bringuier.

Nous sommes un peu gênés en ce qui concerne Fourès, car nous avons été un des plus ardents promoteurs de la publication de son œuvre. Heureusement, le grand félibre lauragais est loin d'être un inconnu pour les lecteurs de cette *Revue*. Il nous suffira donc de dire que la *Muso Silvestro* est la digne continuatrice de ses aînés les *Grilhs* & les *Cants del Soulelh*. Il nous semble aussi que là plus qu'ailleurs s'est révelé le caractère humanitaire & libertaire du poète.

Au contraire de Fourès, qui fut un exalté de la foi socialiste, Octavien Bringuier[2] fut un délicat, bon catholique, mais fort peu porté aux intransigeances. Non point que ce méridional, Montpelliérain de naissance, d'habitudes & de langage, n'eût conservé le souvenir des vieilles gloires & des anciennes splendeurs du Midi, mais quand il chante la Provence dans la belle ode restée un de ses meilleurs titres littéraires, il insiste plutôt sur les jours heureux que sur les anniversaires troublés; cependant, l'allure dramatique de son *Roumièu*, le lyrisme des pièces à *Petrarca* & à *las Raças latinas*, montrent qu'il était un poète de forte & bonne race. On a dit

1. Carcassonne. Servière, 1896, in-8°, avec notice biographique de G. Jourdanne.

2. *Poésies languedociennes d'Octavien Bringuier*, précédées d'une étude sur la renaissance montpelliéraine, par A. Roque-Ferrier. Montpellier, 1896.

Digitized by Google

de lui avec raison qu'il fut le premier qui ait osé élever jusqu'à l'ode le langage populaire de Montpellier, & il est de fait que sa forme poétique est des plus raffinées.

C'est également de Montpellier que M. Paul Chassary, déjà avantageusement connu par un recueil de contes populaires languedociens, *En Terra Galesa*, nous envoie les poésies qu'il a réunies sous ce titre : *Lou vi dau mistèri*. Malgré ce que la rubrique pourrait laisser supposer, en ses œuvres comme en son tempérament, M. Chassary est aussi peu mystérieux & symboliste que possible; il est, au contraire, un vrai latin de nature & d'éducation; très peu porté aux abstractions, mais d'esprit aussi clair que précis. Il a trouvé si gentil un quatrain de Paul Arène qu'il n'a pu résister au plaisir d'en faire l'épigraphe de son œuvre :

Per qu'en meissoun avès begu
Det tremoulant, cor esmóugu,
Lou vi de mistèri que caufo
Dins lou flascoulet vesti d'aufo...

Puisqu'au temps de la moisson vous avez bu,
Doigt tremblant, cœur ému,
Le vin mystérieux qui réchauffe
Dans le flacon vêtu d'alfa...

Le mystère est expliqué. Le délicieux ironiste de *Jean des Figues* & le joyeux conteur de *Terra Galesa* s'extasient devant la mystérieuse vertu du soleil qui dore la chair des statues & des femmes, qui colore le ciel en bleu & le vin en rouge. Ce dieu symbolique est bien celui qu'en véritable latin, un peu beaucoup païen malgré de vagues réminiscences catholiques, adore M. Chassary; nous n'en voulons d'autre preuve que les beaux *Psaumes d'amour* dont il a fait la conclusion de son œuvre. Certaines de ses poésies, surtout dans *Amour & Fantaisie*, sont imprégnées d'une vive émotion; mais ce n'est point l'émotion nuageuse & alambiquée de certains coupeurs de cheveux en quatre, c'est l'exacte reproduction des jours qui se suivent sans se ressembler, mêlés de rires & de pleurs.

Et puisque nous voici habitués au langage de Montpellier, savourons, à la suite de M. Marsal, les types populaires des

Digitized by Google

rues du *Clapas;* écoutons les boniments que ces camelots autochtones récitent avec une vivacité toute méridionale; métiers à moitié disparus, personnages de trottoir connus partout en une cité d'étendue relativement restreinte, tous y passent, & d'autant plus vivants que M. Marsal les a dessinés en des croquis où se révèle la légèreté comme l'exactitude de son talent artistique[1].

Arsène Vermenouze, le félibre d'Auvergne que nous eûmes l'honneur de présenter à l'Académie des Jeux Floraux[2], n'était connu, avant la publication de *Flour de Brousso*[3], que de quelques rares initiés. Il a fallu, selon l'expression vulgaire, la croix & la bannière pour le décider à affronter le grand public. Qui dit montagnard dit généralement chasseur, &, de fait, on cite Vermenouze comme un des plus intrépides, même en son pays où il y en a tant. Si nous mentionnons ce détail c'est que Vermenouze compose ses poésies en chassant; chose assez naturelle, car les courses en montagnes, dans ce beau pays arverne, présentent à chaque détour des surprises dignes d'éveiller l'inspiration d'un poète. Aussi ne faut-il point chercher dans les pages de *Flour de Brousso* de délicates mièvreries, ni de précieuses sentimentalités; on sent le grand air qui passe imprégné de l'odeur salubre des plantes sauvages. Nous avons pu constater à la Sainte-Estelle d'Aurillac en quelle estime ses concitoyens tiennent M. Vermenouze; le poète & l'homme en sont également dignes.

La belle Gascogne dont les « cadets » firent remarquer à l'ancienne cour leur vaillantise & leur verve endiablée, au point qu'on excusait en ce milieu formaliste les *cap de dious* & autres *gasconneries*, que ces malins avaient grand soin de pratiquer, ne pouvaient pas ne pas venir donner quelques coups d'estoc ou de pointe en la mêlée littéraire que sainte Estelle éclaire de ses rayons. Nous renverrons ceux qui seraient curieux de savoir comment, à cet égard, elle a repris cons-

1. *Dins las Carrieiras dau Clapas.* Montpellier, Firmin & Montané, 1896, 50 gravures. — Le *Clapas* est le nom populaire de Montpellier.

2. Concours de 1895.

3. Aurillac, imprimerie moderne, 1895.

Digitized by Google

cience de son individualité, aux études que M. P. Mariéton lui a consacrées dans la *Revue félibréenne*[1], & nous nous bornerons à signaler l'excellent recueil poétique que M. J. Noulens a consacré au dialecte de son pays natal : *La Flahuto gascouno*[2]. Après avoir tant fait pour les études linguistiques en réunissant dans la *Revue d'Aquitaine*, qu'il avait fondée, une pléiade de jeunes & distingués philologues, M. Noulens a montré qu'il était, en outre d'un maître ès parler gascon, un poète séduisant. Il a admirablement réussi, car désormais il sera impossible de parler de la littérature gasconne sans citer M. Noulens au premier rang parmi les meilleurs. Son œuvre est d'autant plus précieuse qu'on y rencontre des qualités qu'on ne trouve pas toujours réunies. M. Noulens est un lettré, mais il connaît si à fond son vocabulaire qu'il n'éprouve pas le besoin de le compléter autrement que par des termes pris dans l'usage populaire; c'est là le bon procédé, celui de Mistral, & il donne à ses vers une saveur particulière. En plusieurs endroits, l'inspiration de Goudelin est évidente, mais il est sûr qu'on ne saurait aller à meilleure école.

Si cette chronique ne s'était déjà trop prolongée, nous aimerions nous arrêter sur *li Darbouso*[3], cette fleur des montagnes alpestres dont Maurice Raimbault, le jeune majoral de Cannes, a réuni un si attachant bouquet. Mais aussitôt nous serions sollicités par celui que Paul Froment a formé sous le nom de *Flous de Primo*[4] en ses campagnes agenaises. Unissons ces deux *jeunes* en de communs souhaits; espérons que cette gerbe n'est pas la dernière & que nous pourrons ici retrouver leur nom plus d'une fois encore.

Il semble que, pour une année, la floraison de la sève de la littérature d'Oc puisse être d'ores & déjà, considérée comme suffisante. Nous n'avons cependant énuméré que le *dessus du panier*. Bien d'autres œuvres eussent mérité d'être citées que

1. Juillet, octobre 1893; année 1895.
2. Paris, Bouillon, 1897.
3. Cannes, Robandy, 1895.
4. Villeneuve-sur-Lot, Chabrié, 1897.

Digitized by Google

nous avons, à regret, écartées faute de place & uniquement pour ce motif. Dans le nombre, nous mentionnerons la légende américaine de M. Thomas A. Janvier : *Sant Antoni dis orto*, dont la reine du Félibrige, Mme Joachim Gasquet, a écrit la traduction[1]; *Primel e Nola* de M. Albert Lafosse[2]; *Tant vai la jarro au pous...* de Louis Astruc[3]; *Soui lei mèle* d'Eugène Plauchud; le quatrième volume des *Counferenci San Janenco* de Dom Xavier de Fourvières[4]; *Li Varai de l'amour* de Jules Cassini...[5].

La floraison est même si abondante qu'en dehors de l'école félibréenne (& il s'en vante), c'est-à-dire en dehors de ses règles orthographiques & grammaticales, M. François Favier a publié *en* Avignon, en cette cité où il semble que soit toute-puissante la doctrine de Roumanille, un drame en cinq actes : *Li Trevo*[6]. Nous sommes assez perplexe sur le cas de M. Favier. D'un côté, il semble qu'il se soucie peu de l'approbation populaire; de l'autre, c'est sans doute parce qu'il trouve trop savante la prosodie félibréenne qu'il cherche ailleurs son appui. Il faudrait pourtant s'entendre. On ne pourra pas faire que la littérature des Félibres n'existe pas; on ne pourra pas faire que leur façon d'écrire ne soit consacrée par des productions aussi nombreuses que variées, dont certaines même sont des chefs-d'œuvre. Si vraiment la langue dans laquelle *Mireille* a été écrite est trop *savante*, trop au-dessus du peuple pour que ce dernier la fasse sienne, il n'y a rien à dire contre la brutalité des faits qui se chargeront de mettre chacun à sa place. Si, au contraire, & l'expérience est faite à cet égard, le peuple s'y reconnaît, le mieux est pour tous (je ne parle ici que des poètes provençaux) de s'y conformer, de même que les plus hardis réformateurs de la langue française sont contraints d'en passer, plus ou moins, par la grammaire de la tradition classique.

1. Avignon, Roumanille, 1896.
2. Montauban, Forestié, 1896.
3. Avignon, Roumanille, 1896.
4. Avignon, Aubanel, 1897.
5. Avignon, Seguin, 1896.
6. Avignon, Seguin, 1897.

Digitized by Google

Cela ne nous empêche pas de rendre à M. Favier ce qui lui est dû. La charpente dramatique des *Trevo* est bien agencée, & les caractères, encore qu'un peu abstraits, se développent convenablement.

A titre d'indication bibliographique, nous mentionnerons les ouvrages suivants : *Lou Rose* de l'abbé Moutier, en langage dauphinois [1] ; *la Cla do parla gaga*, par Pierre Duplay, en langue du Forez [2] ; *Lou loung del Lot*, par Fernand de Mazet [3] ; *las Belhados de Leytouro*, par Alcée Durrieux ; *Per s'esclafar*, de l'Auvergnat Alfred Marpillat. Nous regrettons de ne pouvoir en citer que le titre, ces ouvrages ne nous ayant pas été adressés.

Par contre, nous avons pu prendre connaissance des *Lectures & versions pour l'enseignement du français en Provence*, qui doivent s'ajouter à la série des livres d'éducation destinés à *utiliser*, selon le vœu de plusieurs éminents universitaires, le dialecte d'oc pour l'enseignement de la langue française. Nous avons pu voir aussi, dans la *Grammaire historique de la langue des Félibres* [4], par M. Koschwitz, examinée avec la précision scientifique apportée par les Allemands dans leurs investigations philologiques, la langue provençale épurée, unifiée & restaurée par l'école de Fontségugne.

Le 31 juillet 1897 a paru un numéro de la *Revue Encyclopédique Larousse*, spécialement consacré au Félibrige & au Midi. Jean Carrère y décrit les colonies grecques de France ; Agathon (Charles Maurras) & Maurice Faure racontent certaines phases du mouvement félibréen. La Tarasque, qu'on ne pouvait évidemment s'empêcher d'inviter, termine le long cortège de vues, de croquis & de portraits réunis à profusion en ce très intéressant fascicule.

Et voilà donc qu'une fois de plus les Méridionaux sont en train de conquérir la Gaule. Je sais bien que des esprits chagrins trouvent que tout ce bruit n'est pas nécessaire, mais je

1. Valence, imprimerie Valentinoise, 1897.
2. Saint-Estève-en-Forez, 1896.
3. Villeneuve-d'Agen, Delbergé, 1896.
4. Avignon, Roumanille, 1896.

Digitized by Google

les soupçonne d'être aussi un peu paresseux. Cantonnés dans une forme exclusive de littérature, ils trouvent que c'est trop de deux, &, refusant de connaître la seconde, ils trouvent plus simple de la nier. Elle existe pourtant & il est probable qu'elle existera tant qu'il y aura des hommes qui, sans méconnaître les séductions de Paris, trouvent qu'il y a quelque douceur à vivre en un beau pays imprégné du souvenir ancestral & privilégié de la nature.

Gaston JOURDANNE.

Digitized by Google

JASMIN[1]

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous allez assister à un spectacle assez rare, au spectacle d'un Gascon, — c'est moi, — faisant l'éloge d'un autre Gascon, — c'est Jasmin, — & restant au-dessous de la vérité. Et pour le cas où vous croiriez que ce n'est là que la première des gasconnades qui vont suivre, je m'abriterai tout de suite derrière les écrivains & les critiques les plus éminents de l'époque. Sainte-Beuve a consacré à Jasmin, dans la *Revue des Deux-Mondes*, plusieurs articles élogieux. Ch. Nodier disait de lui : « C'est un Lamartine, un Victor Hugo, un Béranger gascon. » Et Lamartine enfin l'a appelé « le plus vrai & le plus grand poète de son temps. »

Ce jugement, au temps où il fut rendu, était accepté de tous. Il peut cependant vous paraître étrange & exagéré au

1. Dans peu de mois on célébrera le centenaire de la naissance de Jasmin. Nous ne saurions mieux faire, pour associer dès à présent notre Revue à cette manifestation très louable, que de reproduire ici la notice que vient de publier dans les mémoires de la *Société des sciences morales, des lettres & des arts de Seine-&-Oise*, M. MESSINES, pasteur à Versailles & président de cette compagnie. L'auteur nous avertit par une note que ce travail, destiné à une lecture publique, n'est que le résumé d'un autre plus étendu pour lequel il a mis à contribution les articles des grands critiques de l'époque, & surtout la biographie, très bien faite, due à la plume de M. Léon Rabain, un compatriote de Jasmin.

Nous publierons dans une autre livraison des extraits des journaux de Toulouse racontant le séjour de Jasmin dans cette ville en 1836, 1846 & 1853, quelques anecdotes complémentaires & plusieurs œuvres choisies du poète dont le nom est illustre certes, mais que la plupart des Français, même méridionaux, n'ont jamais lu. (*N. D. L. R.*)

Digitized by Google

premier abord, aujourd'hui que l'on ne parle plus ou presque plus du poète agenais. Cela tient à ce qu'il a chanté dans une langue qui n'est pas la langue nationale. Oh ! s'il eût chanté en français, avec la même inspiration, avec le même génie que dans le patois languedocien, n'en doutez pas, ses vers admirables seraient dans toutes les mémoires & sur toutes les lèvres. Jugez-en par cette citation d'une de ses poésies, ayant pour titre : *Mé cal mouri ! — Il me faut mourir !* Je puis vous la dire dans l'original. Je crois que vous la comprendrez. Vous en saisirez dans tous les cas l'harmonie douce & vraiment musicale; ce sera, d'ailleurs, la seule citation, — & pour cause, — que je me permettrai. La voici :

Déjà la nèy encrumis la naturo :
Tout ès tranquille & tout cargo lou dol;
Dins lou clouché la bréżago murmuro
Et lou tuquet succédo al roussignol.
Del mal, hélas! bébi jusqu'à la ligo;
Moun cò gémis sans espouèr de gari;
Plus de bounhur, èy perdut moun amigo :
Mé cal mouri ! mé cal mouri !

Luno d'amou, précipito ta courso
Et disparèy, car me fas trop de mal;
Dé moun bounhur nou sès plus la ressourço :
Dé moun bounhur nou sès plus lou signal.
Dé ta clartat la douçou mé fatigo
Et mé rappèlo un trop dous soubéni.
Luno, plan mé, car, lén dé moun amigo,
Mé cal mouri ! mé cal mouri !

Aourés flourits, amistouzo hiroundélo,
N'anounças plus lou rétour dèl printèn,
Dédins tous prats poulido pimparèlo,
Moun cò n'ès plus dins lou rabissomen.
Rès aci-bas, nou, rès plus nou mé ligo;
La mort, la mort, tèl ès moun abéni :
Sèy malhurous, èy perdut moun amigo :
Mé cal mouri ! mé cal mouri !

Mèjonèy sôno... Ah ! senti dins mas bénos,
Dambé plasé, coula lou glas mortel.

Digitized by Google

Anfin moun cò, libre dé sas cadénos,
Bay débala dins la nèy dèl toumbèl.
Moun èl féblis..., ma forço s'amatigo.
Astre dé nèy, qué té sèr dé luzi ?
Animès tout, &, lén dé moun amigo,
Jou baou mouri ! jou baou mouri !

Traduction.

Déjà la nuit *ebscurcit* [1] la nature :
Tout est tranquille & tout *revêt* le deuil ;
Dans le clocher la chouette murmure
Et le hibou succède au rossignol.
Du mal, hélas ! je bois jusqu'à la lie ;
Mon cœur gémit sans espoir de guérir.
Plus de bonheur, j'ai perdu mon amie :
Il me faut mourir ! il me faut mourir !

Lune d'amour, précipite ta course
Et disparais, tu me fais trop de mal ;
De mon bonheur tu n'es plus la ressource,
De mon bonheur tu n'es plus le signal.
De ta clarté la douceur me fatigue
Et me rappelle un trop doux souvenir.
Lune, plains-moi car loin de mon amie :
Il me faut mourir ! il me faut mourir !

Arbres fleuris, *amicale* hirondelle
Vous n'annoncez plus le retour du printemps ;
Dans tes prés, gentille pâquerette,
Mon cœur n'est plus dans le ravissement.
Rien ici-bas, non, plus rien ne m'attache ;
La mort, la mort, tel est mon avenir :
Je suis malheureux, j'ai perdu mon amie :
Il me faut mourir ! il me faut mourir !

Minuit sonne... Ah ! je sens dans mes veines
Avec plaisir couler le *froid de la mort*.
Enfin mon cœur, délivré de ses chaînes,
Va *descendre* dans la nuit du tombeau.
Mon œil *faiblit ;* ma force *tombe*.
Astre des nuits que te sert-il de briller !
Tu ranimes tout, &, loin de mon amie,
Moi, je vais mourir ! moi, je vais mourir ;

1. Les mots *italiques* correspondent à des expressions intraduisibles.

Digitized by Google

A cette chanson, — je vais m'écarter de l'ordre que je m'étais tracé, mais tant pis, pourvu que je parvienne à vous intéresser, — à cette chanson se rattache une anecdote bien jolie, contée par Jasmin lui-même, & qui vous montrera l'homme par le côté moral après que vous l'aurez vu par le côté poétique.

Tout jeune encore, il se trouvait à une frairie, lorsque, tout près d'un banc couvert de gaufres, il aperçut un vieux soldat, invalide, qui vendait des bagues & des contes de fées. Notre petit garçon, qui déjà avait la fièvre de la lecture, convoitait cette marchandise plus encore que celle d'à-côté. Les livres ne coûtaient pas cher cependant, trois sous pièce. Mais les trois sous manquaient. Soudain un coup de vent emporte les livres çà & là. Jasmin se précipite & répare le mal en un moment. Pas tout à fait pourtant. Un des petits volumes avait été se fourrer derrière une haie. Il l'avait vu ; &, que voulez-vous? la tentation fut trop forte. Il alla le chercher &... le garda. Disons vite à sa décharge qu'il ne voulait pas se l'approprier, mais seulement le lire en cachette. Il le lut trop de fois & quand il voulut le rendre, le marchand était parti.

La réparation devait se faire toute seule & de la façon la plus touchante. Dix ans après, notre poète, — il l'était déjà, — se trouvait à une autre frairie. Il a toujours aimé les fêtes populaires. Il aperçoit à quelques pas un chanteur, dans lequel il reconnaît son vieux soldat, mais moins misérable que jadis, ayant un petit cheval, une carriole, une vielle fort jolie & à son bonnet de police un petit gland doré qui brillait. Jasmin ne pense plus qu'à payer sa vieille dette & il avance une pièce de vingt sous. Le chanteur lui offre alors quatre ou cinq cahiers de chansons, &, au mouvement de refus de Jasmin, le vieux soldat se redresse & d'un ton fier lui dit : « Monsieur, vous vous trompez, je ne demande pas la charité. » Une petite explication s'ensuit, au cours de laquelle le chanteur explique que son changement de situation est dû à un changement de méthode. Avant de vendre ses chansons, il les chante. Une jeune fille lui en a appris une qui lui a toujours valu les plus grands succès & de magnifiques recettes. Il lui doit tout, sa capote, sa vielle, son cheval & sa carriole.

Digitized by Google

« Tenez, continue-t-il, je vais la chanter ici pour la première fois & vous allez voir. » Et il chante. Mais aux premières notes, aux premiers mots, Jasmin a reconnu sa chanson à lui, celle que je vous ai lue tout à l'heure. Il ne dit rien cependant. Mais tandis que la foule s'amasse, que l'argent ne cesse de pleuvoir & qu'à la fin, demoiselles, paysannes, messieurs, enfants, tous enfin, font chorus au refrain, lui sent ses yeux se mouiller de larmes; & le soir, en s'en allant, sous un ciel serein, étoilé, en songeant au conte, au vieux soldat, le vent frais chantait à son oreille que sa chanson avait largement payé sa dette.

I.

Et maintenant que je vous l'ai ainsi présenté, faisons plus ample connaissance avec lui.

Il naquit à Agen au mois de février 1799. Ce nom de Jasmin, qu'il a immortalisé, n'était pas son vrai nom. C'était un sobriquet donné à son bisaïeul, mais qui était resté à la famille, dont le vrai nom était Boé. Il reçut le prénom de Jacques. Son père était tailleur, comme celui de Béranger, & poète lui aussi à ses moments de loisir. Il était le chantre ordinaire des charivaris, sortes de sérénades ou plutôt de bruits tumultueux de poêles, de chaudrons & de cornes, accompagnés de cris, de huées & de chansons quelque peu grivoises que l'on faisait à la porte des veufs ou vieux garçons qui se mariaient. Mais ni l'aiguille ni la muse du père n'amenaient l'argent à la maison. On y chantait souvent, on n'y dînait pas toujours; c'était la misère la plus complète, & le plus clair du revenu, c'était le pain mendié que l'aïeul rapportait le soir.

Le petit Jacques, qui grandissait, s'apercevait bien à divers signes que l'on n'était pas riche, & cela le rendait songeur & triste par moments. Mais à cet âge les tristesses ne vont jamais bien profond & sa gaieté naturelle avait vite fait de reprendre le dessus. Un jour cependant, dans sa dixième année, il eut de la pauvreté des siens une révélation terrible qu'il ne devait pas oublier. Il était en train de jouer avec ses camarades, qui

Digitized by Google

l'avaient fait roi, quand il aperçut un vieillard porté sur un fauteuil par deux voisins. C'était son grand'père. « Où vas-tu comme cela, parrain, & pourquoi pleures-tu? — Je vais à l'hôpital, mon petit. C'est là que les Jasmin meurent! » Cinq jours après l'aïeul était mort. Bien des choses alors furent expliquées pour l'enfant. Cette femme, à la figure sévère, qu'il voyait chaque matin une marmite à la main, venait apporter le bouillon de la charité. Cette besace, pendue au mur, c'était la besace du vieux qui allait dans les métairies demander le pain de chaque jour. « Pauvre grand'père, dit-il, lorsque j'allais à sa rencontre, il me choisissait toujours le morceau le plus tendre. » Il en savait trop maintenant & quand il lui arrivait de rire, il nous dit que ce rire ressemblait au maïingre rayon d'un soleil de jour de pluie. Oh! ne croyez pas que ce fût de la honte chez lui. C'était un sentiment autrement noble. Sa pauvreté, il ne l'a jamais reniée & plus tard il nous dira que l'on peut en souffrir les étreintes sans en être flétri, que c'est le creuset où s'éprouvent les âmes & qu'elle a aussi sa grandeur, la pauvreté, quand elle sait garder à l'abri du mal sa belle page blanche. Non, il n'en rougissait pas, mais il en souffrait, pour les siens surtout. Aussi bien ne regrettons pas qu'il l'ait connue. Ce fut sans doute à cette rude école qu'il puisa cet amour des malheureux qui, comme nous le verrons, valut à sa muse le beau nom de « sœur de charité. »

Cependant un sien cousin, instituteur à Agen, le reçut gratuitement dans sa classe. Il y fit de si rapides progrès que le curé de la paroisse, le bon curé Miraben, qui s'intéressait à la famille, obtint son admission au séminaire. Il s'en fit chasser pour une peccadille, bien innocente, certes, mais qui ne dénotait pas une grande vocation sacerdotale. Il avait essayé de faire la cour à une servante de la maison, &, mis pour cela au cachot dans une pièce qui servait d'office, il avait fait main basse sur les pots de confiture. Je crois même que ce fut ce dernier délit qui fut considéré comme le péché irrémissible.

Il entre alors comme apprenti chez un coiffeur. Le jour, il est tout entier aux leçons du patron. Mais la nuit, dans le grenier qui lui sert de chambre, il lit & versifie déjà. Florian fait

Digitized by Google

ses délices & son Estèle le plonge dans des délices sans fin. Pour elle & en secret il s'essaie à la poésie dans ce doux patois qu'elle parlait si bien. Il lui demande d'être son ange gardien. Sa pensée en est pleine & si elle lui fait oublier bien des misères, elle lui vaut souvent des maladresses, au grand détriment des visages pleins de mousse confiés à sa main distraite.

Deux années se passent ainsi & d'apprenti il devient maître à son tour. Les débuts furent rudes. Mais le rire revient, & avec lui les chansons, & avec les chansons les clients, attirés par son humeur joviale, par sa verve intarissable. L'amour, — un amour sérieux, — vint aussi. Dans le monde il a trouvé, nous dit-il, une âme qui lui plaît. Aimant, aimé, il est heureux enfin. Pas complétement encore pourtant, parce que sa femme, la pratique Magnounet, trouvant qu'il y avait plus de profit à raser qu'à rimer, lui cachait souvent le papier & l'encre. De là des scènes domestiques assez fréquentes. Elles devaient servir à quelque chose. Ce fut grâce à l'une d'elles, en effet, que Jasmin fit la connaissance de celui que l'on peut appeler son parrain en poésie, de Charles Nodier.

C'était en 1832, Nodier était venu à Agen. Un matin, en se promenant sur le Gravier, il entend une altercation fort vive qui avait lieu dans une boutique de coiffeur. « Tu m'avais promis pourtant de n'en plus faire, disait la femme au mari. — Eh! ma chère, certainement; mais... — Mais votre femme a raison, Monsieur le Coiffeur, dit Nodier, qui crut d'abord qu'il était question de dettes. C'est par là que la misère entre dans la famille. — Ah! ma foi, répondit l'artisan avec conviction, si vous étiez poète, vous verriez qu'il n'est pas facile d'y renoncer. — Poète! je le suis peut-être un peu. — Vous êtes poète? Eh bien, tant mieux; vous allez me donner raison. — Ne l'espérez pas; j'ai compris qu'il s'agissait de dettes, &... — Ah! bien oui, des dettes! dit le coiffeur en éclatant de rire. Ce sont des vers, Monsieur. — Oui, interrompit la femme, des vers & de douze pieds encore; n'est-ce pas une horreur? — Montrez-les moi, demanda alors Nodier; & Jasmin lui remit quelques stances qu'il venait de composer en français & quelques autres sans doute en patois. Nodier lit, écoute, &, saisi d'admiration, il se tourne vers la femme

Digitized by Google

courroucée & lui dit : « Madame, la poésie frappe à votre porte, ouvrez. Laissez votre mari faire des vers. Cela vous portera bonheur... » Puis, après s'être enquis du nom de l'auteur, & l'avoir chaudement félicité & plus chaudement encore encouragé à continuer, il se sépare de lui comme d'un ami. Bientôt après, le premier volume des *Papillotes* parut & « Charles Nodier annonçait à la France, qui ne s'en doutait guère, qu'un poète venait de lui surgir, un grand poète qui n'avait de commun avec Bellaudière, Goudelin, Dastros & tous ses prédécesseurs, que le charme piquant d'un idiome plein de nombre & d'harmonie, mais qui les surpassait de toute la portée d'un talent inspiré. »

Après cette visite, & aussi quand elle vit que ses vers lui valaient de hautes relations en ville & au dehors, & que surtout ils faisaient affluer de l'argent à la maison, vous pensez bien que Magnounet changea de ton. C'était elle maintenant, nous dit Jasmin, qui lui offrait d'un air gracieux la plume la plus fine & le papier le plus doux. Et malheur à lui quand les muses l'oubliaient. « Fais des vers! fais des vers! lui criait Magnounet. »

II.

Et il en faisait d'admirables. Rêvait-il déjà de percer dans le monde? Je ne saurais le dire. Il voulait tout d'abord & tout au moins percer dans sa ville natale. Ce n'était pas facile. La plus sérieuse difficulté venait de ce que le patois était, alors plus encore qu'aujourd'hui, une langue qui ne s'écrivait pas, sans grammaire, sans lexique, & parlée par des gens dont la plupart ne savaient pas lire. Un jour, il avait récité dans une réunion un morceau que le journal d'Agen inséra. Que fait alors le poète? Le soir, il va rôder autour d'une maison voisine où il savait qu'on recevait le journal & il s'arrête sur le seuil, haletant, prêt à jouir de son triomphe. Mais, ô déception! dès qu'on arrive à la poésie en question, l'un déclare que c'est du latin, un autre quelque chose d'incompréhensible & d'illisible. Jasmin n'y tient plus; il entre, prend le journal, lit sa poésie & la fait applaudir à outrance. Ce même soir, il en fit

Digitized by Google

autant dans une dizaine d'endroits différents. « J'avais, nous dit-il, saisi le défaut de la cuirasse, la difficulté de la lecture. Il fallait apprendre au public à lire le patois & commencer par le lui lire moi-même. » Il le fit pendant cinq années. C'est par le même procédé, en devenant lui-même l'acteur de ses propres œuvres, qu'il devait s'imposer plus tard à des auditoires entiers ne comprenant pas un traître mot de sa langue & pour lesquels il était obligé de se traduire. En attendant, il conquit à jamais ses compatriotes. Quelques-unes de ses plus belles poésies étaient déjà composées : *le Charivari*, *la Mort du général Foy*, *le Trois-Mai*, *les Souvenirs* & un grand nombre d'autres morceaux, chansons, romances, épîtres, dont deux ou trois en français, notamment une lettre à Béranger. On se le disputait dans Agen.

Il lui fallut bientôt en sortir. A mesure que sa renommée grandissait, on l'appelait de tous côtés. Organisait-on quelque part une fête, il fallait qu'il y fût. Et il y allait & il y soulevait l'enthousiasme. A cinquante, à cent lieues à la ronde, dans tous les pays qui s'étendent de Bordeaux à Toulouse, on ne parlait que de Jasmin ; ses vers étaient sur toutes les lèvres. J'entends encore ma vieille grand'mère, — une illettrée cependant, — m'en réciter des pages entières. Les ovations faites à quelques-uns de nos hommes politiques ou de nos poètes contemporains ne sont rien à côté de celles dont il était l'objet partout. Les journaux du temps en sont pleins. A Bergerac toute la contrée se soulève. On ne trouve point de salle assez vaste pour contenir la foule. Le poète ne peut qu'à grand'peine parvenir à l'estrade qui lui est réservée ; cette estrade même est envahie. Bientôt on dresse des échelles contre les murs de la maison, les fenêtres sont escaladées, des grappes d'auditeurs se suspendent à tout ce qui peut offrir un point d'appui. A Gontaud, où l'avait appelé une séance au profit des pauvres, une calèche attelée de quatre chevaux & ornée de guirlandes va le recevoir aux portes de la ville, escortée par le conseil municipal ; douze jeunes filles, vêtues de blanc, lui offrent des fleurs & le haranguent. A Damazan des jeunes filles jettent des fleurs sur son passage en chantant ce refrain de son *Aveugle* adapté à la circonstance :

Digitized by Google

Las carréros diouyon flouri,
Tan grand poète bay sourti ;
Diouyon flouri, diouyon grana,
Tan gran poèto bay passa !

Les chemins devraient fleurir,
Si grand poète va sortir;
Devraient fleurir, devraient grainer,
Si grand poète va passer !

A Dax, au milieu d'une cérémonie des plus brillantes, les dames, à défaut d'autres couronnes, arrachent les fleurs & les plumes de leurs chapeaux & les jettent au poète qui venait de les électriser.

Vox populi vox Dei. C'est bien le cas de le dire. Mais cette consécration ne saurait lui suffire, & nous allons le voir en désirer & poursuivre une autre. Son rêve c'est d'ajouter aux suffrages, déjà assurés des campagnes & des petites villes, les suffrages des grandes villes & des académies, aux suffrages du Midi les suffrages de la France entière. Son rêve, c'est la restauration & la reconnaissance de la langue romane ; son rêve, c'est cette magnifique apostrophe dans la dédicace d'un de ses volumes à M. Ch. Nodier :

O ma lengo, tout me zou dit,
Lançarèy une estèlo à toun frount encrumit !
O ma langue, tout me le dit,
Je lancerai une étoile à ton front obscurci !

Il lui en a lancé des centaines, il l'en a comme entourée, il lui en a fait une auréole. J'ai déjà eu l'occasion de mentionner *le Charivari*, *le Trois-Mai*, *les Souvenirs;* il faut y ajouter la lettre à M. Dumon, où il défend précisément sa chère langue attaquée, *l'Aveugle*, *Françounette*, *Marthe la Folle*, *les Oiseaux voyageurs*, *les deux Jumeaux*, *la Semaine d'un fils*, *Ma Vigne*, *la Charité*, *le Voyage à Marmande*, *le Voyage à Paris*, *un Prêtre sans église*, & combien d'autres, tous des chefs-d'œuvre, de quoi immortaliser dix fois & sa langue & son nom.

Mais ce n'était pas assez pour atteindre le but que d'ajouter

Digitized by Google

chefs-d'œuvre à chefs-d'œuvre. Il fallait les goûter & amener autour de son idiome un concert d'admiration unanime. Or, nous l'avons déjà dit, sa langue était une langue parlée & non écrite; de plus, elle n'était parlée que dans une partie assez restreinte de la France & seulement par les illettrés. Il n'aurait donc pas suffi qu'il publiât ses poésies, & il dut faire en grand, dans tout le Midi & ensuite dans toute la France, ce qu'il avait fait en petit dans sa ville natale & dans les environs. Il dut aller de lieu en lieu, & c'est ce qu'il fit.

Evidemment nous ne pouvons songer à le suivre partout. Ce serait fastidieux, & puis il nous faudrait plus de temps que nous n'en avons pour vous raconter toutes ses pérégrinations poétiques à travers presque toutes les villes du Midi, de Bayonne à Marseille, de Marseille à Lyon, puis au delà de la Loire, au delà même de Paris. Nous ne le suivrons qu'à Toulouse & à Paris, parce que ces deux villes étant, l'une la capitale littéraire du Midi & l'autre la capitale, — sans épithète, — de la France, Jasmin estimait, non sans raison, que la conquête de ces deux villes serait la conquête de la France entière.

III.

Nous commencerons donc par Toulouse. Il redoutait quelque peu cette « ville savante » comme il l'appelle. Il attachait cependant un tel prix à son suffrage qu'il résolut de s'y rendre. Il y alla une première fois en 1836. Sa grande réputation l'y avait précédé. On s'y tenait néanmoins sur la défensive, &, sans nier son talent, on attribuait ses succès à sa seule & habile déclamation. Il y récita, dans une première séance, son *Aveugle de Castel-Cuillé* & quelques autres morceaux. Ce fut un triomphe. Tout le monde voulut le posséder & l'entendre. Quand il partit, il dut promettre de revenir. Il y revint en 1840. Il avait composé pour la circonstance son incomparable poème *Françounette*, qu'il dédia d'ailleurs à la ville où il se rendait. Il le récita dans la vaste salle du Musée, devant un auditoire des plus nombreux & des plus distingués. L'impression fut si grande qu'on lui en demanda une nouvelle audition. L'assemblée transportée décida par acclama-

Digitized by Google

tion qu'une souscription serait ouverte pour offrir à Jasmin, au nom de la ville, un témoignage d'admiration & de reconnaissance, qui devait consister en une branche de laurier d'or. En outre, le conseil municipal lui donna le titre de « fils adoptif de la ville de Toulouse. »

La cité de Clémence Isaure était à jamais conquise. De nouveaux triomphes l'y attendaient. En 1846, il y était allé pour une œuvre de charité. Une des séances qu'il y donna eut lieu au Capitole. Le succès fut aussi grand que précédemment. A cette occasion, quarante dames, appartenant à la plus haute aristocratie, organisèrent un banquet en l'honneur du poète gascon. A la fin du repas, une jeune fille plaça sur le front du poète une couronne d'immortelles & de pensées, unies par un ruban terminé en tresses d'or & sur lequel était tracée cette devise : « Vos pensées sont immortelles. » Au bruit des applaudissements que firent éclater alors toutes les dames, Jasmin, visiblement ému, improvisa séance tenante une charmante & spirituelle réponse en vers qui se terminait ainsi :

Muzo, dinguos anèy, en boun fil t'ey quittat
Las courounos d'aunou que pel mounde èy segat;
Mais aquesto es per jou !... Prèste de la recebre,
Al cò dejà senti la fiebre
Que me lanso, de rescoundous,
Las may doucetos calourados.
Tabé, ginoul à tèrro, & las diòs màs croutsados,
L'attendi, troubadour hurous;
Car sabi que las flous per las fennos balhados
S'accoumpagnon de dus poutous !

Traduction.

Riche & joli bouquet, que d'envieux tu vas faire !
Son parfum dans mon cœur lance des bouffées
A rendre les anges jaloux.
Aussi, genou en terre & les deux mains croisées,
J'attends, troubadour heureux :
Car je sais que les fleurs par les femmes tressées
S'accompagnent de deux baisers !

Et aussitôt le poète alla recevoir, genou en terre, le prix que sa muse réclamait & qu'on lui donna bien volontiers.

Digitized by Google

Un suprême témoignage d'admiration lui était encore réservé dans la cité toulousaine. En juillet 1853, il recevait de la vieille & célèbre Académie des Jeux Floraux le titre de « Maître ès jeux », titre qu'elle n'accordait d'une manière spontanée qu'aux écrivains ou poètes d'un talent vraiment supérieur. Dans la lettre qui le lui annonçait, il était appelé « le restaurateur de la magnifique langue des Troubadours ». Ce fut une grande & belle fête que celle de la réception. Elle eut lieu dans la vaste salle des Illustres au Capitole. L'archevêque, le préfet, le maire, l'état-major, la haute magistrature, plusieurs évêques du Midi, avaient sollicité la faveur d'assister à la séance. Toute la ville était sur pied. Lorsque Jasmin sortit du Capitole, la foule qui l'attendait dans la cour, sous les péristyles, sur la place, battit des mains; toutes les têtes se découvrirent & le peuple lui fit cortège jusqu'à son logement en criant : « Vive Jasmin ! »

Cette multitude ne se faisait à ce moment que l'écho de toutes les provinces où le patois était parlé, & où Jasmin avait recueilli & devait recueillir encore bien des triomphes de ce genre. La première partie de son programme était donc remplie. Tout le Midi était à lui.

IV.

Que dis-je? A l'époque où nous en sommes de sa vie, Paris avait déjà jeté sa couronne aux pieds de ce poète extraordinaire. Et, revenant en arrière, il nous faut vous le montrer maintenant dans la capitale.

La première fois qu'il y alla, ce fut en 1842. S'il était craintif en se rendant à Toulouse, il l'était bien plus encore en venant à Paris. Quelle mine y ferait sa muse qu'il appelait « ma paysanne » à côté de tant de grandes dames, dans de si beaux salons? Quel accueil lui réserverait-on? Il ne pouvait pourtant pas hésiter après la belle réputation que Ch. Nodier, Sainte-Beuve, Léonce de Lavergne & tant d'autres lui

Digitized by Google

avaient faite, dans la capitale & dans le monde entier, par la voix des plus grands journaux & des revues les plus répandues. Il brûlait d'ailleurs d'aller demander aux maîtres de la littérature française la sanction des applaudissements que le Midi lui avait décernés.

Le voilà donc parti. Après une semaine passée à voir les merveilles de la grande ville, accompagné de son fils, qui ne s'accommodait pas toujours des bruyantes exclamations du coiffeur & essayait de maîtriser des élans d'expansion qui les faisaient trop remarquer, Jasmin se souvint qu'il y était venu pour sa muse plus encore que pour lui-même, &, laissant là les boulevards & les monuments, il va de salons en salons & donne séance sur séance. Ici je laisserai parler un journal de l'époque. L'auteur de l'article, Martial Delpit, après avoir dit dans quelles conditions difficiles Jasmin venait de se faire entendre, en arrive à la plus intéressante de ces séances, celle qui eut lieu chez Augustin Thierry, & il s'exprime ainsi : « De nombreux amis s'étaient rendus à son invitation avec empressement, mais non sans quelque défiance. Une lecture, la lecture d'un poème & d'un poème patois! N'y avait-il pas là de quoi effrayer un peu des femmes élégantes, des gens du monde, des académiciens, des artistes? Jasmin était à peine arrivé depuis quelques minutes que déjà cette inquiétude avait disparu pour faire place à l'intérêt le plus vif. Obligé pour être compris de se soumettre à la plus rude épreuve, de traduire lui-même ses vers avant de les lire, Jasmin sut donner à cette traduction improvisée la vie & la valeur d'une production originale. Les expressions étaient toujours calquées sur le patois, qu'il conservait au besoin, en le faisant valoir par un commentaire piquant & spirituel, & si l'on était frappé des pensées vraiment poétiques qui abondent dans ses vers, on ne l'était pas moins des mots heureux qui lui échappaient & de l'à-propos comme de la vivacité de ses saillies méridionales. Son auditoire ainsi préparé, il lut ses vers d'une voix sonore & accentuée, qui prêtait à sa belle langue un charme tout particulier; il les lut simplement, sans prétention, mais comme il sait lire, en grand artiste. Son âme tout entière passe dans sa voix, dans son regard, dans son geste; il est impossible de

Digitized by Google

rester indifférent, l'émotion est électrique & se communique à tous. Au second chant de l'*Aveugle*, lorsque le poète arriva à ces plaintes éloquentes de la jeune Marguerite abandonnée : « Jour pour les autres toujours! & pour moi, malheureuse, toujours nuit! toujours nuit! Qu'il fait noir loin de lui... », tous les regards se portèrent sur M. Thierry. Ce dernier trait : « Qu'il fait noir loin de lui », produisit dans toute l'assemblée un frémissement involontaire. On savait que, dans ses moments de tristesse, l'illustre aveugle dit quelquefois : « Je vois plus noir! » Comment le poète avait-il trouvé ce mot si simple, & pourtant si expressif & si amer? Le génie seul devine ainsi. Au troisième chant, un autre incident procura un nouveau triomphe au poète. Il récitait le texte, &, craignant de fatiguer l'attention, il avait passé la description d'une église. M. Thierry l'interrompit par un mouvement spontané, & lui dit avec une vivacité pleine de grâce : « Pardon, Monsieur, vous passez quelque chose. » Qu'on juge de la joie du poète à ce trait d'attention & de mémoire si aimable pour lui. Il l'exprima naïvement, & jamais interruption ne fut plus flatteuse ni plus applaudie. Différentes pièces de vers succédèrent au poème de l'*Aveugle* & soutinrent l'intérêt. La plus charmante de toutes, la chanson de *Françounetto*, vint à la fin. Après l'avoir récitée délicieusement, le poète, qui lui-même en a fait la musique, se mit à la chanter avec un goût exquis. Je n'essaierai pas de décrire l'impression que fait éprouver ce divin chant; il caresse & parfume l'âme, comme si un zéphire embaumé l'effleurait. Chaque couplet a sa grâce particulière, chaque mot son accent vif & doux. Compatriote de Jasmin, j'admirais surtout l'harmonie imitative des vers, l'agréable coupure du rythme que le poète change & varie avec une élégance à la fois juste & capricieuse & le plus incroyable talent; sur ce point, Jasmin est peut-être sans rival.

« La soirée de M. Augustin Thierry, si flatteuse pour le poète d'Agen, a été comme le signal d'un empressement universel. Chacun a voulu le voir & l'entendre. Les plus grandes dames se sont disputé le plaisir de le recevoir. Les soirées ne suffisant pas, des matinées ont été données pour lui. Impossible d'énumérer tous ses succès. Bornons-nous à citer quel-

Digitized by Google

ques noms & à dire que chez M. Ch. Nodier comme chez M. de Lamartine, chez Mme de Rémusat comme chez Mme la vicomtesse d'Haussonville, chez Mme la comtesse de Boignes comme chez Mme la duchesse de Rauzan, il a reçu des applaudissements unanimes. Chose plus difficile à croire, de graves députés, sous le feu de la discussion du budget, ont ambitionné la faveur de l'entendre & se sont montrés sensibles au charme de sa poésie. Des ministres l'ont invité à leur table entre autres M. Villemain, si juste appréciateur du mérite littéraire en tous genres. Enfin, cet accueil déjà si brillant a été couronné pour Jasmin par une invitation royale, & il a eu l'honneur d'être écouté & admiré par Leurs Majestés à Versailles. »

La séance chez le roi vaut d'être racontée. Jasmin avait déjà été présenté au duc & à la duchesse d'Orléans, lors de leur passage à Agen. Le duc d'Orléans lui avait fait remettre en son nom une bague en brillant d'un très haut prix & la duchesse une épingle d'or, en forme de fleur, enrichie de perles & de diamants. Quelques jours plus tard, cette même princesse avait écrit à Jasmin pour lui demander un exemplaire de ses *Papillotes*. Il devait donc trouver chez le roi des figures connues & amies. Et, de fait, le roi & la duchesse d'Orléans lui firent l'accueil le plus aimable. Ils le saluèrent en patois & lui récitèrent quelques-uns de ses vers. Sans s'inquiéter de l'étiquette, Jasmin s'assit bravement, bien qu'en présence du roi. Il récita *l'Aveugle* & *la Charité*. A peine avait-il commencé que Louis-Philippe, charmé de cet accent original, approcha son fauteuil, disant qu'il ne voulait rien perdre. Puis la conversation s'engagea. Jasmin, qui était fort peu homme de cour, parla d'Henri IV & avec plus d'enthousiasme de Napoléon. Il avait un culte pour l'*ampérur*. On ne s'en fâcha pas & vraiment il n'y avait pas moyen. En visitant les Tuileries, Jasmin n'avait pas manqué de s'asseoir, sans façon aucune, sur le trône. Le roi, qui l'avait appris, lui rappela cette circonstance : « C'est vrai, sire, je me suis assis sur le trône de France, mais pendant une minute seulement, le temps de voir voler une pauvre mouche qui bourdonnait autour de moi & à qui j'avais déjà l'envie de couper les ailes. Ce que c'est pourtant que la royauté, ajouta le satirique gas-

Digitized by Google

con. » Peu de temps après, il recevait, comme souvenir de sa visite & comme témoignage de satisfaction du roi, une belle montre d'or, ornée de diamants.

V.

Jasmin pouvait quitter la capitale. Elle avait ratifié le jugement de la province. Le but était atteint & une mission plus belle encore attendait le poète, celle à laquelle j'ai déjà fait allusion & qui, je l'ai dit aussi, a valu à sa muse le beau nom de Sœur de charité. Permettez-moi de vous en dire quelques mots.

Il l'avait commencée depuis longtemps & cette propagande poétique dont je viens de vous entretenir avait été le plus souvent & du même coup une propagande charitable.

C'est à Tonneins que nous le voyons débuter dans cette voie. La municipalité de cette charmante petite ville avait organisé un concert pour les pauvres, en 1837. Elle eut l'idée de demander à Jasmin le concours de son talent. Jasmin ne savait jamais dire non & il alla à Tonneins. Il composa même pour cette occasion une poésie intitulée *La Charité,* qui devait faire les frais de bien des séances & dont on peut dire qu'elle a soulagé autant de misères que de larmes d'émotion elle a fait couler. La voici :

LA CARITAT.

Pramo qu'on bey, sur mer, de grans oustals trimayres
Glitsa sul l'aygo morto ou sul flot amalit,
Et dis un aùtre mounde empourta l'hôme hardit;
Pramo qu'on bey de gens caminà dins lous ayres;
De sabens, englourià lous siecles que s'en ban;
L'home crido à-Tengut : « Bou diù ! que l'home es gran ! »
Bou Diù ! qu'es pitchounet al countrari! Qu'aprengue
Que s'a d'engin, l'engin nés res sans la bountat;
Sans la bountat, aci, pas de grandou que tengue !
Soul, l'hôme pietadous, quan fay la caritat,
Que se sarre, que se rescounde
Tout en nou fan que ço que diù,
Es gran ! Autan gran que lou mounde !
Presque gran coumo lou Boun Diù !

Digitized by Google

Et la grandou de Diù nou luzis impenado
Qu'en fan la caritat, dambe soun sourelhet,
D'uno calourado
De soun halenado,
A la terro aymado
L'hibèr quan a fret;
Ou d'uno plejado
De sa foun sacrado
L'estiù, quan a set!
Que l'hôme fasque atàl. Y'a de penos cruèlos
Que se sarron pertout, entremièy diós parets;
Qu'anguen las derroucà dins lous crambots estrets;
Et qu'aùlot de countà lous astres, las estélos,
Que counten, acī bas, lou noumbre des paûrets!
Nés pas prou, per tia la mizero,
Qu'en passan, d'un ayre doulen,
Jèten dus sos dins la carrero
Al paùre espelhoundrat que bado de talen.

Que s'en anguen l'hiber, quan tourro, quan gresilho,
Dins aquès oustalets tout claûfits de familho;
Et, s'on bey la manôbre, al bisatge rebur,
Dire à sous pitchounets que toumbon la grimulho :
— « Ah! paùrots! Que lou temp es dur! »
Oh! que la caritat, aqui, sans s'apercebre
Toumbe, mais sans brut, sans souna.
Car es amer de la recèbre
Autan qu'es dous de la dounà!
Bous-aù que la dounas sès sous apôtros, âro.
Tabé, bestre councèr, Moussus, n'es que pu bèl;
Et bostro musico tout âro,
Se bay cambia dins l'ayre en rousado de mèl :
Cado paùret n'aura soun glout. Plus de martyre!
Ço que fazès aci, léù pertout se farà.
Sounas, sounas, Moussus! on pot musicà, rire,
Quan lou frut d'aquel rire empatcho de plourà!

Traduction.

Parce qu'on voit sur la mer de grandes maisons voyageuses
Glisser sur l'eau tranquille ou sur le flot courroucé
Et dans un autre monde emporter l'homme audacieux;
Parce qu'on voit des gens voyager dans les airs,
Des savants illustrer les siècles qui s'en vont,
L'homme ne cesse de crier : Mon Dieu, que l'homme est grand.

Digitized by Google

Mon Dieu qu'il est petit, au contraire ! Qu'il sache
Que s'il a du génie, le génie n'est rien sans la bonté.
Sans la bonté ici-bas il n'y a pas de grandeur qui tienne !
Seul, l'homme compatissant, quand il fait la charité,
Qu'il se cache, qu'il se dérobe
Tout en ne faisant que ce qu'il doit,
Il est grand, aussi grand que le monde,
Presque grand comme le bon Dieu !

Et la grandeur de Dieu ne brille tout entière
Que lorsqu'il fait la charité, avec son petit soleil,
D'une bouffée de chaleur
De son haleine
A la terre aimée,
L'hiver quand elle a froid ;
Ou d'une ondée
De sa fontaine sacrée,
L'été quand elle a soif.
Que l'homme fasse ainsi. Il y a des peines cruelles
Qui se cachent partout, entre deux murs.
Qu'il aille les chercher dans les chambres étroites,
Et au lieu de compter les astres, les étoiles,
Qu'il compte ici-bas le nombre des malheureux.
Ce n'est pas assez pour tuer la misère
Qu'en passant, d'un air appitoyé,
Il jette deux sous, dans la rue,
Au pauvre déguenillé qui meurt de faim.

Qu'il s'en aille l'hiver, quand il gèle, quand il neige,
Dans ces réduits, encombrés de famille.
Et s'il voit le manœuvre, au visage rêveur,
Dire à ses enfants dont les larmes coulent :
« Ah ! pauvres petits, que le temps est dur ! »
Oh ! que la charité, ici, sans être aperçue,
Tombe, mais sans bruit, sans sonner,
Car il est amer de la recevoir
Autant qu'il est doux de la donner.
Vous qui la donnez, vous êtes ses apôtres maintenant.
Aussi votre concert, messieurs, n'en est que plus beau.
Et votre musique, tout à l'heure,
Va se changer dans l'air en rosée de miel.
Chaque pauvre en aura sa goutte. Plus de souffrance :
Ce que vous faites ici bientôt partout se fera.
Chantez, chantez, messieurs, on peut chanter & rire,
Quand le bruit de ce rire empêche de pleurer !

Digitized by Google

Vous devez penser si cette poésie, fut goûtée des Tonneinquais. L'émotion fut grande & la recette magnifique.

Je l'ai dit, ce n'était ici que le début, que le premier pas dans une voie où il ne devait être arrêté que par la mort & où il devait remporter les plus beaux triomphes en même temps qu'y puiser, par une juste récompense, l'inspiration de ses meilleures poésies. Quand on sut avec quelle grâce, avec quel empressement il s'y prêtait, les demandes affluèrent. Voulait-on établir quelque part une salle d'asile, une crèche, une école & l'argent faisait-il défaut, on écrivait à Jasmin, Jasmin venait & la salle d'asile, & la crèche, & l'école sortaient de terre comme par enchantement. Il dut souvent faire des prodiges pour répondre à toutes les invitations. Ses journées étaient prises quelquefois six mois à l'avance. De Carcassonne, une dame charitable lui écrit : « Parmi nos plaisirs de cet hiver se mêlait toujours le désir de secourir nos pauvres. Mais le moyen de le tenter efficacement! Notre pensée s'est dirigée naturellement vers vous... », & Jasmin va à Carcassonne. L'établissement des orphelines de Bordeaux n'a pas de dortoir & les ressources sont épuisées. Jasmin arrive, & l'on a bientôt & au delà de quoi construire le dortoir. Au fond du Périgord, un prêtre travaille depuis longtemps à la création d'une colonie agricole. L'œuvre est patronnée par tous les grands noms du pays; pourtant elle marche avec lenteur & il faut que Jasmin vienne pour la mener à bonne fin. Une autre fois, c'est l'Association des gens de lettres & des arts qui, dans une lettre signée des noms les plus illustres, Ingres, Ambroise Thomas, Auber, Meyerbeer, Adolphe Adam, Jules Simon, Halévy, &c., fait appel à son dévouement & lui demande de faire une tournée dans tout le Midi. Un jour, un brave curé de campagne lui écrit que son église ne tient plus debout & que ses paroissiens la désertent « Venez m'aider, lui dit-il, à trouver des souscriptions. » Jasmin ne se fit pas prier. « L'église m'attendait, dit-il, son curé m'a choisi; j'ai pris la galopée. Et le voilà, pèlerin à côté du prêtre, courant de ville en ville & ramassant assez d'argent pour en construire une nouvelle. C'est à cette circonstance que sont dues deux de ses plus belles poésies : *l'Eglise sans toiture* & *le Prêtre sans église*. Elles firent

Digitized by Google

les frais de la tournée. Faisant allusion à son ancienne pauvreté, & aux secours que sa famille & lui reçurent de la paroisse, il y disait : « J'étais nu; l'Eglise, je m'en souviens, m'a vêtu bien souvent quand j'étais petit. Homme, je la trouve nue; à mon tour, je la couvre. Oh! donnez, donnez tous! que je goûte la douceur de faire pour elle une fois ce qu'elle a fait tant de fois pour moi. » Un autre jour, c'est une misère d'un autre genre qui le sollicite. Une famille amie, jusque-là dans l'opulence, fut tout à coup ruinée par une catastrophe imprévue & inévitable. L'unique fille des Roaldès était une artiste, une musicienne incomparable, qui souvent, aux jours prospères, avait accompagné sur sa harpe les chansons de Jasmin & y avait ajouté un charme de plus. Elle vient chez le poète & lui conte ses malheurs, espérant trouver près de lui aide & secours. Elle avait bien jugé le cœur de Jasmin. Il n'hésita pas. Ils partirent tous deux, emportant elle sa harpe & lui ses *Papillotes*, Ensemble, & après avoir débuté à Agen, ils allèrent à Montauban, à Toulouse, à Albi, à Rodez, à Montpellier, à Nimes, à Avignon, à Marseille, & partout tant de pitié filiale & tant de talent, tant de noblesse & tant de malheur, firent couler des larmes & permirent à la noble & courageuse enfant d'arracher les siens à la misère & au désespoir. Dans la poésie composée pour cette tournée & s'adressant à la jeune fille, Jasmin disait :

Que ses poulido, atal! Bous plagnon, doumayzèlo;
Mais, jou qu'ey bist luzi tant de caùzos dins bous,
Coumpreni que bostro âmo bèlo
Trobo dins lou mal-hur lou bounhur lou may dous.
Al có d'un nôble pay, per qui tout amarejo,
Boulès secà las plous d'uno may que lar nejo,
Et, d'un ayre risen, bostro âmo cansounejo
Sur un cami prounent & capelat de brots.
Eh-bé! flouris per bous. Regaytas!... Mays & filhos
Bous jeton de bouquets tout moulhats de grumilhos.
Aquelos flous, recebé-los;
Porton l'encen de nostres cós.
Atal n'aures, pertout. Cantas, bièrge timido :
Bezi la doublo estelo al miey de bostre cat;
Toumbado del sieti daùrat,
Bous crezes pas apitchounido.

Digitized by Google

Bostro grosso fortuno, aban d'estre abalido,
Nou bous grandissio pas tan qué la paùretat.

Traduction.

Que vous êtes belle ainsi. On vous plaint, mademoiselle,
Mais, moi qui vois briller tant de choses en vous
Je comprends que votre belle âme
Trouve dans le malheur le bonheur le plus doux.
Au cœur d'un noble père pour qui tout devient amer
Vous voulez rendre deux gouttes du miel d'autrefois;
Vous voulez sécher les pleurs d'une mère en larmes.
Et sous un air riant votre âme chante
Sur un chemin raboteux & couvert de ronces!
Eh bien, il fleurit pour vous; voyez! mères & filles
Vous jettent des bouquets tout mouillés de pleurs.
Ces bouquets, recevez-les,
Ils portent l'encens de nos cœurs.
Ainsi vous en aurez partout; chantez, vierge timide.
Je vois la double étoile au milieu de votre front.
Tombée du siège doré,
Ne vous croyez pas diminuée :
Votre grosse fortune, avant d'être engloutie,
Ne vous *grandissait* pas autant que la pauvreté!

Et toutes les misères trouvaient ainsi en lui un génie pour les chanter, & un cœur plus grand encore que son génie pour les consoler. Tout le bien qu'il fit pendant près de quarante ans que durèrent ses courses charitables, quelques chiffres vous le diront. Le nombre des séances qu'il donna au profit d'œuvres de bienfaisance de toute nature dépasse le chiffre de douze mille. Quant aux sommes que cet héroïque labeur a produites & dont Jasmin a toujours fait le complet abandon, ne retenant que ses frais de route, les documents les plus irrécusables permettent de les évaluer à 1,500,000 fr. On ne commente pas, dit un de ses biographes, de tels faits. On les enregistre & l'on admire.

VI.

On fit plus. Déjà en 1843, le Ministre de l'Instruction publique l'inscrivait parmi les hommes de lettres dont l'Etat

Digitized by Google

encourage les travaux en lui allouant une pension annuelle de 1,000 francs. Un peu plus tard, il était fait chevalier de la Légion d'honneur, en même temps que Balzac & Alfred de Musset. Enfin, en 1853, l'Académie française lui accordait un prix Monthyon de 5,000 francs. Il est certain que si les règles ne s'y étaient pas opposées, on lui aurait donné un fauteuil dans l'illustre compagnie. Elle devrait bien, — soit dit en passant, — reviser son règlement de manière à pouvoir, à l'avenir, ouvrir ses portes à des poètes de cette trempe. En disant cela, je pense à un incomparable émule de Jasmin dont le nom est sur vos lèvres, je pense à Mistral. Parmi nos immortels, combien qui ne le valent pas. Je reviens à Jasmin.

Malgré le vieux dicton que nul n'est prophète dans son pays, sa ville natale ne resta pas en arrière. Jusque-là il n'en avait reçu que des sympathies... platoniques. Déjà il avait tout un musée d'objets précieux donnés par les villes qu'il avait visitées. Agen n'y figurait encore pour rien. Peut-être voulait-elle avoir le dernier mot. Elle l'eut & magnifique. Une splendide couronne d'or lui fut offerte par ses concitoyens, dans une séance solennelle & publique qui eut lieu le 27 novembre 1856, dans une vaste salle du Grand-Séminaire, en présence d'une foule immense. Ce fut une sorte de couronnement du poète. Il avait reçu bien des triomphes, mais celui-là fut le plus doux & le plus cher à son cœur. Le temps dont je dispose ne me permet pas de vous en faire la description; mais vous devinez ce que, en terre méridionale, ce dût être!

Tant de succès ne le grisaient point. Il en était fier, heureux..., mais pour sa muse, pour son cher patois plus que pour lui-même. Lui, il restait simple; il ne ferma jamais sa boutique de perruquier. On la voit encore, je la revoyais ces jours-ci avec sa même enseigne : *Jasmin, coiffeur.* Ses concitoyens lui ayant élevé une statue tout en face, on peut dire qu'il continue à la voir lui-même. Il y vivait modestement, partageant son temps, comme quand il était apprenti, entre le travail du peigne & le travail de la plume, dont il disait spirituellement que l'un & l'autre étaient un travail de tête. Une fois même, dans une de ses tournées, il montra qu'il n'avait

Digitized by Google

pas oublié son métier. C'était à Auch. Il y avait été appelé en faveur d'un établissement de charité. Quelques instants avant l'ouverture de la séance, il se trouvait dans le salon du maire en compagnie du préfet. Le chef de la municipalité procédait à sa toilette dans une chambre à côté. Craignant d'impatienter ses hôtes par sa lenteur, il entr'ouvrit la porte de sa chambre, & montrant un visage tout blanc de mousse : « Encore un moment, Messieurs, dit il, je vais avoir fini. — Eh ! que ne le disiez-vous plus tôt, lui cria Jasmin. » Et aussitôt il dépouille l'habit noir & en un tour de main le maire est rasé par ce même homme dont, quelques minutes plus tard, la foule en délire applaudissait les créations poétiques.

Le seul luxe qu'il se permit, ce fut l'achat, sur la côte, d'une petite maison entourée d'une petite vigne. Il aimait à y aller faire le propriétaire. Il l'a chantée d'ailleurs en vers exquis, aussi exquis que les chasselas dorés ou les pêches veloutées qu'elle lui donnait. Hélas! les maraudeurs en profitaient plus encore que lui. Mais il ne leur faisait pas la guerre. Au contraire. Il se souvenait qu'enfant, il l'avait été lui-même. « Que voulez-vous, disait-il, ce que j'ai pris, je le rends & je le rends avec profit. A ma vigne, je n'ai pas de porte. Deux ronces en barrent le seuil & lorsque, par une trouée, je vois le nez des maraudeurs, au lieu de prendre un bâton, je m'en vais pour qu'ils puissent y venir :

> Lou qui, jouyne, panet, biel, sé daycho pana.
> Celui qui jeune vola, vieux se laisse voler.

Il mourut le 5 octobre 1864. Un mois avant cette date, il avait composé sa belle réponse au livre peu orthodoxe de Renan sur Jésus-Christ. Cette œuvre finie, il se coucha pour ne plus se relever. Je n'ai pas à toucher ici aux questions religieuses; mais je dois à sa mémoire de bon catholique & de bon chrétien d'ajouter ce seul mot, & vous me le permettrez bien : Dieu voulut que le dernier chant du poète de la charité fut un acte de foi.

Digitized by Google

VII.

Vous aurez remarqué que je me suis attaché à vous faire connaître l'homme plus que le poète, sa vie plus que sa langue. Et pour être complet, je devrais maintenant vous parler de cette vieille langue romane qui fut la sienne & vous faire une analyse de ses principales poésies, des plus belles tout au moins. Je n'en ai pas le temps & je dois me borner, en vous demandant encore cinq ou six minutes de votre bienveillante attention, à vous donner un aperçu rapide de son genre & de sa manière.

A quelle école appartient-il? A aucune. Tout d'abord & dans la langue qu'il a chantée, il n'a pas eu de devanciers. Sans doute & malgré sa défaite au treizième ou quatorzième siècle, la langue d'oc survécut dans l'âme du peuple, & de temps à autre l'on vit une flamme poétique s'échapper encore du foyer mal éteint. Dans le Béarn, à Toulouse, dans le Rouergue & en d'autres lieux, elle eut des chanteurs nombreux & de mérite. Mais ces poètes faciles & gracieux, comme on l'a dit, ne firent aucun effort pour sortir de l'esprit du cru & pour élargir l'horizon tout local où les avait confinés le patois. Aucun d'eux n'avait non plus ce *nescio quid* qui remue & qui entraîne. Ils n'ont été en aucune façon les précurseurs de Jasmin. De nos jours, il est vrai, il semble que nous assistions à un vrai réveil. Nous avons toute une phalange de poètes de la vieille langue, nos aimables & charmants félibres qui, s'ils eussent vécu quelques siècles plus tôt, l'auraient empêchée peut-être d'être vaincue par sa rivale, la langue d'oyl. Mais Jasmin n'a pas eu à apprendre d'eux; il les a devancés & peut-être préparés. Je le répète, il n'appartient à aucune école. Il est lui, & c'est à Jasmin surtout que, comme un de ses critiques l'a fait observer, on peut appliquer ces vers que Ducis met dans la bouche de son Othello :

> Mais moi, fils du désert, fils de la nature,
> Qui dois tout à moi-même & rien à l'imposture,
> Je marche dans ma force & dans ma liberté!

Digitized by Google

Il ne s'est inspiré de personne. Je me trompe. Dans les commencements, quand il sentit en lui le feu sacré de la poésie, il chercha sa voie; il n'échappa même pas à l'influence de quelques lectures de jeunesse. C'est ainsi que dans sa *Mé cal mouri!* sa première composition, son premier jet, sa première étincelle, comme il dit, on sent qu'il a lu Florian & qu'il s'en est épris. C'est ainsi également que *le Charivari* rappelle *le Lutrin* de Boileau. Mais s'il tâtonna, ce ne fut pas longtemps, & il laissa bientôt les maîtres de côté. Il ne chercha même pas à les connaître. Il donna tout simplement essor à son génie. Il était né poète & il fut poète. Il nous dit lui-même qu'il ne sait pas quand il a commencé à faire des vers. Il lui a suffi de regarder en lui & autour de lui. Il y a tout trouvé. « Je crois, écrivait-il à Léonce de Lavergne, je crois m'être affranchi plus que jamais de toute école & m'être mis dans un rapport plus direct encore avec la nature. J'ai laissé la poésie tomber de mon cœur, j'ai pris mes tableaux autour de moi, dans les conditions les plus humbles, & j'ai fait pour ma langue ce qu'il m'a été possible de faire. »

Prévost-Paradol a dit ceci : « Poètes, nous le serions tous s'il suffisait, pour mériter ce nom, d'être remué jusqu'au fond de l'âme par les grands ou touchants spectacles de la nature ou de la vie; oui, cette émotion profonde qui s'éveille alors en nous, qui envahit tout notre être, qui monte jusqu'à nos lèvres tremblantes & jusqu'à nos yeux humides, n'est autre chose que le feu sacré de la poésie, qui se soulève par intervalles & à divers degrés dans presque toute âme humaine. Mais tandis que nous laissons passer cette émotion divine, craignant de ne pouvoir l'exprimer que par des mots indignes d'elle, le poète, plus hardi parce qu'il sent sa force, recueille comme son bien ce souffle d'en haut, le concentre, le modère, le mesure, l'épanche enfin à son gré & en flots d'harmonie. » Pour cela, pas n'est besoin de maître. Il ne faut qu'avoir le don. Et alors on rend ce qu'on sent. Je comparerai volontiers le poète, le vrai poète, à ces harpes éoliennes qui, au moindre souffle du vent, laissent échappper les sons les plus harmonieux, gais ou tristes. Cela est vrai surtout de Jasmin. Il n'a été qu'un écho, qu'un instrument sous la main de la nature, mais un

Digitized by Google

écho, mais un instrument admirable. Il a lu dans ce grand livre de Dieu, jamais fermé, jamais fini, & il nous a dit ce qu'il y a lu. Il a senti en lui-même les besoins, les aspirations, les souffrances, les joies du cœur humain, & il s'en est fait l'interprète. Aussi comme sa poésie est humaine & vraie! Que nous offre ce monde? Que trouvons-nous dans la vie? Tour à tour des sujets de joie & des sujets de tristesse. Cette double note, vous la retrouvez toujours chez Jasmin & dans presque chacune de ses poésies, le rire à côté des larmes, le comique à côté du tragique. Il a une pièce intitulée : *Lous brots & las flous; Les épines & les fleurs*. C'est toute sa muse. Mais n'est-ce pas l'existence même? La vie est un chant, mais elle est aussi un drame. Jasmin est à la fois lyrique & dramatique. Enfin, il n'y a pas que de basses passions qui font agir les hommes. Grâce au ciel, il y en a aussi de bonnes, de grandes, de saintes; il y a la pensée de Dieu, l'amour de la patrie, de la famille; il y a l'amour fidèle, l'amitié reconnaissante, le zèle pour les pauvres, pour les petits; il y a le devoir, la vertu, la vérité. Jasmin a chanté tout cela.

Il en est résulté que, plus que tout autre, sa poésie se ressent du milieu où il a vécu, des mœurs pures & simples des paysans. Ce sont eux surtout qu'il a chantés & il serait facile, rien qu'avec ce qu'il nous en dit, de faire une histoire de la vie des champs à son époque, de ses travaux, de ses vertus, de ses défauts aussi, de ses croyances puériles, y compris la sorcellerie, une histoire qui serait autrement vraie & autrement prise sur le vif que celle que nous trouvons dans *la Terre* de Zola.

VIII.

Être simple & vrai, ce fut son grand souci. Il en eut un autre, celui de la perfection. Pour y arriver, il ne compte pas sur sa facilité. Il s'en méfie, au contraire. A le lire, on sent qu'il a le jet facile & prompt. Tant de gaieté naturelle, tant de gentillesse de pinceau, tant d'allégresse de tour, sembleraient indiquer que tout cela vient tout seul, sans recherche & sans travail. Il a ce vers charmant sur l'Adour :

Digitized by Google

Oh ! l'Adour! aquèl riou ta grand, ta cla, qué court!
Oh ! l'Adour ! ce ruisseau si grand, si clair, qui court!

On dirait sa poésie à lui, qui, si elle n'est pas précisément grande & forte, — le patois ne s'y prêtant pas, — est du moins de la plus belle & de la plus courante limpidité. On se tromperait cependant si l'on se figurait qu'il se laissait aller à une sorte d'improvisation. Non, il étudie, il touche & retouche. Une fois que son cadre est tracé, son canevas dessiné, ses personnages mis en action, il cherche à retrouver toutes leurs pensées, toutes leurs pàroles les plus simples, les plus vives & à les revêtir du langage le plus naïf, le plus fidèle, le plus transparent, d'un langage vrai, éloquent & sobre. Puis il s'occupe de rechercher le vrai mot patois. Et comme il est heureux quand il entend & qu'il peut emprunter d'un artisan, d'un laboureur un de ces mots qui en valent dix. Redisons-le, il vise à la perfection & il y a touché. Mais de quelque talent, de quelque génie que l'on soit doué, on n'y arrive pas sans travail & sans lutte.

Une bien jolie anecdote, — & je terminerai par là, — va vous en dire plus long & mieux sous ce rapport que je ne le saurais. Au cours d'une de ses tournées, tandis qu'il se trouvait à Montpellier, il reçut d'un prétendu poète de l'endroit la curieuse lettre que voici :

« Monsieur, j'ose, dans ma témérité, qui est bien près de la hardiesse, vous proposer un défi... Je me rendrai à Montpellier aux jour & heure que vous voudrez. Nous nommerons quatre personnes connues en littérature pour nous donner trois sujets que nous devrons traiter en vingt-quatre heures. Nous serons enfermés tous les deux. Un factionnaire veillera à la porte. Les vivres seuls entreront. Enfant de l'Hérault, je tiens à l'honneur & à la gloire de mon pays ! Comme en pareille circonstance une bonne action est de rigueur, on fera imprimer & vendre les trois sujets donnés au profit de la crèche de Montpellier. Je voudrais bien entrer en lice avec vous pour la déclamation, mais un défaut de langue bien prononcé me le défend. » Il ajoutait en *post-scriptum* qu'il faisait distribuer copie de sa lettre à diverses personnes de Montpellier.

Digitized by Google

Ecoutez maintenant la réponse de Jasmin &, du même coup, la leçon qu'il y donne à d'autres encore qu'à son étrange antagoniste :

« Monsieur, je n'ai reçu qu'avant-hier, veille de mon départ, votre cartel poétique ; mais je dois vous dire que l'eussé-je reçu en temps opportun, je n'aurais pu l'accepter. Quoi ! Monsieur, vous proposez à ma muse, qui aime tant le grand air & la liberté, de s'enfermer dans une chambre, gardée par quatre sentinelles qui ne laisseraient passer que des vivres, & là, de traiter trois sujets en vingt-quatre heures ! Vous me faites frémir, Monsieur. Dans le péril où vous voulez mettre ma muse, je dois vous avouer, en toute humilité, qu'elle est assez naïve pour s'être éprise de faire antique, au point de ne pouvoir m'accorder que deux ou trois vers par jour. Mes cinq poèmes, *l'Aveugle*, *Mes Souvenirs*, *Françounette*, *Marthe la folle* & *les Deux Jumeaux* m'ont coûté douze années de travail & ils ne font pourtant en tout que deux mille quatre cents vers. Les chances, vous le voyez, ne seraient pas égales ; à peine nos deux muses seraient-elles prisonnières que la vôtre pourrait bien avoir terminé sa triple besogne, avant que la mienne, pauvrette, eut trouvé sa première inspiration de commande. Je n'ose donc pas entrer en lice avec vous ; le coursier qui traîne son char péniblement, mais qui arrive pourtant, ne peut lutter contre la fougueuse locomotive du chemin de fer. L'art qui produit les vers un à un ne peut entrer en concurrence avec la fabrique. Donc ma muse se déclare vaincue d'avance, & je vous autorise à faire enregistrer ma déclaration. »

Cette lettre avait, elle aussi, un *post-scriptum*, & ce *post-scriptum* était le suivant : « Maintenant que vous connaissez la muse, en deux mots connaissez l'homme : j'aime la gloire, mais jamais les succès d'autrui ne sont venus troubler mon sommeil. »

Il se réjouirait donc de voir l'aimable phalange dont j'ai parlé continuer sa tâche, & les succès de celui qui est le chef incontesté, de l'immortel auteur de *Mirèyo*, doivent le faire tressaillir de joie là-haut.

MESSINES,

Pasteur à Versailles.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

CE QUE L'ON FAIT A L'OBSERVATOIRE DE TOULOUSE

L'Observatoire de Toulouse doit son origine à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres qui, en 1733, établit, sur une des tours du Rempart, un Observatoire pourvu de quelques instruments utilisés d'abord par Garipuy, puis par Darquier. Vers 1760, Garipuy installa chez lui ces instruments & quelques autres &, en 1774, reconstruisant sa maison, y éleva un Observatoire spacieux & commode. Le tome II des *Annales de l'Observatoire* actuel renferme un plan détaillé de cet Observatoire de Garipuy, & le tome III, qui paraîtra très prochainement, renfermera un fac-similé d'une très-belle assiette (de 1829, faïence de Valentine, H.-G.) donnée à l'Observatoire par M. Cartailhac, reproduisant la vue de la maison de M. Garipuy située sur l'emplacement actuel de l'immeuble des Jésuites, entre la rue des Fleurs & l'allée Saint-Michel.

L'Observatoire de Garipuy, qui devint propriété de l'Etat en 1793, avait été fréquenté assidûment par Darquier. Vidal y observa en 1793. Après cette date, les directeurs successifs furent Hadancourt, Vidal, Daubuisson, qui mourut en 1822. Dans les premières années du siècle, l'Etat l'avait cédé à la ville. De 1822 à 1838, les instruments étant devenus insuffisants, par suite des progrès de l'astronomie, les directeurs successifs, Marqué-Victor, Desplats, Vauthier, ne firent que des observations météorologiques. En 1838, Frédéric Petit, nommé directeur, obtint du Bureau des longitudes le quart de cercle de Lalande & la lunette méridienne de Ramsden, qui avait été remplacée, à Paris, par celle de Gambey. La ville décida

Digitized by Google

la construction d'un nouvel Observatoire au plateau de la Colonne : les travaux, entrepris immédiatement, furent achevés en 1846, époque à laquelle l'ancien Observatoire de Garipuy fut abandonné, puis vendu.

Petit travailla assidûment à l'Observatoire de 1846 à 1866. Il publia en 1863 un volume d'Annales renfermant, après une introduction des plus intéressantes, la détermination de la latitude du nouvel Observatoire, une étude de l'influence des Pyrénées sur la direction & l'intensité de la pesanteur à Toulouse, des tables crépusculaires dressées en vue de l'éclairage public, une étude complète du climat de 1839 à 1862.

Petit, mort en 1866, fut remplacé par Despeyrous qui ne resta à l'Observatoire que quelques mois, puis par Daguin qui abandonna ses fonctions en 1870. Daguin avait obtenu que la ville commandât à la maison Secrétan un miroir de 0^m83 d'ouverture & 4^m80 de distance focale. L'Observatoire, demeuré sans directeur jusqu'en 1873, fut, à cette date, mis par la ville à la disposition de l'Etat qui, moyennant une subvention municipale annuelle de 10,000 francs, s'engagea à y établir les instruments & le personnel nécessaires. La ville fait, en outre, les frais d'un gardien & a fréquemment aidé l'Observatoire par des subventions extraordinaires. En juin 1873, F. Tisserand fut nommé directeur & garda ses fonctions jusqu'en 1878, date à laquelle, appelé à la Sorbonne, il fut remplacé par M. B. Baillaud, le directeur actuel.

F. Tisserand obtint l'achèvement du miroir de 0^m83 qui fut pourvu d'une monture provisoire en bois, l'acquisition d'un chercheur de comètes de 0^m18 d'ouverture, d'un équatorial de Secrétan de 0^m108, & commanda aux frères Brunner un équatorial de 0^m24 d'ouverture & 4 mètres de distance focale. Les instruments furent employés, sous sa direction, à la détermination de la latitude, à des recherches de petites planètes (M. Perrotin en trouva cinq), à des observations régulières des taches du soleil, des satellites de Jupiter & de Saturne, sans parler des observations météorologiques. Pendant le voyage de Tisserand au Japon, en 1874, pour l'observation du passage de Vénus, la direction fut confiée par intérim à M. Gruey, devenu depuis directeur de l'Observatoire de Besançon.

Digitized by Google

Depuis 1878 le matériel s'est complété & il ne reste aujourd'hui qu'un *desideratum* important à cet égard. L'équatorial Brunner a été installé en 1880. Un cercle méridien de 0^m20 d'ouverture a été construit par l'habile artiste P. Gautier, à qui sont dus aussi une belle monture métallique pour le grand miroir & un équatorial photographique de 0^m33 d'ouverture. Un service magnétique complet a été installé. Le service météorologique a été développé. L'Observatoire possède, pour la météorologie & le magnétisme, outre les instruments absolus, de belles séries d'instruments enregistreurs permettant de suivre d'une manière continue les variations du magnétisme terrestre & les mouvements de l'atmosphère. Le budget, primitivement fixé à 20,000 francs, a été porté successivement à 45,300, dont 10,000 fournis par la ville & 35,300 par l'Etat. Une maison d'habitation pour les astronomes chargés d'un service de nuit a été construite à côté de l'Observatoire.

Les travaux d'observation entrepris par F. Tisserand ont été poursuivis régulièrement, & les séries d'observations de taches du soleil, des satellites de Jupiter & de Saturne, comptent parmi les plus importantes qui existent. La lunette méridienne de Ramsden, avant l'établissement du cercle méridien, a été employée à de précieuses observations de la lune.

En 1887, l'Observatoire de Toulouse a été chargé, par la Conférence internationale réunie pour la construction de la Carte du ciel, de la zone comprise entre 5 & 11 degrés de déclinaison nord. A partir de cette époque, l'activité de l'Observatoire a été dirigée essentiellement vers l'étude complète de cette zone. Un catalogue des positions précises de 3,600 étoiles de cette zone, destiné à servir de base à tous les travaux de la carte, a été entrepris & sera terminé en 1898, toutes ces étoiles ayant été, à cette date, observées cinq fois. L'obtention des clichés de la Carte à pose d'une heure & demie & de ceux à pose courte destinés à former un catalogue des étoiles jusqu'à la onzième grandeur a été conduite activement. Les clichés de ce catalogue sont mesurés par un bureau où deux instruments de mesure sont confiés à quatre employées. D'autre part, on vient d'entreprendre, au grand télescope, la revision de la zone $+5°$ à $+11°$ au point de vue des nébuleuses, des étoiles dou-

Digitized by Google

bles, des étoiles colorées qu'elle renferme, la photographie de toutes les nébuleuses & la mesure de toutes les étoiles doubles qui y seront rencontrées. Le chercheur de comètes, dont la monture a été améliorée, sert aux mesures photométriques des éclats des étoiles observées au cercle méridien.

Indépendamment de cet ensemble, un des assistants s'est fait une spécialité de l'observation des comètes & des petites planètes. Il y emploie l'équatorial Brunner, malheureusement un peu petit pour ce travail. Ces observations, dont le nombre s'élève à près de trois cents chaque année, sont peut-être la plus forte contribution apportée à ce genre de travaux par les Observatoires français ou étrangers. Elles rendront indispensable, à bref délai, le remplacement de l'objectif de 24 centimètres par un objectif de 38 centimètres. C'est une dépense d'une quinzaine de mille francs que l'on ne voit guère le moyen de faire supporter par le budget. Un généreux donateur qui, renouvelant une libéralité faite il y a quarante ans par J. Bousquet, en ferait les frais, serait sûr de voir son objectif utilement employé.

Les ressources budgétaires n'ont permis de publier, depuis 1873, que deux volumes d'annales, en 1881 & en 1886. Quatre nouveaux volumes vont être prêts pour l'impression, consacrés, l'un aux taches du soleil, un autre au catalogue méridien, un troisième à toutes les observations de satellites de petites planètes, d'étoiles doubles, un quatrième à l'étude du climat de Toulouse depuis 1866. Ce dernier volume fera suite au volume publié par F. Petit en 1866. Il contiendra les observations faites par Daguin & d'importantes recherches sur la distribution singulière du magnétisme dans le bassin de la Garonne. Nos quatre volumes devraient paraître d'ici trois ans. Il faudra y consacrer toutes les ressources budgétaires, de plus de moitié insuffisantes.

Il faudra aussi adapter au télescope un grand spectroscope qui permette d'étudier la nature des astres, ce qui sera le principal objet de l'astronomie dans l'avenir.

Alors sera réalisé le plan d'observation qu'avait conçu Tisserand des idées de qui son successeur n'a eu qu'à s'inspirer pour

Digitized by Google

voir l'Observatoire s'élever à un rang des plus honorables, grâce au zèle infatigable de ses collaborateurs.

Le personnel actuel comprend, avec le directeur, un astronome adjoint, M. Saint-Blancat, deux aides astronomes, MM. Bourget & Montangerand, deux assistants, MM. Rossard & Besson, un mécanicien, M. Carrère. M. Mathias, professeur à la Faculté des sciences, a la direction des services magnétique et météorologique. L'Observatoire emploie quatre dames aux mesures des clichés photographiques & cinq à six auxiliaires aux travaux de calcul & d'observation.

L'Observatoire est ouvert au public le lundi et le jeudi de chaque semaine à trois heures; du 1er mai au 31 octobre, le dernier dimanche de chaque mois & le samedi qui suit de treize jours, ont lieu des visites de nuit, à huit heures & demie du soir, auxquelles tout le monde peut être admis en demandant, au moins trois jours d'avance, une carte d'admission au directeur. Dans ces visites de nuit le public est admis à examiner, à l'un des grands instruments, les astres les plus remarquables du ciel.

LE TEMPS DE DEMAIN A TOULOUSE

Peut-on prévoir le temps de demain? Si l'on donne au mot *prévision* son sens le plus général en laissant de côté tout ce qui ne s'inscrit pas sur des instruments, il semble que la réponse soit affirmative, à une condition, toutefois, qui est essentielle & qui constitue le grand progrès de la météorologie des quarante dernières années : Le météorologiste ne peut rester isolé; & sans nouvelles des régions qui l'entourent, il ne peut rien conclure de précis de ses observations. Le temps de Toulouse est, en effet, lié d'une manière intime & forcée au temps qu'il fait sur les côtes de l'Atlantique, de la Manche, de la mer du Nord & de la Méditerranée, en un mot, au temps de tout l'Atlantique Nord & de la partie occidentale de l'Europe-Asie.

Mais, dira-t-on, si les choses sont si complexes, ne vaut-il pas mieux s'en tenir aux indications du paysan expérimente

Digitized by Google

fondées sur la transparence de l'air, l'éclat du soleil, l'aspect des horizons, le son des cloches & les mille petits phénomènes qui frappent & guident celui qui vit au grand air dans un pays qu'il connaît? Le paysan se trompe parfois & ses foins sont mouillés; de plus, son savoir n'a rien de scientifique, car il ne se transmet pas. Par contre, son expérience & son flair ne pourront qu'être précieux au météorologiste; mais celui-ci doit connaître avant tout ce qui se passe autour de lui, voir les dépêches publiées chaque jour par le Bureau central météorologique, savoir lire la carte qui les résume, & au besoin en rectifier les indications par une connaissance approfondie de la situation normale & de ses perturbations possibles.

C'est ce mélange de science & d'expérience personnelle, cette nécessité d'avoir présents à l'esprit, en même temps, une foule de faits qui font de la météorologie une science de conclusions si délicates, presque un art.

Dans le peu d'espace dont nous disposons, nous voudrions faire connaître les grands traits de cette situation normale, ses perturbations, & montrer le parti qu'on en peut tirer dans la prévision du temps, renvoyant pour les détails & les raisons des choses, aux traités spéciaux, en particulier à l'admirable cours professé, il y a quelques années, par M. Duclaux, à l'Institut agronomique.

Nous pouvons nous représenter, en hiver, l'Europe-Asie comme recouverte par une calotte d'air calme, froid & sec, à une pression supérieure à la moyenne 760^{mm} (*îlot des Calmes*). Cet îlot est contourné par un courant d'air rapide qui, partant des régions équatoriales, court sur l'Atlantique parallèlement au Gulfstream, & qui, par suite, est chaud & humide, mais qui se refroidit & s'allège de ses pluies à mesure qu'il monte au Nord & s'enfonce dans le continent (*courant équatorial, branche ascendante*). Ce courant revient aux régions équatoriales en se refroidissant & en se desséchant, contournant par le Nord l'îlot des Calmes & se partageant en deux branches : l'une (*branche transverse*), va de la mer du Nord à la Caspienne, à travers la Russie, puis traverse le Turkestan, l'Arabie & le Sahara ; l'autre (*branche de retour*) part du Nord-Est de l'Asie & traverse la Mongolie & les déserts de Gobi.

Digitized by Google

Dans tout le courant, la pression est inférieure en général à 760^{mm}.

En été, la situation est la même bien qu'un peu moins nette, seulement l'îlot des Calmes est déplacé & occupe l'Atlantique Nord.

Voilà la situation normale. Elle peut être troublée de deux manières :

1° Par l'apparition dans le courant équatorial de *bourrasques* qui cheminent de préférence sur la rive droite de ce courant ;

2° Par des *courants dérivés* du courant équatorial qui viennent se superposer à l'îlot des Calmes ou même s'imbriquer plus ou moins violemment dans cet îlot.

Les bourrasques sont comme des noyaux d'air dans lesquels le vent tourne, en descendant, en sens inverse des aiguilles d'une montre, & qui marchent dans le courant avec une vitesse qui leur est propre. Les troubles causés par ce déplacement rapide s'étendent souvent, en même temps, sur une fraction notable de l'Europe. Elles sont comparables à ces tourbillons que l'on voit se former, cheminer & disparaître le long des berges des cours d'eaux rapides. Elles n'ont qu'une parenté éloignée avec les *cyclones*, phénomènes purement tropicaux, & avec les *trombes* locales à ravages foudroyants dont nous avons malheureusement trop d'exemples récents.

Les courants dérivés du courant équatorial sont de deux sortes :

Des courants se détachant de la branche ascendante du courant équatorial à la hauteur des Açores, atteignant nos côtes par le quart Ouest, & qui, en raison de leur point de départ, sont chauds & humides. En hiver, au contact de l'air froid de l'îlot, ils apportent des pluies ou des neiges, peu persistantes d'ailleurs ; en été, ce sont des pluies ou des orages.

Des courants se détachant de la branche transverse & qui, suivant leur point de départ, sont plus ou moins froids & plus ou moins secs. Ils abordent nos régions par le Nord ou le Nord-Est. En hiver, ils adoucissent le temps en amenant des pluies ou neiges, ou le rendent plus dur & plus sec, suivant leur origine. Ce sont les mêmes qui, au printemps, nous amènent

Digitized by Google

les giboulées. En été, ils causent des pluies fines & des orages venant du Nord.

Un caractère commun à tous ces courants est que leur surface de séparation avec l'îlot des Calmes n'est pas horizontal, mais oblique, de sorte qu'ils paraissent venir de haut en bas sur l'îlot, qui est toujours, en pareil cas, en contact avec le sol.

Comment utiliser ces connaissances pour en tirer quelques renseignements sur le temps de demain dans notre région du Sud-Ouest? Nous admettrons que nous possédions un baromètre & un thermomètre, que les nuages nous servent de girouette (& en fait c'est la meilleure), que nous ayons enfin à notre disposition la carte du Bureau central, où, à son défaut, les indications des journaux.

Supposons-nous placés dans le courant équatorial à cours régulier. Le baromètre est au-dessous de la moyenne, le vent est modéré & bien orienté à la surface du sol & en hauteur, le ciel est tantôt couvert, tantôt dégagé, les pluies sont peu abondantes & il ne fait pas froid. La carte montre que les lignes d'égales pressions barométriques (*isobares*) sont régulièrement disposées à peu près parallèles à la direction du vent. Si, sans variation brusque, le baromètre monte ou descend, c'est que la rive droite du courant s'approche de nous ou s'en éloigne.

Pourtant, ne quittons pas des yeux la petite ville de Valentia, à la pointe occidentale de l'Irlande : si nous y voyons le baromètre baisser rapidement, le vent tourner au Sud-Ouest en forçant, une bourrasque arrive.

Nos instruments reproduisent, comme en écho, les phénomènes de Valentia; le vent force, la pluie arrive, les rafales se succèdent s'orientant de plus en plus au Sud-Ouest, puis le vent saute, faiblit peu à peu, & revient enfin à sa force & à son rumb primitif; la bourrasque est passée. Elle a été d'autant plus forte que son centre a passé plus près de nous & que sa vitesse est plus grande.

Si, au contraire, le baromètre monte, les vents de surface devenant indécis & faibles, le thermomètre montant un peu en été, descendant un peu en hiver, on peut affirmer que le courant équatorial nous quitte & que l'îlot des Calmes vient

Digitized by Google

nous recouvrir. Comme il arrive par les régions inférieures de l'atmosphère, le ciel ne se nettoie pas immédiatement & les cirrus nous indiquent encore, bien haut au-dessus de nos têtes, la présence du courant équatorial. La carte nous montre les isobares supérieures à 760^{mm} couvrant notre région sous forme d'ovales largement espacées; la situation est bien établie & peut être stable. On l'a vue durer trois mois en 1881. Si dans cette situation, les vents restant indécis à la surface, le baromètre encore haut, les nuages supérieurs se montrent chassant de l'Ouest ou du Nord, & si de plus, sur la carte, les isobares se coupent & présentent l'aspect tout à fait caractéristique du *moiré*, nous avons affaire à un courant dérivé de l'Ouest ou du Nord qui vient faire irruption dans l'îlot des Calmes.

Son influence sera différente suivant son point de départ & suivant sa masse, & comme lui-même peut contenir des bourrasques, la situation peut devenir très difficile à démêler & là, plus que nulle part, l'expérience personnelle retrouve sa supériorité. Ces perturbations que nous avons considérées isolément pour la clarté de l'exposition, peuvent survenir à la fois & en nombre plus ou moins grand. De plus, la situation géographique peut être la cause de perturbations tout à fait locales & souvent fort difficiles à rattacher aux mouvements généraux de l'atmosphère; pour n'en citer qu'un exemple qui nous intéresse au premier chef, nous dirons que le vent d'*autan*, vent spécial du Sud-Est, est un mystère de la météorologie du Languedoc qui mériterait, certes, d'être étudié avec soin.

Tout cela peut compliquer l'état atmosphérique au point de rendre toute prévision impossible ou pour le moins, extrêmement chanceuse.

On se trompera donc souvent, & il n'en faut pas rendre la météorologie responsable. On verra le lendemain que tel détail négligé était fondamental, & que tel autre, remarqué, n'avait qu'une importance accessoire. C'est l'apprentissage payé à la Nature, qui est le garant de toute science bien apprise.

Henry BOURGET.

Digitized by Google

L'HOTEL D'ASSÉZAT A TOULOUSE

PALAIS DES ACADEMJES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

(Avec une planche en photo-collographie.)

Seul à Toulouse, & certes avec justice, ce palais a conservé le nom du riche marchand qui l'avait fait construire, Pierre Assézat. Le négoce, qui avait déjà pris une grande extension dans les derniers siècles du Moyen-âge, grâce à la situation de la ville entre les deux mers, entre l'Italie, l'Espagne & le nord de la France ou l'Angleterre par Bordeaux s'était développé davantage encore après les immenses découvertes qui venaient d'ouvrir de nouveaux mondes. Pierre Assézat, dont le père était venu d'Espalion, en Rouergue, augmenta rapidement sa fortune. Capitoul une première fois en 155?, puis bientôt seigneur de Dussède, il s'empressa de manifester sa richesse & son rang élevé par l'érection de cette demeure, qui devait dépasser toutes celles de la belle & féconde renaissance toulousaine [1].

Il traita, le 26 mars 1555, avec Jean Castagné dit Nycot, maître-maçon de Toulouse, pour la construction, suivant « les articles écrits & ordonnés par Me Nycolas Bachelier. »

Ces mots veulent dire sans doute que l'illustre architecte toulousain, auteur des plans, laissa la charge de l'entreprise à Jean Castagné. En trente mois, deux ailes & le portique furent construits. Mais sur ces entrefaites avait eu lieu le grand mouvement de la Réforme. Pierre Assézat avait pris parti pour elle avec une grande partie de la population. La guerre civile fut déchaînée partout. Finalement, le roi & les catholi-

1. Des documents d'une grande importance pour l'histoire de d'Assézat & de son temps ont été découverts & vont être publiés par M. l'abbé DOUAIS, membre honoraire de la Société archéologique du Midi. Une notice descriptive de l'hôtel a été écrite pour cette même société & pour l'*Album des Monuments & de l'Art ancien du Midi*, par M. J. DE LAHONDÈS, président.

Digitized by Google

ques l'emportèrent. D'Assézat fut banni à perpétuité, privé de sa noblesse, & ses biens furent confisqués. Le 30 septembre 1572, il abjura & rentra en grâce après une série d'humiliations.

N'ayant plus sa grosse fortune, il ne put terminer son beau logis ; lui ou ses fils se bornèrent à établir un étage sur le portique, la porte d'entrée & le beau balcon qui court le long du mur de la maison voisine.

L'hôtel fut vendu, en 1761, au baron de Puymaurin, qui transforma l'intérieur au goût de son temps & détruisit les meneaux en croix des fenêtres. L'édifice s'est ainsi maintenu jusqu'à notre siècle. Les derniers propriétaires se virent obligés, à leur tour, d'en modifier les dispositions pour les nécessités d'une destination utilitaire & commerciale.

Des parties de l'œuvre de la Renaissance furent voilées mais non détruites, très heureusement. Nos vieux hôtels, hélas ! n'ont pas eu généralement cette chance.

M. Ozenne en fit l'acquisition avec l'intention d'y loger l'Académie des Jeux Floraux, dont il était l'un des mainteneurs, la Société de géographie qui l'intéressait tout particulièrement, & les autres compagnies savantes de Toulouse. Il l'a légué à cet effet à la ville, chargeant son légataire universel de veiller à l'exécution de ses volontés. C'est de cette tâche que s'est acquitté M. Antonin Deloume, professeur à la Faculté de droit, membre lui-même de nos Académies.

Un désaccord entre le Bureau de bienfaisance & la Ville pouvant retarder de plusieurs années la prise de possession de l'hôtel par cette dernière, M. Deloume a cru pouvoir entreprendre de ses deniers avancés, & en sa qualité d'administrateur, la restauration du monument & l'installation des Sociétés.

La restauration des façades, & du portique surtout, était particulièrement délicate. Il fallait supprimer des cloisons, des murs ajoutés dans ce siècle, relever çà & là des morceaux enlevés, refaire des pans de mur insolides, remplacer des pierres rongées par le temps ou détruites par les occupants successifs ; il fallait surtout ne rien ajouter à l'œuvre de la Renaissance & dévoiler seulement toutes ses beautés. Il y a peu de monuments français qui aient été l'objet d'une si habile & si sobre restauration. A l'intérieur, l'escalier d'honneur s'est montré

Digitized by Google

superbe avec ses façades de brique rose, ses voûtes, ses piliers de pierre, ses sculptures; les salons ont repris leur ampleur & les plafonds aux fines ciselures Louis XVI ont reparu. Au rez-de-chaussée, une galerie contiguë au salon de la Société de géographie peut contenir un auditoire de trois cents personnes en attendant la construction du grand hall, auquel M. Ozenne destinait la seconde cour.

Au premier, l'Académie des Jeux Floraux & l'Académie des sciences ont les plus beaux salons, & leurs archives occupent le reste du vaste étage. Au second, il y a la Société archéologique & la Société de médecine. Toutes ont leurs livres dans des salles voisines claires, d'accès facile; c'est au total une bibliothèque de 50,000 volumes pour la première fois réunis. Il ne reste à pourvoir que l'Académie de législation, qui ne quittera pas sans quelque regret le Palais de Justice, où elle fut créée, & où elle connut la renommée [1].

NOUVELLES INDICATIONS SUR JEAN TALHANT DIT MANCEAU[2], SCULPTEUR TOULOUSAIN

Au mois d'octobre dernier, plusieurs documents inédits du seizième siècle & qui avaient trait à la construction de l'église & du clocher de la Dalbade, ont trouvé, ici même (voir ci-dessus, p. 427), un accueil bienveillant & distingué. Au nombre de ces documents figurait un bail à besogne du 1er juillet 1541, passé entre Jean Talhant dit Manceau &

1. M. Antonin DELOUME vient de publier & de distribuer à tous les membres des six Compagnies intéressées une brochure intitulée : *Les Sociétés scientifiques & littéraires à l'hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure* (suivant l'expression suggestive du testateur, M. Ozenne), dans laquelle il expose leur état de droit & de fait. Nous l'analyserons ultérieurement.

2. Le nom de cet artiste, comme celui de tant d'autres de la même époque, a été diversement écrit dans les actes officiels. On lit Talhia, Talhade, Taillant, Talhant.

Digitized by Google

un bourgeois de Grenade. La pièce était curieuse à plus d'un titre. Par la description même de l'ouvrage que l'on commandait à Talhant, elle nous laissait deviner en lui un de ces nombreux artistes qui, aux beaux jours de la Renaissance, mirent leur talent de marque au service des grands entrepreneurs & des architectes de notre région. Originaire du Mans & attiré à Toulouse par l'amour de son art, Jean Talhant ne fut-il pas le collaborateur de ce Michel Colin, architecte du portail de la Dalbade, & n'exécuta-t-il pas de son fin & habile ciseau les sculptures de ce maître d'œuvres? — La question en était restée là.

Les documents que nous publions aujourd'hui n'ont pas pour but de la résoudre, mais ils pourront ajouter à la célébrité artistique de Jean Talhant, & c'est pour nous un motif suffisant de les produire.

*
* *

Le premier document, par ordre de date, nous vient des archives départementales (fonds de la Dalbade). En classant des notes recueillies jadis au courant de nos lectures & que nous n'avions pas su utiliser dans la rédaction de l'histoire de la Dalbade, nous avons retrouvé, à la date de 1541, l'entrefilet suivant : « *Payé à Jehan Talhia, m^e maçon, expert élu, 2 liv. 3 s. 6 den. pour rabilher le banc de l'œuvre* [1]. » Si Talhant était l'auteur des sculptures du portail, il est tout naturel que les ouvriers de 1541 lui aient continué leur confiance & l'aient chargé des ornements que comportait leur banc d'œuvre; car ce banc devait être soigneusement décoré. Tandis que tous les autres, même celui du Parlement, ne devaient se distinguer par aucune ornementation, le banc de l'œuvre était orné de l'image de la sainte Vierge & de deux anges agenouillés à ses pieds, le tout finement sculpté.

*
* *

Un second document nous vient des archives notariales. Ce

1. Arch. dép. « Livre des comptes de recette & de dépense de MM. les Ouvriers, de 1539 à 1586. »

Digitized by Google

sont des « *paictes* » passés entre Pierre Robin, seigneur de « Cuigniaulx » & Jean Taillant, tailleur de Tholose[1]. Ce bail porte la date du 15 juin 1546. Talhant se charge de surélever les deux étages d'une maison que Robin possède dans « le canton de la Daurade, entre les rues Pairolières & de la Tour de Nageac. » L'artiste en sculpture n'avait pas un large champ d'action dans ces travaux d'aménagement & de restauration d'un vieil édifice. Cependant, nous distinguons parmi les articles du bail : 1° *les pieds droits* de plusieurs croisées en briques que Taillant s'engage à tailler « *en chanfrain ou en rond, ainsi qu'il sera advisé ;* » 2° deux cheminées « *avecques arcvoult & avec mollure à l'antique & chanfrain.* » En demandant que ces cheminées soient faites *à l'antique*, on fait appel à l'érudition de l'artiste autant qu'à son bon goût ; 3° enfin il s'engage à « *fère deux portes de muraille avec arcvoult & esmolure.* » Là encore il y avait quelque art à bien traiter ces ornementations ; mais il résulte de la lecture de toute la pièce que l'on a bien moins considéré Talhant comme sculpteur que comme simple maçon.

Nous n'ajouterons aucun développement à ces simples notes ; il nous suffit, dans l'intérêt de l'art en général & de l'histoire de la Dalbade en particulier, de travailler à rendre à Talhant la belle place qu'il semble avoir occupée parmi les artistes toulousains du seizième siècle.

C. JULIEN,

Curé de la Dalbade.

1. Arch. not. — Reg. de Gérauld Bodon, *ad an.*

Digitized by Google

LES CANAUX DU MIDI SONT LIBRES

La *Revue des Pyrénées* s'était bien gardée de prendre au sérieux les projets & les plans d'un canal gigantesque capable de laisser passer nos cuirassés, de faire notre bonheur & notre fortune. Ce canal électoral a fait son temps. En revanche, des esprits plus modestes dans leur ambition, plus instruits des véritables intérêts de notre pays, mieux versés dans la science pratique, avaient songé à l'amélioration du canal de Riquet & du canal Latéral, au double point de vue des conditions matérielles de la circulation & des tarifs.

Un Ministre des Travaux publics a résolument étudié la question, & grâce à son énergie & à son talent, il a obtenu des Chambres l'approbation du premier acte nécessaire : le rachat des canaux, en grande partie propriété particulière & affermés en totalité à la Compagnie des chemins de fer du Midi par un bail qui doit prendre fin le 1er juillet 1898.

Voici le résumé succinct des *conventions* que M. Turrel a fait voter :

« La convention avec la Compagnie propriétaire du canal du Midi stipule que le prix du rachat sera constitué par une rente dont le montant sera déterminé par une Commission arbitrale semblable à celle qui a déjà fonctionné dans des circonstances analogues pour le rachat des canaux d'Orléans & du Loing, en 1860. La composition de ladite Commission est fixée par l'article 2 de la loi du 1er août 1860.

« Cette rente sera remboursée au moyen d'annuités inscrites pendant dix années au budget du Ministère des Travaux publics.

« Moyennant ce qui précède, l'Etat deviendra définitivement propriétaire, dès le 1er juillet 1898, du canal du Midi & la Compagnie des chemins de fer ne sera plus autorisée à renouveler son fermage.

« Pour le canal Latéral à la Garonne dont la longueur est

Digitized by Google

de 213 kilomètres, il a été construit par l'Etat & concédé à la Compagnie des chemins de fer.

« M. Turrel a conclu avec celle-ci une convention établissant le rachat sur les bases suivantes :

« Actuellement, la dette de la Compagnie du Midi vis-à-vis de l'Etat s'augmente tous les ans des intérêts à 4 °/₀ de cette dette, qui sont capitalisés annuellement & deviennent eux-mêmes productifs d'intérêts.

« La convention consiste à réduire de 4 à 3 °/₀ le taux des intérêts à capitaliser à dater de la cession du canal.

« Ces deux conventions entreront pleinement en vigueur le 1er juillet 1898.

« *Elles auront pour conséquences de rendre* **libre de toute taxe** *le transport sur les canaux;* quant au transport par voie ferrée, l'article 9 de la convention stipule leur abaissement dans une proportion de 60 °/₀. Cet abaissement est à la fois dans l'intérêt du public & dans l'intérêt de la Compagnie des chemins de fer, obligée de soutenir la concurrence du canal rendu à la liberté.

« *Une tonne de marchandises, allant de Bordeaux à Cette & coûtant actuellement* 27 *fr.* 50 *c. par voie ferrée, ne coûtera plus que* 10 *fr.* 43 *c.* »

Cette loi constitue une œuvre de réparation & de justice vis-à-vis de toute la région située entre Bordeaux & Cette, qui depuis 1852 est privée des avantages faits au reste de la France.

Le Ministre des Travaux publics a répondu au sentiment général du pays, & son œuvre mérite d'être citée comme une des plus efficaces & des plus justes.

Il faut maintenant espérer que les perfectionnements nécessaires du canal seront entrepris, & qu'on verra surgir puissantes & actives les Compagnies de navigation.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Raoul LAFAGETTE. — **Symphonies pyrénéennes.**
(1 vol. Lemerre 1897.)

L'épigraphe de ce volume : *Ad alta*, peut se prendre en deux sens, & c'est dans les deux à la fois qu'il faut l'entendre. Quand l'auteur nous convie à le suivre sur les hauteurs, il ne parle pas seulement des sommets de ses montagnes natales, mais des régions élevées de la pensée que son esprit hante de préférence, de ces « temples sereins » qu'a chantés un autre poète & d'où sont bannies les préoccupations vulgaires.

D'ailleurs, l'une de ces inspirations conduit naturellement à l'autre. Qu'on soit poète ou non, il suffit d'aimer la montagne pour sentir qu'elle est salubre pour l'âme comme pour le corps, que l'ombre des sapins centenaires dispose au recueillement, que dans l'air vivifiant des hauts pâturages on respire une allégresse divine, que le silence sublime des glaciers nous parle des choses éternelles. Je suis même surpris que cette sérénité, cette paix de l'âme qu'on retrouve sur les sommets n'aient pas toujours défendu l'auteur contre les souvenirs importuns de la plaine & « des cités infimes. » On dirait qu'en partant il a emporté dans sa poche le journal du matin, qu'il y a lu les dernières révélations d'Arton ou le compte rendu d'un poème décadent, & ce n'est qu'après avoir déblatéré contre les arrêts de la justice ou contre le mauvais goût de nos contemporains qu'il s'écrie :

Aussi tous vos recoins, montagnes maternelles,
Me restent doux & chers comme à l'oiseau son nid ;
Votre recueillement dans l'espace infini
Chante à muette voix les choses éternelles.

Digitized by Google

A la bonne heure! Mais j'aimerais mieux, que dans un *Hymne aux Pyrénées* il ne fût question que des grandes pensées qu'elles évoquent, non de nos scandales ou de nos cancans d'un jour. Je me demande aussi pourquoi dans les *Symphonies pyrénéennes* il y a une pièce contre l'Académie Française. J'admets qu'elle peut se tromper dans ses jugements, mais d'abord je ne crois pas qu'elle soit plus indulgente que M. Lafagette lui-même à ceux qu'il appelle les « fumistes du symbole »; & puis que nous importent ces misères lorsque nous sommes en extase devant les hautes cimes dorées par le soleil couchant, lorsque notre âme prend son vol avec l'aigle & plane avec lui sur les immenses horizons!

Cette critique, d'ailleurs, ne s'adresse pas à tout le volume : Lafagette sait aussi oublier ce qui ne vaut pas qu'on s'en souvienne; il jouit pleinement & nous fait jouir avec lui des spectacles sublimes ou des points de vue gracieux que la nature offre à qui sait les regarder. Il entre avec émotion dans une forêt de sapins,

Calme, austère & sereine,
L'immortelle Forêt, la Forêt souveraine.

Il s'y perd, s'y oublie avec délices; tantôt il élève ses regards vers ses fûts gigantesques, droits & forts comme les piliers d'un temple, tantôt il baisse les yeux vers les fleurettes mignonnes, à demi-cachées dans les fines aiguilles qui jonchent le sol. Le temps passe, le jour décline, les rayons obliques du soleil couchant illuminent çà & là un tronc d'arbre : voilà maintenant le crépuscule, puis les ténèbres; alors seulement le poète s'en va,

Et la Forêt s'endort dans la nuit étoilée!

L'auteur n'est pas moins sensible à des impressions d'un autre ordre. Il nous peint avec agrément les abeilles butinant au soleil dans un champ de sarrasin, les sauterelles qui s'envolent sous ses pas parmi les pierres & les herbes sèches, ou

Digitized by Google

encore les jolis muguets, blanche parure des bois verts. Il nous fait entendre la *Chanson du vent*, il nous dit la course échevelée des nuages emportés par la tempête ou le murmure de la brise dans les taillis où s'égarent les couples amoureux. Ce qui l'arrête de préférence, ce sont les grands aspects de la nature, la gorge de Pierre-Lis avec les blocs cyclopéens qui forment ses murailles, le vaste plateau d'Espezel avec ses champs de seigle bornés au loin par la forêt sombre. Il sent vivement la poésie de l'existence du pâtre qui, là-haut, dans les pâturages d'été, dort paisible sous les étoiles, pendant que ses vaches & ses brebis broutent « l'herbe rare & lisse. »

Mais cette poésie de la vie de la montagne, les montagnards eux-mêmes en ont-ils conscience? C'est la question que s'est posée quiconque a vécu parmi eux, & que se pose M. Lafagette dans sa pièce *Le semeur d'idéal*. Il y représente un laboureur assis à sa porte, après sa journée de travail, & regardant le coucher du soleil. Ce spectacle éveille-t-il en lui les mêmes idées qu'en nous? Evidemment non :

> Tandis que l'or fluide & rosé du couchant
> Appelle nos regards à travers les grands chênes,
> Lui, rude fils du sol, voit les moissons prochaines.....

Je regrette que M. Lafagette s'en soit tenu là & n'ait pas creusé le problème plus avant. Oui, sans doute, il a raison de croire que pour le montagnard la plus belle terre est la plus productive & qu'il apprécie la nature en propriétaire plus qu'en artiste. Mais s'il y a beaucoup de vérité là-dedans, est-ce toute la vérité? Dans cet amour du sol natal qui ramène le montagnard au pays après fortune faite, n'y a-t-il pas un sentiment obscur des beautés pittoresques de ce pays? S'il était capable de s'analyser lui-même, ne trouverait-il pas au fond de sa mémoire, enfouies sous tant de souvenirs accumulés, de fraîches impressions d'enfance : l'alouette s'envolant dans le ciel clair d'une matinée d'automne, le chuchotement d'une source, le bruit lointain des clochettes qui annoncent le retour des troupeaux? D'ailleurs, ne faut-il pas distinguer entre différentes espèces de montagnards? Le berger & le chasseur

Digitized by Google

d'isards sont-ils absolument semblables au laboureur attaché à son champ de seigle ou de pommes de terre?

Ces questions intéressent peu les touristes vulgaires qui traversent la montagne sans songer à la connaître ni à l'aimer; mais elles semblaient faites pour tenter un poète, un rêveur comme M. Lafagette. Il n'éprouve pour ces humbles & rudes paysans ni dédain, ni indifférence; nous aurions aimé qu'il nous les fît mieux connaître, qu'il causât davantage avec eux, qu'il nous aidât à pénétrer le mystère de ces âmes enveloppées & frustes, où dominent encore les instincts élémentaires.

Mais, après avoir exprimé ce regret, nous serons d'autant plus libres pour remercier M. Lafagette de tout ce qu'il nous a donné. Impressions fugitives de grâce & de beauté, hautes pensées suscitées par les spectacles de la nature & s'harmonisant avec eux, l'âme de la montagne reflétée dans l'âme d'un poète : voilà ce qu'on trouve dans son volume & ce qui en fait l'intérêt pour quiconque a l'amour des vers & l'amour des Pyrénées. A. B.

G. SICARD : **Essai sur la spéléologie de l'Aude**, pp. 63-94, *Bull. Soc. d'Etudes scient. de l'Aude*, t. VIII, 1897.

L'auteur est un de ces amis des choses scientifiques qui consacrent aux observations & aux recherches les loisirs assez clairsemés d'une vie agricole bien remplie & qui, sans prétentions & sans bruit, rendent de réels services. Il y a pas mal d'années que M. Sicard, prenant son château de Rivières, près Caunes, pour point de départ de ses excursions, a fouillé tumulus, dolmens & cavernes. Il nous donne aujourd'hui, sous un titre mis à la mode par M. Martel, l'inventaire des grottes de son département. Son travail débute par une bibliographie qui me semble assez étendue, mais dans laquelle on aurait désiré plus de précision, par exemple le nombre de pages des articles cités, surtout l'indication des planches ou dessins qui les accompagnent.

C'est par erreur que M. Sicard signale l'*Essai géographique sur les cavernes de la France & de l'étranger*, par M. LUCANTE, comme incomplet. Ce très estimable ouvrage, trop peu connu,

Digitized by Google

a bien été terminé en deux fascicules. (Angers, 1880 & 1882, 202 pages, in-8°). Je n'insiste pas sur d'autres inexactitudes de détail & quelques lacunes inévitables lorsqu'on a, comme M. Sicard, le désavantage & le mérite de travailler loin des bibliothèques.

Il ne faut pas s'étonner de voir un si grand nombre de grottes ou cavernes signalées dans une région où les terrains calcaires occupent une si large surface ; mais on est surpris de voir combien peu ont été explorées sérieusement. Bon nombre sont vierges encore, & nous appelons de nos vœux, sans trop d'espérance, les futurs spéléologues. Dans l'Aude, comme partout ailleurs, l'exploitation des terres phosphatées de nos cavernes s'est poursuivie avec activité, & pour quelques objets découverts ainsi & sauvés par hasard on a fait en revanche des pertes irréparables. De véritables actes de vandalisme paléontologique, si je puis ainsi dire, se sont étalés au grand jour. J'ai vu mettre au pilon, dans l'Ariège, des ossements de *Felis spelæa*. Dans le Gard, les conducteurs de travaux avaient l'ordre de briser les objets afin que l'on ne pût les rechercher au profit des collections publiques & privées. Les faits de ce genre ne se comptent plus! E. C.

Marius ESPARSEIL : **Etude des bassins houillers de la partie orientale de l'Aude,** pp. 143-162. *Bull. Soc. d'Etudes scient. de l'Aude*, t. VIII, 1897.

M. Esparseil poursuit la publication de son mémoire sur *le Régime minéral du département de l'Aude*. La cinquième partie est consacrée aux combustibles minéraux.

Les montagnes du sud, sud-est & de l'est du département présentent un grand nombre de gisements dans la craie, le grès vert & les couches tertiaires. L'auteur les passe en revue, donnant sur chacun d'eux des indications précises à tous égards, la date, l'importance & les résultats de l'exploitation. Il fait la critique des travaux & formule des conclusions sur l'avenir de la mine dont il étudie la situation économique. Il insiste dans deux chapitres assez étendus sur le bassin *houiller* de Ségure (1643 hectares dans les arrondissements de Carcassonne & de Narbonne), où Vauban prenait déjà, en 1678, le char-

Digitized by Google

bon nécessaire à la cuisson des briques des fortifications de la rive méditerranéenne, de la Nouvelle à Perpignan & de Durban, concédé en 1826 & embrassant 116 hectares.

Ces houilles sont propres à beaucoup d'emplois dans lesquels la composition des cendres ne peut nuire; peut-être même, en raison de leur teneur assez forte, pourrait-on en retirer de la potasse, si nécessaire aujourd'hui dans l'industrie des engrais chimiques. Le jour où les tramways votés par le Conseil général de l'Aude sillonneront nos routes, où sera construit le chemin de fer que M. Turrel vient de faire voter par le Parlement, il n'est pas douteux que cette contrée, si riche en mines métalliques ou houillères, ne voie se fonder des industries nombreuses qui donneront la vie à toutes ces populations si délaissées jusqu'à présent.

E. C.

Eugène CAMOREYT, **Etudes de géographie historique; la ville des Sotiates.** Auch, 1897, 150 pages.

En l'an 56 avant J.-C., Crassus ayant reçu de César l'ordre de faire une expédition en Aquitaine eut à combattre des ennemis acharnés, les Sotiates; il les mit en déroute. Les plus résolus, réfugiés dans leur oppidum, durent céder & se rendre. Crassus continua sa campagne.

On a discuté avec une ardeur sans égale pour savoir ce qu'étaient les Sotiates & où ils habitaient. La lutte des géographes & des historiens ne paraît pas terminée. Combien d'auteurs sont intervenus depuis plus d'un siècle dans le débat! Une série de localités, à les entendre, ont été le siège de la capitale des Sotiates. Pour les uns, c'est Vic-de-Sos, en pays de Foix; pour les autres, Foix lui-même. D'aucuns opinent pour Lourdes, Oloron, Aire. Il y a Sos, il y a Lectoure qui ont leurs partisans déterminés, &c. M. Camoreyt tient pour cette dernière ville.

L'ouvrage qu'il vient encore de publier sur ce sujet témoigne d'une grande érudition, mais il est dépourvu de tables, par la raison bien simple qu'il forme un tout massif, en dépit de sa division en paragraphes & en chapitres sans désignations. Il nous paraît tout naturel de ne pas s'entendre sur une

Digitized by Google

question traitée avec si peu de méthode & avec tant de phrases. La science de l'auteur est évidente, mais il aurait dû présenter plus clairement sa thèse. Il nous semble, en particulier, que les vestiges de l'âge de la pierre, d'ailleurs bien insignifiants, qu'il signale sur le plateau de Lectoure n'ont rien à voir dans la question. Si vraiment il y eut un oppidum à Lectoure — la place n'y manquait pas, — ses traces sont rarissimes. Les médailles & les divers monuments recueillis prouvent seulement l'existence en ce point d'un centre romain important. Nous savons d'autre part que cette ville, *civitas* dès l'an 105, occupait, à la fin du quatrième siècle, le troisième rang parmi celles de la Novempopulanie.

Les gravures qui accompagnent la notice de M. Camoreyt sont très médiocres. E. C.

HIPPOLYTE CABANNES : **La Chasse aux bisets et aux ramiers dans le Comminges et le Couseran.** (P. 177-197. *Revue de Comminges*, t. XII, 1897.)

Déjà Froidour, réformateur général des forêts, avait en 1667 esquissé une description sommaire & assez exacte encore de la chasse aux pigeons sauvages dans les Pyrénées. M. H. Cabannes nous donne à son tour un récit le plus complet possible. Le pigeon biset, ou pigeon sauvage, ou pigeon de roche passe l'été dans le nord de l'Europe; au commencement de septembre ils émigrent en France où ils séjournent un certain temps, puis ils franchissent les Pyrénées pour se rendre en Afrique où ils trouvent une température clémente & surtout une plus abondante nourriture. Au printemps, en mars & avril, ils reviennent en France & y restent jusqu'aux fortes chaleurs. C'est alors qu'ils regagnent les roches du Nord. A cette espèce se joint le ramier; l'une & l'autre sont connues dans le pays sous le nom de palombe, qui en fait appartient à cette dernière. Elle est plus répandue en France, y réside plus longtemps y arrivant dès février. Ils s'établissent dans les forêts & réunis parfois aux bisets, ils se jettent en bandes nombreuses sur les moissons que les mauvais temps ont versées & y causent de grands dégâts; leur chair est succulente.

De septembre aux premiers jours de novembre, les gens de

Digitized by Google

Portet-d'Aspet leur font à leur passage la chasse singulière qu'a fort bien étudiée l'auteur. Elle remonte à une époque fort reculée. Le 16 août 1567, un bail à fief est donné par Jeanne de Navarre, dame d'Aspet, &c., à divers, le droit d'établir des bandelles ou palombières pour chasser les coloms ou ramiers dans le col de Portchet, tels lieux de la baronnie, moyennant cent sous de censive payable à la Toussaint. Ce droit est confirmé en 1584 & mentionné encore en 1668. Mais après le passage de M. de Froidour par le col de Portet, les palombières avaient disparu, soit que les oiseaux eussent pris une autre direction, soit que l'expérience eût démontré la supériorité d'autres régions.

Alors avaient été installés les penthières du col du Piegeau, sur la crête formant la ligne de division de la commune de Saint-Lary en Couseran & celle de Couledoux, alors hameau de Portet-d'Aspet, en Comminges ; elles existent encore. Leur établissement a donné lieu à de singulières difficultés. Dans notre siècle même un procès s'engagea en 1830 entre les propriétaires du sol (M. de Montégut) & les gens de Portet, qui voulaient de vive force s'y établir ; il dura plus de huit ans, & M. de Montégut étant mort, le procès fut abandonné. Les chasseurs de Portet, en règle aujourd'hui avec l'administration forestière qui leur prend une redevance annuelle de 50 à 100 francs, exploitent avec succès cette magnifique penthière, & ils montrent pour cet exercice une aptitude toute spéciale.

Une autre penthière s'est organisée au-dessus de Saint-Lary. On s'y rend en moins d'une heure & le paysage seul vaut la course. C'est un plateau qui forme le sommet de la montagne & admirablement disposé pour ce genre de chasse. On barre toute l'étendue par d'immenses filets soutenus par de longues perches plantées en terre. Les filets sont divisés par sections & chaque section est surveillée par un chasseur. A cet effet, on construit à la cime d'un hêtre aussi élevé & aussi touffu que possible, en avant & non loin des filets, une sorte de hutte faite avec des morceaux de bois entrelacés & entièrement couverte de branches avec leurs feuilles, de manière à former une épaisse ramée. De cet observatoire aérien, le chasseur peut, invisible, surveiller le mouvement des palombes.

Digitized by Google

Cette précaution n'est pas inutile, car les bisets ont la vue perçante &, pour si peu qu'ils aperçoivent le chasseur qui les guette, rapidement ils prennent une autre direction & évitent ainsi le piège. Les filets sont reliés à cette hutte par un cordeau disposé de telle façon que la moindre pression exercée sur ce cordeau entraîne immédiatement leur chute. L'abri communique avec le sol au moyen d'une étroite échelle de bois dressée presque perpendiculairement le long du tronc de l'arbre à la cime duquel il est construit. Quoique fortement amarré par des cordages au faîte du hêtre & fixée sur le sol, cette échelle produit néanmoins, en raison de sa flexibilité, certains mouvements oscillatoires qui en rendent l'ascension effrayante & même dangereuse pour les personnes peu habituées à ce genre d'exercice ; aussi peu d'étrangers osent-ils s'y aventurer.

M. H. Cabannes saisit cette occasion pour parler de la chasse aux palombes dans le Nord-Amérique, aux États-Unis & au Canada. Elles y sont infiniment plus nombreuses. Leurs bandes obscurcissent souvent pendant plusieurs heures la clarté du jour. La chasse a lieu d'une toute autre manière qu'en France. L'homme n'utilise qu'une faible partie des quantités qu'il a tuées. Les fauves, les oiseaux de proie, les chiens & les cochons se chargent du reste. On cite ce fait d'un fermier qui engraissait trois cents cochons avec ces beaux pigeons :

Aux penthières de Saint-Lary, un peu moins étendues que celles du Piégeau, trois chasseurs, postés comme je viens de le dire, suffisent à la manœuvre des filets. Pendant que, toute la journée, stoïques & vigilants tout à la fois, immobiles comme la statue du Commandeur, ils observent sous la feuillée le passage d'un vol de palombes, un quatrième chasseur s'occupe des soins du ménage. Dans une cabane bâtie à proximité du lieu de la chasse & dans laquelle on a installé quelques lits de camp & déposé quelques ustensiles primitifs de cuisine, il prépare le repas de ses camarades ; & comme ceux-ci ne pourraient pas sans inconvénient quitter leurs postes respectifs pendant le jour, le cuisinier attache le récipient qui contient les aliments à une corde que le chasseur attire ensuite à lui.

Digitized by Google

Mais, le soir, tous les chasseurs se réunissent à la cabane, se communiquent mutuellement leurs observations de la journée & prennent leur repas en commun. C'est alors qu'a lieu le *mess* des chasseurs, préparé & servi par le Vatel des Penthières.

Outre ses fonctions culinaires, le quatrième chasseur est chargé de la réparation des filets, de surveiller les abords de la Penthière; il doit veiller à ce que les visiteurs ne s'approchent pas de trop près des filets, & surtout à ce qu'ils observent le plus grand silence, car le moindre bruit effaroucherait les ramiers, déjà si méfiants & si sauvages.

Mais le poste le plus important, celui qui est dévolu au chasseur le plus expérimenté est, sans contredit, celui de l'albalétrier, de son habileté & de son adresse à lancer le trait au moment opportun, dépend le plus souvent le succès de la chasse. Placé sur un mamelon à l'extrémité de la courbe que forme la montagne, tout près du sentier qui conduit au col de Nédé, &, de là, dominant les penthières & tout le pays, il est chargé de les attirer vers les chasseurs qui ont la garde des filets, c'est-à-dire de leur tendre le premier piège qui est l'opération la plus délicate & la plus difficile.

Les palombes débouchent ordinairement dans la Bellongue par l'extrémité Est des montagnes d'Arbas ou par la vallée de Moulis. Si le temps est sombre ou si la brume couvre les cimes élevées, elles rasent les montagnes & se maintiennent à la hauteur des cols par lesquels elles peuvent ensuite plus facilement pénétrer en Espagne. Si, au contraire, le temps est clair, elles voguent assez haut dans la limpidité de l'azur. C'est dans ce dernier cas, surtout, que le chasseur doit redoubler de vigilance. Voici une bande nombreuse de bizets qui arrivent à tire d'aile. Ils vont passer par dessus ou à côté des filets & échapper aux chasseurs. Il s'agit de les faire tomber dans le traquenard. C'est le moment pour l'albalétrier de déployer toute son habileté & de montrer du sang-froid & du coup d'œil, car, indépendamment de l'apparation subite de quelques curieux sur le lieu de la chasse ou d'un bruit insolite comme celui des voix humaines ou des détonations d'armes à feu, qui peuvent faire naître des incidents fâcheux, un coup d'arba-

Digitized by Google

lète mal dirigé ou porté en temps inopportun peut faire perdre le fruit de longues heures d'attente. Attention! les palombes sont là... c'est le moment décisif. Le chasseur lance alors dans l'espace, en avant des palombes, mais toujours dans la direction des filets. une grosse flèche, ou plutôt un javelot auquel adhère une aile de faucon ou une plume de gros oiseau. Glacées d'effroi, les palombes ne songent pas à fuir; elles baissent leur vol &, comme fascinées, elles suivent la trajectoire du trait, se formant en masse compacte qui, semblable à un serpent, se tord en de multiples replis pour éviter les atteintes du javelot qu'elles prennent pour un oiseau de proie. Le danger passé, elles tendent à se relever pour continuer leur route; elles n'en ont pas le temps, le perfide javelot dont elles ont suivi la direction les a entraînés vers le piège. En effet, du haut de son abri aérien, le chasseur gardien des filets, a guetté leurs mouvements et au moment où déjà troublées, les palombes passent devant lui, il leur jette avec force un projectile en bois à la vue duquel, de nouveau effrayés, les malheureux oiseaux baissent encore leur vol &, avant qu'ils aient eu le temps de se reconnaître, effarés décontenancés, ils vont s'engouffrer -- *turba ruit* — dans les filets, qui tombent aussitôt. La manœuvre a réussi, des centaines de bisets sont pris. A ce moment, les curieux qui, cachés derrière des arbres ou dans la cabane du cuisinier, ont assisté, palpitants d'émotion, aux péripéties de cette scène rapide & si attrayante, se précipitent vers les filets. De leur côté les chasseurs, descendus de leurs sièges, surviennent. Le spectacle est saisissant. Sur une grande étendue du plateau, la surface du sol semble se mouvoir & s'agiter comme en proie à de nombreuses convulsions. Ce sont les prisonniers qui font des efforts désespérés, mais impuissants, pour se dégager des mille mailles qui les enlacent. Plus ils redoublent d'efforts & plus leurs liens se resserrent. Mais leur supplice n'est pas de longue durée : une énergique pression au cou ou entre les ailes & ils passent rapidement de vie à trépas. On entasse le gibier dans des paniers d'osier qu'on expédie ensuite aux marchés des villes voisines, Aspet, Saint-Gaudens, Saint-Girons, Castillon, etc., où ils ne tardent pas à paraître sur la table des gourmets.

Digitized by Google

Mais les curieux qui ont assisté à la prise & au massacre des innocentes palombes veulent aussi avoir leur part de la curée. Improviser des brochettes de bois, faire flamber les bisets au feu pétillant, constitue pour eux un véritable plaisir, & la journée se termine par un excellent goûter, joyeux couronnement du spectacle inoubliable dont ils ont été les heureux témoins.

Boletin bibliográfico español, publicado con autorización oficial del Ministerio de Fomento, bayo la dirección de D. Miguel Almonacid y Cuenca. — Madrid.

On ne peut que se féliciter, du moins pour ceux qui s'intéressent au mouvement intellectuel d'au delà les Pyrénées, de l'apparition d'une revue bibliographique, à laquelle l'autorisation du Ministère de l'Instruction publique de Madrid donne une sorte de caractère officiel. Ce *Bulletin* est divisé en plusieurs parties; dans la section technique se lisent des critiques bibliographiques des ouvrages récents, appréciés à leur mérite & leur importance. Depuis octobre 1897, il se publie mensuellement. S. S.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Un Conte basque.

M. Le Braz, dans le *Journal des Débats*, au cours d'un article sur un livre de M. André Lichterberger relatif à la Révolution française, les *Poèmes héroïques*, s'exprime en ces termes :

« Et ce n'est pas seulement de son impartialité qu'il convient de le louer, mais aussi de sa pénétration. Il a vu clair dans ces temps troublés & démêlé, parfois avec un rare bonheur, ce qui se passait au fond des cervelles les plus obscures. Vous êtes-vous jamais demandé quel monde mystérieux d'émotions & d'images pouvait bien hanter l'âme d'un paysan français, de la France de 1792, subitement éveillé de sa torpeur séculaire par les rumeurs, chaque jour plus inquiétantes de la Révolution en marche? Lisez l'aventure de Chilhar le Basque. La scène est dans un village de la frontière pyrénéenne. Le curé Elisséguy a rapporté de Bayonne des nouvelles qui déconcertent : on parle de seigneurs massacrés, de prêtres arrachés des autels, de sanctuaires mis au pillage. Les joueurs de blaid, rassemblés sur la place, délaissent la partie, se serrent pour écouter, s'indignent. Mais voici des bruits encore plus graves : le roi, dit-on, est prisonnier; prisonnière aussi la bonne reine. C'est alors, parmi les Basques, un murmure de colère semblable à l'orage dans les gorges des monts. Chilhar surtout roule des pensers farouches. Un jour, il rentre plus bouleversé que de coutume. Ne vient-on pas, sur le trône vide, d'installer une monstrueuse idole, au nom païen de « Ripoublica!... » Soudain éclate la catastrophe définitive, celle qu'on n'aurait pas même osé prévoir : les gens de Paris ont tranché la tête au roi comme à un vulgaire bandit de grand'-route. Il faut le venger. Chilhar a décroché son espingole; il va prendre congé de sa femme & de ses enfants, quand, sur le seuil, le curé l'arrête. Il y a du nouveau : le châtiment des pervers est proche & ce sont les monarques d'Europe qui s'en chargent. D'ici peu, les Espagnols traverseront le village, gagnant Bayonne, gagnant Bordeaux, gagnant Paris. Chilhar devrait se réjouir avec le prêtre. Mais

Digitized by Google

pourquoi se reposer sur les Espagnols du soin de rétablir l'ordre en France ? Toute la longue hérédité des antiques haines nationales s'est réveillée dans le cœur du Basque. Il passe la nuit à méditer anxieusement, le front appuyé au canon de son fusil. Comme l'aube monte, des pas retentissent ; ils viennent de l'autre berge de la Bidassoa, ils sonnent, nombreux & rythmés, sur les dalles du pont de Béhobie. Chilhar a reconnu les hommes d'Espagne, les fils de la race détestée : son sang n'a fait qu'un tour, & c'est sur eux qu'il décharge son arme.

« J'ai pris ce conte au hasard. Des douze autres qui composent le volume, il n'en est pas un qui ne donne une impression de réalité tout aussi poignante. De la première page à la dernière, on est comme entraîné dans un torrent de vie héroïque. La narration court, pressée, haletante, sans s'attarder à des digressions superflues ni s'enfler en vaines déclamations. Jusque dans la forme du récit, on sent la brièveté rapide, l'énergique concision de l'histoire. C'est vraiment un « bon « livre & fait de main d'ouvrier. »

Pierre Loti abandonne la Bidassoa.

Une courte note de l'administration de la marine nous apprend que « le lieutenant de vaisseau Cambécédès est nommé commandant de la chaloupe-canonnière *Javelot*, en mission sur la Bidassoa. » Or, l'officier que remplace ainsi M. Cambécédès n'est autre que le lieutenant de vaisseau Julien Viaud, en littérature M. Pierre Loti.

Rappelons à ce propos que les divers séjours de l'officier-académicien sur la frontière espagnole nous ont valu plusieurs beaux livres : *Matelot*, qui date du premier commandement de Pierre Loti sur *le Javelot*, commandement dont la durée fut de dix-huit mois, en 1892 & 1893 ; *Ramuntcho* & *Figures & Choses qui passent*, écrits pendant le second commandement commencé en mai 1896 & qui vient de prendre fin.

Entre ces deux séjours sur la Bidassoa, Pierre Loti voyagea dans l'Arabie Pétrée & en Palestine (1894), ce qui lui valut deux ouvrages : *la Galilée* & *Jérusalem* ; puis il remplit les fonctions d'aide-de-camp de l'amiral préfet maritime de Rochefort, en 1895.

Affaires d'Andorre.

Dans un rapport qu'il adresse au Président de la République, le Ministre de la Justice constate que le tribunal supérieur d'Andorre s'est trouvé en ces derniers temps dans l'impossibilité de siéger, par suite de l'absence ou de l'empêchement de quelques-uns de ses membres.

Aux termes du décret du 13 juillet 1888 (rapporté dans *la Revue* de 1889, p. 406 & suiv.), les décisions de ce tribunal doivent être rendues par cinq juges.

Digitized by Google

En font partie de droit, le président du tribunal civil de Perpignan & le viguier de France en Andorre.

Les trois autres juges doivent être nominativement désignés par décret & sont choisis : le premier, parmi les conseillers de préfecture des Pyrénées-Orientales; le second, parmi les membres du barreau de Perpignan, & le troisième, autant que possible, parmi les personnes au courant de la langue & des usages andorrans.

Un juge suppléant est également nommé par décret.

Le tribunal supérieur est rarement appelé à siéger. Les affaires qui lui sont soumises ne donnent pas lieu à plus d'une audience tous les deux ou trois ans. Il est d'autant plus désirable qu'il puisse, le cas échéant, se constituer régulièrement.

Pour arriver à ce résultat, le Garde des sceaux, de concert avec le Ministre des Affaires étrangères, & sur l'avis du délégué permanent de la République & du président du tribunal supérieur d'Andorre, a fait signer un décret portant réorganisation de ce tribunal (21 janvier 1898).

D'après ce décret, un conseiller de préfecture ne serait plus désigné nominativement pour remplir les fonctions de juge. Ces fonctions seraient dévolues au vice-président du Conseil de préfecture des Pyrénées-Orientales, qui ferait de droit partie du tribunal. Une cause de retards serait ainsi évitée.

En outre, le tribunal pourrait valablement statuer avec un minimum de trois juges présents, au lieu de cinq.

Mort tragique d'un Basque, président de République.

Le 25 août dernier, le Dr Juan Idiarte Barda, Président de la République de l'Uruguay, a été assassiné au moment où il sortait de l'église où il avait assisté à un *Te Deum* célébré à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de la République ; un jeune homme, nommé Arredando, a tiré sur lui un coup de revolver dont il est mort presque immédiatement.

Le Dr Juan Idiarte Barda était fils de Basques français qui s'étaient fixés à la Plata.

M. Pouvillon honoré par l'Académie française.

Le 18 novembre a eu lieu, avec la solennité ordinaire, la séance publique annuelle de l'Académie française & la distribution des prix littéraires & des prix de vertu.

Du rapport de M. Boissier, secrétaire perpétuel, nous détachons le passage suivant, qui concerne un de nos plus éminents collaborateurs :

« Mais parmi ceux qui se sont mis à décrire les paysages & les mœurs de province, il y a des catégories différentes. A côté du provin-

Digitized by Google

cial d'occasion, resté au fond Parisien, qui s'en va observer quelque temps les pays dont il veut parler, & s'empresse de les quitter une fois que sa moisson est faite, il y a le provincial pratiquant, qui y demeure, qui ne les aime pas seulement pour le profit qu'en tireront ses ouvrages & les peintures nouvelles qu'il en peut rapporter, mais parce qu'il ne trouve rien de mieux ailleurs. C'est à ce groupe qu'appartient M. Pouvillon. Il est resté, lui, obstinément fidèle au pays où il est né. Son centre est le haut Languedoc, & il ne s'en éloigne guère. C'est à peine s'il consent quelquefois à remonter la Garonne & s'il pousse jusqu'aux Pyrénées. Ce sont ses plus lointains voyages; de là, il revient vite chez lui & il y séjourne; il a exploré les petites villes des environs; il connaît à merveille & dépeint très finement les manies, les petitesses des gens qu'il appelle « des âmes de sous-préfecture ».

« Mais les champs lui plaisent davantage; il les habite volontiers, & il en tire ses récits les plus charmants. Ce n'est pas que son pays soit par lui-même très pittoresque; mais la nature est belle partout quand on sait la voir. M. Pouvillon a le mérite de nous intéresser aux spectacles les plus ordinaires; un troupeau qu'on mène paître, le sillon que trace un laboureur, le lever & le coucher du jour dans les grandes plaines. Par exemple, il ne flatte pas les gens qu'il met en scène; ce ne sont pas des paysans de fantaisie ou des bergers d'églogue; il connaît leurs ridicules & leurs défauts, leur âpreté au gain, leurs calculs égoïstes, les puérilités de leur dévotion, leurs superstitions, leurs ignorances, il en fait des peintures réelles, qui pourtant ne sont pas des peintures réalistes, parce que, malgré tout, il les aime & ne peut s'empêcher de jeter sur eux comme un reflet de sympathie qui les relève. L'Académie a pensé qu'il convenait d'encourager cette façon honnête & vraie de peindre la vie rustique, & elle a donné le prix Vitet à M. Pouvillon. »

Deux pierres à écuelles ou à cupules dans la Montagne-Noire.

M. G. Sicard a communiqué à la *Société d'études de l'Aude* une intéressante découverte. Voici sa lettre :

« M. Louis Baleste, de Cabrespine, qui m'avait souvent accompagné dans mes excursions dans la Montagne-Noire, me signala l'existence de deux pierres à écuelles ou à cupules aux environs de la vallée du Clamoux. Je m'empressai naturellement d'aller visiter ces curieux monuments préhistoriques, &, le 31 juillet dernier, je partais de Cabrespine pour gravir un sentier escarpé qui me conduisit, au bout d'une heure de marche, au-dessus du petit hameau d'Estresse, où nous rencontrâmes la première pierre sculptée. Située à une altitude de 700 mètres environ, cette pierre n'est qu'une saillie de la roche qui s'élève en surplomb, & sur laquelle plusieurs cupules ont été creusées. Celles-ci

Digitized by Google

sont au nombre de vingt-cinq, de 0,03 centimètres à 10 centimètres de diamètre. Quelques-unes sont ovales, six sont réunies deux à deux par une rigole.

« La roche où sont gravées ces cupules a 2 mètres environ de long sur 1m20 de large.

« A deux heures, nous arrivions à la seconde pierre à écuelles. Celle-ci est placée sur un point culminaut, complètement isolée sur un terrain aride, à 900 mètres d'altitude & sur le territoire de Pradelle-Cabardès. Le mamelon au sommet duquel est la pierre s'appelle le Devès, au-dessous, à l'Est, se trouve la métairie de Lanoux. Cette pierre peut avoir, comme la précédente, 2 mètres de long sur 1m30 de large. Elle est de schiste gréseux très dur. Elle possède quinze cupules dont six ovales.

« Que sont ces pierres à écuelles? La question est loin d'être élucidée. On a remarqué de nombreuses pierres ainsi sculptées en Suisse, ce sont généralement des blocs erratiques; des sculptures du même genre ont aussi été remarquées dans des cryptes funéraires, dolmens ou allées couvertes. Mais ces sculptures, propres à l'époque de la pierre polie, disparaissent à l'âge du bronze; elles devaient avoir évidemment un sens pour leurs contemporains. On s'est évertué à deviner & à vouloir expliquer l'usage ou la signification de ces cupules.

« Il résulte de tous ces faits & de l'ensemble de ces monuments, connus aujourd'hui en assez grand nombre, qu'il y a là un fait général, une idée commune ignorée encore, mais que de patientes & intelligentes recherches pourront peut-être nous révéler un jour. Je crois que c'est la première fois que l'on signale dans notre département l'existence de pierres à écuelles ou à cupules. »

Pour tous les articles non signés :

Le Secrétaire de la rédaction,

E. CARTAILHAC.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6567

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Recommandations en vue d'éviter, dans les transports par chemin de fer, les pertes de colis ou les retards dans leur livraison.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de o fr. o5 le carnet de dix étiquettes ou la liasse de dix fiches.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris (NÉRIS), ÉVAUX-les-BAINS,
Moulins (BOURBON-L'ARCHAMBAULT),
Laqueuille (la BOURBOULE et le MONT-DORE),
ROYAT, Rocamadour (MIERS), VIC-sur-CÈRE.

RÉDUCTION de 50 %

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenace du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le **Livret-Guide** de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges,** ou *viâ* **Figeac-Limoges).**

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges** ou *viâ* **Figeac-Limoges).**

DURÉE DE VALIDITÉ : **30 JOURS**

PRIX DES BILLETS : 1re CLASSE, **163** FR. **50**. — 2e CLASSE, **122** FR. **50**

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue Valade, 38.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1897

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans, délivre, à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de **Laqueuille** desservant les stations thermales du **Mont-Dore** et de **La Bourboule**; 2° pour la station de **Royat,** des billets aller et retour dont la durée de validité est de **10 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 °/₀ du prix du billet.

Les Voyageurs peuvent obtenir des billets d'aller et retour réduits de 25 °/₀ de **Laqueuille** pour le **Mont-Dore** et **La Bourboule.**

Du MONT-DORE et de LA BOURBOULE à ROYAT et CLERMOND-FERRAND

et vice versâ,

En outre, de BORT à LAQUEUILLE (Le Mont-Dore et La Bourboule), ROYAT et CLERMONT-FERRAND *et vice versâ.*

On délivre des billets d'Aller et Retour à prix réduits.

VALABLES PENDANT 3 JOURS

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du :

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

AVIS AUX FUMEURS

Si vous voulez prévenir et combattre tous les accidents occasionnés par le **Tabac,** prenez les **Pastilles antinicotiques** du docteur TEULIÈRE, indispensables aux Fumeurs.

Prix de la boîte : 0 fr. 60 ; par la poste : 0 fr. 70

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, Toulouse

ON TROUVE

dans la même pharmacie les préparations antinicotiques suivantes :

VIN ANTINICOTIQUE

SIROP ANTINICOTIQUE

ET LIQUEUR ANTINICOTIQUE

VIN RECONSTITUANT

DU DOCTEUR TEULIÈRE

à l'Essence de viande, au Quinquina, à la Coca et au lacto-phosphate de chaux.

Nous avons fait préparer, d'après une méthode tout à fait spéciale, un extrait de viande absolument inaltérable et tellement privée de toutes les parties fibreuses de la chair, que nous n'avons pas hésité à lui donner le nom **d'essence de viande.**

Unie aux éléments de **quinquina,** de la **coca du Pérou** et du **lacto-phosphaté de chaux,** cette **essence de viande** nous a permis de donner la formule d'un vin d'une tonicité exceptionnelle, et qui répare promptement les forces des anémiques, des convalescents et des enfants chétifs et sans appétit.

Prix de la Bouteille : 5 fr.

Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs 75

VENTE EN GROS :

Pharmacie H. DÉLIEUX, 9, rue de Rémusat, 9, TOULOUSE

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[é])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, Place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et sont débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE.**

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard**, à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

VENTE DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue Valade, 38, à Toulouse.*

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
45, RUE DES TOURNEURS, 45 — TOULOUSE

VIENT DE PARAITRE

ALBUM DES MONUMENTS

& DE L'ART ANCIEN

DU MIDI DE LA FRANCE

Sous la direction de M. ÉMILE CARTAILHAC

3e et 4e LIVRAISONS grand in-4°

COMPLÉTANT LE TOME PREMIER

PRIX..... { 3e et 4e livraisons..... **20** francs.
Tome 1er complet..... **40** francs.

[redacted]i distingue cet ouvrage, le premier de ce genre qui soit publié [redacted]ns le Midi de la France, c'est d'abord le nombre considérable des illustrations. Les photographies sans exception ont été faites pour nous & on les a reproduites sans retouches. Les dessins dans le texte ont été multipliés & jamais il n'a été fait place à la moindre fantaisie. Ce sont là des documents la plupart inédits & d'une rigoureuse exactitude.

Nous avons eu surtout la bonne fortune de grouper pour la rédaction du texte les meilleurs érudits de Toulouse & de nos provinces. Nos collaborateurs ont travaillé pour l'Album avec un désintéressement complet. Ils se sont même privés de tirages à part afin de laisser à l'œuvre commune toute sa valeur.

Les lecteurs ont le droit d'ignorer les difficultés rencontrées & surmontées. Mais nous avons la satisfaction de faire constater que notre plan est réalisé suivant nos promesses & nos espérances.

Un premier tome est maintenant terminé. La suite est préparée & s'exécute. Grâce à l'expérience acquise, nous poursuivrons plus rapidement la publication, elle sera terminée pour l'Exposition de 1900.

Digitized by Google

LA **REVUE DES PYRÉNÉES**, de la Franc méridionale et de l'Espagne est l'organe de l'Assoc TION PYRÉNÉENNE & de l'Union des Sociétés savantes du Midi Elle est dirigée par le Dr GARRIGOU, avec le concours d'un Comité de rédaction & de nombreux collaborateurs; Secré- taire de la Rédaction : Émile CARTAILHAC.

REVUE DES PYRÉNÉES

SOMMAIRE DE LA 6e LIVRAISON DE 1897

ARTICLES ORIGINAUX

Testament de Guillame de Catel, par M. l'abbé DOUAIS, membre hono- raire de la Société archeologique du Midi.....
Abrégé de l'Histoire de Languedoc (*suite & fin*), par M. Ernest Ro CHACH, archiviste de la ville de Toulouse.....
Chronique félibréenne, par M. Gaston JOURDANNE, félibre majoral.
Jasmin, par M. MESSINES, président de la Société des sciences mora Seine-et-Oise.....

VARIÉTÉS

Ce que l'on fait à l'Observatoire de Toulouse, par M. B directeur de l'Observatoire.....
Le temps de demain à Toulouse, par M. Henri BOURGET, a nome.....
L'hôtel d'Assézat à Toulouse, palais des Académies.....
Nouvelles indications sur Jean Talhant dit Manceau, s toulousain, par C. JULIEN, curé de la Dalbade.....
Les canaux du Midi sont libres.....

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Raoul LAFAGETTE : Symphonies pyrenéennes. (C. r. par M. A. Ben 600
G. SICARD : Essai sur la Spéleologie de l'Aude. (C. r. par M. C.)..... 603
Marius ESPARSEIL : Etude des bassins houillers de la partie orientale de l'Aude. (C. r. par E. C.)..... 604
Eugène CAMOREYT. Etudes de géographie historique; la ville des Sotiates. (C. r. par E. C.)..... 605
Hippolyte CARANNES : La chasse aux bisets et aux ramiers dans le Comminges et le Couseran..... 606
BOLETIN BIBLIOGRÁFICO ESPAÑOL. (C. r. par S. S.)..... 611

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Un conte basque. — Pierre Loti abandonne la Bidassoa. — Mort tragique d'un président de république. — M. Pouvillon honoré par l'Académie française. — Les pierres à écuelles ou à cupules dans l'Aude..... 612

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 6567

B 85 1 6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(415) 642-6233
1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

JUL 29 1987

Digitized by Google

Digitized by Google